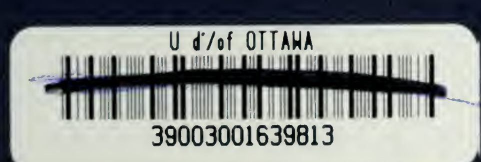

U d'/of OTTAWA
39003001639813

22-7-50

LE

MISSIONNAIRE DE L'ORATOIRE

OU

SERMONS

POUR L'AVENT, LE CARÊME ET LES FÊTES, ETC.

[illegible]

[illegible] AUX MISSIONS

[illegible]

DE L'ÉCRITURE-SAINTE, DES CONCILES ET DES SAINTS PÈRES

PAR LE P. LE JEUNE

DIT L'AVEUGLE [illegible]



…E II.

P. PÉLAGAUD FILS ET ROBLOT,

LIBRAIRES DE S. E. MGR L'ARCHEVÊQUE DE LYON

LYON, [illegible] | PARIS, RUE DE TOURNON [illegible]

LYON, J. B. PÉLAGAUD,
imprimeur de N.-S. P. le Pape et de Mgr le Card.-Arch.

LE

MISSIONNAIRE

DE L'ORATOIRE,

OU

SERMONS

POUR L'AVENT, LE CARÊME ET LES FÊTES, etc.;

dans lesquels sont expliquées

LES PRINCIPALES VÉRITÉS CHRÉTIENNES QUE L'ON ENSEIGNE AUX MISSIONS,

TIRÉES

DE L'ÉCRITURE SAINTE, DES CONCILES, ET DES SAINTS PÈRES;

Par le P. LE JEUNE,

Dit LE PÈRE AVEUGLE, PRÊTRE DE L'ORATOIRE DE JÉSUS.

Spiritus Domini misit me evangelizare pauperibus (Luc. 4. 18.)

NOUVELLE ÉDITION.

TOME II.

H. PÉLAGAUD FILS ET ROBLOT,

LIBRAIRES DE S. É. MGR LE CARDINAL-ARCHEVÊQUE DE LYON.

LYON,	PARIS,
Grande rue Mercière,	Rue de Tournon,
48.	5.

1868.

LE

MISSIONNAIRE

DE L'ORATOIRE.

SERMON XXXIII.

LE PÉCHÉ NOUS MET EN HAINE AVEC LES SAINTS DU CIEL, EN RESSEMBLANCE AVEC LES ANIMAUX DE LA TERRE ET DANS L'ESCLAVAGE DES DÉMONS DE L'ENFER.

Qui faciunt peccatum, hostes sunt animæ suæ. (Tob. 12. 10.)

COMME l'apôtre S. Paul, parlant au nom des prédestinés, avait coutume de dire : Si Dieu est pour nous, qui est-ce qui sera contre nous? si Dieu nous justifie, qui nous condamnera? ainsi, les âmes réprouvées peuvent dire avec vérité : Si Dieu est contre nous, qui sera pour nous? et si c'est Dieu qui nous condamne, qui est est-ce qui nous justifiera? car le péché ne nous détruit pas seulement auprès de Dieu, mais auprès de toutes les créatures du ciel, de la terre et des enfers; il nous met en disgrâce avec les saints du ciel, en ressemblance et au-dessous des animaux de la terre, et dans l'esclavage et la servitude des démons de l'enfer. Pour cela, si nous sommes sages, sitôt que nous l'avons commis par fragilité humaine, nous le devons effacer par une vraie pénitence. Ce doit être avec votre secours, ô sainte Vierge! vous n'êtes pas la fautrice des pécheurs obstinés, mais vous êtes le refuge des pécheurs repentants; vous déclarez la guerre à ceux qui veulent persévérer dans leurs crimes, mais vous tendez la main à ceux qui s'en veulent relever. Je vous dirai donc avec l'Eglise : *Succure cadenti, surgere qui curat*

populo, Gabrielis ab ore, sumens illud : Ave, Maria, gratia plena.

IDEA SERMONIS.

Exordium. A. *Sancti in hoc mundo zelant contra peccatum, multo magis in cœlo.*

Primum punctum. *Per peccatum sumus odiosi sanctis* · B. 1° *Scriptura.* — C. 2° *Patribus.* — D. 3° *Ratione, quia amant Deum et oderunt peccatum in se, et in aliis.* — E. 4° *Comparatione Abisaï.* — F. 5. *Gratiarum actione.*

Secundum punctum. *Per peccatum sumus : 1. Similes belluis.* — G. 1° *Scriptura.* — H. 2° *Patribus.* — I. 3° *Inductione.* — K. 2. *Sumus belluis inferiores :* 1° *Scriptura.* — L. 2° *Patribus et rationibus quas afferunt.* — M. 3° *Inductione.* — N. 4° *Comparationibus.*

Tertium punctum. *Per peccatum sumus servi diaboli :* O. 1° *Scriptura.* — P. 2° *Patribus.* — Q. 3° *Rationibus.* — R. 4° *Experientia.*

Conclusio. S. *Comparatio ruinæ animarum destructione templi ex S. Chrysost.* — T. *Recapitulatio, per Lamentationes Jeremiæ.*

EXORDIUM.

A. — (*Sancti in hoc mundo, etc.*) Le zèle de la gloire de Dieu a quelquefois porté les saints à des actions si étranges et si extraordinaires, que si elles n'étaient autorisées et approuvées de Dieu dans l'écriture, les esprits faibles les attribueraient à un excès de colère ou à quelque autre passion encore plus vicieuse et déréglée. Moïse, (Exod. 32. 26.) descendant un jour de la montagne, et trouvant que le peuple avait adoré le veau d'or, s'écria outré de douleur : Si quelqu'un a du zèle pour la gloire de Dieu, qu'il me suive. Une grande partie de la tribu de Lévi se présente à lui pour recevoir ses commandements : Allez par tout le camp d'un bout à l'autre, leur dit-il, et

mettez à mort tous ceux que vous rencontrerez sans acception de personne. Ils obéissent sur-le-champ ; ils passent par le fil de l'épée tout ce qui se présente à eux, amis, parents, alliés et frères jusqu'à vingt-trois mille personnes. Après cet exploit, Moïse leur dit : *Consecrastis hodie manus vestras Domino :* Ce sang répandu pour la cause de Dieu vous servira d'huile et de saint chrême qui vous consacreront au sacerdoce ; vos mains sanctifiées par cette action seront propres dorénavant à offrir des sacrifices à Dieu en odeur de suavité. En effet, depuis ce temps-là, la seule tribu de Lévi eut l'honneur de la prêtrise parmi le peuple de Dieu. Au livre des Nombres, (25. 15.) Phinée de la même tribu, voyant un Israélite qui commettait le péché d'impureté avec une Madianite, enflammé d'une sainte fureur, perça à coups de poignard l'homme et la femme en flagrant délit, et ce zèle arrêta la vengeance du ciel qui avait commencé de fondre sur ce peuple acariâtre. Ainsi Elie, Mathatias, Judas Machabée et plusieurs autres grands saints ont vengé l'offense de Dieu par des emportements d'une sainte colère, et Dieu les en a estimés, loués et récompensés.

PRIMUM PUNCTUM.

B. — (*Per peccatum sumus, etc.* 1° *Scriptura.*) Cependant l'amour le plus ardent et le zèle le plus enflammé que les saints ont eu en ce monde n'est que glace et que froideur en comparaison de l'amour qu'ils ont pour Dieu dans le ciel, et du zèle qu'ils ont pour sa gloire. Vous prenez la hardiesse d'offenser la majesté de Dieu, vous imaginant que les saints vous protégeront contre sa justice pour un tribut de quelques prières que vous leur payez tous les jours. Oui, si Dieu par sa miséricorde leur en inspire la pensée, s'il leur en donne la volonté ; autrement ils sont vos ennemis, ils vous veulent un mal de mort, ils ont autant de haine contre vous qu'ils ont d'amour et d'affection pour Dieu ; ils disent comme David : *Perfecto odio oderam illos, et inimici facti sunt mihi.* (Psal. 138. 22.) La

sainte Vierge dit dans l'écriture : Je suis la mère de la belle dilection pour les vertueux et de la crainte pour les vicieux. (1) Les anges et les saints sont appelés la gendarmerie et la milice du ciel ; donc ils font la guerre, non pas aux gens de biens ; car, au contraire, ils postent leur camp et font sentinelle pour leur défense. Au psaume trente-trois où nous avons : *Imittet angelus Domini in circuitu timentium eum ;* en hébreu il y a *: Ege melak Adonai sabil liraiou castrametatur angelus Domini :* Ils protégent les vertueux, mais ils persécutent les vicieux.

C. — (2° *Patribus.*) S. Grégoire en donne la raison : c'est que les saints sont si unis à Dieu, tellement absorbés et engloutis dans son essence divine, qu'ils ne peuvent vouloir que ce qu'il veut, agréer que ce qu'il agrée, aimer que ce qu'il aime et haïr que ce qu'il abhorre ; si bien que comme ils voient que Dieu a une antipathie et porte une haine infinie au péché, ils le haïssent et l'abhorrent au dernier point. (Lib. 34. Moral. cap. 16.) Et, comme dit le même S. Grégoire, s'il arrive quelquefois que la vierge et les saints s'opposent à la colère de Dieu, et arrêtent sa vengeance par leurs prières, c'est que Dieu, nous voulant faire miséricorde par un excès de bonté, leur donne l'inspiration et la volonté de prier pour nous ; mais ils ne le feraient jamais s'ils ne suivaient que l'inclination du zèle qu'ils ont pour Dieu (lib. 9. Moral. cap. 9. in illud : *Deus cujus iræ nemo resistere potest.*) *: Oculi sunt in amore duces.*

D. — (3° *Ratione*) Les Saints voient Dieu à découvert et face à face ; ils connaissent clairement combien il est grand, puissant, bon et digne d'être aimé, servi, obéi et redouté ; si bien qu'ils sont nécessairement ravis et transportés d'affection vers lui sans pouvoir s'empêcher de l'aimer. Heureuse et souhaitable nécessité ! Mais cela leur donne si grande horreur et si grande aversion du péché qui lui est contraire, qu'il n'est rien qu'ils ne voulussent quitter, faire ou endurer, pour le détruire et l'anéantir.

(1) Ego mater pulchræ dilectionis et timoris. (Eccl. 24. 24.)

Origène, entre ses autres rêveries, disait que les saints n'étaient pas confirmés en grâce; qu'ils en pouvaient déchoir aussi bien que de leur béatitude. C'était une erreur grossière; mais si cela était vrai, si les saints étaient en danger d'offenser Dieu, il n'y en a pas un parmi eux qui ne dît de bon cœur : Mon Dieu faites de moi tout ce qu'il vous plaira; tirez-moi de ce danger, privez-moi, si vous voulez, de votre gloire; bannissez-moi de votre paradis, mettez-moi au fond de l'enfer, faites que j'y endure à jamais tous les feux et tous les tourments qui y sont, plutôt que de permettre que je tombe jamais dans un seul péché. Et comme ils haïssent le péché, non pas seulement et principalement pour leurs intérêts, mais pour l'amour de Dieu, ils ne le craignent pas et ne le haïssent pas seulement en eux-mêmes, mais en tout autre; ils en ont tant d'horreur et de crainte que, quand vous êtes sur le point de le commettre, si la sainte Vierge, votre ange-gardien et tous les Saints pouvaient vous empêcher d'y consentir, et si pour cet effet il était nécessaire qu'ils fussent sevrés de leurs joies et de leurs délices célestes, qu'ils vinssent au monde souffrir les travaux et les martyres qu'ils y ont endurés, ils le feraient très volontiers si Dieu le trouvait à propos. Le péché leur déplaît si étrangement que, si l'état de la gloire ne les rendait tout à fait immortels et impassibles, ils mourraient de tristesse quand on n'en commettrait qu'un seul. Quand vous commettez ce parjure, la sainte Vierge mourrait de douleur, votre ange-gardien mourrait de regrets, tous les saints mourraient de déplaisir, si la béatitude ne les exemptait de la mort.

David n'était qu'un homme fragile comme nous, et néanmoins, parce qu'il aimait bien Dieu, quand on commettait le péché, il en recevait tant de déplaisir, qu'il séchait sur ses pieds, qu'il était tout défait et abattu d'ennui et de fâcherie; l'écriture le dit, elle ne peut mentir (1) : J'étais

(1) Tabescere me fecit zelus meus : quia obliti sunt verba tua inimici mei. (Ps. 118. 139.) Defectio tenuit me, pro peccatoribus derelinquentibus legem tuam. (Ibid. 8.) Qui oderunt te Domine, oderam : et super inimicos tuos tabescebam. (Ps. 118. 21.)

tout abattu et languissant, je m'évanouissais et le cœur me manquait, ô mon Dieu! quand je voyais que l'on vous offensait. La sainte Vierge et les saints seraient comme cela, s'ils en étaient capables, quand vous commettez le péché: et puis vous pensez être leur favori pour quelque petite dévotion que vous pratiquez envers eux par amour-propre. Le psalmiste dit qu'ils tiennent à grand honneur de louer Dieu et de célébrer ses louanges, mais qu'en même temps ils estiment aussi fort glorieux d'épouser sa querelle, de venger ses injures et d'être animés de colère contre ceux qui l'offensent; (1) et ne voyons-nous pas, dans la parabole de l'Evangile, sitôt que l'ivraie paraît au champ du père de famille, ses serviteurs lui disent: Maître, nous allons l'arracher. Cette zizanie, selon l'explication de notre Sauveur représente les pécheurs, comme les serviteurs signifient les anges et les saints. Notez leur façon de parler: *Visimus et colligimus ea.* (Matth. 13. 28.) Ils ne disent pas: Vous plaît-il que nous l'arrachions, mais nous allons l'arracher, pour montrer leur promptitude, le désir qu'ils en ont et qu'ils exécuteraient infailliblement, si Dieu ne les empêchait en disant: Non, pas si tôt, de peur que vous n'arrachiez le bon grain avec la zizanie.

E. —(4° *Comparatione.*) C'est comme Abisaï envers David. (2. Reg. 16.) Ce pauvre roi, fuyant la persécution de son fils, fut rencontré par un de ses vassaux nommé Séméi; cet insolent commence à dire des injures à son prince, à l'appeler tyran, cruel ou meurtrier, et à lui jeter des pierres; Abisaï, connétable de David, justement irrité contre cet insolent, met la main à l'épée, disant: Sera-t-il permis à un chien mort d'injurier ainsi impunément le roi mon seigneur? il faut que je lui coupe la tête tout maintenant, pour lui apprendre à respecter les princes en quelqu'état qu'on les rencontre. Il l'eût fait infailliblement si David ne l'eût arrêté par sa débonnaireté royale et sa patience ordinaire.

(1) Exultationes Dei in gutture eorum: et gladii ancipites in manibus eorum; ad faciendam vindictam in nationibus; gloria hæc est omnibus sanctis ejus. (Psal. 9. 6. 7. 9.)

Vous faites comme Séméi, vous injuriez votre Dieu, vous le blasphémez, vous le reniez et le persécutez. Qui ? vous, un homme de néant ! un chien mort et un ver de terre ! Les Saints voyant cela, justement passionnés pour la gloire de leur prince, sont enflammés de colère contre vous : *Ministros suos ignem urentem ;* au même instant que vous avez consenti au péché, ils vous abîmeraient, vous foudroieraient et vous réduiraient en poussière, si Dieu ne les arrêtait par sa clémence infinie ; de sorte que, quand les saints prient pour nous, c'est un effet de la bonté de Dieu. Les hérétiques sont si grossiers que, quand nous prions les saints d'apaiser la colère de Dieu, ils s'imaginent que nous reconnaissons dans les saints plus de miséricorde que non pas en Dieu : c'est une erreur insupportable ; les saints nous abîmeraient quand nous sommes en mauvais état si Dieu ne les en empêchait, parce qu'ils ont plus d'intérêt et de passion pour la gloire de Dieu que pour le profit des hommes ; et s'ils prient Dieu pour nous, c'est qu'ils espèrent notre amendement ; Dieu leur inspire et les sollicite à prier pour notre conversion.

F. — (5° *Gratiarum actione.*) O mon Dieu ! quelle miséricorde et quelle patience invincible ! Nous avons grand sujet de dire avec David : *Domine, ut scuto bonæ voluntatis tuæ coronasti nos :* Si vous ne nous eussiez servi d'ombre et de bouclier, lors même que nous vous faisions la guerre, vos saints et toutes vos créatures nous eussent accablés par vengeance ; vous les avez arrêtés, et cela sans autre motif que votre miséricorde et votre pure bonté : *Scuto bonæ voluntatis ;* soyez-en béni à jamais ! *Confiteantur tibi, Domine, omnia opera tua, et sancti tui benedicant tibi !* autant de moments que nous avons été en mauvais état, autant de bénédictions, autant de millions de louanges et autant d'actions de grâce vous puissent rendre tous vos saints et toutes vos créatures pour un si grand bienfait ! -

S. Chrysostôme en l'homélie de S. Mélétius, patriarche d'Antioche, dit qu'il fut injustement condamné par l'empe-

reur Valens, hérétique arien, à être banni pour la foi, si bien que le gouverneur d'Antioche, par ordre de l'empereur, l'emmenait hors la ville dans son carrosse pour l'exécution de la sentence ; mais comme le peuple, qui aimait passionnément son pasteur, jetait des pierres contre ce gouverneur qui l'enlevait à son troupeau, le saint prélat, au contraire, le couvrait de sa robe et se mettait au-devant de lui pour le garantir des coups de pierre. Dieu nous en fait de même quand nous commettons le péché ; s'il ne nous tenait à couvert sous les ailes de sa protection, les saints lanceraient des foudres sur nos têtes criminelles ; le feu descendrait du ciel pour nous consummer, la terre s'ouvrirait pour nous engloutir ; les chiens nous déchireraient et les serpents nous empoisonneraient.

SECUNDUM PUNCTUM.

G. — (*Per peccatum sumus, etc. 1° Scriptura.*) Je dis que non-seulement les saints, mais les animaux, nous feraient la guerre ; car, comme dit le prophète royal, l'homme ayant l'honneur d'être l'image de Dieu, son lieutenant, son vice-roi en ce monde, le souverain des créacréatures visibles ; par le péché, il ne reconnaît pas cette gloire, il dément sa noblesse, il se dégrade, il perd sa prééminence et se met en parallèle avec les bêtes (1)

H. — (2° *Patribus.*) Il est mal-aisé de trouver dans le monde, un homme pur, dit S. Chrysostôme ; (2) c'est-à-dire, une personne qui soit homme tout à fait pure, intérieurement et extérieurement, selon l'âme et selon le corps, selon la vérité et selon l'apparence ; et l'expérience fait voir que plusieurs n'ont de l'homme que le masque, l'extérieur, et non l'essence et la vérité : et on voit arriver tous les jours ce que S. Grégoire de Nisse (tom. 2. serm. de Nomine christiani.) raconte être arrivé de son temps. Il dit qu'un bateleur, pour amasser de l'argent par quelque plaisant

(1) Homo cum in honore esset non intellexit, comparatus est jumentis insipientibus. (Psal. 48. 13.)

(2) Difficile est hominem purum invenire. (Chrys, homil. 59. in Joan.)

trait de son métier, avait enseigné à un singe à danser à la cadence du hautbois ; il l'habilla en demoiselle, lui mit un masque pour le mieux déguiser, l'emmena sur un théâtre, et le fit danser en présence d'un grand peuple. Quand on vit une si petite demoiselle danser si bien, tout le monde en était ravi, et l'on criait : O quel prodige ! Quelqu'un qui savait la fourberie jette sur le théâtre quelques noisettes ; et tout incontinent ma baladine oublie sa danse, sa cadence et son hautbois ; il arrache son masque, se jette sur les noisettes, et commence à les casser et à les éplucher. L'admiration se tourne en risée ; on vit que c'était une fausse demoiselle et un vrai singe. Si vous le vouliez remarquer, vous verriez que la même chose arrive tous les jours. Un tel qui vous semble si honnête homme, si sage et si judicieux, n'est pas un homme, c'est une bête masquée, c'est une bête qui a la figure et l'apparence d'homme; on le connaît dans l'occasion : *Ex operibus eorum cognoscetis eos.* Il ne faut qu'une noisette, qu'une petite querelle pour le faire paraître ce qu'il est. Si on l'offense tant soit peu, si vous le désobligez en quoi que ce soit, ce n'est pas un homme, c'est un léopard, c'est un lion, c'est un tigre en effet.

I. — (3° *Inductione.*) Origène (homil. 3. in Ezech. Ps. 86.) remarque que l'homme vertueux est appelé dans l'Ecriture, homme avec réduplication ; c'est-à-dire, avec répétition de mot : *Homo et homo natus est in ea; homo homo de domo Israel.* (Ezech. 14. 7.) pour le distinguer du pécheur qui n'est pas homme entièrement, simplement et absolument, mais qui n'est homme qu'à demi, qui est homme et bête tout à la fois, homme en apparence et au jugement des hommes, bête en effet et au jugement de Dieu. Si vous courez après le bien d'autrui ou après quelqu'autre créature pour en abuser, savez-vous ce que vous êtes selon le jugement de Dieu et de la vérité, ce qu'on dit de vous au ciel ? On dit que vous êtes devenus semblables à la brute : *Homo equus ; equi emissarii facti sunt : unusquisque ad uxorem proximi sui hinniebat.* (Jer. 5. 8.)

Si vous couvez en votre cœur le venin de quelque malveillance, envie ou jalousie, vous êtes un vipereau, une engeance de vipère : *Genimina viperarum.* (Luc. 3. 7.) Si vous pillez les veuves et les orphelins par injustice, par des chicanes ou par contrats usuraires, vous êtes un loup ravissant : *Judices ejus lupi vespere;* (Sophon. 3. 3.) ils sont affamés, ils n'ont rien mangé tout le jour : *Intrinsecus autem sunt lupi rapaces.*

K. — (2. *Sumus belluis inferiores : 1° Scriptura.*) Le péché ne vous met pas seulement au rang des bêtes, mais il vous place bien au-dessous ; ce qui est naïvement bien exprimé dans la sainte écriture ; car au chapitre premier de la Genèse, verset vingt-huitième, le Créateur, donnant au premier homme et à sa femme la prééminence et l'autorité sur les bêtes, se sert d'un mot équivoque : où nous avons : *Et dominamini piscibus maris et bestiis terræ,* dans l'hébreu, qui est le langage de Dieu, il y a *urdu.* Ce mot a deux significations ; car il peut venir du verbe *rada*, qui est de ceux qu'ils appellent *quiescentia lamed*, c'est-à-dire qui suppriment en conjuguant la dernière radicale *hé;* et ainsi il fait à l'impératif, *rede, dominare, redu*, *dominamini;* ou il peut venir de *iarad*, qui est un verbe imparfait de ceux qu'ils appellent *defectiva phéiod*, c'est-à-dire, qui perdent en conjuguant la première lettre radicale *iod* : ainsi il fait à l'impératif *red*, *descende*, *redu*, *descendite.* Ajoutez à tous deux la lettre *vau*, qui est particule copulative, vous ferez *verdu, et dominamini, et descendite,* comme si le Créateur voulait dire : Si vous demeurez fidèles et obéissants à mes commandements : *Dominamini bestiis terræ*, vous serez supérieurs à tous les animaux. Mais si vous commettez le péché : *Descendite,* vous leur serez inférieurs, vous serez en une condition plus vile, plus abjecte et plus déplorable que la leur.

L. — (2° *Patribus et rationibus quas afferunt.*) S. Chrysostôme (homil. 3. in Joan. et 23. ad populum.) dit fort bien : Si les lions, les loups et les autres bêtes fa-

rouches sont cruelles , carnacières , avides et effrénées dans leur concupiscence, cela n'est pas digne de blâme en elles ; c'est leur nature d'agir ainsi, et non pas vice ; mais quand vous avez ces imperfections, c'est contre votre nature, ce vous est un vice ; elles vous sont volontaires et plus odieuses en vous. Chacun de ces animaux n'a qu'une ou deux de ces inclinations : le lion est cruel, le loup ravissant, le chien envieux, le paon orgueilleux, le coq luxurieux , le renard astucieux et le singe malicieux ; mais vous avez tous ces vices ensemble; vous faites en vous un égoût et un ramas de tous ces défauts. Vous êtes une chimère, non pas en fable et imagination, mais en effet et en vérité; vous êtes un composé de plusieurs bêtes brutes; vous êtes colérique comme un lion , cruel comme un tigre, goulu comme un pourceau, lascif comme un coq et dangereux comme un serpent ; et comme si ce n'était pas assez de prendre la teinture des vices de tous les animaux qui sont sur la terre , vous descendez même aux enfers et vous empruntez les blasphèmes, l'envie , la superbe , l'obstination et l'impénitence des démons. Avec un peu d'industrie, vous corrigez les mauvaises inclinations de ces animaux, bien qu'elles leur soient naturelles, entées et cimentées au fond de leur essence ; vous apprivoisez les lions et les tigres, vous rendez les éléphants souples comme des agneaux , vous apprenez à votre chien à refréner sa concupiscence , à modérer son appétit irascible ; il a une sensualité aussi bien que vous ; il n'a point de raison , de jugement ni de franc-arbitre comme vous, et il refrène sa sensualité par votre discipline. Quand il était jeune , il prenait tout ce qu'il trouvait à son appétit ; depuis que vous l'avez formé, quelqu'affamé qu'il soit, encore qu'il trouve de bonne viande , il s'en abstient, il réprime sa sensualité crainte d'un coup de bâton ; et vous, homme ! et vous , créature raisonnable, douée de volonté, d'esprit et de liberté ! vous qui êtes chrétien, ne pouvez-vous pas apprendre à votre sensualité ce que vous apprenez à votre chien ? vous ne vous abstenez pas de gourmandise , d'impureté, ni de

danses par la crainte d'un supplice éternel ! Votre chien ne refrène pas seulement son appétit concupiscible, mais il modère l'irascible ; quand vous le battez sans sujet, il ne se révolte point contre vous ; si c'était un autre que vous, il se rebellerait, il se défendrait et lui sauterait au visage ; mais parce que vous êtes son maître, il s'abaisse, il s'humilie devant vous, et il se contente de former une voix plaintive ; et vous qui êtes si obligé à Dieu, vous vous soulevez contre lui, vous le blasphémez, vous l'outragez, vous le reniez lors même qu'il ne vous fait point de mal, qu'il ne vous dit mot, qu'il vous comble de biens !

M. — (3° *Inductione.*) Il ne faut plus dire : *Comparatus est jumentis, et similis factus est illis ;* mais *deterior factus est illis.* Il n'est pas de bête brute qui boive plus que sa soif, il n'en est point ou fort peu qui en tue d'autres de son espèce ; il n'en est point qui se tue soi-même ; et plusieurs hommes font toutes ces choses (1).

N. — (4° *Comparationibus.*) Il n'est point de bête qui commette des brutalités que plusieurs chrétiens commettent, même en leur mariage. S. Chrysostôme dit très bien : Quel est l'homme si peu raisonnable et dépourvu de sens commun, qui voulût faire entrer dans le palais, la chambre et le cabinet du roi, un pourceau ou quelque autre bête immonde ; et au ciel empyrée, au palais de Dieu, dans la salle de son banquet, pensez-vous qu'on y recevra une âme plus vicieuse, plus immonde et plus brutale que les brutes mêmes ? *Foris canes et impudici!* Et S. Grégoire de Nisse dit : (Serm. de Nomine christiani.) Si un magistrat avait commandé à un peintre ou à un sculpteur d'effigier ou de peindre le roi, si ce peintre donnait à son portrait une forme hideuse et contrefaite, il offenserait le roi, il mériterait grande punition et serait cause enfin que ceux qui n'ont point vu le roi croiraient que sa Majesté serait ainsi laide et difforme. Le devoir et la profession du chré-

(1) . . . . Quo nemore unquam
Expiravit aper majoribus dentibus apri !
Indica tigris agit rabida cum tigride pacem.
(Juven. sat. 16.)

tien, c'est d'être l'image de Jésus-Christ, dit S. Paul (1), de le représenter en soi, en sa vie, en ses paroles, en ses œuvres; et si cette copie est difforme, hideuse et monstrueuse, elle est l'opprobre et le déshonneur de l'original même.

TERTIUM PUNCTUM.

O. — (*Per peccatum sumus servi, etc. 1° Scriptura.*) Il y a bien plus, vous ne vous mettez pas seulement dans l'inimitié des saints, par le péché, dans la catégorie des animaux et au-dessous d'eux; mais vous vous assujettissez à l'empire et à la tyrannie du démon. S. Paul dit, et on ne le voit que trop, qu'il vous traite comme son esclave, disposant de vous à sa volonté. L'âme choisie est tout abandonnée aux mouvements du Saint-Esprit et de la grâce; elle dit comme S. Paul : Mon Dieu, que désirez-vous de moi, me voici toute disposée à le faire : *Domine, quid me vis facere* Au? contraire, l'âme réprouvée est toute livrée à la puissance de l'esprit malin et prostituée à toutes ses volontés. Ainsi veut-il qu'elle aille au cabaret? elle y va. Veut-il qu'elle aille au bal ou dans un lieu infâme? très-volontiers. Veut-il qu'elle parle insolemment à ses père et mère ou qu'elle dise des injures et des malédictions à ses gens? elle en dit. C'est ce qui fait que Lucifer est appelé en l'Evangile, le prince de ce monde, (Joan. 12. 31.) et l'apôtre dit (Ephes. 6. 12.) que les démons sont les recteurs et les puissants de ce monde; κοσμοκράτορας, c'est-à-dire des âmes mondaines.

C'est la menace que Dieu leur faisait sous la figure du roi d'Egypte : Vous ne voulez pas, dit-il, me reconnaître et m'obéir comme à votre souverain; vous obéirez à un tyran très cruel, afin que vous appreniez par expérience la grande différence qui se trouve entre ma conduite et sa domination inhumaine.

P.—(2° *Patribus.*) C'est que, comme dit S. Hilaire, si

(1) Sicut portavimus imaginem terreni, portemus imaginem cœlestis. (1. Cor. 15. 49.)

tôt qu'une âme consent à un péché mortel, Dieu fait divorce avec elle et la quitte ; l'esprit malin qui est toujours aux aguets, voyant cette maison vide et déserte, est ravi d'y rentrer et d'en faire sa demeure et son domaine. (1)

Q. — (3° *Rationibus.*) Et il prétend le pouvoir faire justement, parce que le droit des gens et la loi universelle reçus par toutes les nations portent que celui qui a été vaincu par un autre est en la puissance et au pouvoir du victorieux. Tant que vous résistez à la tentation de Satan, vous lui êtes supérieur, il n'a point de pouvoir ni de prise sur vous ; mais quand vous y consentez lâchement, il vous surmonte, il vous supplante, et il vous réduit sous son joug ; vous êtes son prisonnier de guerre, son serviteur et son esclave : *Venundatus es ut faceres malum*, disait le prophète Elie au roi Achab : Vous vous êtes vendu envahissant injustement la vigne du pauvre Naboth. Il parle ainsi, parce que, quand vous commettez une injustice ou quelqu'autre péché, il se fait un contrat tacite, une transaction implicite entre vous et le démon : donne-moi ce plaisir, ce contentement ou cette somme d'argent, et tu auras mon âme ; fais que j'aie le dessus sur mes parties adverses en me parjurant, sur mes ennemis par cette action de vengeance, ou bien sur mes compétiteurs à ce bénéfice par cette simonie que je commets, et je me rends ton vassal. (2)

R. — (4° *Experientia.*) L'expérience ne montre que trop, que vous êtes sujet et captif du diable ; car vous gémissez quelquefois sous cette tyrannie ; vous faites des efforts pour vous en délivrer ; vous avez une volonté, ou plutôt une velléité de sortir de cette misère, et vous n'en sortez pas, parce que vous êtes à la chaîne, on vous retient comme esclave. Le carême vient, Pâques s'approche ; vous entendez quelque prédication, cela vous touche un peu, et vous

(1) Omnis in quo peccati voluntas est, Deo vacuus est ; et ubi Deus non est, illic diaboli locus est, qui insidians atque obsidens ubi adeundi opportunitatem habuerit tanquam vacuam domum occupat, quæ ei, Deo jam discedente sit tradita. (S. Hilar. in Ps. 138.)

(2) A quo quis superatus, ejus et servus est. (2. Petr. 2. 21.)

dites alors : Il me faut aller à confesse, me réconcilier avec mon ennemi; il ne faut pas toujours vivre comme un athée: la mort soudaine surprend un de vos voisins, autant m'en peut-il arriver ; et, si cela était, je serais damné sans autre forme de procès. Il me faut chasser ce criminel objet de mes passions. Le jubilé se présente, voici une belle occasion de rentrer en grâce avec Dieu, de m'acquitter de mes dettes envers lui. Les prêtres peuvent absoudre de tout; il me faut dire ce péché, restituer ce bien d'autrui, satisfaire à ce pauvre homme, sortir enfin de ce mauvais état : Tu n'en feras rien, dit le tyran qui vous maîtrise, tu n'en feras rien, je t'en empêcherai bien, je te tiendrai si garrotté et si attaché à cette femme impudique, à ce bien d'autrui, ou à cet esprit de vengeance que tu ne t'en tireras pas.

S. — (*Conclusio. — Comparatio ruinæ, etc.*) Le prophète Jérémie voyant devant ses yeux les extrêmes misères qu'il avait prédites, et qui étaient arrivées lors de la destruction de la ville de Jérusalem et du temple, ne trouvait point assez de larmes dans ses yeux pour les pleurer suffisamment, et faisait retentir des cris et des lamentations qui amolliraient des cœurs de marbre, si on les lisait attentivement et avec l'esprit de piété qui possédait ce saint prophète : « J'ai grand sujet de faire de même, dit S. Chrysostôme écrivant à un de ses amis nommé Théodore, qui était tombé en faute ; je ne vois pas, comme Jérémie, la ruine d'un temple matériel, composé de pierre et de bois ; je vois la destruction d'un temple spirituel et vivant, où la majesté de Dieu habitait plus dignement et plus délicieusement que dans le firmament ; je ne vois pas qu'on ait enlevé de ce temple les images des chérubins, qui n'étaient que de bois d'olivier, mais je vois qu'on lui a enlevé l'assistance des chérubins et des anges-gardiens ; je ne vois pas qu'on lui lui ait ôté l'arche d'alliance, toute vêtue d'or, mais je vois qu'on lui a ôté la présence du Fils de Dieu, vrai propriétaire du monde; je ne vois pas qu'on lui ait emporté le chandelier d'or chargé de lampes ardentes, mais je vois qu'on l'a privé des lumières célestes que le Saint-Esprit faisait

briller par sa grâce ; je ne vois pas qu'on ait renversé l'autel des parfums et des encensements, mais je vois que sur l'autel de votre cœur on ne présente plus à Dieu aucunes prières, qui lui soient de bonne odeur ; ce ne sont que distractions, qu'égarements d'esprit, que pensées aux vanités et aux folies du monde; je ne vois pas la table des pains de proposition vide ou brisée, mais je vois que vos mains ne sont plus chargées d'aumônes pour nourrir les pauvres..

T. — (*Recapitulatio per lamentationes, etc.*) Voilà ce que dit S. Chrysostôme sur la chute déplorable de son ami Théodore. Je dois aussi gémir et pleurer sur vous, ô âme chrétienne ! qui êtes tombée dans le péché ; je puis faire sur vous les mêmes lamentations que Jérémie faisait sur la ville infortunée, en disant : *Omnes amici ejus spreverunt illam*, *et facti sunt ei inimici*. La Vierge, qui était autrefois votre mère, ne vous tient plus pour son enfant ; et quel honneur aurait-elle d'être mère d'un tel avorton ? Si vous fussiez mort dans l'état de grâce ou vous étiez, hé ! que vous seriez heureux ! Les anges eussent recueilli votre âme comme celle du pauvre Lazare, et l'eussent portée dans le sein d'Abraham ; Les Saints qui étaient vos amis fussent venus au-devant de vous et vous eussent logé parmi eux. Si vous mourez en l'état ou vous êtes, les saints vous rejetteront comme indigne de leur compagnie ; les anges vous éviteront comme un pourceau d'Epicure.

Qui nutriebantur in croceis, amplexati sunt stercora. Vous avez éte nourri de viandes royales ; vous avez mangé le pain des anges, la chair déifiée de Jésus, le précieux corps de Dieu ; et après un si grand honneur vous vous faites une bête immonde, vous vous gorgez de vin et d'immondices ! quand vous n'auriez communié qu'une fois, cela devrait être plus que suffisant pour vous faire abhorrer ces ordures. Et si vous voyez ce que vous embrassez : *Amplexati sunt stercora* ; si vous regardiez, sans les fausses lunettes de votre passion la vanité de ces biens terrestres que vous aimez, la saleté des créatures que vous idolâtrez, vous auriez horreur de vous-même, vous mourriez de honte et

de dépit ; vous avoueriez que vous êtes au rang des bêtes, plus abruti, plus sale et plus immonde que les bêtes mêmes.

Vos ennemis voient bien cela, et ils se moquent de vous: *Viderunt eum hostes, et deriserunt sabbata ejus.* Ils se moquent de vos solennités que vous employez en festins, jeux, danses et autres passe-temps sensuels, comme si c'étaient des fêtes de Bacchus, de Priape ou de Vénus. Ils se moquent de vos confessions, de vos communions indignes, de vos dévotions extérieures, qui ne sont que grimaces et fantômes de dévotion. Vous vous figurez être bienheureux et au centre de votre repos, parce que la fortune vous rit, que vous avez un peu de bien, que vous et vos enfants êtes en bonne santé : *Hostes deriserunt.* Les démons se moquent de vous ; ils savent qu'il n'y a rien de si malheureux qu'un pécheur qui est heureux en ce monde. Vous vous figurez que vous serez content et en repos, quand vous aurez gagné cette fille, acheté cet emploi ou bien acquis cet héritage : *Deriserunt.* Ils savent que la concupiscence, l'ambition et l'avarice ne disent jamais c'est assez, et qu'elles vont toujours à l'infini. Croyez-moi, quittez une servitude si cruelle, si infâme et si indigne de vous : *Jerusalem, Jerusalem, convertere ad Dominum Deum tuum.* Dieu seul est votre légitime Seigneur, lui seul est votre roi naturel, lui seul vous a créé, conservé et racheté ; lui seul vous doit donc posséder ; c'est lui seul que vous devez adorer, aimer et servir de tout votre cœur, puisqu'il n'y a que lui qui vous puisse dignement récompenser d'une gloire infinie dans la béatitude céleste. *Amen.*

SERMON XXXIV.

LE PÉCHÉ APPAUVRIT, DÉFIGURE ET TOURMENTE L'AME.

Qui faciunt peccatum..., hostes sunt animæ suæ. (Tob, 12. 10.)

Pour engendrer en nos cœurs une sainte haine du péché et la repentance, au moins imparfaite et intéressée de l'avoir commis, ces jours passés nous avons considéré comme il nous indispose tant auprès de Dieu que de ses créatures; aujourd'hui, il nous faut voir les dommages qu'il nous cause à nous-mêmes. Il y en a trois principaux, qui feront les trois points de ce discours. Premièrement, il appauvrit notre âme et la dépouille de toutes ses richesses; en second lieu, il la souille et ternit toute sa beauté; en troisième lieu, il la tourmente et lui ôte son repos. Quand le superbe Holoferne voulut détruire le peuple de Dieu en Béthulie, la chaste et vaillante Judith arrêta ce coup funeste par la généreuse entreprise qui a gravé sa mémoire au temple de l'éternité. Vous êtes figurée par cette généreuse dame, ô sainte Vierge! Les dommages que le péché mortel nous fait sont incomparablement plus grands que ceux qu'Holoferne voulait faire à la ville de Béthulie. Opposez-vous, s'il vous plaît, à ce cruel ennemi de vos pauvres serviteurs, afin que nous vous puissions dire comme on disait à Judith: *Tu lætitia Israel, tu honorificentia populi nostri;* ou comme votre ange vous disait: *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. A. *Nihil timendum, in hac vita quam peccatum. Quod spoliat, maculat et cruciat animam.*

Primum punctum. 1. *Spoliat bonis acquisitis, quod probatur.* B. 1° *Scriptura.* — C. 2° *Patribus.* —

D. 3° *Comparatione.* — E. 4° *Ratione.* — F. 2. *Impedit acquirenda.*

Secundum punctum. G. *Peccatum maculat animam.* — H. 1° *Scriptura.* — I. 2° *Patribus.* — K. 3° *Experientia.* — L. 4° *Ratione.* 1. — M. 5° *Comparationibus.* 1. — N. 2.

Tertium punctum. O. *Cruciat animam.* — P. 1° *Scriptura.* — Q. 2° *Patribus.* — R. 3° *Rationibus.*

Conclusio. S. *Recapitulatio :* — 1. *Per comparationem.* — T. 2. *Per lamentationes Jeremiæ.*

EXORDIUM.

A. — (*Nihil timendum, in hac vita, etc.*) Une très grande et très sainte dame, nommée Olympias, diaconesse de l'Eglise de Constantinople, qui, après avoir vécu en virginité avec son mari Nébridius, employait son temps, ses soins, ses biens et sa personne en œuvres de piété et de miséricorde, étant cruellement persécutée pour la cause de la vérité et de la justice, écrivit à son très honoré prélat et père spirituel, S. Jean Chrysostôme, le priant de demander à Dieu pour elle la grâce d'endurer chrétiennement et patiemment ses disgrâces. Le S. docteur faisant réponse lui dit : Madame, vous avez tort de dire que vous me racontez vos disgrâces, vous n'en avez point et vous n'en pouvez point avoir, si vous le voulez ; car, quelle disgrâce vous peut-on faire ? On confisquera vos biens, c'est-à-dire qu'on vous déchargera d'un pesant fardeau, du soin de les conserver et de l'obligation de les bien distribuer, et, au reste, on ne saurait vous ravir le vrai trésor qui est la grâce de Dieu. On vous bannira de la ville et du pays, c'est-à-dire qu'on vous fera voir diverses provinces ; vous aurez pour la cause de Dieu ce que plusieurs cherchent avec grands frais par pure curiosité ; mais on ne vous enverra en aucun lieu où vous ne puissiez trouver Dieu. On vous fera mourir, c'est-à-dire qu'on vous obligera de payer un peu plus tôt une dette qu'il faut nécessairement payer tôt ou tard ; et en vous donnant la mort on vous fera entrer dans la vraie

vie, dans vie bienheureuse et immortelle. Souvenez-vous, s'il vous plaît, d'une parole que je vous ai dite et redite sans cesse : Rien n'est à craindre que le péché, ἓν μόνον φοβερὸν, ἁμαρτία. (1)

Ce saint prélat avait raison. Le péché est plus à redouter que la pauvreté, que le bannissement et que la mort ; il est à craindre comme le plus grand de tous les malheurs, comme la cause, la source et l'origine des plus grands maux qui nous peuvent arriver ; car, outre qu'il nous met dans la disgrâce de Dieu, en l'inimitié des saints, en la ressemblance des bêtes et en l'esclavage des démons, comme nous avons vu ces jours passés, je vous veux faire voir en ce discours qu'il apporte encore à notre âme trois grands dommages ; il la dépouille, il la souille et il la tourmente.

PRIMUM PUNCTUM.

B. — (1° *Spoliat bonis acquisitis scriptura.*) L'apôtre S. Paul écrivant à son disciple Timothée, et lui enseignant ce qu'il faut recommander à chacun pour vivre chrétiennement en sa vocation, lui dit : Commandez aux riches de ce monde de n'être pas superbes. S. Chrysostôme remarque fort judicieusement que l'apôtre ne dit pas simplement : Commandez aux riches, mais aux riches de ce monde (2), parce qu'il y a deux sortes de riches, les riches de ce monde et les riches du monde de Jésus-Christ. Il y a deux sortes de richesses, les temporelles et les spirituelles. Les richesses temporelles sont l'or, l'argent, les rentes et les héritages, que le divin Sauveur appelle très bien des richesses trompeuses, parce qu'elles ne donnent pas ce qu'elles promettent, qu'elles remplissent les coffres et non pas les cœurs, qu'elles ne rendent pas meilleur l'homme qui les possède, mais souvent plus mauvais ; qu'elles n'assouvissent pas la convoitise, mais l'allument et l'augmentent ; qu'elles ne lui donnent pas le repos d'esprit mais le lui ôtent.

(1) Una tantum res est pertimescenda, peccatum, hoc verbum continuo vobis occinere non destiti. (Chrysost. ad Olympiadem.)

(2) Præcipe divitibus hujus seculi non sublime sapere. (1. Tim. 6. 17.)

Les vraies richesses sont les richesses spirituelles ou les célestes, les trésors de la grâce, les dons du Saint-Esprit, les vertus infuses, les amas de mérites que l'âme chrétienne a acquis par la fréquentation des sacrements et par la pratique des bonnes œuvres. *Gloria et divitiæ in domo ejus,* dit le prophète (Psal. 111.) parlant du juste. Et S. Paul aux Corinthiens : (2. Cor. 4.) Nous avons un trésor dans des vases de terre. Le péché mortel enlève à l'âme toutes ses richesses et lui ravit tous ses trésors ; il la dépouille de tous ses biens et la réduit à une extrême pauvreté. Si l'homme de bien renonce à sa vertu, et est si malheureux que de commettre quelque crime, on mettra en oubli toutes ses bonnes œuvres, dit le Créateur dans Ezéchiel (1). Et le Sauveur dans l'Apocalypse à l'évêque de Laodicée : Vous êtes bien loin de votre compte, vous pensez être bien riche et n'avoir besoin de personne, et vous ne voyez pas que vous êtes pauvre, aveugle, tout nu, misérable et digne de compassion. (2)

C.—(2° *Patribus.*) Par le consentement à un péché mortel, l'homme fait naufrage d'un trésor immense et infini de grâce, dit S. Laurent Justinien. (3)

D. — (3° *Comparatione.*) Sénèque écrivant à un de ses amis dit que, de son temps, la ville de Lyon était si belle et si riche, que plusieurs maisons ressemblaient à des palais; que chacune eût été capable d'embellir et rendre célèbre quelque ville que ce fût ; que néanmoins le feu s'y étant mis une nuit, il y fit un si grand ravage que le lendemain on avait de la peine à reconnaître où la ville avait été, de sorte qu'il n'y eût que l'espace d'une nuit entre une grande ville et un grand champ couvert de cendre : bref, dit-il, l'incendie a été si grand et si court, que je suis plus longtemps à vous le raconter que la ville n'a été à brûler. (4)

(1) Si averterit se justus a justitia sua et fecerit iniquitatem, omnes justitiæ ejus quas fecerat non recordabuntur. (Ezech. 18. 24.)

(2) Dicis, quod dives sum et locupletatus, et nullius egeo, et nescis quia tu es pauper et meus et nudus et miserabilis. (Apoc. 3. 17.)

(3) Unius peccati consensu immensas animæ amittit homo divitias. (Laur. Justinian.)

(4) Multas civitates incendium vexavit, nullam abstulit, etc. ; tot pul-

Cependant ce ravage n'est point comparable à celui que le péché mortel fait dans une âme ; car quelle comparaison entre quelques marchandises d'or et de soie, quelques édifices de marbre et de bois, et les trésors inestimables de la grâce qui coûtent le précieux sang du Fils de Dieu ! Quand une âme en aurait autant que tous les saints en possèdent, autant que Jésus-Christ en peut mériter, si le feu de l'amour sensuel se prend en son cœur, et s'il consent à quelque péché mortel, tout est perdu et anéanti. Entre une âme parfaitement riche et opulente, et une âme extrêmement pauvre, il se peut faire qu'il n'y ait que l'entre-deux d'une nuit, d'une heure, d'un moment, c'est-à-dire le consentement à un péché ; et la raison en est si claire, qu'il n'est pas besoin de perdre le temps à la bien établir.

E. — (4° *Ratione.*) Un homme ne peut pas être ami de Dieu et son ennemi tout ensemble, digne de la vie bienheureuse et de la mort éternelle en même temps. Le moindre dégré de grâce sanctifiante nous met dans l'amitié de Dieu, nous rend digne de la vie bienheureuse. Le moindre péché mortel nous rend ennemis de Dieu, digne de la mort éternelle : donc la grâce sanctifiante et le péché mortel sont diamétralement opposés et tout à fait incompatibles. Et, ce qui est déplorable en ce sujet, c'est que, comme dit Sénèque, les biens ne se recouvrent pas aussi aisément qu'ils se perdent : les dommages se font en moins de rien, et les réparations ne se font que petit à petit ; une ville peut être ruinée en une nuit par un incendie, et elle n'est rebâtie qu'en plusieurs années et avec beaucoup de travail. (1) Une âme chrétienne acquiert des mérites et des habitudes de vertu par les bonnes œuvres de plusieurs années, par des jeûnes,

cherrima opera, quæ singula illustrare urbes singulas possent, una nox stravit, et in tanta pace, quantum ne bello quidem timeri potest, accidit..... Lugdunum quod ostendebatur in Gallia quæritur. Una nox fuit inter urbem maximam et nullam. Denique diutius illam tibi periisse, quam periit, narro. (Senec. epist. 91.)

(1) Quidquid longa series, multis laboribus, multa Deum indulgentia struxit, id unus dies spargit ac dissipat... Esset aliquod imbecillitatis nostræ solatium, rerumque nostrarum, si tam tarde perirent cuncta, quam fiunt ; nunc incrementa lente exeunt, festinant in damnum. (Senec. ep. 91.)

des aumônes, des oraisons, des pénitences, des mortifications et des réceptions de sacrements ; si elle consent à un péché mortel, elle fait naufrage en un moment de ce qu'elle avait acquis petit à petit, par tant de travaux et de bonnes œuvres ; et puis nous ne concevrons pas des pensées d'horreur et d'abomination contre ce maudit péché !

On apporta un jour à Darius, roi de Perse, une triste nouvelle, qui portait que les Athéniens lui avaient surpris et brûlé la ville de Sardes, capitale de la Lydie. Il s'emporta si fort, et en conçut une telle haine contre eux que, prenant son arc à la main et décochant une flèche contre le ciel, il dit : O Dieu ! donnez-moi que je me puisse venger des Athéniens ! et puis il commanda que chaque jour, quand il se mettrait à table, un gentilhomme lui vînt dire tout haut par trois fois : Sire, souvenez-vous des Athéniens. O ! si nous pouvions comprendre l'horrible dégât que le péché fait en notre âme, la plus fervente prière que nous adresserions à Dieu ce serait pour lui demander la grâce de nous venger de cet incendiaire, de cet ennemi de Dieu et des hommes.

F. — (2. *Impedit acquirenda.*) Il y a bien plus. Le péché ne nous dépouille pas seulement de nos mérites passés, il nous empêche d'en acquérir de nouveaux. Tant que ce détestable est dans une âme, elle ne se peut enrichir, elle ne saurait acquérir une obole. Il est vrai que les prières, les aumônes et autres bonnes œuvres qu'on fait en péché mortel peuvent servir à quelque chose ; ainsi elles peuvent quelquefois arrêter la vengeance du ciel, obtenir délai et loisir de faire pénitence et attirer la miséricorde de Dieu pour nous convertir ; pour cette raison, ne les interrompez pas, faites-en encore davantage, en quelque état que vous soyez. Mais après tout, il faut le dire, elles ne servent de rien pour augmenter la gloire essentielle, et mériter les récompenses et félicités éternelles.

Au premier livre des Rois, (1. Reg. 4. 11.) il est dit que l'arche d'alliance ayant été prise par les infidèles, et portée au camp des Philistins, une femme israélite qui était grosse, apprenant cette fâcheuse nouvelle, en fut saisie d'une tris-

tesse si excessive que, surprise par les douleurs de l'enfantement, elle accoucha avant le terme du fils qu'elle portait dans son sein. Les assistants lui dirent : Courage, réjouissez-vous, vous êtes délivrée, et c'est un fils que Dieu vous a donné. Elle ne se consola point pourtant; elle fut si désolée de la prise de l'arche, qu'elle nomma cet enfant *ichabod, inglorius,* c'est-à-dire sans gloire, privé de gloire ; comme si elle eût voulu dire : le peuple d'Israël ne peut avoir de gloire ni de joie, puisque l'arche d'alliance est enlevée : *Translata est gloria de Israel, quia capta est arca Dei.*

La grâce sanctifiante est vraiment une arche d'alliance, c'est par elle que nous sommes en paix et en amitié avec Dieu. Quand vous êtes privé de cette grâce, vous pouvez dire avec sentiment : *Translata est gloria de Israel.* Tout votre bonheur, toute votre gloire, tout votre trésor vous est enlevé. Si en cet état vous enfantez des actions généreuses et héroïques, les hommes vous en louent et vous disent : *Filium peperisti ;* mais vous n'avez pas sujet de vous en réjouir, vous devez appeler ces belles actions *ichabod*, sans gloire, parce qu'elles ne vous produiront jamais un seul degré de gloire dans le ciel.

SECUNDUM PUNCTUM.

G. — (*Peccatum maculat animam.*) L'âme chrétienne ainsi dépouillée par le péché mortel ne peut manquer d'être difforme et désagréable, comme l'est un arbre sans feuilles, un rosier sans fleurs, une tête sans cheveux, et un astre sans rayons. (1) Car la grâce sanctifiante n'est pas seulement le trésor de l'âme, elle en est la beauté, le lustre et la perfection ; l'âme qui est embellie de cet ornement a tant d'agrément et de charmes, qu'elle ravit les yeux du Créateur qui lui dit dans les cantiques : O que vous êtes belle, ma bien-aimée ! ô que vous êtes belle ! L'éclat des diamants et autres pierreries, l'émail des prairies et des parterres, la splendeur des étoiles, les rayons du soleil,

(1) Turpe pecus mutilum, turpis sine frondibus arbor, et sine flore frutex, et sine crine caput.

aucune autre beauté quelque excellente qu'elle soit, ne doit être comparée à la beauté de l'âme pure. Mais si tôt que le péché mortel touche l'âme, il la souille, il la défigure, il la rend difforme et contrefaite.

H. — (1° *Scriptura.*) Cette vérité était déjà connue dans la loi de nature; car un des amis de Job, parlant de celui qui offense Dieu, disait à ce saint homme: *Devoret pulchritudinem ejus primogenita mors*, (Job. 18. 13.) Comme il y a deux vies en ce monde, la vie de l'âme et la vie du corps, ainsi l'écriture reconnaît deux sortes de morts, la spirituelle et la corporelle; la spirituelle, c'est le péché; la corporelle c'est le trépas. L'aînée de ces deux morts, c'est la spirituelle; car l'âme d'Adam mourut par le péché, avant que le corps fût condamné au trépas. Cette première mort, c'est-à-dire le péché, extermine entièrement la beauté de l'âme. Le prophète Jérémie admirant la beauté de ceux qui sont en état de grâce, qu'il appelle *Nazaréens*, c'est-à-dire consacrés à Dieu, dit qu'ils sont plus blancs que la neige et plus purs que le lait, plus vermeils que l'ivoire ancien et plus brillants que les saphirs; mais considérant ceux qui ont perdu ce beau lustre par un péché mortel, il dit que leur visage est plus noir que les charbons, et qu'ils sont si défigurés qu'on aurait peine à les reconnaître. (1)

Le prophète Joël enchérit là-dessus, pour montrer que le péché ne ternit pas seulement la beauté de l'âme, mais qu'il la souille et la rend puante: car il le compare au fumier et à l'ordure. (2) Malachie se sert de la même comparaison pour exprimer l'horreur que Dieu a des crimes et des déréglements qui se commettent les jours de fêtes. (3)

I. — (2° *Patribus.*) S. Augustin nous voulant détourner des péchés véniels volontaires que nous commettons si aisément, dit que ce sont comme des enflures, de

(1) Candidiores Nazarei ejus nive, nitidiores lacte, rubicundiores ebore antiquo, saphiro pulchriores. Denigrata est facies eorum super carbones, et non sunt cogniti. (Thren. 4. 7. 8.)

(2) Computruerunt jumenta in stercore suo. (Joel. 1. 17.)

(3) Dispergam super vultum vestrum stercus solemnitatum (Malach. 2. 3.)

grosses verrues et des gales horribles sur un beau visage, et qu'ils privent l'âme des embrassements et des caresses agréables de son divin Epoux ; à plus forte raison les péchés mortels, dont un seul est plus odieux, plus détestable et plus digne de peine que ne le sont dix mille péchés véniels. (1) Comment le péché ne serait-il pas une grande souillure aux yeux des anges qui sont si purs, et en la présence de Dieu qui est la pureté même, puisque c'est une souillure honteuse en la présence des hommes, même les plus imparfaits et les plus vicieux ? Voulez-vous que je vous le montre ?

K. — (3° *Experientia.*) Un serviteur et une servante se trouvent en la maison d'un grand : on envoie aux champs le serviteur en mauvais temps ; il retourne tout crotté, sali et couvert de boue ; est-il déshonoré pour cela ? laisse-t-il après cela de se trouver en bonne compagnie, et d'y parler hardiment ? On commande à la servante de nettoyer l'écurie : elle a les mains, les pieds et les vêtements gâtés de fumier ; laisse-t-elle de se montrer dans la rue en cet état et de marcher la tête levée ? lui reproche-t-on jamais ces souillures ? Mais supposé que ce serviteur soit surpris en larcin, et qu'on le sache ; que cette servante tombe en une déshonnêteté, et que cela soit éventé, oseront-t-ils après lever les yeux ? oseront-ils marcher tête levée ? ne seront-ils pas honteux et humiliés, méprisés et infâmes toute leur vie ? Si on leur dit en compagnie : Vous étiez l'autre jour bien crottés, ils ne rougissent point ; mais si on leur dit au bout de vingt ans : On vous surprit en larcin ou en une action déshonnête, ils rougissent et meurent de honte ; donc même en ce monde, même selon le jugement des hommes vicieux, le vice est une grande tache.

L. — (4° *Ratione.* 1.) On dit en philosophie, et l'expérience le montre, que plus une perfection est grande, plus la privation en est difforme ; plus une créature est

(1) Quibus peccatis licet occidi animam non credamus, ita tamen eam velut quibusdam pustulis, et quasi horrenda scabie replentia deformem faciunt, ut eam ad amplexus Sponsi cœlestis, aut vix, aut cum grandi confusione venire permittant. (S. Aug. serm. 104.)

excellente, plus la corruption en est horrible : *Optimi corruptio pessima.* Une pomme pourrie est plus puante que du bois pourri, la carcasse d'une bête est plus puante qu'une pomme pourrie, le corps d'un homme mort plus que le cadavre d'une bête : la grâce de Dieu étant une qualité si excellente, et l'âme raisonnable une créature si noble et si belle, la privation de l'une et la corruption de l'autre ne peuvent être que très laides, très difformes et très horribles.

M. — (5° *Comparationibus.*) 1. Je ne sais si vous savez ce qui se passa, il y a quelque temps, en Hollande. Amsterdam est comme le marché et le lieu de trafic de tout le monde. Un marchand nègre qui trafiquait fit l'amour à une Hollandaise, la prit en mariage et eut d'elle un enfant qui était noir comme son père. Le Maure demeurait fort peu au logis parce qu'il sortait sans cesse pour ses affaires. Quand il retournait de temps en temps à la maison, l'enfant, qui n'avait coutume de voir que des visages blancs, s'effrayait, se cachait et disait à sa mère : Maman, maman, la bête est venue. N'avait-il pas bonne grâce ? ne devait-il pas prêter à rire à ceux qui le voyaient et l'entendaient ? Il avait horreur de ce Maure, et il ne savait pas que c'était son père et qu'il lui ressemblait comme deux gouttes d'eau ! Vous faites comme lui ; quand vous parlez du diable, ce n'est qu'avec exécration ; vous l'appelez le démon, l'esprit malin, le détestable ; et le Fils de Dieu vous dit qu'il est votre père : *Vos ex patre diabolo estis.* (Joan. 8. 44.) Vous vous ressemblez comme deux gouttes d'eau ; vous êtes noir, hideux, monstrueux et abominable comme lui, et encore plus ; car qu'est-ce qui noircit le diable ? c'est le péché, un seul péché de pensée ; auparavant il était parfaitement beau, une seule pensée en a fait d'un ange un démon. Vous avez plus de cinquante péchés ; vous êtes donc aussi noir que cinquante diables, ou cinquante fois plus noir qu'un démon.

N. — 2. Si vous faisiez réflexion sur ces vérités, et si vous pouviez voir la beauté d'une âme qui est en état de

grâce, et la laideur de celle qui est en mauvais état, vous feriez comme l'hermine. Elle est si amoureuse de sa blancheur, si curieuse d'en conserver l'éclat et la pureté, qu'elle aime mieux mourir que de la souiller tant soit peu ; si bien que les chasseurs assiégent son gîte d'un côté et de l'autre : ils font un retranchement d'ordures ou de boue ; et elle s'expose plutôt aux pointes de leurs piques et hallebardes, que d'entrer en ce bourbier pour s'échapper et pour sauver sa vie. Elle a pour devise : *Malo mori quam fœdari.* Aussi sa dépouille fait-elle l'ornement des cours souveraines et même des têtes couronnées. Heureux celui qui a le bonheur de l'imiter ! *Beatus vir qui inventus est sine macula !* heureux celui qui a pour régle de sa vie cette belle maxime des âmes prédestinées : Plutôt mourir que se salir, plutôt la mort que le péché ! Si l'hermine se balançait dans la boue, il est vrai qu'elle se souillerait, mais elle échapperait au fer que les chasseurs lui présentent ; au lieu que si vous vous jetez dans le bourbier du péché, non seulement vous salissez votre âme, mais vous vous exposez aux remords de conscience qui vous piquent et vous tourmentent continuellement.

TERTIUM PUNCTUM.

O. — (*Cruciat animam.*) Le prophète compare cette peine à celle d'une femme qui est en travail d'enfant : *Ecce parturit injusticiam, concepit dolorem et peperit iniquitatem.* Vous avez beau faire le fanfaron, ou contrefaire le joyeux et le gaillard, c'est bonne mine et mauvais jeu ; vous savez qu'au-dedans et au fond du cœur vous ne goûtez qu'à demi la douceur de la volupté ; elle est détrempée dans l'amertume des remords de la conscience, de la crainte de la mort et de l'appréhension des jugements de Dieu. Les poëtes mêmes ont reconnu cette vérité :

Pœna autem vehemens, ac multo sævior illis,
Quas et Cæditius gravis invenit, et Rhadamanthus,
Nocte, dieque suum gestare in pectore testem. (Juven. Sat. 13.)

Et le jurisconsulte : *Ex quo quis sceleratissimum con-*

silvum cepit, exinde quodam modo sua mente punitus est : (I. divi Marci, cod. ad legem Juliam majestatis.) Depuis que vous avez fait une méchante action ou conçu un mauvais dessein, vous avez toujours là-dedans une adverse partie qui plaide contre vous, un témoin que vous ne pouvez démentir, un juge irréprochable, un bourreau que vous ne pouvez éviter, une conscience qui vous accuse, qui dépose contre vous, qui vous condamne et qui vous met à la torture.

P. — (1° *Scriptura.*) C'est la menace que Dieu faisait par Isaïe : Je livrerai Babylone à la puissance du hérisson. (1) L'âme pécheresse est une vraie Babylone, une fille de confusion; tout est en désordre et en confusion en sa conscience, en sa vie, en ses actions et en sa famille ; Dieu la livre à la tyrannie du hérisson, aux épines et aux aiguillons de la conscience, qui la piquent continuellement.

Q. — (2° *Patribus.*) *Jussisti, Domine, et sic est, ut pœna sibi sit omnis inordinatus affectus*, dit S. Augustin : Mon Dieu vous l'avez ainsi ordonné que toute affection déréglée soit le supplice et la punition de l'âme qui vous abandonne.

R. — (3° *Rationibus.*) Il dit : *Jussisti*, parce que cet enfer de la conscience est un effet de la justice de Dieu, qui condamne l'âme pécheresse à cette peine inévitable, et c'est très justement ; car, comme dit le jurisconsulte, (Capitalium §. famosis, ff. de pœnis.) il est plus que très raisonnable que les grands crimes soient punis au lieu même où ils ont été commis : or, c'est dans le cœur premièrement et principalement que tous les péchés se commettent; les mauvaises pensées, les homicides, les adultères, les fornications, les larcins et les blasphèmes viennent du cœur, dit Jésus-Christ dans l'Evangile. (S. Matth. 15. 19.) C'est donc dans l'âme et au cœur qu'ils doivent être premièrement et principalement punis : *Pœna sibi sit inordinatus affectus.*

Voilà une autre raison de cette vérité : tout ce qui est

(1) Ponam Babylonem in possessionem ericii. (Isa. 14. 23.)

désordonné est dans un état violent ; et tout ce qui est violent nous fait peine, si nous avons tant soit peu de raison ou même de sentiment; il n'est rien de si calme, si joyeux, si content et heureux qu'une âme qui est bien avec Dieu, qui a ses affections bien réglées, ses passions bien ordonnées ; elle est comme dans un paradis terrestre, dans un jardin de délices et en festin continuel : *Secura mens quasi juge convivium.* (Prov. 15. 15.) Il n'est rien de si mécontent, de si malheureux et de si embarrassé de sa personne qu'un homme qui n'est pas bien avec Dieu : il a beau rire et se divertir, railler et bouffonner, c'est un rire sardonique, c'est une joie qui n'est qu'apparente ; son âme n'est pas en son assiette naturelle, elle est dans un état violent, elle ne saurait être à son aise. Tant qu'un bras est disloqué, non-seulement vous n'en sauriez rien faire, mais il vous cause une douleur continuelle, parce qu'il n'est pas à sa place.

L'état naturel de l'homme, c'est que la partie inférieure de l'âme soit sujette à la supérieure, la chair à l'esprit, l'esprit à la raison, et la raison à Dieu. Quand une affection déréglée vient à rompre cet ordre, quand les passions se débordent, quand la chair et la sensualité se débauchent en s'écartant de l'obéissance qu'elles doivent à l'esprit, l'âme est toute déréglée, démontée et disloquée ; elle est en état violent, et elle ne peut manquer d'être en un supplice affreux : *Posuisti me contrarium tibi, et factus sum mihimetipsi gravis. Quis restitit Deo, et pacem habuit?* (Job. 7. 20. c. 9. 4.) Et ainsi voyez que de pauvreté, que de difformité et que de malheur le péché vous apporte ! *Væ genti peccatrici, populo gravi iniquitate !* (Isai. 1. 4.)

S. — (*Conclusio. — Recapitulatio : 1. per comparat.*) Il me semble voir un villageois riche en bien temporels, mais pauvre d'esprit et de sens commun : un de ses voisins le mène au cabaret et paie pour lui par amitié et libéralité en apparence, mais, en effet, pour le tromper et le faire consentir à ce qu'il désire. Quand il est en bonne humeur, ayant deux ou trois verres de vin en tête de plus que

de coutume, ce matois le prie de le cautionner dans un contrat qu'il fait, prenant quelque argent à rente ; le bon homme n'ose refuser à celui qui l'oblige actuellement. On fait venir le notaire, et parce qu'il n'y a rien à faire qu'à dire oui et à signer, il lui semble que ce n'est rien; et cependant, pour un pot de vin il s'engage à une grosse dette, il hypothèque tous ses biens présents et à venir, et s'oblige par corps pour le paiement de toute la somme. Mais, les intérêts grossissant petit à petit, il est bien étonné quand on emporte ses meubles et qu'on fait un décret sur ses biens, et qu'au bout de quelque temps, pensant aller à son verger ou à sa vigne pour y cueillir des fruits selon sa coutume, il s'en voit interdit, parce que ses héritages sont vendus pour l'acquit de la dette; et même, après tout, on lui met la main sur le collet et on le jette dans une prison où il se repent à loisir de la faute qu'il a faite à la hâte.

Vous faites comme cet idiot, et néanmoins vous voulez être estimé si sage ! Il vous semble que ce n'est rien que de commettre un péché mortel, parce que c'est une action passagère, et que vous ne ressentez pas présentement les inconvénients qui en procèdent, et que vous n'en voyez pas les suites, les effets ni les conséquences. Savez-vous quelle perte vous faites, ce que vous aliénez, à quoi vous renoncez? A tout ce qui est de plus grand, de plus précieux, de plus excellent au ciel et sur la terre. Il vous semble que ce n'est rien, parce qu'on ne fait que lever la main quand on se parjure, parce qu'on ne fait qu'écrire deux ou trois mots quand on signe un faux contrat. Savez-vous ce que c'est ? C'est autant que si vous disiez : Je ne veux plus être enfant de Dieu et frère de Jésus-Christ, ni le sanctuaire du Saint-Esprit ; je ne veux plus être le favori de la sainte Vierge, l'ami des anges, le concitoyen des saints, l'héritier du paradis, le membre vivant de l'Eglise ; j'aime mieux être dans la disgrâce de Dieu, le déserteur de son parti, l'objet de sa colère et l'ennemi de Jésus-Christ ; j'aime mieux être malvoulu de la sainte Vierge et des saints, un membre de l'antechrist et la retraite des démons ; je fais cession de tous

mes biens spirituels, et de tous mes mérites acquis jusqu'à présent ; je me rends esclave du diable et partisan des ennemis de Dieu ; je me livre à leur puissance et je m'oblige, corps et âme, à être brûlé tout vif durant toute l'éternité ; j'abandonne ma part du paradis pour le plaisir ou le profit que je recherche ; j'aime mieux jouir de cette volupté, plaire à ce méchant homme ou posséder ce peu d'argent, que d'acquérir tous les biens que Dieu peut me faire.

T. — (2. *Per Lament. Jeremiæ.*) Il faut donc que je continue mes plaintes et mes lamentations, et que je dise avec Jérémie, non sur la ruine de Jérusalem, mais sur la chute d'une âme chrétienne qui est en péché mortel : *Manum suam misit hostis ad omnia desiderabilia ejus ; egressus est à filia Sion omnis decors illius ; defecit gaudium cordis nostri : vœ nobis quia peccavimus, propterea mœstum factum est cor nostrum !* Voilà un abrégé des trois points de mon discours : *Manum suam misit hostis ad omnia desiderabilia ejus, etc.* Vos ennemis ont ravagé tout ce que vous aviez de plus précieux. Il y a dix ans, quinze ans, vingt ans que vous fréquentiez les sacrements, que vous pratiquiez la vertu, que vous entendiez la messe quasi tous les jours, que vous communiiez tous les mois, que vous faisiez l'aumône et les autres œuvres de piété ou de charité ; quel trésor de grâces ! quel amas de bonnes œuvres et quel comble de mérites ! un méchant homme, un suppôt du démon vous fait consentir au péché; vous faites naufrage de tous ces biens : quel horrible dégât ! Ne vaudrait-il pas mieux avoir rencontré un lion que cet abominable qui vous a causé ce ravage ? Quelles richesses plus précieuses que les vertus théologales, que les dons du Saint-Esprit, que les vertus cardinales ! quoi de plus grand que la qualité d'enfant de Dieu et que le droit à la couronne du ciel ! La foi est morte en votre âme, l'espérance toute fanée, la charité éteinte, les dons du Saint-Esprit enlevés et les vertus cardinales éclipsées ; ou s'il vous est demeuré quelques restes, ce ne sont plus des vertus surnaturelles et divines, mais des vertus toutes morales et toutes humaines.

Egressus est a filia Sion, omnis decor ejus. Cette âme qui était si belle, qu'il semblait que le seigneur n'avait d'yeux que pour la regarder : *Firmabo super te oculos meos ;* de bouche que pour la louer : *Quam pulchra es, amica mea, formosa mea, speciosa mea, facies tua decora!* de cœur que pour l'aimer : *Apponis erga eum cor tuum.* Cette âme, dis-je, est devenue toute défigurée, contrefaite et odieuse, abominable, horrible et exécrable : *Egressus est a filia Sion, omnis decor ejus.* Il dit *omnis decor,* toute la beauté, pour comprendre celle de l'âme et du corps. Quand vous étiez en bon état, votre âme avait si bonne grâce, elle avait tant de beautés et de perfections, qu'elles se répandaient et se communiquaient à votre corps : *Oculi tui columbarum ;* vous aviez des yeux de colombe, simples, modestes, pleins de douceur et de miséricorde ; vous ne regardiez les vertus du prochain que pour les honorer, ses vices que pour en avoir pitié : vous avez des yeux de vautour, qui n'ont des regards que pour nuire à votre prochain ou que pour souiller votre cœur. Vous ne regardez les perfections d'autrui que pour les envier, ses imperfections que pour les dédaigner, ses beautés que pour les convoiter, et ses difformités que pour vous en moquer. Une sainte pudeur ornait votre front et vos joues, et maintenant vous êtes effrontée comme une fille perdue : On vous disait : *Genæ tuæ sicut fragmen mali punici*, et maintenant on vous dit : *Frons meretricis facta est tibi, noluisti erubescere.* Vos lèvres étaient comme un ruban d'écarlate : *Labia tua, vitta coccinea ;* elle ne s'ouvrait que par amour envers Dieu ou par charité envers le prochain, pour lier les mains à la justice de Dieu par vos ferventes prières, ou pour lier ensemble vos prochains d'un nœud de parfaite amitié ; et à présent elles ne s'ouvrent que pour blasphémer le saint nom de Dieu ou pour flétrir le renom et la réputation des hommes. Votre visage était autrefois un trône de modestie, de retenue et de gravité chrétienne : *Caput tuum sicut Carmelus ;* et il est maintenant même dans les églises plus volage qu'une

girouette; il ne se tourne pas seulement à tous les vents, mais au moindre bruit de quelqu'un qui passe. Vos mains étaient si pures et innocentes que vous les éleviez vers Dieu dans l'oraison avec grande confiance : *Levant manus puras*, et maintenant vous avez honte de les présenter à Dieu : *Quia sanguine plenæ sunt*; elles sont toutes souillées d'injustices, de rapines, de violence et d'actions infâmes. Votre cœur était toujours plein des consolations du Saint-Esprit, même dans les plus funestes accidents : *Secundum multitudinem dolorum meorum, consolationes tuæ lætificaverunt animam meam;* (Psal. 93. 19.) et à présent il est plein d'amertume, même au milieu des plus charmantes délices; et ainsi vous pouvez dire avec vérité : *Defecit gaudium cordis nostri.*

Vous n'avez point de solide joie, point de vrai contentement, vous n'avez pas un jour de parfait repos, vous ne mangez pas un morceau qui ne soit mêlé d'absynte; les furies de votre conscience vous bourellent nuit et jour, vos passions déréglées déchirent votre pauvre cœur comme l'aigle de Prométhée; le tort que vous avez fait à cette pauvre fille, à cet orphelin, à ce villageois, est comme le sang d'Abel qui crie vengeance contre vous, et qui prend vengeance de vous par les remords de votre conscience. Vous êtes toujours en crainte d'être surpris en cette action, en regret d'avoir été trompé par un méchant homme à qui vous aviez si longtemps résisté, en appréhension qu'il ne vous découvre et décrie, en déplaisir de ne vous pouvoir dépêtrer de lui. Dans vos prospérités, vous n'en goûtez la douceur qu'à demi, parce que vous savez qu'elles ne seront pas de durée, et que la justice de Dieu vous confisquera ces biens qui vous rendent insolent. En vos adversités, vous êtes impatient, chagrin, insupportable à vous et aux autres, parce que vous ne trouvez rien qui vous allége. Hors de vous, ce n'est que disgrâce; dans vous, il n'y a que malice : *Non est quo exeas, quia dura sunt; non est quo intres, quia mala sunt.* En compagnie vous n'êtes pas content, il a y toujours quelqu'un qui ne revient pas à votre hu-

meur, et contre lui vous avez envie, malveillance ou antipathie. En solitude, vous êtes triste, parce qu'on ne saurait être joyeux en mauvaise compagnie, et vous vous trouvez toujours avec vous-même que vous savez être un méchant homme : *Cuiquam cum malo bene esse non potest ; quisquis autem malus est, male secum est.*

Vous vous dégoûtez de la vie qui ne peut assouvir vos désirs, vous appréhendez la mort comme la fin de vos délices, vous redoutez le jugement comme l'arrêt de votre condamnation, vous considérez l'enfer comme un séjour éternel où vous allez à grands pas, vous regardez le paradis comme une riche possession à laquelle vous n'avez plus de droit ; si vous ne sentez pas toutes ces choses, c'est que vous êtes tout à fait endurci ; vous êtes en un état de stupidité et d'insensibilité spirituelle, qui est le faubourg de l'enfer et la veille de la damnation. Disons donc avec le même Jérémie, car nous en avons plus de sujet que lui : *Væ nobis, quia peccavimus!* Malheur à nous d'avoir commis le péché ! malheur à nous si nous le commettons jamais ! Mon Dieu, mon Dieu, ne le permettez pas, envoyez-nous plutôt la mort, envoyez-nous telle autre punition qu'il vous plaira, mais délivrez-nous du péché : si vous nous faites cette grâce, nous vous en remercierons, nous vous en louerons, nous vous en bénirons, et nous vous aimerons de tout notre cœur dans le ciel durant toute l'étendue des siècles. *Amen.*

SERMON XXXV.

QUE LE PÉCHÉ EST CAUSE DES AFFLICTIONS TEMPORELLES.

Multa flagella peccatoris.
Dieu envoie plusieurs fléaux au pécheur. (Ps. 31. 10.)

Les maux spirituels que le péché nous cause, et dont nous avons parlé ces jours passés, sont des motifs plus que suffisants pour nous porter à le détester et à nous repentir de l'avoir commis ; mais parce que les âmes mondaines, qui sont toutes sensuelles, ne sont touchées que de ce qui tombe sous les sens, il leur faut présenter les afflictions temporelles que la justice de Dieu a autrefois envoyées et qu'elle envoie de temps en temps en punition du péché ; et cela premièrement à des personnes particulières; en second lieu, à des villes, à des communautés et à des provinces entières, qui sont quelquefois affligées de guerre, de peste et de famine pour le péché d'un seul homme. La justice de Dieu enverrait ces trois fléaux au monde bien plus souvent qu'elle ne le fait si vous ne l'en empêchiez, ô sainte Vierge! Votre serviteur S. Dominique vit un jour votre Fils en grande colère contre les hommes et prêt à lancer ces trois fléaux sur leurs têtes criminelles; vous, vous arrêtiez sa vengeance, apaisant doucement son indignation par les charmes de vos prières et de vos intercessions maternelles. Continuez-les, s'il vous plaît, en faveur de ceux qui continuent de se prosterner à vos pieds et de vous honorer avec l'ange, en vous disant : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. A. *Justitia Dei est timenda.*
Primum punctum. B. *Deus punivit personas particulares pœnis temporalibus : in bonis, Ezechiam.* — C. *In honore, Oziam.* — D. *In vita, Onan.*

Secundum punctum. E. *Deus inflixit tria flagella ob unicum peccatum : 1. Famem ob Saulis.* — F. 2. *Pestem ob Davidis.* — G. 3. *Malum successum in bello ob Achan.* — H. *Hæc tria flagella multis provinciis, etiam nostro tempore.*

Tertium punctum. I. *Morale, non punimur his flagellis, quia servamur æternis* — K. *Quæ multo graviora sunt si comparentur: 1. pœnæ pœnis.* — L. 2. *Culpæ culpis.* — M. 3. *Personæ personis.* — N. 4. *Status statui.*

Conclusio. O. *Malum et amarum est peccare, ut ait Jeremias.*

EXORDIUM.

A. — (*Justitia Dei est timenda.*) Un des plus charitables effets de la miséricorde de Dieu sur les hommes est de les avertir tout de bon, comme elle fait ordinairement, des rigueurs de sa justice ; c'est pour cela principalement qu'il a coutume d'envoyer et de faire parler ses prophètes. Ceux qui ne sont envoyés qu'à des villes, qu'à des provinces ou qu'à des royaumes particuliers, commencent ainsi leurs menaces ; *Onus Ninive, onus Babylonis, onus Ægypti ;* mais parce que le prophète Jérémie recevait la commission d'annoncer généralement à toutes les nations et à tous les hommes du monde la punition de leurs péchés, on lui dit au commencement : Prophète, que voyez-vous ? — Je vois une verge veillante. La justice de Dieu est quelquefois une verge de bois, elle est d'autrefois une verge de fer, mais elle est toujours une verge veillante. En ce monde, elle est ordinairement une verge de bois, verge douce et paternelle dont il se sert amoureusement pour châtier ses enfants et les corriger de leurs fautes ; en l'autre monde, elle est une verge de fer, ou, comme Jérémie dit encore au même lieu, une chaudière bouillante qui brûle, qui tourmente et consume les âmes réprouvées dans toute l'étendue des siècles ; mais elle est toujours une verge veillante, elle a toujours les yeux ouverts pour regarder avec attention

tous les péchés qui se commettent ; elle ne s'endort jamais, elle est toujours éveillée pour punir infailliblement, ou bien en ce monde, ou bien en l'autre, toutes les offenses des hommes, sans acception de personne.

Au lieu de ces paroles : *Virgam vigilantem,* (Jerem. 7. 11.) une autre version porte) *Baculum amygdalinum.* Albert-le-Grand dit que si vous mettez sous votre chevet un bâton ou une branche d'amandier, c'est un charme naturel qui vous empêche de dormir ; je ne sais si cela est vrai, mais je sais bien que si l'âme chrétienne avait toujours auprès d'elle, ou, pour mieux dire, devant ses yeux, cette branche d'amandier, elle s'amenderait, elle ne reposerait pas si à son aise qu'elle le fait témérairement quand elle est en mauvais état ; si bien que, pour l'empêcher de s'endormir et de s'endurcir au péché, je dois lui présenter ce bâton d'amandier, cette verge veillante, et lui représenter les afflictions temporelles que la justice de Dieu a décrétées contre les hommes en punition de leurs crimes. On les peut réduire à deux chefs, ou à celles qu'il a envoyées à des personnes particulières, ou à celles qu'il a envoyées à des villes et à des communautés entières, et cela pour un seul péché, et pour un de ces péchés qui ne semblent point si énormes ; mais comme les personnes particulières ont été quelquefois punies en leurs biens, en leur honneur et en leur vie : choisissons de chacun un exemple entre mille.

PRIMUM PUNCTUM.

B. — (*Deus punivit, etc. : in bonis, Ezechiam.*) Premièrement, dans les biens temporels. Le roi Ezéchias, (4. Reg. 20. 12. Is. 39. 1.) qui est fort souvent loué en l'Ecriture pour n'avoir pas eu son semblable en piété, ayant une maladie mortelle, en fut guéri si miraculeusement, que Dieu lui envoya, à cet effet, un prophète exprès, et pour marque de sa convalescence, il dérégla le cours des astres et fit rétrograder le soleil. Il était en si grande réputation, qu'étant retourné en santé, Berodac, roi des Babyloniens, lui envoya des ambassadeurs et des présents pour le féliciter

de sa convalescence. Se voyant ainsi honoré il s'enfla et s'en fit croire, et par une vaine ostentation il fit parade de ses richesses, faisant voir à ces ambassadeurs l'or, l'argent, les parfums, les vaisseaux précieux, les riches meubles et autres pièces rares et exquises qu'il avait en sa cour et dans ses cabinets. Il est évident que ce péché n'était pas des plus énormes, ce n'était tout au plus qu'un peu de vanité ; mais Dieu demande une très grande perfection en ses serviteurs, et principalement en ceux qui lui sont beaucoup obligés. (ita Tertul. lib. 4. in Marcionem, S. Hieron. in hunc locum. S. Ambros, in Psal. 118.) Isaïe s'adresse à lui de la part de Dieu et lui dit : Qu'est-ce que ces gens sont venus faire en cette ville ? — Ce sont des ambassadeurs du roi de Babylone, qui me sont venus voir de la part de leur maître; je leur ai fait admirer mes trésors : il n'y a rien de rare ni de précieux en mon palais que je n'aie étalé en leur présence.—Voilà, répond le prophète, une belle réception pour un roi de Judée, pour un prince si obligé à Dieu ; au lieu de les conduire au temple, de leur parler de Dieu et de ses divines perfections; au lieu de les porter à quelque exercice de piété, vous vous êtes amusé à faire parade de votre gloire. Ecoutez l'arrêt du Seigneur : « Tous vos trésors seront pillés, tout l'or et l'argent que vos prédécesseurs ont amassés jusqu'à présent, et tout ce que vous avez en votre maison sera enlevé, tout sans y rien laisser; tout sera emporté à Babylone d'où ces ambassadeurs sont venus, et vos enfants aussi y seront emmenés captifs. » Et puis vous vous étonnez, que vous êtes tombé en pauvreté, que les procès ou que les banqueroutes, que les cautions ou les mauvaises affaires ont mis vos biens en Babylone, c'est-à-dire, en confusion ; que vous ne savez plus où vous en êtes, que le nombre de vos enfants et de vos charges est augmenté, que votre crédit, que votre chalandise et votre revenu sont de beaucoup diminués ; vous en êtes la cause ! Quand vous étiez à votre aise, vous étiez orgueilleux comme un paon, vous faisiez continuellement la roue, vous faisiez parade et ostentation de votre faste ; Dieu qui résiste aux superbes,

vous a dépouillé pour vous humilier, il vous a ôté les armes avec lesquelles vous lui faisiez la guerre.

C. — (*In honore, Oziam*). Secondement, dans leur honneur. Ozias (2. Paralip. 26.) commença à régner depuis l'âge de seize ans avec tant de bonheur et de succès, qu'il remporta plusieurs grandes victoires; il bâtit quantité de villes et de forts, renversa tous ses ennemis, leva une armée de plus de trois cent mille hommes qu'il fournit d'armes, d'argent et de vivres; et fut si heureux en guerre et en paix que sa renommée vola par tout le monde. Etant si grand et si puissant, son cœur s'éleva pour sa ruine, dit l'Ecriture; il usurpa un office qui ne lui convenait pas; il entra dans le sanctuaire et prit en main l'encensoir pour offrir à Dieu de l'encens. Le grand prêtre Azarias lui dit: Sire, retirez-vous, ce n'est pas là votre place ni votre office; il n'appartient qu'aux prêtres et aux lévites d'offrir le thymiame. Il méprise cet avertissement, il persiste en son attentat, et voilà qu'en même temps la vengeance du ciel tombe sur lui; il se sent tout couvert de lèpre, il est contraint de sortir chargé de honte et de confusion, il est chassé du temple, de son palais et de sa cour, il demeure ladre toute sa vie, et il est obligé de passer le reste de ses jours, sequestré des hommes, en une maison champêtre; si bien que, quand les voyageurs passaient par là, ils demandaient: Qui est-ce qui loge en cette maladrerie? Et on leur répondait: C'est le roi Ozias qui a offensé Dieu par présomption.

D. — (*In vita, Onan.*) Troisièmement. Quant à la vie, S. Paul nous apprend qu'autrefois, par le commandement de Dieu, celui qui transgressait quelque point de la loi de Moïse, ayant deux ou trois témoins qui déposaient contre lui, était condamné à mort; et parce qu'on pourrait dire que c'était par raison d'état et pour donner exemple, il faut répondre que, sous la loi de nature, Onan (Hebr. 10. 28.), petit fils de Jacob, commettant un déréglement avec sa femme contre la fin du mariage, qui est d'avoir des enfants, la main de Dieu le surprit dans le crime, et le châtia

sur-le-champ d'une mort temporelle, qui lui fut un passage funeste pour entrer dans la mort éternelle (1); mais ce qui m'épouvante davantage, c'est de voir, dans l'Ecriture, qu'en punition d'un seul péché commis par un particulier, Dieu a quelquefois envoyé des disgrâces temporelles à tout un peuple.

SECUNDUM PUNCTUM.

E. — (*Deus inflixit, etc.*) Je considère donc que de misères on voit en un temps d'extrême famine, de contagion ou de guerre civile! Durant la famine, on voit quelquefois une pauvre mère assiégée de trois ou quatre petits innocents qui lui demandent du pain, et elle ne leur peut donner que des larmes de compassion. On voit les pauvres gens manger avec avidité du pain de son, de gland, ou de graine de chanvre; aller par les champs chercher des herbes comme des bêtes pour en entretenir leur vie languissante. Dieu passe bien plus avant, il dit une chose que je n'oserais dire s'il ne l'avait dite lui-même; mais je ne dois pas craindre de parler après lui. Il menace son peuple, et ses menaces ne sont pas vaines, que s'il ne garde ses commandements, il enverra une famine si extrême, que la femme qui, auparavant, était si riche et si délicate qu'elle se faisait porter sur les épaules de ses serviteurs, sera contrainte par la faim, à faute d'autre viande, de manger son arrière-faix, la peau dont son enfant était enveloppé dans ses entrailles, et qu'elle le mangera en cachette de son mari de peur qu'il n'en ait sa part. (Deuteron. 28.) Cela ne devrait-il pas nous faire dresser les cheveux à la tête quand on nomme le péché qui mérite justement une telle punition?

Durant la peste, on est contraint d'abandonner ses plus proches parents et ses amis les plus intimes. On voit quelquefois un enfant collé à la mamelle de sa mère, morte de contagion, comme on le vit à Milan du temps du grand S. Charles. Ce pauvre petit suce la mamelle, mais il n'en tire rien; il rencontre la mort où il avait coutume de trou-

(1) Quod rem detestabilem faceret. (Genes. 38. 10.)

ver l'entretien de sa vie ; il appelle sa mère, et elle ne lui répondra jamais, puisqu'elle n'a plus de voix, ni de vie. Durant la guerre, le vice a toute licence, les méchants et les libertins règnent à enseignes déployées; les vertueux sont bafoués, la justice méprisée et la cruauté exercée, on n'a jamais égard ni à l'innocence des enfants, ni à la faiblesse des femmes, ni aux cheveux blancs des vieillards, ni à la pureté des vierges, ni à la sainteté des prêtres, ni à l'autorité des lois, ni à la majesté des temples; et, pour dire tout en un mot, la guerre est mère de la famine et aïeule de la peste, car la peste vient de la famine, et la famine vient des ravages qui ont été faits par la guerre.

Ayant considéré ces choses, je pense en moi-même : Est-il possible que Dieu ait créé l'homme pour le rendre sujet à tant de misères ? Non, il est trop bon; il a trop d'affection envers sa chère créature pour la rendre malheureuse si elle n'est criminelle. C'est donc le péché qui a ouvert la porte et donné entrée dans le monde à toutes ces afflictions; et j'apprends de l'histoire sacrée que Dieu a envoyé l'un de ces trois fléaux à toute une commmunauté, en punition d'un seul péché, et d'un péché qui ne semblait pas des plus énormes.

(1. *Famen ob peccatum Saulis.*) Premièrement, au second livre des Rois, (2. Reg. 21.) il est dit que, du temps de David, une grande famine affligea le peuple de Dieu et dura l'espace de trois ans. David consulte l'oracle pour savoir qu'elle en est la cause; Dieu lui répond que c'est parce que Saül, son prédécesseur, avait faussé la foi aux Gabaonites, dont voici l'histoire comme elle est rapportée au livre de Josué. (9.) Les Gabaonites ayant entendu raconter le grand progrès et l'heureux succès des armes de Josué et du peuple d'Israel, voyant qu'ils ne pourraient résister, firent ce que Lysimachus conseillait depuis à ses gens. Ils attachèrent un bout de la peau du renard où celle du lion était trop courte ; ils usèrent d'artifice quand la force leur manquait : ils prirent de vieux habits et de vieux souliers, des pains secs et demi-moisis, vinrent à Josué comme

en ambassade, et lui dirent : Monseigneur, nous avons appris, par votre renommée, la puissance de votre Dieu et la bénédiction qu'il donne à vos armes; et comme il a défait, pour l'amour de vous, le roi d'Egypte et les autres rois de leur royaume, nous sommes ici envoyés de notre peuple pour faire alliance avec vous, s'il vous plaît nous faire cet honneur : Oui, mais, dit Josué, peut-être que vous êtes des Amorrhéens et de la terre qui nous est donnée en partage : Non assurément, Monseigneur; mais nous venons de si loin, que les habits et les souliers que nous portons étaient tout neufs quand nous sortîmes de notre pays, et vous voyez comme ils sont usés; et ces pains moisis qui nous restent de notre viatique étaient tout frais à notre départ. Josué les crut tout simplement, pensant que chacun était sincère et véritable comme lui; il contracta alliance avec eux, et on leur promit avec serment qu'on ne leur ferait point la guerre. Ceux qui disent quelquefois : S'il ne tient qu'à lever la main, la marchandise est à nous, qu'ils écoutent ceci : Lever la main! si vous saviez ce que c'est, vous la mangeriez plutôt à belles dents que de la lever une seule fois pour un mensonge ou même pour une chose douteuse. Longtemps après cette alliance, c'est-à-dire environ quatre cents ans, Saül étant fait roi du peuple de Dieu pensa en lui-même : Il n'y a pas grand scrupule de rompre une alliance si vieille, de fausser la foi promise à des infidèles, la foi extorquée par des fourberies; il leur fit la guerre contre la promesse jurée, et Dieu dit à David, après la mort de Saül, que cette famine de trois ans était la punition de ce parjure, et qu'elle ne cesserait point qu'on eût saitsfait aux Gabaonites. David les va trouver et leur dit en s'humiliant : Quelle satisfaction voulez-vous? Nous n'avons que faire d'or ni d'argent, lui dirent-ils; nous voulons éteindre la mémoire et exterminer la race de Saül qui a été un perfide. Donnez-nous ses sept enfants qui sont parmi vous pour les attacher à des potences. David les leur envoie; ils les crucifièrent, et la famine cessa : *Et repropitiatus est Deus terræ post hæc.*

F. — (2. *Pestem ob pecc. Davidis.*) En second lieu, la peste. L'histoire est connue de tous et souvent rebattue en chaire : je la dirai succinctement. Au livre des Rois, (2. Reg. 24.) il prit envie à David, par un peu de vanité, de savoir combien d'hommes portant les armes il avait en son royaume ; il fit faire le dénombrement du peuple contre l'avis de son connétable et de son conseil de guerre ; il s'en repentit, il en demanda pardon à Dieu, et néanmoins le prophète Gad vint à lui de sa part, lui donnant le choix de ce qu'il aimerait le mieux, ou la famine, la peste ou la guerre, en punition de son péché. Il choisit la peste, et soixante et dix mille personnes du peuple moururent de contagion, en trois jours, par l'épée vengeresse d'un ange envoyé de Dieu même.

G. — (3. *Malum successum in bello ob Achan.*) En troisième lieu, le mauvais succès en la guerre. Au chapitre septième du livre de Josué, (7.) ce capitaine du peuple de Dieu ayant assiégé la ville de Jéricho, la prit si heureusement que les murailles tombèrent d'elles-mêmes au son des trompettes. Il avait commandé, de la part de Dieu, de mettre tout à feu et à sang, sans épargner ou réserver quoi que ce fût. Chose admirable, mais véritable ! entre tant de soldats, dans une si belle occasion de s'enrichir et de se charger de dépouilles, il ne s'en trouva qu'un seul qui fut désobéissant et avaricieux. Achan trouvant dans une maison de la ville un manteau d'écarlate, quelques pièces d'argent et une régle d'or, pensa que c'était grand dommage de brûler tout ceci, qu'il pourrait s'en servir dans la nécessité ; si bien qu'au lieu de les jeter au feu, il les porta cacher en sa hutte. Josué, après la conquête de Jéricho, voulant assiéger une petite ville nommée Haï, y envoie des espions pour s'informer de l'état de la place ; étant de retour ils lui disent : Monseigneur, il n'est pas besoin de donner la peine à l'armée de l'assiéger, ce n'est qu'une petite bicoque ; il n'y a que pour une matinée, il n'y faut envoyer qu'une poignée de gens. Il détache de l'armée trois mille soldats, avec ordre d'aller prendre cette petite ville.

Les habitants font une sortie, taillent en pièces une partie de ces assiégeants, donnent la fuite à tout le reste, et remportent ainsi une heureuse victoire. Voyez! dit Josué, qu'est-ce que ceci? nous triomphons des grandes villes au son des trompettes, et une méchante bicoque se moque de nous! il faut que Dieu soit courroucé. Il se prosterne devant l'arche d'alliance, la face contre terre jusqu'au soir, avec tous les anciens du peuple; ils mettent de la poussière sur leurs têtes et demandent miséricorde. Dieu lui dit: Il y a quelqu'un qui m'a offensé; tant qu'il sera parmi vous, l'armée aura mauvais succès; je ne vous serai point favorable que vous ne l'ayez exterminé (1). Josué jette le sort pour savoir quel est le coupable; il trouve que c'est Achan, de la tribu de Juda. Il le fait amener devant lui et l'interroge, et ayant tiré de sa bouche la confession de son crime, on assemble auprès de lui ses enfants, son bétail, ses meubles, sa cabane, et, après l'avoir assommé à coups de pierres, on brûle tout ce qui lui appartenait, et la colère de Dieu s'apaisa par ce moyen: *Et aversus est furor Domini ab eis.* Cela n'est-il pas surprenant?

II. — (*Hæc tria flagella, etc.*) Mais qu'est-il besoin que je vous raconte les guerres, les pestes, les famines et les autres disgrâces que la justice de Dieu a autrefois envoyées aux hommes? Qu'est-il besoin que je recherche, pour cet effet, les histoires anciennes, ou sacrées, ou profanes; que je vous rapporte (4. Reg. 6. 25.) que la ville de Samarie étant assiégée, la famine fut si extrême, qu'un peu d'ordure de pigeon coûtait cinq pièces d'argent, et que les femmes y mangeaient leurs propres enfants? N'a-t-on pas vu des effets plus effroyables de cette justice divine en nos jours, sur nos frontières et à nos portes, en Lorraine, en Picardie, en Champagne et en Franche-Comté? N'a-t-on pas vu à Paris des gentilshommes de ces provinces ruinées, qui étaient autrefois riches de dix mille livres de rente, être réduits à vivre d'aumônes? N'y a-t-on pas vu

(1) Non ero ultra vobiscum, donec conteratis eum qui hujus sceleris reus est. (Josue. 7. 12.)

les enfants et les chiens manger ensemble à la voirie la chair crue des chevaux morts de maladie ? N'y a-t-il pas fallu garder les cimetières, de peur que les vivants ne déterrassent les morts, pour vivoter de leurs carcasses ? Notre chirurgien de Nancy dit un jour à nos pères : Il faut que je vous conte une chose tragique que j'ai vue aujourd'hui de mes yeux. J'allais hier saigner un malade dans une maison ; on garda le sang pour le montrer au médecin ; on l'a jeté ce matin dans la rue ; j'ai vu une fille qui ne semblait pas pauvre, mais qui était habillée assez honnêtement, qui a recueilli ce sang, et l'a humé délicieusement comme si c'était un jaune d'œuf ou une huître à l'écaille, tant la famine est extrême ! Cela ne vous fait-il pas horreur ?

Entre toutes les perfections de Dieu, celle qu'il désire faire briller avec plus d'éclat, celle dont il veut être plus loué et glorifié, c'est sa bonté, sa douceur et sa miséricorde infinies : *Confitemini Domino*, *quoniam bonus* ; et, néanmoins, il use d'une si grande rigueur envers ses pauvres créatures, et non-seulement il l'exerce, mais il nous la raconte en son Ecriture ; c'est que rien ne montre si bien la grandeur de la bonté de Dieu que cette rigoureuse punition du péché ; le péché mérite un si grand châtiment, parce que c'est un très grand mal ; le péché est un si grand mal, parce qu'il offense une si haute, si sainte et si aimable bonté et majesté de Dieu. Si nous avions la lumière pour connaître ce que c'est que Dieu, et combien grande est sa bonté ; ce que c'est que le péché, et combien grande est sa malice, nous dirions que Dieu est très juste, très adorable et très aimable en cette sévérité ; que ces punitions qu'il ordonne sont trop petites, trop douces, trop disproportionnées à la malignité du péché qui l'offense.

TERTIUM PUNCTUM.

I. — (*Morale*, *non punimur*, *etc.*) Quelqu'un peut-être me dira : J'ai autrefois commis des péchés incomparablement plus grands et plus énormes que ceux dont vous

me racontez la vengeance, et j'en ai commis en grand nombre ; et si, grâces à Dieu, je n'en ressens aucune peine, je n'en ai reçu aucune punition ni en mes biens, ni en mon honneur, ni en ma santé, ni en ma vie ; j'ai heureusement échappé aux misères de la guerre, de la peste et de la famine. Vous vous flattez en cette pensée, parce que vous ignorez une vérité très solide et très importante que S. Paul écrit aux Corinthiens. (1 Cor. 10. 6.) Quand les Juifs, ce peuple grossier et charnel, gardaient les commandements de Dieu, le Seigneur les comblait de biens terrestres : *Bona terræ comedetis ;* quand ils les transgressaient, il les châtiait, comme nous l'avons vu, par les fléaux de la guerre, de la peste ou de la famine. Mais nous sommes sous la loi de grâce, loi toute spirituelle et céleste : quand nous la gardons exactement et religieusement, Dieu ne nous récompense pas, pour l'ordinaire, de prospérités temporelles ; il nous réserve la récompense en l'autre monde dans le ciel. Quand nous sommes si malheureux que de violer ses divines lois et de l'offenser, il ne nous châtie pas ordinairement par des punitions temporelles ; mais comme nos crimes sont plus grands et plus dignes de punition, il attend de nous châtier en enfer par des peines, des géhennes et des flammes éternelles : *Qui non obediunt Evangelio, pœnas dabunt in interitu æternas*, dit S. Paul écrivant aux Thessaloniciens et aux Corinthiens : (2. Thess. 1. 9. 2. — 1. Cor. 10. 1. 6.) il dit par deux fois en un même chapitre que les punitions temporelles dont nous avons parlé, et autres semblables que Dieu envoyait aux Juifs n'étaient que des ombres, des figures et des images de celles que les mauvais chrétiens doivent attendre. Vous vous réjouissez de ce qu'ayant commis grand nombre de péchés, et n'en ayant point fait de pénitence, vous n'en avez point reçu de châtiment. Vous vous trompez ! vous vous trompez ! n'est pas échappé qui traîne ses liens ; votre rétribution vous attend : ces afflictions que je vous ai racontées, et qui vous ont semblé si effroyables, ne sont que des ébauches de celles qui vous sont préparées.

K. — (*Quæ multo graviora sunt*, *etc.* 1. *Pœnæ pœnis.*) La guerre, la contagion, la famine et les autres disgrâces dont nous avons parlé ne sont que des gouttes de la colère de Dieu : *Stillavit super nos maledictio;* (Daniel, 9. 11.) celles qui vous sont préparées en l'autre monde sont des torrents de sa fureur : *Spiritus ejus velut torrens inundans ad perdendas gentes in nihilum.* (Isa. 30. 28.) Celles-là ne sont que de petites chiquenaudes : *Manus Domini tetigit me ;* mais celles-ci sont des carreaux et des foudres : *Si acuero ut fulgur gladium meum, et arripuerit judicium manus mea.* (Deut. 32. 41.) Celles-là sont des verges d'osier : *Arguam eum in virga viminum;* (2. Reg. 7. 14.) mais celles-ci sont des verges de fer : *Reget gentes in virga ferrea.* (Apoc. 19. 15.) Celles-là sont des corrections d'un père débonnaire : *Flagellat omnem filium quem recipit ;* mais celles-ci sont des punitions d'un juge sévère : *Ulciscens Dominus*, *et habens furorem.* (Nahum. 1. 2.) Celles-là ne sont que de petits coups d'ami : *Ego quos amo*, *arguo et castigo ;* (Apoc. 3. 19.) mais celles-ci sont les plaies mortelles d'un ennemi : *Plaga inimici percussi te.* (Jer. 30. 14.) Celles-là sont des effets de la miséricorde de Dieu : *Corripe me*, *Domine*, *non in furore;* (Jer. 10. 24.) mais celles-ci sont des vengeances de sa justice : *Mihi vindicta*, *et ego retribuam.* (Rom. 12. 19.) Celles-là sont des fléaux que Dieu nous envoie pour détacher notre cœur de l'affection des biens de la terre comme le fléau sépare le grain de la paille : *ego in flagella paratus sum ;* (Psal. 37. 38.) mais celles-ci sont des glaives qui nous percent à jour et pénètrent jusqu'à l'âme. *Heu! Heu! Domine, pervenit gladius tuus usque ad animam.* (Jer. 4. 10.)

L. — (2. *Culpæ culpis.*) Aussi les péchés que nous commettons sont bien plus grands et plus énormes, plus indignes de pardon, plus dignes de punition que les fautes de ces anciens, étant commis avec plus de connaissance, d'ingratitude et de malice. Si l'on a puni le roi Ezéchias

pour avoir fait parade de ses trésors avec un peu de vanité, mais sans aucun scandale, que fera-t-on à celles qui découvrent scandaleusement leurs bras ou leur sein, qui se frisent, se fardent et s'ajustent, qui ont des paroles, des contenances ou des démarches affectées pour donner de l'amour et souiller de mauvaises pensées les jeunes gens qui les regardent? Si le roi Ozias fut couvert de lèpre toute sa vie pour avoir usurpé par une dévotion indiscrète la fonction des prêtres, comme serez-vous traité, vous qui entreprenez sur la charge des évêques, vous qui recevez injustement les appels comme d'abus, et qui empêchez que les prêtres vicieux ne soient interdits des offices qu'ils exercent par des sacriléges exécrables? Comment serez-vous punie, vous qui noircissez la réputation des prêtres, qui vous raillez de leurs fonctions, ou qui troublez leur dévotion par les charmes de vos atours et de vos contenances étudiées? vous êtes bien plus téméraire qu'Ozias; c'était un homme, et vous êtes une femme; il était roi, et vous une roturière; c'était un prince religieux, et vous une coquette indévote. Le temple de Salomon n'était qu'une figure et qu'une ombre de nos églises; le chœur de l'église, c'est le sanctuaire qui n'est destiné qu'aux prêtres; S. Ambroise en fit sortir l'empereur Théodose, et vous y entrez effrontément, non pour y donner de l'encens comme Ozias, mais pour en recevoir; non pour y adorer Dieu, mais pour y être adorée.

Si Onan a été frappé de mort soudaine en flagrant délit et en état de damnation, parce qu'il commettait un déréglement en son mariage avec sa propre femme, quelle damnation devez-vous attendre, vous qui commettez des débordements détestables, des impuretés dénaturées et des brutalités monstrueuses avec les femmes des autres? Si Dieu envoya la famine et fit condamner à la mort les sept enfants de Saül pour avoir violé un serment prêté par ses prédécesseurs depuis plus de quatre cents ans, que fera-t-il à ceux qui commettent tant de perfidies, tant de parjures, tant de faux témoignages? Si Dieu affligea de maladie con-

tagieuse les sujets de David pour avoir fait enregistrer le peuple par esprit de vaine gloire, que fera-t-il à ceux qui ruinent le peuple, qui dépouillent les veuves et les orphelins par des subtilités de chicane, par des banqueroutes volontaires, par des monopoles frauduleux et par des concussions tyranniques ?

Si Dieu donna mauvais succès à l'armée, et fit lapider Achan pour un seul larcin qui semblait de peu de conséquence, que fera-t-il à ceux qui en commettent tant et de si grande importance ? Achan ne déroba que sur l'ennemi, et vous volez sur les terres de votre roi, à votre hôte et à votre compatriote. Achan ne pécha que contre un commandement positif, et vous, vous péchez contre un commandement naturel. Achan conserva ce qui devait être brûlé, et vous brûlez ce qui devrait être conservé Achan ne déroba que ce qui n'eût servi à personne, et vous dérobez ou brûlez ce qui était nécessaire au prochain.

M. — (3. *Personæ personis.*) Et si Dieu n'a pas épargné Ezéchias qui lui avait rendu ainsi qu'à la république de si bons services, épargnera-t-il celui qui l'a offensé toute sa vie ? S'il n'a pas épargné Ozias qui est loué en l'Ecriture (1) pour avoir fait ce qui est agréable à Dieu, épargnera-t-il celui qui a transgressé tous ses commandements? S'il n'a pas pardonné à Onan, arrière-neveu de son grand serviteur Abraham, pardonnera-t-il au plus infidèle de ses serviteurs ? S'il n'a pas épargné Saül qui était roi de son peuple, choisi et sacré par son commandement, épargnera-t-il un petit compagnon qui n'est élevé que par son ambition ? S'il n'a pas respecté David qui avait été l'homme selon son cœur, aura-t-il du respect pour celui qui a toujours été son ennemi ? S'il n'a point pardonné à Achan qui confessa si humblement sa faute, pardonnera-t-il à celui qui cache son péché en confession ou qui n'en fait point pénitence ?

N. — (4. *Status statui.*) Pensez-vous être moins puni, parce que vous êtes sous la loi de grâce ? Ne savez-vous pas

(1) Fecitque quod erat rectum in oculis Domini. (2. Paralip. 26. 4.)

que S. Pierre a dit que Dieu n'a point acception de personnes; (2. Pet. 1. 17.) que S. Paul a dit qu'en la punition des pécheurs il ne regarde point de quelle nation ils sont; (Rom. 10. 12.) que David a dit qu'il ne change point de naturel, mais qu'il est toujours lui-même? (Psal. 101. 23.) Et s'il a puni des péchés qui nous semblent si petits et si pardonnables, que fera-t-il à vos crimes qui sont si grands et si exécrables? S'il a puni si irrémissiblement ceux qui n'étaient que sous la loi mosaïque, loi grossière et imparfaite, dont S. Augustin a dit : *Jubebat non juvabat,* que fera-t-il à ceux qui pèchent en la loi chrétienne, où l'on a tant de grâces, tant de lumières, tant de sacrements et d'assistance? S'il a été si sévère en cette vie qui est le temps du pardon, que fera-t-il en l'autre qui est un temps de rigueur et de punition? S'il a été si rigoureux en ce monde qui est le lieu de miséricorde, que fera-t-il en enfer qui est le lieu de la justice et de la vengeance? *Scito, et vide quia malum et amarum est reliquisse te Dominum, et non esse timorem. Dei apud te.* (1. Jérem. 2. 19.)

CONCLUSIO.

O. — (*Malum et amarum*, *etc.*) *Scito et vide.* Nous savions autrefois par l'écriture sainte et par la lumière de la raison que le péché mortel était un grand mal, cause et origine de plusieurs maux; mais nous l'avons vu de nos yeux, nous l'avons éprouvé et ressenti en nos jours par les guerres qui ont fait mourir de faim tant de pauvres gens, ruiné les maisons, profané les églises, désolé les villes et ravagé les provinces : ces malheurs et autres semblables sont des effets et des punitions du péché. La justice de Dieu fait le tour du monde; votre tour viendra, Messieurs, votre tour viendra : vous ne savez ce qu'elle vous réserve, car, si vous le saviez, les cheveux, peut-être, vous en dresseraient à la tête : *Calix in manu Domini, vini meri plenus, mixto :* Le Seigneur tient en sa main vengeresse un calice plein de vin d'absinthe, une coupe remplie d'amertume; il en a versé de côté et d'autre, en Piémont, en Catalogne,

aux Pays-Bas, en Allemagne : *Verumtamen fax ejus non est exinanita.* Ce calice n'est pas encore épuisé ; il en reste encore assez pour vous rendre misérable; c'est au fond du vaisseau que demeure la lie et le plus amer.

Malum est. Il faut bien que le péché soit un grand mal. qu'il y ait en lui une étrange malignité, une qualité bien odieuse et une injustice bien dénaturée, puisque Dieu le persécute ainsi à feu et à sang. Il faut que la haine que Dieu lui porte soit bien excessive et bien incompréhensible, puisqu'étant si miséricordieux, il afflige dans sa justice tant de gens par des adversités si surprenantes en punition d'un seul péché.

Malum est, et amarum. Il faut que le péché soit bien amer, puisqu'il est cause de tant d'amertume. Si vous aviez apporté la peste en cette ville innocemment et sans y penser, n'en seriez-vous pas bien fâché ? Vous n'êtes pas chrétien si vous ne croyez fermement que le péché mortel est un plus grand mal que la peste ; car le péché mortel est cause de la peste, de la famine, de la stérilité et de la mort : donc il est un plus grand mal que la peste, que la famine, la stérilité et la mort. La cause contient toujours en soi toutes les qualités et propriétés de ses effets, soit bonnes , soit mauvaises, et encore plus. N'est-ce pas une bonne conséquence : l'aloès est cause de toute l'amertume qui est en certaines pilules ; donc l'aloès est plus amère que les pilules ? N'est-ce pas une bonne conséquence : un médecin ordonne la saignée pour guérir la fièvre ; il fait appliquer un cautère pour détourner une fluxion ; donc la fièvre est un plus grand mal que la saignée et la fluxion que le cautère ? Ainsi c'est une bonne conséquence : Dieu, qui est la sagesse même, envoie la peste et la famine pour remédier au péché ; donc le péché est un plus grand mal que la famine et que la peste : *Malum est , et amarum reliquisse te Dominum.*

Et non esse timorem Dei apud te. Craignons Dieu , craignons Dieu encore une fois , et apaisons sa colère si nous voulons obtenir sa miséricorde. Il nous envoie ces

trois fléaux en punition des trois sortes de péchés que nous avons commis : la guerre, qui nous vient de la part des hommes, en punition des péchés que nous avons commis contre notre prochain par nos inimitiés, nos usures, nos injustices et nos médisances ; la peste et autres maladies du corps, en punition des péchés que nous avons commis contre nous-mêmes par nos gourmandises, nos ivrogneries et nos impuretés; la famine, qui vient de la part de Dieu, en punition des péchés que nous avons commis immédiatement et directement contre lui par nos indévotions, nos blasphèmes et nos parjures. Faisons pénitence par les trois œuvres qui satisfont pour ces trois genres de péchés : par des aumônes et des œuvres de miséricorde pour les péchés contre le prochain ; par des jeûnes et autres mortifications de la chair pour les péchés commis en notre corps ; par d'humbles et ferventes prières pour les péchés commis directement contre Dieu même. Demandons-lui cette grâce et disons avec l'Eglise : *Cordibus nostris, quæsumus, Domine, gratiam tuam benignus infunde; ut, peccata nostra castigatione voluntaria cohibentes, temporaliter potius maceremur, quam suppliciis deputemur æternis. Per Dominum nostrum, etc.* Amen.

SERMON XXXVI.

LE PÉCHÉ MORTEL REND NOTRE MORT MALHEUREUSE.

Mors peccatorum pessimum.
La mort des pécheurs est très malheureuse. (Ps. 53. 22.)

Après avoir considéré que le péché est cause de la guerre, de la peste, de la famine et des autres afflictions temporelles qui arrivent quelquefois en ce monde, il est à propos de considérer les maux éternels qu'il nous cause; et, pour bien comprendre une chose si digne de nos craintes, nous devons faire quatre considérations. Premièrement, que le péché mortel nous fait faire une très mauvaise mort; en second lieu, qu'il nous expose à la rigueur et à la sévérité du jugement de Dieu; en troisième lieu, qu'il nous prive des félicités du ciel; en quatrième lieu, qu'il nous condamne à une éternité malheureuse. Aujourd'hui le prophète royal et le dévot S. Bernard nous feront voir par trois puissantes raisons que la mort des pécheurs est très mauvaise.

J'apprends du livre de la Genèse, qu'Eve, la première femme, fut surnommée la mère des vivants; c'était peut-être pour la distinguer de vous, ô sainte et bienheureuse Vierge! elle ne pouvait secourir ses enfants que pendant leur vie, non pas à la mort; mais vous êtes la mère des vivants, des mourants et des morts; vous assistez vos serviteurs pendant leur vie, vous les soulagez quand ils meurent, vous les secourez après la mort dans les flammes du purgatoire. Je vous dirai donc avec un d'entre eux : Faites, s'il vous plaît, que je sois votre esclave, que je sois sous votre tutelle, que j'aie part à vos faveurs, et que l'heure dernière de ma vie, décisive de mon éternité, soit entre vos mains, en l'honneur de ce moment heureux de l'incarnation, où le Fils de Dieu s'est fait homme, et où vous avez été faite

Mère de Dieu, comme son ange vous le promit quand il vous salua par ces paroles : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. A. *Videtur quod mors non sit pœna peccati.* — B. *Explicatur quomodo sit pœna.* — C. *Peccatum est centrum mortis.*

Primum punctum. *Mors peccatorum mala in mundi amissione :* D. 1° *Scriptura.* — E. 2° *Patribus.* — F. 3° *Rationibus.* — G. 4° *Comparationibus.*

Secundum punctum. *Pejor, in carnis separatione :* H. 1° *Scriptura.* — I. 2° *Patribus.* — K. 3° *Historiis.* — L. 4° *Comparatione.*

Tertium punctum. *Pessima in vermis duplici corrosione.* M. 1. *Ob bona omissa.* — N. 2. *Ob mala commissa.*

Conclusio. O. 1. *In morte undique peccatori objecta timoris et tristitiæ.* — P. 2. *Expenduntur verba Christi :* Facite vobis amicos.

EXORDIUM.

A. —(*Videtur quod mors, etc.*) *Stipendia enim peccati mors, stimulus mortis peccatum* : (Rom. 6. 23.— 1. Cor. 15. 56.) La solde du péché, c'est la mort; l'aiguillon de la mort, c'est le péché. Celui qui n'est pas bien instruit des principes de la foi catholique et de la théologie pourrait faire difficulté de donner son approbation à ces maximes que S. Paul écrit au chapitre sixième de l'épître aux Romains, et au chapitre quinzième de la première aux Corinthiens. Aristote dit que le nom est une définition raccourcie qui contient en abrégé l'essence, la nature et les propriétés de la chose à laquelle il est imposé. Si nous considérons les noms que les trois principales langues ont attribué à l'homme, nous verrons que, même avant le péché et en l'état d'innocence, il était sujet à la mort. Les Hébreux, pour dire les hommes, disent *metim;* pour dire les morts, ils disent aussi *metim*, avec cette seule différence que *metim,* quand il signifie les hommes, s'écrit avec un *scheva,*

qui sont deux points l'un sur l'autre, et quand il signifie les morts, il s'écrit avec un *tseré*, qui sont deux points l'un auprès de l'autre, pour marquer qu'entre les hommes vivants et les morts il n'y a pas grande différence, puisque tous vivants sont mortels; il y a seulement à remarquer que parmi les hommes vivants les points sont l'un sur l'autre; c'est-à-dire l'un est supérieur à l'autre en quelques points, l'un est noble, l'autre roturier; l'un est seigneur, l'autre vassal; l'un est maître, et l'autre valet: les hommes ne diffèrent qu'en points; ils sont semblables d'après leur nature et les lettres radicales, et quand ils seront *metim* selon la seconde signification, quand ils seront morts, ce ne sera plus avec un *scheva*, mais avec un *tseré* qu'on écrira leur nom; les points seront l'un près de l'autre; personne ne sera plus ni roi, ni sujet, ni seigneur, ni serviteur; tous seront égaux dans le tombeau: *Mors sceptra ligonibus æquat.*

Les Grecs, pour dire les hommes, disent βροτοὶ, c'est-à-dire mortels; d'où vient le mot d'ambroisie, parce qu'ils croyaient qu'elle rendait immortels ceux qui en usaient. Les Latins disent *homo*, qui peut avoir deux étymologies, et toutes deux enseignent à l'homme qu'il est naturellement corruptible. Si *homo* se dit *ab humo*, parce qu'il est tiré de la terre, Aristote vous dira que toutes choses tendent naturellement au lieu de leur origine, (1) hors duquel elles sont comme en un état violent; donc, en l'état même de la nature innocente, l'âme tendait naturellement à Dieu et au ciel, où est son principe; (2) et le corps à la terre dont il est issu et composé; et on pouvait dire avant le péché: *Terra es et in terram ibis;* si *homo* vient du mot grec ὁμῶς, qui signifie ensemble, parce qu'en l'homme plusieurs choses contraires sont ensemble, qu'il est un composé et un assemblage des quatre éléments, ou au moins des quatre qualités élémentaires, et qu'en lui, l'humide radical et la chaleur naturelle, la bile et la mélancolie, le sang et la pituite,

(1) Unumquodque resolvitur in ea ex quibus constat.
(2) Igneus est illi vigor et cœlestis origo. (Arist. phys.)

font comme un microcosme et petit monde : on vous dira que cela avertit l'homme de sa mortalité, selon la maxime de philosophie, qui dit que tout composé de choses contraires est en danger de se perdre; que le froid et le chaud, le sec et l'humide, même avant le péché, se trouvèrent en opposition naturelle. (1)

Que ces quatre ennemis, se choquant mutuellement dans le corps de l'homme, devaient enfin ruiner le pays où se faisait cette guerre intestine; que la chaleur naturelle allait petit à petit, consumant l'humide radical, et, par conséquent, eût abrégé et fini la vie, qui est, comme dit Aristote : *Permansio caloris in humido.*

B. — (*Explicatur quomodo, etc.*) A toutes ces difficultés, la théologie répond qu'à la vérité l'homme étant considéré en la pure condition de sa nature, précisément sans aucun don surnaturel, et, comme on parle en l'école, *in puris naturalibus,* la mort lui était naturelle comme aux autres animaux pour les raisons alléguées; mais que, par un bénéfice du Créateur, par un privilége particulier de l'état d'innocence et de la justice originelle, il était avantagé d'un droit admirable de demeurer dans une vigueur perpétuelle et d'un don gratuit d'immortalité; car le Créateur avait planté au paradis terrestre un arbre merveilleux, l'arbre de vie, ou, selon le texte hébreu, *hets, hacahiim*, l'arbre des vies, où étaient ramassées et comme infuses toutes les vertus, propriétés et bonnes qualités des arbres, arbre qui était vraiment l'arbre des arbres, le suc et la moelle de la terre, qui avait le pouvoir de tenir en union et bonne intelligence les quatre qualités élémentaires, de réparer les brèches de l'humide radical, de restaurer la chaleur naturelle, de servir de nourriture et de breuvage tout ensemble, de corriger toutes les défectuosités du corps de l'homme, d'animer ses forces affaiblies, et de renouveler sa vie en le maintenant en parfaite santé, jusqu'à ce qu'il eût été enlevé au ciel sans passer par le détroit de la mort; mais n'ayant reçu cette grâce qu'à condition qu'il garderait

(1) Frigida pugnabant calidis, humentia siccis.

le commandement de Dieu, quand il a été si malheureux que de le violer, il a perdu ce don gratuit, il a été dépouillé de cette prérogative d'immortalité, et ainsi la mort lui est devenue une punition et une vengeance de son péché; et S. Paul a dit, avec vérité, que la solde du péché, c'est la mort; que la mort n'aurait point d'aiguillon, qu'elle n'aurait point de tranchant ni de pointe pour les hommes sans le péché.

C. — (*Peccatum est centrum mortis.*) Au lieu de ces paroles qui sont au texte latin : *Stimulus mortis peccatum*, il y a au texte grec : Κέντρον δὲ θανάτου ἡ ἁμαρτία. Ce centre de la mort, c'est le péché; elle est sortie du péché comme de son élément, et elle s'y repose comme en son centre; quand elle arrive à une personne qui n'a point de péché, elle ne s'y arrête pas, parce qu'elle n'y trouve pas son centre; elle n'y fait que passer, elle n'y fait pas grand ravage, elle n'y est pas pure, non plus que les éléments hors de leur centre; elle y a beaucoup de mélange de vie : *Non videbit interitum, cum viderit sapientes morientes. absorpta est mors in victoria, ubi est, mors, stimulus tuus?* (Psal. 48. 11. — 1. Cor. 15. 54.) Mais quand la mort arrive à une personne qui est en état de péché, elle s'y arrête comme en son centre, elle y demeure éternellement, elle y est pure et sans mélange de vie; et comme toutes les eaux s'en vont dans la mer où est leur élément, ainsi l'âme qui sort de ce monde en état de péché est le rendez-vous de toutes les morts : mort civile, mort corporelle, mort spirituelle, mort éternelle. C'est ce qui fait que S. Bernard, expliquant ces paroles du psalmiste : *Mors peccatorum pessima*, dit par une belle gradation : *Mala in mundi amissione, pejor in carnis separatione, pessima in vermis duplici corrosione* : La mort des pécheurs est mauvaise par la perte qu'ils font des biens de ce monde; elle est plus mauvaise par le divorce qu'ils font avec leur chair, elle est très mauvaise par le ver de conscience qui leur reproche les bonnes œuvres qu'ils ont omises et les mauvaises actions qu'ils ont commises. Voilà les trois points de mon discours.

PRIMUM PUNCTUM.

D. — (*Mors peccatorum mala, etc. 1° Scriptura.*) Le même prophète royal dit dans un autre psaume : *Ne timueris cum dives factus fuerit homo, et cum multiplicata fuerit gloria domus ejus :* Quand vous voyez un homme qui fait fortune, qui s'enrichit, qui s'agrandit, qui élève sa maison et qui la rend splendide, ne l'admirez pas, ne lui portez pas envie, ne l'estimez pas heureux pour cela, et même, s'il n'est homme de bien, estimez-le très malheureux; car, comme dit S. Augustin, il n'est rien de si misérable qu'un méchant homme qui est heureux en ce monde : (1) *Quoniam cum interierit, non sumet omnia;* enfin il faut qu'il meure tôt ou tard, et il aura beaucoup de peine à la mort de quitter ces biens qu'il a tant aimés, et de voir que ses héritiers se réjouiront de jouir à leur aise de ce qu'il a amassé avec tant de peine, de ce qu'il a épargné avec tant d'avarice.

E. — (2° *Patribus.*) C'est pour cela, dit S. Chrysostôme, que le Fils de Dieu, en l'Evangile, (Luc 8. 14.) compare les richesses aux épines : Si vous tenez une épine la main ouverte, elle ne vous fera point de mal; mais si vous la tenez la main serrée, elle vous pique et vous tire du sang. Les prédestinés ont quelquefois de grands biens en ce monde, ce n'est pas l'ordinaire; cela arrive cependant quelquefois par la providence de Dieu, qui veut montrer que c'est à lui de les donner à qui bon lui semble, dit S. Augustin : mais ils tiennent ces épines à main ouverte, ils les dépensent volontiers pour le service de Dieu, pour le secours des pauvres, pour l'entretien de leur famille; ces épines ne leur font point de mal, ne leur tirent point de sang, ne leur font point faire de péché : *Libera me de sanguinibus.* Les réprouvés tiennent les biens de ce monde à main serrée; ces ronces leur font bien du mal, elles leur causent mille travaux, soucis, scrupules, inquiétudes et peines d'esprit; et comme dans l'épine c'est l'extrémité et la pointe qui

(1) Nihil infelicius infelicitate peccantium. (S. Aug.)

piquent, ainsi, dans la possession des richesses, c'est la fin et le dernier usage qui vous affligent; vous ne pouvez perdre sans douleur ce que vous possédiez avec amour : *Sine dolore non amittitur quod cum amore possidetur;* (S. Aug.) vous avez honte et regret de quitter involontairement ce que vous avez acquis injustement, par la ruine et l'oppression de vos semblables.

F. — (3° *Rationibus.*) Quand un homme vertueux et charitable est au lit de la mort, tout le monde le regrette; on dit que c'est grand dommage, que les pauvres vont perdre leur nourricier, les veuves leur protecteur, les orphelins et les oppressés leur refuge. Quand un riche avaricieux vient à mourir, on en est bien aise : il ne volera plus les veuves, dit-on; il ne ruinera plus les orphelins, il n'opprimera plus les faibles; on donnera des aumônes aux pauvres, ses créanciers se feront payer, les prêtres gagneront à faire son service, les gens de justice à faire l'inventaire de ses meubles, les tailleurs à faire des robes de deuil; tout le monde en vaudra mieux : *Divitias quas devoravit evomet.* (Job. 20. 15.)

G. — (4° *Comparationibus.*) Quand la sangsue s'est gorgée de sang, les médecins, pour la faire dégorger, ne font que la mettre sur la cendre. Ce riche avaricieux en est de même; c'est une sangsue insatiable, il se gorge du sang des pauvres gens par des achats de décrets, des monopoles, des usures palliées et chicanes de palais. Quand il est à la cendre du tombeau, il lâche prise et il s'attriste au dernier point de perdre ce qu'il a tant aimé, de voir qu'il le laisse à des gens qui se réjouiront de sa mort pour s'en saisir, qui dépenseront avec profusion ce qu'il a épargné avec tant d'avarice, de travaux, de soucis et de péchés.

Au premier livre des Rois, (1. Reg. 15. 32.) Saül ayant reçu commandement de Dieu d'entrer avec une grosse armée au pays des Amalécites, d'y mettre tout à feu et à sang, sans pardonner à âme vivante, épargna le général d'armée, nommé Agag, et par politique, ou je ne sais par quel autre motif, il lui donna la vie après avoir fait mourir

tout le peuple. Le prophète Samuel l'en reprit aigrement de la part de Dieu, et ayant fait amener devant toute l'armée ce prince malheureux, il le condamna à être taillé en pièces comme les autres. Agag, qui était gros et gras comme dit l'Ecriture, et qui n'attendait pas cet arrêt, dit en soupirant : *Siccine separat amara mors.* Le monde fait comme Saül ; la mort fait comme Samuël. Dans l'imposition des tailles, subsides, subsistances, il n'y a que les pauvres qui sont surchargés, il n'y a que le petit peuple qui soit taillé ; les grands, les riches, les coqs de paroisse, s'en tirent par des ruses de chicane, par menaces et par d'autres voies. Ils ne s'excempteront pas du jugement de Dieu, ils seront taillés en pièces aussi bien que le peuple, le corps d'un côté et l'âme de l'autre. Ils s'exemptent de la subsistance, ils ne s'exempteront pas des accidents de la mort ; et alors ils diront comme Agag : *Siccine separat amara mors ?* O mort, que tu es inhumaine ! est-ce ainsi que tu me sépares de mes riches possessions, de mes belles maisons, de mes salles si bien tapissées, de mes chambres si bien meublées, de mes jardins si délicieux, et de tant d'autres créatures que j'ai adorées en ce monde ? *Mors peccatorum mala in mundi amissione*, mais *pejor in carnis separatione.*

SECUNDUM PUNCTUM.

II. — (1° *Scriptura*) O mort ! dit le Saint-Esprit par la bouche du Sage, que ta souvenance est amère à celui qui a tout à souhait en ce monde, qui nage dans les délices, qui contente tous ses appétits sans que personne le contredise ; et, si la souvenance lui en est si amère, combien plus le lui sera sa présence ; et son coup funeste est inévitable ! (1)

I. — (2° *Patribus.*) S. Chrysostôme dit fort bien : (homil. 1. in 2. ad Corinth.) Vous n'avez point de peine de dépouiller votre robe, principalement quand elle est dé-

(1) O mors, quam amara est memoria tua, homini pacem habenti in substantiis suis, viro quieto, etc. (Eccli. 41. 1.)

chirée ou décousue, et que c'est pour la donner au tailleur et la reprendre après plus commode et entière ; mais celui qui voudrait vous arracher la peau vous ferait une douleur bien sensible, parce que la peau tient au corps, ce que ne fait pas la robe. L'âme dévote n'a point de répugnance à se dépouiller de son corps, elle n'y a point d'attache ; il est si usé de travaux, si épuisé d'abstinences et de veilles, si affaibli d'austérités et de mortifications, qu'il lui est à charge et incommode ; elle est bien aise de s'en défaire ; elle a une espérance certaine qu'il sera reformé et renouvelé ; que le Fils de Dieu le lui rendra plus beau, plus sain, plus agile qu'il n'est : *In pace in idipsum dormiam et requiescam. Quoniam tu, Domine, singulariter in spe constituisti me. In malitia sua expelletur impius ; sperat autem justus in morte sua.* (Ps. 4. 7. 8. 9. Prov. 14. 32.) L'âme mondaine est chassée de son corps avec violence ; elle en est arrachée avec douleur, parce qu'elle y est collée d'affection ; elle souffre beaucoup de faire divorce avec sa chair qu'elle a tant chérie, caressée et idolâtrée.

K. — (3° *Historiis.*) L'histoire nous apprend qu'en notre siècle un gentilhomme espagnol étant à la chasse, poursuivit longtemps une bête fauve qu'il rencontra. Dès qu'il fut entré bien avant dans le bois, il entendit quelqu'un qui chantait agréablement et joyeusement ; il s'avance de ce côté-là comme à la piste de la voix ; il trouve un pauvre homme auprès d'une cabane tout couvert de lèpre, tenant en ses mains des pièces de sa chair qui allait tombant en lambeaux. D'abord il fut effrayé, pensant que c'était un spectre ; mais, reprenant ses esprits, il s'approche, l'aborde, le salue, lui demande quelle voix il a entendue, si c'est lui qui chantait : Oui, monsieur, lui dit le bon homme, c'est moi-même qui chantait, et c'est ma propre voix que vous avez entendue. Et comment pouvez-vous chanter si gaiement, étant ainsi accablé de misères ? Monsieur, je considère qu'entre Dieu et moi il n'y a plus que cette cloison de boue qui est mon corps, et que cet empêchement étant ôté, je serai uni à Dieu et je jouirai de lui ; voyant donc que

ma chair se ruine de jour en jour, je m'en réjouis et chante gaiement. S. Boniface, martyr, apôtre des Allemagnes, qui y fut envoyé par le pape Grégoire II, et qui fleurissait environ l'an 700, assure dans une lettre qu'il écrit à un de ses amis, qu'il avait conversé familièrement avec un homme qui avait été ressuscité par miracle, et que cet homme lui disait qu'après la crainte du jugement de Dieu et des peines d'enfer, rien n'avait mis si fort son âme en peine au sortir de la vie que de voir son corps auquel on préparait la sépulture : Est-il possible, disait cette âme, que j'aie été si malheureuse que d'offenser si souvent mon Dieu pour l'amour de cette carcasse ? Est-ce pour cette voirie que j'ai négligé mon salut et commis tant de péchés ? Est-ce pour engraisser ce fumier qu'on préparait autrefois les lits mollets, les linges blancs, les viandes délicates ? Est-ce à cela que sont réduits tous les soins que j'ai eus de ce corps, qu'on ne lui donne à présent pour maison que six pieds de terre, pour chambre ou cabinet que trois ou quatre planches, pour vêtement qu'un suaire de toile à demi-usée, pour compagnie que les vers et la pourriture ?

L. — (*4e Comparatione.*) Il y avait, l'autre jour, en la ville d'Antioche, dit S. Chrysostôme (nous pouvons dire en cette ville de N.), une demoiselle de distinction qui était logée dans une maison d'où elle devait bientôt sortir. Cette maison était fort incommode et menaçait ruine ; au moindre feu qu'on y allumait, tout était plein de fumée, on n'y voyait rien, ce n'était qu'égouts et cloaques de toutes parts, et néanmoins cette pauvre demoiselle était si mal conseillée, qu'elle ne pensait qu'à cette maison ; elle ne travaillait qu'à la réparer, la reblanchir, l'orner et tapisser; elle en avait tant de soin, elle employait tant de biens et tant de temps à réparer cette maison, qu'elle se négligeait et s'oubliait elle-même ; vous la voyez pâle, maigre, défaite, mal nourrie, mal couchée et mal vêtue. A votre avis n'était-elle pas bien imprudente et mal-avisée ? Cette demoiselle c'est votre âme, noble autant qu'on puisse l'être, puisqu'elle est sœur des anges, l'image de Dieu et l'héritière du ciel ; elle

demeure dans ce corps comme dans une maison, ou, pour mieux dire, dans une cabane qu'elle tient par emprunt, d'où elle doit bientôt déloger : *Velox est depositio tabernaculi mei ;* (2 Petri, 1. 14.) *tabernaculi*, non pas *palatii.* Cette demeure est fort incommode ; au moindre feu de colère ou de concupiscence qui s'y allume, tout y est en ténèbres, il n'y a que de la fumée, vous n'y voyez rien ; car vous n'appréhendez point les suites et les mauvais effets de vos passions ; la maison de ce corps est pleine d'immondices et d'ordures, elle a des brèches de tous côtés ; ce dépôt qui se forme à la tête, ce sable qui se durcit dans les reins, cette fluxion qui tombe sur les poumons, la menace de ruine ; et cette pauvre âme est si interdite et dépourvue de jugement, qu'elle ne s'occupe que de ce corps ; elle ne pense, ne parle et ne travaille qu'à réparer les brèches de cette maison, qu'à la plâtrer, l'orner, l'embellir et l'ajuster ; elle y met tant de temps, elle y emploie tant d'argent, qu'elle se néglige et s'oublie elle-même ; elle laisse les bonnes œuvres, elle prend fort rarement sa nourriture qui est la sainte eucharistie, elle ne fait quasi rien pour son salut : nest-ce pas semer des épines pour la fin de votre vie, et rendre votre mort malheureuse par le divorce qu'il faudra faire avec votre chair, que vous aurez tant caressée : *Pejor in carnis separatione ;* mais, enfin, *pessima in vermis duplici corrosione.* C'est ma dernière partie.

TERTIUM PUNCTUM.

M. — 1. (*Ob bona omissa.*) La mort des pécheurs est très malheureuse par les remords de conscience qui les rongent pour avoir négligé les bonnes œuvres et pratiqué les mauvaises. Le Saint-Esprit nous en présente un beau tableau dans l'écriture. David, (1. Reg. 25.) fuyant par le désert la persécution de Saül, se trouva lui et ses gens en extrême besoin de vivres ; il apprit qu'il y avait près de là un homme riche qui lui était extrêmement obligé, et qu'il faisait festin à ses fermiers selon la coutume du pays, parce

qu'on avait tondu ses moutons ; il lui envoie quelques-uns des siens le prier très humblement de le vouloir asister en son besoin et de lui envoyer quelques provisions. Nabal, qui était un brutal et un fou selon l'étymologie de son nom, car il s'était privé de l'usage de raison en s'enivrant, répondit rudement à ses messagers : Hé ! qui est David ; que sais-je qui est ce fils de Jessé? on n'a la tête rompue que de ces vagabonds qui ont quitté le service de leur maître. Quand ces paroles furent rapportées à David, transporté de colère et d'un zèle de justice, il prit avec lui une compagnie de quatre cents soldats et s'en alla vers cet ingrat, à dessein de le ruiner, et sans Abigaï, femme de Nabal, qui, plus sage que son mari, apaisa le courroux de David, s'humiliant devant lui et lui offrant des présents, sa maison eût été pillée. Le lendemain, quand il eut digéré son vin, et que sa femme lui remontra sa faute, l'affront qu'il avait fait à David et le danger où il s'était jeté, il fut saisi d'une si grande crainte et d'un si extrême regret, que tout son sang se glaça dans ses veines, qu'il devint stupide comme un marbre, (1) et qu'il mourut quelques jours après.

Vous savez les obligations que vous avez à votre Dieu ; les biens inestimables qu'il vous a faits, généraux et particuliers, de nature et de grâce, en l'âme et au corps ; il vous demande si souvent et avec tant d'instance un témoignage de respect, que vous vous convertissiez, que vous quittiez ces ressentiments, ces procès injustes, ces débauches ; il vous envoie ses serviteurs, les prédicateurs, qui vous en prient, comme je fais encore présentement de sa part, et vous lui refusez, ingrats que vous êtes, et, au lieu de le reconnaître et lui accorder ce qu'il désire, vous l'offensez ! vous le blasphémez ! vous commettez le péché qui lui déplaît infiniment ! Allez, vous êtes un Nabal, vous êtes un fou, vous êtes enivré de votre passion, vous ne connaissez pas le mal que vous faites ; mais à l'heure de votre mort, que vos passions seront calmées et vos yeux dévoilés, alors vous verrez la grandeur de celui que vous

(1) Emortuum est cor ejus intrinsecus, et factus est quasi lapis. (1. Reg. 25.)

offensez, la bassesse et le néant de la créature avec l'énormité de vos crimes. Je vous laisse à penser en quelle appréhension vous serez quand vous verrez venir à vous, non pas un petit berger comme David était alors, mais le Dieu des armées ; et non pas accompagné de quatre cents soldats, mais escorté d'un million d'anges; non pas, enfin, pour piller votre maison, mais pour damner éternellement votre âme. C'est ce qui fait trembler le pécheur, dit saint Grégoire, c'est ce qui le fait frissonner d'horreur au sortir de cette vie : *Exire de corpore trepidat, et quem contempsisse se meminit, judicem formidat.*

N — (2. *Ob mala commissa.*) Cette parole, *judicem formidat*, me remet en mémoire ce qu'on voit arriver tous les jours. Quand vous visitez une prison, vous pouvez remarquer qu'il y a deux sortes de prisonniers : il y en a qui y sont pour crimes, pour avoir commis quelque grand forfait; d'autres y sont retenus pour causes civiles, comme de pauvres débiteurs insolvables. Il y a grande différence entre ces deux sortes de captifs ; celui qui est pour crime capital est au fond d'une basse fosse, dans un cachot, au milieu des ténèbres et dans les ordures ; il a les fers aux pieds et aux mains; si tôt qu'il entend le moindre bruit à la porte de la prison, il est saisi de frayeur ; il lui semble que c'est le greffier qui lui vient lire son arrêt et le bourreau qui vient lui mettre la corde au cou. Celui qui n'y est que pour cause civile n'est point dans le cachot; il voit le jour, il habite dans la cour de la prison, s'il y en a une, ou dans la chambre du concierge ; il a la liberté de se promener : quand il entend frapper à la porte, il se réjouit, il s'imagine que c'est quelqu'un de ses parents ou de ses amis qui a répondu ou payé pour lui et qui le vient tirer de prison.

Il en est de même de l'âme réprouvée et de l'âme choisie : il est vrai que toutes les deux sont dans leur corps comme dans une prison, puisque le saint homme Job a dit de lui : *Circumdedisti me carcere*, mais avec grande différence. L'âme réprouvée est criminelle, atteinte et convaincue du crime de lèse-majesté divine; elle est liée et

garrottée par les cordes de ses mauvaises habitude : *Funibus peccatorum suorum constringitur peccator ;* elle est toute enfoncée dans les ordures et les impuretés dont son corps est coupable; elle ne pense qu'à manger, à s'enivrer, à se souiller ; elle est dans les ténèbres : parlez-lui des grandeurs de Dieu, de ses divines perfections, du mystère de l'incarnation ; elle n'y voit rien, elle n'y entend rien. Quand le Fils de Dieu frappe à sa porte, quand la moindre maladie lui arrive, aux premières menaces de la mort, elle tremble de frayeur ; il lui semble que c'est son juge qui la vient condamner, que le démon vient la saisir pour la traîner aux flammes de l'enfer. L'âme choisie n'est redevable en cette prison que pour la dette du premier homme ; elle est libre, elle jouit de la lumière, elle n'est pas ensevelie dans le ventre et dans les ordures de la sensualité, elle se promène et s'exerce à la contemplation et à la prière.

C'est ainsi que S. Augustin explique ces paroles de David : *Perambulam in innocentia cordis mei, in medio domus meæ.* (Psal. 100. 1.) Quand les symptômes de la maladie frappent à sa porte, elle se réjouit, pensant que c'est le Fils de Dieu qui, ayant répondu et payé pour elle, la vient délivrer de sa captivité. Témoin S. François, qui, étant sur le point d'expirer, disait avec grande confiance : Mon Dieu, retirez-moi de cette prison, vos saints m'attendent, afin qu'il vous plaise de me récompenser. (1) Témoin saint Hilarion, qui, étant sur la fin de sa vie, disait : Courage mon âme, sortez hardiment de ce corps, que craignez-vous ? il y a soixante ans que vous servez Dieu, pourquoi appréhendez-vous de vous représenter à lui ? Témoin S. Martin, qui, étant au lit de mort, et voyant l'esprit malin près de lui, lui dit courageusement : Que fais-tu ici, méchante bête ? retire-toi d'ici, tu n'y as rien à faire, tu ne trouveras point de tes œuvres en moi.

Pourrez-vous dire de même, mon cher auditeur ? pour-

(1) Educ de custodia animam meam : me expectant Justi donec retribuas mihi. (Ps. 141. 8.)

rez-vous dire à l'heure de votre mort : Mon Dieu! vos saints m'attendent afin que vous me récompensiez. Quelle bonne œuvre avez-vous faite bien purement pour l'amour de Dieu ? quelle action vertueuse, excellente, héroïque ou parfaite avez-vous pratiquée pour laquelle vous ayez la hardiesse de demander récompense ? Pourrez-vous dire : Il y a soixante ans que j'aime Dieu et que je le sers fidèlement. Peut-être que vous ne pourrez pas dire : Il y a trente ans, il y a trente mois, il y a trente semaines, pas même il y a trente jours, que je le sers comme je dois. Pourrez-vous dire au démon : Tu ne trouveras point de tes œuvres en moi ? Et vous savez qu'il n'en trouvera que trop, de ces rages d'envie, de ces inimitiés, de ces arrogances, de ces rébellions contre votre père et votre mère, de ces blasphèmes, de ces malédictions qui sont toutes des œuvres du diable. Peut-être que vous pourrez dire : Il y a vingt, trente, quarante ans que j'offense Dieu et que je sers le diable. En quelle frayeur serez-vous, en quelle détresse et appréhension de vous présenter à celui que vous avez tant méprisé !

CONCLUSIO.

O. — (1. *In morte undique, etc.*) Supposez que vous soyez en cette extrémité, comme vous le serez l'un de ces jours, de quelque côté que vous tourniez la vue, vous avez des objets de crainte, de tremblement et de tristesse. *Superius* : Si vous regardez en haut, Dieu y sera, lui que vous avez tant offensé ; il a une puissance infinie, et personne ne peut résister à sa colère ; il a une science infinie, et vous ne sauriez cacher à sa connaissance le moindre de vos péchés ; il a une bonté infinie, elle le rend ennemi mortel de vos malices ; il a une miséricorde infinie, vous en avez abusé ; il a une justice infinie, vous lui êtes extrêmement redevable ; il est la vérité même, il a dit que rien de souillé n'entrera dans le ciel, et vous êtes tout couvert d'ordures. *Inferius* : Si vous regardez en bas, l'enfer y est à gueule béante, qui est la demeure éternelle où vous devez

habiter. *A dextris* : Si vous regardez à votre main droite, les bons anges y sont qui pleurent votre infortune, qui regrettent le temps qu'ils ont perdu à vous inspirer et à vous reprendre : *Curavimus Babylonem*, diront-ils alors, *et non est sanata; derelinquamus eam. A sinistris* : Si à la gauche, les démons y sont qui demandent justice, qui aboient après la proie, qui prétendent avoir votre âme comme une chose qui leur appartient, puisque vous vous êtes si souvent donné à eux. *Retro* : Si vous regardez derrière vous, vous y laissez le monde, sachant que dorénavant vous n'aurez aucune part à ses biens, à ses affaires et à ses nouvelles, non plus que si vous n'y aviez jamais été. (1) *Ante* : Si vous regardez devant vous, vous voyez vos parents et amis, qui ne vous peuvent donner le moindre soulagement en la juste crainte que vous avez d'être puni des péchés qu'ils vous ont fait commettre. (2) *Intra* : Si vous rentrez dans vous-même, votre conscience y est, qui vous déchire de remords à la vue des crimes que vous avez commis; elle vous remet en mémoire toutes les vierges que vous avez déshonorées, les veuves que vous avez ruinées de bien ou de réputation, les faibles que vous avez séduits ou opprimés : les péchés qui vous semblaient autrefois petits comme des grains de sable vous semblent grands comme des montagnes, parce que vous ne les regardez plus à l'aide des fausses lumières de vos passions. *Extra* : Hors de vous, vous voyez vos richesses, que vous êtes contraint de laisser à des enfants dénaturés, à des héritiers ingrats qui en feront bonne chère. *In præterito* : Si vous regardez le passé, vous regrettez les belles occasions de faire votre salut que vous avez follement perdues. Oh ! si je fusse allé à confesse, à la mission ! oh ! si j'eusse quitté ce procès injuste, chassé cette fille de mauvaise vie, prié Dieu soir et matin, que je m'en trouverais bien maintenant ! *In præ-*

(1) Nec opus, nec ratio, nec scientia, erunt apud inferos quo tu properas. (Eccl. 9. 10.)

(2) Non est quo excas, quia dura sunt; non est quo intres, quia mala sunt. (S. Aug.)

senti : Si vous regardez le temps présent, vous voyez votre corps que vous avez tant caressé, qui va être la curée des vers, le partage de la pourriture ; votre âme que vous avez tant négligée, qui va être examinée au tribunal épouvantable du Fils de Dieu. *In futuro* : Si enfin vous regardez l'avenir, vous voyez la longue étendue de l'éternité interminable et malheureuse où vous allez entrer sans jamais pouvoir retourner en arrière.

P. — (2. *Expenduntur verba Christi, etc.*) Cela donc étant ainsi, croyez-moi, suivez le conseil que le Fils de Dieu vous donne en l'Evangile : *Facite vobis amicos.* (Luc. 19. 9.) *Facite*, Dieu ne se contente pas de bon propos ni de belles paroles, il veut des effets et des œuvres : *Opera enim illorum sequuntur illos ; reddet unicuique secundum opera sua.* Faites à présent ce que vous souhaiterez avoir fait alors ; vous souhaiterez avoir entendu plusieurs messes dévotement, avoir été bien obéissant et respectueux envers votre père et votre mère, débonnaire envers votre prochain, avoir fait pénitence ; faites-la : *Facite vobis.* Vous ne faites que trop, mais ce n'est pas pour vous. Ce bâtiment que vous élevez avec tant de frais, ce procès que vous poursuivez avec tant de chaleur, ces biens que vous amassez avec tant d'avarice, sont pour vos héritiers ; ce que vous faites pour vous, ce sont les aumônes que vous donnez, les injures que vous endurez, les messes que vous entendez : *Facite vobis amicos,* rendez-vous ami de ce grand Dieu vers lequel vous devez aller. Comment oserez-vous vous présenter à lui, le regarder face à face, traiter familièrement avec lui, être caressé de lui, ayant été son ennemi toute votre vie ? Rendez-vous ami de Jésus-Christ, notre Sauveur ; il nous dit dans l'Evangile : *Vos amici mei estis, si feceritis quæ ego præcipio vobis* : Vous serez mes amis si vous faites ce que je vous commande. Il vous commande de faire du bien à vos ennemis, de ne faire tort à personne, de ne point jurer, d'être charitable et patient ; faites-le pour être son ami. Rendez-vous ami de la

sainte Vierge, faisant votre devoir au rosaire, au Mont-Carmel, en la congrégation de Notre-Dame et aux autres saintes confréries ; rendez-vous ami des saints, lisant et honorant leur vie, employant leurs fêtes en bonnes œuvres ; rendez-vous ami des pauvres, les assistant de vos biens, de votre crédit, ou conseil, ou service ; des âmes du purgatoire, entendant la messe et donnant l'aumône pour elles. Si vous faites ainsi, quand vous sortirez de ce monde, vous irez en un lieu où vous aurez envoyé des provisions, où vous aurez pris connaissance, où vous trouverez des amis qui vous recevront dans les tabernacles éternels. *Amen.*

SERMON XXXVII.

LE PÉCHÉ NOUS EXPOSE A LA VÉRITÉ ET A LA SÉVÉRITÉ DU JUGEMENT DE DIEU.

Videbunt Filium hominis venientem in nube, cum potestate magna et majestate. (Luc. 21. Matth. 24.)

L'APÔTRE S. Paul, voulant porter puissamment les fidèles de Corinthe à la fuite du péché et à la pratique des solides vertus, leur remettait en mémoire cet article de foi, qui est une des premières notions du christianisme, qu'il nous faudra tous un jour comparaître devant le tribunal du Fils de Dieu, afin que chacun reçoive selon ses mérites. C'est la seconde des quatre fins de l'homme que nous devons considérer pour concevoir des pensées d'horreur et d'abomination contre le péché mortel, qui nous expose à la vérité et à la sévérité du jugement de Dieu. Une seule circonstance de ce jugement me donne quelque consolation, c'est que le Sauveur nous jugera en qualité d'homme, comme il dit en l'Evangile : *Omne judicium dedit Filio, quia Filius hominis est*, c'est-à-dire en qualité de votre Fils, ô sainte Vierge ! et comme tel, vous le pouvez apaiser. Les lois humaines défendent aux femmes de plaider ; c'est peut-être de peur que, par les charmes de leurs attraits, elles n'amollissent le cœur des juges ; mais votre Fils qui ne punit qu'à regret et à contre-cœur, et qui désire d'être apaisé et fléchi à miséricorde, est ravi quand vous plaidez en faveur des pécheurs pénitents qui recourent à vous, comme nous faisons très humblement, en nous prosternant à vos pieds et vous disant : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. A. *Justitia Dei est ejus veritas quadruplex, nempe essentiæ, cognitionis, locutionis, opera-*

tionis. — B. *Eas exercet in judicio, ut docet sanctus Joannes, Apoc.* I.

Primum punctum. C. *Veritas essentiæ ostendet gravitatem peccati divinis perfectionibus oppositi.* — D. *Quod significatur, Apoc.* I. 14. Caput ejus et capilli candidi sicut nix.

Secundum punctum. E. Oculi ejus tanquam flamma ignis. *Veritas cognitionis, quæ intimas radices actionum intuetur.*

Tertium punctum. F. Ex ore ejus gladius utraque parte acutus. *Veritas locutionis, quæ in divitibus et pauperibus punit quælibet peccata gravia et levia, interna et externa, etc.*

Quartum punctum. G. Vox ejus tanquam vox aquarum multarum. *Veritas operationis, quæ prolatam sententiam exequitur.*

Conclusio. H. *Paraphrasis illorum verborum :* Tunc videbunt Filium hominis, etc.

EXORDIUM.

A. (*Justitia Dei, etc.*) Les théologiens qui établissent leurs décisions sur les paroles du texte sacré proposent une question : savoir si la vérité de Dieu et sa justice divine sont une même perfection en lui, comme elles sont synonymes et univoques en son écriture. L'angélique S. Thomas, dans la première partie, question 21. art. 2., répond affirmativement par ses paroles expresses : *Justitia Dei est ejus veritas.* On le prouve par divers passages de l'écriture, où le mot de vérité est mis au lieu de justice et opposé à miséricorde, parce qu'elles ont des effets tout contraires, comme aux psaumes 24. et 39. aux 33. et 84. aux 83. 113. et ailleurs. Mais qu'est-ce que la vérité de Dieu ? qu'entend-on par ce mot *vérité* ? ne faites pas comme Pilate ; il demanda à notre Seigneur : Qu'est-ce que la vérité, et puis il se retira sans en attendre la réponse ? Il y a quatre sortes de vérités : vérité d'essence, vérité de connaissance, vérité de parole et vérité d'opération.

La vérité d'essence, que les théologiens appellent *objective*, parce qu'elle est l'objet de l'entendement, c'est l'accord et la convenance de la créature avec l'idée de son essence que le Créateur en a conçue de toute éternité en son entendement divin. Nous raisonnons des œuvres de la nature par analogie avec ce que nous voyons dans les ouvrages de l'art. Dans les choses artificielles, on dit que celles-là sont vraies qui sont conformes au dessein que l'ouvrier en a projeté selon les régles de son art : une petite église de cire ou de carton n'est pas une vraie église, mais bien celle-ci où je prêche, parce que l'idée de l'architecte et que les régles de l'architecture portent qu'une église soit de bois, de pierre et d'autres matériaux ; en telle longueur, largeur ou autres dimensions, et qu'une église de cire n'a rien de semblable, mais bien celle-ci où nous sommes. Il en est ainsi des œuvres de la nature, l'idée de la nature humaine, que Dieu a préconçue en son entendement divin, c'est que l'homme soit composé d'un corps de chair et de sang et d'une âme raisonnable ; vous êtes un vrai homme et moi aussi, parce que nous sommes composés de la sorte. Un homme en peinture n'est pas un vrai homme, parce qu'il n'a point d'âme raisonnable ni de corps formé de chair et de sang.

La vérité de connaissance, qu'ils appellent vérité formelle, parce que l'entendement en est informé et revêtu, c'est la conformité de la pensée avec son objet. Si vous pensez que votre mari est au sermon au lieu qu'il est au cabaret, la vérité n'est pas en votre pensée ; cela est clair et n'a besoin d'aucune explication. La vérité des paroles, c'est l'accord et la correspondance de la parole avec la pensée. Si vous pensez que votre voisin est homme de bien, et si vous dites qu'il est méchant, la vérité n'est pas en votre bouche ; votre parole est un mensonge : *Mentiri est contra mentem ire*. La vérité d'opération, qu'on appelle autrement *fidélité*, c'est le rapport et la convenance d'une action avec la promesse qu'on en a faite.

Ces quatre sortes de vérités étant du nombre des perfections que les théologiens appellent *simplement simples*,

c'est-à-dire qui ne sont point mêlées d'imperfections, elles sont en Dieu aussi bien qu'en la créature ; elles sont en Dieu premièrement, plus avantageusement et plus excellemment qu'en la créature ; il a la vérité d'essence. Oui, car, dit S. Thomas, (1. p. q. 16. art. 5.) si les créatures sont vraies : *Veritate entis*, parce qu'elles ont quelque conformité à l'essence de Dieu et à la conception qu'il a eue de leur être de toute éternité, à plus forte raison l'essence de Dieu est vraie; elle est la vérité première, primitive, originelle et souveraine, puisqu'elle est la forme exemplaire, le modèle, le patron et le principe de tout être; donc, à proprement parler, la vérité d'essence en Dieu n'est autre chose que sa divinité même, en tant qu'elle contient en soi toutes les perfections possibles et concevables, et en tant qu'elle est la régle, le niveau et le modèle de tout être créé.

Secondement, en Dieu, il y a vérité de connaissance si assurée et si infaillible, qu'aucune erreur ne la peut altérer tant soit peu ; car en nous, l'erreur et la fausseté procèdent de ce que notre entendement ne connaît rien que par l'entremise des sens qui le trompent souvent dans leur rapport, ou de ce qu'il ne connaît les choses que par discours et raisonnement; ce qui le conduit souvent à de fausses conséquences par des antécédents véritables : au lieu que Dieu connait toutes choses par lui-même et par un seul acte d'intelligence très pur et très simple, beaucoup plus simple que l'acte par lequel nous connaissons les premiers principes. Troisièmement, en Dieu, il y a vérité de parole; il ne dément jamais sa pensée, il dit toujours les choses comme il les connaît, il ne lui est pas plus possible de mentir que de cesser d'être Dieu ; il a tant d'antipathie pour le mensonge qu'il punira tous ceux qui le prononcent : *Est autem Deus verax.* (Rom. 3. 4.) *Impossibile est Deum mentiri.* (Hebr. 6. 18.) *Perdes omnes qui loquuntur mendacium.* (Psal. 5. 7.) Bref, en Dieu, il y a vérité d'opération, car il ne manque jamais d'accomplir ses promesses : *Quæ procedunt de labiis meis, non faciam irrita.* (Psal. 88. 35.) Il y a si grand accord entre ce qu'il dit et ce qu'il

fait, que ses paroles et ses œuvres sont synonymes en l'écriture, le même mot hébreu de *dabar* signifiant l'une et l'autre, ainsi qu'il paraît en ce texte : *Videamus hoc verbum quod fecit Dominus.*

B. — (*Eas exercet in judicio, etc.*) Ces quatre genres de vérités que nous adorons en Dieu sont comme les quatre colonnes qui soutiennent son lit de justice, ou, pour mieux dire, sont les quatre conseillers qui l'assistent et qui font le procès à tous les criminels. La vérité d'essence décide le cas de droit ; la vérité de connaissance décide le cas de fait, la vérité de parole prononce la sentence, la vérité d'opération la fait exécuter. Ceci fut admirablement bien enseigné à S. Jean l'évangéliste dans une vision mystérieuse qu'il raconte au commencement de l'Apocalypse (1. 14.). Il vit le Verbe incarné, Jésus-Christ, qui se présenta à lui ; il avait les cheveux blancs comme la neige, ses yeux brillaient comme la flamme du feu, de sa bouche sortait une épée tranchante des deux côtés, sa voix était semblable au bruit que fait un torrent : *Vox illius tanquam vox aquarum multarum.* Les circonstances de cette vision expriment les quatre vérités dont nous venons de parler. Il a les cheveux blancs comme la neige, voilà la vérité d'essence; il a les yeux lumineux comme le feu, voilà la vérité de connaissance; dans la bouche il a une épée tranchante des deux côtés, c'est la vérité de parole ; il a la voix comme le bruit d'un torrent, voilà la vérité d'opération. Disons un petit mot de chacune, et vous verrez quatre notables différences entre la justice de Dieu et celle des hommes, quant à la décision du droit, quant à la connaissance du fait, quant à la condamnation du criminel, et quant à l'exécution de la sentence.

PRIMUM PUNCTUM.

C. — (*Veritas essentiæ, etc.*) La première différence est qu'en la justice de ce monde les hommes ne jugent pas toujours sur la gravité du crime, parce qu'ils ont pour règle de leurs décisions la loi et l'ordonnance du prince; et la loi n'ordonne pas toujours une plus grande peine pour les

plus énormes péchés, mais pour ceux qui sont plus dangereux et dommageables à la république. Un maître qui séduit et déshonore sa servante commet un plus grand péché que la servante qui fait un larcin domestique; cependant la justice des hommes punit plus grièvement le larcin de la servante que l'adultère du maître. En la justice de Dieu, on décrète des punitions selon la grièveté des crimes, et on mesure cette grièveté par l'opposition qu'ils ont aux perfections de Dieu. On demande en théologie si le jugement universel se fera de jour ou de nuit : la question n'est pas encore bien décidée; mais nous voyons que l'écriture, dans une infinité de passages, appelle jour le temps du dernier jugement; aux Psaumes 40. et 48, jour mauvais; et, à chaque bout de champ, elle l'appelle le jour du Seigneur, parce qu'encore qu'il se fera pendant l'éclipse du soleil et l'obscurité des autres astres, il se fera dans une grande clarté : clarté corporelle, qui procédera des corps glorieux; clarté spirituelle, lumière intérieure, par laquelle nous connaîtrons les perfections de Dieu et nos imperfections : *Deus manifeste veniet; illuminabit abscondita tenebrarum.*

Nous disions, il y a un instant, que la vérité d'essence en Dieu n'était autre chose que son essence même, en tant qu'elle est la source et le trésor de toutes les perfections que l'on peut concevoir. Il est vrai que les réprouvés ne verront pas face à face et à découvert l'essence de Dieu ni les divines perfections; mais ils verront clairement et évidemment que l'essence de Dieu est parfaite et douée d'un nombre infini de perfections; ils verront qu'il y a une opposition naturelle, nécessaire et infinie entre Dieu et le pécheur, entre ses divines perfections et le péché : *Mane astabo tibi et videbo, quoniam non Deus volens iniquitatem tu es* : (Psal. 5. 5.) Je serai quelque jour présenté à votre tribunal. Ce mot, *astabo*, signifie cela. A quelle heure que ce soit, ce sera le matin pour moi. Les Hébreux appellent le temps du matin *Bokel,* du verbe *bakal*, qui signifie discerner, distinguer, parce que le matin, quand l'aube du jour se lève, on commence à discerner ce qu'on ne voyait

pas dans les ténèbres de la nuit. Tant que nous vivons dans ce monde, nous sommes en ténèbres; nous entendons publier les vérités de la foi, mais nous ne les voyons pas: *Fides ex auditu;* nous en avons la croyance, mais non pas l'évidence : *Argumentum non apparentium,* et pour cela elles ne nous touchent guère; nous les comprenons fort peu, et elles ne produisent que peu ou point d'effet en nous: mais quand nous serons au jugement de Dieu, nous pourrons dire : *Sicut audivimus, sic vidimus;* ce sera le matin, nous commencerons à voir ce que nous ne croyons qu'à demi; nous comprendrons comme très important ce qui ne nous semblait que de petite conséquence : *Cognoscetur Dominus judicia faciens.* Nous verrons clairement que Dieu est infiniment puissant, et ainsi quelle audace de s'être soulevé contre lui! qu'il est infiniment sage, et ainsi quelle folie d'avoir méprisé ses avis! infiniment bon, quelle malice de l'avoir offensé! il est immense, c'est-à-dire présent en tous lieux, quelle impudence donc d'avoir commis tant d'impuretés à ses yeux! il est infiniment juste, quelle témérité de n'avoir pas redouté ses vengeances! il est infiniment miséricordieux, quel aveuglement de n'avoir pas gagné ses bonnes grâces! il est infiniment libéral, quelle ingratitude d'avoir abusé de ses bienfaits! il est infiniment parfait, et ainsi il lui est impossible, de toute impossibilité, d'agréer, d'approuver ou de laisser impunie la moindre imperfection volontaire : *Videbo quoniam non Deus volens iniquitatem tu es.* Nous verrons qu'il y a tant d'antipathie et d'opposition entre Dieu et le pécheur, qu'ils ne sauraient exister ensemble; beaucoup moins que le feu et l'eau, que la lumière et les ténèbres, que la forme et sa privation : *Neque habitabit juxta te malignus.* (Psal. 5. 6.) En hébreu il y a *Lo jegurk, i : Non hospitabitur :* le pécheur ne pourra être auprès de vous, pas même en passant : *Non resurgent impii in judicio; hebraice : Lo jakumu : Non stabunt, non subsistent.*

C'est ce qui sera de plus effroyable, horrible et insupportable, que d'être présenté à Dieu avec un péché. Il y aura

sujet de frémir et de frissonner d'horreur quand on verra le soleil s'éclipser, la lune se teindre de sang, les étoiles tomber du ciel, les éclairs briller coup sur coup, le tonnerre éclater, les foudres lancés de toutes parts, la terre trembler, le mer se déborder, les animaux mugir, hurler et rugir, les bêtes sauvages sortir de leur tanière et le monde s'embraser tout entier. Dans quelle frayeur seriez-vous si vous voyiez un seul de ces prodiges ? Vous les verrez tous, n'en doutez pas, la parole de Dieu ne sera pas mensongère ; vous les verrez tous, et mille autres qu'elle raconte, et vous sécherez de crainte : *Arescentibus præ timore hominibus.* Mais tout cela ne sera rien en comparaison de la vérité que je vous annonce ; tous ces prodiges effroyables ne seront que des commencements, dit notre Sauveur : *Initia sunt dolorum.* Ce que vous appréhenderez le plus, ce que vous ne pourrez souffrir sans une détresse inconcevable, ce sera de paraître avec la moindre imperfection devant Dieu, qui est infiniment parfait : *Ecce venit Dominus exercituum,* dit le prophète, (Malach. 3. 2.) et *quis poterit cogitare diem adventus ejus ?*

Il ne dit pas : *Quis volet*, mais *quis poterit.* La venue du Fils de Dieu au jugement sera si effroyable à l'âme pécheresse, elle aura tant de crainte de lui être présentée, que la seule pensée en sera insupportable, parce qu'elle ne pourra subsister en sa présence : *Quis stabit ad videndum eum?* Et le Fils de Dieu nous conseille d'éviter l'intempérance, l'ivrognerie, l'avarice et autres péchés ; et, pour motifs, il ne dit pas afin que vous puissiez éviter les flammes de l'enfer, la compagnie des démons ou les ténèbres ; mais il dit afin que vous soyez dignes d'être présentés au Fils de Dieu, (1) parce que tous les autres supplices ne sont rien en comparaison de la honte et de la peine qu'on aura de paraître avec un péché mortel en la présence de Dieu, infiniment pur et saint ; c'est ce qui fut enseigné en vision à S. Jean. Il vit le

(1) Attendite vobis ne corda vestra graventur in crapula et ebrietate, et curis hujus vitæ, ut digni habeamini stare ante Filium hominis (Luc. 21. 34. 36.)

Fils de Dieu qui, ainsi qu'un vieillard, avait la tête blanche comme la neige, et, voyant cela, il fut si effrayé qu'il tomba à terre comme mort.

D. — (*Quod significatur, etc.*) La blancheur de la neige représente la pureté, la sainteté, la vérité de l'être de Dieu, qui consiste à n'avoir aucun mélange du néant. Quand le pécheur verra cela, il connaîtra que cette divine essence est opposée diamétralement et infiniment au péché, qui est un horrible néant, et se voyant souillé, il ne pourra subsister devant Dieu, il s'en verra si indigne, que si Dieu lui ouvrait les portes du ciel et lui permettait d'y entrer, il se lancerait plutôt dans le gouffre de l'enfer et y demeurerait à jamais, que de demeurer un seul instant auprès de Dieu avec le moindre péché : *Ibunt hi,* non pas *projiciantur* ou *trahentur,* mais *ibunt in supplicium æternum.* Le Sauveur ne dit pas que les réprouvés seront jetés ou traînés, ou conduits, mais qu'ils iront d'eux-mêmes au supplice éternel.

SECUNDUM PUNCTUM.

E. — (*Veritas cognitionis, etc.*) La seconde vérité, c'est la vérité de connaissance, qui est signifiée par les yeux brillants comme la flamme du feu, que S. Jean aperçut en Jésus-Christ. Quelques bons yeux que vous ayez, on peut cacher plusieurs choses à votre vue, parce que la lumière par laquelle vous voyez n'est pas en vos yeux mais en leur objet, et, si on éteint ou retire la lumière, on nous rend l'objet invisible : mais si la lumière par laquelle vous voyez était dans vos yeux et venait de vos yeux, comme on le dit de l'empereur Tibère, vous verriez aisément partout, et même au milieu des ténèbres. Dans la justice des hommes, quelque justes, quelque équitables, quelque irréprochables, quelque doctes et judicieux que soient les juges, ils peuvent être trompés, parce qu'ils ne voient que par une lumière empruntée ; ils ne jugent pas selon leur science particulière, mais selon le dire des parties et la déposition des témoins. Dieu a sa lumière en ses yeux, ses yeux brillent

comme le feu, il juge de tout par lui-même et par sa science infinie, et ainsi il ne peut pas se tromper ni être trompé : *De vultu tuo judicium meum prodeat.*

S. Augustin dit fort dévotement : *Tu scis, Domine, unde veniat spiritus, ubi sit et quo vadat, et utrum radix sit dulcis, an amara, de qua foris pulchra folia emittuntur, et non tantum intentionem, sed etiam radicis medullam intimam, disertissima veritatis tuæ luce colligis, numeras, contueris, consignas; cumque hæc diligenter considero, ingenti timore perturbor, quia magna nobis est indita necessitas juste recteque vivendi, quippe qui omnia facimus ante oculos judicis cuncta cernentis:* Dieu connaît très parfaitement par quel esprit nous faisons toutes nos actions ; il perce avec ses yeux de lynx le fond de notre cœur ; il sait s'il y a de la douceur ou de l'amertume en la racine d'une plante qui produit de belles feuilles ; il épluche et il examine de près, non-seulement l'intention de nos œuvres, mais encore la plus intime et secrète moelle de cette racine. Voyez ces tulipes, ces roses et ces narcisses dans un parterre : il n'y a rien de si beau, de si éclatant et de si agréable à la vue ; voyez la racine d'où elles procèdent : il n'y a rien de si terreux, de si désagréable ; voyez ces œillets et ces lis sur un autel, il n'est rien de si odoriférant ; sentez la tige qui est dans le vase, il n'est rien de si infect. Vous êtes à l'autel et vous dites la messe avec grande modestie : il n'y a rien de si beau, de si agréable à Dieu et aux hommes que cette action ; mais si vous ne faites cela que pour gagner quelque argent ou pour être estimé dévot, il n'est rien de si bas, de si terrestre devant Dieu que cette intention. Vous reprenez cette fille dont vous êtes la marâtre, vous la rudoyez, vous l'accablez de réprimandes ; c'est, dites-vous, pour la corriger de ses imperfections : voilà une belle racine et une sainte intention ; mais Dieu regarde la moelle ; il voit peut-être que cette inclination que vous avez à reprendre et à corriger vient d'une certaine aversion naturelle que les marâtres ont pour leurs belles-filles. Vous allez à votre

père spirituel une ou deux fois la semaine, en apparence et selon votre pensée, pour recevoir de lui des enseignements spirituels; peut-être n'est-ce que par une sensualité si secrète et si délicate que vous ne vous en apercevez pas; mais Dieu la discerne fort bien.

Quand je considère ces choses, je suis saisi d'une extrême crainte; je vois que nous sommes obligés de faire toutes nos œuvres avec grande circonspection, pureté d'intention, et avec le concours de toutes les circonstances, puisque nous les faisons en présence d'un juge qui voit tout, qui pèse tout, qui épluche tout, qui examine tout, et qui désavoue une action si elle est souillée de la moindre tache : *Ante oculos judicis cuncta cernentis.*

TERTIUM PUNCTUM.

F. (*Veritas locutionis, etc.*) Comme la connaissance de Dieu est toujours conforme à la vérité de son objet, ainsi les paroles qu'il dit et les arrêts qu'il prononce sont toujours conformes à la vérité de sa connaissance. Le saint évangéliste vit sortir de sa bouche une épée tranchante des deux côtés. La justice des hommes ne tranche que d'un côté; elle condamne et punit les criminels qui sont faibles ou petits, pauvres et sans appui; mais quant à ceux qui sont grands, riches ou puissants en faveur, elle les laisse impunis; la justice de Dieu tranche des deux côtés; elle n'a acception de personne; elle punit les grands et les petits qu'elle connaît punissables. La justice des hommes ne punit que les crimes extérieurs; celle de Dieu punit les crimes extérieurs, intérieurs et la disposition du cœur, les affections, le désir et l'inclination volontaire. Si vous n'avez dérobé que cinq sous, les hommes vous punissent pour un larcin de cinq sous; mais, si vous n'avez pris si peu que parce que vous n'avez pas trouvé davantage, ou que vous craigniez qu'on ne le connût, Dieu vous punit pour la somme que vous désiriez prendre. Celle des hommes ne punit que les grands crimes : *De minimis non curat prætor;* celle de Dieu punit les petites fautes, les péchés véniels, les paroles oisives, les pen-

sées inutiles. La justice des hommes punit les actions criminelles et non pas les omissions ; celle de Dieu les punit toutes deux; elle envoie au feu éternel, et ceux qui ont tué, et ceux qui ont laissé mourir de faim ou languir les pauvres de misère. Celle des hommes ne tranche que d'un côté; elle tue le corps, non pas l'âme; elle confisque les biens temporels et non pas les éternels, elle prive des créatures et non pas du Créateur : mais Jérémie dit que le glaive de Dieu perce le corps et parvient jusqu'à l'âme. (1) S. Thadée, l'apôtre, dit que le feu temporel qui consuma les Sodomites en cette vie fut le commencement du feu éternel qui les brûlera en l'autre monde.

La parole de Dieu est toujours conforme à sa connaissance ; il connaît qu'en chaque péché il y a deux déréglements : le premier, en ce que l'âme se détourne de Dieu, et le second qu'elle s'attache à la créature ; il la condamne à deux peines, à la peine du dam : *Discedite a me*, et à la peine du sens : *in ignem æternum*. Il connaît que le pécheur, offensant une majesté infinie, mérite une peine infinie ; et comme il n'est pas capable d'une peine infinie en activité, il le condamne à une peine infinie en éternité.

QUARTUM PUNCTUM.

G. — (*Veritas operationis*, *etc.*) La justice des hommes prononce plusieurs sentences qui ne sont pas exécutées, parce que le criminel en appelle, qu'il présente requête civile, qu'il s'échappe de prison, ou qu'il reçoit grâce du prince ; la justice de Dieu ne prononce point d'arrêt qui n'ait son effet infaillible : *Opera manuum ejus, veritas et judicium*. (Psal. 110. 7.)

La vérité d'opération en Dieu est la confirmité de ses œuvres avec ses paroles. Sa voix est semblable, non au son d'une cloche ou aux fanfares d'une trompette qui ne produisent point d'effet, mais à un torrent qui, faisant du bruit, fait du ravage; qui rompt les digues, renverse les chaussées

(1) Heu ! heu ! Domine, pervenit gladius tuus usque ad animam. (Jerem. 4. 10.)

et franchit les barrières qu'on lui oppose ; qui ruine, qui désole et qui dissipe tout ce qu'il rencontre. (1) La voix de Dieu est de même quand il donne quelque sentence, en la prononçant il l'exécute ; il dira aux reprouvés : *Ite, maledicti*, et disant cela il les y fera tomber, sans qu'aucune créature, ni du ciel ni de la terre, ose mettre opposition à l'effet de ses paroles. Il n'y aura prières de la sainte Vierge, intercession des saints, ni actes de soumission ; il n'y aura larmes de pénitence, promesses d'amendement, ni oraisons humbles et ferventes, qui puissent faire révoquer ou suspendre, diminuer ou changer tant soit peu cet arrêt arrêté pour toute l'étendue des siècles : *In æternum, Domine, permanet verbum tuum*

CONCLUSIO.

II. — (*Paraphrasis, etc.*) *Tunc videbunt*, *o tunc !* que tu es amer aux âmes mondaines ! Elles n'aiment que *nunc*, c'est-à-dire que le temps présent ; le futur ou le temps d'alors leur est fatal ou funeste : *Videbunt*, alors on verra vos hypocrisies et vos trahisons, vos pensées badines et vos desseins ambitieux, les péchés commis en cachette et devant le monde, les abominations et les brutalités : *Videbunt*, on verra les belles occasions de faire votre salut que vous avez follement perdues, les pauvres que vous pouviez assister, les prédications que vous pouviez ouïr, les sacrements que vous pouviez recevoir, les indulgences que vous pouviez gagner, les gens de bien que vous pouviez imiter. Si j'eusse aidé cette veuve en son procès, direz-vous, visité ce malade, mon voisin, ou retiré cette fille perdue, j'eusse gagné les bonnes grâces de Dieu ; si j'eusse entendu une telle prédication quand j'allai me promener, j'eusse été converti et touché ; si j'eusse déclaré mon péché à un tel qui ne me connaissait pas, j'en eusse été quitte.

Videbunt. On verra les gens de bien qui auront vécu dans une même ville, dans une même paroisse, dans une même rue, dans une même profession, qui auront appar-

(1) Vox illius tanquam aquarum multarum. (Apoc. 1. 15.)

tenus à la même famille que vous, on les verra apparaître dans les airs, parmi les saints, auprès de notre Sauveur : *Obviam Christo in aera*, pendant que vous ramperez sur la terre parmi les réprouvés auprès des démons. Hé ! qui eût pensé, direz-vous, que cette pauvre femme qui avait si peu d'apparence, que cet artisan qui semblait si idiot, ou que mon valet même que je traitais comme un ver de terre, seraient en si grand honneur ? moi, conseiller, trésorier et abbé ; qui étais si savant, si sage et si judicieux selon le monde, qui eût pensé que je serais ainsi méprisé ! Ma pauvre servante, vous avez été plus sage que moi de résister à mes volontés sensuelles et à mes importunités impudiques ; si vous m'eussiez cru, je vous aurais perdue, vous seriez damnée avec moi ; vous fîtes bien de quitter mon service ! Ma bonne mère, il n'a pas tenu à vous que je ne sois sauvée avec vous ; vous m'avez souvent reprise de mes vanités ; vous m'avez priée de ne pas hanter ce jeune homme qui m'a jetée en ce précipice ! Mon pauvre père, je ne puis vous regarder sans un extrême regret ; hélas ! c'est ma faute, c'est ma pure faute si je ne suis pas avec vous dans le ciel ; car si je vous eusse obéi quand vous me repreniez de mes débauches, quand vous me commandiez de prier Dieu, d'aller à confesse ou d'éviter les mauvaises compagnies, je serais maintenant avec vous.

Videbunt filium hominis. Quelle frayeur devaient avoir les enfants de Jacob, ayant maltraité et vendu leur frère Joseph, quand ils le virent vice-roi de toute l'Egypte, et que se présentant à eux il leur dit : Je suis votre frère Joseph que vous avez vendu ! En quelle transe et appréhension serez-vous quand vous verrez le Fils de Dieu que vous avez tant offensé et méprisé, accompagné de ses anges, dans la gloire de son Père, rayonnant de splendeur sur le trône de sa majesté, sur son lit de justice, prêt à vous condamner, et qui vous dira : Je suis le Sauveur que vous avez vendu pour une pièce d'argent par vos faux témoignages ; je suis celui que vous avez chassé de votre cœur pour une volupté infâme, celui à qui vous avez craché au visage par vos blas-

phèmes, celui enfin que vous avez foulé aux pieds par vos impiétés et par vos sacriléges : *Videbunt in quem transfixerunt.* (Joan. 19. 37.)

Filium hominis. Réjouissez-vous, ô âme choisie ! dit S. Augustin, celui qui est à présent votre avocat sera alors votre juge ; (1) il sait votre bon droit, il connaît la pureté de vos intentions, les ardeurs de votre cœur envers lui et la sincérité de vos affections. Celui qui est à présent votre époux, vierges dévotes, sera alors votre juge ; il vous sera favorable, il se souviendra des plaisirs que vous avez méprisés, des mortifications que vous avez embrassées, et des persécutions que vous avez endurées pour l'amour de lui : *Filium hominis*, c'est-à-dire le Fils de la Vierge. Quel regret pour ceux qui auront négligé son service ! sa sainte Mère l'eût apaisé, vous l'eût rendu propice et favorable, si vous eussiez dit votre chapelet tous les jours, si vous eussiez fait votre devoir du rosaire ou du Mont-Carmel : *Venientem in nube :* son lit de justice sera une nuée qui lancera des carreaux et des foudres sur les réprouvés : *Cum potestate magna*, qui vengera puissamment les injures qu'on lui fait, qui punira rigoureusement ses ennemis sans que personne lui résiste : *In nube*, nuée qui distillera une rosée de miel et de douceur, de grâces et de bénédictions sur les prédestinés : *Cum potestate magna et majestate.* Cette majesté divine, ce roi du ciel et de la terre, traitera royalement ses favoris ; il les comblera de joie, de délices, de richesses et de félicités éternelles. *Amen.*

(1) Gaude ! qui nunc est tuus advocatus, tunc erit judex tuus.

SERMON XXXVIII.

LE PÉCHÉ MORTEL NOUS PRIVE DES FÉLICITÉS DU CIEL.

Domine, quis habitabit in tabernaculo tuo, aut quis requiescet in monte sancto tuo? Qui ingreditur sine macula, et operatur justitiam. (Psalm. 14. 1. 2.)

Dans la sentence épouvantable que le Fils de Dieu prononcera au jour du jugement contre les âmes reprouvées, on y peut remarquer deux peines : la peine du dam et la peine du sens. La peine du dam, par laquelle il les sépare de sa présence et les bannit du royaume des cieux : *Discedite a me* : La peine du sens, par laquelle il les condamne pour jamais à être tourmentés dans les flamme de l'enfer : *In ignem æternum*. La première peine est la plus grande, quoique la moins comprise. Pour vous la faire redouter, je diviserai ce discours en deux points. Dans le premier, nous tâcherons de connaître par quelque conjecture la grandeur des biens qui sont dans le ciel, en considérant le lieu où nous serons, la compagnie que nous y aurons, les actions que nous y ferons ; dans le second point, je vous ferai voir par ces mêmes considérations, qu'en commettant le péché, et vivant comme on le fait dans le monde, il n'y a point d'apparence de prétendre à ces grands biens.

Il est vrai qu'on peut s'acheminer vers le ciel de tous les endroits de la terre ; mais on n'y saurait entrer que par la porte, c'est-à-dire par votre entremise, ô sainte et bienheureuse Vierge ! J'apprends ceci de l'Eglise qui vous surnomme tous les jours, en ses dévotions publiques, la porte du ciel : *Janua cœli*. Comme Jésus sortant du ciel s'est servi de vous pour entrer en ce monde, nous avons besoin de vous pour être reçus dans le ciel ; et ce nous est un sujet d'espérance, puisque vous êtes une porte toujours ouverte à toutes sortes de personnes *Pervia cœli porta manes*. Les pauvres et les riches, les grands et les petits, les inno-

cents et les pénitents, ont entrée en la cour céleste quand ils recourent à vous comme nous faisons dévotement en vous disant : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. A. *Deus destinavit homini tres habitationes, pro exercitio triplicis vitæ ; nempe sinum matris, pro vegetativa ; hunc mundum pro sensitiva ; paradisum pro intellectuali, et quanto secunda antecellit primam, tanto tertia secundam.*

Primum punctum. *Considerat locum, societatem et actiones beatorum.* B. *Locus :* 1° *Est spatiosus.* — 2° *Purus.* 3° *Ornatus.* — C. *Societas beatorum gratissima :* 1. *Ob pulchritudinem corporum.* 2. *Ob excellentiam animi.* 3. *Ob dominium animæ in corpus.* — D. *Actiones beatorum jucundissimæ :* 1° *In intellectu, visio Dei.* 2° *In voluntate, fruitio et adimplectio omnium desideriorum.* 3° *In memoria recordatio, et laus a Deo bonorum operum.*

Secundum punctum. *Ex iisdem considerationibus probatur peccatorem obstinatum, immerito sperare beatudinem.* — E. *An qui toties peccavit, obtinebit locum quem angelus unico peccato perdidit ?* — F. *Ex* 2. *An coinquinatus audebit sociari beatis tam pueris et tam sanctis ?* — G. *Ex.* 3. 1° *An Deus volèt uniri in æternum aniæ tam impuræ ?* — H. 2° *An voluntatem contemnentium se faciet ?* — I. 3° *Quid laudabitur in peccatore, cum laus erit unicuique a Deo ?*

Conclusio. K. *Quam felix sors prædestinati !*

EXORDIUM.

A. — (*Deus destinavit, etc.*) Quelques philosophes, considérant la grande diversité des actions que nous pratiquons en ce monde, ont osé avancer qu'il y a trois âmes dans l'homme ; la végétante, la sensitive et la raisonnable : on n'a pas encore bien décidé ce point en philosophie ; mais on

tient pour assuré, que si l'homme n'a pas ces trois âmes en leur essence et leur forme spécifique, il les a en éminence; il en a toutes les vertus, les apanages et les propriétés; il en exerce tous les actes distinctement et en divers temps. A cet effet, le Créateur lui a destiné trois demeures pour l'exercice particulier de ces trois sortes de vies : le sein de sa mère, le monde et le ciel empyrée. Dans le sein de sa mère, il n'exerce pour ainsi dire que la vie végétative; il se nourrit et croît comme les plantes : mais la nature le prépare à la vie sensitive; elle lui forme des membres et des sens pour cela. En ce monde, il n'exerce bien parfaitement que la vie sensitive; il boit, il mange, il marche comme les animaux; mais la grace le prépare à la vie intellectuelle; elle lui forme des facultés et des vertus pour cela : et dans le ciel empyrée, il exerce la vie intellectuelle, il connaît, il contemple, il aime et il possède Dieu comme les anges; et comme la seconde demeure, le séjour de ce monde, est incomparablement plus noble, plus commode et plus souhaitable que la première, le sein de sa mère; ainsi la troisième demeure, le ciel empyrée, est incomparablement plus noble, plus commode et plus souhaitable que la seconde.

Supposons donc qu'il y ait un enfant qui ait l'usage de raison dans le sein de sa mère, et qu'il y ait communication de pensée, et commerce de parole intérieure entre l'âme de cet enfant et celle de sa mère, la mère dirait à son enfant : Mon fils, le lieu où vous êtes maintenant n'est qu'une prison; mais vous n'y serez pas longtemps; vous en sortirez quelque jour et vous entrerez dans un lieu qui sera beaucoup plus grand et spacieux, plus beau, plus commode et plus agréable sans comparaison que le lieu où vous êtes maintenant; vous êtes logé à l'étroit, dans les ténèbres, dans un cachot; après votre naissance, vous serez au large et à la lumière; vous aurez vingt fois, cent fois, mille fois plus de place que vous n'en avez ici; vous vous promènerez dans des salles, dans des jardins, dans des prairies larges et spacieuses : maintenant vous êtes tout seul, vous ne communiquez avec personne qu'avec moi; après votre naissance,

vous deviendrez grand, vous serez en compagnie, vous converserez avec vos frères qui sont nés avant vous, et avec quantité d'autres hommes; maintenant vous ne faites rien, sinon que vous croissez et vous vous nourrissez bien imparfaitement, sans plaisir, sans sentiment, sans mouvement; après votre naissance, vous aurez l'usage de vos sens, vous verrez un beau soleil qui est au ciel, de belles fleurs qui sont en nos parterres; vous entendrez des musiques harmonieuses; vous sentirez les parfums les plus odoriférants; vous mangerez des viandes délicieuses, des fruits savoureux, doux, aigres, musqués et de toutes façons. Si la mère disait toutes ces choses à son fils, il n'en croirait rien, il ne voudrait pas sortir de son cachot, il dirait qu'il n'est rien de tel que de vivre au séjour où il est, que la demeure dont on lui parle est incertaine et douteuse; il appellerait mort ce que nous appelons vie; il appréhenderait les évanouissements et les autres accidents qui y arrivent; il aurait à sa naissance beaucoup de peine à quitter cette peau qui l'enveloppe, comme à la mort nous avons une grande répugnance à quitter nos corps et nos biens; il ne pourrait comprendre, et on ne pourrait lui bien expliquer ce que c'est que la lumière, le soleil, les fleurs, les prairies, et comme tout cela est fait, parce qu'il n'a rien vu de semblable; il penserait que tout ce que sa mère lui en a dit n'est que fable et amusement; néanmoins nous voyons que c'est la pure vérité, et quand l'expérience ne le ferait pas voir, on pourrait le lui montrer par une raison évidente: s'il avait tant soit peu de jugement, on pourrait lui dire: Si vous deviez toujours demeurer dans les entrailles de votre mère, à quel propos la nature, qui ne fait rien en vain, vous formerait-elle ces membres? s'il n'y avait point de lumière, de soleil, de fleurs, de quoi vous serviraient les sens que la nature vous donne pour jouir de ces objets; de quoi vous serviraient vos pieds, votre langue, vos yeux et vos oreilles, si vous ne deviez jamais cheminer, parler, voir et écouter?

L'Eglise, qui est votre mère, vous dit pareillement: Ce monde n'est qu'une prison bien étroite en comparaison du

ciel; au sortir de cette prison terrestre, vous serez reçu au ciel empyrée, qui est infiniment plus grand, plus beau et plus délicieux que la terre; vous aurez la conversation des anges et des esprits bienheureux, vous aurez une lumière de gloire, vous contemplerez Dieu en son essence, vous le verrez face à face, vous jouirez de lui, vous l'aimerez et le posséderez parfaitement. Cependant vous n'en croyez rien, et vous dites : Qu'est-ce que le ciel, les anges, la lumière de gloire et l'essence de Dieu? Vous vous imaginez que ce sont des contes de vieilles femmes, et néanmoins c'est la vérité même; et quoiqu'on ne vous puisse pas bien expliquer ce que c'est, parce qu'il n'y a rien en ce monde qui en approche tant soit peu, cela ne laisse pas d'être vrai; et si vous aviez un grain de bon jugement, on vous pourrait montrer par de puissantes raisons que cela est; car vous avez un entendement qui a pour objet les choses purement spirituelles et dégagées de la matière; une volonté qui ne se remplit d'aucune chose finie, qui est capable de l'infini; une inclination qui tend à une vie éternelle et permanente; et cependant il n'y a point d'objet purement spirituel en ce monde, point de créature infinie, point de vie éternelle; puis donc que la nature et la grâce ne font rien d'inutile, et qu'elles vous ont donné cet entendement, cette volonté et cette inclination, il faut donc qu'il y ait pour vous une autre demeure que ce monde, un séjour auquel vos puissances puissent trouver leur propre objet et exercer des actions convenables à leur nature.

Je reviens donc à mon principe et je dis que l'homme, au sein de sa mère, vit comme une plante; avec cela, de plus, qu'il a quelque commencement de sentiment et de mouvement. En ce monde, il possède en perfection les sentiments et les mouvements qui sont propres à l'animal, avec cela de plus, qu'il a quelque commencement d'intelligence spirituelle et de contemplation. Dans le ciel, il vit, comme les anges, d'une vie intellectuelle et parfaite : *Erunt sicut angeli Dei.* Il sort du premier séjour comme par faute de nourriture, mais plus fort de sentiment et de mouvement

qu'il n'a été jusqu'à lors ; il sort du second séjour comme par défaut de mouvement et de sentiment, mais plus vigoureux d'esprit et de raisonnement qu'il n'a jamais éte. Son départ, premier séjour, nous l'appelons nativité ; son départ du second séjour, l'Eglise l'appelle encore naissance : *Natalitia Sanctorum,* parce qu'il en sort pour entrer en un troisième lieu beaucoup plus spacieux, plus excellent et plus heureux que les deux autres.

PRIMUM PUNCTUM. — *Considerat, locum etc.*

Trois circonstances contribuent à la beauté et à l'agrément d'une demeure : l'étendue, la propreté et l'ornement. Un jardin, par exemple, est estimé quand il a des allées bien larges et longues à perte de vue ; quand il n'y a point d'ordures, de pierres, d'épines ; quand il y a un bel émail de verdure et de fleurs, grande diversité de compartiments, de berceaux, de bassins et de palissades.

B. — (*Locus : 1° Spatiosus.*) Il y a une grande différence, ou, pour mieux dire, une grande opposition entre le vice et la vertu : le vice est un chemin large, battu et en pente, qui conduit dans un abîme, dans une basse fosse, étroite, obscure et incommode. Sainte Thérèse vit un jour la place qui lui était préparée en enfer, si Dieu, par sa miséricorde, ne l'eût préservée des péchés ou son naturel trop complaisant l'eût conduite. Elle nous dépeint ce lieu comme un cachot où l'on est enfermé, resserré, pressé et presqu'écrasé, sans pouvoir se remuer tant soit peu, pour prendre quelque allégement dans les ardeurs d'un feu très cuisant et insupportable. La vertu, au contraire, est une montée et un sentier étroit et difficile à grimper, mais qui conduit à une demeure large, relevée, lumineuse, très agréable, qui mène à un grand palais, à une maison de plaisance, à un jardin de délices et à un paradis céleste. Il semble que le prophète Baruch ne trouve point de paroles assez significatives pour en exprimer l'étendue. O Israel ! dit-il, que la maison de votre Dieu est grande ! que le lieu de son do-

mame est large et spacieux ! qu'il est grand, sublime, immense, infini, sans bornes et sans limites (1).

Les astronomes connaissent clairement et certainement la grandeur des étoiles que vous voyez au huitième ciel pendant une nuit d'hiver bien sereine; et ils font voir, par des démonstrations évidentes, qu'il n'y en a pas une qui ne soit plus grande que toute la terre, et ils les distinguent en six différentes espèces. Celles qui sont de la première et de la plus remarquable grandeur sont, chacune, cent et sept fois plus grandes que toute la terre, et on en compte dix-sept; celles de la seconde grandeur sont, chacune, quatre-vingt-dix fois plus grandes que la terre, et il y en a quarante-cinq; celles de la troisième sont soixante-douze fois plus grandes, et il y en a deux cent huit; celles de la quatrième sont cinquante-quatre fois plus grandes que la terre, et on en compte deux cent soixante-quatre; celles de la cinquième sont, chacune, trente-cinq fois plus grandes que la terre, et il y en a deux cent dix-sept; les autres, qui sont de la sixième et dernière grandeur, sont dix-huit fois plus grandes que la terre; et le firmament où ces étoiles sont enchâssées a en circuit et en superficie cinq cents millions de lieues françaises. Quelle admirable étendue! quelle large campagne! quelle longue carrière pour se promener! et toutefois le ciel empyrée est incomparablement plus grand; car plus un globe céleste est placé haut, plus il est vaste et spacieux; et, entre le firmament et le ciel empyrée, il y a deux sphères célestes, le ciel cristallin et le premier mobile.

2° *Purus.* En ce paradis céleste, rien ne sera jamais reçu qui le puisse tant soit peu souiller; les allées y sont nettes et brillantes comme les perles orientales, comme l'or le plus affiné; les murailles de ce grand palais sont de pierres précieuses; c'est l'Apocalypse qui le confirme : *Non intrabit in eam aliquid coinquinatum; ipsa civitas aurum mundum, fundamenta muri civitatis, omni lapide pretioso ornata.* (Apoc. 21. 18.)

(1) O Israel! quam magna est domus Dei, et ingens locus possessionis ejus! magnus est, non habet finem, excelsus et immensus (Baruch. 3. 24. 25.)

3° *Ornatus.* Tout ce bâtiment est émaillé d'une si agréable diversité qu'on ne se lasse jamais de le voir. Le soleil est si beau qu'Anaxagoras ne se disait être en ce monde que pour le contempler ; le firmament, qui est marqueté d'une si belle variété d'étoiles, n'est que le marchepied des bienheureux, ce n'est que le pavé de leur séjour immortel. Si le pavé est si beau, si brillant, si éclatant, si diversifié, quel doit être le plafond, le lambris ! quels sont les murailles, les colonnes et autres embellissements !

C. — (*Societas Beatorum, etc.* I. *Ob. pulchr. corporum.*) Si le lieu est si délicieux, la compagnie l'est encore davantage ; car trois choses font qu'une compagnie est extrêmement agréable : la beauté des corps, la vivacité des esprits, la bonne grâce du corps et de l'esprit des personnes qui y sont. Dans une assemblée, la seule vue des belles créatures vous charme, quoique vous ne leur parliez point ; au bal ou à la comédie, ce qui charme, c'est de voir avec quel esprit le danseur ou l'acteur agite et manie adroitement son corps ; comme il en fait ce qu'il veut, comme il le plie et le meut avec bonne grâce. Dans le ciel, nous serons en la compagnie des saints dont le corps, après la résurrection, sera doué d'une beauté ravissante. Vous êtes si désireuse de la beauté de votre corps, soyez-le comme il faut ; procurez-lui une beauté, non passagère et périssable qui se flétrit avec le temps, qui doit être la curée de la mort et des vers, mais une beauté permanente et parfaite.

Le prophète Isaïe dit qu'après le jugement la lune sera aussi lumineuse que le soleil l'est à présent, et que le soleil sera sept fois plus lumineux et plus éclatant qu'il n'est pas. (1) Et le Fils de Dieu dit, en S. Mathieu, que les justes brilleront comme le soleil ; (2) et, en S. Marc, qu'ils seront semblables aux anges. (3) S. Selse voyant un ange en forme d'homme auprès de S. Julien; S. Valérien en voyant

(1) Erit lux unæ sicut lux solis, et lux solis erit septempliciter sicut lux septem dierum. (Isa. 30. 26.)

(2) Justi fulgebunt sicut sol in regno patris eorum. (Matth. 13. 43.)

(3) Sed sunt sicut angeli Dei. (Marc. 12. 25.)

un autre auprès de sainte Cécile, et S. Romain un autre auprès de S. Laurent, en furent tellement ravis qu'ils se convertirent à la foi sur-le-champ, et voulurent endurer le martyre, par espérance de jouir pour toujours de la vue d'une si parfaite beauté. Que sera-ce d'en voir des millions en leur propre nature, d'une beauté si variée que, selon la doctrine de S. Thomas, il y a autant de beautés différentes que d'êtres angéliques.

— 2. *Ob excellentiam animi.* Nous aurons la conversation des saints et des anges qui ont tant d'esprit, de science et d'éloquence, que les plus grands docteurs et les plus célèbres orateurs de ce monde, leur étant comparés, ne sont que comme des enfants et des villageois grossiers et ignorants.

— 3. *Ob dominium animæ, etc.* Nous serons en la compagnie des saints, qui seront si absolument maîtres de leur corps qu'ils en feront tout ce qu'ils voudront; ils le pourront porter en un moment de l'orient à l'occident, du septentrion au midi, de la terre au ciel, du ciel sur la terre, comme bon leur semblera, aussi aisément que la pensée : *Ubi volet spiritus, protinus erit et corpus*, dit S. Augustin.

D. — (*Actiones Beatorum, etc. 1° et in intellectu.*) Et que ferons-nous en un lieu si agréable et en si bonne compagnie? Des actions extrêmement délicieuses. En l'entendement nous verrons Dieu, nous jouirons de lui. Quel contentement! quelle volupté! quelle souveraine béatitude!

Aristote dit, et il est vrai, que, pour avoir un grand plaisir, trois choses sont nécessaires : un excellent objet, une puissance vive et épurée, et une liaison très étroite entre l'objet et la puissance. Or, en cette délectation, l'objet est l'essence de Dieu, qui est l'assemblage de toutes sortes de bien : *Ostendam tibi omne bonum.* Imaginez-vous toutes créatures possibles et concevables; dépouillez-les de toutes leurs imperfections; faites un précis et une quintessence de toutes leurs belles qualités, propriétés et perfec-

tions imaginables ; Dieu est infiniment plus que tout cela : et ainsi quel contentement de jouir de cet objet ! l'entendement qui en jouira est une puissance très vive, très active et très épurée. L'union qui sera entre Dieu et lui est la plus étroite liaison qui ait jamais été après l'union hypostatique, comme nous le verrons bientôt.

2° *In voluntate, etc.* Dieu ne sera pas seulement uni à l'esprit bienheureux, mais encore à la volonté, à toutes les puissances de l'âme raisonnable, à toutes les facultés de l'esprit : *Cum adhæsero tibi ex toto me, jam non erit labor neque dolor,* dit saint Augustin. Et saint Grégoire de Nazianze, décrivant la béatitude, dit que c'est la contemplation de la sainte et royale trinité qui éclaire l'âme, et qui se mêle tout entière à tout l'esprit bienheureux ; ainsi tous les souhaits de la volonté seront accomplis, toutes les inclinations du cœur seront satisfaites et contentes (1).

3° *In memoria, etc.* La mémoire sera satisfaite par la souvenance de nos belles actions passées que Dieu racontera devant tous avec éloge : *Laus erit unicuique a Deo.* Le nectar des âmes généreuses c'est la gloire. Vous prenez tant de plaisir à être loué des hommes, quoique vous ne sachiez pas si c'est par flatterie ou par sentiment de vérité qu'ils le font ; vous n'y pouvez pas prendre un plaisir tout entier ; parce que si vous consentiez à vos louanges, ou si vous témoigniez les agréer, au lieu de vous estimer on se moquerait de vous. Dans le ciel, vous saurez que Dieu vous loue avec connaissance et sentiment de vérité, vous y pourrez contribuer, vous vous pourrez louer en Dieu sans danger de vaine gloire : *In Domino laudabitur anima mea.* (Psal. 33. 3.) En hébreu il y a *tithallel, laudabit se ;* car le verbe est à la dernière conjugaison qu'ils appellent *ithpael*, et la règle dit *ithpael, in sese factum reflexit agentis.* Vous pourrez raconter vos louanges, et par conséquent votre plaisir ne sera pas à demi, mais

(1) *θέωρίχ τῆσ ἁγίχς κxὶ βxριλικῆς Τριάδος ελλεμπούσης κxι ὁλης ὅλω νοῒ μιγουμενης.* (Greg. Naz. orat. 15.)

entier et parfait : *Gaudium vestrum erit plenum*, et cela éternellement !

Voilà le grand mot qui ajoute un surcroît infini à tout ce qui est au ciel. Quand ce ne serait que le moindre festin, s'il durait éternellement, sans ennuyer ni dégoûter, il serait infiniment souhaitable. Que sera-ce donc que d'être en un jardin de délices, en une maison de plaisance, en comparaison de laquelle les Tuileries et les Fontainebleaux de France, les Escuriaux d'Espagne, les Pratolins de Florence et les Belvédères de Rome, ne sont que de petites chaumines ! être en la plus honorable, délicieuse et agréable compagnie qui se puisse imaginer, être rempli et inondé d'un torrent de volupté dans l'âme, dans le corps, dans l'esprit, dans la volonté et dans tous nos sens et facultés ! être assuré que ce torrent ne tarira jamais, que cette compagnie nous retiendra, durant la durée des siècles ! et que nous ne serons jamais chassés de ce séjour de délices ! *O sancta Sion, ubi in totum stat et nihil fuit ! o securum et felicem statum, ubi nec dignitas typhum, nec inæqualitas zelum, nec familiaritas contemptum, nec assiduitas fastidium, nec veritas odium parit ! o beatam vitam in qua est perpetuo flos juventutis qui non marcessit, decor pulchritudinis qui non tabescit, vigor sanitatis qui non tabescit ! torrens voluptatis qui non arescit, ardor charitatis non tepescit !* Que la félicité des saints est agréable et assurée ! ils sont plus grands et plus proches de Dieu les uns que les autres, et cette dignité ne les rend point arrogants : il y a différents degrés de béatitude et de gloire, et cette inégalité ne les fait point jaloux ; ils conversent toujours ensemble, et cette familiarité n'engendre point de mépris ; ils nagent continuellement dans les délices, et cette assiduité ne leur apporte point de dégoût ; ils se connaissent clairement et se racontent à cœur ouvert ce qu'ils ont pensé, dit ou fait les uns contre les autres quand ils étaient au monde, et cette vérité ne cause point de division ni d'aversion parmi eux. Oh ! que cette vie est heureuse, où il y a continuellement et à

perpétuité une fleur de jeunesse dont la vivacité ne se flétrit point, une admirable beauté dont la splendeur ne se ternit point, une parfaite santé dont la vigueur ne se ralentit point, un torrent de volupté dont la source ne se tarit point, une ardeur de charité dont la flamme ne s'assoupit point ni ne diminue point ! Quel malheur, quel tourment, quelle mort d'être privé d'une telle vie !

SECUNDUM PUNCTUM. — *Ex iisdem consideration., etc.*

E. — (*Ex. 1. An qui toties peccavit, etc.*) Vous en serez privé, mon cher auditeur, si vous ne vous privez des voluptés sensuelles ; assurément vous serez exclu de cette béatitude, si vous ne changez de conduite. Les mêmes raisons qui vous montrent la grandeur de cette gloire vous font voir que, vivant comme vous faites, vous n'oseriez y aspirer. Considérez où vous serez au ciel, avec qui vous y vivrez et ce que y ferez ; et, si vous avez le sens commun, vous direz : Etant vicieux comme je le suis, je n'y dois pas aller. Mais premièrement, en quel lieu serez-vous dans le paradis ? A la place d'un ange ? Oui, car aucune âme ne sera reçue dans le ciel que pour occuper la place qu'un ange a perdue par sa faute. S. Anselme et S. Bernard le montrent évidemment et bien au long. (S. Ansel. lib. 1. Cur Deus homo, cap. 15. — S. Bern serm. in kal. nov.) Voici un précis de leur raisonnement. Le Créateur avait créé au commencement des siècles un très grand nombre d'esprits angéliques pour peupler la cité royale où il fait sa principale résidence ; il voulait qu'ils méritassent la vie éternelle et bienheureuse par des actes d'humilité, d'amour et de soumission à sa grandeur souveraine. Mais la troisième partie de ces anges ayant commis un péché d'orgueil, Dieu les bannit du ciel et les condamna aux flammes éternelles, et voyant que, par ce moyen, il y avait plusieurs places vides parmi ces esprits angéliques, il appela les hommes à la béatitude pour réparer ces brèches et repeupler les hiérarchies célestes : *Ut ædificentur muri Jerusalem, implevit ruinas.* Sur quoi S. Bernard dit : *An*

indifferenter admittet homines in illud beatudinis templum, qui ne ipsos quidem angelos indifferenter admisit? non discernet inter glebas, qui discrevit inter stellas? Qualem putas hominem esse oportet, qui repudiati locum angeli sortiatur? plane immunem ab omni iniquitate : Dieu recevra indifféremment en sa béatitude toutes sortes d'hommes, lui qui n'a pas reçu toutes sortes d'anges! Celui qui n'a pas reçu en son cabinet toutes sortes de diamants, mais qui a choisi les plus précieux, y recevra-t-il toutes les pierres les plus grossières? Celui qui n'a pu souffrir auprès de lui les anges qui avaient commis un seul péché, y souffrira-t-il des hommes qui en auront commis plus de cent? Pour une seule trahison, ôterait-on l'autorité à un gouverneur de province pour la donner à un homme qui aurait commis cinquante crimes du même genre?

F. — (*Ex.* 2. *An coinquinatus, etc.*) Et avec qui serez-vous dans le ciel, si Dieu vous faisait cette faveur? Avec la sainte Vierge, avec S. Joseph, avec S. Jean-Baptiste, parmi les saints apôtres, les martyrs, les anachorètes ou les vierges. Vous serez reçu en leur compagnie, associé à leur gloire, et participant à leurs joies! qui? vous! un blasphémateur! un apostat! un arrogant! un vindicatif! vous un disciple d'Epicure! un pilier de cabaret! un impudique parmi des saints qui ont été si dévots, si humbles, si patients, si chastes, si sobres et si charitables! auriez-vous l'effronterie, seriez-vous bien si impudent, que d'entrer en leur demeure, et vous mêler parmi eux? Vous une coquette! une danseuse! une libertine! avec sainte Agnès, sainte Agathe, sainte Cécile ou sainte Catherine, qui ont été si chastes, si modestes, si retenues et si retirées? Vous savez bien que, si vous ne devez aller qu'à de simples noces de village, vous voulez être bien vêtue et bien ajustée; vous voulez porter votre belle robe, et si votre mère ne veut pas que vous la preniez, vous lui dites : Je n'irai donc pas, j'aime mieux n'y pas aller que d'y paraître en cet état. Que se fait-il dans le ciel? Ce sont des noces que le Père éternel fait à

son Fils et à ses favoris ; c'est le Sauveur qui le dit en son Evangile (Matth. 22. 2.), et S. Jean dans l'Apocalypse (19. 9.) : Bienheureux est celui qui est convié aux noces de l'Agneau ! Vous ne voulez pas aller à des noces de village si vous n'êtes bien ajustée ; vous pensez que votre âme qui est toute en désordre par vos passions déréglées, plus noire qu'un charbon, plus sale qu'un égoût, sera reçue aux noces du Roi des rois ? Y a-t-il une femme de bien et d'honneur dans la ville qui voulût avoir toujours à sa suite une fille débauchée ? y a-t-il un honnête homme au monde qui voulût toujours être en la compagnie d'un voleur, d'un traître ou de quelque autre méchant homme, et vous pensez que le Fils de Dieu fera cet affront à sa Mère, à sainte Reine, à sainte Marguerite et aux saintes vierges, de vous mettre à leur suite, vous qui êtes une fille volage ou une femme débauchée ? vous pensez qu'il fera ce déshonneur à S. Jean, à S. Etienne et S. Martial, de vous mettre en leur compagnie pour une éternité, vous qui êtes un concussionnaire, un fourbe, un voleur du bien public et un Sardanapale ?

G.— (*Ex.* 3. 1° *An Deus volet uniri, etc.*) Mais encore, que ferez-vous dans le ciel, si vous y êtes comme vous l'espérez ; quel sera votre entretien et votre occupation ? En l'entendement vous verrez Dieu, vous jouirez de lui, vous le contemplerez face à face ; savez-vous bien ce que c'est que jouir de Dieu ? C'est être uni à Dieu de l'union la plus étroite. Les docteurs le savent, on n'en doute point en théologie. Dans la vision béatifique il n'y a point d'intermédiaire entre Dieu et l'âme : il y a bien la lumière de gloire qui dispose, qui élève et conforte l'entendement bienheureux, pour le rendre capable d'une opération si divine, mais ni cette lumière de gloire, ni aucune créature, ne sert à l'union qui est entre Dieu et l'âme ; mais l'essence divine s'insinue et se glisse par elle-même dans tous les plis et replis de l'esprit ; elle s'applique et s'approprie, elle se lie et s'unit très intimement, immédiatement et très profondément, sans l'intermédiaire d'aucune créature : Dieu accolle et embrasse l'âme très étroitement ; il se colle à elle cœur

à cœur, esprit à esprit et essence à essence. Oserez-vous bien loger ce grand Dieu si chétivement, si indignement et si salement, durant une éternité toute entière ? Si vous voyiez votre âme en l'état où vos péchés la mettent, vous verriez qu'il n'y a pas d'étable d'Augias, de cloaque d'hôpital, de sentine de galère si remplis d'immondices ; et que l'essence de Dieu s'y joigne et s'y unisse, non pas pour une heure, pour un jour, ni pour un mois, mais pour des millions d'années? quelle apparence ! Ecoutez un païen, il a plus de raison et de sentiment de piété que vous : *Quis sit summi boni locus, quæris ? Animus qui, nisi sanctus ac purus est, Deum non capit.* (Senec. ep. 87.) Voulez-vous savoir quel est le vrai lieu et le propre domicile du souverain bien? C'est l'esprit, et si cette demeure n'est bien nettoyée, purifiée et sanctifiée, Dieu ne pourra pas s'y habituer : ce qui fait que S. Augustin lui dit : *Virtus animæ meæ intra in eam, et coapta eam tibi ut possideas sine macula et ruga* : Grand Dieu ! pour qui mon âme est créée, entrez en elle, accommodez-la, formez-la à votre façon, ajustez-la à votre divine essence ; car vous ne la sauriez posséder si elle a quelque tache, quelque petite qu'elle puisse être. Et vous pensez que ce grand Dieu, pour se montrer à vous et pour vous rendre bienheureux, se logera pour toujours en votre âme, qui est un égoût de péchés et d'ordures ? quel aveuglement !

II. —(2° *An voluntatem, etc.*) Et votre volonté, comment sera-t-elle disposée ? Elle sera entièrement contente et satisfaite : *Voluntatem timentium se faciet:* Dieu accomplira tous vos souhaits, il effectuera tous vos désirs, il fera à jamais tout ce que vous voudrez, il ne fera jamais rien de ce que vous ne voudrez pas : autrement vous ne seriez pas parfaitement heureux; car, si quelque chose se faisait contre votre volonté, vous ne seriez pas content absolument, et si vous étiez mécontent vous ne seriez pas entièrement heureux, puisque la béatitude est un état parfait par l'assemblage de toutes sortes de biens. Or, voyez s'il y a de la rason en vous ; vous espérez que Dieu fera vo-

tre volonté en toute l'étendue des siècles, et vous ne voulez pas faire la sienne le peu de temps que vous avez à vivre ! Quelle est sa volonté ? son apôtre le dit : *Hæc est voluntas Dei, sanctificatio vestra* ; (2. Thess. 4. 3.) La volonté de Dieu c'est que vous soyez saints, que vous viviez chrétiennement, vertueusement et saintement. Vous voulez que Dieu accomplisse tous vos désirs une éternité toute entière et qu'il ne fasse jamais rien que ce que vous voudrez, et vous osez faire toute votre vie ce qu'il ne veut pas, ce qui lui déplaît infiniment et ce qu'il abhorre au dernier point ! est-ce avoir du jugement et de la raison ?

I. — (3° *Quid laudabitur in peccatore, etc.*) Enfin, les saints auront le souvenir de leurs belles actions passées. La béatitude s'appelle gloire, parce qu'elle se donne comme une louange, une récompense et une couronne de gloire des actions vertueuses et héroïques ; *Laus erit unicuique a Deo* : Dieu fera le panégyrique des saints, non en général seulement, mais en détail, et de chaque saint en particulier, *unicuique ;* il louera les apôtres de leurs travaux et les martyrs de leur patience, les religieux de leurs austérités et les vierges de leur pureté. Et qu'est-ce qu'il louera en vous ? dira-t-il : Un tel était bien dévot, humble, sobre, patient, libéral envers les pauvres ou zélé pour les intérêts de Dieu ; une telle fille était bien chaste et modeste devant les hommes, charitable, respectueuse envers son père et obéissante à sa mère ? S'il le disait, ne serait-ce pas vous faire rougir, votre conscience vous dictant, et tout le monde sachant effectivement le contraire ? C'est comme si, dans un bal ou quelque assemblée de la cour, le roi prenait par la main un gentilhomme qu'on saurait avoir commis mille lâchetés honteuses, et disait : Voici l'Hercule de notre siècle, les plus vaillant homme de France, le cœur le plus brave qu'il soit au monde. Ce pauvre cavalier mourrait de honte s'il n'était stupide ; on lui dirait que le roi s'est moqué de lui, qu'il l'a exposé à la risée de tous les assistants. Mais si des raisons si puissantes et si évidentes ne vous persuadent pas, au moins que l'écriture sainte vous convainque.

CONCLUSIO.

K. — (*Quam felix, etc.*) *Domine*, lui dit-elle, *quis habitabit in tabernaculo tuo, aut quis requiescet in monte sancto tuo*? (Ps. 14. 1.) Mon Dieu, dit le prophète, qui sera reçu en votre sanctuaire, qui aura l'honneur de prendre son repos éternel en votre sainte montagne ? Il répond : *Qui ingreditur sine macula et operatur justitiam.* Il déclare que deux choses sont absolument nécessaires : éviter le mal et faire le bien, s'abstenir du péché et pratiquer la vertu ; l'un sans l'autre ne suffit pas : *Quis habitabit ?* Qui de nous aura ce bonheur ? Y a-t-il ici quelqu'un qui doive être ce bienheureux, ce bien fortuné et ce béni de Dieu? Si je savais qu'il y en eût un seul de cette compagnie, si je le connaissais, je m'estimerais trop glorieux de prêcher en sa présence ; je tiendrais à grande faveur de contribuer, tant soit peu, à son avancement spirituel ; je baiserais avec dévotion tout ce qu'il aurait touché, les meubles qui lui auraient servi, et jusqu'aux pas qu'il ferait ; je souhaiterais avec passion d'avoir l'honneur de m'approcher de lui ; je me jetterais à ses pieds, je les baignerais avec des larmes de tendresse ; je ne pourrais cesser de le considérer, de le contempler, d'admirer son bonheur et de l'en féliciter. C'est à vous de m'instruire, lui dirais-je, non pas à moi de vous enseigner ; parlez et que je me taise, je ne suis pas digne de délier les cordons de vos souliers. Etes-vous donc ce béni de Dieu, qui devez être quelque jour au milieu des bienheureux ? oh ! l'heureux sort que vous avez rencontré ! heureux mille fois le sein qui vous a porté et les mamelles que vous avez sucées : et qui est-elle cette heureuse mère, qui a mis au monde un prédestiné ? heureuse la peine qu'on a prise pour vous élever ! oh ! quelle est bien employée ! heureuse la terre que vous foulez aux pieds, il faudrait la joncher de fleurs, il faudrait tapisser les chemins que vous honorez de vos pas ; heureux l'air que vous respirez ! il faudrait l'embaumer de tous les parfums d'Arabie ; heureux le pain que vous mangez ! il faudrait vous nourrir d'or potable ,

d'ambroisie et de tout ce qu'il y a de plus précieux dans les trésors de la nature ; et que ne méritez-vous pas, vous qui êtes digne de Dieu ? *Invenit illos dignos se.* (Sap. 3. 5.) Bénie un million de fois votre vie sainte et vertueuse qui vous dispose à une telle gloire ! bénie votre heureuse mort qui vous servira de porte pour entrer en la vie immortelle ! béni votre entendement, qui verra quelque jour à découvert et face à face l'essence divine ! votre volonté, qui aimera Dieu et jouira de lui dans toute l'étendue des siècles ! bénie à jamais votre tête sur laquelle la sainte Trinité posera la couronne de gloire en présence de tout l'univers ! bénies et heureuses vos mains qui porteront à jamais des palmes comme enseignes de vos victoires ! bénis vos pieds et vos pas, puisque vous vous promènerez sur ces globes célestes en la compagnie des anges ! bénis et heureux mille fois tous les membres de votre corps et les puissances de votre âme qui seront percés et pénétrés, remplis et rassasiés de toutes sortes de délices, de joies, de gloire, de bonheur et de béatitude éternelle ! Ce que je dirais à cette âme choisie si je la connaissais, je le dis à chacun de vous, Messieurs ; à vous, à vous, à vous, à tous ceux qui, par la grâce de Dieu, se feront violence pour sortir de l'état du péché, pour dompter leurs passions, garder les commandements, et vivre selon les maximes de l'Evangile : *Violenti rapiunt illud, violenti rapiunt illud.* Dieu nous en fasse la grâce, auquel soit honneur, gloire, louange et bénédiction à jamais ! *Amen.*

SERMON XXXIX.

LE PÉCHÉ MORTEL NOUS ENGAGE A L'ÉTERNITÉ MALHEUREUSE.

Discedite a me, maledicti, in ignem æternum. (Matth. 25. 41.)
Retirez-vous de moi maudits, allez au feu éternel.

Comme la considération de l'éternité bienheureuse est un puissant motif pour exciter les âmes choisies à la pratique de la vertu, ainsi la souvenance et l'appréhension de l'éternité malheureuse est un frein puissant que les âmes mondaines doivent prendre pour se retirer du péché et se repentir de l'avoir commis. C'est aussi le dernier motif de repentir que j'aie à vous proposer : S. Chrysostôme dit que la miséricorde se tient à la porte de l'enfer et n'en permet pas l'entrée à ceux qui l'ont caressée et courtisée toute leur vie ; il faut dire de même de vous, ô sainte et bienheureuse Vierge, mère de miséricorde ! l'enfer est un état de mort, et vous êtes notre vie ; l'enfer est un lieu d'amertume, et vous êtes notre douceur ; l'enfer est un séjour de désespoir, et vous êtes notre espérance : *Vita dulcedo et spes nostra, salve.* Pour être préservés par vos intercessions de l'éternité malheureuse, agréez que nous vous présentions le salut qui vous a disposée à être Mère de Dieu et de miséricorde : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. *In sententia damnationis consideratur judex, carnifex, reus, pœna.*

Primum punctum. A. *Judex est Deus, cujus severitas probatur quia est magnus.* — B. *Potens.* — C. *Sapiens.* — D. *Bonus.*

Secundum punctum. E. *Carnifex est dæmon, qui est crudelis.* — F. *Fortis.* — G. *Infatigabilis.* — H. *Et inflexibilis.*

Tertium punctum. *Reus , homo aebilissimus , quoa probatur :* I. 1° *Scriptura.* — K. 2° *Patribus.* — L. 3° *Ratione.*
Quartum punctum. M. *Pœna , quæ est pura.* — N. *Multa.* — O. *Et æterna.*
Conclusio. *Continens :* P. 1° *Scripturam.* — Q. 2° *Patres.* — R. 3° *Figuram.* — S. 4° *Historiam.*

EXORDIUM.

— (*In sententia , etc.*) Je pourrais aujourd'hui , Messieurs, me dispenser, avec juste raison , de la coutume ordinaire que j'ai de traiter méthodiquement mon sujet , et de diviser en certains points toute l'économie de mon discours ; car , qu'elle apparence de garder un ordre en traitant de ce séjour infortuné où il n'y a que désordre , qu'horreur , que déréglement et que confusion : *Ubi nullus ordo , sed sempiternus horror inhabitat.* (Job. 10. 22.) Mais parce que le discours que j'ai à vous faire doit venir de Dieu , et que , comme a dit S. Paul , tout ce qui vient de Dieu est toujours disposé et rangé en bon ordre : *Quæ a Deo sunt, ordinata sunt* , (Rom. 13. 1.) je divise mon discours en quatre partie ; et pour connaître, par quelque conjecture , combien terrible et épouvantable est la sentence de damnation que tous les reprouvés reçoivent à la mort , j'en considère quatre circonstances: la qualité du juge qui la prononce, la qualité du bourreau qui l'exécute , la qualité du patient qui la souffre, et la qualité des peines qu'elle ordonne.

PRIMUM PUNCTUM.

A. — (*Judex est Deus , etc.*) Celui qui la prononce , c'est un juge souverain , très juste, très sévère, immuable , inébranlable , qui est ennemi mortel et irréconciliable du vice, qui est intéressé en cet affaire , qui est juge et partie tout ensemble, et c'est un Dieu ; quand on dit cela , c'est tout dire. Il est Dieu en tout ce qu'il fait , en tout ce qu'il est et en toutes ses perfections , aussi bien en sa justice que dans sa miséricorde , infini , incompréhen-

sible et inconcevable : *Qui novit potestatem iræ tuæ et præ timore tuo iram tuam dinumerare* ? Personne ne saurait comprendre la sévérité des jugements de Dieu, personne ne saurait connaître les sujets qu'il a de se mettre en colère, parce que personne ne saurait comprendre combien grandes et en grand nombre sont ses perfections adorables que le péché mortel offense ; Dieu est grand, donc il est à craindre ; il est très puissant, donc il est à craindre ; il est très sage et très savant, donc il est à craindre ; il est très bon, donc il est à craindre : toutes ces conséquences sont bonnes et bien tirées : elles sont tirées de son écriture. Il est très grand et très redoutable : *Terribiliter magnificatus est*. (Psal. 138. 14.) S'il est grand, il ne peut rien faire qui ne soit grand, car il y a toujours du rapport et de la proportion entre l'être et l'opération : *Operari sequitur esse* ; les effets des grandes causes ne peuvent être médiocres ; grands sont les bénéfices de sa libéralité, grandes les promesses et les menaces qu'il fait, grandes les récompenses qu'il donne, grands les châtiments qu'il ordonne.

B. — (*Potens.*) Il est à craindre, parce qu'il est très puissant : *Potens et metuendus nimis*. (Eccles. 1. 8.) Quand une cause infiniment puissante agit pour détruire, elle peut anéantir, comme elle peut tirer du néant quand elle agit pour produire. Dieu est un agent infini, infiniment puissant et actif; pensez quel ravage, quelle destruction, quel anéantissement il fait en l'âme réprouvée, quand il appesantit sur elle sa main toute-puissante, quand il la brise en sa fureur, quand il la détruit par les foudres et carreaux de sa vengeance ! Ne craignez pas ceux qui ne font mourir que le corps et ne peuvent tuer l'âme, dit le Sauveur en S. Matthieu ; (10. 28.) craignez celui qui peut perdre l'âme et le corps. Et par le prophète Isaïe, parlant du séjour malheureux où le réprouvé sera confiné, il dit que ce sera du soufre et de la poix ardente qui ne s'éteindra jamais, mais qui brûlera jour et nuit pour le réduire à néant. (1) Et par Ézé-

(1) Et humus ejus in sulphur, et erit terra ejus in picem ardentem, nocte et die non extinguetur in sempiternum ; ascendet fumus ejus...... ut redigatur in nihilum. (Isa. 34. 9. 10. 11.)

chiel : *Nihil factus es, et non eris in perpetuum ;* (Ezech. 28. 19.) et ce qui est admirable, ce qui est le propre de Dieu, c'est que faisant mourir il fait vivre, afin qu'on meure continuellement ; qu'anéantissant il conserve, afin qu'on soit éternellement anéanti : *Ego occidam, et ego vivere faciam.* (Deuter. 32 39.) Il ne parle pas en ce texte des afflictions de ce monde, car il ajoute : *Et non erit qui de manu mea possit eruere.* Quelle misère d'être et n'être pas tout ensemble, de vivre et de mourir continuellement, d'être conservé et être anéanti en même temps, de n'avoir l'être que pour le perdre incessamment, de ne vivre que pour mourir sans cesse ! c'est ce que Jésus dit qu'il faut craindre : *Qui potest perdere, hunc timere.*

C. — (*Sapiens.*) En troisième lieu, il est à craindre, parce qu'il est infiniment sage ; qu'il connaît très parfaitement la grandeur incompréhensible de sa majesté ; (1) qu'il sait combien elle mérite d'être honorée, aimée et redoutée ; combien insolente est la témérité de celui qui l'offense, et qu'elle grande punition mérite une telle arrogance.

D. — (*Bonus.*) Il est infiniment bon, c'est principalement ce qui est à redouter en lui ; cela paraît un paradoxe, mais c'est le Saint-Esprit qui parle ainsi, c'est lui qui tire cette conséquence : *Quis non timebit te, Domine, quia solus pius es ?* (Apoc. 15. 4.) Ce n'est pas principalement sa grandeur, sa puissance ni sa justice que je crains, c'est sa bonté infinie ; il est infiniment bon, donc il est diamétralement, nécessairement et infiniment contraire à la malice ; il est essentiellement bon, donc il est obligé par son essence et par la condition de son être de s'opposer au vrai mal qui est le péché : *Accipiet armaturam zelus illius* (Sap. 5. 18.) πανόπλιαν. Le zèle c'est un amour ardent et passionné ; l'amour qu'il doit à sa bonté et toutes ses perfections le fera revêtir de toutes ses armes pour la défense et pour la punition du pécheur qui les a toutes offensées.

(1) Ecce, Domine, tu cognovisti omnia. (Psal. 138. 5.)

SECUNDUM PUNCTUM.

E. — (*Dæmon crudelis.*) Si la bonté de Dieu l'oblige à prononcer une sentence rigoureuse contre l'âme reprouvée, la malice du démon l'excite à l'exécuter cruellement ; il est transporté comme de colère et de furie contre Dieu, et, ne pouvant lui faire mal, il décharge sa fureur sur la pauvre âme qu'il a en sa puissance. Comme la panthère, ne pouvant nuire à l'homme, tourne sa rage contre son image et la déchire si elle la trouve, ainsi, dit S. Basile, l'esprit malin décharge sur la créature la haine qu'il porte au Créateur.

F. — (*Fortis.*) C'est l'exécuteur de justice le plus fort et le plus robuste ; il n'est aucun pouvoir en ce monde qu'on puisse comparer au sien, dit le S. homme Job, excepté celui de Dieu et des bons anges. Que ne fait-il pas quelquefois quand il se mêle dans le feu du ciel ? il brise les rochers, il fond les métaux, il calcine les marbres, il désole tout ce qu'il rencontre. (1) Pensez donc comme il traitera la pauvre âme réprouvée qui sera livrée à sa puissance.

G. — (*Infatigabilis.*) C'est un esprit infatigable qui ne s'épuise ni ne s'endort, qui ne se lasse jamais de mal faire et qui ne fait rien autre chose. Le proverbe dit : Dieu me garde d'un homme qui n'a qu'une affaire ! à plus grande raison devons-nous dire : Dieu me garde d'un démon qui n'a qu'une affaire ! L'esprit malin n'aura point d'autre occupation, point d'exercice, point d'entretien, ni d'autre divertissement en toute l'étendue des siècles que de tourmenter l'âme damnée ; il y appliquera tout son esprit, il y emploiera toute sa puissance.

H. — (*Inflexibilis.*) C'est un esprit inflexible et opiniâtre qui s'attache inséparablement à ce qu'il a une fois entrepris. S. Chrysostôme dit : Nous avons un ennemi irréconciliable, implacable et inébranlable, qui ne donne ni paix ni repos ; (2) quand il vous aura tourmenté des millions

(1) Non est super terram potestas quæ comparetur ei. (Job. 41. 24.) Immissiones per angelos malos. (Psal. 77. 49.) Vocantur potestates aëreæ. (Ephes. 2. 2.)

(2) Hostem habemus perpetuum, ac fœderis nescium. (Chrysost. homil. 30. in Genes.)

d'années, vous lui demanderez quelques jours de trêve relâche; pas un jour, pas une heure, pas un quart d'h pas un moment de répit en toute l'éternité! Hé! malheu que je suis, direz-vous, si j'eusse fait la volonté de Dieu, il ferait la mienne à jamais! J'ai fait si souvent t lonté, lui dira le pécheur; car quand tu voulais que j'al au cabaret, au jeu et aux lieux infâmes, j'y allais; qua voulais que je me vengeasse de mes ennemis, je le fai je t'ai si souvent contenté et tu me refuses un si petit tentement, un pauvre quart d'heure de relâche pour me reposer tant soit peu!

TERTIUM PUNCTUM. — *Reus debilissimus.*

I. — (1° *Scriptura.*) Et contre qui un juge si sévère et si rigoureux, un bourreau si inhumain et si inflexible? Contre un pauvre criminel, faible et désarmé, nu et abattu comme un ver de terre, qui peut dire comme Job et avec plus de raison : *Quæ est enim fortitudo mea ut sustineam? ecce, non est auxilium mihi in me.* (Job. 6. 11. 13.)

K. — (2° *Patribus.*) Les amis de Dieu auront tant de force et de puissance, dit S. Isidore, que le moindre d'entre eux pourrait aisément ébranler toute la terre; et au contraire, le réprouvé dans les enfers sera si faible et languissant qu'il ne pourra ôter de dessus son corps un des vers qui le rongeront.

L. — (3° *Ratione.*) Or, est-il qu'un même accident fait bien plus d'impression sur un esprit faible et pusillanime que sur un esprit fort et courageux; un même supplice est incomparablement plus douloureux à un corps tendre et délicat qu'à un corps robuste et endurci, à un enfant qu'à un homme fait, à une pauvre femme qu'à un soldat vigoureux, à une partie blessée ou brisée qu'à une partie saine et entière. Lorsqu'un homme a la jambe toute ulcérée ou brisée par une roue, il y est si sensible qu'il ne peut permettre qu'on le touche tant soit peu, il craint qu'on en approche. Dans cet abîme de misères, les réprouvés seront si

délicats, si faibles et si sensibles, que tout leur sera insupportable, la moindre douleur leur sera une gène, ils ne pourront pas se souffrir eux-mêmes : en l'âme, ils seront si chagrins et impatients, au corps, si rompus et roués de coups, qu'ils ressembleront à un vase d'argile qu'on a brisé avec une verge de fer ou qu'on a jeté rudement contre terre. (1)

Et toutefois, dans une âme si abattue, dans un corps si faible et si délicat, il faudra souffrir les plus horribles tourments qui se puissent imaginer. (2) Le mauvais riche les exprime en deux paroles, il en parle savamment, puisqu'il les connaît par expérience; il appelle l'enfer le lieu des tourments, le centre et l'élément des peines : *Ne veniant in hunc locum tormentorum.* (Luc. 16. 28.) Ces deux paroles expriment fort bien la qualité, la quantité et l'éternité de ses peines.

QUARTUM PUNCTUM.

M. — (*Pœna quæ est pura.*) Les éléments sont purs en leur centre; ils ont toutes leurs qualités au souverain degré; il n'y a rien qui en émousse ou en affaiblisse la pointe : tous les éléments s'acheminent à leur centre et s'y assemblent de toutes parts comme en leur pays natal; ils s'y arrêtent et s'y reposent, parce qu'ils n'y ont rien de contraire qui les trouble ou les contre-carre. Comme dans le ciel, les délices y sont pures, parce que c'est leur centre et leur lieu naturel, elles n'y sont mêlées d'aucune peine ou de tristesse : *Absterget Deus omnem lacrymam!* Ainsi, dans les enfers, les douleurs sont pures, sans assaisonnement, sans mélange et sans espérance de ce qui pourrait apporter la moindre consolation ou rafraîchissement à la pauvre âme : Dieu n'accordera jamais la moindre requête, il n'accomplira jamais le moindre désir de l'âme qui n'aura pas voulu accomplir sa sainte volonté en ce monde. Nous voyons que le

(1) Reges eos in virga ferrea, et tanquam vas figuli confringes eos. (Psal. 2. 9.)

(2) Communuetur sicut conteritur lagena figuli contritione pervalida. (Isa. 30. 14.)

mauvais riche ne peut obtenir de Dieu, par l'entremise d'Abraham, la moindre chose de ce qu'il demande, pas même une goutte d'eau. Les douleurs y sont si vives, si aiguës, si pénétrantes, si grandes, qu'un saint docteur a dit avec beaucoup de raison, que si la peine d'un seul damné était partagée entre tous les hommes qui sont sur la terre, chacun endurerait plus que n'ont enduré tous les martyrs et tous les suppliciés de la justice de ce monde.

N. — (*Multa.*) Et ces douleurs si grandes seront en fort grand nombre en toutes les puissances de l'âme, en tous les membres du corps et en tous les sens intérieurs et extérieurs. En l'entendement, vous connaîtrez la grandeur et l'excellence des biens que vous avez perdus; vous verrez la vileté et la bassesse des créatures que vous avez idolâtrées et qui vous ont fait perdre ces grands biens, et cette connaissance vous attristera au dernier point. En la mémoire, vous serez affligé par la souvenance des belles occasions que vous aviez de vous sauver, et de la folie que vous avez faite de les laisser écouler pour vous amuser à des sottises. En la volonté, vous enragerez de dépit contre tous ceux qui ont contribué à votre damnation; contre votre camarade qui vous a conduit au cabaret, contre cette fille qui vous a charmé, contre ce frippon qui vous a séduite, contre votre confesseur qui ne vous a pas refusé l'absolution quand vous en étiez indigne, contre vos père et mère qui ne vous ont pas châtié, contre vous-même, contre les saints, contre toutes les créatures, contre le Créateur.

En la partie inférieure de l'âme, vous aurez vos passions aussi vives et ardentes, vos désirs sensuels aussi effrénés et violents qu'ils le furent jamais, et vous ne pourrez pas leur donner la moindre satisfaction. Au corps, vous aurez quelque maladie et quelque douleur particulière en chaque partie, sans en excepter une seule; et toutes seront plongées dans un étang de feu et de souffre ardent et puant; c'est l'Écriture qui le dit : (Apoc. 21. 8.) il faut renoncer au christianisme, ou le croire : feu si cuisant, si perçant et si pénétrant, que le feu de ce monde n'est que du feu en peinture

en comparaison de ce feu-là. Cela est vrai ; si on retirait un homme de l'enfer et qu'on le mît tout vif, pour quelque temps, dans la fournaise d'un maréchal, et si après on le retirait de cette fournaise pour le coucher sur un tableau où il y aurait du feu en peinture, le feu du tableau ne lui semblerait point si doux en comparaison de la fournaise, que la fournaise lui semblerait douce en comparaison des flammes de l'enfer.

La raison en est évidente. Mettez un couteau ou un poignard en la main d'un enfant de six mois, et qu'il en donne un petit coup à quelqu'un, mettez ce même couteau en la main d'un homme fort et robuste, ne direz-vous pas que le coup de l'enfant n'a fait qu'une plaie en peinture en comparaison de la plaie que l'homme fort et robuste a faite ? Oui, car l'enfant au plus n'a qu'un peu effleuré et égratigné la peau, au lieu que l'homme a enfoncé bien avant le couteau ; il a pénétré et percé à jour le corps qu'il a blessé. Il en est de même de notre feu et du feu de l'enfer ; tous deux sont corporels, il est vrai, mais il est bien différent ; néanmoins ce n'est pas proprement la substance du feu qui tourmente, c'est sa chaleur et autres qualités excessives, et ces qualités sont les instruments de la substance dont elle se sert pour faire son opération et brûler ; mais le feu de l'enfer est l'instrument de Dieu, c'est le glaive affilé dont il se sert pour exercer sa justice sur le pauvre criminel qui a abusé de sa miséricorde. (1) Or, ne direz-vous pas que la substance du feu, qui est en une chétive créature, n'est que comme la main d'un enfant qui ne fait qu'effleurer le corps, en comparaison du bras tout-puissant et redoutable du Créateur, qui perce et pénètre le corps et l'âme jusqu'au plus intime et sensible ? *Heu ! heu ! Domine,...... pervenit gladius tuus usque ad animam.* (Jérem. 4. 10) *Armabit creaturam ad ultionem inimicorum*, dit le Sage (Sap. 5. 18. c'est-à-dire que

(1) Ignis succensus est in furore meo, et ardebit usque ad inferni novissima. (Deut. 32. 22.) En utrumque ignem. Substantiæ nihil est contrarium. Si acuero ut fulgur gladium meum.

le feu de cette vie est comme désarmé, qu'il n'a pas assez de force et de vigueur pour brûler l'âme damnée selon ses crimes, mais que le Créateur, par sa puissance infinie, par la puissance obédientielle de la créature, suppléera à son manquement, qu'il renforcera sa faiblesse et armera son activité.

O. — (*Æterna.*) Avez-vous vu jamais fondre une cloche ? Quand on verse ce métal fondu sur le moule, quelle douleur vous serait-ce s'il vous en tombait cinq ou six gouttes sur le pied nu ? et que serait-ce d'y avoir les pieds et les mains, les bras et la tête, tout le corps et l'âme plongés éternellement, oui éternellement et éternellement ? Je ne le puis trop répéter, éternellement ! c'est ce qui donne un surcroît infini à toutes ces peines que j'ai rapportées, et à une infinité d'autres qu'on ne peut pas raconter, comme les païens même l'ont reconnu. (1)

Pour en avoir une légère idée, faisons une supposition. Supposons que Dieu dise à un mauvais riche, à un de ceux qui ont vécu parmi nous, et qui est à présent damné : Vous avez pris plaisir à faire des greniers, à y entasser et garder des grains au lieu de racheter vos péchés par des aumônes : je veux aussi faire un grenier, mais je ne veux pas faire comme vous ; je le veux vider en votre faveur ; je veux assembler en un tas tous les grains de froment, d'orge, de seigle, d'avoine et autres petits grains qui ont été sur la terre depuis que le monde est monde ; je veux qu'une tortue prenne un de ces grains, le porte au bout du monde, aux antipodes, et revienne ici sur ses pas, et qu'étant de retour, pour se délasser de son voyage, elle se repose cent mille ans, et puis qu'elle reprenne un autre grain et le reporte encore aux antipodes comme le premier, et ainsi de suite. Quand elle aura épuisé ce grenier, j'aurai pitié de vous, je vous ferai miséricorde et vous retirerai de l'enfer. Ne semble-t-il pas que ce serait se moquer de ce malheureux ? Cependant tenez-le pour très assuré, que cet

(1) Non, mihi si linguæ centum sint, oraque centum,
Omnia pœnarum percurrere nomina possim.
Æneid. 9.

infortuné tiendrait cette grâce à très grande faveur, il en remercierait Dieu de grand cœur, il s'en réjouirait plus que vous ne vous réjouiriez si l'on vous faisait présentement roi de France et monarque de tout le monde ; car quand les réprouvés auront demeuré en enfer aussi longtemps que cela, et cent mille fois plus, ils n'auront rien fait, il faudra recommencer. Hé! messieurs, hé! messieurs, à quoi pensons-nous; avons-nous la foi, avons-nous le sens commun, si nous ne croyons cette vérité? pourquoi disons-nous que nous sommes chrétiens? où est notre foi et notre religion? et si nous la croyons, où est notre sens commun de ne pas appréhender une chose si digne d'appréhension?

Un grand esprit disait que, si nous pensions bien attentivement à l'éternité, nous deviendrions fous. Il disait vrai; mais un autre ajoutait encore, avec autant de raison, que nous sommes des fous de ne pas le devenir par l'appréhension de l'éternité. Si quelqu'un me disait : Mon père, vous êtes un extravagant, vous n'avez point de sens commun que de ne pas perdre l'esprit, sachant que vous êtes en danger d'être damné éternellement; il me semble que je lui dirais : Vous dites vrai, mon ami, vous dites vrai : *In æternum Domine, permanet verbum tuum.* (Ps. 118. 89.) L'Eglise nous met très souvent ces paroles à la bouche; j'y fais réflexion quand on les chante : Mon Dieu, votre parole subsistera à jamais. Voilà une parole de Dieu : tribulation et angoisse à toute âme qui fait le mal : cette parole subsistera à jamais. Voilà une parole de Dieu : le partage des pécheurs est un étang de feu et de souffre ardent : cette parole subsistera à jamais.

CONCLUSIO.

P. — (*Continens : 1° Scripturam.*) L'Eglise ajoute avec raison à la fin des psaumes : *Gloria Patri, et Filio, et Spiritui sancto:* Gloire soit au Père éternel. Bénissons-le, messieurs, louons-le, glorifions-le, remercions-le à jamais de nous avoir envoyé son Fils pour nous délivrer de ces peines; sans cette miséricorde, assurément nous y se-

rions condamnés. Gloire soit au Fils de nous en avoir rachetés par sa sainte mort et passion. Hé ! qu'elle est bien employée quand il n'en aurait retiré qu'une seule de nos âmes, tant ses peines sont à craindre ! Aimez-le, mes chères âmes, aimez Jésus, mais bien ardemment, mais je vous dis de tout votre cœur, pour un si grand bienfait ! Hé ! que ne devons-nous pas faire pour nous conformer à sa charité, pour aider à retirer les âmes du danger d'un si grand malheur ? Gloire soit au Saint-Esprit qui nous avertit de ces peines. Hélas ! il y a tant de pauvres gens au Sénégal, au Canada, qui n'en savent rien et qui y tombent à milliers ! vous en êtes averti si souvent, si sérieusement et si certainement, ne serez-vous pas bien mal avisés si vous ne les évitez ? Dieu dit par Isaïe : (33. 14.) Qui d'entre nous pourra demeurer dans un feu dévorant et dans des ardeurs éternelles ? Il dit en S. Matthieu (25.) que les réprouvés iront au supplice éternel. Il dit en S. Marc (9. 45.) que le ver qui les ronge ne mourra point, et que le feu qui les brûle ne s'éteindra point. Il dit en l'Apocalypse (20. 10.) qu'ils seront tourmentés dans les siècles des siècles.

Q. — (2° *Patres.*) A des paroles si claires vous ne savez que répondre, sinon que Dieu est bon, que Dieu est miséricordieux. Pauvre homme, ne voyez-vous pas que, pensant faire Dieu miséricordieux, vous le voulez faire menteur ? (1) Pensez-vous qu'il veuille mentir pour vous laisser impuni (2) ? Sa miséricorde n'est pas contraire à sa justice, ni sa bonté à sa vérité ; il saura bien accorder ses divines perfections et exercer sa miséricorde envers les âmes choisies qui ont redouté sa justice, pendant qu'il exercera sa justice sur les âmes obstinées qui ont abusé de sa miséricorde. *Væ quibus hæc prius experienda sunt quam credenda,* dit Eusèbe Emissène ! Malheur à ceux qui

(1) Dum misericordiam asserere volumus, mendacem, quod nefas est, prædicamus. (S. Greg.)

(2) Numquid erit falsus promissor, ut tu sis impunitus peccator ? (S. Aug.)

l'iront voir plutôt que de le croire ! malheur à ceux qui éprouveront ces peines à leur damnation plutôt que d'y ajouter foi pour leur correction ! Vous ne les croyez pas, vous ne les craignez pas, vous ne faites rien pour les éviter; eh bien ! vous en sentirez quelque jour la vérité par expérience, et il ne sera plus temps. Vous dites : Le prédicateur a beau crier, on n'en fera ni plus ni moins ; il a beau prêcher contre les cabarets, contre les jeux, contre les souplesses de chicane, on ne laissera pas d'y aller, de jouer, de boire et d'inventer de nouvelles chicanes. Eh bien ! le prédicateur crie ; mais vous crierez aussi à votre tour, mais vous crierez comme le mauvais riche : *Et ipse clamans dixit : Pater Abraham, miserere mei ;* vous crierez, non pendant une mission ou un carême, mais éternellement, et Dieu n'en fera ni plus, ni moins ; vous crierez : Ayez pitié de moi, je ne vous offenserai plus : *Fili, recordare.*

R. — (3° *Figuram.*) Il vous en arrivera comme aux enfants de Jacob. (*Genes.* 37. 21.) Ils dépouillèrent leur frère Joseph, ils le mirent dans une vieille citerne, ils le vendirent aux Ismaélites, ils firent languir de tristesse leur pauvre père ; Ruben, leur frère aîné, les pria de n'en rien faire ; ils méprisèrent ses avertissements ; mais quand ils furent châtiés de Dieu et qu'ils se trouvèrent en peine dans l'Egypte, Ruben leur reprocha ce qu'il leur avait dit. Ne vous disais-je pas autrefois : Gardez-vous bien d'offenser ainsi notre pauvre frère Joseph ; vous ne m'avez pas voulu croire, Dieu venge le tort que vous lui avez fait (1). Vous dépouillez l'innocent par votre faux témoignage, par un faux contrat, par une fausse signature, par une injuste évocation ou prolongation de procès. Vous traitez cruellement votre pauvre femme, vous négligez vos enfants, vous retenez le bien d'autrui ; votre curé vous dit : Vous vous damnez ! Le prédicateur vous dit : *Nolite peccare in Christum.* Ne jurez point ; petite fille, ne soyez point

(1) Numquid non dixi vobis : Nolite peccare in puerum, et non audistis me ? en sanguis ejus exquiritur. (Genes. 42. 22.).

rebelle à votre mère, vous vous perdrez; vous n'en croyez rien : eh bien ! quand vous y serez, votre curé vous dira : Ne vous l'avais-je pas bien dit ? ne vous avais-je pas bien averti ?

S. — (4° *Historiam.*) Il faudrait faire quelquefois comme ce bon religieux dont S. Jean Climaque fait mention. Il dit que, visitant les monastères, il trouva un bon frère lai qui avait charge de faire la cuisine pour deux cents religieux; et, s'il n'était assisté de personne, il s'en acquittait avec très grande douceur, humilité, patience, charité, et même avec grand repos et recueillement d'esprit; cependant il pleurait continuellement. S. Jean Climaque lui demanda pourquoi. C'est que le feu de cette cuisine me fait souvenir du feu de l'enfer; et je ne puis m'empêcher de pleurer quand je pense à la misère des âmes qui y sont brûlées. Quand vous êtes auprès du feu, il faudrait quelquefois en approcher votre doigt jusqu'à ce que vous n'en puissiez plus, et penser en vous-même : S'il me fallait avoir la main dans ce feu un jour entier, que ne voudrais-je point faire ou que ne voudrais-je quitter et endurer pour m'en racheter ? et je m'expose d'avoir le corps et l'âme dans un feu bien plus cuisant, non pas un jour, un mois ou une année, mais pour jamais; car mes jurements, mes débauches et mes injustices m'y feront aller assurément. Mon Dieu ! faites-moi la grâce de m'en retirer. Il faudrait prier votre confesseur qu'il vous donnât pour pénitence de faire ainsi trois ou quatre fois la semaine : *Descendant in infernum viventes, ne descendant morientes.* Ceux qui y descendent souvent par pensée pendant leur vie n'y descendront pas après leur mort; mais cette descente leur servira de marche-pied pour monter à la connaissance du bonheur des âmes choisies, qui seront affranchies de ces misères, et qui auront des délices et des félicités toutes contraires dans le séjour des bienheureux, auquel nous conduisent le Père, le Fils et le Saint-Esprit. *Amen.*

SERMON XL.

LE PÉCHÉ VÉNIEL.

Qui spernit modica, paulatim decidet. (Eccl. 19. 1.)
Qui méprise les petites choses, tombera peu à peu dans les grandes.

Ce que nous avons dit jusqu'à présent est, à mon avis, plus que suffisant pour faire naître en nos cœurs l'horreur du péché mortel, et le regret de l'avoir commis; mais parce que les âmes dévotes ne le commettent jamais, et que je leur suis redevable autant et plus qu'aux âmes mondaines, je me sens obligé de leur parler du péché véniel, qui est la matière ordinaire de leur confession, et de leur apporter des motifs pour se repentir d'en avoir commis, et prendre résolution de n'en plus commettre volontairement et de propos délibéré. Je diviserai donc ce discours en trois points. Premièrement, nous verrons ce que c'est que le péché véniel, et qu'il y en a de trois sortes; en second lieu, quelle différence il y a entre le mortel et le véniel, en troisième lieu, les raisons qui nous obligent à éviter le véniel. La piété des fidèles, comme dit le concile de Trente, a tenu toujours pour indubitable que vous n'en avez jamais commis, ô sainte Vierge! S. Jacques, en sa liturgie, vous surnomme toujours très heureuse, irréprochable et irrépréhensible, ἀεὶ μακάριστον, καὶ παναμώμητον; et au Cantique des cantiques vous êtes appelée toute belle, toute pure, toute immaculée, c'est-à-dire exempte de toute souillure, tant mortelle que vénielle: *Tota pulchra es et macula non est in te.* C'est ce qui vous a donné tant d'attraits, tant de charmes et d'agréments, que vous avez attiré le Verbe du sein adorable de son Père en votre sein virginal que nous bénissons en vous saluant: *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. A. *Peccatum veniale non negligendum.*
Primum punctum. B. *Quid sit, et est triplex, ex S. Paulo et D. Thoma : magnum, mediocre et parvum, quod per lignum, fenum et stipulam significatur.*
Secundum punctum. C. *Differentia inter mortale et veniale.*
Tertium punctum. *Rationes cur fugiendum veniale :* — D. 1. *ex parte Dei, quia ei displicet.* — E. 2. *Ex parte peccati, quod aliquando ob aliquam circumstantiam est gravius quam putamus.* — F. 3. *Ex parte nostri, quia aliquando ducit ad mortale.* — G. 1° *Privatione gratiarum.* — H. 2° *Occasione.* — I. 3° *Dispositione.*

EXORDIUM.

A. — (*Peccatum, etc.*) *De minimis non curat prætor; parum pro nihilo reputatur.* Ces maximes et autres semblables de la jurisprudence séculière et de la philosophie profane ne sont ni approuvées ni reçues en la morale chrétienne et en la justice de Dieu; au contraire, notre Sauveur a dit en S. Matthieu : Celui qui violera un seul des plus petits commandements sera très petit au royaume des cieux. (Matth. 5. 19.) Et parlant aux Scribes et Pharisiens, qui étaient fort pointilleux à garder les petits réglements, et qui méprisaient les plus importants, il leur dit qu'il faut obéir aux uns et ne pas omettre les autres. (Matth. 23. 23.) Et en l'Apocalypse, à l'évêque d'Ephèse, après l'avoir loué de ses bonnes œuvres et de sa patience, de ses travaux et de ce qu'il avait souffert pour la foi, il lui dit : Je trouve quelque chose à redire en vous, c'est que vous avez un peu laissé refroidir votre première charité; ce qui se fait par le péché véniel. (Apoc. 2. 4.)

PRIMUM PUNCTUM. — *Quid sit.*

B. — (*Et est triplex , etc.*) Il s'appelle véniel , parce qu'il se pardonne plus aisément que le mortel ; il est petit et léger, mais ce n'est que par rapport et en comparaison du mortel ; car en soi , en sa nature et en son être, il est quelquefois bien grand et a de fort grandes conséquences. Je dis quelquefois , non pas toujours , parce que S. Paul nous donne sujet de distinguer trois sortes de péchés véniels. Voici comme parle ce grand apôtre : (1. Cor. 3. 12.) Sur le fondement de la foi , quelques-uns bâtissent de l'or , de l'argent et des pierres précieuses , c'est-à-dire des vertus solides , des actions saintes , méritoires ou héroïques , et ils seront approuvés , loués et récompensés au jugement de Dieu ; d'autres font un édifice de bois , ou de foin , ou de paille , c'est-à-dire , selon l'explication de S. Thomas (1. 2. q. 89. art. 2.) des péchés véniels ; car comme le bois , le foin et la paille sont les allumettes du feu , ainsi les péchés véniels nous obligent au feu du purgatoire , et il y en a de trois sortes : de plus grands , de médiocres et de plus petits.

Les plus grands sont ceux que vous commettez à dessein , de propos délibéré, ou auxquels vous avez une habitude volontaire , ou un attachement , et qui ne sont véniels qu'à cause de la légèreté de la matière comme mentir sans dommage d'autrui , médire ou vous moquer du prochain en chose légère , tourner la tête à l'église ou y parler sans grande nécessité, faire de petits larcins sans volonté d'en faire de plus grands , vous louer par vanité , perdre le temps à des paroles oisives , ou à des conversations inutiles. Ces péchés sont signifiés par le bois ; car comme le bois demeure plus longtemps à se brûler, ainsi l'âme qui les a commis sera plus longtemps au feu du purgatoire pour les expier.

Les médiocres sont ceux qui se commettent sans un plein et parfait consentement , par surprise , par échappée , inadvertance et inconsidération ; comme les premiers mou-

vements de colère, d'envie, d'impureté ou de vengeance qu'on a réprimés avec négligence : ils sont exprimés par le foin qui ne demeure pas si longtemps dans le feu. Les plus petits sont ceux qui se commettent par fragilité et infirmité humaine, comme de reprendre un peu trop aigrement les fautes de vos gens par un excès de zèle, ou trop mollement par un peu de lâcheté ; vous complaire en vous-même après une bonne œuvre, prendre plaisir à être loué d'une action généreuse, avoir des distractions involontaires, mais par votre faute, en l'oraison. Ils sont représentés par la paille ; car comme la paille est jointe au grain de blé, et ne demeure pas longtemps à être consumée par le feu, ainsi ces imperfections sont jointes à la bonne œuvre et sont bientôt purifiées par le feu du purgatoire.

SECUNDUM PUNCTUM.

C. — (*Differentia inter mortale et veniale.*) Le péché mortel tue l'âme en un moment (1), le véniel petit à petit ; le mortel ruine en nous la grâce de Dieu tout d'un coup, le véniel la mine et l'extermine lentement ; le mortel, c'est la mort spirituelle ; le véniel c'est la maladie qui dispose et qui achemine à la mort, comme nous le verrons tantôt.

On satisfait pour le péché véniel par des pénitences médiocres et ordinaires ; mais pour le mortel, il faut des pénitences rigoureuses, d'humbles et ferventes prières, des jeûnes austères et extraordinaires, de grandes aumônes si on en a le moyen. Ecoutez S. Césaire, archevêque d'Arles, (S. Cæsarius, homil. 8.) qui vivait au sixième siècle : Nous rachetons tous les jours les offenses que nous commettons tous les jours lorsque nous visitons les malades, que nous allons chercher les prisonniers, que nous réconcilions ceux qui étaient divisés, que nous jeûnons les jours que l'Eglise a commandés, que nous lavons les pieds de nos hôtes, que nous allons veiller nos frères durant la nuit, que nous donnons l'aumône aux pauvres qui passent devant notre porte, que nous pardonnons à nos ennemis toutes les fois qu'ils

(1) Mortale uno ictu perimit. (S. Aug. serm. 29. De verbis apost.)

nous offensent; mais cela ne suffit pas pour les péchés mortels : il faut y ajouter les larmes et les gémissements, de longs et de continuels jeûnes, de grandes aumônes, et que nous demeurions longtemps dans la tristesse et dans les larmes.

Le péché mortel nous oblige aux peines éternelles, le véniel aux temporelles; le mortel nous engage au feu de l'enfer, et le véniel au feu du purgatoire; c'est le même feu, avec cette différence que le feu de l'enfer est pour toujours, et celui du purgatoire pour un temps; et même si un péché véniel se trouve joint à un péché mortel, quand une âme réprouvée sort de ce monde, il est puni de peines éternelles. Comprenez-moi bien : si vous mourez en péché mortel, privé de la grâce de Dieu, et qu'avec ce péché mortel vous ayez quelque péché véniel, comme un mensonge léger, une parole inutile ou une action de colère, je dis que ce péché véniel sera puni en enfer d'une peine éternelle. C'est la décision expresse de S. Thomas et de S. Bonaventure; (S. Thom. 1. 2. q. 87. art. 2. ad. 2. et 3. — S. Bonav. in 4. dist. 21. art. 1. q. 1.) la raison qu'ils en apportent est si évidente, que le moindre théologien la peut comprendre. Ce péché véniel que l'âme réprouvée emportera avec soi doit être puni après cette vie, car aucun péché, pour petit qu'il soit, ne peut demeurer impuni. Or ce péché ne sera pas puni en purgatoire, puisqu'il n'y a point de purgatoire pour l'âme qui sort de cette vie en état de péché mortel; il sera donc puni en enfer; et qui ne sait qu'en enfer il n'y a point de rémission, point d'allégement, point de diminution de peine : *In inferno nulla est redemptio.*

De plus, la peine du péché demeure toujours tant que la coulpe dure et persiste; tant qu'on est taché de la coulpe, on est attaché à la peine; or la coulpe de ce péché véniel demeurera en l'âme damnée durant toute l'éternité; car la coulpe de quelque péché que ce soit n'est jamais effacée que la volonté ne la rétracte et s'en repente ou actuellement ou virtuellement; et tant s'en faut que l'âme damnée veuille rétracter ce péché et s'en repentir, qu'au contraire elle dé-

sirerait le commettre derechef si elle pouvait ; donc cette coulpe durera à jamais, et par conséquent la peine, puisque la coulpe est la semence et la source de la peine.

Il faut que je vous explique ceci par une comparaison si familière qu'un enfant la puisse comprendre. Donnez-moi une personne qui ait une petite plaie ou une égratignure au bout du doigt ; il n'y a rien au monde si aisé à guérir : un peu d'onguent ou de baume en fera la guérison, dans deux ou trois jours cela sera refermé, parce que la plaie n'est pas mortelle ; mais faites que cette même personne vienne à mourir là-dessus, qu'on lui donne un coup d'épée dans le cœur aussitôt qu'elle aura reçu cette petite plaie ; il n'y a point de doute que cette égratignure, pour petite qu'elle soit, ne pourra jamais guérir, mais qu'elle durera tant que le corps sera en être ; et si le corps durait à jamais la petite plaie aussi demeurerait éternellement, non que de sa nature elle soit hors de remède et incapable d'être guérie, mais à cause que tous les remèdes sont inutiles à un corps mort. Ceux qui sont dans le purgatoire sont vivants de la vie de la grâce, et pour cela les péchés véniels avec lesquels ils sont sortis de cette vie peuvent être aisément guéris ; ils n'en sont pas punis de peines éternelles ; le baume du précieux sang et des mérites de Jésus-Christ leur peut être utilement appliqué : mais l'âme qui est en enfer, parce qu'elle est morte spirituellement, parce qu'elle n'a pas le principe de vie, qui est la grâce de Dieu, parce qu'avec la petite plaie des péchés véniels elle a la grande blessure du péché mortel, les péchés véniels sont incurables en elle et seront punis à jamais.

Le chrétien qui a la vraie foi et l'espérance bien fondée ne commet point de péché mortel, dit S. Augustin. (1) Ce qui fait dire à Tertullien qu'on n'est méchant que par le péché mortel, et qu'un chrétien ne commet point de tels péchés, ou il n'est chrétien que de nom ; c'est un chrétien contrefait et dissimulé. (2) S. Paul nous a dit ci-dessus que

(1) Quæ nullus bonæ fidei et spei christianus committit. (S. Aug. serm. 29. de verbis Apost. cap. 26.)

(2) Nullus christianus malus est nisi hanc professionem simularit.

sur le fondement de la foi quelques-uns bâtissent l'or et l'argent des œuvres saintes, vertueuses et parfaites ; d'autres, le bois, le foin ou la paille des imperfections et des péchés véniels. Il n'y a que ces deux genres de fidèles. Il *n*'ajoute pas que quelques-uns bâtissent, sur la foi, de la boue, du fumier, ni des ordures, c'est-à-dire des péchés mortels, parce qu'un vrai fidèle n'en commet point, et que celui qui est désireux de la pureté de son âme, et qui souhaite assurer son salut, évite tant qu'il peut les péchés véniels, et cela pour plusieurs raisons.

TERTIUM PUNCTUM.—*Rationes cur fugiendum veniale.*

D.—(1. *Ex parte Dei, etc.*) Premièrement, il déplaît à Dieu. N'est-ce pas assez dire à une âme qui aime son Dieu ! Faudrait-il ajouter quelque chose pour nous empêcher de le commettre à dessein et de propos délibéré ? Il déplaît à Dieu et par conséquent c'est un mal infini. Le docte et dévot Gerson maintient et prouve, par des raisons puissantes, qu'un péché véniel commis volontairement et avec pleine liberté, étant un mal infini, mérite une peine éternelle si on le considère en soi et en la condition de sa nature, et que la raison pour laquelle il ne nous engage pas actuellement et en effet aux flammes d'enfer, c'est la pure miséricorde de Dieu qui, ayant égard à notre fragilité, ne l'impute pas à si grande peine. On peut en voir les preuves dans Gerson, (3. parte, lect. 1. de Vita spirituali, conclusione 1.) je les omets de peur d'être trop long ; mais voici un raisonnement tiré de S. Anselme, qui montre que le péché véniel commis volontairement est un très grand mal.

Supposons que Dieu ait créé cent mille mondes, et que vous en soyez le monarque, le souverain et le paisible possesseur ; qu'il y ait un démon aussi puissant à mal faire et à détruire que Dieu est puissant à bien faire et à produire, et que ce démon vous dise : Je vais détruire tous ces mondes si vous ne faites un mensonge léger ; si vous le faites

(Athenagoras in Apolog. sub. initium.) Desinunt apud nos vocari christiani cum mali sunt. (Tertul.)

vous pécherez, mais si vous ne le faites pas tous ces mondes seront détruits : il faudrait laisser perdre et anéantir, non-seulement cent mille, mais une infinité de mondes plutôt que de mentir ; donc un péché véniel est un très grand mal, puisqu'il ne le faudrait pas commettre pour conserver un million de monde.

Saint Paul dit aux Ephésiens : (4. 30.) Gardez-vous bien de contrister l'esprit de Dieu, et il avertit les Thessaloniciens (5. 19.) de ne pas éteindre le Saint-Esprit. Le péché mortel éteint en notre cœur l'esprit de Dieu, et le véniel le contriste. Y a-t-il gentilhomme à la cour qui voulût tant soit peu contrister son prince ? Si le roi disait à ses gens : Je ne veux pas qu'on touche à tels fruits ni à telles fleurs des Tuileries, aux abricots, aux œillets ni aux tulipes, y a-t-il un seul courtisan qui prît la hardiesse d'en cueillir, et de dire à sa majesté : Ce n'est pas un attentat contre votre vie ni contre votre couronne.

E. —(2. *Ex parte peccati.*) De plus, un péché qui nous semble léger et véniel, et qui, en effet, le serait s'il était considéré tout nu, peut devenir plus grand et plus énorme qu'on ne pense à cause de quelque circonstance dont il est revêtu et notablement aggravé, comme à cause de la qualité de celui qui le commet, quand c'est une personne relevée, qui a reçu de grandes faveurs et grâces de la part de Dieu, qui est plus obligé à son amour et à la perfection : (1) les railleries en la bouche des séculiers sont des railleries, mais en la bouche des prêtres elles sont des blasphêmes, nous dit S. Bernard. (2)

Ou en second lieu, à cause de la disposition de notre cœur et de notre volonté : vous dites par exemple du mal de votre prochain en chose de petite conséquence, mais à intention de flétrir notablement sa réputation ; si vous ne dérobez qu'un peu de fruit, mais avec résolution d'en déro-

(1) Nadab et Abiu morte puniuntur ob peccatum, quod videtur leve, quia erant Levitæ. Levit. 10. 1.)

(2) Nugæ in ore secularium sunt nugæ, in ore sacerdotum blasphemiæ. (S. Bern.)

ber grande quantité, et l'arbre même si vous pouviez l'emporter ; car Dieu regarde plus le cœur que la main, l'intention que l'action, et la volonté que l'effet : ainsi S. Thomas (22. q. 55. art. 6.) conclut que l'affection et l'attache à vos propres biens, qui de soi ne semble que vénielle , peut devenir péché mortel si elle est si excessive et désordonnée que vous y mettiez votre dernière fin. Ou, en troisième lieu, à cause du scandale et du mauvais exemple, quand, par un péché véniel , vous donnez sujet à quelqu'un de commettre des péchés mortels ; comme quand vous vous opiniâtrez à contester contre votre mari en chose de peu d'importance, sachant qu'il a coutume de blasphémer quand on le contredit.

Or , entre les péchés véniels , il en est principalement trois qui sont infectés de circonstances plus noires et plus malignes : le jeu, le luxe en habits et les procès par opiniâtreté et pour peu de chose, car ces péchés on les commet à dessein ; ils donnent mauvais exemple au prochain et le font tomber en plusieurs fautes ; ils nous conduisent à grand nombre de péchés : un mouvement de colère, un petit excès au repas, une parole d'impatience vous échappent souvent sans y penser ; mais on va au jeu volontairement et de propos délibéré; on s'ajuste mondainement à loisir, avec vue et réflexion sur ce qu'on fait; vous entreprenez et poursuivez un procès à dessein, avec application d'esprit et avec connaissance de cause. Vous passez les après dîners et les soirées jusqu'à dix et onze heures à jouer ; il vous semble que c'est peu de chose parce que vous avez de quoi ; mais votre nièce ou votre parente qui ne vit pas de ses rentes comme vous prendra exemple sur vous ; elle deviendra joueuse et ruinera sa famille par le jeu. Ce n'est qu'un peu de vanité qui vous porte à vous ajuster et à vous parer curieusement; mais avec cette vanité vous êtes un piége à la folle jeunesse , une pierre d'achoppement et un objet de mauvaises pensées. Ce que vous demandez en ce procès vous est dû ; mais ce sera à votre adverse partie un sujet de mille chicanes, supercheries , faussetés , inimitiés et médisances.

Quand le jeu, le luxe et les procès seraient indifférents, ce sont des sources de plusieurs autres maux qui en arrivent. (1) Au jeu, vous perdez le temps, l'argent et la conscience; vous vous mettez en colère, vous jurez, vous blasphémez et vous vous donnez au diable. L'affection à vos ajustements vous fait faire des dépenses qui incommodent votre famille, vous élève et grossit le cœur, vous remplit de distractions en vos prières, vous fait murmurer contre vos compagnes et impatienter contre vos domestiques. Ce procès que vous intentez par opiniâtreté, pour peu de chose, n'est pas peu de chose; il vous engage à mille soucis, à de longs voyages, à des aversions et des dissensions contre le prochain, et quelquefois à suborner des témoins, à corrompre des juges, antidater des contrats, falsifier des écritures et à faire damner mille personnes.

Enfin, quand le péché n'est véniel que par la légèreté de la matière, si la matière s'accroît et s'augmente, le péché devient mortel. Et qui est-ce qui vous peut limiter et déterminer précisément et infailliblement jusqu'où doit arriver la matière de ce péché pour n'être que véniel et léger? qui peut vous dire que, si vous avancez d'un pas, il sera mortel et damnable? Qui peut vous assurer que, dérobant dix à douze sous, vous ne commettez qu'un péché véniel, et que si vous en dérobez quinze ou vingt, vous commettez un péché mortel?

F. — (3. *Ex parte nostri*, *etc.*) Et puis, encore que ce péché ne soit que véniel en sa nature et en ses circonstances, s'il est commis de propos délibéré et souvent réitéré, il nous conduit et achemine insensiblement au péché mortel; car le péché est un monstre, et un monstre entre les monstres, c'est-à-dire bien différent des autres. Car il n'en est pas de la morale et des actions humaines comme de la nature, où les monstres sont stériles et où, par une admirable providence de Dieu, ils n'engendrent point leurs semblables; les petits animaux ne produisent jamais les grands;

(1) Dum amantur vana, perpetrantur mala; pauca quidem a te, sed multa propter te. (S. Aug.)

les lionceaux n'engendrent point des lions ni les louveteaux des loups ; mais, en la morale, les péchés qui sont de vrais monstres et des productions contre nature engendrent d'autres péchés ; et même les petits péchés, les péchés légers et véniels, en produisent souvent des mortels, et ce en plusieurs manières.

G. — (1° *Privatione gratiarum.*) Car le péché véniel refroidit la charité, comme disent les saints, c'est-à-dire l'amour que nous avons pour Dieu ; donc il refroidit aussi l'amour que Dieu a pour nous : il offense ses yeux divins, donc il ne nous regarde plus de si bon œil ; il lui déplaît et le désoblige, donc il n'a plus si bonne volonté pour nous ; il ne nous fait plus tant de faveurs ; les grâces qu'il nous donne ne sont plus si grandes, si précieuses, ni en si grand nombre qu'auparavant. Le péché mortel nous prive de la grâce sanctifiante et habituelle, le véniel de plusieurs grâces auxiliaires et habituelles ; et ainsi l'âme, dépourvue de renfort et privée de cette assistance particulière, abandonnée à sa faiblesse naturelle, succombe aisément, mais déplorablement, à la première secousse d'une forte tentation.

H. — (2° *Occasione.*) Le péché véniel nous interdit quelquefois les occasions de notre salut et nous expose souvent à l'occasion et au danger de nous perdre. En S. Matthieu, (19. 16.) un jeune gentilhomme s'adresse à Jésus-Christ et lui demande ce qu'il doit faire pour se sauver. Le Fils de Dieu ayant répondu qu'il faut garder les commandements ajoute : Si vous voulez être parfait, vendez tous vos biens, donnez-en l'argent aux pauvres et me suivez. Ce jeune homme, qui avait gardé tous les commandements, s'en va tout triste et quitte la compagnie du Sauveur. Il est évident, ce me semble, que l'affection qu'il avait à ses propres biens n'était que véniel, car S. Marc (10. 21.) dit que le Fils de Dieu le regarda, et qu'il eut de l'amour pour lui ; et toutefois cette attache lui déroba l'occasion de faire son salut ; car, pour être sauvé, il lui était nécessaire de connaître le Sauveur, de croire en Jésus-Christ, de recevoir la foi et la doctrine de l'Evangile, et il y était appelé, c'était

sa vocation. Le Sauveur lui avait dit : Suivez-moi, et au lieu de le faire il s'en alla tout triste ; et pour montrer que ce manquement, qui eût semblé léger et de petite conséquence, lui faisait faire naufrage de son salut, Jésus-Christ s'écria en soupirant : Oh! qu'il est mal aisé à ceux qui ont de l'argent d'être sauvé!

Vous allez à la promenade un dimanche pendant qu'on prêche. Est-ce un péché mortel ? Non ; mais cette promenade, peut-être, sera cause que vous serez jeté pieds et mains liés en enfer ; peut-être que votre salut était attaché à ce sermon, que Dieu l'a fait faire tout exprès pour vous toucher ; vous y eussiez été converti. Dina, fille de Jacob, (Genes. 34. 1.) sort de la maison de son père par une curiosité assez ordinaire et naturelle à son sexe ; ce n'est pas pour faire parade de sa beauté, qui était grande et excellente ; ce n'est pas pour voir les jeunes hommes, mais seulement pour voir les femmes de ce pays-là qu'elle n'avait jamais vues, et pour voir comment elles sont habillées; cette curiosité est bien pardonnable assurément, mais les effets en sont bien funestes et bien déplorables, car un jeune prince la voit toute seule, il la convoite, il l'enlève et la déshonore. Ce rapt est cause que ses frères surprennent par trahison la ville où elle était, qu'ils la pillent, qu'ils la saccagent, qu'ils passent par le fil de l'épée tous les hommes, même le prince et son père ; qu'ils emmènent captives les femmes qui étaient innocentes, et qu'ils ravagent et désolent toute la contrée : *Qui spernit modica, paulatim decidet.*

I. — (3° *Dispositione.*) Il est vrai que le péché véniel ne fait pas en notre âme un si grand dégât ni un ravage si effroyable que le mortel ; il ne ruine pas la grâce sanctifiante ni les habitudes des vertus infuses ; mais, toutefois le ravage et le dégât qu'il fait ne laisse pas d'avoir quelque rapport et ressemblance aux maudits effets du péché mortel. Il n'aveugle pas l'entendement, mais il l'éblouit ; il dérègle la volonté, il affaiblit le franc-arbitre, il augmente la passion, il encourage la convoitise ; et ce qui est

onsidérable, il engendre une mauvaise habitude ; et l'habitude est devenue forte, puissante et violente, mporte qu'elle ait été produite par un péché véniel, e laisse pas de produire des effets très pernicieux.

us voyez souvent une maison qui était autrefois belle n commode, et qui est à présent ruinée de fond en le. Qui a fait ce ravage, qui a renversé ce grand édi- Est-ce un coup de canon ? non. Et quoi donc? Vous croiriez pas, mais il est vrai: le commencement de ruine est quelquefois un petit ver, qui n'est pas si grand que la moitié d'une lentille, un ver qu'on appelle la teigne du bois : *Tenerrimus ligni vermiculus.* Cette bestiole s'attache à une poutre, elle porte en sa bouche qui n'est guère plus grande que la pointe d'une épingle son couteau, son marteau, sa scie, sa coignée; elle ronge petit à petit ce bois, elle en fait tomber de la poussière moulue comme de la fleur de farine; la poutre ainsi creusée crève avec succession de temps ; la charpenterie, qui était appuyée sur la poutre, s'affaisse, et le toit, qui était appuyé sur la charpenterie, se ruine; il y pleut de tous côtés, la pluie mine les murailles et tout l'édifice s'en va par terre.

Vous tournez la tête à l'église ; il semble que ce n'est rien, ce n'est qu'un mouvement de tête, vous portez la vue de çà et de là, vous voyez la pompe d'une dame ou la bonne grâce d'un jeune homme ; cette vue occupe votre esprit, ou de murmure contre ce luxe, ou de quelque pensée sensuelle pour ce jeune homme ; votre esprit se creuse, se mine et se vide de bonnes pensées ; et, au lieu de penser à Dieu et à la messe, vous pensez au monde et à la créature. Ayant ainsi perdu le respect que vous devez à la maison de Dieu, quand une de vos voisines s'approche de vous pour parler, vous l'écoutez ; elle vous fait des plaintes de son mari, de sa belle-mère, de sa servante; d'abord il vous semble qu'il n'y a pas aussi grand mal, parce que c'est sous prétexte de demander avis et consolation ; après avoir parlé de ses domestiques, elle médit de ses parents, de ses voisins et de tout le monde, et vous consentez à

ces médisances, vous y apportez les vôtres; vous perdez la grâce de Dieu, croyez-moi.

Qui timet Deum, nihil negligit. (Eccle. 7. 19.) Une bluette de feu allume souvent un grand incendie, une petite blessure engendre quelquefois la gangrène, et le petit manquement d'une formalité fait souvent perdre un procès d'importance. Après les jurements pour la vérité, on passe aisément aux parjures, comme des mensonges officieux aux pernicieux, des paroles oisives aux railleries, des railleries aux paroles déshonnêtes, des médisances légères aux détractions de grande importance, et des petits larcins aux grandes rapines. Votre enfant s'accoutume à dérober des pommes, après il prendra des poules, des coqs-d'Inde, des brebis, des chevaux, et enfin il deviendra un grand voleur. Comme, au contraire, si vous évitez les péchés véniels, à plus forte raison vous redouterez les mortels; si vous êtes fidèle à la pratique des petites vertus, vous vous disposerez à la pratique des grandes, qui vous mériteront la grande récompense que Dieu promettait à Moïse et à toutes les âmes vertueuses : *Ero merces tua magna nimis, magna nimis*. Amen.

SERMON XLI.

SUR LE PREMIER COMMANDEMENT DE DIEU. DE LA FOI, PREMIÈRE VERTU THÉOLOGALE.

Ego sum Dominus Deus tuus, non habebis Deos alienos coram me.
(Exod. 20. 2. 3.)

Quand le prophète Jérémie reçut de Dieu la commission de prêcher au peuple d'Israel, on lui dit, au commencement, que la fin de sa mission devait être d'arracher et de planter, de détruire et d'édifier ; il en est de même de toutes les missions. L'explication des commandements de Dieu sert à ces deux intentions ; elle sert à connaître les vices pour nous en accuser en la confession et les déraciner ; elle sert à connaître les vertus pour les animer et enraciner en nos cœurs. Le premier commandement nous oblige aux actes de quatre vertus : de la foi, de l'espérance, de la charité et de la religion.

La première, c'est la foi. Pour la bien établir en notre esprit, il est à propos de considérer avec combien de merveilles les apôtres ont fondé la foi et le culte d'un seul Dieu sur les ruines de l'idolâtrie.

En vue de ce commandement : *Un seul Dieu tu adoreras*, quand le prophète Isaïe prédit votre voyage en Egypte, ô sainte Vierge ! il dit que le Seigneur serait porté sur une nuée légère, et qu'à son entrée en Egypte les idoles y seraient renversées. (1) Grâces immortelles à Dieu ! nous voyons cette prophétie heureusement accomplie dans l'Egypte de ce monde, d'où les idoles sont bannies depuis que le Fils de Dieu a bien voulu y faire son entrée, étant porté en votre sein comme en une nuée légère, exempte de tout péché. Ruinez, s'il vous plaît, en nos cœurs, par la grâce

(1) Ecce dominus ascendet super nubem levem, et ingredietur Ægyptum : et commovebuntur simulacra Ægypti a facie ejus. (Isa. 19. 1.)

de votre Fils, les idoles des inclinations vicieuses et terrestres ; nous vous saluons à ce dessein et vous disons : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. A. *Erat naturaliter impossibile idololatriam destrui ab apostolis, et substitui fidem christianam :* 1. *quia hoc opus erat arduum ;* 2. *quia nulla ad hoc instrumenta ;* 3. *quia multa impedimenta.*

Primum punctum. *Opus erat arduum :* B. 1° *Scriptura.* — C. 2° *Patribus.* — D. 3° *Rationibus ; quia in hoc erat suspicio impietatis, ambitionis, seditionis et stultitiæ.* — E. 4° *Exemplis eorum qui nihil simile exequi potuerunt, nempe philosophi, Noe, Jacob, Joseph et Moyses.*

Secundum punctum. F. *Nullo ad hoc instrumenta, imo contraria, quia erant Judæi timidi, ignari, unius linguæ pauci, dispersi.*

Tertium punctum. G. *Multa impedimenta ex parte sacerdotum, imperatorum, doctorum, magistratuum, prudentum.*

Quartum punctum. *Quam mirum quod id fecerint !* H. 1° *brevi tempore.* — I. 2° *Mirabiliter.* — K. 3° *Efficaciter.* — L. 4° *Gloriose.* — M. *Morale, in eos qui idololatriam suscitant :* 1. *In animo indigna de Deo cogitantes.* — N. 2. *In corpore, per ornatum muliebrem.* — O. 3. *In corde, per inordinatum amorem creaturæ.*

EXORDIUM.

A. — (*Erat naturaliter impossibile, etc.*) Celui qui consultera la lumière de la raison naturelle et les maximes de la prudence humaine avouera, sans répugnance, que trois principales considérations ont coutume de nous détourner d'un dessein, nous en dissuadent l'entreprise, et nous font désespérer d'en avoir une bonne issue. Premièrement, quand la chose est de soi difficile ; en second lieu, quand

nous sommes dépourvus des talents et des instruments nécessaires pour en venir à bout ; et, en troisième lieu, quand nous y prévoyons de grandes oppositions. Si les apôtres n'étaient tout à fait interdits de jugement, ou assurés d'être secourus du ciel, ces trois considérations devaient étouffer en eux, non-seulement la volonté, mais la moindre pensée d'entreprendre l'extirpation de l'idolâtrie et l'établissement de la foi. (1)

PRIMUM PUNCTUM. — *Opus erat arduum.*

B. — (1° *Scriptura.*) Quand les anciens prophètes ont prévu la venue du Fils de Dieu et les effets de son incarnation en ce monde, ils ont toujours prédit qu'il y ferait des choses nouvelles, étranges, merveilleuses et extraordinaires. (2) Rien de plus nouveau, rien de plus extraordinaire, rien de plus impossible, selon l'apparence humaine, que cette entreprise du Fils de Dieu et des apôtres. (3) L'orateur romain dit avec beaucoup de raison : Le puissant empire qu'exerce sur nous une habitude entée de longue main, soit en bien, soit en mal, est une chose qui serait incroyable si on ne la voyait tous les jours par expérience : elle prend un droit de prescription si absolu qu'elle est une seconde nature comme parlent les philosophes. Vouloir donc abolir une coutume reçue et pratiquée universellement par toutes les nations du monde, c'est vouloir renverser le monde renversé et dénaturer la nature.

C. — (2° *Patribus.*) Je vous prie de considérer quelle peine, quel pouvoir et quel crédit il faut pour introduire le moindre changement dans une seule ville, dans un chapitre, dans une seule communauté de village ; comme on réclame ! ce n'est pas la pratique, dit-on, c'est contre la coutume où il ne faut rien innover. Qu'était-ce donc que de vouloir abolir, non pas une simple pratique, mais plusieurs grandes et

(1) Hæc pulchre tractantur a S. Chrysost. (homil. 3. 4, 5. 6. 7. in c. Ad Corinth. in doctrina morali et homil. 26. In ead. Corinth.)

(2) Cantate Domino canticum novum quia mirabilia fecit. (Psal. 95. 1.)

(3) Creavit Dominus novum super terram. (Jerem. c. 31. 22.)

importantes coutumes, très anciennes et immémoriales, non pas en un village, en une ville ou en une province, mais en tous les royaumes et en toutes les nations de la terre, et principalement parmi les Romains, qui avaient pour maxime que les vieilles coutumes faisaient subsister la république : *Moribus antiquis stat res romana, viresque; ipsa mutatio consuetudinis, etiam quæ adjuvat utilitate, novitate conturbat.* (Aug. ep. 54. ad Januarium.)

Les politiques ont pour régle de sagesse que toute nouveauté, quelque belle et apparente qu'elle soit, est toujours dangereuse à un état. Quand on ne voudrait que changer les coutumes déjà reçues en d'autres qui leur seraient conformes et correspondantes, ce changement serait odieux et à craindre ; à plus forte raison quand on en veut introduire d'autres qui sont contraires et opposées aux anciennes, des coutumes qui sont suspectes d'irréligion, d'ambition, de sédition et de folie.

D. — (3° *Rationibus.*) I. *Impietatis.* Premièrement suspectes d'irréligion ; car on entreprend d'anéantir le culte des dieux, d'abolir les sacrifices, de raser les autels et de ruiner les temples ; le temple de la grande Diane à Ephèse, d'Apollon à Delphes, de Jupiter Capitolin à Rome. On entreprend de persuader que ces dieux sont des démons, leurs oracles des mensonges, leurs sacrifices des sacriléges et leurs prêtres des trompeurs. On dit à Clovis et aux autres rois : *Adora quod incendisti, incende quod adorasti.* (Greg. Turon. lib. 2.) Quel admirable changement! saint Augustin a remarqué que les Romains, qui recevaient et honoraient les dieux de toutes les nations qu'ils avaient subjuguées, ne reçurent jamais le Dieu de Judée, parce qu'il leur eût défendu le service de tous les autres dieux ; et c'est ce même Dieu qu'on leur veut fairea dorer à l'exclusion de toute autre divinité. Et quant au Dieu du peuple juif, encore que ses apôtres fassent profession de l'adorer, ils contreviennent néanmoins, en apparence, à plusieurs choses qu'il a ordonnées ; ils abrogent plusieurs observances qu'il a instituées : la circoncision, la distinction des viandes, les sa-

crifices des animaux, la fête des azymes, des nouvelles lunes et autres semblables. N'était-ce pas là se rendre suspect d'irréligion et d'impiété ?

2. *Ambitionis.* Et, en second lieu, d'ambition. On parle d'adorer un homme qui se glorifie d'être le Roi des rois, le Seigneur des seigneurs, qui promet à ses disciples de les faire asseoir sur des trônes, et de les établir juges de tout l'univers : *Sedebitis et vos super sedes duodecim* (Matth. 19. 28.) ἐπὶ δώδεκα θρόνους. Nous serons juges des anges, à plus forte raison des gens du monde, disait un de ses apôtres. (1 Cor. 6. 3.) N'est-ce pas se rendre suspect de rebellion, et donner sujet de dire ce que leurs adversaires disaient à Thessalonique : Ces hommes font contre les édits de César, disant que Jésus-Christ est plus grand roi que lui. (Act. 17. 7.)

3° *Seditionis.* En troisième lieu, suspect de sédition. Si le plus subtil et disert orateur entreprenait de mettre le divorce en une seule famille, entre le mari et la femme, le père et les enfants, la mère et les filles, à peine le pourrait-il faire ; et, si son dessein était découvert, on courrait après lui comme après une peste publique. Ces apôtres entreprennent de le faire, non en une maison, mais en toutes communautés, républiques et nations du monde ; et cela, non en cachette, mais si hardiment qu'ils publient un manifeste par lequel il protestent qu'ils le veulent faire : Je ne suis pas venu apporter la paix, mais l'épée ; je suis venu pour séparer la belle-fille d'avec sa belle-mère. (1) Celui qui ne hait son père et sa mère ne peut pas être mon disciple, disait le Fils de Dieu en l'Evangile. (2) Quand on entendait ces paroles, les pères et mères de famille, les gouverneurs des villes et des provinces n'avaient-ils pas sujet de dire à leurs gens : Gardez-vous bien de ces imposteurs ; ce sont des séditieux,

(1) Non veni pacem mittere, sed gladium. Veni enim separare nurum adversus socrum suam. (Matth. 10. 34. 35.)

(2) Si quis non odit patrem et matrem, non potest meus esse discipulus. (Luc. 14. 26.)

des boute-feux de discorde, des semeurs de zizanie, des pestes du monde.

4° *Stultitiæ.* Autant de préceptes et de conseils qu'il y a dans l'Evangile, autant de traits de fine folie selon l'apparence humaine et le sentiment des païens : *Evangelium gentibus stultitiam.* Ils se prostituaient à toutes sortes de dissolutions sans aucun remords de conscience ; ils passaient leur vie en débauches, en festins et en comédies ; ils ne pensaient qu'à s'agrandir et s'enrichir, qu'à se mettre à leur aise, et à se venger de leurs ennemis. Or, dire à ces gens-là les maximes que les apôtres prêchaient : Qu'on n'entende point parmi vous des paroles de railleries : (Ephes. 5.) Vous rendrez compte d'une parole inutile : (Matth. 12.) Si on vous ôte ce qui vous appartient, ne le demandez pas ; bienheureux sont les pauvres. (Luc 6. 20.) Faites du bien à ceux qui vous persécutent : (Matth. 5. 44.) mortifiez votre chair : (Colosse 3. 5.) Leur vouloir faire observer tout cela pour l'amour d'un homme pendu en croix, leur dire que pour le faire ils doivent courir risque d'être bannis de leurs pays, laisser confisquer leurs biens, perdre leurs charges et leurs offices ; laisser leur vie en proie à de très âpres tourments ; entreprendre de persuader toutes ces choses, n'est-ce pas entreprendre l'impossible et faire croire qu'on à la tête perdue : *Gentibus stultitiam* ?

E. — (4° *Exemplis eorum*, etc.) Et pour montrer que cette entreprise est au delà de toutes les forces humaines, quel homme fut jamais plus sage entre les païens que Socrate, qui fut déclaré par l'oracle le plus sage de tous les hommes, et qui était lui-même estimé et consulté comme un oracle ? Quel homme fut jamais plus intelligent plus savant et plus éloquent que Platon, qui mérita le surnom de divin, et duquel on disait que si les Dieux parlaient aux hommes, ils parleraient le langage de Platon ? Quels législateurs furent jamais plus judicieux, plus industrieux et plus soigneux de publier des édits contre les vices que les empereurs et les censeurs de Rome, desquels on disait que leur vrai métier était de policer les républiques et de don-

ner des lois à tous les peuples! (1) Et qu'est-ce que ces philosophes, ces orateurs et ces législateurs si sages, si savants et si diligents ont gagné sur l'esprit des hommes? ont-ils jamais réformé et rangé à la vertu la moindre petite bourgade? Et si, des exemples profanes, nous passons à ceux de l'écriture sainte, n'admirerons-nous pas premièrement l'incrédulité et l'obstination des hommes qui vivaient du temps de Noé? ils voyaient un homme de bon sens, posé, juste et judicieux; ils ne pouvaient douter de sa sagesse, puisqu'il était âgé de cinq cents ans, et que, pendant un si long espace de temps, ils n'avaient pas remarqué en lui un seul trait de légèreté. Il les menace effroyablement de la justice de Dieu; ils voient qu'il fabrique une arche d'un artifice merveilleux; il leur dit que c'est par commandement de Dieu, pour se mettre à couvert des traits de sa colère et des eaux du déluge qui doivent inonder tout le monde: ils ne peuvent pas penser que ce ne soit une terreur panique et un trait de folie, puisqu'il demeure cent ans à fabriquer cette arche. Un trait de folie ne dure jamais si longtemps. Ils voient que les animaux y viennent de toutes les contrées du monde, y étant amenés par une secrète providence de Dieu; car le mot hébreu signifie qu'ils y vinrent comme d'eux-mêmes, non pas amenés par ce patriarche; (2) et cependant tous sont incrédules: *Increduli fuerunt in diebus Noe;* pas un ne s'associe à lui, pas un ne fait pénitence, pas même un seul de ses serviteurs, tant les hommes sont rétifs à entreprendre ce qui contre-carre leurs sens!

Et quant au péché dont nous parlons, qui est celui de l'idolâtrie, Jacob expérimenta combien il est difficile de l'arracher. Ce patriarche est plusieurs fois appelé saint en l'écriture, aimé et choisi de Dieu; dès son enfance, il avait eu l'honneur de voir Dieu sur l'échelle, qui lui promit d'être toujours avec lui. Il demeura chez son beau-père plus de

(1) Tu regere imperio, Romane, memento;
Hæ tibi erunt artes, pacisque imponere morem.
Virg. Æn. 6.

(2) *Biou*, *et Noak*, venerunt ad Noe. (Genes, 7. 6.)

vingt ans; pendant tout ce temps-là Laban vit et admira les vertus héroïques de ce saint; il connut et confessa que Dieu l'avait béni et comblé de prospérités pour l'amour de son serviteur Jacob, et avec tout cela Jacob ne sut retirer cet infidèle de son idolâtrie.

Son fils Joseph ne fut pas plus heureux que lui en ce point; il demeura à la cour de Pharaon plus de quatre-vingts ans; le roi connut et avoua qu'il avait l'esprit de Dieu et le don de prophétie; il le surnomma le sauveur du monde; il le fit son vice-roi en tous ses états, le docteur des princes de sa cour, (1) et en un si long espace de temps, par tant de pouvoir qu'il avait en la cour, avec tant de créance qu'on avait en lui, il n'en sut arracher l'idolâtrie. Mais ce qui est encore plus admirable, c'est de voir que Moïse n'en peut venir à bout non plus que les autres; il parlait à Dieu bouche à bouche, ainsi qu'un ami à son ami: il était fort intelligent aux affaires du monde, ayant été nourri à la cour dès son enfance; il reçut commission de Dieu de convertir l'Egypte; commission si authentique et si absolue, qu'il fut appelé le Dieu de Pharaon. Il fit à cet effet des miracles très signalés, palpables et irréprochables: il gagna si peu sur les Egyptiens que, non-seulement il ne les sut détourner du service des faux dieux, mais qu'il ne sut obtenir congé pour trois jours d'aller sacrifier au vrai Dieu; et le Fils de Dieu entreprend de se faire adorer en Egypte et en tout le monde par l'entremise des apôtres!

SECUNDUM PUNCTUM.

F. — (*Nulla ad hoc instrumenta, etc.*) Mais quels talents, quels instruments et quelle patrie ont ces apôtres, pour une entreprise si haute et généreuse? Rien du tout: au contraire ils ont des qualités si disproportionnées et si opposées, qu'elles ne doivent pas seulement rebuter les autres, mais elles doivent les dégoûter et les éloigner eux-

(1) Constituit eum dominum domus suæ et principem omnis possessionis suæ, ut erudiret principes ejus, sicut temetipsum et senes prudentiam doceret.

mêmes d'un tel dessein. Ils sont Juifs, et ils veulent faire adorer à Rome un homme de leur nation; ils sont roturiers et idiots, et ils veulent assujettir les grands et les sages du monde; ils ne savent que la langue de leur village, et ils veulent instruire tous les peuples; ils sont en petit nombre, et ils veulent conquérir toute la terre. Ceux qui ont tant soit peu feuilleté l'histoire savent la grande antipathie qui était en ce temps-là entre le peuple juif et le peuple romain; avec quel dédain, quel mépris et quelle moquerie les Romains traitaient les pauvres Juifs depuis le sac de Jérusalem; qu'ils les nommaient *les puants*. On voit au second livre d'Ammian Marcellin que, pour exprimer une puanteur ou mauvaise odeur, on disait : Il est puant comme un Juif à jeûn; qu'on les appelait *vendeurs d'allumettes, porte-boues;* et que l'on disait que tout leur ameublement consistait en une hotte pour nettoyer les rues et un peu de foin pour se coucher. (1)

Et, ce qui est plus étonnant, que des Juifs entreprennent de faire adorer à Rome, au lieu de Mars et de Jupiter, un homme juif qui a été pendu par ceux de sa nation, n'est-ce pas une proposition que tout esprit, tant soit peu raisonnable, rejetterait comme un songe de la tête creuse de quelque habitant des Petites-Maisons. *Timidi.* Et, quand bien ils seraient tous citoyens de Rome, ils n'ont jamais appris à manier une épée : ils sont si lâches qu'ils ont abandonné et renié leur maître au plus fort de sa nécessité, et tremblé à la voix d'une servante. *Ignari.* Quelle apparence qu'ils domptent l'empire romain qui a dompté tous les autres royaumes ? Ils sont grossiers, idiots, incivils, sans science, sans éloquence et sans intelligence. S'ils veulent instruire les philosophes, ne pourra-t-on pas leur dire : *Sus docet Minervam ? — Unius linguæ.* Mais quand ils seraient tous aussi savants qu'Aristote et aussi éloquents que Démosthène, étant tous d'une même nation, en quel

(1) Quod bis murice vellus inquinatum,
Quod jejunia sabbatariorum. (Mart. 4. 4.)
A matre doctus nec rogare judæus. (Id. 13. 57.)
Judæis, quorum cophinus, fenumque supellex. (Juven. 3.)

langue parleront-ils à tous les peuples ? *Nonne omnes Galilæi sunt, et quomodo audiet unusquisque lingua sua illos loquentes?* Ils ne savent qu'une langue, et il y a pour le moins soixante-dix langues originelles, sans les idiomes particuliers, qui sont quasi en aussi grand nombre que les provinces et que les villes. Qui est-ce qui leur servira de truchement pour les faire entendre à tant de gens? *Pauci.* Bref, *ne Hercules contra duos.* Ils sont en fort petit nombre; ils ne sont que douze ou treize de compagnie, et ils veulent démentir et contredire tous les hommes en un point que l'on a coutume de soutenir avec le plus de zèle, qui est le point de la religion. *Dispersi.* Et ce qui est admirable, au lieu que tous les combattants, pour valeureux et nombreux qu'ils soient, ramassent et réunissent leurs forces pour attaquer l'ennemi, ceux-ci étant si timides, si faibles et en si petit nombre, se divisent et se dispersent en toutes les nations du monde. L'un va en Italie, l'autre en Perse, et l'autre aux Indes; l'autre en Phrygie et l'autre en Ethiopie. Si la prédication de l'Evangile était une invention humaine et une collusion finement projetée, les apôtres ne se fussent pas séparés l'un de l'autre; ils eussent demeuré ensemble pour se conseiller, pour s'animer et pour être conformes en leurs mensonges; car *virtus unita est fortior.* Quand on veut convaincre d'imposture des gens qu'on pense être faux témoins, on les interroge séparément, ainsi que fit Daniel aux accusateurs de Suzanne. Quand on veut vaincre un régiment ou une compagnie de soldats, on tâche de les diviser par quelque stratagème, comme Horace fit aux trois Curiaces : *Addito ad virtutem dolo, ut distraheret hostem, simulat fugam; singulosque, prout sequi poterat, adortus exsuperat.* (Flor. l. 1. c. 3.) Les apôtres prêchent en divers lieux, et leurs paroles sont toutes uniformes; n'étant que douze; ils se dispersent en toutes les parties du monde; c'est donner beau jeu à leurs ennemis.

TERTIUM PUNCTUM.

G. — (*Multa impedimenta, etc.*) 1° *Sacerdotum.* Projeter donc le dessein d'une chose très difficile, étant dépouvu de tous les talents et instruments nécessaires à cet effet, avec des qualités toutes contraires, et n'étant assisté de personne, n'est-ce pas tenter l'impossible quand bien on n'y rencontrerait point de résistance ; que sera-ce donc s'il s'y présente des oppositions extrêmes et invincibles ?

S'il y a piété, s'il y a science, s'il y a prudence, s'il y a raison, s'il y a expérience parmi les hommes, tout cela s'opposera à une entreprise si hardie. Les prêtres des idoles voyant que le christianisme décrédite leur profession et leur fait perdre leurs prosélytes, font croire aux personnes dévotes que ces apôtres sont des apostats, des gens placés pour ruiner le service divin, que leur impiété est cause de tous les maux qui arrivent au monde. (1) Si le Tibre se déborde, si le fleuvee du Nil n'a pas son flux ordinaire, si la peste, si la famine, si la sécheresse, si le tremblement de terre arrive, on crie que les chrétiens en sont cause, dit Tertullien en son apologie. (2)

2° *Imperatorum.* Les empereurs de Rome, comme Néron, Domitien et Dioclétien, pensant qu'on leur veut enlever leur couronne, aiguiseront les roues, ils affileront les épées, ils embraseront les fournaises, ils remueront ciel et terre, ils inventeront mille genres de supplices, ils exerceront toute leur cruauté sur ces rebelles de l'empire qui prêchent un nouveau monarque.

3° *Doctorum.* Les philosophes et les orateurs, comme Porphyre, Celse, Symmache et Julien l'Apostat, voyant que cette religion contredit les maximes de leur école, tailleront leur plume, composeront des livres, disputeront et décla-

(1) Concitaverunt mulieres religiosas et honestas, et excitaverunt persecutionem in Paulum et Barnabam. (Act. 13. 50.)

(2) Si Tiberis ascendit, si Nilus non ascendit in arva, si cœlum stetit, si terra movit, si fames, si lues acciderit, statim : Christianos ad leonem conclamant. (Tertul. Apol. c. 40.)

meront; ils sèmeront des histrions, feront des farces pour diviser cette secte.

4° *Magistratuum.* Les magistrats et les gouverneurs des provinces, pensant que cette nouveauté est un levain de sédition, publieront des édits pour l'étouffer en sa naissance. Ces édits porteront que tous ceux qui embrasseront cette religion, de quelque qualité qu'ils soient, seront exclus de toute charge, de tout office, magistrature et dignité publique : quelle gêne à l'homme qui est naturellement ambitieux! que les enfants seront chassés des écoles; n'est-ce pas couper l'arbre par le pied? qui ne leur sera plus permis ni de vendre, ni d'acheter; qu'ils ne seront point reçus en jugement en qualité de demandeurs contre qui que ce soit; qu'il sera permis à tout le monde de les accuser devant les juges : l'esclave le fera à son maître et le vassal à son seigneur, la femme à son mari et l'enfant à ses père et mère; qu'en quelque part qu'on les trouvera, il sera permis de les tuer sans en pouvoir être recherché. A-t-on jamais fait cela aux parricides?

5° *Prudentum.* Et pour ceux qui auront quelque pensée de recevoir cette doctrine, que de répugnances, que d'aversions, que de contradictions auront-ils de la part de la raison, du sens commun, de la nature et de l'amour propre! Croire en Notre-Seigneur, un homme abject, qui a été attaché à une potence; croire à ses disciples, le but de toute disgrâce, le rebut des Juifs et les balayures du monde; et y croire pour mourir à trois jours de là, pour laisser ses enfants pauvres, sa femme misérable, ses père et mère désolés, ses parents déshonorés et sa mémoire infâme, en réputation de fou et d'impie après sa mort? Si les apôtres qui font cette entreprise ont tant soit peu d'esprit et de jugement, ils peuvent bien prévoir toutes ces difficultés et mille autres choses semblables.

Supposons que notre Sauveur ne soit pas ressuscité, et que la prédication de l'Evangile soit une invention de ses disciples après sa mort, comment est-ce qu'ils ne disent pas

entr'eux : Il nous avait promis de ressusciter, cependant il nous a trompés, et ainsi pourquoi tâcherons-nous de le mettre en vogue au péril de nos vies? Il n'a pas pu s'aider soi-même, comment est-ce qu'il nous protégera? Il n'a pas pu se garder pendant qu'il vivait, comment nous gardera-t-il étant mort? Il n'a pas su gagner pendant sa vie une seule nation, comment conquerrons-nous après son trépas tout l'univers en son nom? Puisqu'ils veulent être les docteurs du monde, ils ont feuilleté les histoires, ils ont lu que Socrate et Platon, qui étaient si célèbres et si estimés, ont été maltraités par leurs compatriotes pour avoir voulu introduire quelque nouveauté en la religion; comment ne craignent-ils point le même événement et encore pire, eux qui, étant étrangers, veulent abolir le culte des Dieux et faire adorer un Dieu crucifié? Ils savent le naturel mutin des Juifs, le traitement qu'ils ont fait aux prophètes; comme ils se soulevèrent contre Moïse et le voulurent lapider après avoir vu les miracles qu'il avait faits, passant la mer Rouge à pied sec, faisant pleuvoir la manne et tirant l'eau de la roche; ils savent comme ils conspirèrent contre Jérémie et le mirent dans une citerne; comme ils persécutèrent Elie, et tâchèrent de le faire mourir; et, de fraîche date, ils ont vu que S. Jean-Baptiste, qui était de si bonne maison, sanctifié dès le ventre de sa mère, prédit par un ange et estimé un si grand prophète, qui avait voulu reprendre un seul roi d'un péché odieux à tout le monde, d'un adultère et d'un inceste abominable, n'y a pas réussi et a perdu la tête: comment peuvent-ils espérer, eux qui sont du bas peuple et inconnus, de persuader à tous les rois d'éviter la fornication et de fouler aux pieds les dieux qu'ils adoraient? *Incende quod adorasti, adora quod incendisti.*

De plus, ou les apôtres avaient de l'esprit ou non. S'ils en avaient, comment n'ont-ils pas prévu et appréhendé toutes ces difficultés? et s'ils n'avaient point d'esprit, comment les ont-ils surmontées? Ou ils avaient du jugement et du sens commun, ou non. S'ils en avaient tant soit peu, comment ont-ils fait une entreprise qui, selon toute appa-

rence humaine, ne leur pouvait pas réussir? s'ils n'avaient point de sens commun, comment l'ont-ils exécutée?

QUARTUM PUNCTUM. — *Quam mirum, etc.*

H. — (1° *Brevi tempore.*) Et néanmoins ils en sont venus à bout comme nous le voyons, et cela en fort peu de temps, très heureusement et très glorieusement, sans être aidés de personne que de Dieu; car on ne peut pas dire que l'Eglise ne s'est établie et étendue que par les armes et l'autorité du grand Constantin, puisque, longtemps avant son avénement à la couronne, les peuples avaient embrassé la foi et renoncé à l'idolâtrie; puisqu'il ne prit les rênes de l'empire que sur le commencement du quatrième siècle, l'an 306, et que Trophime, roi de Bourgogne, fut converti au premier siècle; Lucius, roi d'Angleterre, au second siècle, Donald, roi d'Ecosse, au troisième, et que Tertullien, qui fleurissait plus de cent ans avant Constantin, dit que, déjà de son temps, le Fils de Dieu était reconnu et adoré dans les Gaules, en Espagne, en Angleterre, en Allemagne, en Arménie, en Perse, en Phrygie, en Lybie, en Mauritanie et en plusieurs autres provinces où les armées des Romains n'avaient pas encore abordé. En l'Apologétique il disait aux païens : Vous dites que les chrétiens sont d'hier, cependant ils remplissent tous les ordres, tous les états et toutes les conditions; ils peuplent les villes, les îles, les châteaux, les armées, les tribus, les décuries, le sénat, le palais et les places publiques; il n'y a que vos temples où l'on ne voit point de chrétiens. (1) Pline second, qui vivait au même siècle, en dit autant en écrivant à l'empereur Trajan. (2) Aussi, dès le premier siècle, le gouverneur de Judée, au rapport de S. Chrysos-

(1) Hesterni sumus et omnia implevimus : urbes, insulas, castella, municipia, castra ipsa, tribus, palatium, senatum, forum; sola vobis relinquimus templa. (Tertul. Apol. c. 37.)

(2) Res mihi visa est digna consultatione; multi enim omnis ætatis, omnis ordinis, utriusque sexus, in periculum vocantur; neque enim civitates tantum, sed vicos etiam atque agros, superstionis istius contagio pervagata est. (Lib. 10. epist. ad Trajanum.)

tôme, (Homil. 26. in 2. Cor.) entendant les miracles que le Fils de Dieu avait faits, en écrivait-il au sénat de Rome, le priant de le mettre au nombre des dieux; ce que le sénat refusa en dépit de ce que, sans son décret et son autorité, ce crucifié se faisait adorer partout; et cela se fit par une providence admirable de Dieu, afin qu'on ne pût attribuer la propagation de la foi au pouvoir des empereurs, ou à l'autorité du sénat.

I. — (2° *Mirabiliter.*) Quelle est la nature et l'ordinaire des choses humaines, dit S. Chrysostôme? (Homil. 7. in 1. Cor.) N'est-ce pas que la multitude surmonte le petit nombre, que le plus fort supplante le plus faible, que celui qui est bien armé triomphe de celui qui est nu et désarmé que le docte et l'éloquent confondent l'ignorant et le stupide, que le sage et le rusé gourmandent le simple et l'idiot, que les lois anciennes et domestiques prédominent les lois nouvelles et étrangères, que ceux qui flattent nos inclinations nous persuadent plus aisément que ceux qui les contre-carrent; et c'est ici tout le contraire. Pour cela, figurez-vous douze soldats qui n'ont ni casque, ni cuirasse, ni épée, ni bouclier, ni fusil, ni mousquet, ni armes offensives ou défensives; faites cependant qu'ils aient en face d'eux une armée de cent mille hommes, armés de pied en cap, pourvus de toutes sortes de munitions, résolus de se bien défendre; si ces douze soldats osaient attaquer cette armée, qu'elle hardiesse! quelle témérité! quelle frénésie serait-ce, s'ils n'étaient assurés d'être secourus du ciel? mais si un petit nombre défaisait cette multitude, qu'elle merveille? quel prodige! qui n'en serait ravi, et qui ne dirait qu'il y a de l'extraordinaire? C'est cependant ce que font les apôtres; ils ne sont que douze ou treize en nombre, ils n'ont ni or, ni argent, ni pouvoir, ni savoir, ni crédit, ni assistance; ils ont contre eux, non pas cent mille hommes, mais plus de cent millions, armés de puissance, de science, d'éloquence, de richesses, d'autorité et de résolution : ces douze idiots entreprennent d'assujettir ce grand nombre d'hommes, de leur faire changer de religion, d'opinion, de

doctrine et de conduite. Ces millions d'hommes se soulèvent, s'échauffent, se liguent, se piquent d'honneur, s'intéressent et s'arment pour la défense de leurs dieux, de leurs rois, de leurs lois, de leurs écoles, de leurs priviléges, de leurs maximes, de leurs coutumes anciennes ; et, ce qui est au delà de toute admiration, ces douze pauvres désarmés surmontent ces mille millions d'hommes. Mais cette comparaison est encore fort imparfaite ; car ces douze soldats dont j'ai parlé pourraient se cantonner et se retrancher, ils se tiendraient unis pour s'aider l'un l'autre, ils feraient un camp séparé du poste de l'ennemi ; mais les apôtres se séparent, se dispersent en diverses contrées et se mêlent tête baissée au milieu de leurs adversaires : *Sicut oves in medio luporum.* Ces douze soldats ne vaincraient que le corps ; ces douze apôtres surmontent l'esprit et le cœur : esprit qui est bien plus mal aisé à vaincre que le corps, résolution du cœur bien plus difficile à forcer que les armes de fer et d'acier. Un soldat avec son mousquet fausse la cuirasse et le casque de son ennemi, et il n'y a, vous le savez, ni parent, ni ami, ni prédicateur, ni confesseur, ni promesse, ni menace qui puisse triompher de votre cœur obstiné et de votre volonté endurcie. Quelle merveille donc que ces douze pauvres aient captivé les esprits et dompté les volontés rebelles de tant de millions d'hommes, et cela, non pas en combattant, mais en souffrant; non en tuant, mais en mourant; non en donnant des honneurs et des richesses, mais en promettant des affronts, des supplices et des misères!

K. — 3° (*Efficaciter.*) Cyrus, frère du roi de Perse, levant des soldats dans la ville de Sparte, disait pour attirer le monde : Celui qui me suivra, s'il est homme de pied, je le ferai cavalier; s'il est cavalier, je lui donnerai des chariots; s'il a des métairies, je lui donnerai des villages; s'il a des villages, je lui donnerai des villes ; s'il a des villes, je lui donnerai des provinces ; et quand à l'or, il le faudra peser et non pas compter. Qui est-ce qui ne serait amorcé par de si grandes espérances ? Le Fils de Dieu, au contraire,

crie : Celui qui me veut suivre, qu'il quitte tout ce qu'il possède, qu'il renonce à soi-même, qu'il porte sa croix, autrement il ne peut être mon disciple : vous serez bienheureux quand on vous maudira; vous endurerez toute sorte de persécutions, vous perdrez la vie pour moi. Voyez combien ces deux harangues sont différentes, combien le sont leurs conquêtes; et par là même, quelle différence il faut faire entre ces deux conquérants ! Cyrus, grand prince, par ses promesses ne peut avoir les Lacédémoniens à son service; Notre Seigneur, chétif, vil et abject devant les hommes, par ses rigoureuses menaces, et même après une mort ignominieuse qui les menaçait d'une semblable fin, attire à lui toutes les nations, non-seulement des soldats, mais des empereurs; non-seulement des villes, mais des empires; non pour faire la guerre à d'autres hommes, mais pour la faire aux dieux qu'ils adorent. Cyrus meurt en conquêtant, et le Fils de Dieu conquête en mourant; la mort de Cyrus dissipe son royaume, et la mort de Jésus établit son règne en tous les empires. Qui ne voit donc en la puissance de l'un l'infirmité humaine, et dans l'infirmité de l'autre, une puissance divine?

Mais ne comparons plus à de vaillants capitaines Jésus-Christ, le docteur de justice, comparons-le aux sages les plus célèbres. Socrate, avec toute sa réputation, n'attirait pas tant de gens à son école qu'une courtisane en avait à sa suite; et s'il n'enseignait qu'une vertu morale et naturelle, le Fils de Dieu, commandant des vertus difficiles et surnaturelles, attire les Socrates, les courtisanes et ceux de leur suite à milliers. Platon n'a pas pu persuader sa république à un seul petit village, et le Fils de Dieu a introduit la sienne dans tous les cantons de la terre. Les empereurs ont occupé péniblement les jurisconsultes pour composer le Digeste vieil et nouveau, l'Infortiat, le Code, les Instituts, les Authentiques avec les nouvelles Constitutions, et ils n'ont su mettre la paix et la justice dans une seule province, et notre Seigneur l'a fait fleurir en son temps dans le monde entier par le seul livre de l'Evangile : *Orietur in diebus ejus justitia et abundantia pacis.*

Noé, homme très sage et très juste, et reconnu pour tel depuis cinq cents ans, n'a su toucher le cœur d'un seul homme, ni le décider à s'embarquer dans l'arche pour sauver sa vie, et cela malgré des avertissements et des prédications qui durèrent cent ans; et notre Sauveur, âgé seulement de trente ans, invitant les hommes à faire pénitence, à s'attacher à la croix et à y perdre leur propre vie, y attire une infinité de disciples. Jacob, en l'espace de vingt ans, ne put convertir le seul Laban, son beau-père; et en un jour, le Fils de Dieu convertit des peuples entiers et des milliers d'hommes, par l'entremise de S. Pierre. Joseph ne saurait pas gagner à Dieu le seul roi Pharaon qui l'estime, le chérit et l'honore beaucoup, et ces pêcheurs gagnent tous les rois qui leur font la guerre à feu et à sang. Moïse n'obtient pas permission pour trois jours d'aller sacrifier au désert, parce que les Egyptiens craignent de perdre le profit que les Israélites leur eussent apportés durant ces trois jours, et les apôtres persuadent aux Egyptiens de quitter leurs maisons, d'aller peupler le désert et sacrifier au vrai Dieu.

Enfin, le Dieu tout-puissant par tant de miracles qu'il a opérés en Egypte en faveur de son peuple, par tant de grâces et de bienfaits qu'il lui a faits au désert et dans la terre de promesse, par tant de victoires qu'il lui a données, par tant de prophètes qu'il lui a envoyés, et par tant de menaces qu'il lui a faites, n'a pas empêché qu'il ne soit tombé en l'idolâtrie, au moins de cent en cent ans; et ces douze pauvres idiots ont tellement retiré tous les hommes de ce péché détestable en orient, en occident, au septentrion et au midi, en Asie, en Afrique et en Europe, qu'ils n'y sont jamais retombés depuis plus de seize cents ans.

Au siècle que l'Evangile fut publié, Satan, pour contrefaire et contrecarrer ce grand œuvre, envoya aussi ses apôtres par tout le monde : des philosophes très subtils et même fort vertueux en apparence, qui se vantaient de vouloir redresser les hommes et les ramener au chemin de la vertu, comme Apollonius de Thiane, Dion, Euphrate, Démé-

trius, Musonius, Damis le pythagoricien, Diogène-le-jeune, Épictète le stoïcien et d'autres semblables, dont Juvénal disait (1) : Qu'ils avaient un esprit tout de feu, une hardiesse effrontée, une parole abondante, un torrent d'éloquence. Mais tant s'en faut qu'ils aient obtenu le plus léger succès sur les peuples qu'ils n'ont pas laissé, en un seul petit coin de terre, le moindre vestige de leur réforme prétendue ; et les apôtres du Fils de Dieu, qui avaient naturellement l'esprit pesant, l'extérieur mal poli et le langage grossier, ont réformé et civilisé les nations les plus barbares, et cet exploit s'est fait si glorieusement, que, pour marque de la victoire, Rome, la capitale du monde, est devenue la capitale de l'empire de Jésus.

L. — (4° *Gloriose.*) Oui, cette Rome dans laquelle toutes les monarchies du monde s'étaient comme fondues et incorporées ; cette Rome où tous les démons s'étaient cantonnés comme en leur dernier asile ; cette Rome d'où venaient les foudres et les édits sanglants contre les disciples du Fils de Dieu, où s'affilait le fer de la persécution pour moissonner les têtes des chrétiens, où était le Panthéon, le repaire de toutes les fausses divinités, est devenue le siége du pontife des chrétiens, plus étendue en pouvoir, par cette divine religion, qu'elle ne l'était auparavant par ses foudroyantes légions ; la paix, la croix et les souffrances de Jésus lui ont acquis un plus grand empire en peu d'années, que les aigles, les prouesses et les armées romaines n'avaient fait en sept cents ans précédents, et douze pauvres pêcheurs ont fait plus de conquêtes que n'en avaient fait à la fois les Césars, les Scipions, les Pompées et tous les autres conquérants : *Latius præsidet religione divina, quam dominatione terrena,* dit S. Léon. (serm. 80.) Et S. Prosper :

> Roma caput mundi, quidquid non possidet armis,
> Religione tenet............

Et c'est ce que ne considèrent pas les calvinistes quand

(1) Ingenium velox, audacia perdita, sermo
Promptus, et Isæo torrentior...... (Juven. Sat. 3. 73.)

ils nient la primauté de la chaire de S. Pierre; ils ne voient pas qu'en cela ils veulent ternir la gloire du triomphe de Jésus-Christ, renverser son trophée et arracher le plus beau fleuron de sa couronne.

Figurez-vous qu'un roi pour punir une ville révoltée vienne en personne devant ses murs, l'assiége, l'emporte d'assaut, et, pour laisser à la postérité une mémoire de sa victoire, fasse raser le palais où se tenaient les assemblées, où se prenaient les résolutions séditieuses, et, qu'à la place de ce palais, il fasse ériger une colonne de fer ou une pyramide d'airain qui soit comme le trophée de la victoire: tout l'univers s'était révolté contre Dieu et livré à son ennemi par le péché d'idolâtrie; le Sauveur est venu en ce monde pour le réduire sous son obéissance, il l'a heureusement conquis par l'entremise de ses apôtres: Rome était comme le palais et la maison de ville aux regards de l'univers; là, s'assemblaient les empereurs, les consuls et le sénat pour conspirer contre le christianisme: le Sauveur, pour mémorial et pour trophée de sa victoire, a ruiné Rome la païenne et mis en sa place la chaire de S. Pierre, qui est, dit S. Paul, la colonne de vérité: *Columna et firmamentum veritatis.* (1. Tim. 3 15.) Les rois de la terre font dresser des colonnes d'airain ou de fer, parce qu'ils remportent leurs victoires par des canons de fer et d'airain; mais le Sauveur a établi à Rome la colonne de vérité, parce que la victoire qu'il a remportée est le triomphe de la vérité sur le mensonge.

Je demande maintenant à tout homme raisonnable et j'argumente avec S. Augustin: ou les saints apôtres ont reçu de Dieu quelque talent et assistance particulière pour faire ce chef-d'œuvre, ou non. S'ils n'en ont point reçu, comment ont-ils fait sans aucun talent ce que Socrate, Platon, Sénèque, Noé, Jacob, Joseph, et Moïse n'ont su faire, ayant tant de grâces, les unes naturelles et les autres surnaturelles? S'ils ont reçu quelque secours du ciel, donc la doctrine qu'ils enseigne est toute céleste et divine. Ou Dieu leur a communiqué le don des langues, ou non.

S'il le leur a donné, donc il a parlé par leur bouche, et il les faut croire ; s'il ne l'a pas donné, comment est-ce que douze villageois du même pays ont su parler et se faire entendre à soixante-douze nations de langues différentes ? Ou ils ont fait des miracles, ou non. S'ils en ont fait, donc ils prêchent la vérité ; car il est impossible, de toute impossibilité, que Dieu fasse un seul miracle pour confirmer un mensonge. S'ils n'ont point fait de miracle, c'est le miracle des miracles, et le plus grand de tous, d'avoir fait, sans aucun miracle, ce que Moïse, ce que les prophètes et ce que les messagers de Dieu n'ont pu faire par tant de miracles.

M. — (*Morale in eos qui idololatriam, etc.*) Le Fils de Dieu ayant ainsi ruiné par l'entremise de ses apôtres l'idolâtrie sur la terre, et fait pratiquer ce premier et ce plus grand de tous les commandements : Un seul Dieu tu adoreras, nous devons donc être fidèle à ce salutaire avertissement qu'il nous donne en son écriture : *Israel si audieris me, non erit in te Deus recens :* croyez-moi, dit-il, gardez-vous bien de recevoir en vous un Dieu nouveau. S. Augustin a remarqué qu'il ne dit pas de recevoir parmi vous, mais en vous ; car à la vérité, dit ce grand docteur, grâces à Dieu, les idoles sont bannies de nos églises. Mais elles ne sont pas bannies du christianisme, vous les relevez en votre esprit, en votre chair ou en votre cœur (1). Si, faute de vous faire instruire, faute d'assister au sermon, à la doctrine ou aux exhortations, vous croyez que Dieu le père est un homme; si vous pensez que Dieu ait, en sa nature divine, un corps composé de pieds, de mains et d'autres membres corporels, vous êtes un idolâtre ; ce que vous concevez ou ce ce que vous adorez n'est pas Dieu, mais une idole, et vous serez puni avec les idolâtres.

N. — (2. *In corpore per ornatum muliebrem.*) Non, dirait S. Augustin, s'il était ici, les idoles ne sont pas ban-

(1) Movet me quod dixit in te, non enim dixit a te, quasi simulachrum forinsecus adhibitum : sed, in te, in corde tuo, in imagine phantasmatis tui, in deceptione erroris tui tecum portabis Deum tuum recentem, remanens vetustus. (S. Aug. Ps. 80.)

nies de nos églises ; il en est encore et ce sont des idoles de chair et de vanité , des femmes mondainement et somptueusement parées.

Ce n'est pas moi qui le dis , c'est le prophète : *Filiæ eorum compositæ, circumornatæ ut similitudo templi.* (Psal. 143. 12.) Plût à Dieu qu'on pût dire d'elle : *Os habent et non loquentur , similes illis fiant!* Plût à Dieu qu'elles n'eussent point de paroles pour y séduire , point de yeux pour y regarder, et qu'on n'en eût point pour elles; mais elles s'ajustent , elles étudient leurs contenances tout exprès. J'en appelle à témoin votre conscience ; n'est-il pas vrai que si tout le monde était aveugle ou en ténèbres , vous n'auriez pas le soin de vous parer? n'est-il pas vrai que vous vous habilleriez et coifferiez négligemment ? N'est-il pas vrai que vous êtes ravie d'être vue , d'être considérée , d'être admirée et d'être estimée , c'est-à-dire que vous êtes bien aise que les fidèles vous honorent , qu'ils pensent à vous , qu'ils s'occupent de vous en ce lieu où ils ne doivent venir que pour adorer notre Sauveur , penser à lui et s'occuper de lui ? n'est-ce pas être une idole ? n'est-ce pas mettre Dagon auprès de l'arche ? Ingénieuse, mais très méchante et diabolique fut l'invention de l'empereur Dioclétien pour obliger tous ses sujets à adorer les idoles; il en avait dressé en tous les marchés , carrefours et places publiques de la ville ; il n'était permis de vendre ni d'acheter quoi que ce fût sans avoir auparavant révéré et adoré l'idole. La tentation était grande : cependant les Chrétiens s'en pouvaient exempter ; ils pouvaient vendre et acheter en secret dans les maisons particulières ; mais de nos jours ils ne sauraient éviter la rencontre de ces idoles de chair ; ils sont obligés de venir à l'église, d'assister à la messe , à l'office , et ils trouvent partout des femmes mondainement ajustées ; elles se fourrent partout , auprès de l'autel , sur des bancs élevés , aux tribunes , au chœur des chanoines , aux cloîtres des religieux; enfin on les trouve partout. (1)

(1) On reconnaît facilement à ces détails que le prédicateur attaque l'em-

O. — (3. *In corde, per amorem inordinatum, etc.*) Si vous affectionnez une créature d'un amour désordonné contre les commandements de Dieu, vous dressez une idole en votre cœur et vous l'adorez. Si vous êtes intempérant, sujet à l'ivrognerie et à la gourmandise, S. Paul vous dit que votre Dieu c'est votre ventre : *Quorum Deus venter est.* (Philip. 3. 19.) Si vous êtes avaricieux, il vous déclare que l'or et l'argent sont vos idoles : *Avaritia quæ est simulacrorum servitus.* (Colos. 3. 5.) Si vous êtes impudique, vous adorez une idole de chair. Votre idole c'est votre enfant, c'est l'intérêt, c'est le dessein de vous agrandir et de faire fortune à quelque prix que ce soit ; votre idole, c'est le monde et ses vanités : *Quidquid in dilectionis lance præponderat, Deus est :* Tout ce qui emporte le poids en la balance de votre affection, c'est votre Dieu, dit S. Augustin.

Tertullien et Origène ajoutent : L'idolâtre offre quelque grain d'encens à une statue de pierre ou d'argent, et vous offrez à une masse de chair, à une femme impudique, bien plus que cela, vos pensées, les tendresses et les affections de votre cœur : il immole à un faux dieu un bœuf ou un mouton qui ne coûtent que quelques pièces d'argent, et vous sacrifiez à cette créature votre âme, votre salut, qui coûte le sang du Fils de Dieu ; il fléchit le genou pour honorer un fantôme de bois, et vous fléchissez en votre devoir pour condescendre à ce que vous aimez. Vous êtes bon de votre naturel, juste et ami de l'équité ; mais pour complaire à un grand que vous adorez, à une femme que vous aimez ou à une pénitente qui vous est attachée, vous vous laissez gagner ; vous condamnez l'innocent, vous laissez le coupable impuni, vous donnez l'absolution contre votre conscience : il vaudrait beaucoup mieux plier les genoux, qui sont ployables de leur nature, que de ployer la conscience et l'équité de la justice, qui doivent être inflexibles.

Amor omnes in se traducit, et convertit affectus,

piétement si indiscret et si indécent dont se rendaient coupables dans le lieu saint des femmes de son temps. (Note des Editeurs.)

dit S. Bernard : celui qui aime son Dieu, lui rapporte tout ce qu'il fait, tout ce qu'il dit, tout ce qu'il a et tout ce qu'il est. Voyez tout ce que vous pensez, tout ce que vous dites, ce que vous faites, et ce que vous prétendez faire tout le jour, depuis le matin jusqu'au soir; vous verrez que tout est rapporté à l'idole que vous adorez, que tout est rapporté à ce jeu, à cet enfant, à cette femme, à la vanité et à l'ambition; avec cette pensée vous vous éveillez le matin et vous vous endormez le soir; c'est votre entretien pendant le jour, c'est le sujet de vos discours; il n'est rien au monde que vous ne soyez prêt de lui sacrifier; point de passion ni d'inclination en vous que vous ne soyez prêt d'immoler et de mortifier pour servir à votre idole; vous foulez aux pieds les commandements de Dieu, vous perdez le respect que vous devez à votre père et à votre mère, vous êtes sourd aux remontrances de vos parents et amis, vous prenez querelle avec vos voisins, vous négligez ou trahissez le devoir de votre charge, vous laissez en arrière les affaires de votre salut, vous résistez aux lumières et aux inspirations du Saint-Esprit pour obéir à votre avarice, à votre ambition et à votre sensualité; il n'est point de frais, point de peines, de voyages ni d'humiliations que vous ne souffriez volontiers pour servir cette idole; et si votre confesseur, si un parent, si un ami vous veut retirer de cette idolâtrie, éteindre en vous cette passion, vous arracher de cette occasion, vous combattez à corps et à cris pour la défense de ce faux dieu, comme si c'était *pro aris et focis.* On n'est plus votre ami : *Amicus usque ad aras. Israel, si audieris me, non erit in te Deus recens.*

Unum cole Deum : Adorez uniquement le vrai Dieu qui est unique, donnez-vous à lui sans réserve, aimez-le, bénissez-le, craignez-le, servez-le de tout votre cœur; lui seul est votre trésor, votre repos, votre vie et votre gloire; lui seul est votre honneur, votre bonheur, votre félicité en l'âme et au corps, au temps et en l'éternité, sur la terre et dans le ciel, où il vous rendra content et parfaitement heureux par la jouissance de sa gloire éternelle. *Amen.*

SERMON XLII.

DES OBLIGATIONS QUE NOUS AVONS A DIEU POUR L'ÉTABLISSEMENT DE LA FOI ET LA RUINE DE L'IDOLATRIE.

Ego sum Dominus Deus tuus, non habebis Deos alienos coram me. (Exod. 20. 2. 3.)

Mon Dieu, commandez ce que bon vous semble; mais donnez-nous, s'il vous plaît, ce que vous commandez : *Da quod jubes, et jube quod vis*, disait S. Augustin. Si jamais le Fils de Dieu a exaucé cette prière que les bonnes âmes lui adresse souvent, ça été pour l'exécution du premier commandement; il nous y défend l'idolâtrie, et nous oblige au culte d'un seul Dieu. Ce qu'il a commandé par Moïse, il l'a accompli par les apôtres. Hier nous admirions la merveille de ce triomphe, et aujourd'hui nous avons à considérer les obligations que nous lui avons pour nous avoir affranchis par ce bienfait de la plus dure et pernicieuse captivité qui ait jamais été et qui puisse être. Une servitude est extrêmement déplorable quand elle est accompagnée de l'une de ces quatre circonstances : premièrement, quand elle est vile et abjecte, indigne de la qualité et de la condition de celui qui est captif; comme si un roi était esclave, non pas d'un autre roi, mais d'un palfrenier. En second lieu, quand elle est infâme, quand un noble captif est employé à des actions basses et honteuses, comme à panser des chevaux, à nétoyer des étables ou des égoûts. En troisième lieu, quand elle est inhumaine, quand il est traité rigoureusement et cruellement, comme les forçats des galères. En quatrième lieu, quand elle est inévitable, et qu'il n'y a aucune apparence d'échapper ni d'être racheté. La captivité à laquelle les hommes étaient engagés par le péché d'idolâtrie, était chargée de ces quatre circonstances, et cela en très haut degré : je vous le ferai

voir aux quatre points de ce discours, et que notre Sauveur nous en a affranchis très heureusement et très admirablement. Nous vous avons beaucoup d'obligation, ô très sainte et heureuse Vierge, puisqu'il est vrai que, mettant en évidence et au jour une vérité, on convainc de fausseté toutes les erreurs et mensonges qui lui sont contraires, comme quand le soleil monte sur notre horizon, toutes les ténèbres de la nuit sont dissipées et anéanties. Nous pouvons donc dire que vous avez ruiné l'idolâtrie, que vous avez éteint le culte des faux dieux, en mettant au jour le vrai et unique Dieu. Vous avez écarté les ténèbres du paganisme et de l'infidélité, en donnant au monde le soleil de justice, Jésus-Christ notre Seigneur, que nous bénissons. *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. A. *Unitas divinæ essentiæ probatur : Ex parte Dei, qui est simplex, supremus Dominus, infinitus.* — B. 2. *Ex parte mundi.* — 3. C. *Ex parte nostri.*

Primum punctum. D. *Idololatria est servitus.* 1. *Vilis, colens vilissimos dominos.* — E. 2. *Turpis, cogens ad actiones turpissimas.* — F. 3. *Crudelis.* — G. 4. *Inevitabilis.*

Secundum punctum. H. *Probat quantum astringamur ad gratitudinem, et bonum usum beneficii quo Christus hac servitute liberavit. Paraphrasis verborum S. Petri :* Vos autem genus electum, gens sancta, etc.

EXORDIUM.

A. — (*Unitas, etc.* 1. *Ex parte Dei.*) La première perfection que la foi catholique reconnaît et adore en la majesté de Dieu, c'est l'unité de son être : *Credo in unum Deum. Audi Israel, Deus tuus unus est.* Notre cœur s'épanouira de joie à la vue de cette vérité, si nous considérons les preuves que S. Thomas en

apporte, et si nous avons quelqu'affection pour les intérêts de Dieu, pour les intérêts de ce monde et pour nos propres intérêts. Voici le raisonnement riche, sublime et lumineux du docteur angélique : (1. p. q. 11. art. 3. 4.) La simplicité de Dieu, sa souveraineté et son infinité le mettent hors de pair et lui donnent la prérogative d'être essentiellement et nécessairement un. Sa simplicité lui donne cet avantage ; car toutes les fois qu'il y a pluralité d'individus et de particuliers sous un même genre, il y a infailliblement distinction, et par conséquent composition d'essence et d'existence, de nature spécifique et de différence individuelle. Or, l'être de Dieu est très simple, très pur et très indivisible : *Ens irreceptum :* car s'il y avait en lui quelque composition, ou de substance, ou d'accident, ou de genre et de différence, ou d'essence et d'existence, ou de quelqu'autre façon que ce soit, il y aurait acte et puissance ; il ne serait pas le premier agent ni la première de toutes les causes, puisqu'il aurait eu besoin d'une cause supérieure pour réduire en acte et en perfection ce qu'il n'avait qu'en germe et en puissance passive.

Il ne serait pas le souverain de tous les êtres ; son empire ne serait pas absolu, ni son domaine universel, puisqu'un rival ou un compétiteur aurait droit de lui disputer, sinon la supériorité ou la prééminence, au moins l'égalité et l'indépendance. (1)

De plus, si Dieu n'était point seul et unique, il ne serait pas tout parfait ; il y aurait en lui quelque manquement ; il ne serait pas infini en toutes sortes de perfections, il n'aurait pas toutes les grandeurs ni les excellences imaginables, puisqu'il serait dépourvu et privé des perfections ou spécifiques ou individuantes que l'autre dieu aurait en partage pour être distingué de lui.

B. — (2. *Ex parte mundi.*) Ce monde même ne serait pas si bien gouverné qu'il l'est ; car ces dieux ayant deux

(1) Nec regna socium ferre, nec tædæ sciunt. (Senec. Agam.)
Nulla fides regni sociis, omnisque potestas
Impatiens consortis erit (Lucain. l. 1.)

natures, ils auraient aussi deux entendements, deux volontés et deux puissances; ils pourraient donc avoir divers sentiments, divers desseins et diverses inclinations; l'un voulant une chose, et l'autre une autre; l'un aurait de l'amour et de l'affection pour une créature, l'autre de l'aversion et de l'antipathie contre elle; et nous ne verrions pas en ce monde ce bel ordre, ce bon accord, cette sage économie, cette admirable police, ni cette alliance si ferme et si bien concertée des éléments, et des autres créatures que nous y admirons depuis tant de siècles. (1)

C. — (3. *Ex parte nostri.*) Enfin, Dieu étant notre premier principe et notre dernière fin, nous sommes obligés de l'honorer, de le servir, de l'aimer et de lui obéir de tout notre cœur; ce que nous ne pourrions faire bien parfaitement, s'il y avait deux Dieux : *Rex unicus esto*, dit Homère. Nous serions comme une pierre qui aurait deux centres, comme un fer au milieu de deux aimants, comme un serviteur qui aurait deux maîtres; et l'oracle de vérité a déclaré que personne ne peut servir deux maîtres.

PRIMUM PUNCTUM. — *Idololatria est servitus.*

D. (1. *Vilis.*) Admirons donc ici la folie, et portons compassion à la misère des pauvres idolâtres nos ancêtres, dont les uns prenaient une pièce de bois, et d'une partie ils en faisaient un escabeau ou un marche-pied, de l'autre ils en faisaient une statue; ils se mettaient à genoux devant elle en lui disant : Vous êtes mon Dieu.

Quel aveuglement! il vient de faire cette statue et il lui dit : C'est vous qui m'avez fait. D'autres posaient sur un autel une vache, un crocodile ou un serpent; ils se prosternaient en terre et leur disaient : Vous êtes mon asile et mon espérance; c'est de vous que j'attends la santé, la prospérité et tout mon bonheur. D'autres adoraient les aulx et les oignons, dont un poète se moquait plaisamment, en disant que ces peuples étaient bienheureux, puisque leurs

(1) Οὐκ ἀγαθὸν πολυκοιρανίη· εἷς κοίρανος ἔστω:
Εἷς βασιλεύς:.... *Non bona res, multi Domini.*

dieux croissaient dans leurs jardins. (1) La plupart adoraient des dieux vicieux, des déesses impudiques, des monstres et des opprobres de nature : un Jupiter qu'ils disaient se transformer en taureau, en oiseau ou en pluie d'or, pour faciliter ses criminelles amours; un Mars et une Vénus, surpris en adultère par le dieu Vulcain, et honteusement traînés dans l'assemblée des autres dieux pour être l'objet de leur risée. Ils adoraient un Mercure, qu'ils disaient être le plus fin des larrons. Or, tant s'en faut qu'ils eussent honte de ces vices de leurs dieux, comme leur reproche S. Augustin, qu'ils les représentaient même sur les théâtres, ils les enseignaient aux écoles, ils les chantaient dans les rues et les carrefours; car Homère, en l'hymne qu'il a faite en l'honneur de Mercure, lui dit :

Tu auras cet honneur par-dessus tous les dieux,
D'être dit des filous le monarque en tous lieux.

Τοῦτο γὰρ οὖν καὶ ἔπειτα μετ' ἀθανάτοις γέρας ἕξεις,
Ἀρχὸς φηλητέων κεκλήσεαι ἤματα πάντα.
(Hom. in Merc. v. 291.

Ils adoraient des Dieux fourbes et séducteurs, qui décevaient les hommes par des oracles ambigus et à double sens, comme ils firent à cet ambitieux, nommé Eunus, à qui l'oracle prédit qu'il serait élevé par-dessus tous ses compatriotes : et l'effet de cet prédiction fut qu'on l'éleva et l'attacha à une potence. (2)

Quelqu'un peut-être pensera que ce n'était que les poètes qui célébraient de tels dieux en leurs livres, et qui leur imposaient ces crimes énormes pour en faire le sujet de leurs fictions fabuleuses? Non, mais c'était le peuple, c'était le sénat, les empereurs et tout le corps de la république qui adoraient ces beaux dieux et leur rendaient des services fort ponctuels et religieux; témoins les temples su-

(1) Quis nescit qualia demens Ægyptus portenta colat ? crocodilon adorat, etc. Oppida tota canem venerantur.... porrum, et cepe nefas violare aut frangere morsu; o sanctas gentes, quibus hæc nascuntur in hortis numina! (Juven. sat. 15.)

(2) Ecce crucem attendis, nec te deus, Eu , fefellit, omnia sunt crepidis inferiora tuis. Aio te Facida Romanos vincere posse.

perbes qu'ils leur bâtissaient, où on gardait des monuments de leurs vices et de leur vie passée. Comme à Rome le Capitole, où on conservait fort respectueusement le bouclier qu'ils appelaient *ægis*, du mot grec αἴξ, c'est-à-dire *chèvre*, parce qu'il était fait de peau de chèvre, en mémoire de ce qu'une chèvre avait allaité Jupiter lorsque sa mère le cacha pour le dérober aux poursuites de son père, le Dieu Saturne, qui le voulait dévorer : *Numquid Capitolia Romanorum, opera sunt poetarum*, dit S. Augustin ? (tom 4. liv. 1. de consensu Evang. cap. 23.) Comme le temple de Diane à Ephèse, de Marnas à Gaza, d'Apollon à Delphes; témoins les fêtes et les sacrifices qu'ils instituaient à leur honneur dont nous parlerons bientôt, témoin toute l'Italie, qui adorait particulièrement Saturne, le père des dieux, et qui s'appelle *Latium, à latendo*, parce que ce beau dieu s'était caché dans ces pays-là quand il fuyait le persécution de son fils Jupiter. (1) Ce n'est pas une fiction poétique, mais une action bien réelle, puisque Julien l'Apostat fit décapiter deux illustres gentilshommes, Jean et Paul, pour n'avoir pas voulu adorer une petite idole de Jupiter. C'est assez pour montrer que les empereurs eux-mêmes les adoraient de cœur et d'affection. Comme Michas, courant après les voleurs qui lui emportaient ses idoles, et pleurant amèrement leur disait : Vous m'avez dérobé mes dieux que j'ai faits, et vous me dites : Pourquoi pleures-tu ?

E. — (2. *Turpis.*) A tout seigneur tout honneur, dit le proverbe commun; mais nous pourrions ajouter : Tel Seigneur, tel honneur; car, comme les dieux qu'ils adoraient étaient très infâmes, c'étaient des diables que l'écriture appelle des esprits immondes; les hommages qu'ils leur rendaient et les services qu'on leur faisait étaient très infâmes. S. Chrysostôme, (1. contra gentes.) Tertullien,

(1) Arma jovis fugiens, et regnis exul ademptis.
Is genus indocile ac dispersum montibus altis
Composuit, legesque dedit, Latiumque vocari.
Maluit, his quoniam latuisset tutus in oris.
(Æneid. 8.)

(in Apologet.) Minutius Félix, (in Octavio.), et Lactance, (l. 6. c. 23.) reprochent aux païens les abominations qu'ils faisaient aux solennités et aux sacrifices de leurs dieux. S. Augustin dit (l. 2. de Civit. c. 4. et 5. et l. 6. de Civit. cap. 10.) qu'en la fête de Bérécynthe ou de Cybèle, qu'ils estimaient la mère des dieux, ils disaient devant cette déesse des paroles si lassives, et faisaient des choses si déshonnêtes, que le plus effronté libertin eût eu honte de les dire ou de les faire en présence de sa mère; et ils les faisaient et disaient publiquement, à la vue d'une foule de monde de tout sexe et de toute sorte de conditions. (1) J'offenserais vos oreilles si je vous disais ce qu'ils adoraient en la fête de Bacchus, au rapport d'Eusèbe et de S. Augustin (l. 7. dEvang. c. 1. Civit. c. 21.) qui leur reprochent qu'en la fête de ce même dieu, qu'ils appelaient aussi *Liber*, les femmes les plus chastes faisaient publiquement des actions si impudiques et si impudentes, que les plus effrontées courtisanes eussent eu honte de les faire en plein théâtre, car l'impudence même en rougirait. Ils pensaient se rendre propices ces divinités par ces actions-là. Ils appelaient ces cérémonies *Sacra*, des actions saintes. Si leurs saintes actions étaient si infâmes, quelles devaient être leurs actions actions profânes et vicieuses? *Qualia sunt sacrilegia, si illa sunt sacra*, dit S. Augustin? Cependant quelle vie devaient mener ceux qui adoraient de tels dieux?

Ce fut une invention ingénieuse mais bien malicieuse de Satan, pour porter les hommes à se prostituer à toutes sortes d'impuretés, sans retenue et sans remords, sans reproche et sans danger d'en être blâmés. N'était-ce pas bien autoriser et mettre à crédit les vices que de les canoniser, ou pour mieux dire de les déifier, et de dire que les dieux les commettaient, qu'ils en faisaient leur gloire, qu'ils tenaient à honneur et prenaient à plaisir qu'on s'y adonnât en leurs solennités? car comment pouvaient-ils se porter à honorer leurs pères, quand ils adoraient Jupiter,

(1) Spectante et audiente utriusque sexus frequentissima multitudine. (l. 2. de Præpar.)

qui avait chassé son père Saturne de son trône et de son royaume ? ou à pardonner les injures, quand ils adoraient Junon, qui avait gardé des siècles entiers une haine contre les Troyens pour un petit mépris reçu d'un jeune homme de leur ville ? (1) Pouvaient ils avoir un plus beau prétexte pour se justifier, et même pour se glorifier, après avoir commis quelque impureté, que l'excuse de ce jeune homme que cite Térence : *Quod divos decuit, cur mihi turpe putem ?* Pourquoi tiendrai-je à infamie ce que les dieux tiennent à honneur?

S. Cyprien (2) et S. Grégoire de Nazianze, (3) S. Ambroise, (4) S. Cyrille et S. Athanase, Lactance et S. Augustin, en disent tout autant, et ils poursuivent plus au long cet argument contre les païens (5).

Si quelques philosophes et d'autres esprits plus déliés reconnaissaient bien la vanité de ces faux dieux, ils n'en étaient pas pourtant moins coupables ni plus vertueux ; car, comme S. Augustin reproche à Sénèque, au chapitre dixième du sixième livre de la Cité de Dieu, au lieu de détromper les hommes de cette erreur qu'il reconnaissait être très impertinente, il les y entretenait par son mauvais exemple. Ce superbe philosophe, en un livre qu'il avait écrit de la superstition, qui est cité par Tertullien au chapitre douzième de son Apologie, mais que l'injure du temps nous a fait perdre, après s'être moqué des dieux qu'on adorait au Capitole et des cérémonies cruelles et déshonnêtes qu'on faisait à leur service, dit que l'homme sage les doit néanmoins pratiquer pour obéir à la loi, non pour être

(1) .... Sævæ memorem Junonis ob iram,
.... Manet alta mente repostum
Judicium Paridis.......... (Æneid. 1.)

(2) Fiunt miseris et religiosa delicta. (Cypr. epist. ad Donatum.)

(3) Ut peccatum non solum crimine careat, sed etiam præclarum ac divinum censeatur. (S. Greg. Naz. or. in sancta lumina.)

(4) Mysterium religionis est incentivum libidinis, qualis est vita sacrificantium ubi colitur deorum stuprum. (S. Ambros. l. 1. de virg.)

(5) Julius Firmic. lib. du erroribus profan. relig. c. 13. — Arnob. l. 5. — S. Cyril. l. 7. in Julianum. — S. Athan. orat. contra gentes. — Lactant. l. 1. c. 10. — S. Aug. l. 1. de Civ. c. 6. 7. 8.

agréable aux dieux ; (1) et un peu plus bas ayant censuré les mariages incestueux de ces dieux, qui étaient mariés à leurs propres sœurs, comme Jupiter à Junon et Mars à Bellone, il dit qu'il les adorait, non par esprit de piété, mais par condescendance à la mode. En quoi, dit S. Augustin, il se rendait très coupable, faisant, par respect humain, ce que la lumière naturelle lui dictait être très mauvais. (2) Aussi S. Paul, dit-il (Rom. 1. 26.) qu'en punition de cette condescendance Dieu, les avait livrés en un sens réprouvé à des passions honteuses et dénaturées, et qu'ils étaient remplis de toute sorte de malice, d'iniquité, d'avarice, d'envie, de tromperie et d'impureté; qu'ils étaient superbes, arrogants et querelleurs, médisants et sans amitié, sans fidélité, sans pitié et sans modestie. Bien plus encore! les hommes et les femmes étaient adonnés à ce détestable crime, pour lequel Dieu abîma autrefois Sodôme et Gomorrhe, et cela si effrontément et si publiquement, qu'ils disaient que leur Jupiter était aussi esclave de cette passion. Voilà quels ont été nos ancêtres et voilà ce que nous serions sans le bénéfice inestimable de la rédemption. Y a-t-il esclave plus honteusement traité que les idolâtres l'étaient par le démon.

F. — (3. *Credulis.*) Or, comme le démon est très méchant et très malheureux tout ensemble, il avait engagé les hommes à une servitude non-seulement impie et infâme, mais encore inhumaine et cruelle.

Je serais trop long si je voulais déduire ici toutes les cruautés qu'ils commettaient au service de leurs faux dieux. On les peut voir en Tertullien dans son Apologie au sénat romain, en S. Augustin et quelques autres. (Tertul. apologet. cap 9. –S. Aug. l. 6. de civit. c. 16. et l. 7. c. 19. – Justin. c. 1. apologet.) C'est assez de savoir qu'on leur sacrifiait des hommes innocents, comme Astyanax, le fils aîné

(1) Quæ omnia sapiens servabit tanquam legibus jussa, non tanquam diis grata.

(2) Colebat quod reprehendebat, agebat quod arguebat, quod culpabat adorabat.

d'Hector; Polixène, fille de Priam, dont la mort funeste est décrite par Sénèque en sa Troade. (lib. 4. c. 6. lib. 7.) Nous apprenons de Paul Orose et d'Hérodote que les Perses, en action de grâces des biens qu'ils pensaient avoir reçus de leurs dieux, avaient accoutumé d'enterrer vifs plusieurs garçons ou filles, comme fit Amestris, femme de Xercès, à quatorze jeunes gentilshommes et demoiselles de Perse; et, au siècle passé, ceux du Mexique, avant qu'ils eussent reçu la foi chrétienne, égorgeaient tous les ans vingt mille personnes qu'ils sacrifiaient au démon. Mais qui n'aura horreur de la cruauté et de la barbarie des sacrifices qu'on offrait à l'idole Moloch, au rapport de l'écriture? (Levit. 18. 21.) Cette idole était une statue de bronze qui avait les mains et les bras excessivement larges; ils y mettaient leurs petits enfants tout vifs, après quoi, y mettant le feu par-dessous, ils la faisaient rougir; et ainsi ces pauvres petites créatures était brûlées cruellement à petit feu, et afin que leurs pères et mères ne fussent point touchés de compassion, entendant les cris de ces enfants, les prêtres battaient des tambours. De là vient que le lieu où se faisait ce sacrifice diabolique était appelé *tôphet* en l'écriture, du mot hébreu, *toph*, qui signifie tambour. On voit encore en la ville d'Arles deux grandes colonnes où il y avait un autel sur lequel on immolait de la sorte les enfants; et quand S. Trophime, disciple de S. Paul, y vint prêcher l'Evangile, cet autel était si célèbre et si large que la ville, à ce que l'on dit, en a pris son nom: *Arelas* ou *Arelate*, *quasi ara lata*.

G. —(4. *Inevitabilis.*) Et, ce qui est plus déplorable, c'est que ces impiétés, ces impuretés et ces cruautés étaient comme en possession, depuis plus de quatre mille ans, de toute l'étendue de la terre, même souvent parmi les Juifs, en la Palestine et aux portes de Jérusalem; car le lieu où les Juifs brûlaient leurs enfants de la sorte s'appelait *Gehennon*, d'où est venu le mot de *géhenne*, parce que c'était en une vallée des enfants de Ennon, auprès de Jérusalem: ce qui montre évidemment qu'il était très difficile,

ou, pour mieux dire, impossible, humainement parlant, d'affranchir les hommes de cette misère. Je traitai hier ce sujet à fond, vous faisant voir que cette œuvre était si difficile que, pas un des anciens philosophes, pas un des patriarches et des prophètes, comme Noé, Jacob, Joseph et Moïse, n'avaient su corriger cette erreur en une seule petite bourgade ; mais je le montre encore plus évidemment. Voyez quelle est la différence du mont Sinaï et du mont Calvaire. Le Créateur donne la loi à son peuple sur le mont Sinaï ; en cette loi la première chose qu'il recommande, ce qu'il lui commande avec plus d'instance, c'est d'éviter l'idolâtrie : *Tu n'auras point d'autre Dieu que moi.* Pour l'en détourner plus puissamment quand il fait cette défense, la montagne est toute en feu; on entend des tonnerres, des trompettes et des voix si épouvantables, que le peuple tout saisi de frayeur dit à Moïse : (Exod. 20. 19.) Parlez-nous vous-même, Moïse, et non pas le Seigneur, de peur que nous ne mourions. Toutefois, nonobstant une défense si expresse, nonobstant tant de menaces, tant de terreurs et de frayeurs, ce peuple adore un veau d'or incontinent après, avant même que Moïse soit descendu de la montagne, et de temps en temps il retombe opiniâtrément en ce péché ; au lieu que Jésus sur le Calvaire ne disant mot, étant crucifié, humilié, bafoué et endurant patiemment une mort honteuse et cruelle, extermine l'idolâtrie pour toujours, non-seulement de la Judée et de la Palestine, mais encore de toutes les provinces sujettes à l'empire romain, même les plus éloignées et les plus barbares.

SECUNDUM PUNTUM. — *Probat quantum, etc.*

II. — (*Paraphras. verb. S. Petri.*) Ecoutons donc S. Pierre qui nous dit : (1. Petr. 2. 9.) *Vos autem genus electum, regale sacerdotium, gens sancta, populus acquisitionis, ut virtutes annuncietis ejus qui vos de tenebris vocavit in admirabile lumen suum.*

Genus electum ! Ame choisie, quel bienfait, quelle

grâce et quelle singulière faveur ! Supposons que nous soyons assurés que tous les vaisseaux qui sont sortis de La Rochelle depuis quinze ans, pour aller en Canada ou ailleurs, aient fait naufrage en chemin, et que je vous aie empêché tous les ans de vous embarquer dans ces navires; n'est-il pas vrai que vous m'auriez autant d'obligations qu'il y aurait de vaisseaux perdus ? Comptez si vous pouvez, combien il y a eu de mères idolâtres, non-seulement depuis quinze ans, mais depuis mille ans, deux mille ans, quatre mille ans et six mille ans; et ainsi vous avez autant d'obligations à Dieu. Votre âme pouvait être comme embarquée en chacune de ces mères païennes; vous pouviez être le fils de la première femme idolâtre, de la seconde, de la troisième, quatrième ou centième; vous pouviez être un de ces enfants qui ont été immolés au diable et qui ont fait naufrage de leur salut, non dans l'eau fraîche de la mer, mais dans le feu ardent du sacrifice qui les a consummés, et Dieu vous en a préservés; quelle obligation ! *Genus electum, gens sancta, elegit nos ut essemus sancti.* (Ephes. 1. 4.) Il vous a ainsi trié et séparé de tant d'autres, sans doute afin que vous viviez autrement qu'ils n'ont fait. Hé ! de quoi vous servira de n'avoir pas vécu parmi les païens ou d'avoir été dans l'Eglise chrétienne ? de quoi vous servira d'y avoir reçu les sacrements, entendu la parole de Dieu et en mille voies de vous sanctifier, si vous n'y vivez pas saintement, conformément à la profession et à la sainteté du christianisme ?

Populus acquisitionis. Que de travaux Jésus-Christ a subis ! que de tourments il a soufferts ! que d'humiliations il a portées ! que de sang il a répandu ! que de voyages les apôtres ont faits ! que de périls ils ont encourus ! que de martyrs ont enduré la mort pour nous acquérir à Dieu ! N'est-ce pas une grande injustice que vous vous donniez à un autre, ou que vous soyez tout au monde, à la chair, à vous même et à vos intérêts ?

Regale sacerdotium. Les païens, pour apaiser les faux dieux ou pour les remercier, leur offraient des sacrifices

inhumains, enterrant tout vifs des hommes innocents. Le vrai Dieu, au lieu de cela, demande que vous lui offriez souvent son fils unique, homme-Dieu, par un sacrifice non sanglant, et vous aimez mieux perdre le temps à plaisir que de venir à la messe pour lui offrir cet holocauste. Il ne demande pas, comme les faux dieux, que vous sacrifiiez vos enfants, mais que vous les sanctifiiez ; ni que vous les brûliez à petit feu, mais que vous allumiez en eux le feu de l'amour de Dieu ; ni que vous les fassiez mourir, mais que vous fassiez mourir en eux la vanité, l'ambition et l'avarice, que vous leur parliez toujours avec grand mépris des grandeurs du monde et des biens de terre.

Ut annuntietis virtutes ejus. Nous avons grand sujet de louer Jésus-Christ, de l'honorer, de le bénir, de le glorifier et de le remercier de ce chef-d'œuvre. Le Père éternel disait à Samuel : Je glorifierai celui qui me glorifiera, c'est-à dire je le ferai honorer : or, quelle plus grande gloire et quel service plus signalé pourrait-on rendre au Père éternel que celui qu'il a reçu de Jésus-Christ ? Il n'était adoré ni reconnu en aucun autre lieu de la terre qu'en un petit canton de la Judée, et encore très mal. Satan, son ennemi mortel, était assis sur son trône, partout adoré au lieu de Dieu. Le Fils de Dieu a détrôné ce tyran et a rétabli le culte du vrai Dieu si heureusement, si efficacement et si universellement, que les Turcs mêmes et les Arabes n'en adorent point d'autres ; que les Juifs mêmes ne sont point tombés en idolâtrie depuis la venue de Jésus-Christ, eux qui ne passaient jamais cent ans sans y tomber : ils ne le remercient point d'un si grand bienfait ; nous devons l'en remercier pour eux et pour nous. Nous le devons glorifier de tout notre possible, puisqu'il a tant glorifié son Père ; nous devons célébrer ses louanges : *Annuntietis virtutes ejus.*

Premièrement, sa puissance a renversé Satan, le fort armé de la citadelle de ce monde où il était si bien retranché. Les Anciens avaient défendu d'imposer aux esclaves les noms d'Aristogyton et de son compagnon, parce qu'ils

avaient délivré leur patrie de l'oppression d'un tyran : permettrez-vous que vos serviteurs renient notre Seigneur ou blasphèment la sainte mort qu'il a endurée pour nous affranchir d'une si rude captivité ! En second lieu, sa sagesse, qui a découvert les ruses dont cet imposteur trompait les hommes par ses oracles ambigus et par ses prédictions mensongères. En troisième lieu, sa bonté qui nous a délivrés d'un mal aussi grand que l'idolâtrie. Quand on vous donne un écu faux, une fausse denrée, de fausses drogues en une médecine, ou bien un faux contrat, vous en êtes fâché ; c'est une fourberie qui vous nuit et vous déplaît extrêmement, et si quelqu'un vous en avertit, vous lui en êtes obligé. Dieu est notre trésor, notre bonheur et notre remède ; il est notre honneur, notre souverain bien et notre tout ; n'est-ce pas une effroyable tromperie, le malheur des malheurs et le plus grand de tous les maux, d'avoir de faux dieux au lieu du vrai Dieu ? Combien grande et insolvable est l'obligation que nous avons à Jésus de nous avoir retirés de cette erreur !

Qui vos de tenebris vocavit in admirabile lumen. Senèque disait : La vertu est plus glorieuse et plus digne de louange en moi qu'elle ne l'est en Dieu, parce qu'il est vertueux par nature et que je le suis par mon travail et par la victoire de mes passions. Voilà les ténèbres où était le monde, et voici la lumière que le Fils de Dieu a apportée : *Sine me nihil potestis facere. Non sumus sufficientes cogitare aliquid ex nobis.* Nous ne sommes pas capables d'avoir la moindre bonne pensée, et toute la suffisance que nous avons de recevoir ses faveurs, d'y consentir et d'y coopérer ne vient que de lui : *Omnis sufficientia nostra ex Deo est ; Deus virtutum cujus est totum quod est optimum.* Cicéron dit : Il faut rendre injure pour injure, repousser la violence par la violence, et accuser celui qui vous calomnie ; voilà les ténèbres ! et voici la lumière : *Diligite inimicos vestros ; vince in bono malum, non reddentes malum pro malo :* Aimez vos ennemis, étouffez le mal en faisant du bien, ne rendez jamais le mal pour le mal. Les païens disaient :

O cives, cives, quærenda pecunia primum est,
Virtus post nummos............... (Hor. ep. 1.)

Voilà les ténèbres, et voici la lumière : *Quærite primum regnum Dei*. Pourrons-nous jamais reconnaître un si grand bienfait ? Pourrons-nous jamais dignement remercier notre Sauveur de nous avoir retirés de ces ténèbres, de nous avoir communiqué ces lumières ! Soyez-en béni, ô mon Sauveur ! mon Sauveur, que vous en soyez béni, et béni à jamais, soyez-en béni des anges, des hommes et de toutes les créatures. Aimez Jésus, mes chers auditeurs, aimez Jésus pour un tel bienfait, mais je le dis encore, aimez-le de tout votre cœur, et je le voudrais dire sans cesse, car on ne le saurait trop dire ; aimons Jésus de tout notre cœur, louons, bénissons, adorons et glorifions Jésus ; rendons-lui des actions de grâces maintenant et toujours et dans tous les siècles des siècles. *Amen.*

SERMON XLIII.

DES QUALITÉS ET PROPRIÉTÉS DE LA FOI.

Ego sum Dominus Deus tuus, non habebis Deos alienos coram me. (Exod. 20. 2. 3.)

Je suis le Seigneur votre Dieu, vous n'aurez point de Dieu étranger devant moi.

Après avoir considéré la faveur inestimable que le Fils de Dieu a faite au monde, d'en bannir l'idolâtrie et d'y établir la foi et le culte du vrai Dieu, il est nécessaire d'apprendre ce que c'est que la vraie foi, les qualités et les propriétés qu'elle doit avoir. Je ne trouve rien à quoi je la puisse mieux comparer qu'à cette guide miraculeuse dont le Créateur se servait pour conduire le peuple d'Israel en la terre promise; car la foi, pour être vraie, doit avoir trois conditions très bien exprimées par les qualités et propriétés de cette guide. Premièremennt c'était une colonne et la foi doit être assurée et inébranlable. En second lieu, cette colonne était de nuée : *In columna nubis loquebatur ad eos*, et la foi est dans l'obscurité; elle croit ce qu'elle ne voit pas : *Argumentum non apparentium.* En troisième lieu, cette colonne de nuée se changeait la nuit en feu, et la foi doit être vive et agissante comme la flamme, jointe à la charité et aux bonnes œuvres. Ayant à traiter de la foi contre les infidèles, je ne saurais m'adresser à personne plus utilement qu'à vous, ô sainte et bienheureuse Vierge! puisque l'épouse de votre Fils dit si souvent : *Cunctas hæreses sola interemisti in universo mundo*, je ne saurais suivre un meilleur avis que celui de vous dire avec la même Eglise : *Da mihi virtutem contra hostes tuos*, et, pour cet effet, *dignare me, laudare te.* Ave, Maria.

IDEA SERMONIS.

Primum punctum. A. *Fides est columna, id est firma quia fundata super Ecclesiam, quæ est* firmamentum veritatis : *quod probatur contra hæreticos.* B. — *Et debet esse firma in nobis.*

Secundum punctum. *Est columna nubis.* Argumentum non apparentium : C. 1° *Scriptura.* — D. 2° *Patribus.* — E. 3° *Ratione.* — F. 4° *Exhortatione.*

Tertium punctum. *Fides est columna ignis ardens charitate et bonis operibus.* — G. 1° *Scriptura.* — H. 2° *Patribus.* — I. 3° *Ratione.*

PRIMUM PUNCTUM. — *Fides est columna, etc.*

A. — (*Quod probatur contra hæreticos.*) La première propriété de la foi, c'est qu'elle doit être comme une colonne ferme, stable, immobile et inébranlable ; aussi l'apôtre S. Paul la nomme-t-il la substance, ὑπόστασις la base, le soutien et, si l'on peut dire, l'hypostase de tout ce que nous espérons. Pour être ainsi ferme et assurée, elle doit être bien assise, son soubassement et son fondement doit être bien fixe et arrêté ; et ce fondement n'est autre que l'Eglise, que le même apôtre, écrivant à son disciple Timothée, dit être la colonne de vérité. C'est ici la principale et plus importante question, qui a toujours été disputée entre les catholiques et les hérétiques ; et qui étant bien éclaircie, toutes les hérésies s'en vont par terre et se fondent comme la neige fait au soleil. Demandez à un hérétique : Quelle est la régle de votre foi ? quel est le fondement de votre croyance ? et sur quoi vous appuyez-vous pour croire ce que vous croyez ? Il vous répondra, s'il a tant soit peu d'esprit, que c'est la parole de Dieu ; voilà un bon fondement. Mais de qui apprenez-vous la parole de Dieu ? Dieu ne vous parle pas face à face ni bouche à bouche, comme il a fait à Moïse et aux apôtres. J'apprends la parole de Dieu de l'écriture, dira-t-il, je ne m'en veux fier ni à S. Jérôme, ni à S. Chrysostôme, ni à S. Ambroise,

ni à S. Augustin, ni même à Bèze ou à Calvin; car Bèze, Luther et Calvin, S. Jérôme, S. Chrysostôme et S. Augustin sont des hommes, et tout homme, pour saint qu'il soit, est toujours homme, c'est-à-dire sujet à caution et au mensonge, qui me pourrait tromper ou être trompé lui-même. Or, je vous veux montrer clair comme le jour qu'il faut nécessairement nous en rapporter à quelque homme, et que si vous ne vous en fiez aux hommes, non-seulement vous ne croirez rien, mais vous ne saurez pas seulement ce qu'il faut croire.

Vous dites que vous voulez l'écriture sainte, voilà qui va très bien; et moi aussi je la veux, et tous les catholiques, et tous les hérétiques qui ont jamais été au monde, ont dit qu'ils la voulaient. Mais quelle est l'écriture sainte? et comment savez-vous que la Genèse, l'Exode et le Lévitique, que l'Evangile de S. Matthieu, de S. Marc, de S. Luc et de S. Jean, sont l'écriture sainte? Dieu ne s'est pas montré à vous pour vous dire en particulier: Ce livre imprimé en tel lieu, c'est ma parole ou c'est mon écriture. La Bible même ne dit pas: Je suis l'écriture sainte; et quand bien elle le dirait, elle serait suspecte en cela, puisqu'elle porterait témoignage d'elle-même; le plus méchant et le plus pernicieux livre du monde pourrait dire: Je suis l'écriture sainte, je suis la parole de Dieu, et on ne le croirait pas. Les hérétiques marcionites rejetaient le Pentateuque ou les cinq livres de Moïse; les manichéens rejetaient les Prophètes; les albigeois, les Psaumes et tout le vieux Testament; les ébionites ne recevaient qu'un seul des quatre Evangiles, savoir l'Evangile de S. Matthieu; les cerdonites ne recevaient qu'une partie de l'Evangile de S. Luc; Luther rejette le livre de Job, l'Ecclésiaste, l'épître aux Hébreux, celle de S. Jacques et celle de S. Jude, la seconde de S. Pierre, les deux dernières de S. Jean, et l'Apocalypse: tous livres que Calvin tient pour l'écriture sainte. Bèze ne reçoit pas une partie de l'Evangile de S. Jean, que Calvin reconnaît pour canonique; enfin il n'y a point de livre en la Bible qui n'ait été rejeté par quelque

hérétique. Comment donc leur montrerez-vous qu'un tel livre est l'écriture sainte ?

Comment savez-vous, par exemple, que l'Evangile de S. Marc et de S. Luc, qui n'ont été que des disciples, sont de vrais Evangiles, sont de pures paroles de Dieu, et que l'Evangile de S. Barthelemi et de S. Thomas, qui ont été apôtres, sont de faux Evangiles et des paroles des hommes. Vous me direz : Parce que l'Evangile de S. Marc et de S. Luc ont été véritablement écrits par eux-mêmes, et que les deux autres ne sont ni de S. Barthelemi ni de S. Thomas, mais des Evangiles supposés. Cela est vrai : mais comment le savez-vous ? Où trouverez-vous dans l'écriture qu'un tel Evangile est vrai et légitime, et qu'un autre est supposé et apocryphe ? Ne l'apprenez-vous pas de l'Eglise, car vous n'avez pas les originaux d'un seul livre canonique ? comment savez-vous donc que les copies sont fidèlement collationnées ? Ne faut-il pas que vous vous en rapportiez à quelqu'un ? De plus, supposons que vous soyez assuré par la Bible ou par révélation divine qu'elle est la vraie écriture ; tout le vieux Testament a été donné de Dieu en langue hébraïque, ou syriaque, ou chaldaïque ; le nouveau Testament en hébreu, ou en grec, ou en latin : la moitié du monde ne saurait lire en aucune de ces langues ; ne vous faut-il donc pas fier à quelqu'un qui vous les lise ; et, en vous les lisant, ne peut-il pas vous tromper ou être trompé lui-même, puisque ce sera un homme ? Ne peut-il pas vous donner le change lui-même ou commettre une erreur ? Ceux qui ont tant soit peu d'intelligence en la langue hébraïque savent quelle grande affinité et ressemblance il y a entre le *Beth* et le *Caph*, entre le *Guimel* et le *Nun*, entre le *Daleth* et *le Rescht*, entre le *Zain* et le *Nun* final, entre le *Heth* ou le *ket* et le *Tau*, entre le *Samech* et le *Mem* final ; et comme il est aisé d'écrire ou de lire l'une de ces lettres pour l'autre, par un petit trait de plume, ou faute d'assez bonne vue. Ils savent encore comme changeant de place un seul petit point, on change tout à fait le sens de l'écriture ; car entre le *Schin* qu'ils appellent *Ia-*

min, et celui qu'ils nomment *Semol*, il n'y a différence que d'un petit point, posé sur le pied droit ou le gauche du *Schin ;* et cependant quelle différence en la signification d'un mot écrit par l'une ou l'autre de ces lettres. Par exemple, au psaume cent dix-huitième, nous avons : *Principes persecuti sunt me gratis ;* au texte hébreu, par la transposition d'un petit point vous faites *Scherim* ou *Serim*, dont l'un signifie *principes*, et l'autre signifie *cantores.* Ainsi vous direz : Les princes m'ont persécuté, ou les chantres m'ont persécuté ; et cela n'est pas seulement en la langue hébraïque, mais en toute autre langue ; il ne faut que la transposition d'un mot, d'une virgule ou d'un point, pour faire un sens tout contraire, comme en en latin :

Porta patens esto, nulli claudatur honesto,

si vous mettez la virgule ou devant ou après *nulli.* Et, en français, il y a grande différence entre : Je cherche des perles à vendre, et je cherche à vendre des perles ; il ne faut que le changement d'un accent pour changer le sens d'une parole. Comme en grec, du temps des Nestoriens, les catholiques disaient que la vierge est θεοτόκος c'est-à-dire mère de Dieu ; les hérétiques disaient qu'elle n'est que θεὸτοκος c'est-à-dire fille de Dieu. En latin il y a grande différence entre *leporem* et *lepôrem.* Et en français : Voilà un prêtre bien indigne, voilà un prêtre bien indigné. La plus saine opinion des docteurs hébreux tient pour tout assuré, qu'au temps que le vieux Testament fut donné de Dieu, les points hébraïques n'étaient pas encore en usage : or, une écriture hébraïque sans points, c'est comme une écriture latine ou française sans voyelles, en laquelle il faudrait deviner, par ce qui est devant et après, comme on devrait lire ; comme par exemple en latin, s'il n'y avait que *mrm*, il faudrait deviner s'il y a *marem*, c'est-à-dire un mâle ; *merum*, du vin ; *mirum*, une merveille ; *moram*, un délai ; *morem*, coutume ; *morum*, une mûre ; *murem*, une souris ; *murum*, une muraille. Ainsi en hé

breu, sous *daleth*, *bet*, *resch*, si vous mettez deux *camets*, vous faites *davar*, qui signifie la parole ; si vous mettez deux *segol*, vous faite *dever*, qui signifie la peste ; si vous y mettez un *cholem* et un *segor*, vous faites *dover*, le bercail.

Mais supposons que Dieu ait donné la Bible en français ; qu'il ait dit que cette Bible imprimée à Genève ou à la Rochelle, est son écriture ; je dis derechef, et je veux montrer, qu'elle seule ne peut pas être la règle de votre foi et qu'il vous en faut rapporter à quelqu'un : car S. Pierre, (2. Petri, 3. 16.) en cette même Bible, dit qu'aux épîtres de S. Paul et dans les autres écritures il y a des choses difficiles que les ignorants tirent à leur propre damnation : notez *à leur damnation;* il y a donc des passages difficiles à entendre qui importent au salut, puisqu'il y va de la damnation, et n'êtes-vous point un de ces ignorants qui les tirent à leur damnation ?

Dans la Bible, il y a des paroles ambigües et à double sens ; comme ce mot de *lion* signifie quelquefois notre Sauveur, (Apocalyp. 5.) d'autrefois il signifie le diable, (1 Petri 5.) ou bien S. Marc l'évangéliste, (Ezech. 1.) ou même l'empereur Néron, (2. Timoth. 4.) ou un homme courageux, (Proverb. 30.) ou un avaricieux, (Psal. 9.) ou un homme qui a confiance en Dieu, (Proverb. 28.) ou un homme qui est en colère. (Proverb. 19 et 20.) Il y a même des anagrammes, et des plus énigmatiques, comme de celles que les Hébreux appellent *het bas*, parce qu'ils mettent la première lettre de l'alphabet qui est *Aleph*, au lieu de la dernière qui est *Tau*, et le *Tau* au lieu d'*Aleph*, et la seconde qui est *Beth*, au lieu de la pénultième, qui est *Schin*, et le *Schin* au lieu du *Beth*, ainsi consécutivement. Comme en Jéremie, (chap. 25 et 26.) *Rex Sesach bibet post eos.* (Et au chap. 51. verset 41.) *Quomodo capta est Sesach*, c'est-à-dire *Babel;* car il met le *Schin* au lieu du *Beth*, et *Caph* au lieu de *Lamed.*

En la Bible, il y a des textes qui sont en apparence contraires à la loi de nature, à la raison et à la foi. En S. Luc,

(14. 26.) Jésus-Christ dit : Si quelqu'un vient à moi et ne hait son père, sa mère, sa femme et ses frères, il ne peut être mon disciple. En l'Ecclésiaste, (Eccles. 3.) il est dit que l'homme et la bête ont une même fin, et que la condition de tous deux est égale. En S. Matthieu, (24) il est dit que le Fils de la Vierge ne sait pas le jour du jugement.

En la Bible, (Genes. 22.) il y a des passages qui semblent directement contraires et opposés. En la Genèse, Dieu tenta Abraham ; en S. Jacques, (Jacob. 1.) Dieu ne tente personne. En la Genèse, (32.) le saint patriarche dit : J'ai vu le Seigneur face à face; en la première de S. Jean, (1. c. 4.) l'apôtre dit que jamais personne n'a vu Dieu. En S. Matthieu, (10. 10.) Jésus-Christ dit à ses disciples : Ne portez rien par les chemins, non pas même un bâton ; et en S. Marc (6. 8.) il leur dit : Ne portez rien qu'un bâton ; aux deux passages il y a le même mot en grec ῥάϐδος, en latin *virga* et en votre Bible un bâton. Dites, de grâce, mon bon ami, qui vous vantez d'avoir le Saint-Esprit, comment entendez-vous ees passages ? Accordez-moi ces contrariétés ; et si vous ne le pouvez pas sans consulter quelqu'un qui sera homme aussi bien que vous, avouez ce que je vous montre au doigt, qu'il vous en faut rapporter à l'église pour vous enseigner quelle est la vraie écriture sainte, pour vous la lire au langage qu'elle a été donnée de Dieu, pour la traduire en langue connue, pour vous interpréter les lieux difficiles, pour vous déchiffrer les paroles ambiguës et les anagrammes, pour vous expliquer les textes contraires en apparence à la raison et à la foi, pour vous accorder les passages qui semblent se contredire. Il faut, dis-je, vous en rapporter à l'Eglise, qui est appelée par Zacharie (8. 3.) la Cité de vérité ; à l'Eglise, laquelle quiconque n'écoute pas doit être tenu comme un païen et publicain, dit Jésus-Chrit en S. Matthieu ; (18. 17.) à l'Eglise à laquelle le Fils de Dieu a dit : (Joan. 14. 17.) Je vous donnerai l'esprit de vérité pour demeurer avec vous à jamais ; à l'Eglise romaine, à laquelle S. Paul a dit : (Rom.

16. 18.) Remarquez ceux qui font des chismes, c'est-à-dire qui se séparent de vous, ils ne servent pas Jésus-Christ, mais leur ventre; à l'Eglise, qui est, comme dit le même apôtre, (1. Tim. 3. 15.) le fondement et la colonne de vérité. Et voilà justement notre colonne avec son appui et sa base, la foi appuyée et affermie sur l'Eglise; mais comme elle est inébranlable sur un fondement si assuré, ainsi elle doit être bien ferme et immobile en notre cœur; c'est-à-dire que vous devez croire certainement et sans chanceler tous les articles de la foi.

B. — (*Debet esse firma in nobis.*) Quand on vous dit que Sénèque, que Plutarque ou Aristote ont dit quelque chose, ne croyez pas ce qu'ils ont dit si vous le voulez, peu importe; mais quand on vous cite l'écriture sainte, vous devez être plus assuré de ce qu'elle dit que vous n'êtes assuré de ce que vous voyez devant vos yeux et que vous touchez au doigt. Vous êtes assuré que demain il sera jour à dix heures du matin, qu'au mois de mai il y aura de l'herbe sur la terre, qu'au mois de juin les jours seront plus longs qu'en décembre; vous n'en doutez point, n'est-il pas vrai? Et pourquoi est-ce que ces choses sont assurées? Parce que Dieu l'a ainsi établi et ordonné : *Ordinatione tua perseverat dies; fiat lux; producat terra herbam virentem*. Or, il a établi et ordonné ce qui est dans l'écriture sainte avec plus de certitude, de fermeté et d'infaillibilité que le cours des astres et les productions de la terre; car il dit en l'Evangile que le ciel et la terre passeront plutôt qu'il arrive qu'une parole ou qu'une lettre de l'écriture manque d'être effectuée; (1) et par conséquent, puisque l'écriture enseigne que tous les luxurieux, les ivrognes, les larrons, les avaricieux et les médisants ne possèderont jamais le royaume de Dieu, si vous ne vous amendez de tous ces vices, il est plus assuré que vous serez damné qu'il n'est assuré que demain il sera jour à dix heures du matin. Je dis de tous ces vices; car si vous croyez que les luxurieux se-

(1) Facilius est cœlum et terram præterire, quam de lege unum apicem cadere. (Luc. 16. 17.)

ront damnés parce que vous ne l'êtes pas, et que les avaricieux ne le seront pas parce que vous êtes sujet à ce vice ; votre foi n'est pas bien ancrée, elle branle et chancelle en votre cœur : *Non potest Evangelium ex parte consistere et ex parte nutare ; aut enim utrumque necesse est ut valeat, aut utrumque vim veritatis amittat*, dit S. Cyprien.

L'Evangile ne peut être vrai en un point et faux en un autre ; si les luxurieux et les ivrognes sont damnés parce que l'Evangile le dit, les avaricieux et les médisants le seront aussi, puisque le même Evangile l'assure ; faute de cette fermeté en la foi nous ne bâtissons rien dessus ou fort peu de chose. Quand une colonne n'est pas bien assise et affermie de tous côtés, elle branle ; quand elle branle on n'appuie rien dessus. Si les architectes qui ont fait cette église eussent vu que ce pilier eût penché ou branlé tant soit peu, ils n'y eussent pas appuyé le toit ou la voûte. Vous ne bâtissez pas l'édifice de la perfection des bonnes œuvres sur la colonne de votre foi, elle va chancelant et flottant de quelque côté ; vous croyez quelques articles, mais il y en a d'autres que vous ne croyez pas bien fermement. Vous mettez sur mer ou en quelque autre trafic cent ou deux cents écus, parce que vous espérez d'en recevoir dix ou douze pour cent de profit, et vous ne donnez point l'aumône, parce que vous n'espérez pas en retirer aucun profit ; vous ne croyez donc pas ce que le Fils de Dieu a dit : (Marc. 10.) Qu'on recevra le centuple de tout ce qu'on aura donné ou quitté pour l'amour de lui et de l'Evangile. Si vous étiez assuré que toutes les fois que vous jurez, vous seriez condamné à une amende ; que toutes les fois que vous dites une injure à votre serviteur ou à votre servante, il vous faudrait tenir le doigt sur le feu cinq ou six moments, vous vous en empêcheriez bien. Vous ne tenez donc pas bien assurées ces paroles de l'écriture : Dieu n'aura point pour impuni celui qui aura pris son saint nom en vain ; (Exod. 20.) ni : Quiconque dira à son frère : Vous êtes un fou, sera coupable de feu : (Matth. 5. 22.) *Probate si estis in fide.*

SECUNDUM PUNCTUM. — *Est columna nubis*, *etc.*

C. — (1° *Scriptura.*) La seconde propriété de la foi, c'est qu'elle est une colonne de nuée : *In columna nubis loquebatur ad eos*, obscure, sombre et ténébreuse. Laissons les philosophes païens ne rien croire de ce qu'ils voient ; laissons Aristote ou Platon dire, en parlant de Moïse : *Iste cornutus multa dicit*, *sed nihil probat ;* laissons aux pharisiens, aux capharnaïtes et aux calvinistes, leurs successeurs, nous adresser tant de pourquoi, tant de comment : Pourquoi est-ce que vos disciples ne se lavent pas comme les autres ? Comment est-ce qu'il peut nous donner sa chair à manger ? Mais le vrai fidèle a appris de Jésus-Christ que bienheureux sont ceux qui n'ont pas vu et qui croient ; de S. Paul, que la foi est la conviction des choses qui ne sont pas évidentes.

D. — (2° *Patribus.*) Il a appris de S. Grégoire que la foi est de croire ce qu'on ne voit pas ; que le vrai fidèle dit avec Tertullien : (contre Marcion.) *Qui fidem quærit*, *rationem non quærit*, *quid Athenis et Hierosolymis*, *quid academiæ et Ecclesiæ ? nostra institutio de porticu Salomonis est*, *quæ monet Deum in simplicitate cordis esse quærendum ;* et avec S. Augustin : *Si ratio quæritur*, *non erit mirabile ; si exemplum poscitur ; non erit singulare : demus Deum aliquid posse facere*, *quod fateamur non posse investigare* : Quand on traite un miracle de foi, si vous en apportez la raison évidente, ce ne sera plus foi, mais science ; si vous en demandez un exemple, il ne sera plus singulier et admirable. Accordons que Dieu peut faire quelque chose que l'homme ne peut pas comprendre ; car autrement, ou il ne serait pas Dieu, ou l'homme serait Dieu : *In hujus modi rebus toto ratio facti*, *est potentia facientis*, il faut encore dire : *Tota ratio dicti est auctoritas dicentis.*

E. — (3° *Ratione.* Et voilà la vraie raison de cette soumission d'esprit que nous devons aux vérités catholiques, d'autant que plus quelqu'un a d'ascendant et d'auto-

rité sur nous, plus il nous surpasse en pouvoir, en science, en sagesse et en expérience, moins de paroles lui faut-il pour nous persuader ce qu'il dit. En effet, le médecin qui parle à son malade lui dit seulement : Votre maladie est telle, il faut appliquer tel et tel remède ; et le patient le croit. L'artisan qui est passé maître dit à son apprenti : Il faut faire ainsi cet ouvrage, et non pas comme vous le faites ; il faut coudre ainsi cette robe ou peindre ainsi cette image, et il est cru par l'apprenti sans alléguer pourquoi ; mais un médecin parle à un autre médecin, un maître artisan à un autre maître ; il faut qu'il dise le pourquoi, qu'il appuie sa parole, qu'il en apporte la raison. Quand je veux vous dissuader et détourner d'un vice, parce que je ne suis pas votre supérieur mais votre serviteur très humble en Jésus-Christ, il faut que je me mette en peine de prouver mes propositions par l'écriture, par les pères et par les exemples, par raison et par expérience ; il faut que je définisse, que je divise et que je raisonne ; il faut que je dispute du genre, de l'espèce et des cisconstances, du milieu, des extrémités et des inconvénients de ce vice ; et mille autres façons de persuader : mais quand le roi ou la cour du parlement, qui sont nos supérieurs, commandent une vertu ou défendent un vice, ils le font sans apporter aucune raison: ils disent seulement : Tel est notre plaisir. C'est que plus il y a de disproportion entre celui qui parle et celui qui écoute, celui qui parle se doit moins mettre en peine de trouver raison de son dire, et celui qui écoute doit croire plus aisément à sa simple parole. Or, est-il qu'il y a une disproportion et inégalité infinie entre Dieu et l'homme. Dieu est infiniment supérieur à nous en puissance, en sagesse, en autorité et en science ; c'est donc assez quand il parle que pour toute raison il dise : *Hæc dicit Dominus :* Le Seigneur dit cela, et il faut croire les yeux bandés, sans réplique et sans repartie, sans demander pourquoi ni comment, ou sans douter tant soit peu de la vérité de sa parole.

F. — (*4° Exhortatione.*) Et quand le diable mettra en votre esprit quelque pensée de curiosité ou de doute contre

la foi, ne vous amusez point à disputer avec lui ni à chercher des raisons pour convaincre votre esprit de quelque vérité chrétienne; mais recourez promptement au Fils de Dieu, en lui disant : Mon Sauveur, je suis un ignorant, mon esprit n'est que ténèbres; vous êtes la vraie lumière, la lumière du monde, le soleil de justice et la sagesse incréée : *Emitte lucem tuam :* Eclairez mes ténèbres, je me donne à vous pour croire tout ce que vous voulez que je croie, tout ce que vous me proposez par l'Eglise, votre épouse : et puis mettez vous à penser et à faire quelque autre chose; l'esprit malin est orgueilleux, quand il voit qu'on le méprise si fort qu'on ne daigne pas seulement l'écouter, il se retire tout confus : mais abstenez-vous de converser avec les personnes et de lire des livres qui vous peuvent jeter en l'esprit des pensées d'incrédulité ou de soupçon contre la foi. Avant que de lire ou d'acheter un livre, montrez-le à votre curé ou à votre confesseur pour savoir s'il n'a pas de venin caché; car Platon disait, et il est vrai, que le corps s'empoisonne par la bouche et l'âme par les oreilles; il fallait encore ajouter : et quelquefois même par les yeux.

TERTIUM PUNCTUM. — *Est columna ignis, etc.*

La troisième propriété de la foi, c'est qu'elle doit être une colonne de feu, vive, ardente, enflammée et agissante comme le feu. Les hérétiques de ce temps, pour se donner carrière en toute sorte de plaisirs, sans aucun reproche de conscience, disent que la seule foi nous sauve; que les bonnes œuvres ne sont pas nécessaires au salut; que vous ayez commis tous les adultères, tous les larcins et les homicides imaginables, pourvu que vous croyiez c'est assez. Les catholiques ne croient pas cela quant à la spéculation, mais plusieurs d'entre eux le suivent par pratique. Mes chers auditeurs, je suis en cette chaire de la part de Dieu pour vous enseigner le chemin de votre salut, selon que l'écriture nous le montre; ainsi, je m'en veux acquitter, Dieu aidant; bienheureux si vous me croyez. Je vous dis et déclare que l'Evangile nous apprend que, pour être

sauvé, ce n'est pas assez que d'avoir la foi, d'être en la vraie Eglise et de ne point faire de mal, mais qu'il faut faire le bien, pratiquer de bonnes œuvres, et de bonnes œuvres, surnaturelles, conformes à notre foi, qui est surnaturelle.

G. — (1° *Scriptura*). Car si vous n'êtes plus vertueux que les païens, quelle récompense aurez-vous, dit notre Sauveur ? Si votre justice et votre vertu n'est plus grande que celle des scribes et des pharisiens, vous n'entrerez pas au royaume des cieux. Au grec il y a οὐ μὴ εἰσέλθητε εἰς νὴν βασιλείαν τῶν οὐρανῶν, vous n'entrerez point du tout au royaume des cieux. Et S. Jacques, (Jacob. c. 2.) le cousin de notre Sauveur, en son épître canonique : Si quelqu'un dit qu'il a la foi, et n'en fait pas les œuvres, pensez-vous que sa foi le pourra sauver ?

Quelles œuvres faites-vous, mon ami, quelles bonnes œuvres, quelles œuvres chrétiennes, quelles œuvres surnaturelles conformes à votre foi, et quelles œuvres de plus que les païens ou les pharisiens ? Vous gagnez votre vie, vous travaillez en votre boutique et vous nourrissez des enfants; les païens le faisaient aussi : vous ne reniez pas votre Dieu, les païens ne le faisaient pas aussi, je n'ai jamais lu qu'aucun païen ait renié Jupiter. Vous venez quelquefois à l'église, ce pharisien de l'Evangile (Luc. 18. 12) y venait aussi, et il y faisait mieux son devoir que vous ; il y remerciait Dieu des grâces qu'il avait reçues de lui ; et vous, pendant la grand'messe et les vêpres, vous vous tenez à l'église assis sur un banc, aussi muet et inutile que le banc même. Vous respectez votre mère ; Plutarque qui était païen respectait aussi la sienne, et Dieu veuille que vous la respectiez autant qu'il le faisait ! Vous aimez vos bienfaiteurs ; je ne dirai pas quel est le païen, mais quel est le tigre et le léopard qui ne le fasse : vous ne commettez point d'adultère ni de larcin ; ni ce pharisien non plus : *Non sum sicut cæteri hominum raptores, adulteri*. (Luc. 18. 11.) Mon cher auditeur, croyez-moi, si vous ne faites point d'autres choses, vous courez risque de votre salut ; il faut faire des

œuvres conformes à votre foi, surnaturelles, héroïques et dignes de la récompense à laquelle nous prétendons ; il faut gagner votre vie et travailler, mais en chrétien, en vrai fidèle ; offrir à Dieu tous les matins le travail de votre journée, lui donner souvent votre cœur pendant le jour par oraisons jaculatoires, dresser votre intention et la lui adresser, nourrir et élever vos enfants, non parce qu'ils sont vos enfants, mais parce que ce sont les créatures et les membres du Fils de Dieu.

Jésus ne se contente pas que vous ne juriez point son saint nom, mais il veut que vous ne juriez point du tout : *Nolite omnino jurare ;* il ne se contente pas que vous veniez à l'église, mais que vous y employiez le temps en des exercices de piété chrétienne, en des actes d'adoration, d'actions de grâces, de foi, d'espérance et de charité ; c'est-à-dire que, pendant la messe et les vêpres, il vous faut occuper, non à regarder quelle mise porte un tel et une telle, non à penser à votre ménage, mais à adorer Jésus-Christ au Saint-Sacrement de l'autel, et à le reconnaître pour votre Dieu, votre créateur, votre conservateur, votre rédempteur et votre dernière fin ; à le remercier des bienfaits reçus pendant toute votre vie, les repasser l'un après l'autre, lui demander pardon de vos péchés, sa grâce et son amour, avec la fuite du péché ; il ne se contente pas que vous respectiez votre mère comme font les païens, mais encore votre belle-mère, votre bru et votre belle-sœur ; il ne se concontente pas que vous ne commettiez point d'adultère, mais que vous avisiez avec votre confesseur comment vous mortifierez ces mauvaises pensées qui croupissent en votre cœur, comment vous éteindrez ce brasier de concupiscence qui enflamme votre chair, que vous ne jetiez plus d'œillades impudiques ; (1) il ne se contente pas que vous ne tuiez point, mais il veut que vous domptiez votre colère, que vous n'injuriez plus votre femme et que vous ne querelliez plus vos enfants ; car il dit : Quiconque se fâche contre son pro-

(1) Qui viderit mulierem ad concupiscendum eam, jam mœchatus est. (Matth. 5. 28.)

chain, dit une injure à son frère, sera coupable de la géhenne du feu; il ne se contente pas que vous aimiez vos amis, mais il veut que vous aimiez même vos ennemis, que vous leur fassiez du bien; et quel bien leur ferez vous quand vous ne leur voulez pas dire une bonne parole?

A.—(2° *Patribus.*) Si vous n'aimez que vos amis, que faites-vous de plus que les païens, dit notre Sauveur, et quelle récompense aurez-vous davantage? Plût à Dieu, mon Seigneur, dit là-dessus S. Chrysostôme, plût à Dieu que ce que vous reprenez aux païens comme une imperfection, fût au moins une vertu parmi les chrétiens de ce temps! plût à Dieu qu'ils aimassent au moins leurs amis et qu'ils ne leur fussent point traîtres! Mais à présent les chrétiens portent envie à leurs amis, ils les supplantent et les ruinent s'ils peuvent. Plût à Dieu, dit S. Augustin, que les chrétiens ne fussent pas plus farouches, plus cruels, ni plus lions que les lions mêmes! il est vrai que le lion étant carnassier de son naturel, et ne vivant que de proie, est cruel par les champs; mais au moins, quand il rentre en sa tanière où il trouve sa lionne et ses lionceaux, il dépose sa cruauté, il apaise sa colère, il se rend traitable et s'apprivoise; ce n'est plus un lion, c'est un agneau. Et ce père de famille qui est homme, et qui par conséquent devrait avoir l'humanité entée dans son cœur; qui est chrétien, c'est-à-dire disciple de Jésus, doux et débonnaire, est toujours cruel et farouche, toujours lion aux champs et à la ville, dedans et dehors, en la rue et en la maison; si bien qu'après avoir couru toute la journée pour assouvir sa passion adultère, après s'être enivré et s'être vautré dans l'ordure des impudicités, il rentre en sa maison où il est plus lion que le lion même; il jure, il se dépite, il bat sa femme, il maudit ses enfants, il injurie ses serviteurs, il blasphème son créateur, il met tout en désordre.

I.—(3° *Ratione*). Si ceux qui ne sont pas plus parfaits que les païens et les publicains n'auront point de récompense; je ne dirai pas quelle récompense doit espérer, mais quel châtiment ne doit pas attendre celui qui est plus cruel

que les tigres et que les lions? Que dis-je que les lions, mais que les démons! Vous croyez en Dieu, dit S. Jacques, vous faites bien; mais si vous ne faites autre chose, vous n'en faites pas plus que les démons, vous faites moins que les démons, car *dæmones credunt et contremiscunt :* Les démons croient qu'il y a un Dieu et ils le craignent, et ils en tremblent de frayeur. Vous croyez en Dieu, et vous ne le craignez pas, puisque dans l'église, en sa présence, à sa vue, vous commettez mille irrévérences, mille insolences et mille impertinences! Vous croyez en Dieu, et vous l'outragez de paroles, et vous le blasphémez, et vous le reniez, et vous l'offensez aussi aisément, aussi gaîment et aussi impunément à votre avis que si c'était un Dieu de paille! *Ostende mihi ex operibus fidem tuam :* montrez, montrez-moi votre foi par vos œuvres, et tenez pour assuré que, comme les enfants d'Israel, pour arriver à la terre promise, devaient suivre le guide que Dieu leur avait donné, la colonne de nuée et de feu, qu'ainsi il vous faut suivre la conduite de la foi et le chemin qu'elle vous montre, qui est la fuite du péché, la pratique des bonnes œuvres, l'observation des commandements de Dieu et la fréquentation des sacrements, si vous désirez arriver à la vraie terre de promission, qui est le ciel empyrée. *Amen.*

SERMON XLIV.

DE L'ESPÉRANCE EN LA MISÉRICORDE DE DIEU, ET DE LA CONFIANCE EN SA PROVIDENCE.

Ego sum Dominus Deus tuus, non habebis deos alienos coram me. (Exod. 20. 2. 3.)

La seconde vertu qui nous est recommandée en ce premier commandement, c'est la vertu d'espérance; mais, pour rendre ce sujet plus universel et plus utile à tout le monde, il me semble à propos de vous traiter, non-seulement de l'espérance en la miséricorde de Dieu, de laquelle les pécheurs ne se flattent que trop, mais encore et principalement de la confiance en la providence divine. Ce sera en trois points : premièrement, nous verrons sur quoi s'appuie notre confiance; en second lieu, les fautes que nous y commettons; et en troisième lieu, les inconvénients qui nous en arrivent.

Nous devons apprendre de vous cette vertu, ô sainte Vierge! Vous êtes comparée à la palme qui s'élève et se tourne vers le ciel à mesure qu'elle est surchargée : *Sicut palma exalta sum in Cades.* Aux noces de Cana, en Galilée, Jésus semblait vous rudoyer et refuser votre prière, disant que ce n'était pas encore son heure; et cela ne vous empêcha pas d'espérer en sa miséricorde et de conseiller à ces pauvres mariés de faire tout ce qu'il leur commanderait. Quoique nous ayons mérité par le grand nombre de nos crimes d'être rebutés de lui, nous ne voulons pas perdre la confiance, puisqu'il assiste même, hors de saison, ceux qui sont appuyés de vos faveurs maternelles que nous implorons, vous disant : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Primum punctum. *Fiducia in Deum fundatur :* A — 1° *In ejus potentia quam videmus in creatione, conservatione et redemptione mundi.* B. — 2° *In ejus sapientia, quæ* disponit suaviter, et attingit fortiter. — C. 3° *In ejus bonitate.*

Secundum punctum. *In eam peccamus,* D. 1° *cum non soli Deo confidimus.* E. — 2° *Cum non ab initio.* F. — 3° *Cum non firmiter usque in finem.*

Tertium punctum. *Hinc fit ut non mereamur tam præstans auxilium Dei, quod probatur,* G. 1° *Scriptura* H. — 2° *Patribus.* I. — 3° *Ratione.* K. — 4° *Comparatione.* L. — 5° *Conclusio. Paraphrasis verborum:* Habe fiduciam in Domino, etc.

PRIMUM PUNCTUM. — *Fiducia in Deum fundatur.*

A. — (1° *In ejus potentia, etc.*) La confiance que l'écriture sainte nous recommande avec tant d'instance, s'appuie sur trois perfections, que la foi catholique reconnait et qu'elle adore le plus souvent en Dieu, qui sont comme les exécutrices de sa providence divine ; c'est à savoir : la puissance infinie, la sagesse incompréhensible et la bonté ineffable. S. Paul (2. Cor. 9. 8.) nous marque le premier appui quand il dit : *Potens est autem Deus omnem gratiam abundare facere in vobis : ut in omnibus semper omnem sufficientiam habentes, abundetis in omne opus bonum.* Dieu est tout-puissant, pour vous combler de toutes grâces, afin qu'ayant en tout temps et en toutes choses tout ce qui suffit pour votre subsistance, vous ayez abondamment de quoi exercer toute sorte de bonnes œuvres : ἐν παντὶ πάντοτε πᾶσαν αὐτάρκειαν. Pour vérifier ces paroles de S. Paul, et pour établir notre confiance sur la toute-puissance de Dieu comme sur un pilier ferme et inébranlable, nous n'avons qu'à ouvrir les yeux et faire réflexion sur les effets de cette toute-puissance en la création, en la conservation et en la rédemption du monde.

Au commencement des siècles, quand Dieu eut créé le ciel et les éléments, la terre était toute en friche, nue, stérile, déserte et inhabitable, sans fleurs, sans fruits, sans herbe, sans arbres et sans semence, toute couverte d'horreur et de ténèbres; mais le Créateur est si puissant que, par une parole, il corrigea tous ces défauts, il débrouilla ce chaos, il en fit éclore mille beautés. Aussitôt qu'il eut dit: *Fiat lux, et producat terra*, on vit briller une lumière éclatante qui écarta les ténèbres; la terre poussa un émail agréable de fleurs et d'herbes verdoyantes, et produisit des arbres chargés de fruits, des animaux de diverses espèces. Si vous eussiez été en ce temps-là, voyant des productions si merveilleuses, vous eussiez dit: Voilà un bel ouvrage, mais il ne sera pas de durée; car ces créatures ont des quatités et des inclinations toutes contraires l'une à l'autre; l'une est chaude et l'autre froide, l'une sèche et l'autre humide; quelle apparence qu'elles s'accordent et qu'elles demeurent longtemps ensemble? Ce sera une guerre continuelle, elle s'entre-ruineront, elles s'entre-détruiront, elles s'anéantiront l'une l'autre; l'eau éteindra le feu, le feu dévorera la terre et la terre consumera et desséchera les eaux. Cependant il en est arrivé tout autrement, et vous voyez que Dieu par sa toute-puissance conserve le monde depuis si longtemps, dans la dissension de ces parties, qu'il tient en bonne intelligence les éléments et les autres créatures, nonobstant leur antipathie et opposition naturelle, et même qu'il les lie ensemble, qu'il les allie, qu'il les marie ensemble pour en composer les corps mixtes (1).

Mais qu'eussiez-vous dit ou qu'eussiez-vous pensé si Dieu vous eût découvert son dessein sur le mystère de l'incarnation? s'il vous eût dit: Je ferai quelque jour un homme qui sera dépouillé de sa subsistance. Un homme dépouillé de sa propre subsistance, eussiez-vous répondu! ce sera donc un homme qui ne sera pas homme; ce sera un homme qui ne sera qu'un accident, ce qui renferme une contradiction manifeste; car l'homme est une substance, la substance

(1) Frigida conveniunt calidis, humentia siccis.

est un être qui se soutient par lui-même et par sa propre subsistance. Il y a cette différence entre la substance et l'accident, que la substance subsiste par elle-même, et que l'accident n'a point de support que par l'appui de la substance. Je ferai bien plus, je ferai que cet homme sera encore dépouillé de sa propre existence. Il sera donc un pur néant ; car un être qui n'a point d'existence est un être qui n'a point d'être ; c'est un être en idée seulement, c'est un être qui est encore au sein de la cause qui le doit produire. Voilà néanmoins un homme qui n'a point de subsistance, qui n'a point de propre existence, et tant s'en faut qu'il soit un néant, un accident, ou un homme imparfait, qu'il est le plus excellent et le plus parfait de tous les hommes ; c'est un Homme-Dieu, qui subsiste plus noblement par la subsistance d'autrui, qui existe plus réellement par l'existence du Verbe, et beaucoup plus parfaitement qu'il ne ferait pas par la sienne. Profitons de ces vérités.

Vous dites : Ma maison est un vrai chaos, mes affaires sont en confusion ; les tailles, les tutelles, les procès et les banqueroutes ont mis mes desseins et ma fortune au néant, et, qui pis est, je ne vois point de jour, point d'espérance, ni d'apparence d'en sortir : mon père ou mon mari qui me protégeait est mort, mes créanciers me poursuivent de toutes parts, mes débiteurs sont insolvables, mes amis m'ont abandonné ou me trahissent, mes parents ne m'assistent point. Mettez votre confiance en Dieu, recommandez-vous à lui, ayez son honneur et ses commandements en recommandation ; sa toute-puissance est infinie, il peut par une parole suppléer à tout ces manquements : *Solo sermone restaurat universa*, disait Ste Agathe. S'il disait une fois : *Fiat lux* ou *producat terra*, vous recevriez la lumière et la conduite pour réussir en vos affaires. Quand vous étiez à votre aise, quand vous aviez tout à souhait, quand vous étiez au-dessus de la roue, qui est-ce qui vous procurait ces biens, qui est-ce qui vous les conservait ? Votre mari, votre père, votre ami, direz-vous ? Oui, mais vous n'êtes pas si mauvais chrétien, si ignorant et idiot, que de croire qu'ils le fissent

d'eux-mêmes et par leur propre vertu ; ils le faisaient parce que Dieu leur en donnait la grâce, qu'il se servait d'eux pour vous faire du bien. Et, Dieu est-il mort avec eux ? a-t-il perdu son pouvoir parce que votre mari a perdu la vie ? pensez-vous qu'il soit comme ces mauvais écrivains qui ne peuvent tailler une autre plume quand la première est usée ou perdue ? *Qui intulit viro tuo necem, numquid abstulit Domino potestatem* ? dit S. Augustin : l'accident qui a donné la mort à votre mari, a-t-il ôté la puissance à votre Dieu ? *Potens est autem Deus omnem gratiam abundare facere in vobis, ut in omnibus omnem sufficientiam habeatis.* Dieu peut bien accorder les choses contraires, il peut joindre et allier celles qui semblent incompatibles ; il peut faire que vous ayez beaucoup de temps pour prier Dieu, et qu'il vous en reste encore assez pour vos études et votre ouvrage ; que vous donniez de grandee aumônes et que vous ayez plus que suffisamment pour entretenir votre famille ; il peut faire que vous soyez incorruptible et intègre en votre charge et que vous ne soyez pas trop entier et attaché à votre opinion ; que vous soyez humble et courageux, zélé et débonnaire, il peut faire que vous soyez prudent comme le serpent et simple comme la colombe.

Vous dites : Si je ne consens aux humeurs vicieuses de cet homme qui est en crédit, si je ne lui sers d'instrument en des actions noires et criminelles, d'objet et d'appât en ses voluptés déshonnêtes, il me délaissera, et il est tout le support et le soutien de ma fortune ; si je ne me parjure pour mieux vendre, si je ne vends à faux poids, si je ne retiens de l'étoffe qu'on me donne pour faire un ouvrage, je ne gagnerai rien, je ne pourrai pas faire subsister ma famille. A ce compte, votre famille ne subsiste que par un méchant homme, votre fortune n'est établie et fondée que sur le péché, c'est-à-dire sur le vide et sur le néant ? Certes, voilà un appui bien faible et une pauvre subsistance, comme si Job ne disait pas : Le bâtiment des pécheurs ne subsistera point. (1) Et plus bas : Ils sont un peu élevés,

(1) Tabernaculum impiorum non subsistet. (Job. 8. 22.)

mais ils ne subsisteront pas longtemps (1). Dites plutôt comme le brave Machabée : Comment pourrons-nous subsister si vous ne nous secourez, ô mon Dieu ! (1. Mach. 3. 53.) Dites comme David : Mon Dieu, vous êtes mon refuge, mon appui, mon soutien et mon unique support (2). Quand votre famille sera destituée de toute subsistance humaine, elle subsistera bien sûrement et plus solidement en Dieu et en sa puissance infinie.

B. — (2° *In Dei sapientia.*) Je vois bien ce qui vous rebute et qui altère votre confiance, c'est qu'il vous semble que la puissance de Dieu tarde beaucoup à agir ; mais vous ne considérez pas que ce n'est pas une puissance aveugle, qu'elle est douée d'une sagesse admirable qui atteint fortement à sa fin et qui dispose de tout suavement. Et, en effet, n'est-ce pas disposer de tout bien suavement, que de laisser opérer les causes secondes, comme si la première ne faisait rien ; faire que les causes naturelles agissent nécessairement, les libres volontairement et les contingentes fortuitement ? N'est-ce pas atteindre à son but puissamment que de faire que les causes fortuites ou contingentes, que les libres et volontaires, servent à ses desseins aussi infailliblement que les naturelles et nécessaires ; que tous accomplissent ses volontés aussi effectivement que si lui seul agissait sans les ressorts de leur ministère ? *Ejus consilio militant etiam qui repugnant.* Vous voudriez que Dieu fît tous les jours des miracles pour vous ; vous avez mille fois refusé de garder ses divines lois et vous voudriez qu'il rompît à chaque fois les lois de la nature, et fit violence à ses créatures pour vous préserver des accidents que les révolutions du monde vous causent ? sa providence ne l'y oblige pas ; elle se fait bien plus admirer quand tout réussit à votre profit, sans intéresser les droits de personne.

On dit qu'un empereur de l'antiquité, se voulant donner

(1) Elevati sunt ad modicum, et non subsistent. (Job. 24. 24.) Rapietur sicut pulvis montium a facie venti, et non subsistet. (Isa. 17. 13.)
(2) Firmamentum et refugium meum es tu. (Psal. 70. 3.)

du plaisir et à ses favoris, leur fit dresser un festin somptueux dans un vaisseau en pleine mer, et qu'à chaque service, quand on levait les assiettes pour en donner de blanches, on les jetait dans la mer. Les conviés disaient entre eux : Quelle profusion, quel dommage et quelle perte de prodiguer ainsi cette vaisselle d'argent qui serait si utile à tant de personnes! mais ils ne savaient pas le secret, ils ne savaient pas, dis-je, que l'empereur avait fait tendre autour navire des filets qui recevaient tout, et qui, à la fin de la fête, amenèrent à bord et la vaisselle et plusieurs beaux poissons qui s'y étaient pris. Dieu compare sa providence à un filet : *Extendam super eum rete meum;* (Ezech. 12. 13. et c. 17. 20. et c. 19. 8.) parce que sa providence est pleine d'yeux comme un filet. Quand un revers de fortune vous est arrivé, il vous semble que c'est fait de vous pour jamais, que tout est perdu sans ressource, que vous êtes plongé au plus profond de l'abîme : *Veni in altitudinem maris.* Craignez Dieu et vous ne perdrez rien ; sa providence est autour de vous et de votre maison : *Sperantem in Domino misericordia circumdabit.* Elle recueille tout, elle conserve tout et elle vous rendra tout avec usure et surcroît de prospérité.

C. — (3° *In Dei bonitate.*) Vous me direz que vous n'auriez point de difficulté d'espérer en Dieu si vous aviez été homme de bien, mais que vous l'avez tant offensé, qu'il vous semble que c'est présomption et témérité que d'espérer de lui quelque faveur, et que son prophète a dit : (Psal. 4.) Offrez à Dieu un sacrifice de justice et espérez en lui. Il est vrai ; mais le prophète a dit ailleurs : (Psal. 50. 19.) : *Sacrificium Deo spiritus contribulatus.* Un des plus agréables sacrifices qu'on puisse offrir à sa majesté divine, c'est un cœur brisé de repentance, un esprit contrit et humilié ; quelque grands, énormes et en grand nombre que soient vos péchés, si vous lui offrez ce sacrifice, si vous faites pénitence de votre vie passée et en recommencez une nouvelle, vous devez espérer en Dieu, parce que le fondement de votre confiance doit être sa bonté et non

pas votre probité, sa miséricorde et non pas votre justice, les mérites de son Fils et non pas les mérites de vos bonnes œuvres : quoique vos crimes soient très grands, la bonté de Dieu n'en est pas plus petite ; sa miséricorde ne laisse pas d'être infinie, et les mérites de son Fils inépuisables.

SECUNDUM PUNCTUM. — *In eam peccamus, etc.*

D. — (1° *Cum non soli Deo confidimus.*) Je ne veux pas croire qu'il y ait ici personne qui ne mette sa confiance en Dieu, mais je puis soupçonner qu'il y en a plusieurs qui ne la mettent pas comme il le désire ; car il veut qu'on la mette toute en lui, dès le commencement et sans chanceler, et nous commettons en tout ceci de grandes fautes. Malheur à celui qui met sa confiance en l'homme et qui s'appuie sur un bras de chair, dit le prophète Jérémie ! (1) Vous êtes sujette à cette malédiction, puisque vous vous fiez à votre maître en vous abandonnant à lui criminellement, sur la promesse qu'il vous fait de vous marier richement. Vous encourez cette malédiction, puisque vous mettez votre confiance en cet homme qui est en crédit, faisant, pour l'amour de lui, des antidates, des faux témoignages, des monopoles, ou d'autres actions noires et criminelles. Vous mettez votre confiance en votre fils, espérant de lui l'avancement de votre fortune quand il aura cet emploi ou ce bénéfice, dont il est incapable, ou que vous lui acquerrez par des voies illicites : *Ponit carnem brachium suum.* Vous découvrez vos bras ou votre sein pour attirer un riche parti par cette amorce ; vous mettez donc en votre chair l'espérance de votre mariage : *Qui confidit in homine.*

Vous êtes homme, et si vous mettez votre confiance en vous, vous êtes sujet à cette malédiction. Il y a fort peu de gens qui ne mettent leur confiance en eux-mêmes, en leur esprit, en leur science, en leur beauté ou en leur industrie. Il n'y a pas jusqu'à un petit artisan, à un petit apprenti, qui ne mette sa confiance en ses bras, en sa force,

(1) Maledictus homo qui confidit in homine, et ponit carnem brachium suum. (Jerem. 17. 5.)

en son art, ou en ce qu'il sait faire; et Dieu veut que vous mettiez toute votre confiance en lui, non pas partie en lui et partie en vous, mais toute en lui. Le prophète ne dit pas : *Maledictus qui totam spem ponit in homine*, mais *spem suam ;* il ne dit pas : *In solo homine*, mais simplement, *in homine.* Ce n'est pas que Dieu veuille que vous ne travailliez point pour gagner votre vie ou pour entretenir votre famille ; mais il ne veut pas que vous mettiez votre confiance en vous et en votre travail, au lieu de la mettre en lui et en sa grâce. Il veut que vous travailliez sous lui et non pas de pair avec lui, comme son instrument et non pas comme son associé. Vous dites quelquefois : J'espère avoir bonne issue, si Dieu seconde mes desseins ; certes, c'est bien mal parler : pour bien réussir en un dessein, il ne faut pas que Dieu en soit le principe et qu'il le dirige ; il faut qu'il soit le premier et non pas le second en vos entreprises.

On dit en philosophie, et l'expérience le montre, que les œuvres de nature sont toutes parfaites et accomplies, parce que c'est une intelligence souveraine, un esprit divin et infini qui les fait : *Opus naturæ est opus intelligentiæ non errantis.* Je défie tout artisan, pour excellent et bon maître qu'il soit, de faire un nid aussi commode et aussi propre à nourrir et à élever des petits comme fait une hirondelle ou un roitelet ; c'est que Dieu le fait par l'entremise de ces petites créatures. Le Fils de Dieu dit en l'Evangile, que le roi Salomon, dans le plus haut éclat et dans la pompe de sa gloire, n'eut jamais un habit si bien fait et si proprement ajusté comme une fleur de lis des champs ; c'est que ce sont des hommes qui font les habits de Salomon, et que c'est Dieu qui donne la robe à cette fleur : *Fenum agri,.... Deus sic vestit.* (Matt. 6. 30) Si vos actions ne tendent et ne réussissent à la gloire de Dieu et au salut de votre âme, je n'en donnerais pas une obole. Or, pour réussir à la gloire de Dieu et à votre salut, elles doivent être surnaturelles, car rien de naturel ne peut atteindre à une si haute fin ; et, pour être surnaturelles, il faut

que Dieu les fasse par votre entremise, que vous y soyez son instrument; instrument, à la vérité, vivant, libre et volontaire, mais toujours instrument, et jamais principal agent.

C'est le propre de l'instrument de ne rien faire par soi-même ni de son propre mouvement, et de n'agir que par la motion et par la conduite de la cause principale. Quand le Créateur daigne se servir de vous comme d'un instrument, toute la gloire du bon succès lui en doit être attribuée, et non pas à son instrument, parce qu'il ne s'en sert pas par indigence, par impuissance ou par besoin de secours, comme nous, mais par un excès de bonté et par excès de charité; il lui est indifférent d'en avoir ou de n'en pas avoir, d'en avoir peu ou beaucoup; il peut donner la victoire, quand il lui plaît, aussi aisément à une poignée de soldats qu'à une grosse armée (1), comme lui disait le roi Asa, quand il fut sur le point de donner la bataille à un ennemi qui avait en son armée quatre cent mille combattants de plus que lui. Vous n'avez pas de succès dans vos desseins, ils ne réussissent pas à la gloire Dieu et à votre salut, parce que vous n'y êtes pas l'instrument de Dieu, mais la cause principale; ce n'est pas lui qui donne le mouvement à vos entreprises, c'est votre ambition, votre avarice ou votre sensualité. Vous allez aux saints ordres sans bien consulter si Dieu vous y appelle; vous vous jetez dans le mariage sans considérer si c'est votre vocation; vous commencez un procès sans demander à Dieu la lumière pour connaître si c'est pour votre salut; et quand vous avez un peu de bon succès, vous vous enflez, vous entrez en vanité, vous prenez part à la gloire qui est toute due au Créateur, parce que vous êtes du nombre de ceux dont il est dit dans l'écriture qu'ils se confient en leur vertu, qu'ils mettent leur confiance en eux-mêmes, qu'ils s'appuient sur un bras de chair. Vous commettez une simonie pour acheter ce bénéfice, vous permettez des privautés sensuelles pour avoir ce riche parti, vous usez de voies illi-

(1) Non est apud te ulla distantia, utrum in pacis auxilieris, an in pluribus. (2, Paral. 14. 11.)

cites pour gagner ce procès, de remèdes superstitieux pour recouvrer votre santé ; vous négligez votre salut et celui de vos gens, vous êtes tout à fait dans le tracas et l'embarras des affaires, parce que vous mettez une bonne partie de votre confiance en votre esprit, en votre soin, en votre diligence et industrie, au lieu de la mettre toute en Dieu et en sa très sage providence.

E. — (2° *Cum non ab initio*) Ou si vous vous fiez en Dieu, c'est quand le monde vous a délaissé ; vous recourez au Créateur quand les créatures vous abandonnent, et Dieu veut être votre recours et l'objet de votre confiance dès le commencement, non à la fin seulement.

S. Chrysostôme (homil. 6. in epist. ad Titum Gen. 41. 1.) a remarqué que le patriarche Joseph ayant été mis en prison par la calomnie de sa maîtresse, la providence de Dieu permit qu'il y demeurât deux ans. S. Martin s'étant un jour trouvé entouré du feu qui s'était pris à sa chambre courut à la porte pour échapper à un danger si évident, et n'ayant pu l'ouvrir, il réclama la miséricorde de Dieu qui l'en délivra miraculeusement ; mais depuis il s'accusa et pleura amèrement de ce qu'il avait tenté la voie de sa propre diligence avant que de recourir à Dieu et d'implorer sa divine providence : *Quœrite primum regnum Dei.*

De notre temps, nos pères allant en mission sur les frontières de Normandie, une bonne femme les voyant passer courut après eux pour leur exposer un cas de conscience ; c'était une pauvre vieille qui avait encore la grâce baptismale, comme on le conjectura par ses discours ; elle logeait en une chaumine au coin d'un bois, gagnant un peu de pain à filer sa quenouille, et elle en donnait une partie aux pauvres qui passaient. Le cas de conscience qu'elle leur demanda était qu'un jour de la Fête-Dieu, s'étant levée de grand matin pour aller à matines en la paroisse, et passant par la forêt, elle y trouva deux loups couchés l'un près de l'autre ; d'abord elle eût peur et, se retirant en arrière, elle s'en retournait dans sa cabane ; mais elle se repentit sur-le-champ et se reprit elle-même en disant : Malheureuse que

je suis ! je n'ai pas assez de confiance en Dieu ; et, pour se punir de cette faute, elle alla baiser la terre auprès de ces deux loups et leur dit : Loups de Dieu, si Dieu veut que vous me mangiez, mangez-moi, sinon laissez-moi aller à son service à la paroisse ; ils ne lui firent rien et elle passa outre. N'ai-je pas bien offensé Dieu d'avoir manqué de confiance en lui, disait-elle à ces pères ? Cela paraît enfant; mais les saints ont bien d'autres lumières que nous et voient des fautes où nous penserions être très innocents. D'autres fois nous faisons comme S. Pierre ; nous commençons avec grande confiance, mais elle s'affaiblit et se glace dans l'orage des persécutions.

F. — (3° *Cum non firmiter usque in finem.*) S. Pierre (Matth. 14. 28.) était en sa nacelle avec les autres apôtres; le Fils de Dieu vint au-devant d'eux en marchant sur les eaux, et les voyant effrayés d'un miracle si nouveau, il leur dit : C'est moi, ne craignez point. Seigneur, dit S. Pierre, si c'est vous, commandez-moi d'aller à vous sur les eaux. Venez, lui dit notre Seigneur. Il se jeta dans la mer et marchait hardiment sur les eaux ; mais sentant un vent un peu violent il eut peur, et en même temps il commença à enfoncer et eût coulé à fond si Jésus-Christ ne l'eût pris par la main en lui disant : Homme de peu de foi, que craignez-vous ? Ainsi vous vous appliquez quelquefois fort courageusement à des entreprises héroïques et louables, comme pour vous donner à Dieu, à dessein d'entrer en religion, de sortir de cette maison, de quitter cet emploi ou ce bénéfice, qui vous est un sujet de damnation; mais un peu de vent vous ébranle ; un malheureux *que dira-t-on*, une petite menace, un vain respect du monde ; ah ! si vous entrez en ce cloître, on ne vous trouvera pas assez forte d'esprit ou de corps pour y demeurer ; vous en sortirez, on vous estimera inconstante et légère d'esprit ; si vous sortez de cette maison, vous perdrez vos gages, la récompense qu'on destinait à vos services, l'appui de ce grand, de monsieur et de madame : et si vous quittez cet emploi, tel vous adore qui ne vous daignera pas seulement regarder, et

cette crainte vous fait chanceler. Tenez bon, vous marcherez sur les eaux, vous maîtriserez cet élément furieux, vous triompherez du monde et de ses obstacles. Vous ne croiriez pas combien forte et invincible à tout événement est une âme généreuse qui tient ferme à Jésus-Christ !

Donnez-moi une âme qui ait mis toute sa confiance en Dieu, toute en Dieu seul et point du tout en soi ni en aucune créature; elle ferait des miracles : au lieu que si nous chancelons, si nous nous défions tant soit peu de la providence de Dieu, nous n'aurons jamais une bonne issue. S. Pierre sentant le vent impétueux ne se défia pas tout à fait, puisqu'il s'écria : Seigneur, sauvez-moi : il avait encore un peu de confiance, puisque Jésus lui dit : *Modicæ fidei* ! mais parce qu'il douta, il commença d'aller à fond. Ainsi assurément, assurément la seule cause pour laquelle nous ne sommes pas puissamment secourus de Dieu, et pour laquelle nous ne faisons pas les grandes œuvres qu'il voudrait opérer par nous, c'est qu'il y a toujours en notre cœur quelque grain de défiance. Voulez-vous que je vous montre que votre confiance n'est pas toute en Dieu seul, mais beaucoup en vous et en la créature ?

Supposons qu'étant malade vous disiez à votre médecin : Monsieur, je me confie en vous, vous êtes un habile homme et homme de bien tout ensemble ; je mets ma santé et ma vie entre vos mains ; je ne craindrai rien tant que vous me traiterez. Si, après cela, quand le médecin vous ordonne trois onces de rhubarbe, vous disiez à l'apothicaire : Il en faut mettre douze, j'ai besoin d'être bien purgé; si, quand le médecin vous dit : Il ne faut pas vous saigner aujourd'hui parce que c'est un jour de crise, vous disiez : Je me ferai saigner pour me rafraîchir, parce que j'ai plus chaud qu'aux autres jours : que dirait le médecin? Et vous dites que vous vous fiez en moi et que vous m'estimez habile en ma profession ! n'est-ce pas vous moquer de moi et de tous ceux à qui vous l'assurez ? Ainsi vous dites quelquefois en vos prières : Mon Dieu, je mets toute ma confiance en vous, je me jette entre les bras de votre providence ; et

il vous dit en son Ecriture : Ne jurez donc point pour mieux vendre votre marchandise, ne soyez point si ardent après les biens de ce monde, retranchez une partie du temps que vous y mettez pour l'employer au service divin et aux exercices de piété, ne pressez point tant vos domestiques de travailler sans relâche, donnez-leur quelque temps pour prier Dieu, pour entendre les sermons ou pour se confesser et communier; n'usez point de supercheries et encore moins de fausseté pour gagner votre procès, de simonie pour obtenir ce bénéfice, de fourberie pour avoir cet emploi ou cette succession; payez ce que vous devez à vos pauvres créanciers, aux artisans, aux serviteurs; et vous faites tout le contraire. Allez, vous êtes un moqueur de dire que vous mettez toute votre confiance en Dieu; vous la mettez en votre soin, en votre prudence, en votre travail, en votre diligence. Malheur à ces incrédules, à ces timides et lâches, à ceux qui ne font rien de généreux pour le service de Dieu, parce qu'ils ne se fient pas en lui; il ne les protégera pas, dit le Saint-Esprit par la bouche du Sage! (1).

TERTIUM PUNCTUM. — *Hinc fit ut non mereamur*, *etc.*

G.—(1° *Scriptura.*) En S. Marc, chapitre sixième, il y a une parole qui est capable de surprendre et d'arrêter tout court nos esprits. L'évangéliste dit que le Fils de Dieu ne pouvait faire beaucoup de miracles en Nazareth : *Non poterat ibi virtutes multas facere.* Jésus-Christ n'est-il pas vrai Dieu, et Dieu n'est-il pas tout-puissant? cependant le texte sacré ne dit pas qu'il ne voulait pas, mais qu'il ne pouvait pas : *Non poterat ibi.* En quel lieu? en Nazareth, sa chère patrie? en Nazareth où S. Gabriel avait dit que rien n'est impossible à Dieu! en Nazareth où Dieu avait fait les deux chefs-d'œuvre de ses plus grands miracles, un Homme-Dieu et une vierge-mère! en Nazareth il ne pouvait faire plusieurs miracles! Ce qui est si étrange

(1) Væ dissolutis corde qui non credunt Deo, et ideo non protegentur eo! (Eccles. 2. 25.)

que Jésus même s'en étonnait : mais S. Marc en rend la raison, c'est que Dieu n'a pas coutume de faire des miracles en faveur de ceux qui s'en rendent indignes : or, la défiance nous en rend très indignes ; elle lie les mains à la toute-puissance de Dieu, et elle arrête le cours de ses grâces particulières. Jésus-Chrit avait été nourri en Nazareth ; ses compatriotes l'avaient vu dans les bassesses de son enfance, dans les travaux d'un art mécanique, en la boutique de S. Joseph ; ainsi ils n'en concevaient rien de grand, ils le méprisaient, ils n'avaient point de confiance en lui, et par ce moyen ils se rendaient indignes des œuvres miraculeuses qu'il faisait aux autres lieux.

H. — (2° *Patribus.*) Au contraire, le même Sauveur parlant un jour à sainte Gertrude lui disait : Ma fille, quand, une âme met entièrement sa confiance en moi seul, croyant sans aucun doute, que je puis et que je veux la secourir fidèlement, cette vertu m'est si agréable, qu'elle me perce le cœur et me fait en quelque façon violence ; car si, d'un côté, j'ai sujet de différer le succès de sa prière, à cause du grand contentement que j'ai de la voir ainsi attachée à moi et accroître son mérite par sa confiance, d'autre part, je ne puis manquer de l'assister parce qu'elle a recours à moi.

Pour ce sujet, l'Eglise demandant la faveur de sa protection lui remontre qu'elle ne s'appuie que sur la seule espérance de sa grâce ; elle le prie de considérer que nous n'avons confiance en aucune de nos actions. Et S. Augustin dit en ses Confessions : Mon Dieu, toute notre espérance, toute notre confiance et toute notre assurance n'est qu'en votre miséricorde. (1)

I. — (3° *Ratione.*) Car il n'est rien qui nous oblige plus d'être fidèles à quelqu'un que lorsqu'il se fie à nous, ni rien qui nous dégoûte tant de le secourir et le favoriser que si nous voyons qu'il se défie de nous : *Fidelem si putaveris facies ; habita fides, ipsam fidem obligat. Multi*

(1) Quæ in sola spe gratiæ cœlestis innititur, tua semper protectione muniatur ; Deus qui conspicis quia ex nulla nostra actione confidimus ; una fiducia, una firma promissio misericordia tua. (S. Aug.)

fallere docuerunt, dum falli timent. (Senec. ep. 3.) N'est-il pas vrai que si votre valet connaît que vous ne vous fiez pas à lui il ne vous sert pas de bon cœur? que si votre servante voit que vous vous défiez d'elle, elle ne vous est pas fidèle? Votre valet et votre servante ne vous servent pas de bon cœur s'ils voient en vous de la défiance, et pensez-vous que votre Dieu vous veuille assister de bon cœur quand vous vous défiez de lui?

K. — (*4° Comparatione.*) Supposons qu'un gentilhomme dise à sa fille âgée de dix-huit ans : Voulez-vous que je vous marie? et qu'elle réponde : Mon père, faites de moi ce qu'il vous plaira; mariez-moi, ne me mariez pas; donnez-moi à un militaire, à un avocat ou à un marchand, à un artisan ou à un berger, je ne m'en soucie pas, pouvu que je vous agrée; en quelque état que vous me mettiez, je serai contente pourvu que vous le soyez. Ce gentilhomme ne serait-il pas plus barbare que les Barbares, plus arabe que les Arabes, s'il n'avait grand soin de bien pourvoir cette fille, s'il n'avait de grandes tendresses pour elle? Elle s'en remet à moi, dirait-il, elle ne veut que ce que je veux; quand il me devrait coûter tout mon bien, je la mettrai à son aise ou je ne le pourrai. Voilà une âme qui dit à Dieu : Mon Dieu, je suis une pauvre et chétive créature, une imprudente, une indiscrète; je ne puis rien, je ne suis rien, je gâte tout quand je veux agir de moi-même; mais vous êtes mon refuge, mon espérance et mon unique appui; je veux avoir votre gloire devant les yeux et garder vos commandements, imprimer au cœur de mes gens votre crainte et votre amour, et travailler en ma profession autant que vous le commandez; mais quant aux succès de mes desseins, de mes affaires et de mes procès, de ma fortune et de mon salut même, je m'en remets à vous, je m'en rapporte à vous; vous êtes plus que très bon et très sage pour y réussir; coupez, taillez et disposez de moi ainsi que bon vous semble; que je sois malade, ou que je sois en santé, que je sois pauvre ou riche, méprisée ou honorée, en affliction ou en prospérité, tout cela ou rien m'est tout un; je serai heureuse et contente pourvu que votre sainte volonté

soit faite en moi et en ma famille. Si cette âme disait cela, non pas de bouche seulement et par compliment, mais en effet, et étant ainsi disposée, pourrait-il arriver que Dieu ne la bénît pas, qu'il ne prît pas ses affaires en main? pourrait-il arriver qu'il n'eût pas soin de la bien conduire? Hé! il ne faut pas être chrétien pour avoir cette pensée d'une providence infinie.

Suivez donc le conseil que le Saint-Esprit vous donne: *Habe fiduciam in Domino, et ne innitaris prudentiæ tuæ; in omnibus viis tuis cogita illum, et ipse diriget gressus tuos.* (Prov. 3. 5. 6.)

CONCLUSIO.

L. — (*Paraphrasis verborum.*) *Habe fiduciam.* Vous vous fiez à un de vos amis qui est en faveur à Paris, et qui ne vous a jamais dit: Fiez-vous à moi; qui peut-être est mort à présent ou disgrâcié, qui a peut-être changé d'humeur et perdu l'amitié qu'il avait pour vous: et vous ne vous fiez pas à Dieu qui vous a témoigné tant d'amour, Dieu qui ne meurt point et qui ne peut perdre son pouvoir, Dieu qui est toujours le même et qui vous dit en son écriture avec tant d'assurance et de tendresse: Fiez-vous à moi, et je ne vous délaisserai pas, je ne vous abandonnerai pas. (1) Vous ne vous fiez pas à Dieu qui peut, qui sait et qui veut vous aider puissamment, si vous vous jetez entre ses bras.

Il le peut, car il est tout-puissant, et sa puissance est infinie. Quand vous faites une entreprise hardie, téméraire et périlleuse, comme de vous battre en duel, d'enlever une fille, d'empiéter injustement sur le bien de votre voisin, vous vous fiez en l'appui d'un grand; vous dites: Un tel me protégera, il obtiendra ma grâce, il me fera gagner mon procès; et quand il est question de faire une action généreuse pour le service du ciel et pour le salut de votre âme, quand il faut condamner ce riche en un procès qu'il a intenté injustement ou lui refuser l'absolution qui ne lui

(1) Non te deseram, neque derelinquam. (Hebr. 13. 5.)

servirait de rien, vous le redoutez, vous en appréhendez les suites. D'où vient que vous ne dites pas de Dieu ce que vous disiez de ce grand : Il me protégera, il me mettra à couvert des atteintes de sa vengeance ? Votre Dieu n'a pas moins de pouvoir que ce grand. Quoi ! ne savez-vous pas qu'il est le grand des grands, qu'il est infiniment puissant et relevé au dessus d'eux ?

Il est infiniment sage, et il saura bien faire réussir vos entreprises et ruiner celles de vos ennemis ; dites comme Gamaliel : Ou vos desseins sont selon Dieu et pour sa gloire, ou non ; s'ils ne sont pas selon Dieu, vous ne devez pas souhaiter qu'ils réussissent, et s'ils sont selon lui et selon sa conduite, on a beau faire, il aura le dessus ; il ne permettra pas qu'on dise de lui qu'il avait fort bien commencé et qu'il n'a pas pu achever ; car il a tant d'intelligence, tant de ressorts et de secrets, tant de cordes à son arc et de créatures à sa solde, que si vous étiez en ses bonnes grâces, tout ce qu'on ferait jouer pour votre ruine servirait à votre avancement ; tous ceux qui vous font la guerre seraient à ses gages pour votre service.

Il est infiniment bon, et vous n'en pouvez pas douter, puisqu'il vous en a donné de bonnes preuves, et vous devez faire sur le sujet de sa providence un raisonnement semblable à celui que S. Augustin faisait sur le sujet de la prédestination. (1) Vous avez sans doute quelque ami en ce monde ; or, dites-moi, si le bon succès de vos affaires, si votre fortune, si votre salut, ou votre bonheur éternel et temporel ne dépendaient que de la bonne volonté de cet ami, ne vous en tiendriez-vous pas bien assuré ? S'il ne lui coûtait rien de vous rendre heureux et content, si on n'avait qu'à le vouloir, ne croiriez-vous pas certainement le devenir ? Or, cet ami vous a-t-il jamais témoigné une affection

(1) An vero timendum est, ne tunc de se homo desperet, quando spes ejus ponenda demonstratur in Deo ; non autem desperaret, si eam in se ipso superbissimus et infelicissimus poneret. Tutiores igitur vivimus, si totum Deo damus ; non autem nos illi ex parte, et nobis ex parte committimus. (S. Aug. l. de Prædest. Sanct. cap. 1. et l. de dono persever. cap. 5. 22.)

qui approche tant soit peu de celle que le Fils de Dieu vous a montré ? a-t-il jamais fait la centième partie de ce que le Sauveur a fait ? a-t-il jamais répandu une seule goutte de son sang pour vous ? Le Fils de Dieu vous a donné tout ce que vous avez au monde, il a répandu son sang pour vous, il vous a donné sa vie précieuse ; certes puisqu'il ne lui coûtera rien de vous faire heureux en ce monde et en l'autre, il le fera infailliblement si vous ne le contraignez par votre défiance et par l'excès de vos crimes à perdre la bonne volonté qu'il vous a toujours témoignée : *Habe fiduciam.*

In Domino. Il est le maître et il le veut montrer, permettant quelquefois que vous soyez accueilli de l'orage de tous côtés, et il vous laisse longtemps dans les disgrâces, les procès, la pauvreté, la maladie, le scrupule et les peines d'esprit ; mais si vous mettez toute votre confiance en lui, quand tout sera désespéré, quand vous serez tout à fait sans remède, sur le bord de votre ruine et à la veille d'être perdu sans ressource, il fera un coup de maître, un trait de sa providence, et il vous délivrera pour sa gloire avec l'admiration de tout le monde : *Ne innitaris prudentiæ tuæ :* Ne vous fiez pas en votre prudence ; c'est une planche pourrie, c'est un roseau et un fondement sur le sable. Reconnaissez donc devant Dieu que toutes vos lumières ne sont que ténèbres, que votre sagesse n'est qu'une folie ; demandez sa conduite en toutes vos entreprises ; réclamez sa miséricorde au commencement, au progrès et à la fin de vos actions : *In omnibus viis tuis cogita illum.*

C'est une grande faute que nous commettons, et qui est la cause de tous nos manquements, que nous n'avons pas recours à Dieu assez souvent ni assez fortement. Un enfant qui ne sait pas écrire ne se contente pas de se donner à son maître quand il commence à écrire ses exemples ; mais il ne forme pas une seule lettre que le maître ne lui conduise la main ; autrement, il tracera des pieds de mouche au lieu de faire une écriture. Nous sommes plus incapables de faire rien qui vaille par nous-mêmes, qu'un enfant qui n'a jamais écrit n'est capable de bien écrire : donc, si vous

voulez réussir en vos desseins, il ne faut pas vous contenter de vous donner à Jésus-Christ au commencement de vos actions, mais de temps en temps et très souvent élever votre esprit à lui, lui lancer intérieurement des œillades affectueuses et respectueuses, lui offrir votre cœur, lui demander sa grâce et sa lumière. Si vous le faites ainsi : *Ipse diriget gressus tuos :* il éclairera votre esprit dans les perplexités, il affermira votre cœur dans les tentations, il vous tiendra par la main dans les dangers, il dressera vos pas dans ses voies, il fera réussir vos actions à l'acquisition de sa grâce en ce monde et à la possession de sa gloire en l'autre. *Amen.*

SERMON XLV.

DE L'AMOUR DE DIEU.

Ego sum Dominus Deus tuus, non habebis deos alienos coram me. (Exod. 20. 3. 3.) *Diliges Dominum tuum ex toto corde tuo.* (Matth. 22. 37.)

Je suis le Seigneur votre Dieu ; vous n'aurez point de dieux étrangers devant moi. — Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur.

Je trouve bien en l'Ecriture sainte que la créature raisonnable est obligée de rendre plusieurs devoirs à la majesté divine et à ses perfections infinies, qu'elle doit honorer sa puissance, admirer sa sagesse, imiter sa bonté et craindre sa justice ; qu'elle doit espérer en sa miséricorde, obéir à sa souveraineté et se soumettre aux ordres de sa providence ; mais je ne trouve point en la parole de Dieu qu'il ait promis la récompense des biens éternels et célestes à ceux qui lui rendent ces devoirs, s'ils n'aiment sa bonté infinie d'un amour sincère et cordial : il n'y a point d'yeux qui puissent voir, point d'oreilles qui puissent entendre, point de cœur humain qui puisse comprendre les grands biens que Dieu a promis et préparés à ceux qui l'aiment, dit l'Apôtre. Pour cela, le Fils de Dieu est venu en ce monde pour nous donner abondamment la vie, c'est-à-dire la vie éternelle : et voulant nous y acheminer, il nous dit avec tendresse : *Tu aimeras le Seigneur ton Dieu.* S. Paul dit que cette vertu est répandue en nos cœurs par le Saint-Esprit qui nous est donné; mais nous pouvons ajouter que l'amour divin a été répandu en votre corps immaculé, ô sainte et bienheureuse Vierge ! car le Saint-Esprit, qui est l'amour personnel et incréé, a opéré en votre sein virginal le chef-d'œuvre de sa charité, le mystère ineffable de l'incarnation, comme votre ange vous le dit quand il vous salua par ces paroles : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Primum punctum. A. — *Perfectio et beatitudo nostra in cœlo, essentialiter consistit in visione Dei.* B.— *Sed super terram consistit in amore.*

Secundum punctum. *Propterea Deus nos obligat ad amorem suum omnibus viis:* C. — 1° *Præcepto.* D. 2° *Donis.* E.—. 3° *Promissionibus.* F. — 4° *Minis.* G. — 5° *Vi.* H. — 6° *Philtro.* I. — *Conclusio. Praxis illius consilii :* Increpa, argue, obsecra.

PRIMUM PUNCTUM.

A. — (*Perfectio et beatitudo. etc.*) La fin de toutes les créatures qui sont en ce monde, c'est l'homme ; la perfection de l'homme c'est son âme, la perfection de l'âme c'est la volonté, la perfection de la volonté c'est l'amour, et la perfection de l'amour n'est autre que Dieu même. La fin donc et la perfection de ce monde, c'est l'amour de Dieu : de là vient que notre Sauveur, qui désire avec passion que toutes ses œuvres soient parfaites, nous recommande si souvent et si ardemment dans l'Evangile cette excellente vertu, qui est la reine, la forme, la vie et la perfection de toutes les autres. Je sais bien que S. Thomas, parlant de la félicité des âmes bienheureuses au ciel, (1. 2. q. 3. art. 4.) dit que si on la considère précisément et formellement, son essence ne consiste pas en la dilection, mais en la vision de Dieu; que ce n'est pas essentiellement une action de la volonté, mais un acte de l'entendement qui voit Dieu à découvert et le contemple face à face. Il le prouve premièrement, parce que toutes les fois que l'écriture traite de la gloire des saints, elle en parle en termes de lumière, de vision et de connaissance ; que le prophète royal dit: (Psal. 11. 15.) Mon Dieu, je serai content quand votre gloire me sera découverte ; que S. Philippe dit: (Joan. 14. 9.) Seigneur, montrez-nous votre père, et nous serons heureux ; que S. Jean l'évangéliste avance, (1. Joan. 3. 2.) que nous serons semblables à Dieu, parce que nous le

verrons comme il est ; et que le Sauveur même, en termes fort exprès, assure que la vie éternelle consiste à vous connaître, ô vrai Dieu!

La raison de ceci est que la félicité de la créature raisonnable consiste en l'acquisition et en la possession du bien souverain, qui est sa dernière fin : or, à proprement parler, ce n'est pas la volonté qui acquiert le bien souverain, mais c'est l'entendement ; car la volonté ne peut exercer que deux sortes d'actions au regard du bien souverain ; le désirer quand il est absent, se plaire et se réjouir en lui quand il est présent. Or le désir n'est pas la possession, mais seulement une pente, un mouvement et une inclination au bien souverain qu'on ne tient pas encore : se plaire et se réjouir en la possession et jouissance du bien, supposé qu'il soit déjà acquis, ce qui se fait par l'entendement ; ainsi la jouissance et le plaisir de l'amour, qui est en la volonté au regard du bien souverain, n'est pas proprement l'essence de la béatitude, mais seulement une suite, un apanage et une propriété qui en dérivent.

B.—(*Sed super terram, etc.*) Je laisse aux théologiens à décider cette question, mais je sais bien, même personne n'en doute, qu'il n'en est pas ainsi de la béatitude de cette vie; qu'elle consiste principalement, non en la connaissance, mais en l'amour de Dieu ; car, en premier lieu, il faut nécessairement que le bien souverain ait cela de propre et de commode, qu'il ne soit jamais hors la portée de ceux dont il est la fin ; il faut que tous y puissent arriver et atteindre, autrement l'inclination que la nature nous a donnée de tendre à la dernière fin, serait vaine et inutile : or il n'y a personne en ce monde, pas même la plus simple femme, qui ne puisse aimer Dieu excellemment avec l'aide de sa grâce, au lieu que peu de gens le peuvent connaître. Que dis-je peu de gens ? personne ne le connaît parfaitement en cette vie. Aristote, avec tout son bel esprit et avec toute sa science, a été contraint d'avouer que l'entendement le plus vif, brillant, délié et transcendant, n'est, au regard des choses divines, que comme les yeux d'un hibou à la lumière du soleil : *Videbimus eum sicuti est*, nous le verrons,

il est vrai, mais nous ne le voyons pas. C'est du temps présent qu'il est dit : *En ipse stat post parietem, respiciens per fenestras, prospiciens per cancellos.*

Si quelqu'un se tient à la fenêtre de sa maison et regarde par les jalousies, il voit tout ce qui se fait à la rue et entend tout ce qu'on y dit. Mais les passants ont beau lever les yeux, ils voient bien qu'il y a quelqu'un ; mais ils ne sauraient dire qui c'est, parce qu'ils ne voient que confusément quelques traits de son visage au travers des trous des jalousies. Mais quoique Dieu soit invisible, il voit néanmoins très-distinctement tout ce qui se passe en ce monde, il entend tout ce qu'on y dit, il est présent à tout ce qu'on y fait, et si nous ne le voyons pas, nous voyons bien qu'il y a un Dieu ; nous connaissons bien quelques petits traits de ses divines perfections à travers celles qu'il a communiquées aux créatures de ce monde, mais nous ne le voyons pas en lui-même ; la connaissance que nous en avons n'est pas intuitive, mais abstractive, par rapport et par réflexion de ce que nous voyons en ses ouvrages, ou par le témoignage de la foi qui nous le représente le mieux qu'elle peut; et par conséquent, quelque connaissance de Dieu que nous ayons en ce monde, nous ne le possédons pas pour cela, nous possédons seulement une idée, une image ou une espèce intellectuelle que nous formons en notre esprit pour nous le représenter ; mais quand j'aime Dieu de tout mon cœur, je le possède lui-même, il vient à moi, il fait sa demeure en moi, il est uni et conjoint à mon âme, non par sa grâce seulement, mais par sa divine essence : Si quelqu'un m'aime, nous viendrons à lui, dit Jésus, et nous ferons notre demeure en lui. (Joan. 14. 21.)

Si donc la perfection et la béatitude consistent en la possession de Dieu, qui est notre souverain bien ; si la connaissance de Dieu en ce monde ne nous donne pas sa possession, mais seulement la possession de son idée que nous en figurons en nous ; si l'amour que nous lui portons le fait venir à nous, le fait habiter en nous, et nous en donne la jouissance et la possession autant qu'il peut être possédé en

cette vie, il s'ensuit nécessairement, et par une conséquence infaillible, que notre béatitude et perfection en cette vie consistent à aimer et non pas à connaître Dieu.

Admirez donc la sagesse de la providence de Dieu et la suavité de sa conduite, d'avoir mis notre perfection en une action si douce, si délicieuse, si conforme à notre nature, et si facile à être pratiquée par toute sorte de personne ; car, pour aimer Dieu, il n'est pas besoin d'être riche ou noble et en bonne santé, d'avoir de grandes forces corporelles, beaucoup de science, ni un bel esprit, mais beaucoup de bonne volonté. Et quel est l'homme si faible, si pauvre et ignorant qui ne puisse avoir bonne· volonté ? Admirez à son tour la bonté de Dieu qui nous recommande son amour avec tant d'empressement; car ce n'est pas qu'il en prétende pour lui quelque intérêt; il n'a pas besoin de nos biens, ni encore moins de notre amour ; mais c'est qu'il veut que nous soyons parfait; il veut que nous soyons heureux, et il voit que la perfection et la félicité de cette vie consistent à l'aimer de tout notre cœur ; il nous y porte et sollicite par toutes les voies possibles.

SECUNDUM PUNCTUM.—*Propterea Deus nos obligat, etc*

C. —(1° *Præcepto.*) On ne saurait gagner le cœur de quelqu'un , ni l'obliger efficacement à une action que par l'une de ces six manières : par commandement, par présents, par promesses, par menaces, par contrainte, ou par philtre, c'est-à-dire breuvage d'amour. Dieu emploie toutes ces voies. Premièrement, il nous le commande : *Diliges Dominum.* Sur quoi S. Augustin dit : *Quid mihi es, miserere, ut loquar ? Quid tibi sum ego, ut amari te jubeas a me, et nisi faciam mineris ingentes miserias? Parva ne est ipsa miseria, si non amem te ?* Hé ! mon Dieu, ayez pitié de moi ! pardonnez-moi si je prends la hardiesse de vous parler, n'étant que cendre et pourriture. Qu'est-ce à dire ceci que vous me commandez de vous aimer ? faut-il commander à un vassal d'aimer son prince , à un enfant d'aimer son père , à une épouse d'aimer son

époux, à une partie d'aimer son tout, à une créature d'aimer son Créateur ? N'êtes-vous pas mon souverain, mon père, mon époux, mon tout et mon créateur ? cependant vous me menacez de très grandes misères si je ne vous aime ; y a-t-il au monde une plus grande misère que de ne vous pas aimer ? N'est-ce pas la misère des misères, et la plus déplorable de toutes, que d'être privé de votre amour? Vous me commandez de vous aimer, quelle miséricorde ! Ce m'est trop d'honneur d'en avoir la permission; ce me serait quasi une espèce de punition si vous ne me le permettiez pas. Si le roi disait à un de ses courtisans : Ecoutez un tel, je veux que vous m'aimiez, je désire que nous nous aimions l'un l'autre ; n'en n'êtes-vous pas content? Quel honneur! quelle extrême faveur ! combien estimerait-on cela ? Un vassal n'oserait dire à son prince : Sire, je vous aime grandement, et si un courtisan l'avait dit, on se moquerait de lui ; ce serait une grande faute contre la civilité. Un sujet peut bien dire à son roi : J'honore votre majesté, j'ai beaucoup d'affection pour son service ; mais il ne lui oserait dire: Je vous aime : et je le puis dire à mon Dieu, non-seulement sans témérité, mais avec beaucoup de mérite ; il me le permet, il le désire, il me le commande.

Nous avons ce malheur entre plusieurs autres, et qui n'est pas des plus petits, que nous faisons toujours plus d'état des choses qu'il faudrait moins considérer. Vous trouvez bien plusieurs chrétiens qui disent : C'est aujourd'hui le jour de S. Matthieu, demain les Quatre-temps; ou Pâques arrivera bientôt il faut ouïr la messe, jeûner, se préparer à la communion ; l'Eglise le commande. On en trouve fort peu et presque point, qui ait jamais dit en sa vie : Il me faut faire un acte d'amour de Dieu, et toutefois c'est un commandement et un commandement de Dieu qui oblige plus étroitement que ceux de l'Eglise ; c'est le premier et le plus grand des commandements de Dieu : *Hoc est primum et maximum mandatum.* (Matth. 22. 38.) C'est un commandement affirmatif, notez *affirmatif ;* les préceptes affirmatifs sont ceux qui commandent quelque action,

les négatifs sont ceux qui défendent d'agir ; pour obéir aux commandements négatifs, il ne faut rien faire, il faut seulement s'abstenir d'agir. Pour observer ces commandements : Tu ne tueras point, tu ne déroberas point, tu ne jureras point, il n'est pas besoin de rien faire ; il faut seulement s'abstenir de jurer, de tuer et de dérober. Il n'en est pas ainsi des affirmatifs : on ne les accomplit pas en ne rien faisant, mais en pratiquant quelque action qu'ils commandent. Or, le commandement d'aimer Dieu est affirmatif ; il oblige à des actes formels et exprès. Si je vous disais ce que quelques docteurs enseignent, vous vous en étonneriez, vous le trouveriez étrange ; mais ceux qui aiment bien Dieu le trouveront très raisonnable, très facile et très juste.

Ils disent donc que ce commandement oblige incessamment, toujours et pour toujours, c'est-à-dire que nous sommes obligés continuellement à l'amour actuel ou virtuel, à faire des actes d'amour de Dieu ou à faire des actions commandées par l'amour de Dieu ; (1) ce qui est exprimé, disent-ils, par les paroles du commandement si on les examine bien : Tu aimeras ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme, de toutes tes pensées, de toutes tes forces, c'est-à-dire que nous lui devons réserver toutes nos pensées, toutes nos passions, toutes nos affections et toutes nos actions ; car si nous recevons en notre esprit quelque pensée, si nous avons quelque joie, quelque tristesse, ou quelque colère volontaire ; si nous disons quelque parole, si nous faisons quelque action de propos délibéré qui ne tende pas à la gloire de Dieu, ou médiatement ou immédiatement, il est clair que nous ne l'aimons pas de tout notre cœur, de toute notre âme, de toutes nos pensées ni de toutes nos forces, et que nous péchons contre ce précepte, non pas toujours mortellement, mais souvent véniellement : voilà ce qu'en disent ces grands docteurs. Mais il faudrait plusieurs sermons et des esprits dociles et

(1) Vide D. Thomam, 2. 2. q. 23. art. 7. sed præcipue 1. 2. q. centesima art. 10. in corp. et ad 2.

modérés, pour bien établir cette doctrine : tant y a que, sans aucun doute, ce commandement oblige quelquefois et en certain temps, et vous n'y pensez jamais. Vous employez, toutes les semaines au moins, une demi-heure à entendre la messe, pour obéir au commandement de l'Eglise qui dit : Les dimanches messe ouïras ; c'est très bien, et si, vous faisiez autrement, vous offenseriez Dieu. D'où vient que vous n'employez pas un demi-quart d'heure chaque semaine, chaque mois, ni chaque année à faire un acte d'amour de Dieu pour obéir à ce commandement de Dieu que notre Sauveur a publié de sa propre bouche : Tu aimeras ton Dieu ? Croyez-moi, et vous croirez un homme qui désire votre salut de tout son cœur : résolvez-vous dès à présent à employer tous les jours, un petit espace de temps, comme un demi-quart d'heure, à cet exercice de l'amour de Dieu, et que ce soit à certaine heure destinée particulièrement pour cela, comme le matin ou le soir ; cela se peut pratiquer par toutes sortes de personnes, sans incommodité ; car il se fait intérieurement sans vous mettre à genoux, sans interrompre votre travail et sans que personne s'en aperçoive.

Si vous me demandez comme on le fait, je vous répondrai ce que S. Bernard disait en un autre sujet : *Nec doceri potest, nisi a donante, nec addisci potest nisi à suscipiente.* Si un enfant demandait : Comment faut-il faire pour aimer sa mère ? On ne le lui saurait dire ; on peut bien lui enseigner comme il faut obéir, servir et honorer extérieurement sa mère, non pas comme il la faut aimer : c'est une action vitale et intérieure, qui ne se peut pas enseigner. Si un malade disait : Comment faut-il faire pour trouver le miel doux ? On ne lui saurait dire : Il faut avoir le palais bien sain et disposé. Comment faut-il aimer Dieu ? Il faut avoir bonne volonté pour lui, cela ne s'enseigne point, mais il se pratique ; il ne s'exerce pas en parlant, mais en faisant. Plusieurs femmelettes ne sauraient dire comme il faut aimer Dieu, ni ce que c'est que l'amour ; et néanmoins elles aiment bien Dieu, parce qu'elles ont

bonne volonté, tendresse et affection pour lui : *Nec doceri potest nisi a donante.* C'est à Dieu seul de vous le donner; tout ce que vous y pouvez faire, c'est de vous y disposer avec sa grâce, renonçant à tout ce qui lui déplaît, le lui demander affectueusement, le demander au Saint-Esprit, qui est l'amour incréé ; le prier de vous donner à Jésus, mettre votre cœur à ses pieds. Réclamez la sainte Vierge, les séraphins et sainte Madeleine; pensez à la bonté de Dieu, à ses autres perfections infinies et aux bienfaits inestimables qu'il vous a faits. Par ces actes et d'autres semblables, nous nous disposons à recevoir de lui les impressions de son amour ; c'est à quoi il nous oblige par le commandement : Tu aimeras ton Dieu ; et parce qu'il voit que nous sommes mercenaires, que nous ne faisons rien pour rien, et que la pierre d'aimant de notre cœur est le propre intérêt.

Vulgus amicitias utilitate probat.

D. — (*Donis.*) Il nous accable de bienfaits pour nous engager à son amour. Il y a des gens qui sont si difficiles à contenter que Dieu ne saurait leur plaire, quoi qu'il fasse. S'ils voient un méchant homme avec un peu de bonne fortune, ils murmurent contre la providence de Dieu ; si Dieu abhorre le péché, pourquoi n'a-t-il pas en horreur le pécheur qui le commet ; et s'il a en horreur le pécheur, pourquoi envoie-t-il tant de bien à un tel qui est si vicieux ? pourquoi donne-t-il sa bénédiction à ses troupeaux, à ses moissons, à ses vendanges et à ses entreprises ? pourquoi le conserve-t-il si longtemps en vie ? Et s'il faisait mourir tous les vicieux, où seriez-vous vous-même il y a plus de dix ans ? Vous murmurez de ce qu'il fait du bien à un tel pécheur, et vous trouveriez mauvais s'il ne vous en faisait point, à vous, dis-je, qui êtes aussi grand pécheur que qui que ce soit ? Sachez qu'il fait du bien à ce vicieux qui l'offense et à vous qui murmurez contre lui, afin de gagner son cœur et le vôtre ; il pratique, en le faisant, le conseil qu'il nous donne par le Sage et par son apôtre : Donnez à manger et à boire à votre ennemi quand il en a besoin, et par ce moyen vous assemblerez des charbons ardents pour

échauffer son amour envers vous. (1) Autant de prospérités qui vous arrivent, autant de bouchées de pain que vous mangez, autant de créatures de Dieu qui vous servent, sont autant de charbons ardents qu'il assemble sur votre tête pour vous échauffer à son amour, autant de présents qu'il vous fait pour vous gagner à lui, autant d'appâts et d'amorces qu'il vous présente pour enlever votre cœur : *Et si parva sunt ista, adjiciet multo majora.*

E. — (3° *Promissionibus.*) Et s'il vous semble que tout cela est peu, et que votre cœur vaut encore mieux, il vous assure que tous les bienfaits qu'il vous a faits et qu'il vous fait encore tous les jours ne sont que les arrhes et les gages des grands biens qu'il vous a préparés et qu'il vous promet en cas que vous l'aimiez. Il n'y a point d'yeux qui aient vu, d'oreilles qui aient oui, il n'est point de cœur humain qui puisse comprendre les grands biens que Dieu a préparés à ceux qui l'aiment, dit l'apôtre S. Paul.

Pour en avoir quelque idée, servez vous du raisonnement de S. Augustin : Portez les yeux de votre considération sur toute l'étendue de l'univers ; voyez que de superbes édifices il y a, que de maisons de plaisance, que de chambres richement meublées, que de jardins délicieux, que d'agréables parterres, que de fleurs de diverses couleurs ; que de fruits savoureux, doux, aigres, musqués et de toutes façons; que de viandes de haut goût, que de vins délicats, que de bonnes odeurs, que de voix harmonieuses, que de pierreries, que d'habits somptueux, que de chiens, que d'oiseaux de chasse pour donner du passe-temps : c'est Dieu qui donne toutes ces choses aux hommes. Mais à quels hommes, et qui est-ce qui en jouit plus ordinairement? Les blasphémateurs, les gens dissolus, les impudiques, les athées, les Turcs et les infidèles qui ne connaissent pas Dieu, ou les grands du monde qui le mettent en oubli et qui l'offensent incessamment. Or, s'il fait tant de bien à ses ennemis, qu'aura-

(1) Si esurierit inimicus tuus, ciba illum ; si sitit, potum da illi : hoc faciens, congeres carbones ignis super caput ejus. (Rom. 12. 20.)

t-il réservé pour ses amis ? S'il est si libéral à donner, combien plus à récompenser ? S'il est si charitable à ceux qui l'offensent, combien plus à ceux qui l'auront aimé ? S'il est si magnifique à ceux à qui il ne doit que des peines, combien plus à ceux à qui il fait tant de promesses ? Repassez en votre mémoire tout ce que vous aurez jamais vu, entendu et imaginé, tout ce que vous pouvez souhaiter de grand, d'excellent, de riche, de magnifique, de précieux, d'agréable et de souhaitable ; tout cela n'est rien en comparaison de ce que Dieu vous a préparé, si vous l'aimez : *Nec oculus vidit.*

Qu'est-ce que vous estimez en ce monde ? Qu'est-ce que vous souhaitez en ce monde pour être content et tout à fait heureux? D'avoir autant d'esprit et de science que Platon, qu'Aristote ou que saint Thomas ; autant de subtilité et d'éloquence que Cicéron, que Démosthène et Isocrate ; autant de beauté et de bonne grâce que Judith ou qu'Esther; autant de santé et de force que Nestor ; autant de vaillance et de bon succès qu'Achille, qu'Hercule et qu'Alexandre ; autant de trésors et de richesses que Plotien, que Crésus ou que Salomon ; autant de délices et de passetemps qu'Héliogabale, que Cléopâtre ou que Sardanapale ? Quoi de plus ? souhaiteriez-vous d'être roi de France, roi de toute l'Europe, ou monarque de tout le monde ? Avant qu'il soit cinquante ans, ou peut-être dix ans, vous aurez plus que tout cela, si vous voulez aimer Dieu et garder ses commandements ; car tout cela se peut voir, conter et souhaiter ; et il est impossible de voir, de raconter et de souhaiter les grands biens que Dieu a promis et préparés à ceux qui l'aiment : *Nec oculus vidit.*

F.—(4° *Minis*). Mais vous les méprisez, parce que vous ne les croyez pas, et c'est ce qui le désoblige qu'on ne se fie pas à sa parole ; vous faites comme ces anciens Israélites : *Pro nihilo habuerunt terram desiderabilem ; non crediderunt verbo ejus, elevavit manum suam super eos.* Il lève la main, il use de menaces, puisqu'on n'ajoute pas foi à ses promesses. N'est-ce pas être bien pas-

sionné du désir de notre amour que de nous mettre le poignard à la gorge et nous dire : Je vous tuerai si vous ne m'aimez, je vous damnerai si vous ne m'aimez ; il ne le dit pas seulement, mais il le fait : il nous damne éternellement si nous ne l'aimons ; et le feu d'enfer, qui semble être un excès de sa rigueur, est un effet de son amour, mais amour ardent et si excessif, qu'il passe en jalousie (1). Lisez l'écriture, et vous verrez que quand elle parle de ce feu, elle l'attribue au zèle et à la jalousie que Dieu a pour nous ; et parce que plusieurs ne croient pas ou ne craignent pas les peines de l'enfer qui sont futures et invisibles, il use, ce semble, de menaces et de châtiments pour nous obliger à cet amour. (2)

G.—(5° *Vi.*) Je ne parle pas ici de cette heureuse force, de cette douce violence que sa grâce exerce sur nous ; de cette grâce qui a des ressorts si puissants, des attraits si forts et si adroits, qu'ils enlèvent infailliblement notre cœur : *A nullo corde duro respuitur, quia idcirco datur ut cordis durities auferatur;* mais je dis que Dieu nous commande et nous oblige de l'aimer, comme on oblige les enfants d'aimer une viande qu'ils ont en dégoût.

Quand sœur Marie de l'Incarnation était encore dans le monde, c'est-à-dire mariée, elle ne mignardait point ses enfants comme on fait à N. ; elle leur faisait comme la mère de S. Bernard aux siens, elle rompait souvent leurs volontés, elle nourrissait ses filles de viandes grossières pour les accoutumer à être carmélites, en cas que Dieu les y appelât comme il l'a fait ; et quand quelqu'une refusait de manger quelque viande, on lui ôtait toutes les autres ; on ne lui servait point d'autres mets que la viande dont elle était dégoûtée, et faute d'autre elle était bien contrainte d'en manger, et peu à peu son appétit s'y faisait. Peut-être que Dieu en fait de même, et vous l'en devez remercier. Il vous a ôté votre père, votre mère, votre mari, votre enfant, votre ami, vos biens et tout ce que vous aimez en ce monde, par-

(1) Ignis æmulatio, quæ consumptura est adversarios. (Hebr. 10. 27.)
(2) In igne zeli ejus devorabitur terra. (Sophon. 1. 18. et 3. 8.)

ce que vous n'aimiez pas bien ce qu'il fallait aimer sur toutes choses ; il vous a enlevé par sa providence tout ce qui pouvait amuser et occuper votre amour, afin que le cœur humain ne pouvant être sans amour , le vôtre soit obligé, au moins à faute d'autre objet, de s'attacher inséparablement à sa divine majesté. Grand Dieu ! que sauriez-vous faire davantage pour avoir ce cœur que vous désirez avec tant de passion ? de quel côté y entrerez-vous ? Vous l'assiégez de toutes parts, et il ne se rend point ; votre commandement si exprès , les attraits de vos bienfaits , les promesses du paradis , ni les menaces de l'enfer et les contraintes des afflictions ne peuvent fausser cette âme endurcie : *Extremis morbis extrema remedia.*

H.—(6° *Philtro.*) Quand un amant passionné a tenté toutes sortes de voies , et qu'elles lui ont été inutiles, s'il veut en venir à la dernière extrémité , il se sert de charmes: il compose un philtre , il donne un breuvage ou une potion d'amour. Jésus-Christ se sert encore de cet artifice pour gagner notre affection. Oui, le voilà sur nos autels et dans nos tabernacles ! Le voilà ce charme d'amour, ce charme naturel , ou , pour mieux dire , surnaturel. On dit qu'en un philtre ou breuvage d'amour, pour le rendre puissant et efficace , celui qui aime y doit mêler quelques gouttes de son sang , qu'il y doit faire entrer une partie de sa substance : Ne tient-il qu'à cela , dit notre Sauveur, je mettrai tout mon sang en ce breuvage ; j'enfermerai en ce philtre , non-seulement une partie de ma substance , mais toute ma substance, tout mon corps, toute mon âme et ma divinité.

CONCLUSIO.

I.—(*Praxis illius consilii, etc.*). Que vous en semble , messieurs , qu'en pensez-vous ? Ne jugez-vous pas que Dieu devrait avoir notre cœur après tant de poursuites, qu'il mériterait d'être aimé plus que tout ce qui est aimable et dans le ciel et sur la terre ? Et toutefois il n'y a rien en tout ce qui est à vous que vous n'aimiez plus que lui. S. Au-

gustin dit fort bien : Vous aimez l'argent, ô avaricieux ! et Jésus qui est la sagesse éternelle vous dit : Du moins aimez votre Dieu autant que vous aimez l'argent. C'est une chose indigne de parler ainsi, mais c'est pour vous faire voir le tort que vous lui faites, et le sujet qu'il a de se plaindre de vous ; ce n'est pas pour comparer la sagesse éternelle à l'argent, mais pour obliger de préférer l'amour à l'amour, l'amour de Dieu à l'amour de l'argent (1).

Que dis-je? Dieu se plaint que vous aimez plus un peu d'argent que sa majesté infinie. Je dirai plus, mais je dirai vrai : il semble que vous lui donnez sujet de porter envie (je frémis en disant ceci et en y pensant seulement); vous lui donnez sujet de porter envie à votre mouchoir de cou, s'il en était capable. Hé, mon Dieu! qu'est-ce que cela, et où en sommes-nous réduits? Comment est-ce que votre patience nous peut supporter si longtemps ? quand on n'aurait jamais commis d'autre crime dans le monde que de vous obliger à former cette pensée, ce serait assez pour mériter que vous anéantissiez le ciel et la terre : c'est lui-même qui dit cela ; je ne vous l'oserais pas dire s'il ne l'avait dit, que s'il n'était Dieu, vous lui donneriez sujet de porter envie à votre mouchoir de cou que vous aimez plus que lui. Une fille à marier peut-elle oublier ses atours, peut-elle n'en tenir aucun compte, n'en a-t-elle pas grand soin, n'y regarde-t-elle pas souvent, n'y pense-t-elle pas plus de douze fois par jour ? et on ne pense point à moi, et on passe les jours entiers sans se souvenir de moi, et on me met en oubli comme si je n'étais rien (2)!

C'est trop peu de dire que vous avez moins d'amour pour Dieu que pour un peu d'argent ou pour un objet de vanité; vous ne l'aimez point du tout, vous n'avez point le moindre

(1) Amas pecuniam, o avare ! ecce tibi dicit divina sapientia : Ama illam tanquam pecuniam ; indignum est, injuriosum est ut pecuniæ sapientia comparetur, sed amori comparatur ; video enim vos sic amare pecuniam ut amore illius labores suscipiatis, mare transeatis, etc. (S. Aug. de Discip. Christ. c. 10.)

(2) Numquid obliviscetur virgo ornamenti sui, aut sponsa fasciæ pectoralis suæ ? populus vero meus oblitus est mei diebus innumeris. (Jer. 2. 32.)

grain d'amour pour lui. Ecoutez S. Jean ; il en peut parler savamment, il est le bien-aimé disciple : Si quelqu'un dit qu'il aime Dieu, et avec cela ne garde pas ses commandements, c'est un menteur, la vérité n'est pas en sa bouche. (3) Vous ne les gardez pas, vous le savez fort bien ; car il défend les jurements, les animosités, les impuretés, les envies, les médisances, les larcins, et vous les commettez ; vous ne l'aimez donc pas ; vous n'avez pas une petite etincelle de charité pour lui. O misérable sans amour ! c'est-là le malheur du démon, et le plus grand de tous les maux que d'être sans amour de Dieu ! c'est le caractère des réprouvés, le prélude de l'enfer et la veille de la damnation ; entre vous et l'enfer il n'y a que le petit filet de votre vie : mourez quand vous voudrez, votre procès est tout fait ; vous serez damné sans autre forme, puisque vous n'avez point d'amour de Dieu ; et n'êtes-vous pas bien rebelle de ne vouloir pas obéir à un commandement si doux qui est celui de l'amour ? Ingrat, de n'aimer pas celui qui vous fait tant de bien ! stupide, de n'être pas attiré par tant de promesses ! téméraire, de n'être pas épouvanté par tant de menaces ! insensible, de n'être pas changé par tant d'afflictions ! endurci, de n'être pas gagné par tant de charmes et d'attraits !

Vous avez beau faire, vous ne sauriez démentir la nature ni faire mentir l'écriture. La nature du bien souverain est d'être l'unique repos et le seul contentement du cœur : faites tout ce que vous voudrez, tournez-vous de quelque côté que vous voudrez, regorgez-vous de biens et de délices, vous ne serez jamais heureux, vous n'aurez point de vrai contentement, point de solide joie, jusqu'à ce que vous aimiez Dieu parfaitement, et que vous ayez mis votre cœur en cette disposition que vous ne vouliez aimer que Dieu, que vous teniez tout le reste pour indifférent, que vous ne vouliez vous réjouir que de ce qui avance sa gloire, et ne vous attrister que du péché qui l'offense : *Versa et reversa, in dorsum et in ventrem, et in latera et dura sunt*

(3) Qui dicit se nosse Deum et mandata ejus non custodit, mendax est. (1 Joan. 2. 4.)

omnia, et Deus solus requies. Vous avez beau faire, l'écriture ne mentira pas ; si les biens que Dieu vous fait, ne sont des charbons ardents qui vous échauffent à son amour, ce seront des tisons de feu qui vous brûleront en enfer : Dieu veuille que cela n'arrive pas ! Mais puisque cet amour vous est si nécessaire et que vous ne le pouvez pas avoir de vous-même, demandez-le à Dieu avec ferveur, humblement et assidument ; demandez-le à Dieu si vous êtes sage, je le dis encore une fois, et je le voudrais dire cent mille fois à tous les chrétiens en particulier ; demandez souvent à Dieu son amour : si vous voulez faire votre salut, dites souvent avec S. Augustin : *Sero te amavi, bonitas æterna ! sero te amavi, pulchritudo tam antiqua et tam nova !* C'est trop tard, c'est trop tard que je vous aime, ô bonté éternelle ! c'est trop tard, c'est trop tard que je commence à vous aimer, ô beauté si ancienne et si nouvelle tout ensemble ! Mais il vaut mieux tard que jamais ; je vous aime donc ô mon Dieu ! je vous aime de tout mon cœur et je vous souhaite toute sorte de biens. Mais quels biens vous puis-je souhaiter, et quels biens vous puis-je donner, vous qui êtes l'abîme, le trésor et l'océan de tous les biens, très suffisant à vous même, très content de vous-même et très heureux en vous-même sans aucun besoin de mendier aucune chose hors de vous ? O mon Dieu ! je me réjouis, je suis bien aise et très content que vous soyez si parfait et si accompli de vous-même, qu'on ne vous puisse rien ajouter ! Je me plais et me réjouis de ce que je ne vous puis rien donner ; car, si je vous pouvais donner quelque chose, vous ne seriez pas tout parfait. Je me réjouis des louanges que les anges et les esprits bienheureux vous rendent, de l'honneur que vous rend la sainte Vierge ; je me réjouis de la gloire que vous recevez de la sainte et sacrée humanité ; je me réjouis de la gloire, du plaisir et du contentement que vous vous rendez l'une l'autre, ô très saintes et très adorables personnes de la trinité divine ! et parce que je ne puis rien pour vous que vous rendre quelque gloire accidentelle et extérieure, je me résous de m'abstenir de

tout péché, puisqu'il vous déplaît; de faire tout ce que je saurai qui réussira à votre gloire, de procurer que mon prochain et principalement ceux que j'ai sous ma charge vous obéissent, vous aiment et vous servent : *En amo te, Domine ; et si parum est, amen validius, sed amen amplius.* Hé, mon Dieu ! il me semble que je vous aime ; mais faites que je vous aime encore davantage : si mon amour n'est pas bien pur, purifiez-le de nouveau ; et si je ne vous aime pas, faites que je vous aime, afin que vous ayant eu pour l'objet de mon amour en ce monde, vous soyez l'objet de ma vue, de ma jouissance et de ma félicité dans le ciel. *Amen.*

SERMON XLVI.

DE L'HONNEUR QUE LA VERTU DE RELIGION NOUS OBLIGE DE RENDRE AUX ÉGLISES.

Ego sum Dominus Deus tuus, non habebis deos alienos coram me. (Exod. 20. 2. 3.)

La vertu de religion, qui nous est recommandée en quatrième lieu par le premier commandement, nous oblige à honorer de tout notre cœur la très haute et très adorable majesté de Dieu, non-seulement en elle-même, mais en tout ce qui a quelque rapport ou quelque relation à elle. L'occasion se présentera en diverses rencontres de vous parler du respect que nous devons rendre aux saints et à leurs reliques, aux prêtres, aux religieux et aux autres créatures qui sont dédiées au service de Dieu; aujourd'hui je me contenterai de vous faire voir l'honneur que nous devons aux églises, honneur qui est si négligé en ce siècle funeste et déplorable, que la maison de Dieu paraît comme une halle, un marché public, ou une autre place encore plus profane.

Le plus auguste temple qui ait jamais été consacré à Jésus, c'est votre cœur virginal et votre corps immaculé, ô sainte et bienheureuse Vierge!

Domus pudici pectoris,
Templum repente fit Dei.

Le père éternel l'a édifié par sa puissance infinie, le Fils en a projeté le dessein par sa sagesse incompréhensible, et le Saint-Esprit l'a sanctifié et béni par sa bonté ineffable; il y a mis le Saint-Sacrement, je veux dire le corps précieux et adorable du Fils de Dieu au mystère de l'incarnation, comme votre ange vous prédit, quand il vous salua par ces paroles: *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Primum punctum. A. *Considerantur impensæ factæ in templo Salomonis.* — B. *Inde excitamur ad ornanda nostra templa.* — C. *Præcipue in pagis.*
Secundum punctum. *Quomodo profanantur:* D. 1. *Generaliter.* —E. 2. *Specialiter, per superbiam.* — F. *Per scandalum.* — G. *Per luxuriam.* H. — *Per invidiam.*—I. *Per avaritiam.*—L. *Per idololatriam.* — M. *Per immodestiam.* — N. *Per sacrilegia.*
Tertium punctum. *Hæc profanatio dissuadetur rationibus :* 1. O. *Ex parte Christi.* — P. 2. *Ex parte nostri.* — Q. 3. *Reipublicæ.* R.

PRIMUM PUNCTUM.

— A. (*Considerantur impensæ factæ, etc.*) Ce que l'écriture sainte et les auteurs très authentiques racontent du temple de Salomon, du grand nombre d'ouvriers qui y travaillèrent, des grands frais qui y furent faits, des vaisseaux et des ustensiles qui y furent employés pour le service de Dieu, serait une chose incroyable si la foi n'y était engagée. Au troisième livre des Rois (3. Reg. 6. et 7.) et au second des Paralipomènes ou des Chroniques, (2. Paralip. cap. 2. et seq.) il est dit qu'on employa trente mille bûcherons à couper le bois pour la charpenterie et la menuiserie, septante mille manœuvres pour porter les matériaux, quatre-vingt mille maçons à tailler les pierres, trois mille trois cents maîtres architectes qui avaient la surintendance des ouvrages ; tous ces ouvriers y travaillèrent l'espace de sept ans. Les matériaux mêmes des fondements étaient des pierres de taille de si grand prix ou valeur, que le texte sacré les appelle *pierres précieuses* (*Lapides pretiosos in fundamentum templi*, 3. Reg. 5. 17.) ; chacune de ces pierres avait vingt coudées de longueur, dix de largeur, cinq d'épaisseur, si artistement jointes l'une à l'autre, qu'à peine pouvait-on en apercevoir les jointures ; il semblait qu'elles étaient jetées en fonte : le pavé était de marbre blanc;

les murailles étaient couvertes au-dedans d'une riche menuiserie de bois de cèdre, bois incorruptible; (1) cette menuiserie était toute revêtue de lames d'or et du plus fin; (2) tout autour des murs, il y avait des palmes et des chérubins si ingénieusement travaillés qu'on pouvait dire :

Materiam superabat opus. (Ovid. Met. 2. 5.)

Le parfum qui brûlait devant le tabernacle était composé de poudres aromatiques des plus chères, avec défense expresse de se servir de semblables parfums en quelqu'autre lieu que ce fût. Quand le prêtre ou le lévite entrait dans le temple pour moucher les lampes, il portait en sa main un plat d'or massif plein d'eau claire pour y éteindre les mouchures, afin qu'il n'y eût pas en ce saint lieu la moindre mauvaise odeur. Mais qui pourrait compter le grand nombre ou apprécier la valeur des vases et des ustensiles qui y étaient employés? Voici ce qu'en dit Josephe, auteur grave et célèbre parmi les Hébreux : (lib. 1. Antiquit. jud. cap. 2. num. 3.) Il y avait vingt mille encensoirs d'or et quarante mille d'argent; vingt mille assarons ou hins d'or (qui étaient certaines mesures) et quarante mille d'argent; quarante mille instruments de musique faits d'un certain métal qui était moitié or et moitié argent; cinquante mille réchauds d'or en forme d'encensoirs, pour porter le feu d'un autel à l'autre, et cent mille d'argent; soixante mille tasses d'or pour détremper la fleur de farine, et cent vingt mille tasses d'argent, quatre-vingt mille calices ou coupes d'or et cent soixante mille d'argent; quatre-vingt mille plats d'or pour y offrir la farine et cent soixante mille d'argent, cent mille fioles d'or et deux cent mille d'argent; mille chapes ou dalmatiques pour les sacrificateurs, toutes chargées de diamants et d'autres pierres précieuses; dix mille aubes de fin lin et dix mille ceintures de pourpre pour les sacrificateurs; deux cent mille autres aubes de fin lin

(1) Omnia tabulis cedrinis vestiebantur, nec omnino lapis apparere poterat in pariete. (3. Reg. 6. 18.)

(2) Auri probatissimi, laminis. (2. Paralip. 3. 7.) Nihil erat in templo quod non auro tegeretur. (3. Reg. 6. 22.)

pour les lévites. On pourrait douter de ce qu'en assure cet auteur s'il le disait sans caution ; mais l'écriture sainte (1. Paralip. 22. 14.) l'autorise, disant que David laissa à son fils Salomon pour la fabrique du temple cent mille talents d'or, et le talent chez les Hébreux valait trois mille sicles d'or, et chaque sicle valait quatre écus d'or selon les interprètes. Il lui laissa encore un million de talents d'argent, qui valaient autant que les cent mille talents d'or; ce qui, étant bien compté, on trouvera qu'il laissa en or et en argent la valeur de deux mille cent cinquante millions d'or. Quant au fer, au cuivre et aux autres métaux, on ne les pouvait ni compter ni peser, et après tant d'or et d'argent, tant de cuivre et de fer, après tant de marbre, tant de cèdres et de matériaux, après tant de richesses et de trésors, David s'écrie : Tout ce que j'ai préparé pour la maison de Dieu n'est que pauvreté et que bassesse en comparaison de ce qu'il mérite. (1) Après tant de frais, tant de travaux, tant d'ouvriers, tant d'art et de magnificence, Salomon s'écrie : Est-il bien possible que Dieu daigne habiter en une maison si indigne de lui! je suis honteux de la voir si chétive ; hélas ! ce n'est qu'une petite chaumine ! (2. Reg. 8. 27. et 2. Paralip. 6. 18.) O grands rois que vous étiez sages, que vous étiez éclairés de Dieu, que vous connaissiez bien la grandeur immense et infinie de sa majesté ! Et quand toutes les richesses du monde seraient fondues et anéanties pour son service, que ce serait peu en comparaison de ce que nous lui devons !

Or, ce premier temple ayant été brûlé par les Chaldéens, et les Israélites ayant été emmenés captifs en Babylone par le roi Nabuchodonosor, quand ils furent affranchis de cette captivité, retournés en la Palestine par la clémence et la miséricorde du roi Cyrus, ils se contentaient d'offrir à Dieu des sacrifices sur un autel dressé au milieu de la place : là-dessus Dieu suscite un jeune homme de leur nation, nommé Aggée ; il le remplit de son Saint-Esprit, il

(1) Ecce ego in paupertate mea preparavi impensas domus Domini. (1, Paralip. 22, 14.).

lui donne le don de prophétie, il lui met les paroles à la bouche, il l'envoie à ses compatriotes pour réveiller leur dévotion et les solliciter à réédifier le temple. Ce prophète s'adresse aux deux chefs du peuple, au chef temporel et au spirituel; à Zorobabel qui gouvernait l'état, et au grand-prêtre qui gouvernait la religion; il se nommait Josué ou Jésus: *Factum est verbum Domini in manu Aggæi prophetæ, ad Zorobabel, filium Salathiel, ducem Juda, et ad Jesum, filium Josedech, sacerdotem magnum.* (Aggæ. I. I.) Il s'adresse premièrement à eux, parce qu'aux desseins qui se font pour l'amour de Dieu, les supérieurs doivent être les premiers et donner bon exemple aux autres: *Prævenerunt principes;* car quand ils veulent tout de bon, et qu'ils embrassent avec zèle quelque bonne entreprise, le peuple s'y porte plus volontiers. Il parle donc à Zorobabel avant que de s'adresser au pontife, afin que les princes séculiers, les gouverneurs des provinces et les magistrats des villes ne puissent pas dire: Nous avons charge du temporel et non du spirituel; nous gouvernons l'état, ce n'est qu'aux ecclésiastiques d'avoir soin de la religion et du service de Dieu. Nous jugeons que c'est une chose convenable et bienséante à notre dignité, d'avertir nos sujets de leur devoir au service de Dieu, et leur apprendre comme ils se doivent rendre agréables à sa divine majesté, disent les empereurs Théodose et Valentinien en leurs Constitutions. (1)

Vous remarquerez, en passant, que la providence de Dieu procure que ce prince s'appelle Zorobabel, comme qui dirait *Zarababel: Dispergens Babylonem*, par allusion à ces ambitieux qui, voulant élever la tour de Babel pour se donner de la réputation, furent frappés de confusion et dispersés par tout le monde. Par où on voit que ceux qui veulent élever leur maison pour se rendre célèbres dans le siècle sont chargés de confusion, et que ceux, au con-

(1) Decere arbitramur imperium nostrum subditos nostros de religione commonefacere, et eos ad placendum Deo instituere. (l. decere. cod. de summa trinitate et Ecclesia catholica.)

traire, qui travaillent pour la maison de Dieu reçoivent bénédiction et réussissent. Le grand-prêtre qui contribue à ce bon dessein s'appelle Josué ou Jésus, c'est-à-dire sauveur, parce qu'il n'est rien qui soit plus utile au salut des âmes que d'avoir soin de l'honneur et de l'ornement des églises. En Isaïe, chapitre soixante-six, certains israélites qui étaient fort vicieux, projetant d'édifier un temple, Dieu les rebute et rejette leur dessein avec horreur, leur disant : Quelle est cette maison que vous me voulez bâtir ? j'ai bien à faire de vos édifices matériels quand vous édifiez mal tous vos voisins par les abominations de votre vie scandaleuse. (1) Au contraire, Zorobabel et Josué étant fort dévots et vertueux, Dieu les sollicite de lui dresser un temple. C'est un mauvais augure pour vous, c'est signe que vous n'êtes pas en bon état devant Dieu, quand vous négligez sa maison aux villages où vous avez du bien, que vous la laissez mal couverte, mal pavée ou pleine de poussière et d'araignées ; c'est une marque que vous êtes dans les bonnes grâces de Dieu et qu'il vous veut faire du bien, quand il vous donne un grand zèle pour la décoration et l'embellissement de son temple.

B. —(*Inde excitamur ad ornanda*, *etc.*) Or, la principale raison que le prophète allègue à Zorobabel et à Josué, pour les exciter à exécuter avec affection ce que Dieu demandait d'eux, c'est que ce second temple qu'ils dresseront, sera plus glorieux que le premier édifié par Salomon : *Magna erit gloria domus istius novissimæ plusquam primæ* (Aggæ, cap. 2. 10.) Comment est-ce que cette parole a été vérifiée, vu que, comme il est dit au premier livre d'Esdras, quand ce second temple fut édifié, les vieillards qui avaient vu le premier pleuraient, gémissaient et disaient en soupirant : Hé ! quelle différence, quelle disproportion ! que cette maison est bien éloignée de la grandeur, de la splendeur et des richesses que nous avons vues en la première ! Le prophète répond à cette question

(1) Quæ est ista domus quam ædificabitis mihi...... ? hæc elegerunt in abominationibus suis. (Isa. 66. 1. 3.)

au même chapitre, disant au verset huitième : Que la gloire de ce second temple consisterait en ce que le Messie l'honorerait de sa présence. (1) Ce qui est un argument très puissant contre les Juifs qui disent que le Messie n'est pas encore venu ; pour dire cela en passant : argument auquel ils ne sauraient répondre avec tout leur rabinage.

Aggée et Malachie qu'ils reconnaissent et reçoivent pour grands et véritables prophètes prédisent que le Messie viendrait en ce temple bâti par Zorobabel : or, ce temple est maintenant tout à fait ruiné, il n'y reste pas seulement pierre sur pierre ; donc le Messie est déjà venu, et il entra autrefois en ce temple, autrement les prophéties qui l'ont prédit seraient fausses. Le marbre, le jaspe, le porphyre, l'or, l'argent, les pierreries, le bois de cèdre, les vaisseaux précieux, l'industrie des ouvriers, la hauteur, la longueur et la largeur admirable du temple de Salomon lui donnaient beaucoup de splendeur ; mais cette gloire n'était rien en comparaison de celle qu'a eue le temple de Zorobabel quand il a été honoré de la présence du Messie, quand Jésus-Christ y a été présenté en la purification, quand il y a disputé avec les docteurs, quand il y a prêché au peuple, quand il y a fait des miracles, quand il y a adoré et prié Dieu son père ; et je l'oserai dire, puisqu'il est véritable, que le plus chétif de nos temples, la plus petite de nos églises de village, est sans comparaison plus glorieuse, plus digne d'honneur et de respect que n'a été le temple de Salomon ni celui de Zorobabel.

La majesté de Dieu n'habitait dans le temple de Salomon qu'en ombre et en figure, et elle habite dans les nôtres réellement et véritablement, personnellement et corporellement : Jésus-Christ n'a été présenté à Dieu qu'une fois en la purification dans le temple de Zorobabel, et il est tous les jours offert dans les nôtres par un très auguste, divin, adorable et redoutable sacrifice. Quand il fut offert dans ce temple ancien, il était dans une chair mortelle,

(1) Adhuc unum modicum est ; et veniet desideratus cunctis gentibus, et implebo domum istam gloria, dicit Dominus exercituum. (Aggæ. c. 2. 8.)

en la ressemblance du péché, assujetti à toutes les bassesses de notre nature; quand il est offert dans nos églises, il est en une chair immortelle, en la gloire de son Père, revêtu et orné de toutes les grandeurs et excellences de la divinité : *Tunc ex parte homo, nunc per omnia Deus*, dit S. Ambroise; il n'a été dans le temple de Zorobabel que quelquefois en passant, pendant le cours de trente-trois années, et il est dans les nôtres assidument et continuellement, jour et nuit, non pendant l'espace de trente-trois, quarante, cinquante ou cent ans seulement, mais jusqu'à la consommation des siècles. Et c'est proprement de nos églises que le Père éternel peut dire : *Erunt oculi mei, et cor meum ibi in sempiternum.* C'est ici où est incessamment le Fils de sa dilection, l'objet de ses plus tendres amours, et le sujet de sa complaisance : *Hic est Filius ejus dilectus, in quo sibi bene complacuit.* De sorte que si un prophète a été envoyé tout exprès; s'il a employé toute son éloquence pour persuader au peuple de bâtir le second temple, parce que le Messie y devait entrer quelquefois; si Salomon a fait tant de frais; s'il a mis en œuvre tant d'ouvriers; s'il a dépensé avec profusion tant de trésors à bâtir le premier temple, parce que la majesté de Dieu y devait habiter en figure et en ombre, quel prédicateur, quelle éloquence, quel prophète ne faudrait-il pas pour recommander au peuple chrétien l'honneur et le respect envers nos églises ? quels frais ne faudrait-il pas faire, quel soin ne faudrait-il pas prendre pour les orner et embellir ?

S'il n'y avait qu'une seule église en la chrétienté, je voudrais qu'elle fût pavée, non pas de marbre et de porphyre, mais de rubis, de diamants, d'émeraudes et d'autres pierreries plus éclatantes s'il se pouvait; je souhaiterais que les murailles ne fussent pas seulement toutes dorées, mais qu'elles fussent d'or massif, et du plus fin : mais parce que le nombre d'églises qui sont en la chrétienté ne permet pas une si grande magnificence en chacune, je voudrais au moins qu'on fût soigneux de les tenir toutes dans une bienséance, netteté et honnêteté convenables.

C. — (*Præcipue in pagis.*) Messieurs, mesdames, vous faites quelquefois de grandes libéralités à certaines églises de la ville, vous faites bien, je vous en loue ; mais que vous ont fait les paroisses des villages où vous avez du bien pour n'y pas donner une pauvre nappe d'autel : *Oportuit hæc facere, et illa non omittere.* Le Fils de Dieu habite aussi réellement, et est aussi adorable dans les églises des petits lieux que dans les temples superbes et magnifiques des plus grandes villes.

Si le roi était servi en vaisselle d'or dans Paris, et hors de Paris en vaisselle de bois, l'inégalité serait assurément trop grande. Cependant dans les villes il y des chandeliers d'argent sur l'autel pour y mettre des cierges, et dans les villages, le corps adorable de Jésus-Christ est dans un ciboire de cuivre, son sang précieux, dans un calice d'étain plus noir que la tasse d'un valet ; en la ville on a des chasubles, des aubes et des surplis de trente, quarante et cinquante écus, et au village il n'y a quelquefois qu'une chasuble toute déchirée, une aube qui fait pitié à la voir. Il y a plus de mérite de donner aux paroisses de village, parce qu'il y a moins d'amour-propre, moins de recherche de vous-même, moins de danger de vanité. Vous donnez à l'église de ce monastère, pourquoi ? Peut-être parce que vous y avez votre fille, vous y avez votre confesseur, ou afin qu'on dise : C'est une telle qui a donné ce bel ornement. La splendeur et la magnificence d'une église et de ses ornements servent à jeter dans l'esprit du peuple une bonne estime de la grandeur de Dieu, un grand respect envers les choses saintes : or, les villageois qui ont l'esprit grossier, et qui se conduisent par les sens, ont plus besoin de cette pompe et splendeur extérieure, pour concevoir un grand sentiment de Dieu, que ceux de la ville, qui ont l'esprit plus délié et qui sont mieux instruits.

SECUNDUM PUNCTUM. — *Quomodo profanantur.*

D. — (1. *Generaliter.*) Mais à quoi sert de faire tant de frais pour édifier des églises? à quoi sert d'avoir tant de soin de

les enrichir et de les embellir, si Dieu n'y est glorifié ? or, il n'y est pas glorifié, mais déshonoré et offensé, si ce reproche se peut vérifier en nous : *Domus mea, domus orationis vocabitur; vos autem facietis eam speluncam latronum.*

Domus mea. L'église est la maison de Dieu ; c'est donc en abuser que d'y faire des actions qui ne tendent pas au service de Dieu ; c'est en abuser que d'y dormir, d'y parler, de s'y promener, d'y être sans prier Dieu, ou sans entendre sa parole ; c'est en abuser que d'y passer portant du blé, des fruits ou quelqu'autre fardeau : Jésus-Christ empêchait telles irrévérences dans le temple de Salomon qui n'était pas si digne que les nôtres. (1)

Domus orationis vocabitur. L'église est la maison d'oraisons ; c'est donc la profaner que d'y faire des actions, d'y apporter ou amener quelque chose qui puisse empêcher l'oraison et troubler la dévotion des fidèles qui y sont, y parler haut comme on ferait en un marché, y faire du bruit, y regarder de tous côtés, amener des chiens ou y apporter des enfants. Jésus-Christ ne se fâche pas seulement contre ceux qui vendaient au temple par avarice, mais aussi contre ceux qui y achetaient par esprit de religion pour y offrir des sacrifices, parce que le bruit de ce trafic causait des distractions à ceux qui étaient en oraison.

L'église est une maison de Dieu, une maison d'oraison ; c'est donc un crime détestable que d'en faire une caverne de larrons : *Vos autem fecistis eam speluncam latronum.* Il dit une caverne, parce que l'avarice de ces vendeurs était occulte et palliée ; il faut dire maintenant : Vous en avez fait un théâtre de larrons ; car on la profane et déshonore, on y dérobe l'honneur qu'on doit à Dieu, on y commet le péché ouvertement, effrontément et à la vue de tout

E. (2. *Specialiter per superbiam.*) Théâtre d'orgueilleux. Dieu disait par le prophète Isaïe : Je ne veut point

(1) Et non sinebat ut quisquam transferret vas per templum (Marc. 11. 16.)

transférer ma gloire à un autre, et le superbe lui dit : Je vous la déroberai, (1) comme s'en plaint le dévot S. Bernard : Dieu est jaloux de sa gloire, il ne la veut pas communiquer à sa créature; mais vous tâchez de la lui enlever par la vanité de vos ajustements. Jésus s'est mis en l'eucharistie sous l'apparence d'un morceau de pain, afin que nous nous approchions de lui avec plus de confiance. S'il se présentait à nous en sa forme naturelle et ordinaire, avec l'éclat et la splendeur de sa gloire, il nous éblouirait et nous ferait pâmer de frayeur; nous n'oserions pas l'aborder ni même l'envisager : il se déguise et se met sous les faibles apparences du pain, afin que nous ayons la hardiesse de nous approcher de lui, le regarder et courtiser : et une petite coquette lui dispute cet honneur. Elle dit aux assistants, non pas de bouche, mais de cœur et d'affection : Ne vous arrêtez pas à regarder le Saint-Sacrement; il y a trop peu d'apparence, il ne semble qu'un morceau de pain; tournez vos yeux vers moi, vous y aurez plus de satisfaction; vous vous délecterez à la vue de mon visage fardé, de mes cheveux frisés et annelés, et du reste de mes ornements fort ajustés.

F. — (*Per scandalum.*) De là vient qu'elles offensent Dieu et lui dérobent son honneur par scandale. Dieu s'en plaint par Jérémie : Ils ont mis des pierres d'achoppement en la maison où mon saint nom est invoqué, et ils l'ont souillée. (2) Si quelqu'un dressait un piége ou une chausse-trappe dans la forêt de Fontainebleau pour y prendre des sangliers, des cerfs et d'autres bêtes fauves, qui appartiennent au roi, et que sa majesté veut lui être réservées; s'il était découvert et convaincu, il serait grièvement puni; mais si un autre dressait un piége dans son palais royal, dans le Louvre, sur le chemin où les gens du roi doivent nécessairement passer pour rendre service à sa majesté, il ne serait

(1) Gloriam meam alteri non dabo, sed ego eripiam, ait superbus (Isa. 42. 8.)

(2) Posuerunt offendicula sua in domo in qua invocatum est nomen meum, ut pollucrent eam. (Jerem. 7. 30.)

pas condamné aux galères, ni à une douce mort; il serait brisé sur la roue. Ainsi, quand une fille est au bal, à la danse ou à la comédie, si est elle parée mondainement, si elle est une amorce de concupiscence, elle très coupable devant Dieu; mais elle ne prend que des bêtes fauves : ce lieu-là est une forêt, il n'y hante que des sangliers, des cerfs et des âmes brutales; les serviteurs de Dieu n'y vont point : mais si elle vient à l'église ainsi parée, si elle s'approche de l'autel, si elle entre au chœur des religieux ou des prêtres, même pendant l'office, elle dresse un piége aux serviteurs de Dieu, elle est un objet de mauvaises pensées en un lieu que les gens de bien ne peuvent éviter, elle donne la mort en la maison de vie, dit S. Augustin, (serm. 246 de Tempore.) elle est cause que la maison de Dieu devient un lieu infâme, une tanière d'impudiques.

G. — (*Per luxuriam.*) Peut-être qu'il y a ici des gens qui ont commis plus de six fornications ou plus de six adultères depuis que je suis monté en chaire; s'ils ont regardé six fois une fille ou femme d'un œil de concupiscence, s'ils l'ont convoitée volontairement, ils ont commis six adultères ou six fornications. Que sais-je si l'on n'y vend point les colombes? si l'on n'y vient point tout exprès pour surprendre des filles, pour prendre le mot ou pour donner l'assignation? (1) Quelle exécrable impudence que de faire en la maison de Dieu ce qu'un petit artisan n'endurerait pas en la sienne! Si vous suiviez une fille débauchée jusques au logis du moindre bourgeois de la ville, il vous chasserait à coups de bâton, et vous la poursuivez jusques à la maison de Dieu! Comment est-ce que les carreaux ne tombent point sur nos têtes criminelles, dit S. Chrysostôme? ne faut-il pas avouer que la patience de Dieu est bien grande?

H. — (*Per invidiam.*) Et puis, que de jugements téméraires, que d'envies, que de jalousies, que de murmures de cette fille contre sa compagne : C'est une glorieuse, dit-

(1) Qui viderit mulierem ad concupiscendum eam, jam mœchatus est eam in corde suo. (Matth. 5. 28.) — Nec sequantur cogitationes suas et oculos per res varias fornicantes. (Num. 15. 39.)

elle, elle a pris un tel habit pour aller de pair avec moi; elle porte plus de toilette qu'il ne lui convient : où prend-elle de quoi l'entretenir ; il faut qu'elle dérobe ou qu'elle fasse quelqu'autre chose ?

I. — (*Per avaritiam.*) *Fecistis eam speluncam latronum,* par l'avarice des prêtres indévots qui ne disent jamais la messe si on ne leur donne quelque chose; qui n'assistent point à l'office s'ils ne savent qu'il y ait à gagner; qui n'entendent les confessions que par des motifs d'intérêt temporel. Qu'appelez-vous simonie mentale si celle-là n'en est une? N'est-ce pas vendre la colombe, les grâces et les dons du Saint-Esprit? n'est-ce pas dire comme ce perfide : *Quid vultis mihi dare, et ego eum vobis tradam ?*

L. — (*Per idololatriam.*) *Speluncam latronum*, par l'idolâtrie des femmes qui y apportent leurs enfants. Vous idolâtrez votre enfant ; vous en faites votre petit dieu, vous n'avez point de pensée, d'affection, ni d'occupation que pour lui ; comme vous en faites votre idole, vous voulez qu'il le soit aussi des autres ; vous l'apportez à l'église curieusement ajusté, afin qu'il soit regardé, admiré, et qu'on s'arrête à penser à lui au lieu de penser à Dieu. De cent soixante-huit heures qui sont en la semaine, vous n'en donnez à Dieu peut-être qu'une à entendre la messe le dimanche, et au lieu d'y appliquer tout de bon votre cœur, vous vous amusez à une petite créature folâtre. Si vous aimiez Dieu comme vous le devez, n'ayant point de servante pour le garder, vous le donneriez en garde à votre voisine, et vous garderiez réciproquement le sien pendant qu'elle est à la messe.

M. — (*Per immodestiam.*) Caverne de larrons par les immodesties qui se commettent quand on assiste aux baptêmes et aux mariages, par le bruit, par les entretiens ridicules, par les badineries, par les cajoleries, par les baisers de parrain à marraine, de fiancé à fiancée dans l'église ; vous attirez la colère Dieu sur l'enfant et sur vous. Le curé ne doit pas permettre ces irrévérences ; il doit s'arrêter

jusques à ce que chacun se soit mis à son devoir. Vous direz peut-être : S. Paul a dit : *Salutate invicem in osculo sancto*. Oui, d'homme à homme, de femme à femme ; car, comme dit S. Augustin, ils étaient séparés en l'église, *Honesta utriusque sexus discretione*. (S. Aug. lib. 2. de Civit. cap. 28.) Remarquez-le dorénavant, une fille ou une femme d'honneur ne le permettra jamais. Qui est-ce qui le permettra ? Quelque effrontée, quelque éventée qui a perdu la honte ; et je n'en dis pas davantage.

N. — (*Per sacrilegia.*) Caverne de larrons par sacriléges, par l'abus des sacrements, par les confessions et les communions indignes. Savez-vous ce que c'est que le sacrilége ? C'est un des plus énormes péchés, des plus abominables et des moins pardonnables qui se puissent commettre. Si un voleur avait dérobé à l'église un ornement d'autel, un ciboire ou un calice, vous crieriez : O l'impie ! ô le sacrilége ! il le faut brûler. Vous faites plus de mal ; vous profanez un sacrement, et il vous semble que ce n'est rien : vous faites comme ces Pharisiens, qui disaient : Celui qui jure par l'or du temple commet un grand crime, mais celui qui jure par le temple ne fait point de mal. (Matth. 23. 17.) Insensés que vous êtes, leur dit Notre-Seigneur, le temple n'est-il pas plus saint que cet or, puisque l'or n'est sanctifié que par le temple. Et pourquoi est-ce un sacrilége que de dérober un ornement ? Parce qu'il est à l'autel. Pourquoi est-ce que l'autel est sacré ? Parce qu'il sert au sacrifice. Pourquoi le sacrifice est-il redoutable ? Parce qu'on y offre le précieux corps de Jésus-Christ. Donc le corps de Jésus-Christ est la chose la plus sainte, la plus sacrée, la plus auguste, la plus inviolable et la plus redoutable qui soit en toute l'église ; et vous la profanez par vos sacriléges ! Les femmes se jouent des sacrements comme d'un amusement ; elles se confesseront et communieront vingt fois par an, sans trembler, sans repentir, sans dévotion et sans disposition, pour plaire à leur confesseur, pour être estimées dévotes ou pour je ne sais quelle autre vétille. Les artisans, après s'être vautrés dans mille ordures toute l'année jusques

à la semaine sainte, se contentent de les dire à un prêtre, de réciter quelques chapelets ou l'office de Notre-Dame, et puis ils vont impudemment à la sainte communion faire violence au corps de Jésus-Christ, comme parle S. Cyprien.

TERTIUM PUNCTUM. — *Profanatio templi dissuadetur.*

O. — (1° *Rationibus ex parte Christi.*) Où est-ce que Jésus-Christ se pourra donc retrancher pour se mettre à couvert de nos persécutions? Il est offensé dans la cour des princes, dans les palais, les boutiques, les rues, les carrefours, dans les armées et dans les maisons particulières; s'il doit être assuré en quelque lieu, c'est particulièrement en sa sainte maison. *Domus sua unicuique tutissimum refugium, ac receptaculum est:* en toute nation, et par le droit des gens, chacun est en sa propre maison comme en un lieu de sauvegarde. C'est un grand affront à un homme, c'est une marque d'inimitié bien enragée contre lui, quand vous le poursuivez et l'outragez jusque dans son logis; et c'est où Jésus-Christ est le plus offensé. Il n'est point offensé par orgueil dans les prisons, ni par avarice dans les danses, ni par envie dans la solitude, ni par luxure dans les palais, ni par simonie aux boutiques des artisans, ni par sacrilége au cabaret; et il est offensé par tous ces crimes en sa propre maison, et le plus souvent par tous les six ensemble. Quelle injustice que le temple soit un asile et un lieu d'immunité pour toute autre personne que pour son propre maître! Si un meurtrier, un voleur, ou un parricide se réfugie en l'église, il y est en assurance; et si Jésus, qui est l'innocence même, s'y retire, vous le poursuivez jusque-là. Il est au chœur comme dans un donjon, et il y est encore offensé! il est sur l'autel comme en son trône, comme en un lieu de majesté et de gloire, et vous êtes si impudent que d'y exercer vos hostilités! vous y attentez à sa personne, vous lui portez le poignard dans le sein, vous y commettez un horrible sacrilége, disant la messe ou communiant en mauvais état. Hé, mon Dieu! n'aurez

vous pas au moins un petit coin, au moins un seul petit recoin, au moins un seul petit autel en cette église, en cette ville, en cette province, en ce royaume ou en ce monde où vous soyez à couvert de nos persécutions ?

P. — (2° *Ex parte nostri.*) Et puis nous penserons être impunis, nous penserons éviter la colère de Jésus-Christ, le Fils de Dieu, dont Isaïe avait prédit qu'il ne serait rigoureux ni turbulent contre personne ; le Fils de Dieu, dont Jérémie avait dit qu'il serait comme un doux agneau en présence de ceux qui le dépouillent ; Jésus-Christ qui avait dit : Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur ; Jésus-Christ qui n'a pas formé une seule plainte contre ceux qui le crucifiaient, qui a prié pour eux, qui a excusé leur crime, ne s'est mis en colère que deux fois en sa vie, et toujours contre ce péché dont vous vous faites si peu de conscience, contre les irrévérences en l'église. Il y avait alors en Jérusalem, comme nous lisons dans Josephe, tant d'injustices dans le palais, tant de fraudes dans les boutiques, tant de haines et de médisances dans les maisons bougeoises, tant d'ivrogneries dans les cabarets, tant d'impuretés dans les lieux infâmes : et Jésus-Christ ne prend le fouet en main que contre ceux qui trafiquent au temple, qui y vendent et qui y achètent des victimes pour les sacrifices ; et s'il se met en colère contre ceux qui y font des actions qui seraient permises et louables ailleurs, que fera-t-il contre ceux qui y font des actions qui ne sont licites nulle part ? S'il se fâche contre ceux qui y font des actions qui tendent au service de Dieu, que fera-t-il aux actions qui troublent, qui déshonorent ou qui interrompent le service de Dieu ?

Q. — (3° *Ex parte reipublicæ.*) *Mensas nummulariorum evertit.* Il renverse les fortunes, les familles et les républiques ; il envoie la guerre, la peste et la famine ; il dérègle les saisons pour punir les débordements : *Propter hoc prohibiti sunt cœli super vos, ne darent rorem, et terra ne daret germen suum.* (Agg. 1. 10.) Et un peu plus haut il dit : *Seminastis multum, et intulistis pa-*

rum : Vous avez pris beaucoup de peine à cultiver vos vignes, à ensemencer vos terres, et vous avez fort peu vendangé et fort peu moissonné. Ce que vous gagnez de votre travail ne vous profite non plus que si vous le jetiez dans un sac percé ; c'est que Dieu ne met pas sa bénédiction en votre maison parce que vous ne tenez compte de la sienne : *Ponite corda vestra super vias vestras.* Examinez votre vie, considérez votre conduite et vous la trouverez tout à fait déraisonnable : *Habitatis in domibus laqueatis, et domus ista deserta :* Vous avez grand soin que votre maison soit bien entretenue, bien lambrissée et bien meublée, et vous ne vous souciez pas si l'Eglise du village où vous avez du bien est mal couverte, mal pavée, ou mal ornée. Vous voulez que tous vos meubles soient si nets, et que votre linge soit si blanc ; avez-vous jamais commandé à vos gens de nettoyer les chandeliers, de blanchir le linge ou d'épousseter les images de la paroisse ? Vous ne voulez point de bruit en votre maison, vous n'y pouvez pas endurer la moindre ordure, et vous apportez en la maison de Dieu des enfants qui en font une halle; vous vous y promenez comme dans les galeries du palais, vous y amenez des chiens qui y font des ordures et des actions déshonnêtes.

Ne craignez-vous point d'être puni comme l'empereur Alexandre que Dieu frappa de mort parce qu'il entrait à l'église la tête couverte ; (Baronius ann. 912.) comme Héliodore qui, voulant toucher au trésor du temple, tomba demi-mort et eût expiré si ses gens ne l'en eussent promptement retiré ; (2. Mach. 3.) comme Pompée qui, ayant violé l'immunité du temple de Jérusalem, n'eut depuis aucune prospérité en ses affaires, mais étant vaincu à Pharsale, tous ses soldats tombèrent par terre, la face tournée vers Jérusalem, et lui fit la fin que vous savez? Non, non, Messieurs, vous ne serez pas châtiés de punitions temporelles, vous n'en êtes pas dignes. On vous reprend tous les ans de vos promenades, cajoleries, irrévérences et insolences dans les églises, et on ne gagne rien sur vous; vous vous

endurcissez comme des Pharaons, et néanmoins vous vous portez bien, vous faites de riches moissons et de belles vendanges, vous avez de bons bénéfices, des états et des offices lucratifs; c'est que vous n'êtes pas dignes des verges de Dieu ni de sa colère paternelle; il vous réserve à sa fureur, il vous réserve à ses carreaux et à ses foudres, à la damnation éternelle : *In labore hominum non sunt, et cum hominibus non flagellabuntur; in labore dæmonum erunt, et cum dæmonibus flagellabuntur*, dit S. Bernard. Les préjugés en sont évidents, Dieu vous lâche la bride comme à des réprouvés, il permet que vous ajoutiez péché sur péché; les rues sont parsemées de lieux infâmes, les cabarets sont pleins de blasphémateurs et de débauchés, la ville est peuplée de joueurs et de fainéants, et personne n'y met ordre. Dieu effectue en vous cette menace effroyable : *Auferetur zelus meus a te, non ultra irascar tibi.*

Domine, dilexi decorem domus tuæ. Hé! Messieurs, hé! Mesdames, quel inconvénient y aurait-il quand vous auriez un peu soin de la décoration des paroisses des villages où Dieu vous a donné du bien; quand vous demanderiez quelquefois les nappes, les aubes et les surplis pour les reblanchir, les chasubles et les tuniques déchirées pour les recoudre? Quel inconvénient y aurait-il quand les religieuses de la ville empèseraient les corporaux des villages circonvoisins? Elles tiennent bien blancs ceux de leur église, c'est bien fait; mais il peut y avoir de l'amour-propre. Jésus-Christ est au village aussi bien qu'à la ville. Quand chaque monastère empèserait deux douzaines de corporaux par an, il n'en coûterait pas beaucoup et on servirait les églises de quatre ou cinq lieues à la ronde. Dites-le à vos filles religieuses, et si elles prennent à cœur cette dévotion, monseigneur ou ses grands vicaires en étant avertis, on assignerait, au synode, telle paroisse à tel monastère pour y porter les corporaux.

Enfin : *Dilexi decorem domus tuæ; ne perdas cum impiis. Deus, animam meam* : Mon Dieu! j'ai aimé

l'embellissement de votre maison, ne permettez pas que mon âme se perde avec les personnes indévotes. Voilà deux paroles bien jointes et une conséquence bien tirée; c'est signe que Dieu vous veut sauver, qu'il veut vous combler de bénédictions en ce monde et en l'autre quand il vous donne du zèle pour la gloire de sa sainte maison. Le sieur Bernardin de Mendoce, (1) frère de l'évêque d'Avila, qui eût été damné pour un péché auquel il était sujet, fut converti et sauvé parce qu'il donna une maison pour bâtir une église à la sainte Vierge. David eut volonté de bâtir le temple, et Dieu lui promit par Nathan que le sceptre royal ne sortirait pas de sa lignée. Salomon édifia le temple; Dieu lui apparut et lui promit d'exaucer toutes ses prières. Zorobabel le réédifia, et Dieu lui promit par le prophète Aggée qu'il le mettrait au nombre des élus. Ainsi, si vous avez du zèle, de l'amour et de la piété pour la maison de Dieu, il vous retirera du péché, il bénira votre famille, il exaucera vos prières, il vous recevra en la compagnie des âmes choisies et prédestinées au temple céleste du paradis. *Amen.*

(1) Ribera in vita sancte Theresiæ. (l. 2, c. 12.)

SERMON XLVII.

DU JUREMENT ET DU BLASPHÈME.

Non assumes nomen Dei tui in vanum. (Exod. 27.)
Vous ne prendrez pas le nom de votre Dieu en vain.

Le premier commandement nous oblige de rendre nos devoirs à notre Dieu par les pensées de notre esprit et par les affections de notre cœur. Le second nous défend de le déshonorer et de profaner son saint nom par les paroles de notre bouche. On peut transgresser ce commandement en deux manières principales, par jurement et par blasphème : *Oleum effusum nomen tuum.* C'est vous qui donniez cet éloge à votre Fils en votre cantique d'amour, ô sainte Vierge! Quand on traite avec irrévérence et sans respect le saint nom de Dieu, on attire sur soi mille malédictions; mais quand on prononce avec honneur le nom de Jésus, c'est une huile répandue, c'est un remède doux et anodin pour toutes sortes d'afflictions. Il a accompli en la croix l'étymologie de ce saint nom, non-seulement par miséricorde envers nous, mais par honneur et affection envers vous, parce que vous le lui aviez imposé : *Vocabis nomen ejus Jesum.* C'est ce que votre ange vous disait quand il vous salua par ces paroles : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. A. *Licet aliquando jurare.*
Primum punctum. *De juramento :* B. 1° *Quid sit.* — C. 2° *Quotuplex.* — D. 3° *Quas conditiones requirat.* — E. 4° *Cur frequens sit vitandum.*
Secundum punctum. *Blasphemia damnatur :* F. 1° *Scriptura.* — G. 2° *Patribus.* — H. 3° *Rationibus. Quia blasphemus est pejor latrone.* — I. *Homicida.* — K. *Hæreticis.* — L. *Turcis.* — M. *Paganis.* — N.

Judæis. — O. *Tortoribus Christi.* — P. *Draconibus.* — Q. *Cane furioso.* — R. *Dæmonibus.*

Conclusio. S. *Paraphrasis verborum Christi :* Sit sermo vester : est, est : non, non ; quod autem his abundantius est, a malo est. (Matth. 5. 37.)

EXORDIUM.

A. — (*Licet aliquando jurare.*) Mon père, me dira quelqu'un, vous entreprenez aujourd'hui d'invectiver contre les jureurs ; le jurement est-il une chose essentiellement mauvaise ? n'est-il pas permis de jurer quelquefois ? Pourquoi non, puisque l'écriture le permet et l'approuve, que les saints l'ont mis en pratique, et que Dieu nous en a donné l'exemple. Le prophète Jérémie nous permet de jurer le nom de Dieu, pourvu que ce soit avec toutes les circonstances nécessaires. (1) David loue ceux qui jurent le vrai Dieu, non les fausses divinités comme font les païens. (2) Les saints anges, les patriarches, les prophètes et les apôtres ont quelquefois juré. (Genes. 14. 22.) Un ange en l'Apocalypse (10. 5. 6.) lève la main au ciel et jure par celui qui vit aux siècles des siècles, qu'après le jugement il n'y aura plus de temps. Au livre de la Genèse, le patriarche Abraham dit au roi de Sodome : Je lève la main à la très haute majesté de Dieu qui possède le ciel et la terre. Au livre des Rois, (3. Reg. 17. 1.) le prophète Elie disait : Par le Dieu vivant qui est ici présent. En l'épître aux Galates, (Gal. 1. 20.) S. Paul dit aux fidèles : Je vous dis ceci devant Dieu, et ce n'est pas un mensonge. Dieu même, dont la moindre parole est plus ferme que le ciel et la terre, n'ayant rien de plus grand que soi, daigne bien jurer par soi-même et par sa vie, comme en la Genèse, en Jérémie, en S. Luc et en ce psaume si célèbre que nous chantons tous les dimanches : *Juravit Dominus et non pœnitebit*

(1) Jurabis : Vivit Dominus, in veritate et justitia et judicio. (Jerem. 4. 2.)

(2) Laudabuntur omnes qui jurant in eo. (Ps. 62.)

eum. (Genes. 22. 16.—Jerem. 22. 5.—Luc. 1. 73.—Psal. 109. 4.)

PRIMUM PUNCTUM. — *De juramento.*

B. —(1° *Quid sit.*) Il est vrai qu'absolument parlant, le jurement qui est accompagné de toutes ces circonstances n'est pas péché ni mortel ni véniel, au contraire, c'est une action vertueuse et méritoire, c'est un acte de la vertu de religion, qui a pour son objet de rendre à Dieu et à ses divines perfections l'honneur et l'hommage que nous lui devons. Quand le jurement est légitime, nous honorons l'immensité de Dieu, sa science et sa vérité; l'appelant à témoin de ce que nous disons, nous reconnaissons qu'il est en tout lieu, qu'il est présent à toutes ses créatures, qu'il voit tout ce que nous nous faisons, qu'il entend tout ce que nous disons, qu'il sait et connaît tout ce qui se passe au monde, qu'il est la vérité souveraine et infaillible, la source et l'origine de toute vérité, qui autorise par son témoignage les paroles véritables.

C. —(2° *Quotuplex.*) Il y a plusieurs sortes de jurements; mais pour ne pas charger votre mémoire, j'en distingue seulement de trois sortes que la théologie appelle en son langage mal poli: *Assertoire, promissoire, exécratoire.* Premièrement, l'assertoire, c'est quand vous assurez quelque chose ou présente ou passée, appelant Dieu à témoin de ce que vous dites; l'appelant, dis-je, ou par lui-même, comme quand vous dites: Sur mon Dieu, par mon Dieu, je vous dis cela devant Dieu; ou par quelque créature qui a rapport et relation à lui; comme quand vous dites: Par mon âme, par le jour qui nous éclaire, par le feu que voilà. Ainsi Jésus-Christ dit en S. Matthieu (5. 34.) que, jurer par le ciel, c'est jurer par le trône de Dieu; jurer par la terre, c'est jurer par l'escabeau de ses pieds.

Secondement, le jurement promissoire, c'est quand vous promettez avec serment de faire ou de ne pas faire quelque chose; comme de payer votre créancier dans un tel temps, d'achever cet ouvrage et de le rendre pour un tel jour, de

garder les ordonnances du royaume en votre charge de juge, d'avocat, de procureur ; de vous acquitter dignement de votre office, de rapporter fidèlement la vérité à la justice en ce qui est d'une blessure, d'un ouvrage, d'une visite, quand on s'en rapporte à vous comme à un expert. Vous commettez un parjure, quand vous faites ces serments, n'ayant pas intention de payer, de rendre l'ouvrage fait ou sachant que vous ne le pourrez pas faire, et quand vous manquez de garder les ordonnances et de faire ce que vous avez promis en chose d'importance.

En troisième lieu, le jurement exécratoire ou d'imprécation, c'est lorsque, pour assurer quelque chose, vous n'appelez pas seulement Dieu à témoin de ce que vous dites, mais vous l'appelez encore pour vengeur du mensonge en cas que vous ne disiez pas la vérité ; comme quand vous dites : Dieu me punisse ! je puisse mourrir présentement ! jamais je ne sorte d'ici ! jamais je ne voie Dieu ! l'ennemi m'emporte si cela n'est vrai. C'est autant comme si vous disiez : Si je ne dis vrai, je veux que Dieu permette que je meure, que jamais je ne sorte d'ici, que l'ennemi m'emporte, etc.

Et il arrive quelquefois que Dieu vous prend au mot et qu'il vous envoie le mal que vous vous êtes souhaité. Nicéphore Calixte dit que trois calomniateurs, accusant faussement d'adultère le saint évêque Narcisse, l'un dit qu'il voulait mourir s'il ne disait vrai ; l'autre, qu'il voulait être brûlé ; le troisième, qu'il voulait devenir aveugle. Le premier mourut subitement; le second fut brûlé avec sa maison par une étincelle de feu qui tomba de sa lampe ; le troisième, ayant vu le châtiment de ses complices, se repentit de sa faute et la pleura si amèrement qu'il en perdit la vue.

Le bienheureux S. Ignace étudiant en l'université d'Alcala, un peu après sa conversion allait demandant l'aumône, assisté d'un bon prêtre, nommé Jean Lucien ; un des principaux bourgeois, jugeant téméraircment du saint sur un faux rapport qu'on lui en avait fait, dit à ce bon prêtre : Vous faites la quête pour un homme qui mérite d'être brûlé ou je le veux être moi-même. Le même jour arri-

vèrent les nouvelles de la naissance du prince d'Espagne ; pour en faire le soir un feu de joie, il monta en un lieu de sa maison où était la poudre ; une étincelle de feu y étant tombée le brûla tout vif selon sa parole.

D. — (3° *Quas conditiones requirat.*) Le prophète Jérémie (4. 2.) marque les conditions dont le jurement doit être accompagné pour n'être pas vicieux, mais vertueux et méritoire : *Jurabis : Vivit Dominus in veritate et justitia et judicio :* Il vous est permis de jurer par la vie de Dieu ou autre serment, pourvu que ce soit avec vérité, avec justice et avec discrétion. Premièrement avec vérité. Cette circonstance est de si grande importance et si absolument nécessaire au jurement, que si elle n'y est pas, si vous jurez pour un mensonge, c'est un parjure quand il ne s'agirait que d'une épingle.

Je dis quand il ne s'agirait que d'une épingle ; car il n'est pas de ce péché comme des autres. Aux autres genres de crime, la légèreté de la matière fait que le péché n'est que véniel ; comme de dérober deux liards ou un sou, manger un morceau le matin un jour de jeûne : ici la légèreté de la matière ne diminue pas le péché, mais elle en augmente la malice ; car c'est un plus grand mépris de Dieu d'abuser de son autorité et de l'appeler en témoignage d'un mensonge pour une chose frivole et de petite conséquence ; et non-seulement il ne faut pas jurer pour un mensonge exprès et formel, mais pas même pour une menterie déguisée et palliée ; j'appelle mensonges déguisés, les équivoques, les paroles ambiguës et à double entente ; car, au fond, elles trompent les hommes, ce sont des fourberies fines et adroites. Et, n'est-ce pas un grand mal de se servir du saint nom de Dieu et du crédit que sa vérité lui donne sur nous pour tromper et fourber les hommes ? S. Isidore et S. Bernard vous disent : Quelque artifice d'équivoque que vous apportiez en jurant, Dieu qui voit votre conscience, prend vos paroles selon le sens que celui à qui vous jurez, les entend. (1) S. Augustin conclut de même : Je ne doute

(1) Quacumque arte verborum quis juret, Deus quis conscientiæ testis

aucunement, dit-il, que vous ne deviez garder la foi de votre promesse, selon que celui à qui vous avez juré l'a entendu, et non pas selon l'ambiguité de votre parole; de là vient que ceux-là sont parjures qui, se contentant de tenir leurs paroles au sens qu'ils sous-entendaient, ont trompé la pensée et l'espérance de celui à qui ils ont prêté le serment, (1) et, par conséquent, ils ne seront pas sauvés, puisque le prophète a dit que, pour être reçu dans le ciel, il ne faut pas tromper son prochain en jurant : *Qui jurat proximo suo, et non decipit.*

Les histoires profanes nous enseignent que, même parmi les païens, Dieu a puni, dès cette vie, ces mensonges palliés; car Stobée dit qu'Archetime ayant donné en garde à Cydias une bonne somme d'argent, quelque temps après en ayant eu besoin, la lui redemanda. Le dépositaire sachant qu'il n'y avait point de témoins ni de cédule pour le convaincre de ce dépôt dit qu'il ne lui devait rien. Archetime l'appelle en justice et s'en remet à son serment. Cydias, tout païen qu'il était, eut horreur de se parjurer, quoiqu'il ne dût jurer que par une fausse divinité, et il s'avisa de cette souplesse pour en venir à bout. Il met l'argent dans un bâton creux sur lequel il s'appuyait, feignant d'être infirme, et quand il fut question de prêter le serment, et de mettre la main sur l'autel, il dit à sa partie : Tenez un peu ce bâton; après quoi il jura qu'à la vérité Archetime lui avait mis en dépôt cet argent, mais qu'il le lui avait rendu. Archetime, entendant ce mensoge entra si fort en colère que, par dépit, il jeta le bâton contre terre, et le bâton s'étant rompu répandit l'argent et découvrit la fourberie, dont Cydias fut tellement moqué et bafoué de ses concitoyens qu'il se détruisit de ses propres mains.

est, verba sic accipit, sicut ille cui juratur intelligit. (S. Isidor. l. 2. Sentent. c. 31. et S. Bern. de modo bene vivendi. ser. 32. et refertur. c. quacumque. 22. q. 5.)

(1) Non ambigo non secundum verbum jurantis, sed secundum expectationem illius, cui juratur fidem jurationis impleri; unde perituri sunt qui servatis verbis expectationem eorum, quibus juratum est, deceperunt. (S. Aug. ep. 224. ad Alipium.)

Secondement, il faut jurer avec justice, c'est-à-dire que ce ne soit pas pour tromper ni pour porter le prochain à quelque mal; comme ces Juifs qui promirent avec serment de ne boire ni manger qu'ils n'eussent fait mourir S. Paul; comme quand vous jurez que vous vous vengerez d'une injure; que vous rendrez le mal qu'on vous a fait, que vous ne verrez jamais votre parent de bon œil, que vous vous rendrez en tel lieu pour faire une méchante action. Quand vous promettez avec serment de commettre un péché, le jurement est un péché, et vous n'êtes pas tenu de le garder.

En troisième lieu, il faut que ce soit avec jugement, c'est-à-dire avec discrétion et pour quelque chose d'importance; comme quand vous êtes appelé en justice et qu'on vous fait lever la main, ou quand vous prêtez le serment d'être fidèle à votre associé; car de jurer légèrement, à la volée et pour peu de chose (encore que ce ne soit pas péché mortel quand c'est pour la vérité), c'est une très mauvaise coutume qui est cause de plusieuss inconvénients.

E. — (4° *Cur frequens sit vitandum.*) C'est une grande irrévérence et manquement de respect envers Dieu de l'appeler souvent pour témoin en des choses de néant; c'est comme si des laquais, jouant dans la cour du Louvre, appelaient le roi pour être leur arbitre en tous les différents qu'ils auraient: on leur ferait donner cent coups d'étrivières et on jetterait les cartes au feu.

De plus, je veux que vous ayez la crainte de Dieu et que vous juriez pour la vérité; vos enfants ou domestiques vous entendant jurer apprendront ce maudit langage, prendront une mauvaise habitude, et n'étant pas si consciencieux que vous, jureront souvent pour des mensonges; et vous en serez responsable.

Enfin, quoique vous ayez la volonté de ne jamais jurer pour un mensonge, si vous vous accoutumez à jurer, il vous échappera de jurer quelquefois contre la vérité : ***Falsa juratio**, **exitiosa ; vera juratio, periculosa; nulla juratio**, **secura,*** dit S. Augustin : Jurer pour un mensonge,

c'est une chose damnable ; jurer pour la vérité, ce n'est pas la damnation, mais c'est le danger, le bord, et comme le prélude de la damnation ; ne point jurer du tout, c'est ce qui est très louable et assuré pour votre salut. Vous ne devez pas prendre exemple de jurer sur ce que Dieu et les saints ont quelquefois juré, dit S. Ambroise ; (1) car Dieu a une science infaillible ; il sait assurément tout ce qui est et tout ce qui n'est pas ; il est la sagesse éternelle ; il ne peut rien faire que mûrement et avec considération ; il a une puissance infinie et il peut accomplir ce qu'il promet sans être empêché par aucun accident. Quand il lui plaît de jurer, il n'est pas en danger de se parjurer ; mais vous pouvez vous tromper ou être trompé ; vous croyez souvent ce qui n'est pas ; vous promettez souvent des choses que vous ne pouvez pas accomplir ; vous ne sauriez guère jurer sans courir risque de vous parjurer : Quand Dieu et les anges et les saints jurent, c'est toujours avec grand sujet et pour chose de très grande importance ; mais vous jurez sans nécessité pour des vétilles, pour des bagatelles et pour des choses de néant (2).

Mais c'est faire tort au Fils de Dieu, et à la déférence et soumission que nous devons à ses ordres, d'alléguer des raisons pour nous détourner du jurement ; cette parole qu'il a dite en l'Evangile avec tant d'affection doit avoir plus de pouvoir sur nous que mille raisons : *Ego autem dico vobis : Nolite omnino jurare* (Matth. 5. 34.) : Ne jurez point du tout.

SECUNDUM PUNCTUM. — *Blasphemia damnatur.*

F. — (1° *Scriptura.*) Si les âmes chrétiennes qui sont tant soit peu envieuses de faire leur salut doivent avoir grand soin de s'abstenir de tout jurement, à plus forte raison du blasphème. Ce vice est si détestable que tous les

(1) Juravit Dominus et non pœnitebit eum, juret ergo ille quem sacramenti sui pœnitere non poterit, tu vero noli usurpare exemplum, qui implendi sacramenti non habes potestatem. (S. Ambr. Ps. 118.)

(2) Vir multum jurans implebitur iniquitate, et non discedet a domo ejus plaga. (Eccli, 23. 12.)

gens de bien en l'Ecriture sainte ont horreur de le nommer. Quand Job était en sa prospérité, ses enfants se régalaient l'un l'autre, chacun à leur tour, pour nourrir entre eux la bonne intelligence; mais parce que les festins sont ordinairement des occasions de péchés, ce saint homme offrait pour eux des sacrifices en disant : Peut-être que la chaleur du vin les aura portés à commettre quelque péché et à bénir Dieu : *Ne forte peccaverint filii mei, et benedixerint Deo.* Quelle façon de parler est-ce là ? y a-t-il du péché à bénir Dieu? Il veut dire blasphémer; mais n'osant pas nommer ce mot exécrable, au lieu de dire blasphémer Dieu, il dit bénir Dieu.

Les Juifs avaient ce vice en si grande abomination que quand ils entendaient blasphémer, ils déchiraient leurs vêtements pour montrer qu'ils ne voulaient avoir aucune part à un crime si énorme, qu'ils le détestaient et en étaient extrêmement outrés.

G. — (2° *Patribus.* Je ne voudrais pas vous conseiller de déchirer vos habits toutes les fois que vous entendez blasphémer; il le faudrait faire trop souvent en ce temps; je n'oserais vous conseiller ce que S. Chrysostôme conseillait à ses auditeurs : Quand vous entendrez un monstre de nature qui osera blasphémer, donnez-lui un grand soufflet : vous sanctifierez votre main par cette action; ce service que vous rendrez à Dieu sera comme l'huile sacrée et une sainte onction qui consacrera votre main (1). Je n'oserais vous le conseiller, sinon pour ceux que vous avez sous votre charge; quand votre enfant ou votre valet blasphème, donnez-lui un grand soufflet ou un bon coup de bâton sur les épaules; cette saillie de colère sera louée devant Dieu, cette action sera méritoire. Et quand vous entendrez d'autres qui blasphèment, vous devez au moins déchirer votre cœur, être outré de cette impudence, montrer qu'elle vous déplaît, avertir charitablement cet insolent, adorer en votre cœur la très haute majesté de Dieu, lui faisant par cette action comme une amende honorable

(1) Chrysost. homil. 1. ad populum Antioch. in fine.

de l'injure qu'elle a reçue, afin de détourner de vous et de toute la communauté la colère et la vengeance de Dieu que ce blasphème mérite : *Quod enim in divinam religionem committitur, in omnium fertur injuriam.* (Manich. cod. de hæreticis et manichæis.)

H. — 3° *Rationibus, quia blasphemus est pejor latrone.*) Le blasphémateur est pire qu'un voleur ; car l'honneur est plus précieux que les biens. Le voleur ne s'en prend qu'aux biens, il ne se prend directement qu'aux biens de la créature ; le blesphémateur se prend directement à l'honneur et à la gloire du créateur : *Si peccaverit vir in virum, placari ei potest Deus ; si autem in Dominum peccaverit vir, quis orabit pro eo* (1. Reg. 2. 25)?

Au quatrième livre des Rois, Sennachérib, roi des Assyriens, adore les faux dieux, le ciel le souffre ; il envahit injustement les plus fortes villes de Judée, Dieu le laisse faire ; il oblige le dévot roi Ezéchias à épuiser le trésor du temple pour acheter de lui la paix, et même de lui donner les lames d'or dont les portes du temple étaient revêtues, Dieu le permet ; il viole lâchement cette paix, et il envoie assiéger Jérusalem, Dieu n'en dit mot ; mais quand il prononce des paroles de blasphème contre le Dieu d'Israel, le ciel ne le peut endurer ; un ange défait en une nuit cent quatre-vingt cinq mille soldats de son armée qui assiégeaient la ville de Lachis ; il lève honteusement le siége, et, étant de retour à Ninive, il est cruellement assassiné par ses propres enfants dans le temple de ses faux dieux.

I. — (*Homicida.*) Le blasphémateur est pire qu'un meurtrier ; la théologie n'en doute pas : S. Thomas (22 q. 13. art. 3 in corp. et ad 1 et 15. 2 q. 73. art. 3.) le conclut et le prouve ; la raison qu'il en apporte montre évidemment que le blasphème n'est pas seulement plus grand que l'homicide, mais qu'il surpasse encore en malice le parricide ; et voici son raisonnement : Comme une maladie corporelle est d'autant plus dangereuse et mortelle qu'elle attaque de plus près le cœur qui est le principe de la

ressemblance de la chair du péché, infirme, passible, mortel, exposé à toutes les bassesses et misères de notre nature; mais il est maintenant dans le ciel empyrée, en la gloire de son père, à la droite du Tout-Puissant, assis sur les chérubins au trône de sa majesté, environné des anges et archanges, orné des livrées d'immortalité, dans l'actuelle administration et régence du ciel et de la terre; n'est-ce pas être bien impudent de lui cracher au visage et l'offenser par vos blasphèmes?

P.—(*Draconibus*). Le blasphémateur est pire que les serpents, que les dragons et autres bêtes venimeuses, car le prophète dit qu'elles louent Dieu; elles n'ont point d'esprit ni de parole, mais tant y a qu'elle louent Dieu en certaine manière et à leur mode: *Serpentes et volucres pennatæ, dracones et omnes abyssi.* Et vous, créature raisonnable, qui avez l'esprit, la connaissance, la langue, la parole très propre à louer Dieu, au lieu de le glorifier, vous jetez contre lui le venin de votre rage désespérée.

Q.—(*Cane furioso*). Le blasphémateur est pire qu'un chien enragé; car le chien a du respect pour son maître, il ne tourne pas sa rage contre lui, il ne le mort pas et il ne lui fait aucun mal: et vous, misérable, vous exercez votre rage, vous jetez votre fiel, vous vomissez des injures contre votre souverain, contre la très excellente et très haute majesté de votre Dieu!

R.—(*Dæmonibus*). Le blasphémateur est pire qu'un démon; car quand un criminel est condamné à mort, et après qu'on lui a prononcé sa sentence, s'il dit des injures à ses juges, s'il les accuse d'injustice, on le souffre patiemment, on l'attribue à la tristesse et à l'appréhension de la mort; et encore plus s'il leur dit des injures quand on le brise sur la roue; mais si un pauvre criminel qui n'a pas encore reçu sa sentence, qui est assis sur la sellette, qui est interrogé et examiné par le président, s'il lui disait des injures, y aurait-il témérité, audace, folie et frénésie pareille à la sienne? Ainsi, que le démon blasphème le saint nom de Dieu; on ne s'en étonne pas; c'est la rigueur des sup-

plices qui le met au désespoir, sa sentence lui est prononcée sans appel, sans remède et sans ressources; mais vous, ô homme! vous, ô chrétien! vous, ô pécheur! qui ne souffrez encore rien ou fort peu de chose, qui n'êtes pas encore arrêté ni condamné, qui attendez encore de la bouche et du bon plaisir du Fils de Dieu l'arrêt définitif et irrévocable d'une éternité bienheureuse ou malheureuse, que vous disiez des injures à un Dieu qui est votre juge, c'est une rage plus que diabolique et une frénésie plus que monstrueuse! Je vous fais donc juge après cela, mon cher auditeur, si Dieu recevra en son paradis les voleurs, les homicides, les parricides, les hérétiques, les Turcs, les païens, les Juifs, les bourreaux, les serpents, les dragons, les chiens enragés et les démons? Avouez donc, et ne vous flattez pas, qu'il n'y a point d'apparence, pas la moindre ombre d'apparence, que vous soyez sauvé, à moins que de vous corriger, vous, dis-je, qui êtes pire que tout ce que je viens de dire.

S.—(*Conclusio—Paraphrasis verborum Christi.*) Suivez donc, si vous êtes sage, et mettez en pratique cet avertissement du Fils de Dieu : *Sit sermo vester : est, est; non, non.* Quand vous voulez assurer quelque chose, contentez-vous de dire : Cela est ainsi, ou bien cela n'est pas; n'ajoutez point : Je puisse mourir! Jamais je ne sorte d'ici! *Quod autem his abundantius est, a malo est.* (Matth. 5. 37.) Si vous ajoutez quelque jurement, c'est un mauvais effet d'une mauvaise cause : *A malo est.*

Premièrement, ce mal vient quelquefois de l'incrédulité de celui à qui vous parlez; mais *Numquid incredulitas illius fidem tuam evacuabit?* S'il ne veut pas croire ce que vous lui dites, qu'il l'aille voir ou qu'il se tienne là; faut-il que son incrédulité vous rende désobéissant à Dieu? Si vous ne jurez, il ne vous croira pas; et si vous jurez, Dieu le trouvera mauvais. Lequel est le plus à craindre?

A malo est. Ce mal vient souvent de votre mauvaise foi; c'est que votre conscience vous dicte que vous ne méritez pas d'être cru à votre simple parole : *Excusatio non petita est accusatio manifesta.* Le prisonnier qui s'excuse

d'un crime dont il n'est pas accusé, montre qu'il en est atteint, en s'excusant il s'en accuse. Quand vous jurez sans en être requis, vous mettez en compromis votre probité; vous montrez que si vous ne juriez, on ne vous devrait pas croire, et par conséquent que vous êtes sujet à mentir : si vous êtes sujet à mentir, vous êtes un méchant; si vous êtes un méchant, vous ne méritez pas d'être cru, même quand vous jurez.

A malo est. Ce mal vient de votre mauvaise langue, qui est une bête indomptée, dit S. Jacques ; vous ne la dompterez jamais, dit S. Chrysostôme, si vous ne donnez la liberté à vos domestiques de vous reprendre. Comme une bête sauvage qui sent plusieurs chiens autour de sa tanière s'y tient retranchée et n'ose se produire, ainsi, si votre langue effrénée sent qu'elle sera reprise de votre femme, de vos enfants ou de vos serviteurs, elle n'osera s'abandonner à la licence ; mais elle se tiendra dans les bornes de son devoir, et de la crainte de Dieu.

A mala est. Ce mal vient de la mauvaise habitude que vous avez prise de longue main ; vous ne l'effacerez jamais si vous ne veillez sur vous-même, si vous ne faites quelque pénitence toutes les fois que vous jurerez, donnez quelque chose aux pauvres, dites un *Ave, Maria,* mordez-vous la langue, arrachez un cheveu de votre tête, et que la rigueur de votre pénitence fasse céder la mauvaise habitude de jurer où vous êtes. *Violentiæ pœnitendi cedat consuetudo jurandi,* dit S. Augustin. Vous vous moquez peut-être de ce conseil salutaire; vous ne vous en moquerez pas quand vous serez en enfer par cette mauvaise habitude. Peut-on guérir une maladie dangereuse et invétérée sans saignée, sans médecine, sans diète et sans aucun remède? Pensez-vous arracher cette mauvaise habitude sans peine, sans pénitence, sans effort et sans vous faire violence? Fouettez, fouettez bien rudement ces enfants quand ils jurent, de peur qu'ils n'en prennent la coutume. Que cela est beau et bien chrétien quand je demande à un jeune homme : N'avez-vous point juré? Oh ! pour ce vice, grâces à

Dieu, j'en suis exempt. Et pourquoi? Quand j'était petit, si j'eusse seulement juré ma foi, ma mère m'eût fouetté jusqu'au sang. C'est une mère que cela, c'est être sage et pieuse mère, c'est aimer ses enfants comme il faut.

A malo est. Ce mal vient de votre colère; vous vous excusez là-dessus, mais c'est vous laver avec de l'encre; vous êtes doublement coupable, et de vous mettre en colère, et de blasphémer en colère. Si vous ne vous en corrigez, Dieu a une colère aussi bien que vous, mais bien autre que que la vôtre; il a une colère très juste, très raisonnable, très adorable; si vous jurez en votre colère, il jurera aussi en la sienne que vous n'entrerez jamais en son royaume; *Jurari in ira mea, si introibunt in requiem meam.* (Psal. 94. 11.)

A malo est. Ἐκ τȣ πονήρȣ, *a maligno est.* (Psal. 94.) Ce mal vient du diable qui enrage de haine contre Dieu et qui est bien aise de se servir de vous pour lui faire dépit.

A malo est. Ce mal vient de l'esprit malin qui brûle d'envie contre vous et qui est bien aise de vous tenir par ce filet. Vous vous flattez et vous dites en vous-même : Je ne dérobe point, je ne suis pas luxurieux, j'entends tous les jours la messe. Satan ne se soucie point de tout cela; il se contente de vous tenir par cette mauvaise habitude; il sait qu'elle vous retient assujetti sous sa puissance et en état de damnation.

Ἐκ τοῦ πολήρου *a maligno est.* Ce mal vient de l'esprit malin qui veut vous rendre criminel, malheureux, ennemi de Dieu comme il est, compagnon et participant de ses misères et de ses peines, l'objet de la haine éternelle de Dieu, des anges et des saints. Ecoutez le Saint-Esprit qui parle par S. Paul en l'épître aux Romains (Rom. 2. 9.) par S. Jean dans l'Apocalypse (Apoc. 21.) et ailleurs : Tribulation, angoisse, anathème, excommunication, réprobation, damnation, malédiction éternelle de la part de Dieu, de la Vierge et de tous les saints à tous les renieurs de Dieu. Oh! les malheureux, de renier celui qui leur fait tant de bien! oh! les détestables, de maudire celui

qui est digne de toute bénédiction ! oh ! les abominables, de blasphémer la sainte mort de Jésus qu'il a endurée pour leur donner la vie ! Anathème, excommunication, réprobation, damnation, malédiction éternelle à tous les blasphémateurs, à tous les faussaires, à tous les parjures, à tous les faux témoins, s'ils ne se convertissent et s'ils ne font pénitence ! Mon Dieu ! corrigez-les ; mon Dieu ! convertissez-les ; mon Dieu ! éclairez leur esprit pour connaître le grand mal qu'il font et l'abîme de perdition où ils se plongent ; faites, s'il vous plaît, par votre grâce, qu'autant de blasphèmes et de malédictions qu'on a jamais jetées contre vous, autant de mille millions et d'infinités de bénédictions de louanges, d'éloges et d'actions de grâces vous puissiez recevoir de la très sainte humanité du Sauveur, de la sainte Vierge, des anges, des saints, de toute les créatures, maintenant et toujours, et en tous les siècles des siècles. *Amen.*

SERMON XLVIII.

DE L'OBSERVATION DU DIMANCHE.

Memento ut diem sabbati sanctifices. (Exod. 20. 8.)
Souvenez-vous de sanctifier le jour du sabbat.

La très haute, très excellente et infinie majesté de Dieu est si digne d'honneur et de service qu'elle mériterait d'être adorée, aimée, louée et glorifiée de toutes les créatures, sans fin et sans interruption ; mais parce que les diverses occupations de cette misérable vie ne nous permettent pas d'être ainsi continuellement et actuellement appliqués à des actions spirituelles, Dieu a destiné au moins un jour en chaque semaine, le jour du saint dimanche, qu'il veut lui être consacré et entièrement employé à son service. Pour traiter méthodiquement ce sujet, je m'attache aux paroles de mon texte : *Memento ut diem sabbati sanctifices,* et, sur chacune de ces paroles, j'établis un point de mon discours. *Souvenez-vous*, voilà le premier point ; *du jour du repos*, voilà le second ; *pour le sanctifier*, voilà le troisième. Vous nous avez donné en ceci un rare exemple de piété et d'obéissance à la loi, ô sainte et bienheureuse Vierge ! le sacré historien de votre vie nous apprend que vous aviez coutume, tous les ans, d'entreprendre un long voyage pour solenniser la fête en la ville de Jérusalem et dans la maison de Dieu : *Ascendentibus illis Hierosolymam, secundum consuetudinem.* Comme vous y allâtes pour honorer le Père éternel, votre Fils vous y voulut honorer ; car ce fut là qu'il témoigna publiquement qu'il vous était sujet et qu'il se rendait complaisant à toutes les inclinations de votre volonté : faites qu'il vous honore encore maintenant en nous accordant les grâces que nous lui demandons par votre entremise. *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. *Tribus punctis pensantur hæc tria verba*, Memento ut diem sabbati sanctifices.

Primum punctum. *Memoria est res valde mirabilis quoad multa.* —A. *Valde commoda.* —B. *Et vitæ civili necessaria.* C. *Ergo cultui divino mancipari debet.*

Secundum punctum. *Dies septima nempe dominica, impendi debet in rememorandis Dei beneficiis :* —D. 1° *Creationis.*—E. 2. *Redemptionis, cujus mysteria sunt addiscenda.*— F. *Meditanda.* G.—*Honoranda.* —H. 3. *Sanctificationis.*

Tertium punctum. *Dies dominica sanctificanda :* — I. 1. *Faciendo bonum.* — K. 2. *Abstinendo ab operibus servilibus et malis.*

Conclusio. L. *Argumenta conglobata per paraphrasim verborum psalmi* : Convertere, anima mea, in requiem tuam.

EXORDIUM.

Tribus punctis pensantur hæc tria verba, etc.) Celui qui voudra peser avec réflexion et attentivement les propriétés et mérites de chaque chose avouera sans difficulté, qu'entre tous les dons de nature que nous avons reçus du ciel, le plus admirable, le plus commode et le plus nécessaire à la vie civile, c'est la mémoire tant intellectuelle que sensitive. La merveille de cette faculté consiste en plusieurs points.

A.—(*Memoria valde mirabilis quoad multa.*) Premièrement, en ce qu'elle réserve les espèces ou images parfaites d'une infinité de choses que nous avons vues, ou entendues, ou reçues par les autres sens. Quoique vous fermiez les yeux, vous savez bien comme le soleil est fait, comme la lune et les étoiles sont faites et la grande différence qui est entre ces astres ; vous en avez donc les images en votre mémoire : dites-en de même du feu, de l'eau, de

la terre, de l'or, de l'argent, de l'étain, du cuivre et des autres métaux ; d'un denier, d'un sous, d'un écu et des autres monnaies ; d'une laitue, des choux, de la chicorée, et des autres herbes ; d'une rose, d'un œillet, d'une tulipe et des autres fleurs ; d'une figue, d'une pomme, d'une prune, d'une cerise, d'un raisin et des autres fruits ; d'un noyer, d'un orme, d'un olivier, d'un chêne et des autres arbres ; d'une mouche, d'un hanneton, d'une chenille, d'un serpent et autres insectes ; d'une carpe, d'un brochet, d'une truite, d'une sole et autres poissons; d'une poule, d'une perdrix, d'un moineau, d'une caille, d'une hirondelle, d'une alouette et des autres oiseaux ; d'un cheval, d'un mouton, d'un chien, d'un sanglier et des autres animaux. Vous avez en votre mémoire les images au moins d'un individu de ces espèces, et d'une infinité d'autres que je ne puis pas nommer. Vous avez les images, non d'un homme, ou d'une femme, ou de deux, ou de trois seulement, mais d'un grand nombre que vous avez vus en divers lieux; les images très naïves de plusieurs maisons, de plusieurs salles, chambres, cabinets, jardins, galeries, églises, champs, prairies, villes et villages où vous avez été. Vous avez les espèces de plusieurs meubles que vous avez vus ou maniés; d'une chaise, d'un banc, d'une table, d'un plat, d'une assiette, d'une robe, d'un chapeau et d'un rabat. Que vous ayez les images de toutes ces choses, il paraît en ce que vous savez comme elles sont faites, et que vous les pouvez dépeindre et décrire en compagnie, au lieu que vous ne sauriez dire comme est fait un phénix, un crocodile, une salamandre et d'autres créatures que vous n'avez jamais vues. (1)

Ce magasin de la mémoire ne contient pas seulement les images de toutes les choses, mais encore les noms qui leur sont imposés, ce qui est une merveille différente de la première ; car un sourd-muet de naissance a bien en son esprit les images d'un chien, d'un cheval et d'autres choses

(1) Nous avons cru devoir laisser intacte l'énumération contenue dans cet alinéa, malgré l'originalité que peut avoir sa longueur. En parcourant tout ce sermon, le lecteur appréciera nos motifs. (Note des éditeurs.)

qu'il a vues, mais il n'en sait pas les noms, au lieu que vous avez en votre mémoire les noms de toutes ces créatures, et mille autres paroles françaises ou latines sans la connaissance desquelles vous ne pourriez pas vous faire entendre. Il y a plusieurs personnes qui savent très parfaitement quatre ou cinq langues : la langue grecque, la latine, la française, l'italienne et l'espagnole ; chacune de ces langues a pour le moins trois mille paroles ; il y a donc en leur mémoire plus de douze ou quinze mille paroles, et toutes ces paroles affectées et diversifiées de leurs genres, de leurs figures, de leurs déclinaisons, de leurs cas, de leurs nombres singulier ou pluriel, et autres formalités de grammaire. Il y en a qui savent la rhétorique, la philosophie, la théologie, les mathématiques, la médecine, l'un et l'autre droit ; qui ont en la mémoire tous les secrets, toutes les règles, tous les principes et les maximes de toutes ces sciences. S. Antonin, archevêque de Florence, étant encore jeune, pour être reçu en l'ordre de S. Dominique, apprit par cœur tout le droit canon qui est contenu en trois gros volumes, le Décret, les Décrétales et le Sexte.

On admire les peintres et les sculpteurs qui peuvent réduire au petit pied, peindre ou graver en petit des personnes de belle taille, ou des villes, ou des provinces, comme l'anneau du roi Pyrrhus où étaient gravées les neuf Muses et Apollon au milieu d'elles ; mais ces peintres ne représentent jamais les personnes selon toute leur grandeur ni les villes selon toute leur étendue.

Au lieu que les personnes que vous connaissez, toutes les chambres, les maisons, les églises, les villes et les villages que vous avez souvent vus, sont peints en votre mémoire selon toute leur figure leur étendue, leur longueur, leur largeur, leur hauteur et leurs autres dimensions ; car vous vous souvenez fort bien que l'église de Notre-Dame de Paris est plus spacieuse que celle de votre paroisse, et que votre ville est plus petite que Marseille : ce qui est au-delà de toute admiration.

Ces images de tant de personnes, de tant de meubles, de

tant de paroles, de tant de villes et de tant de villages, images qui représentent chaque chose selon toutes ses dimensions; toutes ces images qui sont corporelles sont toutes contenues en une fort petite partie de la tête; car la mémoire est dans la tête: ce qui le prouve, c'est que si on coupe les pieds et les mains, la mémoire n'en est point lésée, au lieu que si on nous blesse en certain endroit de la tête, la mémoire se perd ou diminue.

Ces peintres et ces sculpteurs dont nous avons parlé peuvent bien représenter les couleurs et les figures, mais non pas les autres qualités des créatures qu'ils représentent. Allez un peu dire à un peintre qu'il peigne ma voix en son tableau ; qu'il peigne la douceur du miel, la chaleur du feu, la suavité du baume : au lieu que l'esprit est un si bon peintre, qu'il sait imprimer en la mémoire, non-seulement les couleurs et les objets qu'on appelle en philosophie sensibles communs, mais encore les voix et les odeurs, les sueurs, le tempéramment, la situation, la durée et plusieurs autres qualités et circonstances de mille créatures ; car si, au milieu des ténèbres, vous reconnaissez votre père à sa voix, un œillet ou une rose à son odeur, le soufre à sa puanteur, le miel à sa douceur, l'absinthe à son amertume, le feu à sa chaleur et l'eau à la moiteur, c'est que vous vous souvenez d'avoir autrefois senti toutes ces qualités.

B. — (*Commoda.*) Ce qui est encore très merveilleux et très commode, c'est que, de toutes ces choses qui sont en la mémoire, plusieurs y sont très bien rangées et disposées en même ordre qu'elles sont en elles-mêmes, ou comme elles sont couchées dans un livre. Car vous récitez par cœur le *Pater,* l'*Ave,* le *Credo*, les sept psaumes, l'office de Notre-Dame et quantité d'autres prières tout de même qu'elles sont dans nos Heures. Vous dites par cœur deux, trois ou quatre livres de l'Enéide, c'est-à-dire huit ou neuf cents vers ; vous comptez par ordre les villes et peut-être même les villages qui sont de Lyon à Paris : Roanne, Moulins, la Charité, Nevers et Montargis ; vous voyez ces villages, ou ces vers aussi distinctement en votre esprit que vous les avez vus sur les lieux ou dans le livre. Il y a d'autres es-

pèces qui sont pêle-mêle en la mémoire ; comme les idées et les noms des personnes que vous connaissez, et de mille choses que vous avez vues, comme d'un chapeau, d'un gant, d'un soulier, d'une pomme, d'une poire ; mais la mémoire est si adroite, si souple et si obéissante, qu'au moindre commandement de la volonté, entre ce nombre infini d'images et de paroles qui sont enfermées dans son sein, elle choisit celles que vous désirez ; elle vous les suggère et fournit promptement, pendant que toutes les autres demeurent en silence et comme en retraite ; car sitôt que vous voulez, elle vous représente la personne et le nom de votre parent qui est à Paris, de votre ami qui est à Lyon ; elle vous fournit les premiers vers de l'Enéide ou les premiers mots des psaumes, non pas les autres.

C. — (*Necessaria.*) Et cette faculté de l'âme est si nécessaire à notre vie que, sans elle, il n'y aurait point d'art, point de science, point de justice, point d'écriture, point de commerce parmi les hommes. Comment est-ce qu'un apprenti pourrait retenir son métier, et un écolier acquérir quelque science, s'ils oubliaient sur-le-champ tout ce que le maître leur enseigne ? Comment pourrait-on administrer la justice sans la déposition des témoins ? Comment les témoins déposeraient-ils ce qu'ils ont vu ou entendu, s'ils ne s'en souvenaient pas ? Comment formeriez-vous des lettres sur papier, si vous n'en aviez les caractères en l'âme ? Comment prononceriez-vous des paroles si vous ne les aviez en l'esprit ? Comment reconnaîtriez-vous votre père, votre mère, votre femme, vos enfants et vos amis, si vous n'en aviez les idées imprimées en votre mémoire ?

Enfin, si nous n'avions point d'entendement, nous serions semblables aux bêtes ; mais si nous n'avions point de mémoire, nous serions pire que les bêtes ; car un chien reconnaît son maître, la maison, les domestiques et même les traces de son maître.

Quelles adorations donc, quel hommage, quel amour, quelle tendresse, quelle reconnaissance et quelles actions de grâce ne devons-nous pas à la majesté divine qui nous a ho-

norés d'une faculté si admirable, si utile et si nécessaire? Ne devons-nous pas avoir grand soin de la référer toute entière à son service? n'avons-nous pas grand sujet de dire souvent à notre mémoire : *Noli oblivisci omnes retributiones ejus?* S'il nous fallait souvenir de Dieu toutes les fois qu'il nous fait du bien, il faudrait nous en souvenir autant de fois que nous respirons, dit S. Grégoire de Nazianze, puisque la respiration est un des biens que sa bonté nous fait. Mais parce que la fragilité de notre nature, et que les diverses affaires de cette vie ne le permettent pas, il a déterminé un jour en chaque semaine qu'il veut être tout employé à nous souvenir de lui et de ses bienfaits.

SECUNDUM PUNCTUM. — *Dies septima, nempe dominica.*

D. — (1° *Creationis.*) Ce jour, c'est le jour du repos, *diem sabbati*. Parmi les Juifs, c'était le samedi ; parmi les chrétiens, par l'institution du Fils de Dieu et par l'instruction des apôtres, c'est le dimanche, parce qu'en ce jour les principales œuvres attribuées à la très sainte trinité ont été faites : la création appropriée au Père, la rédemption au Fils, la sanctification au Saint-Esprit. Ce fut le dimanche que Dieu commença à créer le monde ; ce fut le dimanche que le Sauveur vint au monde, et qu'il fut enfanté d'une vierge ; ce fut le dimanche que le Saint-Esprit descendit sur les apôtres pour sanctifier le monde : ces trois œuvres incomparables doivent être l'objet de nos entretiens, de notre piété et de notre méditation les jours de dimanche.

Premièrement : la création. Il n'est rien de plus juste, de plus raisonnable, ni rien de plus digne, je ne dirai pas d'un chrétien, mais d'un homme, que de considérer les œuvres de Dieu en détail, en particulier, l'une après l'autre ; les contempler, en admirer l'excellence, l'en remercier, l'en bénir et l'en louer.

Si vous aviez composé un livre semé de figures de rhétorique et de belles pointes d'esprit, ne seriez-vous pas fâché si un de vos amis ne se souciait de le lire ni d'en re-

marquer les beaux traits ? Si vous aviez fait un tableau, un vaisseau d'or bien ciselé, un palais ou quelqu'autre chose rare et excellent chef-d'œuvre avec une merveilleuse industrie, ne vous serait-ce pas un crève-cœur incroyable, si personne ne daignait le regarder ni en admirer l'artifice? Ce monde est un livre admirable, comme disait S. Antoine, que Dieu a exposé aux yeux de tous les hommes pour y voir dans la beauté et la diversité des créatures la puissance, la sagesse, la bonté et les autres perfections du Créateur : et nous dédaignons de le lire ! Ce monde est l'ouvrage de Dieu, formé avec tant d'esprit, de sagesse et d'industrie que les moindres créatures sont capables d'être l'objet de l'admiration des anges : et nous ne daignons pas seulement les contempler, en admirer les beautés, en bénir et glorifier l'ouvrier ! David ne faisait pas comme nous ; il avait sur les bras la conduite d'un grand royaume, et toutefois il s'occupait très souvent à la méditation des œuvres de Dieu, comme il le raconte souvent en ses psaumes : *Meditabor in omnibus operibus tuis.* (1) Notez *in omnibus ;* en tous, non en général seulement et en gros, mais encore en particulier et en détail : *Qui operit cœlum nubibus, et parat terræ pluviam. Qui dat nivem sicut lanam. Educit ventos de thesauris suis. Qui producit in montibus fenum*, et cela avec beaucoup de raison, car si un grand seigneur vous invite à un festin, vous ne vous contentez pas de lui en rendre grâces au commencement et à la fin du repas ; mais encore à chaque morceau qu'il vous sert vous lui dites : Je vous remercie. A plus forte raison, Dieu mérite-t-il d'être reconnu et remercié en détail et en particulier pour chaque créature qu'il a destinée à notre service et à notre entretien : ce que vous connaîtrez clairement par cette induction.

Moïse dit qu'au commencement Dieu ne créa que le

(1) Memor fui operum Domini, quia memor ero ab initio mirabilium tuorum, et meditabor in omnibus operibus tuis; et in adinventionibus tuis exercebor. (Psal. 76. 12. 13.) Meditatus sum in omnibus operibus tuis, in factis manuum tuarum meditabar. (Ps. 142. 5.)

ciel et la terre; le ciel sans lumière, la terre toute nue, déserte et en friche. Supposons que Dieu vous eût créé sur la terre ainsi nue; qu'il vous eût créé, dis-je, avec l'usage de raison, mais sans bras ni jambes; il le pouvait aisément faire, il n'en a point donné aux vers et il ne vous est pas plus obligé qu'à eux, et que vous voyant en ténèbres il vous eût dit : Je veux allumer un flambeau pour vous éclairer; et qu'il eût placé le soleil au milieu firmament : combien eussiez-vous admiré cet astre et celui qui l'aurait fait! Supposons de rechef que le Créateur, voyant que ce globe de feu vous serait importun et vous brûlerait de ses ardeurs s'il demeurait continuellement sur votre tête, l'eût fait coucher et cacher sur la terre; mais pour ne pas vous laisser en ténèbres, il eût attaché au ciel la lune et les étoiles, dont la lumière est plus tempérée; comment eussiez-vous été ravi de voir tant de si beaux flambeaux? Le soleil, de plus, s'étant levé le jour suivant, si Dieu eût commandé à la terre de pousser un émail de fleurs et une verdure agréable, vous vous fussiez écrié : mon Dieu, que tout cela est beau! oh! la belle tapisserie! Si après il eût produit des arbres chargés de cerises belles et vermeilles, vous eussiez eu envie de vous en approcher pour les contempler de près; mais vous n'eussiez pu, n'ayant ni pieds, ni jambes; s'il vous en eût donné lui-même, comment l'eussiez-vous remercié? Si étant encore auprès de cet arbre, et les cerises excitant votre appétit, vous n'eussiez pu y atteindre, n'ayant point de bras; s'il vous en eût donné et que, sans vous faire de mal, il eût divisé vos mains en plusieurs doigts, afin que vous eussiez pu cueillir ces cerises. Ces premiers fruits étant passés, s'il eût produit des prunes, des abricots, des poires, des pommes, des figues, des raisins, des grenades et mille autres sortes de fruits de divers goûts, doux, aigres et musqués, pour l'hiver, pour l'été, pour la santé, pour la maladie; si mille viandes délicates et savoureuses; si des roses, des œillets, des lis, du myrte, du romarin, des bois aromatiques et des parfums pour récréer votre odorat; si des linottes, des alouettes et des

rossignols pour vous réjouir par leur chant ; des chiens pour garder vos maisons et pour vous donner du plaisir à la chasse ; des chevaux pour vous porter partout ; si Dieu avait produit toutes ces créatures et mille autres semblables en votre présence, l'une après l'autre, comment eussiez-vous admiré la bonté, la douceur, la suavité, la tendresse et la libéralité de sa providence ? N'eussiez-vous pas dit comme Phérécide, que Dieu, en créant le monde, s'était tout transformé en amour ; ou comme David : *Quam magnificata sunt opera tua, Domine, omnia in sapientia fecisti.* Quelle tendresse et quel amour, quelle affection et quel respect n'eussiez-vous pas eu pour un tel bienfaiteur ! quelles actions de grâces ne lui eussiez-vous point rendues de chaque créature en particulier ! Vous ne lui en êtes pas moins obligé, mais beaucoup plus encore ; car il vous a traité noblement et en grand seigneur. Quand on prie à dîner un villageois ou un bourgeois, on ne se met pas en peine de mettre la nappe ni d'assaisonner les viandes qu'après qu'il est venu en la maison ; mais quand c'est un gentilhomme ou un prince, on apprête la chambre, on couvre la table, on prépare tout avant qu'il y entre. Si Dieu vous eût créé le premier, et qu'il eût produit les créatures en votre présence, il vous eût traité en villageois ; mais il vous a voulu traiter dignement et en prince ; il a orné le logis, il a couvert la table, il a préparé le festin, il a assaisonné les viandes avant que de vous faire entrer en la maison de ce monde ; vous devez donc au jour de dimanche employer du temps à considérer ses œuvres, y admirer la sagesse et la bonté du Créateur, l'en remercier de chacune distinctement et en particulier, comme s'il les eût créées l'une après l'autre pour vous seul et en votre présence.

E.—(2° *Redemptionis, cujus mysteria addiscenda.*) Mais il y a bien d'autres mystères qui doivent être l'objet de notre piété et l'occupation de notre cœur les jours de dimanche ; ce sont les mystères de notre rédemption que nous devons apprendre, méditer et honorer en ces jours-là.

Premièrement les apprendre ; car n'est-ce pas une grande honte et une négligence qui mériterait d'être pleurée avec des larmes de sang, que de voir si vous demandez à une grande partie des chrétiens : Qu'est-ce que la Pentecôte ? qu'est que le jour de Pâques ou que l'Annonciation ? ils n'en savent rien du tout. Ecoutez ce qu'en dit le maître de la théologie, S. Thomas, dont la doctrine est approuvée de toute l'Eglise. Après la publication de la loi de grâce, dit-il, tous, tant grands que petits, sont obligés d'avoir la foi distincte et explicite des mystères de Jésus-Christ, et principalement de ceux qu'on solennise publiquement en l'Eglise, comme sont les articles de l'incarnation de Jésus-Christ, sa conception au sein d'une vierge par l'œuvre du Saint-Esprit, sa naissance, sa sainte passion, sa mort, sa sépulture, sa résurrection, son ascension, son avénement au dernier jugement. (1) Et de rechef, tous sont obligés de croire explicitement le mystère de la sainte trinité, parce que sans cela on ne peut pas bien savoir le mystère de l'incarnation. (2) S. Bonaventure en dit tout autant, (3) et, après lui, tous ceux de son école.

F. — (*Meditanda.*) Il faut donc être soigneux de les apprendre et de les enseigner à vos gens ; il les faut même ruminer, il les faut méditer, il les faut contempler, les développer par le moyen de la considération, en éplucher les causes, les effets, les circonstances, et lire des livres qui

(1) Post tempus gratiæ revelatæ, tam majores quam minores tenentur habere fidem explicitam de mysteriis Christi, præcipue quantum ad ea quæ communiter in Ecclesia solemnisantur, et publice proponuntur ; sicut sunt articuli incarnationis, de quibus supra dictum est. (q. 1. art. 8.) Namque conceptionem Christi de Spiritu Sancto, ejus nativitatem ex Virgine, ejus passionem, mortem, sepulturam, resurrectionem, ascensionem, ejus adventum ad judicium. (D. Thom. 2. 2. q. 2. art. 7. in corp.)

(2) Post tempus gratiæ divulgatæ, tenentur omnes ad explicite credendum mysterium trinitatis, quia mysterium incarnationis explicite credi non potest sine fide trinitatis. (S. Thom. 2. 2. q. 1. art. 8. in corp.)

(3) Non sufficit modo alicui qui habet usum rationis in generali, credere redemptorem et renumeratorem ; adeo enim notitia quorumdam articulorum manifesta est, quod nullus habens usum rationis ignoret, nisi omnino negligat, et contemnat Dei cultum et salutem suam. (S. Bonav. in 3. distinct 25. q. 1.)

en traitent. N'est-ce pas un aveuglement et un déréglement effroyable que de voir des familles aisées où rien ne manque pour l'ameublement et l'accommodement de la maison, où cependant il n'y a pas un seul livre spirituel pour le salut de l'âme? Oui, bien des romans, des comédies et des livres d'amourettes, vrai poison de vos enfants; tant qu'il y en a dans vos maisons, et que vous les lisez, vous croyez-vous capables d'absolution? Il faut avoir les Œuvres spirituelles de Grenade, les Méditations de Dupont, la Vie des Saints de Ribadeneyra, qui expliquent fort bien les mystères; les lire ou les faire lire par quelqu'un de vos gens, honorer distinctement les mystères l'un après l'autre.

G. — (*Honoranda.*) On célèbre le dimanche, parce qu'en ce jour Dieu commença de créer le monde. Les prémices du Sauveur en l'œuvre de la rédemption sont pour le moins aussi dignes d'honneur et de reconnaissance que les prémices du Créateur en la production du monde. (1) Ainsi, une âme chrétienne peut employer utilement le temps de la messe et des vêpres à honorer les prémices et les premières actions de Jésus, lui disant : Mon Sauveur, j'adore le premier moment de votre vie divinement humaine, le premier battement de votre cœur, la première élévation de votre esprit à votre Père, la première effusion de votre amour envers Dieu, envers la sainte Vierge ou envers nous, et le traité que vous fîtes en ce premier moment avec Dieu votre Père pour la rédemption des hommes; je vous prie que j'y sois compris, je l'accepte pour ma justice originelle : *In qua voluntate sanctificati sumus.* J'adore la première communication de grâce que vous avez faite hors de votre Mère, qui fut en l'âme de S. Jean-Baptiste; j'adore votre première entrée au monde en l'étable de Bethléem, et la première respiration de vos poumons. Oh! que l'air de cette étable était heureux! qu'il méritait d'être embaumé de tous les parfums de l'Arabie! J'adore les premiers regards que vous avez jetés sur les

(1) Primo dierum omnium, quo mundus exstat conditus, vel quo resurgens conditor nos morte victa liberat.

créatures visibles, la première larme que vous avez répandue, que n'étais-je auprès d'elle pour la recevoir et la recueillir en mon cœur, car elle l'eût purifié! J'adore vos premiers cris enfantins, vos premiers sucements au sein de la très sainte Vierge, que n'y avait-on mis en infusion toutes les richesses du monde! mais je me reprends; car la sainte Vierge vous y distilait son cœur, son âme et son amour, qui valaient mieux que tous les trésors du monde.

J'adore le premier mouvement de vos petites mains, la première goutte du sang versé en la circoncision, le premier sourire que vous avez fait au berceau et la première parole que vous avez dite, appelant la sainte Vierge votre mère. Quelle honneur, quelle gloire et quelle incomparable joie pour la sainte Vierge! Je suis votre mère, disait-elle; vous êtes donc mon fils, et vous êtes le fils de Dieu? Que je vous baise donc comme mon fils et que je vous adore comme le Fils de mon Dieu : *Felicia prosus oscula, labiis impressa lactantis.* (S. Bern.) J'adore le premier pas que vous avez fait sur la terre, je le baise mille et mille fois de cœur et d'affection et tous les autres pas que vous avez faits en ce monde; j'adore la première goutte de sueur qui est sortie de votre front, elle était plus précieuse et plus salutaire que le baume, et ainsi donnez-m'en une petite portion pour guérir les blessures de mon cœur. J'adore le premier travail, le premier miracle, la première prédication, aussi bien que la première pénitence et mortification que vous avez faite; je vous adore en la première contradiction, persécution et ignominie, ou au premier supplice que vous avez enduré; je vous adore au premier moment de votre vie glorieuse et de votre entrée dans le ciel.

D'autre fois on peut adorer les pensées, les paroles, les actions et les souffrances de Jésus dans les autres états de sa vie.

II. — (3° *Sanctificationis.*) Il faut aussi souvent adorer la personne du Saint-Esprit en l'œuvre de la sanctification, le remercier de ses grâces, du zèle qu'il a donné aux apôtres, de la force et du courage qu'il a donnés aux mar-

tyrs, des lumières qu'il a données aux évangélistes et aux docteurs, de la pureté des vierges, de la conduite et consolation qu'il donne aux veuves, aussi bien que du pardon qu'il accorde aux pécheurs pénitents, et de la sainteté et de la persévérance qu'il donne à tous les saints.

TERTIUM PUNCTUM. — *Sanctificanda dies dominica.*

I. — (1. *Faciendo bonum.*) Voilà à quoi il faut employer les dimanches pour se conformer aux intentions du Sauveur et de l'Eglise ; car ce commandement est affirmatif et négatif tout ensemble. En tant que négatif, il défend les œuvres serviles; en tant qu'affirmatif, il commande de sanctifier le jour de fête, c'est-à-dire de l'employer en œuvres saintes, soit intérieurement, pendant l'office, aux dévotions que nous avons proposées et autres semblables ; soit extérieurement et après l'office, à lire les livres spirituels, à visiter les pauvres, les malades ou les prisonniers qui sont les membres de Jésus-Christ, ce qui est un acte de religion, dit S. Jacques; à instruire vos domestiques des mystères de la foi, des commandements de Dieu et des pratiques de vertu; à recevoir les sacrements ou à entendre la parole de Dieu.

S. Chrysostôme dit que le dimanche s'appelait le jour de pain, parce que tous les chrétiens y recevaient le pain des anges en l'eucharistie; le jour de la lumière, parce que vous y devez recevoir lumière et conduite pour toute la semaine par les prédications, par les prônes ou les catéchismes, par la lecture spirituelle et par la méditation. Quand donc vous employez une bonne partie du dimanche à jouer pendant l'office divin, à consulter ou faire des écritures pour des procès, sous prétexte que ce ne sont pas des œuvres serviles; si vous ne le faites par charité, pour secourir les pauvres veuves et les villageois, il est vrai que vous ne faites rien contre le commandement négatif qui défend les œuvres serviles ; mais vous n'accomplissez pas parfaitement le précepte affirmatif qui commande de sanctifier, c'est-à-dire d'employer en œuvres saintes le saint jour de dimanche. C'est de quoi

Dieu se plaint par Ezéchiel : *Irritaverunt me domus Israel, violaverunt sabbata mea vehementer.* (Ezech. 20. 13.)

K. — (2. *Abstinendo ab operibus servilibus, etc.*) Vous êtes encore sujet à ce reproche si vous employez les fêtes à trafiquer, à vendre ou acheter, et autres semblables négoces serviles et mercenaires. Vous me direz : Si je ne vends, un autre vendra, je perdrai ma chalandise, moi et mes enfants nous mourrons de faim ; mais si cela est, c'est en vain que Dieu dit par Ezéchiel : Si l'homme garde mes commandements, ils le feront vivre ; (1) et que S. Paul, écrivant à son disciple Timothée, a dit : La piété est utile à tous, c'est-à-dire au spirituel et au temporel ; (2) et que le Psalmiste ajoute : Si Dieu ne bâtit votre maison, en vain on travaille pour l'édifier ; (3) et que le Sauveur conclut : Ne soyez point tant en souci de pourvoir à l'entretien de votre corps ; cherchez premièrement le royaume de Dieu, (4) et sa providence vous fournira le reste par l'entremise de votre travail modéré. S'il faut jamais chercher le royaume de Dieu, c'est le dimanche, et parceque vous ne le cherchez pas, le reste ne vous est point fourni. Vous méprisez le spirituel pour le temporel, et vous perdez le temporel et le spirituel ; vous êtes pauvre et incommodé en ce monde et en l'autre : *Irritaverunt me, violaverunt sabbata mea vehementer.* Il dit *vehementer*, c'est-à-dire grièvement.

Contre ceux qui ne se contentent pas de ne point servir Dieu les jours de dimanches, mais qui l'offensent plus outrageusement qu'en aucun autre jour en débauches, en blasphèmes, en impiétés et en dissolutions ; comme les pères de famille qui passent les dimanches dans les cabarets,

(1) Præcepta mea...... quæ cum fecerit homo, vivet in eis. (Ezech. 20. 21.)

(2) Pietas ad omnia utilis est, promissionem habens vitæ quæ nunc est et futuræ. (1. Tim. 4. 8.)

(3) Nisi Dominus ædificaverit domum, in vanum laboraverunt qui ædificant eam. (Ps. 126. 1.)

(4) Ne solliciti sitis animæ vestræ quid manducetis, neque corpori vestro quid induamini ; quærite primum regnum Dei, etc. (Matth. 6. 25.)

au jeu, ou autres lieux de débauches; les jeunes garçons et les filles qui les emploient en danses, en bals, en promenades ou en conversations folâtres. Il semble que le dimanche soit l'égoût et le cloaque de toute la semaine; n'ayant le loisir ni la commodité d'offenser Dieu les jours ouvriers, ils remettent cela au dimanche. Ce n'est plus le jour du Seigneur, mais le jour du diable; nos solennités ne sont plus les fêtes des saints, mais de Bacchus, de Cérès et de Vénus : *Occasio luxuriæ pietas deputatur*. (Tertul.) On voyait autrefois que les démons quittaient les corps des possédés les jours de fête et se retiraient au désert, comme ne pouvant souffrir la piété et la dévotion des fidèles; mais maintenant ils sont déchaînés, ils possèdent le cœur des chrétiens comme ces pourceaux des Géraséniens, pour les précipiter dans le lac de mille actions brutales, et après dans les étangs de feu et de soufre de la mort éternelle.

C'est une chose épouvantable de voir avec quelle exécration Dieu parle de nos fêtes ainsi profanées : J'ai horreur de vos solennités, dit Dieu par son Prophète; elles me sont aussi insupportables que du fumier. (1) Ces fêtes de patron où on ne fait que danser et jouer, ces confréries de métiers où on se contente de faire dire une messe le matin, et puis on s'enivre le reste du jour, ces pèlerinages prétendus où les garçons et les filles ne font que folâtrer en chemin; tout cela est en abomination devant Dieu. Oui, les pèlerinages, les confréries et les fêtes sont très saintement instituées et très agréables à Dieu, pourvu qu'on les célèbre comme on faisait en la primitive Eglise. Théodoret, évêque de Cyr en Mésopotamie, nous l'enseigne, disant : Nos fêtes ne se font pas comme celles des païens; nous y sommes modestes, chastes et tempérants; on n'y emploie pas le temps en banquets, en cajoleries ni en dissolutions, mais à chanter les louanges de Dieu, à entendre les sermons, à faire des prières entrecoupées de soupirs et de larmes de dévotion. (2)

(1) Solemnitates vestras odivit anima mea. (Isa. 1, 14.) Stercus solemnitatum vestrarum. (Malach. 23.)

(2) Fiunt apud nos modestæ, castæ et temperantiæ plenæ festivitates,

Disons donc avec le prophète : *Convertere, anima mea, in requiem tuam.*

CONCLUSIO.

L. — (*Argumenta per paraphrasim, etc.*) *Convertere*, convertissez-vous, quittez le péché, donnez-vous à Dieu tout de bon, le dimanche au moins ; il est institué à cette fin, et il s'appelle le jour du Seigneur ; parce que si vous avez été à vous et à vos affaires les autres jours, vous devez être à Dieu et à son service en ce jour-là. La terre et tout ce qui est en elle appartient au Seigneur ; le monde et tous ceux qui y habitent font l'apanage de son empire, dit le prophète royal : *Domini est terra et plenitudo ejus.* Et toutefois le Créateur, même avant l'incarnation, a choisi de toute chose une partie qu'il a voulu lui être distinctement et spécialement appropriée, comme entre les provinces il a choisi le Palestine, les Juifs entre les peuples, entre les douze tribus celle de Lévi, et entre les maisons le temple ; il a choisi des animaux les premiers nés, des fruits de la terre les prémices, et des jours de la semaine le septième ; c'est donc un larcin, une usurpation du bien d'autrui, et une espèce de sacrilége que de lui dérober ce jour et l'employer en des actions profanes : *Convertere*, changez des coutumes si déraisonnables.

Convertere, anima mea. Vous travaillez les jours ouvrables pour les autres, ou pour votre corps ; travaillez le dimanche pour vous-même et pour votre âme. Vous êtes marchand, vous avez compté toute la semaine avec vos créanciers ; rendez maintenant compte à votre Dieu. Vous êtes tailleur, vous avez fait des habits aux hommes et aux femmes ; faites maintenant des ornements à votre âme. Vous êtes serrurier, vous avez limé et poli du fer ; limez et polis-

non illæ quidem mero delibutæ, non commessationibus leves, non cachinnis solutæ, sed divinis canticis personantes sacrisque sermonibus audiendis intentæ, in quibus ad Deum preces, non sine sanctis lacrymis ac suspiriis summittantur. (Theodoretus, l. 8, de curat. Græcorum affectionum, sub finem, anno 439.)

sez votre cœur. Vous êtes laboureur, vous avez défriché et cultivé la terre; défrichez et cultivez votre conscience, au moins un jour en la semaine. Vous êtes un homme de justice, vous avez fait le procès aux autres; faites-le maintenant à vous-même, jugez et punissez vos crimes. Votre office est de faire rendre à chacun ce qui lui appartient; faites rendre à Dieu l'honneur qui lui est dû en ce jour-là. Vous ne permettez pas qu'on dérobe à un petit artisan la moindre partie de son bien; ne permettez pas qu'on dérobe à Dieu une partie du jour qui lui doit être tout à fait dédié. Obéissez à cette loi du Code : *Dies festos majestati altissimæ dedicatos nullis volumus voluptatibus occupari :* (L. Dies festos, cod. de Feriis, lib. 3. tit. 12. imperatores Leo et Anthemius.) Nous défendons d'employer en voluptés les jours de fête dédiés à la très haute majesté de Dieu, disent les empereurs. Faites comme le dévot Esdras : (13. 19. l. 2.) il vit des gens qui apportaient en Jérusalem, un jour de fête, des fruits, du poisson, du vin et d'autres choses pour les vendre au marché; il les en reprit aigrement, il fit fermer les portes de la ville, il posa des gardes pour empêcher qu'ils n'y entrassent; et comme il vit que ces trafiqueurs s'arrêtaient hors de la porte, il les chassa, les menaçant de les arrêter : *Pro hoc ergo*, dit-il, *memento mei, Deus meus, et parce mihi secundum multitudinem miserationum tuarum.* (2. Esdras 13. 22.) C'est une bonne conversion et un moyen bien efficace d'obtenir pardon de vos péchés quand vous gardez exactement les fêtes et que vous les faites observer : *Convertere, anima mea.*

In requiem. C'est grand cas que nous refusions d'obéir à un commandement si doux! Les autres maîtres pressent les serviteurs : Travaillez. Et Dieu dit à ses serviteurs : Mes enfants, je ne veux pas que vous vous tuiez, faites quelque trève avec votre travail, reposez-vous en moi, qui suis le centre de votre cœur et le vrai repos de vos âmes. Il appelle ce jour-là par son prophète : *Sabbatum delicatum.* (Isai 58. 13.) Ses délices sont d'être et de converser avec nous

pourquoi donc nos délices ne seront-elles pas d'être et de converser avec lui.

Quia Dominus benefecit tibi. Le dimanche est institué afin que nous ayons le moyen de remercier Dieu plus à loisir de ses bienfaits généraux et particuliers, de ce qu'il nous a créés, conservés, rachetés; de ce qu'il nous a préservés de mille dangers de mort, de maladie, de mille afflictions ou disgrâces, et de mille occasions de péché que nous pouvions encourir : *Eripuit animam meam de morte, oculos meos a lacrymis, pedes meos a lapsu.* Quand nous sommes ainsi reconnaissants des bienfaits reçus, nous l'obligeons à nous en faire de nouveaux : *Benedixit diei septimo.* La veille du sabbat la manne tombait pour deux jours; comme, au contraire, en Ezéchiel (20. 13.) après avoir dit : *Sabbata mea violaverunt vehementer;* il ajoute : *Dixi ergo ut effunderem furorem meum super eos, et consumerem meos :* Ils ont violé le jour du repos, voilà pourquoi j'ai résolu de décharger ma colère sur eux et de les perdre.

Nous nous plaignons que les années ne sont plus si fertiles qu'elles étaient il y a quatre-vingts ans, que nous sommes accablés de subsides et surchargés de toutes parts; c'est que Dieu nous visite comme nous le servons : on gardait mieux alors les petites fêtes qu'on ne fait maintenant le dimanche, et le dimanche, mieux qu'on ne fait en ce temps-ci le jour de Pâques. Un bon vieillard me disait il y a quelque temps : Je demeurais, il y a environ quatre-vingts ans, chez un laboureur, qui était si exact observateur du dimanche, qu'il ne voulait pas qu'on parlât aucunement des ouvrages qu'on ferait les autres jours. Faites ainsi, et vous prospérerez ainsi qu'ils prospéraient alors; employez bien le temps qui est destiné au service de Dieu, et Dieu bénira le temps qui est accordé à l'entretien de vos familles; faites les affaires de Dieu les jours de fête, et il fera les vôtres les jours ouvrables, outre qu'il vous fera passer quelque jour de la figure à la vérité, de l'ombre à la lumière, du symbole à la réalité, et du repos temporel de cette vie au repos éternel de la gloire que je vous souhaite. *Amen.*

SERMON XLIX.

DES DEVOIRS DES PÈRES ET DES MÈRES ENVERS LEURS ENFANTS.

Honora patrem tuum et matrem tuam, ut sis longevus super terram.
(Exod. 20. 12.)
Honorez votre père et votre mère et vous vivrez longtemps sur la terre.

Comme les commandements écrits en la première table tendent immédiatement à l'honneur et à la gloire du Créateur, nous recommandant la piété et la dévotion envers lui, ainsi, ceux de la seconde table tendent immédiatement au salut et à l'utilité des hommes, et nous recommandent la charité et la justice envers notre prochain, afin que, chacun faisant son devoir en son état et condition, les familles et les communautés chrétiennes soient bien conduites et policées. Le premier de ces devoirs est celui des pères et des mères envers leurs enfants, que S. Paul nous enseigne en peu de paroles, et qui fera le sujet de cette prédication. Jamais personne ne s'en est acquitté si dignement que vous, ô sainte Vierge! les autres mères peuvent commettre quelques fautes et tomber dans quelques excès au soin qu'elles ont de leurs enfants, en l'amour qu'elles leur portent et aux louanges qu'elles leur donnent; mais vous ne pouviez avoir trop de soin du vôtre, puisqu'il était le trésor du ciel et de la terre; vous ne le pouviez trop aimer, puisqu'il était digne d'un amour infini; vous ne le pouviez trop louer, puisqu'il était au delà de toutes louanges, et ainsi il mérite d'être loué, servi, aimé, glorifié de toutes créatures, et que nous bénissions cent et cent fois par jour le sein virginal qui l'a porté, vous disant avec son archange: *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Primum punctum. *Parentes debent filiis alimenta :* A. 1° *Scriptura.* — B. 2° *Patribus.* — *C.* 3° *Ratione.* — D. 4° *Instructione pro patribus.* — E. *Pro filiis.*

Secundum punctum. *Debent eis documenta*: *F.* 1° *Scriptura.* — *G.* 2° *Patribus.* — H. — 3° *Rationibus.* I. 4° *Exemplis.* — K. 5° *Instructionibus.*

Tertium punctum. L. *Debent correctionem. Probatur hoc*, *exemplo Heli.* — M. *Et Saræ.*

Conclusio. *N.* Salus infantium, lucrum est parentum, *ex Hieronymo.*

Primum Punctum. — *Patres debent alimenta filiis.*

A. — (1° *Scriptura,*) S. Paul écrivant aux Ephésiens (Ephes. 6. 4), et au chap. 3 de l'épître aux Colossiens (Colos. 1. 3. 21.), distingue trois devoirs que les pères et les mères sont obligés de rendre à leurs enfants. Voici ce qu'il en dit : *Patres, nolite ad iracundiam provocare filios vestros ; sed educate illos in disciplina et correptione Domini.* Vous devez à vos enfans, en premier lieu, la nourriture et l'aliment; pour cela S. Paul dit : Nourrissez-les. En second lieu, la doctrine et l'enseignement ; il dit : Nourrissez-les en toute bonne discipline. En troisième lieu, la correction et le châtiment ; ce qui fait qu'il ajoute : *Et correptione Domini.* Voilà les trois points de ce discours.

C'est une question que l'on fait en théologie : D'où vient que le Créateur, ayant donné aux hommes pour la conduite de leur vie les dix commandemens de la loi, et en ce Décalogue ayant recommandé si instamment aux enfants leur devoir envers leur père et leus mère ; pourquoi, dis-je, en ce même Décalogue, n'a-t-il pas réciproquement recommandé aux pères et aux mères leur devoir envers leurs enfants et l'obligation qu'ils ont de les nourrir et élever ? S. Chrysostôme répond (homil. 3. 2. in Act.

Ephes.) : C'est ce qui n'était pas nécessaire, vu que la nature le leur enseigne plus que suffisamment. De sorte que, comme Lycurgue en ses édits, n'ordonna aucune peine contre les parricides, parce que, disait-il, il ne pouvait par croire qu'il dût jamais y avoir d'enfant si dénaturé qui voulût ôter la vie à celui qui la lui aurait donnée ; ainsi le souverain Législateur a jugé superflu de recommander aux pères l'amour envers leurs enfants et le soin de les élever, parce qu'il semble qu'on ne doit jamais trouver d'homme si fort monstre de la nature, et si ennemi de son sang, qui n'ait soin de conserver la vie à ceux à qui il l'a donnée. D'où S. Paul prend sujet de tirer, par bonne conséquence, que celui qui n'a pas soin de ses gens, et principalement de ses domestiques, est pire qu'un infidèle, (1) parce qu'il ne trahit pas seulement les lois du christianisme, mais qu'il dément la nature et qu'il transgresse les lois qu'elle a empreintes si profondement au cœur de tous les hommes. Et si, selon la parole du Fils de Dieu, ceux qui ne sont pas plus vertueux que les païens n'entreront pas au royaume des cieux, quel salut peuvent espérer, ou plutôt quelle damnation ne doivent pas attendre ceux qui, au dire de l'apôtre, sont plus méchants que les infidèles ; *Infideli deterior?* Que dis-je, que les infidèles ? ils sont plus dénaturés et plus cruels que les bêtes sauvages.

C'est Dieu qui s'en plaint par Jérémie (Thren. 4. 3.) : *Lamiæ nudaverunt mammam, lactaverunt catulos suos ; filia populi mei crudelis ut struthio ;* au lieu de *lamiæ*, il y a en hébreu, *tanim ; dracones*, *canes silvestres :* Il n'est point de bête farouche qui n'ait soin de nourrir ses petits; les dragons mêmes et les chiens sauvages le font, et il y a plusieurs personnes parmi mon peuple qui sont cruelles comme l'autruche. L'autruche, comme vous savez, est un animal extrêmement goulu ; jetez-lui du fer, de l'étain ou de l'argent, elle avale tout, elle digère tout ; mais, au reste, elle est cruelle envers ses petits au dernier

(1) Suorum et maxime domesticorum, curam non habet, fidem negavit et est infideli deterior. (1. Tim. 5. 8.)

point ; car, comme dit le S. homme Job, elle se contente de pondre des œufs, et, les ayant pondus, elle n'a point de soin de les couver ; elle les laisse sur la terre sans prévoir que quelque passant les foulera aux pieds ou que quelque bête les écrasera : et si quelqu'un de ses petits, échauffé par les rayons du soleil, vient à éclore et réclame sa mère pour avoir un peu de nourriture, elle est sourde à cette voix plaintive, elle l'abandonne comme si elle n'était pas sa mère (1). Ce père de famille en fait de même : il est avide et cruel comme cet oiseau ; il consume l'argent, le fer, l'étain et le linge, qu'il faut vendre pour fournir aux frais de ses débauches ; il se contente de peupler le monde, d'avoir des enfants et n'a point de soin de les élever. Pendant qu'il fait bonne chère au cabaret, ces pauvres innocents crient à la faim ; ils pleurent, ils gémissent et ils disent comme Michée : *Faciam planctum, quasi struthionum*, (Mich. 1. 8.) en hébreu : *Quasi filii struthionum.*

Vous faites contre cette parole du Sauveur : Il n'est pas bon de prendre le pain aux enfans et de le donner aux chiens. Vous dépensez votre bien dans un cabaret ; ce qui devrait nourrir vos enfants pendant toute la semaine, vous le mangez en un jour de dimanche avec des flatteurs, avec des fripons aussi impudents que des chiens : *Catelli edunt de micis quæ cadunt de mensa.* Les chiens de la taverne sont plus heureux que vos enfans ; vous leur jetez quelques morceaux de pain, ils recueillent les miettes qui tombent de votre table. Si vous vous contentiez de faire bonne chère en vos maisons, vos pauvres enfants et vos femmes s'en sentiraient, car ils tâcheraient de vivoter de vos restes.

Il s'en trouve d'autres qui manquent à ce premier devoir par une disposition toute contraire à la profusion, par un esprit d'avarice et de cupidité insatiable. Ce mauvais riche est si fort attaché aux biens de ce monde, qu'il est impossible de lui faire rien débourser pour l'entretien nécessaire et l'honnête éducation de ses enfants :

(1) Derelinquit ova sua in terra, obliviscetur quod pes conculcet ea, aut bestia agri conterat ; duratur ad filios suos quasi non sint sui. (Job. 39. 14. 15. 16.)

Obliviscitur quod pes conculcet ea, aut bestia agri conterat. Il ne considère pas que la pauvreté engendre quelquefois le malheur ; que la nécessité est une rude maîtresse ; que le mépris qu'il fait de ses enfants et le besoin où il les laisse sera cause qu'ils se perdront et temporellement et spirituellement ; que quelque homme, que quelque bête farouche les écrasera ; que cette fille, se voyant négligée de son père, se mettra en service pour tâcher de faire fortune ; qu'elle tombera en la puissance d'un homme de mauvaise vie, qui la débauchera et la perdra ; que ce garçon quittera le pays pour trouver en une province étrangère la nourriture qui lui est refusée en sa maison paternelle ; qu'il se trouvera en mauvaise compagnie, qu'il fera mal avec les méchants, qu'il sera repris de justice : ***Duratur ad filios suos quasi non sint sui***, dit Job.

B. — (2° *Patribus.*) Et S. Augustin : *Servas imaginem Cœsaris impressam in nummis, et non servas imaginem Creatoris impressam in animis :* Vous craignez tant de perdre l'image du roi gravée sur la monnaie qui est en votre bourse, et vous ne craignez point de perdre l'image de Dieu empreinte en l'âme de vos enfants dont il vous a chargés. Le philosophe moral dit : Voulez-vous que je vous enseigne un beau secret pour vous faire aimer de vos enfants, de vos femmes et de tout le monde, sans user de maléfice, ni de charme, ni d'autres semblables voies ; aimez et on vous aimera. (1) L'amour est un feu qui en allume un autre.

C. — (3° *Ratione.*) Je sais bien qu'ordinairement vous avez de l'amour pour vos enfants, car enfin le sang ne peut mentir ; mais vous ne leur en donnez point de témoignages : ils ne sont pas en votre cœur pour voir ce qui s'y passe, ils ne peuvent pas croire ce dont ils ne voient point de preuves ; vous ne leur commandez qu'en les injuriant, vous ne les reprenez qu'en les maudissant, vous ne leur parlez jamais de Dieu ni de leur salut ; vous leur plaignez une

(1) Monstrabo tibi amatorium sine medicamine, sine ullius veneficæ carmine ; si vis amari, ama. (Senec. ep. 9.)

pièce de trente sous qu'il faudrait donner pour acheter le Mémorial de Grenade, le Pédagogue chrétien ou quelque autre bon livre, et vous les donnez au diable s'ils cassent un verre ou s'ils perdent une bagatelle : ainsi ils s'imaginent que vous ne les aimez pas ; ils se fâchent, ils se dépitent et ils ont de l'aversion pour vous.

Nolite ad iracundiam provocare filios vestros. (Ephes. 6. 4.) Au lieu de ces paroles qui sont en l'épître aux Ephésiens, il y a aux Colossiens : *Ad indignationem*, (Colos. 3. 21.) et ce mot signifie proprement une colère ou fâcherie que nous concevons, quand on nous estime indignes de quelque faveur, ou bien moins dignes que les autres.

D. — (4° *Instructione pro parentibus.*) Et ceci vous marque encore une belle maxime et de grande importance pour la conduite de votre famille ; c'est que pour être aimé et bien servi de vos enfants, pour nourrir la paix et la bonne intelligence parmi eux, il faut être grandement circonspect à ne pas témoigner plus d'amour, plus d'estime et d'effection à l'un qu'à l'autre ; car les particularités engendrent des partialités ; ce sont des pommes de discorde, des causes de dissension, des tisons de jalousie et de rancune. La trop grande affection que Jacob témoigna à son fils Joseph fut cause des embûches et des mauvaises entreprises que ses frères tramèrent contre lui par envie.

Les astrologues disent, et l'expérience le montre, que quand le soleil est à l'équateur, quand il fait l'équinoxe et qu'il partage également l'hémisphère, faisant les nuits égales au jour, il y a deux hémisphères ici, et en nos antipodes une saison tempérée comme en mars et septembre ; ici il y a un printemps orné de fleurs, là-bas une automne enrichie de fruits. Mais quand il entre au tropique de l'écrevisse ou du bélier, s'approchant du solstice et divisant l'horizon avec inégalité au mois de juin et de décembre, il fait les grands jours ou les grandes nuits ; il y a dans les deux hémisphères et aux antipodes grande intempérie de l'air ; car ici nous gelons de froid et là-bas ils meurent de

chaud. Un père de famille est comme un soleil en sa maison, de même que le soleil est un père de famille en ce monde. Si vous partagez inégalement votre cœur, votre affection et votre bienveillance, il y aura du déréglement et de la dissension dans votre famille; vous témoignez plus de familiarité, plus de confiance et de communication à l'un de vos enfants qu'à l'autre, cela cause une intempérie dans la maison; l'un est trop ardent à votre amour, l'autre trop froid à votre service; l'un vous fait des rapports à perte de vue par flatterie, pour cultiver l'affection que vous lui montrez, et l'autre conçoit de l'aversion contre vous, pensant que vous n'avez point d'inclination pour lui. Vous aimez trop ardemment cet aîné, vous désirez avec passion de l'enrichir et l'agrandir; cela met de l'intempérie et du déréglement en votre famille et en votre vie; cela est cause que vous jetez le pauvre cadet dans l'état ecclésiastique où il n'a point de vocation, et que vous empêchez l'aîné d'entrer en religion où il est appelé de Dieu.

Medio tutissimus ibi. (Ovid. Metam. 2.)

Il vaut mieux tenir le milieu, être toujours dans l'équateur, être au milieu de vos enfants comme le centre au milieu des lignes; diviser également votre amour, vos faveurs, vos caresses et même vos biens, tant que les lois et la coutume du pays le peuvent permettre.

E. — (*Pro filiis.*) Ce n'est pas que, par ce discours, je veuille excuser les enfants qui manquent de respect envers leurs pères sous prétexte qu'ils ne les aiment pas; car ils doivent apprendre du même S. Paul qu'ils sont obligés d'obéir et d'honorer leurs pères et leurs mères, quels qu'ils soient, pourvu qu'ils ne leur commandent rien contre les lois de Dieu ou de l'Eglise. S. Pierre commande aux serviteurs d'être soumis et obéissants à leurs maîtres, même fâcheux et imparfaits; à plus forte raison les enfants le doivent-ils être à leurs pères. Mais nous en ferons, Dieu aidant, un sermon entier l'un de ces jours. Venons au second devoir.

SECUNDUM PUNCTUM. — *Debent eis documenta.*

F. — (1° *Scriptura.*) Nous voyons au quatrième livre des Rois que le prophète Elisée allant à Bethléem, comme il approchait des portes, les enfants de la ville qui étaient bien nourris, mais grossiers et insolents, voyant ce bonhomme qui était chauve, coururent après lui se moquant et criant : *Tête pelée, tête pelée.* Le saint homme, inspiré de Dieu et animé d'un zèle de justice, se tourne vers eux et leur donne sa malédiction. Voilà que Dieu envoie sur-le-champ deux ourses de la forêt prochaine, qui se jettent sur ces enfants, en étouffent quarante-deux, les déchirent et les mettent en pièces. Les interprètes demandent pourquoi est-ce que le prophète ne fit pas tomber le feu du ciel sur ces enfants comme son maître Elie (4. Reg. 1 : 10) avait fait aux deux compagnies de soldats qui se voulaient saisir de lui ; pourquoi des ourses plutôt que d'autres bêtes sauvages, et pourquoi non des loups, car on a coutume d'en menacer les enfants. Les saints répondent que ce fut pour faire la leçon aux habitants deBethléem, les reprendre et les punir de ce qu'ils n'avaient pas fait eux-mêmes la leçon à leurs enfants : *Ut mors filiorum fieret disciplina parentum*, dit S. Augustin. (serm. 224. de Temp.) L'ourse a une admirable propriété entre les autres animaux ; elle est deux fois mère de son faon, elle le produit deux fois. Quand elle le met au monde, ce n'est que comme un embryon, une masse de chair grossière, informe et indigeste, sans apparence d'yeux, d'oreilles ni de pattes : mais l'ayant mis au monde, elle le forme avec sa langue, elle le lèche, et, à force de le lécher, elle le forme et lui organise le corps, si bien que petit à petit vous voyez briller les yeux, paraître les oreilles et remuer ses petites pattes. Il la faut imiter. Quand votre enfant vient au monde, ce n'est, pour ainsi dire, qu'une masse de chair ou, tout au plus, qu'une table d'attente ; il n'est rien de si grossier, si ignorant, si incivil, si indévot et enclin à tout vice ; il le faut former avec la langue. Vous en viendrez à bout si

vous avez soin de l'instruire ; vous le formerez à la vertu, vous effacerez en lui les vices et les imperfections que le péché originel y a tracés, vous en ferez un enfant de Dieu et un fruit de bénédiction ; petit à petit les yeux de son esprit s'ouvriront aussi bien que les oreilles de l'obéissance ; les mains des bonnes œuvres se façonneront ; et, parce que les habitants de Bethléem avait manqué à tout cela, Dieu les punit par des ourses, comme leur voulant dire : Si vous eussiez fait comme l'ourse, si vous eussiez formé vos enfants avec la langue ; si vous leur eussiez donné de bonnes instructions, ils n'eussent pas été si insolents, ils n'eussent pas attiré la malédiction du prophète sur leur tête, ni mérité d'être dévorés par des ourses.

G. — (2° *Patribus.*) Cela est vrai : il importe beaucoup que vous donniez de bonne heure des renseignements salutaires à vos enfants ; je dis de bonne heure, je dis vous, pères et mères ; car, comme dit Ste Dorothée, quand votre enfant est encore petit, il est mou comme de la cire, susceptible de quelque impression que ce soit, bonne ou mauvaise ; c'est comme un arbrisseau : vous lui donnez tel pli que vous voulez, ou du vice ou de la vertu ; quand il sera devenu un grand arbre, vous le romprez plutôt que de le fléchir. Les habitants des îles Baléares, qu'on appelle à présent Majorque et Minorque, s'appelaient ainsi anciennement υπὸ του Βάλλειν, parce qu'ils étaient très habiles et adroits à tirer de l'arc. Et Florus en rend la raison, disant qu'on les y accoutumait dès la jeunesse. Quand un enfant demandait à déjeûner, on lui donnait un petit arc et une flèche, et sa mère lui montrait de loin une pièce de pain, et il fallait, pour l'avoir, qu'il l'atteignît avec sa flèche. (1) Si on ne donnait point à déjeûner aux enfants qu'ils n'eussent prié Dieu à genoux et bien dévotement, si on ne leur permettait de se coucher qu'ils n'eussent dit les litanies, si on donnait l'aumône par leur entremise, si le père et la mère les menaient quelquefois à l'hôpital et aux pri-

(1) Cibum puer a matre non accepit nisi quem ipsa monstrante, percussit. (Flor. l. 3. c. 8.)

sonniers, ils deviendraient dévots et charitables ; et, comme disait l'empereur Basile, ils seraient doublement obligés à leurs pères et à leurs mères, ayant reçu d'eux l'être et le bon être, l'être naturel et l'être surnaturel, les membres du corps et le salut de l'âme. (1)

II. — (3° *Rationibus.*) Et puis les instructions que vous leur donnez sont incomparablement plus efficaces et leur demeurent plus longtemps et plus vivement empreintes au cœur que tous les autres enseignements, parce que l'amour que vous avez pour eux et l'affection qu'ils vous portent les grave bien plus avant en leur âme ; car, comme quand on peint sur du verre, afin que la peinture soit de durée, on le passe par le feu, ainsi le feu de l'amour filial fait que la trempe et les couleurs de la vertu que vous donnez à un enfant lui demeurent bien plus longtemps en la mémoire.

I. — (4° *Exemplis.*) Nous avons de ceci des exemples très signalés en l'écriture sainte. La belle et chaste Susanne (Daniel, 13.) résista courageusement aux poursuites et menaces des vieillards impudiques qui la sollicitaient au crime ; elle aima mieux passer pour une infâme en l'esprit de tout le monde, et mourir même par la main d'un bourreau, que de commettre un péché mortel. Le texte sacré en rend la raison, parce que son père et sa mère l'avaient instruite de bonne heure, non pas à savoir bien parler, non pas à danser ni à complimenter, mais à aimer Dieu et à obéir à ses divines lois.

La jeune Ste Agnès s'étant livrée au Fils de Dieu dès son bas âge, quand le plus riche parti de l'empire, le fils du préfet de Rome, la chercha en mariage, elle le renvoya bien loin, lui disant : Retirez-vous d'ici, vous dont la mort va bientôt faire sa pâture ; vous venez trop tard, il y a longtemps que la place est prise. (2) La mère de saint Edme ou

(1) S. Basilius imperator ait se tot exhortationes ad filium edocendum dictasse ut quem naturalis sexus ipsi devinxerat, rationalis ampiius devinciret, ne filius plus alteri quam patri deberet. (lib. 66. exhortat. ad Leonem filium. c. 6. tom. 5. biblioth. Patrum.)

(1) Discede a me, pabulum mortis, quia jam ab alio amatore præventa sum.

Edmond, archevêque de Cantorbéry, avait grand soin de le porter à la piété et à la mortification dès son enfance; elle le conviait de jeûner au pain et à l'eau les vendredis pour l'y accoutumer de bonne heure, et, afin qu'il le fît plus volontiers, le lendemain elle lui donnait quelque douceur en récompense. Quand elle lui envoyait son linge blanc au collége, où il était en pension, elle y mêlait de petites haires et cilices; elle lui légua à la mort, comme un gage précieux, une cotte de mailles qu'elle portait sur sa chair; elle le rendit si affectionné à la Mère de Dieu, qu'il se résolut de consacrer à Dieu sa virginité, en l'honneur de cette sainte Vierge; et pour mémorial de ce vœu, il fit faire deux bagues d'argent, dont il mit l'une au doigt de l'image de la sainte Vierge et l'autre à l'un des siens, qui y est encore; ce doigt et toute la main sont demeurés incorruptibles, et on les garde avec le corps en l'abbaye de Pontygny, auprès d'Auxerre. On rapporte, en l'honneur de ce qu'il a été ainsi dévot dès son enfance, que les enfants qui meurent sans baptême, étant portés sous sa châsse, ressuscitent souvent et reçoivent ce sacrement.

Alix, mère de S. Bernard, eut six garçons et une fille; quand elle en était grosse, elle les offrait tous les jours à la très sainte Vierge. Il faudrait faire comme elle, et même communier souvent, mais dignement, afin que Jésus, étant en votre corps, répande ses bénédictions sur le fruit que vous portez, et, lui faisant la grâce de parvenir au baptême, il vous préservât des dangers qui arrivent en accouchant. Quoique les enfants d'Alix fussent gentilshommes, elle les nourrissait de viandes grosssières pour les apprivoiser et les endurcir à l'austérité. Ils furent tous religieux, mais le plus petit de tous, nommé Nivard, montra en une occasion qu'il avait bien retenu et profité des instructions de sa mère: car, comme il se jouait un jour avec ses compagnons au milieu de la rue, un de ses frères allant à Citeaux pour prendre l'habit lui dit en passant: Adieu, Nivard, nous nous en allons en religion et nous te laissons tous nos biens. Comment, dit-il, est-ce là le partage que vous me faites? vous prenez

le ciel et vous me laissez la terre ; les lots ne sont pas bien faits, il y a trop d'inégalité : pensez-vous que, pour être le cadet, je veuille être moins courageux ? A Dieu ne plaise ! et, en effet, plus tard il suivit ses frères ; il entra en religion où il vécut et mourut saintement. Dans l'histoire et au jugement de Dieu, la gloire en est donnée à la mère.

Mais quel exemple plus remarquable que celui de ce grand saint dont nos rois ont reçu le sang et le nom aussi bien que le sceptre et la vertu ! Quand il était encore enfant, la reine Blanche, sa mère, le tenant sur ses genoux, lui disait et redisait souvent : Mon fils, plutôt la mort que le péché ; plutôt mourir que d'offenser Dieu. Elle lui inculqua si heureusement cette maxime en l'esprit, qu'il ne commit jamais un péché mortel. Ne serait-ce pas bien fait d'imiter cette reine ?

K. — (5. *Instructionibus.*) Quand votre enfant est à votre mamelle ou bien sur vos genoux, vous lui parlez cinquante fois par jour ; mais que lui dites-vous ? des bagatelles, et pas un mot de Dieu ; il lui en faudrait parler de temps en temps : Mon fils, aimerez-vous bien Dieu quelque jour ? serez-vous bon serviteur de Jésus-Christ ? vous serez mon petit chou si cela est, mais non point autrement. Si vous offensez jamais Dieu, vous ne serez pas mon fils, vous serez un petit avorton : fi de cette petite bouche, si elle est jamais employée à autre chose qu'à louer Dieu ; car si je le savais, je ne lui donnerais pas la mamelle : fi de ces petits yeux, s'ils doivent jamais être ouverts pour les vanités et les folies du monde ; et si je le pensais, j'aurais envie de les éteindre. Mon cœur, plutôt la mort que le péché. Vous me direz peut-être : Il est trop petit, il ne m'entendra pas. Non, mais Dieu vous entendra, Dieu verra votre cœur et votre bonne volonté. Supposons que le roi gagne tellement le cœur de ses sujets, les soulageant en ce qui est des tailles et des subsides qu'il n'y ait pas même jusqu'aux nourrices qui ne le louent, allaitant leurs enfants, et qui ne disent souvent à leur nourrisson : Mon fils, je veux que quelque jour vous soyez bon serviteur du roi. Ne serait-ce pas beaucoup

d'honneur pour le roi que cela? Les étrangers qui l'entendraient ne diraient-ils pas que le roi de France est extrêmement aimé de tout son peuple? et si le roi le savait, n'y prendrait-il pas grand plaisir? Mais le roi des rois qui nous a affranchis de la cruelle servitude où nous étions n'en mérite-t-il pas beaucoup plus ?

Quand les trois jeunes hommes en la fournaise , et le prophète royal David, invitent le soleil, la lune et les étoiles, les oiseaux les poissons et les animaux à bénir et louer notre Dieu, ces créatures insensibles et sans raison n'entendent point ce qu'on leur dit, et ce n'est pourtant pas en vain que nous le leur disons ; en les invitant à louer Dieu , nous nous excitons nous-mêmes à le bénir ; ainsi, excitant votre enfant à aimer Dieu quelque jour, vous vous échauffez vous-même à l'aimer présentement; et si vous vous accoutumez à lui parler de Dieu quand il est petit, vous continuerez quand il sera plus grand , au lieu qu'on ne leur parle que de badineries. Quel abus ! principalement dans les maisons des grands ! la première teinture qu'on donne aux petits enfants n'est que de vanités , de sottises et de niaiseries ; on ne leur parle que d'amourettes, que de maîtresse ou de mariage ; que d'émulation de gloire mondaine et d'ambition. On accoutume les petites filles à montrer leur sein , à découvrir les bras, et pour cela on échancre leurs robes et par devant et par derrière.

Voulez-vous donc tirer quelque satisfaction de vos enfants quand ils seront grands , c'est-à-dire de la gloire devant Dieu et de l'honneur parmi les hommes ? donnez-leur de bonne heure la teinture de la vertu ; mettez-les en la confrérie du rosaire, faites-les prier Dieu soir et matin , lire la Vie des Saints, les œuvres de Grenade ou d'autres bons livres , les dimanches et les fêtes; donner souvent l'aumône le chapeau à la main, pour respecter la personne de notre Sauveur en celle des pauvres ; et afin que vos préceptes aient plus d'énergie , ne vous contentez pas de les enseigner par paroles, mais par exemple : *Longum iter per præcepta , breve et efficax per exempla*. Quand vous voulez appren-

dre à votre enfant à marcher, vous ne vous amusez pas à lui donner de grands préceptes, à lui dire qu'il faut mettre un pied devant l'autre ; mais vous le mettez d'abord à la pratique, vous le faites marcher et vous marchez avec lui. Ne vous contentez pas de dire à votre enfant : Mon fils, mettez-vous à genoux, faites l'examen, lisez la Vie des Saints; mais il faut dire : Mettons-nous à genoux, ou faisons l'examen.

TERTIUM PUNCTUM. — *Debent correctionem.*

L. — (*Probatur exemplo Heli.*) Que s'il ne veut imiter vos bons exemples et pratiquer vos enseignements, il faut faire ce que S. Paul ajoute, vous servir du châtiment ; faute de quoi Dieu vous châtiera vous-même et vous châtiera très rigoureusement. C'est le sujet de la troisième partie de mon discours.

Quel est le père de famille qui ne tremble, s'il est chrétien, s'il croit à l'écriture, quand il considère l'épouvantable punition que Dieu envoya à tout un peuple pour la négligence d'un père? Au premier livre des Rois, Héli, un bon vieillard, avait deux enfants débauchés, gourmands, lascifs, indévots et scandaleux, Ophni et Phinées ; il les reprit, leur disant : Mes enfants, on se plaint de vous ; on ne me parle que de vos mauvais déportements ; vous ne faites pas bien d'offenser Dieu ; s'il se met en colère contre nous, qui est-ce qui l'apaisera ? (1) Il semble qu'il ne pouvait pas faire autre chose que de les réprimander ainsi et leur montrer paternellement qu'il n'était pas en son pouvoir de les châtier : c'étaient deux jeunes hommes forts et robustes ; il n'était qu'un pauvre vieillard âgé de quatre-vingt-dix-huit ans ; comme il est dit au chapitre quatre, il était aveugle : *Caligaverant oculi ejus et videre non poterat ;* (1. Reg. 3. 2.) il était goutteux, ou au moins si caduc et cassé de vieillesse qu'il ne pouvait se remuer ; mais il était assis tout

(1) Quare facitis res hujusmodi quas audio ? nolite, filii mei ; non enim est bona fama quam audio. Si peccaverit vir in virum, placari ei potest Deus ; si autem in Dominum peccaverit vir, quis orabit pro eo? (1. Reg. 2. 23. 24. 25.)

le jour dans une chaise. Et nonobstant cela, parce qu'il ne châtia pas ses enfants, Dieu lui envoya un prophète qui lui dit : J'aurais fait l'honneur à votre famille, entre les tribus de mon peuple, de l'élever à la prêtrise ; pourquoi avez-vous foulé aux pieds mes victimes ? Pourquoi avez-vous eu plus de soin de l'honneur de vos enfants que du mien ? je vous montrerai que ce n'est pas de moi dont il faut se jouer : je priverai votre maison de l'honneur du sacerdoce ; vos deux enfants débauchés mourront malheureusement le même jour; une grande partie de vos parents ne fera pas longue vie; vous sécherez d'ennui à la vue des afflictions qui vous arriveront. Et ailleurs il dit par le prophète Samuel : Je ferai des choses si étranges en votre famille, que quiconque les entendra conter, les oreilles lui tinteront, parce que vous saviez que vos enfants m'offensaient et que vous ne les avez pas corrigés. (1)

Le tout arriva. Dieu envoya une puissante armée de Philistins qui tailla en pièces trente mille soldats du peuple de Dieu; l'arche d'alliance, qui était la chose la plus sacrée et toute la gloire d'Israel, fut prise par les infidèles ; les deux enfants débauchés y furent tués ; le pauvre vieillard, entendant ces tristes nouvelles, tomba par terre et se cassa la tête. Il semble qu'il pouvait répondre : Je les ai avertis, je les ai réprimandés et exhortés; que pouvais-je faire davantage ? Je ne pouvais pas les battre ; il sont jeunes, dispos, agiles, robustes ; je suis nonagénaire et encore plus âgé ; j'ai perdu la vue, je suis pesant, faible et débile ; quel moyen de courir après eux pour les châtier ? Il ne fait point ces excuses, mais il dit humblement : Dieu est le maître, c'est à lui à faire tout ce que bon lui semble, il ne peut rien faire que de très juste : *Dominus est, quod bonum est in oculis suis faciat.* N'êtes-vous pas plus coupable que lui ? vous savez ou vous devez savoir que quand votre fille

(1) Ecce ego facio verbum : quod quicumque audierit, tinnient ambæ aures ejus ; judicaturus essem domum ejus in æternum propter iniquitatem, eo quod noverat agere filios suos, et non corripuerit eos. (1, Reg. c. 3. 11. 13.)

parle si souvent seule à seul à un homme quel qu'il soit, cela ne se fait pas sans beaucoup de péchés, d'effet, de volonté ou de pensée; et vous le lui permettez, pauvre sot que vous êtes! Pardonnez-moi si je vous parle ainsi, c'est le zèle que j'ai de votre famille et du salut de votre fille qui m'arrache cette parole. Pauvre idiot que vous êtes! ne pensez-vous pas que le malheur des autres filles qui se sont perdues a commencé par de semblables dispositions? Vous lui donnez congé de sortir seule de la maison, elle vous fait accroire que c'est pour aller au sermon, à confesse ou à vêpres; n'avez-vous point de pieds pour la suivre quelquefois, point d'yeux pour la veiller, point de confidents pour faire épier où elle va, qui elle fréquente, ni qui va la voir quand vous n'y êtes pas; vous n'êtes ni goutteux, ni aveugle comme le pauvre Héli, vous n'êtes pas plus assuré de vos enfants que la sainte épouse du père des croyants (Abraham) était assurée du sien.

M. — (*Et Saræ.*) Sara fit sagement, et elle s'en trouva bien; elle épia ce que son fils Isaac faisait avec Ismael, enfant de sa servante. La Génèse dit qu'ils jouaient ensemble: *Cum vidisset Sara filium Agar ludentem cum filio suo Isaac*, (Gen. 21. 9.) et S. Paul dit qu'Ismael persécutait Isaac: *Persequebatur eum.* (Galat. 4. 29.) C'était un mauvais jeu, et en effet une persécution; c'était qu'Ismael apprenait à Isaac quelque méchanceté, et Sara les ayant surpris fit chasser de la maison et la servante et son enfant. Faites comme elle, épiez vos enfants quand ils sont avec ceux de vos voisins, quand ce sont de petits garçons avec des filles, et quand ils cherchent le secret et l'écart; ou, pour mieux faire, ne leur permettez pas de jouer ensemble, mais que les garçons jouent avec les garçons et les filles avec les filles; et, encore plus, ayez soin, tant que cela se peut, de ne les pas faire coucher ensemble depuis l'âge de six ou sept ans. N'envoyez point vos filles à l'école chez les hommes. Je pourrais nommer des évêques, en France, qui l'ont défendu sous peine d'excommunication *ipso facto.* tant les inconvénients qui en arrivent sont funestes et déplo-

rables ! Si le maître de vos enfants ou quelqu'autre leur apprend à lire ou à écrire, qu'il ne châtie jamais vos filles, et qu'il les enseigne en votre chambre et à votre vue, jamais en sa chambre ni à l'écart ; c'est une effronterie qu'une fille ou qu'une jeune femme demeure toute seule en une chambre avec un homme.

CONCLUSIO.

N. — (*Salus infantium, lucrum parentum.*) Finissons par un beau mot de S. Jérôme : *Salus infantium, lucrum est parentum.* Si vous procurez le salut de vos enfants, mortifiant l'amour et la tendresse naturelle que vous avez pour eux pour les corriger de leurs imperfections, aimant mieux les laisser dans la pauvreté et dans la bassesse que de les enrichir et élever contre votre conscience, vous gagnerez les bonnes grâces de Dieu ; il vous dira comme à Abraham : Parce que vous m'avez été si fidèle que vous n'avez pas épargné votre fils pour l'amour de moi, je mettrai ma bénédiction dans votre famille et je vous donnerai une heureuse postérité. Et, au contraire, si vous faites comme Héli, vous serez puni comme lui ; il était aveugle, si caduc et si cassé de vieillesse qu'il ne pouvait pas lui-même châtier ses enfants, mais la loi de Dieu lui commandait de les déférer au juge, les accuser de leurs débauches, demander justice contre eux et les faire condamner à la mort ; et parce qu'il ne le fit pas, il fut lui-même condamné. Dieu ne vous oblige pas à une si grande sévérité, mais au moins à les châtier quand ils sont blasphémateurs, insolents dans les églises, des piliers d'académie ou de cabaret.

Dieu commande si instamment à vos enfants de vous honorer, pourquoi ne leur recommanderez-vous pas de lui rendre l'honneur qu'il lui doivent ? il les punit si rigoureusement s'ils ne vous obéissent, pourquoi ne les punirez-vous pas quand ils lui désobéissent et l'offensent ? Il n'a pas épargné son Fils, son propre Fils, son Fils unique et bien-aimé, son Fils très innocent et très aimable ; il a préféré votre salut à sa vie, pourquoi épargnerez-vous votre enfant

qui est un monstre de nature, un intempérant, un dissolu et un vicieux ? ferez-vous naufrage de votre salut et du sien pour le faire grand dans le monde ?

Salus infantium, lucrum est parentum. Si vos enfants font leur salut, vous gagnerez le repos de votre conscience; quand ils sont sages et vertueux, vous n'en avez point d'inquiétude, de peine d'esprit, ni de reproches intérieurs.

Lucrum est. Vous gagnerez de l'honneur et de la réputation dans le monde; car on connaît le père par les enfants, la cause par ses effets, l'original par la copie; tel maître, tel valet; tel père, tels entants pour l'ordinaire : *In filiis agnoscitur vir.* (Eccli. 11. 30.)

Lucrum est parentum. Vous gagnerez les affections et les louanges de vos enfants; ils diront après votre mort: J'avais un père si dévot, si consciencieux, une mère si charitable!

Lucrum est. Vous gagnerez le ciel, car S. Paul dit qu'une femme chrétienne qui a soin de bien régler sa famille et elever ses enfants en l'amour et en la crainte de Dieu sera sauvée avec eux. (1) Oh! qu'il sera beau de voir le patriarche Abraham avec Isaac, Isaac avec Jacob, Jacob avec son cher Joseph, la mère des Machabées, sainte Symphorose et sainte Félicité, toutes trois avec sept de leurs enfants qu'elles ont enfantés pour le ciel en les encourageant au martyre! vous serez en leur compagnie. Eve disait : *Possedi hominem per Deum.* Vous direz : *Possedi Deum per hominem.* L'enfant dira : *Gloria Patri* : Gloire soit au Pére éternel de m'avoir donné un père de si bon exemple, si vigilant, si soigneux et si vertueux. Le père dira : *Et filio :* Gloire soit au Fils éternel de m'avoir donné des enfants si souples, si sages et si obéissants. La mère dira : *Et Spiritui Sancto :* Gloire soit au Saint-Esprit d'avoir si bien inspiré mes filles, de les avoir rendues si chastes, si modestes et si dévotes. Le père, la mère et les enfants accorderont leurs voix pour entonner ensemble en toute éternité, avec des transports de joie et d'amour de Dieu inexplicables: Gloire soit au Père, au Fils et au Saint-Esprit, maintenant et toujours, et en tous les siècles des siècles. *Amen.*

(1) Salvabitur per filiorum generationem. (1. Timot. 2. 15.)

SERMON L.

DU GRAND MAL QUE FONT LES PÈRES ET MÈRES QUI RUINENT EN LEURS ENFANTS LA VOCATION DE DIEU A LA RELIGION.

HIER, S. Paul enseignait de la part de Dieu à tous les pères et mères qu'ils sont obligés de nourrir et d'instruire leurs enfants en la crainte de Dieu; mais les saints interprètes ont remarqué sagement qu'il commande de les nourrir, et non pas de les agrandir; qu'il dit: *Educate illos*, et non pas *ditate ;* cependant le désir désordonné que les hommes ont ordinairement, par la corruption de la nature, d'enrichir leurs enfants et de faire une grande maison, est cause qu'ils commettent en ce sujet deux fautes très grandes et très pernicieuses. La première est que si leur aîné, ou le mieux fait de leurs enfants, est appelé de Dieu à la religion, ils l'en empêchent tant qu'ils peuvent et le font damner dans le monde, au lieu qu'il se serait sauvé dans le port assuré d'un monastère ; la seconde est qu'ils destinent à l'église leur cadet, ou celui de leurs enfants qu'ils estiment le plus grossier, le plus imparfait et le plus disgràcié de la nature. Je dois combattre ces deux abus si dommageables à votre salut et si contraires à la gloire de Dieu. Aujourd'hui, j'ai donc à vous montrer le grand tort que vous faites à vos enfants, quand vous les empêchez de suivre la vocation de Dieu qui les appelle à la vie religieuse dans un ordre bien réglé.

Vierge sainte, la bienheureuse sainte Anne, votre mère, vous fit tout le contraire ; elle vous offrit au service de Dieu dans le temple les premières années de votre vie, et dès lors vous fìtes les trois vœux que les âmes religieuses font le jour de leur profession : le vœu de virginité, comme on l'a connu depuis par la réponse que vous fìtes à l'ange ; le vœu de pauvreté, comme vous le montràtes le jour de la pu-

rification, n'offrant à Dieu que le sacrifice des pauvres; et le vœu d'obéissance enfin, comme vous le témoignâtes quand, pour obéir aux supérieurs, vous consentîtes d'épouser un mari contre l'inclination que vous aviez à la solitude. C'est cet état sublime et relevé qui vous a disposée à la divine maternité, et à recevoir de la part de Dieu cette embassade solennelle que l'ange vous fit en vous disant : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Primum punctum. *Religio est status Deo gratissimus.* 1° *A. Scriptura.* — B. 2° *Ratione.* — C. 3° *Patribus.*

Secundum punctum. D. *Est status operandæ saluti optissimus.* — E. 1° *Quoad præteritum, quia ibi fit pœnitentia de peccatis commissis.* — F. 2° *Quoad præsens, quia ibi declinatur a malo.* — G. *Et fit bonum.* — H. 3° *Quoad futurum, quia ibi vitatur mors improvisa.* — I. *Et mala.* — L. *Epitome prædictorum ex S. Bernardo.* — M. *Unde filii debent sequi hanc vocationem, etiam invitis parentibus.* —

PRIMUM PUNCTUM. — *Religio est status Deo gratissimus.*

Pour vous faire concevoir le grand tort que vous faites à vos enfants, quand ils sont appelés de Dieu à la perfection religieuse et que vous les en dégoûtez, je dois seulement vous montrer que vous les détournez d'un état et d'une condition de vie qui est très agréable à Dieu, très convenable et très utile à leur salut.

A. — (1° *Scriptura.*) En S. Matthieu, chap. dix-neuf, S. Pierre dit à notre Sauveur : Nous avons laissé toutes choses pour vous suivre; quelle récompense nous donnerez-vous ? Il y a d'abord sujet de s'étonner de voir qu'un apôtre, et le premier des apôtres, qui parle au nom de tous, et qui est à l'école du Fils de Dieu depuis plusieurs mois, propose cette question ; car est-il au service de Notre-Seigneur par

un esprit mercenaire ? a-t-il suivi le Sauveur par quelqu'autre motif que celui de l'amour de Dieu ? S. Paul n'a-t-il pas dit que la charité ne cherche pas ses intérêts ? Ne sait-il pas ce que S. Augustin a dit depuis : Que la vraie piété consiste à aimer Dieu et le servir d'un amour gratuit : *Hæc est vera pietas gratis amare Deum ?*

Quand on se met au service d'un grand, on n'a pas coutume de convenir avec lui des appointements qu'on aura ; on s'en remet à sa bonne volonté et à sa libéralité : et il semble que S. Pierre veut ici pactiser avec le Sauveur. Ne lui a-t-il pas dit autrefois qu'il avait les paroles de vie à la bouche et qu'elles étaient des paroles de vie éternelle ? or, que ne donne-t-on et que ne quitte-t-on volontiers pour conserver sa vie ? *Cuncta quæ habet homo, dabit pro anima sua ;* combien plus ne doit-on pas donner et quitter pour avoir la vie éternelle ?

En un mot, il semble qu'il y ait de la contradiction entre ces deux paroles que S. Pierre dit : Nous avons tout quitté et nous vous avons suivi. Le Fils de Dieu est le trésor, l'abîme et l'océan de tous les biens ; ce n'est donc pas avoir tout quitté, mais avoir tout acquis que d'avoir acquis et de posséder le Sauveur ; car peut-on jamais acquérir ou peut-on espérer et prétendre à une plus grande récompense ?

Le cardinal Cajétan répond doctement à ces difficultés et remarque, et fort à propos, qu'immédiatement avant que S. Pierre dise ces paroles, un jeune gentilhomme avait dit au Fils de Dieu : Que dois-je faire pour être sauvé? Le Sauveur lui ayant déclaré qu'il fallait garder les commandements ajouta un conseil de perfection : Si vous voulez être parfait, vendez tous vos biens et donnez-en l'argent aux pauvres : *Quid faciendo vitam æternam possidebo ? Si vis ad vitam ingredi, serva mandata : Hæc omnia servavi a juventute mea, quid adhuc mihi deest ? Si vis perfectus esse, vade, vende omnia quæ habes, et da pauperibus.* S. Pierre craignant d'avoir manqué à ce conseil fait cette objection : Seigneur, vous avez dit à cet homme que, pour être parfait, il devait vendre tous ses

biens et les distribuer aux pauvres, quel sera donc notre sort, nous qui n'avons point vendu nos biens ni distribué d'argent aux pauvres, mais qui avons tout quitté pour vous suivre ; nous n'avons donc pas fait ce qui est de plus parfait ? Le Fils de Dieu lui répond : Vous avez mieux fait de tout quitter pour obéir promptement à ma vocation et venir après moi que si vous vous étiez arrêtés à vendre vos biens et les donner aux pauvres ; car je vous dis en vérité qu'au jour du jugement vous serez assis sur douze trônes, et que vous y jugerez les douze tribus d'Israël. D'où il paraît évidemment que c'est une chose plus parfaite, plus sainte, plus louable, plus méritoire et plus agréable à Dieu d'entrer en religion que de demeurer au monde pour faire des aumônes et pratiquer des œuvres de charité : car il n'y a personne qui quitte toutes choses avec plus de dégagement et qui suive le Fils de Dieu plus parfaitement que les bons religieux.

Et, en effet, tout ce qui est de plus charmant et de plus agréable en cette vie se réduit aux plaisirs de la chair, aux biens de la terre et aux grandeurs du monde : or, les religieux sont sevrés si absolument de toutes sortes de plaisirs sensuels qu'ils s'obligent à n'en pas recevoir volontairement la moindre pensée, non pas même pour un moment. N'est-ce pas se rendre bien digne de cette promesse de notre Sauveur : Bienheureux sont ceux qui ont le cœur net, car ils verront Dieu ? Ils se dépouillent des biens de la terre avec un si grand détachement, et s'obligent à une si grande pauvreté, qu'ils n'ont pas la propriété de quoi que ce soit. Non, une personne religieuse ne peut licitement donner ni recevoir ou disposer par soi-même de la moindre chose qui soit au monde, non pas d'un fer d'aiguillette, non pas de la tête d'une épingle ni d'un brin de paille. Si c'est une personne inférieure, il faut qu'elle en ait la permission expresse ou tacite des supérieurs ; si c'est un supérieur, un prieur, un abbé ou un provincial, il faut qu'il ait le consentement de la communauté ou des supérieurs qui sont au-dessus de lui. N'est-ce pas se rendre bien digne de cette

promesse : Bienheureux sont les pauvres d'esprit, car le royaume des cieux leur appartient ? Et quant aux honneurs et aux grandeurs du siècle, je vous le dis à vous, qui êtes si jaloux de tenir votre rang dans le monde, si pointilleux en ce qui est des préséances et des préférences mondaines, que si on vous préfère, que dis-je, si on vous préfère ? que si on vous compare à une personne de plus basse condition que vous, vous en êtes si touché, que vous en avez l'esprit tout troublé cinq ou six jours de suite. Et pour qui me prend-on, dites-vous, et à qui me compare-t-on ? Or, en la religion, le mépris des grandeurs et l'humilité chrétienne sont pratiqués si héroïquement, qu'un prince du sang, étant religieux, aura pour compagnon le fils d'un savetier ; la plus pauvre et la plus chétive sœur va de pair avec la plus noble et la plus illustre ; une comtesse, une marquise et une princesse est ravie de se voir préférée à la fille d'un charpentier ; toute leur ambition, c'est d'être les dernières, les plus abaissées, les plus humiliées et les plus méprisées ; n'est-ce pas se rendre bien digne de la promesse du Sauveur qui porte que celui qui s'humiliera sera exalté ?

Or, pour avoir seulement renoncé aux délices, aux richesses et aux honneurs, on ne peut pas dire au Fils de Dieu : Nous avons tout quitté ; car, pour tout quitter, il faut aussi et principalement se quitter soi-même ; et c'est ce qui est plus difficile, dit S. Grégoire, et ce qui est plus nécessaire, dit Notre-Seigneur ; c'est ce qu'on fait en religion plus qu'en aucun autre lieu. Se quitter soi-même, c'est renoncer à sa propre volonté, à ses désirs, à ses appétits, à ses affections et à ses inclinations particulières ; les religieux y renoncent par le vœu d'obéissance. Si le supérieur commande au plus éloquent prédicateur de France de se tenir en sa cellule tout le reste de sa vie, il doit enfouir ce talent aussi volontiers qu'il gagnerait des millions d'âmes. Si la supérieure commande à une sœur qui était princesse d'aller servir la cuisinière, elle obéit et se soumet à une roturière qu'elle ne daignerait pas seulement regarder si elle était dans le monde ; n'est-ce pas bien renoncer à soi-même

que cela et dire avec vérité : Nous avons tout quitté et nous vous avons suivi ?

Et secuti sumus te. Tous les chrétiens y sont obligés par la profession du christianisme, et les religieux faisant profession de suivre Jésus-Christ ne font autre chose que de ratifier, renouveler et sceller, par vœu solennel, l'obligation qui leur a été imposée au saint sacrement de baptême. C'est S. Basile qui le dit en paroles claires et expresses : Quiconque a reçu le baptême, dit-il, est obligé par un contrat irrévocable à suivre Jésus-Christ en tout, c'est-à-dire à vivre entièrement et parfaitement pour Dieu. (1)

B. — (2° *Ratione.*) Et pour connaître combien cet état et cette perfection sont agréables à Notre-Seigneur, il ne faut que considérer la grande récompense qu'il donne à ceux qui l'embrassent ; car outre la vie éternelle qu'il leur promet, outre qu'il leur réserve un trésor dans le ciel, outre qu'il leur donne le centuple dès cette vie, c'est-à-dire des consolations intérieures et des contentements spirituels qui valent cent fois plus que ce qu'ils ont quitté, il promet de les associer à la plus honorable charge, à la plus éminente dignité que son Père lui ait donnée, à la qualité de juge souverain : *Sedebitis et vos super sedes duodecim.* Les prédestinés seront divisés en deux ordres au dernier jugement, dit le vénérable Bède. Les uns jugeront avec le Sauveur, qui leur dit : Vous serez assis sur douze trônes, parce qu'ils ont tout quitté et l'ont suivi ; et les autres, qui seront jugés et sauvés, sont ceux qui, à la vérité, n'ont pas tout quitté, mais qui ont eu soin de donner souvent des aumônes aux pauvres de Jésus-Christ.

C. — (3° *Patribus.*) S. Augustin est du même avis : car, disputant contre ceux qui disaient que tous les chrétiens étaient obligés de quitter leurs biens, il distingue deux sortes de justes en l'Eglise : les uns qui quittent tout pour l'amour de Dieu, et les autres qui gardent leurs richesses pour l'entretien de leur famille et pour en faire l'aumône ;

(1) Irrevocabili pacto ad hoc se astrinxit, ut Christum sequatur in omnibus, quod est Deo integre et perfecte vivere. (S. Basil. lib. 2. de Bap. q. 1.)

et il dit de ceux-ci qu'ils ne seront pas assis en honneur avec le Fils de Dieu pour juger, mais qu'ils seront à sa droite pour être jugés et obtenir miséricorde. (1) Et S. Grégoire qui marche toujours sur les pas de S. Augustin aussi bien que le vénérable Bède, dit : Celui qui, par un motif d'amour de Dieu, quitte toutes ses possessions en ce monde, sera élevé à l'office et dignité de juge, et parce qu'il s'est affligé par la pauvreté volontaire, il jugera les riches avec le souverain Juge. (2) Et de rechef le même saint dit ailleurs : Les uns seront jugés et damnés, et les autres seront damnés sans être jugés ; quelques-uns seront jugés et sauvés, et d'autres seront sauvés sans être jugés. Les premiers sont les fidèles avaricieux auxquels le Sauveur dira : J'ai eu faim et vous ne m'avez pas donné à manger ; les seconds sont les infidèles, desquels il est dit en l'Evangile que ceux qui ne croient pas ne seront pas jugés, parce que leur procès est tout fait par leur infidélité ; n'ayant point eu la foi ni la loi de notre Sauveur, ils n'en seront point examinés : comme un prince ne condamne pas ses sujets sans leur faire leur procès, mais il punit et ruine les ennemis sans aucune formalité de justice. Les troisièmes sont les séculiers qui auront racheté leurs péchés par aumônes, dont il est dit : J'ai eu faim et vous m'avez donné à manger. Et les quatrièmes sont ceux auxquels il dit : Vous qui avez tout quitté, vous serez assis sur des trônes. (3)

(1) Duo sunt ordines electorum in judicio futuro : unus judicantium cum Domino, de quibus hoc loco memorat, qui reliquerunt omnia, et secuti sunt illum ; alius judicandorum a Domino, qui non quidem omnia sua pariter reliquerunt, sed de his tamen quæ habebant, quotidianas eleemosynas dare Christi pauperibus studerunt. (Beda in natali S. Benedicti.) — Non sedebunt quidem cum Christo sublimiter judicaturi, sed ad ipsius dexteram stabunt misericorditer judicandi. (S. Aug. ep. 89. ad Hilarium circa finem.)

(2) Quisquis stimulo divini amoris excitatus, hic possessa reliquerit, ille procul dubio culmen judiciariæ potestatis obtinebit, ut simul tunc judex cum Judice veniat, qui nunc consideratione judicii, spontanea se paupertate castigat. (S. Greg. l. 10. Moral. c. 30.)

(3) Alii judicantur et pereunt, alii non judicantur et regnant. (S. Greg. l. 26. Moral. c. 24. 25.) Qui cum auctore suo, etiam judices veniunt, de quibus Salomon, cum de Sponso Ecclesiæ loqueretur dicit : Nobilis in portis vir ejus, quando sederit cum senatoribus terræ. Sicut enim non ju-

SECUNDUM PUNCTUM.

D. — (*Est status operandæ*, *etc.*) Et ceci montre aussi la seconde vérité proposée, qui est que l'état religieux n'est pas seulement agréable à Dieu, mais encore très-utile à notre salut; car celui qui désire faire son salut doit avoir égard au passé, au présent et à l'avenir. Quant au passé, il doit faire pénitence des péchés qu'il a commis autrefois; car il y a fort peu de gens qui n'aient sujet de dire avec David : *Delicta juventutis meæ, et ignorantias meas ne memineris; sensus enim et cogitatio humani cordis, prona sunt in malum ab adolescentia sua.* Au présent, il doit éviter le mal et pratiquer le bien, et pour l'avenir il doit se préparer à une bonne mort qui soit une entrée à la vie glorieuse. Or, pour bien faire ces trois choses, S. Bernard nous conseille de nous retirer du monde et de nous enfermer dans un cloître : *Fugite de medio Babylonis; fugite et salvate animas vestras; convolate ad urbes refugii, ubi possitis et de præteritis agere pænitentiam, et in præsenti obtinere gratiam, et futuram gloriam fiducialiter præstolari.* (S. Bern. serm. 30. de Conversatione ad clericos.)

Le Fils de Dieu nous dit très-expressément en l'Evangile (Luc. 13, 3 et 5 : Si vous ne faites pénitence, vous périrez tous. Les saints ont très-bien remarqué qu'il ne dit pas seulement : Si vous ne vous repentez, mais si vous ne faites pénitence. Il y a différence entre le repentir ou se convertir et faire pénitence, puisque le prophète a dit : Mon Dieu, après que vous m'avez converti, j'ai fait pénitence; et c'est ce qu'il faut faire pour ne pas périr, et non pas pénitence en général, mais une pénitence qui corresponde en quelque façon à la grièveté et au grand nombre de nos péchés : Que la pénitence ne soit pas moindre que le crime, dit S. Cyprien. Pensez-vous que Dieu se puisse sitôt apai-

dicatur et pereunt, qui, suadente perfidia, legem tenere contemnunt; ita non judicantur et regnant qui, suadente pietate, ultra divinæ legis præcepta proficiunt. (S. Greg. ibid.)

ser, après que vous avez profané votre âme qui est son temple? il se faut adonner à de ferventes prières, aux veilles, aux jeûnes et au cilice ; à coucher sur la dure, à être vêtu pauvrement, et aux autres mortifications de la chair. Tertullien, S. Grégoire de Nazianze, S. Augustin et S. Césaire en disent tout autant (1). Si donc le sentiment de ces Saints est véritable, comme il l'est en effet, puisqu'ils parlent par l'esprit de Dieu, et que tous les autres Pères en disent de même ; si tel a été l'usage et la pratique de tous les chrétiens l'espace de douze cents ans ; si cette pénitence est l'unique voie que nous pouvons avoir pour nous sauver après le péché, et de recouvrer la grâce baptismale ; s'il y a si peu de gens qui ne perdent cette grâce et qui ne tombent en péché après le baptême, ne devons-nous pas conclure qu'il y a fort peu de gens qui se sauvent dans le monde, d'où cette pénitence semble entièrement bannie ? Ne devons-nous pas conclure que l'état religieux est quasi l'unique planche où on peut se réfugier pour arriver au port de salut, dans le débris universel où tous les autres se perdent.

E. — (1° *Quoad præteritum*, *etc.*) Car si vous regardez l'habit, la vie et les exercices des religieux, vous verrez que la religion n'est autre chose qu'une profession publique et solennelle de pénitence, qu'une pratique continuelle des humiliations, des austérités et des mortifications que l'Ecriture et les saints Pères demandent en la parfaite pénitence ; n'est-ce pas faire toute sa vie ce que les pénitents de la primitive Eglise ne faisaient que pendant quelques années, de renoncer pour jamais à tous les plaisirs de la sensualité, à tous les passe-temps et satisfactions du monde, à la bonne chère, aux festins, aux jeux, aux danses, aux comédies, aux promenades, aux autres divertissements que la chair désire avec tant de passions ; être tou-

(1) Alto vulneri longa et diligens medicina non desit ; pœnitentia crimine minor non sit. Putasne Dominum cito posse placari cujus templum sacrilega contagione violasti ? orare oportet intensius, et rogare, noctes vigiliis et fletibus ducere, stratos solo adhærere, cineri in cilicio et cinere volutari, etc. (S. Cypr. de Lapsis. — Tertul. de Pœnit. c. 9. — Greg. Naz. orat. 40. — S. Aug. ep. 54. ad Macedonium. — S. Cæsari. Arelat. hom. 8.)

jours enfermé dans un cloître, n'avoir qu'un sac pour habit, jeûner la moitié de l'année, s'abstenir de manger de la viande et autres choses exquises, passer une partie de la nuit à chanter les louanges de Dieu, n'avoir point de propre volonté et être continuellement soumis à celle d'autrui.

Ce genre de vie est une pénitence si agréable à Dieu, c'est une satisfaction si efficace pour nous décharger de tous nos péchés et nous acquitter de toutes nos dettes, qu'au lieu qu'en l'Eglise primitive on ne promettait aux pénitents la rémission de leurs crimes qu'a la fin de la pénitence, on la donne aux religieux dès le commencement et dès le jour de leur profession ; car, outre que l'Eglise leur octroie en ce jour une indulgence plénière en forme de jubilé, S. Thomas dit (2. 2. q. 189. art. 3. ad 3.) que la donation que vous faites de vous-même en entrant en religion, et la résolution que vous prenez d'en subir toutes les austérités, est une action si vertueuse, si héroïque, si généreuse et si méritoire, qu'en ce jour-là vous méritez indulgence plénière de la part de Dieu, sans autre concession du saint Père ; que vous recevez comme un second baptême ; que vous obtenez l'abolition et l'entière rémission de tous vos crimes.

Pour connaître ceci encore plus évidemment, et voir clairement comme l'état religieux est une plus grande satisfaction que la plus rigoureuse pénitence que vous puissiez faire, même publique et solennelle, comme on la faisait autrefois, il ne faut que considérer que toutes les pénitences qu'on nous peut avoir imposées, pour rudes et longues qu'elles soient ; que tous les vœux que vous pouvez avoir faits sont éteints et anéantis ; que vous en êtes déchargé, quand vous faites profession dans la plus douce religion qui soit en l'Eglise, pourvu qu'elle ne soit pas déréglée : au lieu que si vous avez fait vœu d'entrer en religion, vous ne le pouvez pas changer, sans la dispense du saint Père ; en quelqu'autre bonne œuvre que ce soit, quelque noble, excellente, heroïque et parfaite qu'elle puisse être : je n'en veux rapporter que deux exemples, mais très-authentiques et remarquabes. Le premier est rapporté au canon (in De-

cretalibus, lib. 3. tit. 43. c. 10.) *Per tuas, de voto et voti redemptione*, où Innocent III répondant à un ecclésiastique, qui, après avoir fait vœu d'être religieux, avait été nommé à l'évêché de Genève, il lui conseille de résigner son évêché et d'accomplir son vœu. *Ut si tuam desideras sanare conscientiam, regimen resignes ecclesiæ memoratæ, ac reddas Altissimo vota tua.*

L'autre exemple est rapporté au décret de Gratien (cap. admonere, 33. q. 2.), où le Pape Etienne V, qui vivait au neuvième siècle, et qui a fait des miracles, écrivant à un grand seigneur, nommé Astulphe, et lui imposant pénitence pour un grand péché qu'il avait commis, d'avoir tué sa femme dans un transport de jalousie, lui dit : Vous ne mangerez jamais de viande, vous ne boirez ni vin, ni cidre, sinon au jour de Pâques et de Noël, vous jeûnerez toute votre vie au pain et à l'eau, vous passerez le reste de vos jours en veilles, en prières et aumônes ; dans l'Eglise, vous serez séparé des autres chrétiens ; vous vous tiendrez humblement derrière la porte, vous recommandant aux prières de ceux qui y entrent ; vous serez obligé à un célibat perpétuel ; vous serez retranché de la sainte communion, excepté à l'heure de votre mort, où vous la pourrez recevoir pour viatique, si vous vous en rendez digne par vos actions, et c'est encore une grâce que je vous fais de vous l'accorder. Puis il ajoute: Ou si vous aimez mieux, au lieu de toutes ces pénitences, entrez en religion, soumettez-vous à l'obéissance d'un abbé ou d'un autre supérieur. D'où il paraît, dit la glose, que quelque pénitence et austérité de vie que vous ayez vouée, ou qui vous ait été imprimée par votre confesseur, par l'évêque ou par le Pape, vous en êtes déchargé quand vous entrez en religion, parce que l'état religieux est la plus salutaire, la plus sainte et la plus parfaite de toutes les pénitences.

F. — (2° *Quoad præsens, etc.*) Nous devons croire qu'une grande partie des bons religieux qui sont en cette ville, ne sont pas entrés en religion pour recouvrer l'innocence et la grâce baptismale, mais pour la conserver et cultiver : or elle se conserve en évitant le mal, elle se cultive

en pratiquant le bien : *Declina a malo et fac bonum.* C'est ce qu'on fait très-difficilement dans le monde, et ce qu'on fait bien plus facilement dans un cloître. Si Dieu nous ouvrait les yeux comme il fit à S. Antoine, nous verrions le monde tout plein de piéges, et nous nous écririons avec lui : Hé ! qui est-ce qui pourra échapper ? Nous dirions avec David : Les piéges de la mort du péché m'ont environné de toutes parts; il n'y a que piéges, qu'écueils, qu'embûches et qu'amorces de péché dressées de tous côtés, dans la maison, dans la rue, dans la prospérité et dans l'adversité. Votre mari vous est quelquefois une occasion de péché par ses déréglements, et par les brutalités dont il vous rend complice ; vos enfants vous sont une occasion d'avarice, d'ambition et d'attache aux biens de la terre par le désir que vous avez de les enrichir et de les élever ; vos serviteurs vous donnent sujet d'impatience et de colère par leurs négligences, leurs friponneries et par leurs désobéissances ; vos parents vous sont des foyers de dissension, de haine, de querelles et de procès, par les injustices et les supercheries qu'ils font au partage de vos biens ; vos voisins vous sont un motif d'envie, d'orgueil, de vanité et de luxe, par la démangeaison que vous avez d'aller de pair avec eux, ou même de les surmonter ; les compagnies vous servent de piége, qui vous font tomber en médisance, en détraction, en calomnie, ou du moins en des complaisances, flatteries, respects humains et condescendances illicites; vos amis vous fournissent des amorces d'intempérance et de dissolution, vous conviant à des banquets où la sensualité est excitée par la délicatesse des viandes.

Enfin la parole de Dieu nous assure que le monde est tout pétri de malice, que tout ce qui est en lui n'est que convoitise des yeux, concupiscence de la chair et orgueil de la vie ; c'est-à-dire qu'avarice, que luxure, ou qu'ambition. Et n'est-il pas bien difficile, pour ne pas dire impossible, d'habiter en un lieu humide sans être sujet aux fluxions, d'être longtemps parmi des pestiférés sans être infecté de peste, entre les charbons sans se noircir, au milieu des

flammes sans se brûler, entre des serpents sans être envenimé ? *Nulla securitas est vicino serpente dormire*, dit S. Jérôme : *Nemo diu tutus est, periculo proximus*, dit S. Cyprien : *Lubrica spes est quæ inter fomenta peccati salvari se sperat*, dit S. Augustin. Mais la sainte religion est une ville de Ségor, où les favoris de Dieu évitent l'embrasement de Sodome ; c'est une cité de refuge où l'on est à couvert des embûches et des hostilités de nos ennemis ; c'est un paradis terrestre où il n'y a rien qui ne nous porte au bien, qui ne nous conduise à la vertu et qui ne nous élève à Dieu.

G. — (*Et fit bonum.*) Dans le monde vous avez mille obstacles qui vous détournent du service de Dieu et de la pratique des bonnes œuvres. Il faut vaquer aux affaires temporelles, avoir soin de contenter un mari ou une femme, nourrir et élever les enfants, occuper des serviteurs et veiller sur eux, poursuivre des procès, cultiver les terres, faire les provisions de la maison, pourvoir aux dettes actives et passives, et mille autres embarras qui occupent votre esprit, qui partagent votre cœur et consument votre temps, ou vous détournent de la dévotion. Je sais bien que toutes ces actions se peuvent faire avec mérite, si elles sont rapportées à Dieu ; mais il est assez difficile et très rare dans la corruption du siècle ; car comme, pour l'ordinaire, vous n'entrez pas dans l'état du mariage par la vocation de Dieu, mais par une légère ou criminelle inclination, ou par quelqu'autre disposition basse et imparfaite ; vous ne servez pas Dieu par état ; et si, en toutes vos actions, vous n'avez grand soin de les lui rapporter et de les faire pour l'amour de lui, par une droite intention, ou actuelle ou virtuelle ; ce sont des actions morales et humaines qui ne méritent pas d'être récompensées en l'autre vie; au lieu qu'en la religion, vous servez Dieu à souhait et comme à voiles déployées ; vous n'avez pas autre chose à faire, il n'y a rien qui vous en empêche, vous n'avez point de tracas qui partage votre cœur ; la méditation, les oraisons vocales, la messe, la psalmodie et les autres exercices spirituels occupent la meil-

leure partie de votre temps, et, quant aux autres actions qui sont indifférentes de leur nature, comme le repas, la récréation, le dormir et le travail corporel, on les fait avec mérite, parce que vous êtes à Dieu par état, et que vous faites ces actions par obéissance à la règle qui les commande.

De plus, dans le monde, ou vous êtes avec des personnes vicieuses et mondaines, ou avec des personnes spirituelles et dévotes. Si c'est avec des personnes vicieuses, et que vous vouliez être vertueux, on vous persécute, on se moque de vous, on en fait des railleries, et l'on dit que vous avez l'esprit de travers, que vous ne savez comme il faut vivre; que vous êtes un scrupuleux, un bigot, un hypocrite ou un esprit bourru; et ainsi il faut être bien courageux et bien ferme en vos bonnes résolutions, pour ne pas céder à ces violences et ne vous laisser pas emporter au torrent qui perd tous les autres. Si vous êtes avec des personnes spirituelles, et que vous pratiquiez quelque vertu héroïque, on vous admire, on vous loue, on vous canonise; il faut être bien fondé en humilité pour n'être pas tenté de quelque vanité. Mais en la religion il n'y a rien qui vous éloigne de la vertu, tout vous y aide, tout vous y porte et tout vous y oblige; les règles vous en prescrivent la méthode, les supérieurs vous y conduisent, vos confrères vous y exhortent, leurs bons exemples vous confondent et vous piquent d'une sainte émulation; et comme les moindres vertus que vous pratiquez en religion passeraient pour des miracles dans le monde, les plus petites imperfections des gens du monde paraîtraient des crimes en religion.

II. — (3° *Quoad futurum, etc.*) Et de là vient le troisième bonheur, qui est que, dedans le monastère, on fait ordinairement une sainte mort. L'Eglise en ses litanies nous fait demander deux choses sur un sujet de si grande importance. Quand nous sommes en santé, elle nous fait dire : *A subitanea et improvisa morte, libera nos, Domine;* et quand nous sommes malades, elle dit pour nous : *A mala morte libera eum, Domine.* En religion on est

délivré de toutes ces craintes. Vous n'entendez jamais dire, ou c'est fort rarement, qu'un religieux soit décédé de mort soudaine, et quand la mort arriverait soudainement, elle ne le surprendrait pas ; les religieux peuvent bien mourir de mort soudaine, mais non de mort inopinée ; ils la prévoient, ils la méditent et s'y préparent tous les jours ; et quand ils meurent de maladie, ils n'ont rien à faire qu'à penser à Dieu et à leur salut, il n'y a rien qui les en détourne, ils n'ont aucun sujet de tristesse, de crainte ni de déplaisir.

I. — (*Et mala.*) Ils ne voient point auprès de leur lit une femme ou un mari qui s'afflige, des enfants qui pleurent et sanglotent d'être laissés orphelins, des serviteurs qui prient qu'on leur donne récompense, des notaires qui minutent le testament ou le codicille, des marchands qui demandent qu'on arrête leurs parties, des débiteurs qui se plaignent qu'on ne leur a pas donné quittance, des créanciers qui menacent de faire un décret sur les biens, ni des héritiers qui meurent de n'être pas bien partagés ; ils sont affranchis de toutes ces importunités, ils n'ont point regret de faire divorce avec le monde qu'ils ont déjà quitté depuis longtemps, ils n'ont point de regret de se dépouiller de leur corps qui, réduit par la mortification, ne leur servait que d'embarras ; ils ne sont point en peine de faire une confession générale ; ils en ont fait tous les ans, plutôt deux fois qu'une ; ils n'ont point de restitution à faire, point de livres de compte à revoir, n'ayant géré aucun négoce ; ils n'ont point de crainte de se présenter au Fils de Dieu, qui est leur bon maître, leur époux, leur père débonnaire, leur fidèle et magnifique rémunérateur.

C'est ce qui fait dire à S. Bernard : *Nec spiritui oranti, nec a corpore exeunti, a cella in cœlum, longa vel difficilis via invenitur ; a cella enim in cœlum sæpe ascenditur vix unquam a cella in infernum descenditur.* (D. Bernardus ad fratres de monte Dei.) Comme il y a grande affinité de noms entre la cellule et le ciel, il y a aussi grande conformité d'actions, d'exercices et d'occupations en l'une et l'autre ; on s'occupe de Dieu, on est uni à

Dieu, on loue Dieu, on aime et on glorifie Dieu dans la cellule et dans le ciel. Pour ce sujet, les saints anges quittent souvent le ciel pour visiter les cellules; ils habitent aussi volontiers dans les cellules que dans le ciel : *Audeo dicere, sancti angeli Dei cellas habent pro cœlis, et æque delectantur in cellis atque in cœlis.* De la cellule en enfer il n'y a point de chemin frayé, personne n'y va, ou très peu de gens; mais de la cellule au ciel le chemin en est très court, facile et fort battu; les religieux y vont souvent pendant leur vie, par la méditation, et, après leur mort, sous la conduite des anges.

L. — (*Epitome prædictorum, etc.*) Et le même S. Bernard, en l'homélie qu'il a faite sur ces paroles : *Quærent bonas margaritas*, dit très bien : *In religione homo vivit purius, cadit rarius, surgit velocius, incedit cautius, irroratur frequentius, quiescit securius, moritur fiducius, purgatur citius, præmiatur copiosus.* Dans la maison de Dieu les religieux vivent plus saintement qu'ils ne feraient dans le monde; l'oraison mentale, la lecture spirituelle et les bons exemples qu'ils y voient, la retraite et la séparation du monde les portent à la dévotion : *Cadunt rarius*, ils y pèchent plus rarement, parce qu'il n'y a point d'occasion; ils ont fort peu de tentations et beaucoup d'assistance.

Surgunt velocius. S'ils pèchent par fragilité, ils se relèvent plus promptement; car l'examen de conscience qu'ils font deux fois par jour, le chapitre qui se tient toutes les semaines, et les fréquetes confessions les recueillent et les corrigent.

Incedunt cautius. Ils marchent avec plus de circonspection, car la vigilance des supérieurs, les régles et les constitutions de l'ordre, la crainte de scandaliser le prochain, les retient en leur devoir et dans les bornes de la vertu.

Irrorantur frequentius. Ils sont favorisés plus souvent des graces et des rosées célestes par les conférences, par les visites, par les exhortations, par les communions et par les exercices spirituels.

Quiescunt securius. Ils vivent dans un plus grand repos ; car ils sont exempts du tracas des procès , du ménage, du trafic et des autres affaires temporelles.

Moriuntur fiducius. Ils meurent plus heureusement ; car , quand ils sont malades , ils sont servis comme des princes ; ils ont toujours quelqu'un en leur chambre , qui les assiste avec une charité , tendresse et cordialité incroyable ; on vendrait plutôt les calices que de les laisser manquer d'aucune chose ; ils ont le très-saint Sacrement à leur porte et la commodité de le recevoir tous les jours.

Purgantur citius ; car ils ne vont point en purgatoire, ou, s'ils y vont , ils y demeurent fort peu , parce qu'ils l'ont fait en ce monde; ils ont gagné indulgence plénière à la mort, et l'on fait prières pour eux dans toutes les maisons de l'ordre.

Præmiantur copiosius. Ils reçoivent plus de récompense et de gloire dans le ciel , parce qu'ils ont acquis plus de mérites et de grâces sur la terre.

M. — (*Unde filii debent* , *etc.*) Si donc vous voulez faire ce tort à vos enfants que de les détourner d'un état si agréable à Dieu , d'une profession si utile à leur salut , d'une vie si sainte , d'une mort si heureuse , vous devez trouver bon qu'ils vous remontrent, avec tout le respect, que Moïse a dit en cas pareil : (Deut. 33. 9.) Celui qui dit à son père et à sa mère : Je ne vous connais pas , il garde la parole de Dieu que le Sauveur a dite en l'Evangile : (Luc. 14. 26.) Si quelqu'un vient à moi et ne hait pas son père et sa mère, il ne peut être mon disciple ; que , comme a remarqué S. Chrysostôme , S. Paul ayant commandé aux enfants d'obéir en tout à leurs pères et mères , il a ajouté : *In Domino* , en Notre-Seigneur , c'est-à-dire , comme ils obéiraient à Notre-Seigneur. Or, le Sauveur ne leur commanderait jamais de désobéir à la vocation de Dieu ; ils vous remontreront que Jésus-Christ , (Luc. 9. 59.) appelant à sa suite un certain homme , trouva fort mauvais qu'il demandât d'aller premièrement ensevelir son père; que S. Grégoire a dit qu'il faut méconnaître son père et sa mère ,

comme si on les haïssait quand ils veulent nous retirer du service de Dieu ; (1) que S. Bernard a dit : La seule cause pour laquelle il est quelquefois permis de désobéir au père et à la mère, c'est Dieu ; que S. Jérôme a dit : Quand Dieu vous appelle à la perfection religieuse, si votre père se couche sur le seuil de la porte pour vous empêcher d'y aller, passez par-dessus ; que l'Epouse sacrée a dit que la charité doit être bien ordonnée, et c'est principalement en ce qui est du salut que se vérifie ce proverbe : Charité bien ordonnée commmence par soi-même. Et qu'elle plus grande charité! quelle charité mieux ordonnée que de se retirer d'une profonde mer, agitée de vents et d'orages, semée d'écueils, peuplée de corsaires, et féconde par le nombre de ses naufrages, pour se réfugier dans un havre de grâce, dans un cap de bonne espérance, dans un asile de salut, dans un paradis terrestre, prélude du ciel, auquel nous conduisent le Père, le Fils et le Saint-Esprit ! *Amen*

(1) Quos adversarios in via Dei patimur, odiendo et nesciendo fugiamus. (S. Greg. homil. 37. in Evang.)

SERMON LI.

DU GRAND MAL QUE FONT LES PÈRES ET LES MÈRES, QUAND ILS OBLIGENT LEURS ENFANTS A L'ÉTAT ECCLÉSIASTIQUE SANS VOCATION.

Honora patrem tuum et matrem tuam. (Exod. 20. 2.)
Honorez votre père et votre mère.

Comme le désir ardent que la nature corrompue donne à plusieurs pères de famille de faire une grande maison est cause qu'ils détournent leur aîné, ou celui qui est le mieux fait, d'entrer en religion, quand même il y est appelé de Dieu, ainsi cette même ambition est cause qu'ils tâchent de porter le cadet, ou celui de leurs enfants qui est le plus imparfait, aux charges ecclésiastiques, sans vocation, sans précaution, et sans aucune appréhension des inconvénients qui en peuvent arriver, et sans considérer qu'il leur dira quelque jour: *Elevans allisisti me;* et que S. Paul a dit : *Educate illos*, et non pas, *elevate.*

Pour traiter ce sujet fructueusement et le rendre utile aux pères et aux enfants, je divise mon discours en trois points. Premièrement, nous verrons le danger qu'il y a d'entrer dans l'état et les charges ecclésiastiques sans vocation de Dieu ; en second lieu, les marques par lesquelles vous pouvez connaître que vous n'y êtes pas appelé; et, en troisième lieu, le tort que vos pères et mères vous font quand ils vous y engagent sans vocation. Le fils de Dieu dit en l'Evangile : *Nemo venit ad me, nisi Pater meus traxerit illum :* Personne ne vient à moi, si mon Père céleste ne l'y attire. Quand vous vous élevez aux dignités ou aux fonctions ecclésiastiques sans vocation de Dieu, vous n'allez pas à votre Sauveur ni à votre salut, mais à votre ruine ; et la parole du Prophète se vérifiera en vous : *Dejecisti eos, dum elevarentur.*

Vous connaissiez cette vérité avant que votre Fils la publiât en ce monde, ô sainte et bienheureuse Vierge ! et pour ce sujet vous disiez en votre cantique : *Trahe me post te :* Tirez-moi après vous. Il l'a fait si puissamment, si heureusement et si avantageusement pour vous, qu'il vous a élevée à la plus haute dignité qu'une pure créature puisse posséder au ciel ou en terre, c'est-à-dire à la maternité divine, que son ambassadeur vous offrit quand il vous salua par ces paroles : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. A. — *Paulus enumerans virtutes necessarias episcopis, id etiam intelligit de sacerdotibus.*

Primum punctum. *Quam periculosum sit fieri sacerdotem sine vocatione probatur :* — B. 1. *Scriptura.* C. 2. *Patribus.* —D. 3. *Rationibus.* — E. 4. *Exemplis.*

Secundum punctum. *Quibus notis cognoscimus nos non vocari a Deo :* — F. 1. *Intentio terrena.* — G. 2. *Vita præcedens vitiosa.* H. — *Non habere talenta.*

Tertium punctum. *Parentes qui filios intrudunt in sacros ordines, peccant :* — I. 1. *In Deum.* — K. 2. *In Ecclesiam.* — L. *In suam familiam.*

EXORDIUM.

A. — *Paulus enumerans virtutes, etc.*

C'est une vérité constante et hors de doute en théologie que S. Paul, écrivant à ses disciples Tite et Timothée, (Tit. 1. v. 17. — Tim. 3. 2.) et disant que l'évêque doit être irrépréhensible, sobre, chaste et charitable ; il est, dis-je, hors de doute que son intention n'est pas seulement d'enseigner les qualités qu'un évêque doit avoir, mais encore celles qui sont nécessaires au prêtre. Ce qui se montre premièrement, en ce que, du temps de S. Paul et plusieurs années après, les noms de prêtre et d'évêque étaient synonymes et se prenaient ordinairement l'un pour l'autre,

comme il paraît aux Actes des Apôtres, (Act. 29. 28.) en l'épître aux Philippiens, (Philip. 1. 1.) et ailleurs : secondement, en ce que S. Paul en ce même chapitre à Timothée et à Tite, ayant parlé des évêques et des vertus dont ils doivent être doués, parle immédiatement après des diacres et des qualités qu'ils doivent avoir. Or, il n'est pas croyable qu'il ait voulu instruire les évêques et les diacres, sans rien dire pour les prêtres ; il entendait donc les comprendre sous le nom d'évêques. En troisième lieu, l'apôtre ayant dit à son disciple Tite : Je vous ai laissé en l'île de Candie pour y établir des prêtres qui soient sans reproches, il ajoute : Car il faut que l'évêque soit irréprochable, montrant que par ces noms de prêtre et d'évêque il entendait la même chose. Or, en ces deux passages, il ne dit pas, il serait bon, il serait à propos et bienséant, mais *oportet*, il le faut ; il y a obligation, il est nécessaire que l'évêque et le prêtre soient tels que je les dépeins.

PRIMUM PUNCTUM. — *Quam periculosum sit, etc.*

B. — (1. *Scriptura.*) Et il demande en eux tant de conditions et tant d'excellentes qualités, qu'écrivant aux Corinthiens il juge bien difficile d'en trouver un seul qui les ait toutes. Après avoir dit que le peuple nous doit reconnaître comme les officiers de Jésus-Christ et les dispensateurs des sacrements divins, il ajoute : Mais la question est d'en trouver qui soit fidèle ; (1) il ne dit pas d'en trouver plusieurs, mais d'en trouver un qui soit fidèle : *Ut fidelis quis*, non pas : *Ut fideles aliqui.* Il se souvenait que le Sauveur avait dit presqu'en mêmes termes : Quel est le serviteur fidèle ? *Quis, putas, est fidelis servus et prudens, quem constituit Dominus super familiam suam?* (Matth. 24. 45.) Et notez qu'il dit : *Quem constituit Dominus.* Or, s'il est malaisé d'en trouver de bons parmi ceux que Dieu a lui-même établis, ne sera-t-il pas bien difficile, pour ne pas dire impossible, d'en trouver parmi

(1) Hic jam quæritur inter dispensatores ut fidelis quis inveniatur. (1. Cor. 4. 2.)

ceux qui se sont établis d'eux-mêmes, parmi ceux dont il se plaint en Jérémie, disant : Ils se hâtent d'aller aux ordres, ils courent des bénéfices qui ont charge d'âmes, et ils le font sans mission et sans vocation de ma part ; (1) et un peu plus bas : Vous m'êtes à charge, je vous rejetterai. (2) Comme, au contraire, il disait à ses apôtres : Vous ne m'avez pas choisi, mais c'est moi qui vous ai choisis, pour aller par le monde et y faire du fruit qui soit de durée. (Joan. 15. 16.) Concluez donc de là que vous ne ferez pas grand fruit en cette cure ni en cette fonction de prédicateur, ou que le fruit que vous y ferez ne sera pas de durée, si le Fils de Dieu ne vous a choisi pour cela.

Du temps de S. Paul, on était si convaincu et persuadé de cette vérité, que l'apôtre ne la recommande pas, mais la suppose comme une pratique qui était en usage, et qui n'était ignorée ni méprisée de personne : *Nec quisquam sumit*, non pas *sumat sibi honorem, sed qui vocatur a Deo tanquam Aaron :* (Hebr, 5. 4.) Personne, dit-il, ne brigue l'honneur du sacerdoce, mais celui qui a été appelé de Dieu se soumet à le recevoir.

C.—(2. *Patribus.*) Sur quoi S. Augustin dit : (l. 19, de Civit.) Quoique vous ayez les talens pour bien exercer la charge de commander aux autres, vous ne faites pas bien de la désirer. (3) Et S. Grégoire-le-Grand ajoute : Celui qui a les vertus nécessaires à une charge ne la doit accepter que par contrainte ; mais celui qui n'a pas ces vertus ne la doit point recevoir, pas même par contrainte. (4) Et S. Bernard écrivant au pape Eugène comme il se doit comporter en la provision des bénéfices, lui dit : Tenez pour suspects tous ceux pour qui on vous demande des bénéfices ;

(1) Non mittebam prophetas, et ipsi currebant ; non loquebar ad eos, et ipsi prophetabant. (Jer. 23. 21.)

(2) Vos estis onus Domini ; projiciam quippe vos, dicit Dominus. (Jer. 23. 33.)

(3) Locus superior sine quo populus regi non potest, etsi ita administretur ut decet, tamen indecenter appetitur. (S. Aug.)

(4) Virtutibus pollens coactus ad regem veniat ; virtutibus vacuus nec coactus accedat. (S. Greg. Pastor. p. 1. c. 9.)

celui qui prie pour soi se rend indigne d'en avoir, soit qu'il en demande par soi-même, soit qu'il se serve de l'entremise d'autrui (1).

D. — (3. *Rationibus.*) N'est-ce pas un étrange aveuglement ! Qu'un jeune homme ait inspiration d'être frère lai en un monastère, ou une fille d'être sœur converse en un cloître, on temporise, on les fait postuler et attendre longtemps ; on fait des consultations, des recherches et des enquêtes ; des interrogations, des informations, des prières et des communions ; on leur fait faire ensuite un ou deux ans de noviciat pour connaître s'ils sont bien appelés, si cette inspiration vient de Dieu, et s'ils ont les qualités nécessaires ; on dit avec tant de crainte : S'ils y entrent sans vocation, ils n'y feront pas leur salut ; et pour être prêtre, pour être confesseur, ou pour être curé, on ne fait aucune consultation, on n'examine point si l'inspiration vient de Dieu ; on s'en fie à un petit mouvement intérieur qu'on pense être venu du Saint-Esprit, et qui ne vient que du nôtre ou de l'esprit malin, en apparence pour servir l'Eglise; mais, au fond et en effet, c'est par démangeaison de paraître, de se répandre au dehors et pour se mettre à son aise; on ne craint point de se damner, si on n'y est pas appelé ; on ne fait point de noviciat, point d'essai ni d'apprentissage ; et toutefois l'état du sacerdoce et de la prélature est sans comparaison plus éminent, plus important et plus dangereux que d'être frère lai en quelque religion que ce soit ; c'est un état plus haut, plus éminent et relevé, et qui, par conséquent, demande plus de sainteté et de perfection ?

S. Augustin (epist. 76. ad Aurelium, episc.) parlant d'un moine nommé Donat, qui, étant sorti de son monastère, demandait d'être reçu à la cléricature, dit : Il ne faut pas donner sujet aux religieux d'espérer qu'étant devenus imparfaits, ils pourront être choisis et élevés à un état

(1) Alius pro alio, alius forte, et pro se rogat pro quo rogaris, sit suspectus ; qui rogat pro se jam judicatus est, nec interest per se an per alium quis roget. (S. Bern. l. 4. c. 4. de Consid.)

plus parfait que le leur, puisque même, parmi les religieux qui demeurent dans leur monastère, nous ne choisissons que les meilleurs pour les promouvoir aux ordres (1). Et le synode, tenu sous le pape S. Sylvestre, rapporté au décret, déclare qu'un abbé, oui un abbé qui n'est pas clerc, est inférieur non-seulement à l'évêque, au prêtre, au diacre, mais aussi au moindre clerc de l'Eglise.

Celui qui est frère lai en un monastère est employé à cultiver le jardin ou aux autres offices ; celle qui est sœur converse est destinée à faire la lessive ou la cuisine ; celui qui est religieux en quelque ordre que ce soit n'est obligé qu'à travailler à sa propre perfection ; mais celui qui a l'honneur d'être élevé au sacerdoce ou au pastorat est obligé de travailler à la perfection d'une infinité d'âmes, à cultiver la vigne spirituelle du Fils de Dieu, à faire le pain des anges, à avoir les clefs du ciel et à laver les consciences.

Un religieux est retranché dans son cloître, enfermé dans sa cellule, hors des occasions de se perdre ; s'il se perd, il ne scandalise personne ou fort peu de gens : le prêtre est parmi le monde, au milieu des occasions, entouré de mille piéges ; s'il tombe, son crime ne peut être secret ; car il entraîne avec lui grand nombre d'âmes faibles qui se perdent par son mauvais exemple. Quand un religieux tombe en faute par fragilité humaine, s'il a l'humilité et la confiance de se découvrir à son supérieur, on l'envoie à cinquante lieues de là, il est éloigné des occasions, il se renouvelle et se forme aisément ; mais un prêtre séculier est attaché à son bénéfice, à son emploi, à sa famille, à ses petites commodités : s'il veut quitter, qu'en dira-t-on, qu'en pensera-t-on, où ira-t-il, que fera-t-il et que deviendra-t-il ? Il faut faire un grand effort et une étrange violence sur soi pour se résoudre de se détacher ; n'est-t-il donc pas bien à propos de n'entrer pas dans une profession si éminente, si importante et si dangereuse,

(1) Cum ex his qui in monasterio permanent, non nisi probatiores atque meliores in clerum assumere soleamus ; cum aliquando etiam bonus monachus vix bonum clericum faciat. (S. Aug. ibid. c. A subdiacono dist. 95.)

par notre propre choix et sans être bien assuré de la vocation de Dieu.

Et il ne faut pas nous flatter sur l'espérance et prétention que nous avons de profiter au public ; car le Fils de Dieu nous dit ci-dessus que pour faire du fruit en l'Eglise, il faut que ce soit lui qui nous choisisse et nous emploie à cela : *Elegi vos ut fructum afferatis*. D'où vient qu'il y a tant de prédications, tant d'exhortations, tant de catéchismes, tant de confessions et si peu de conversions, si peu de changement en la vie des hommes, vu que la parole de Dieu est si puissante ? S. Pierre convertit trois mille hommes en une prédication ; ce n'est pas principalement par la disposition des auditeurs, car ceux que S. Pierre convertit étaient très indisposés, c'étaient des Juifs qui avaient mis à mort le Fils de Dieu, comme il leur dit. D'où vient que tant de travaux demeurent sans fruit, c'est que plusieurs personnes parlent et tonnent en chaire, et que fort peu de gens prêchent en effet : *Quomodo invocabunt in quem non crediderunt ? quomodo credent ei queæ non audierunt ? quomodo prædicabunt nisi mittantur ?* (Rom. 10. 14.) Il ne dit pas : *Quomodo bene prædicabunt*, mais il dit absolument : *Quomodo prædicabunt ?* Parler en chaire comme on fait ordinairement, c'est déclamer, c'est haranguer et non pas prêcher ; car prêcher, c'est parler de la part de Dieu : *Ecce dedi verba mea in ore tua ; ecce constitui te super gentes ut evellas, et destruas, et ædifices, et plantes.* (Jérem. 1. 9. 10.)

Pour arracher puissamment les épines des vices, et pour planter heureusement les habitudes des vertus, ce n'est pas assez de proférer les paroles de Dieu ; mais il faut que lui-même les mette en notre bouche, qu'il nous anime de son esprit, qu'il se serve de nous comme d'organe, et qu'il parle par notre entremise ; ce qu'il ne fait pas quand ce n'est pas lui qui nous envoie. Dire et faire, au regard de Dieu, c'est la même chose quand il parle par lui-même ou par autrui ; en parlant il fait ce qu'il dit : *Dixit et facta sunt*. Quand il dit sur le pain : Ceci est mon corps,

il en fait son corps. Quand il prêche par notre entremise, il opère dans les cœurs des auditeurs ce qu'il dit par notre bouche. Si nous ne sommes envoyés de lui, nous pouvons bien dire ces paroles ; mais ce n'est pas lui qui les dit par nous, et ainsi elles sont sans vigueur, sans vie et sans effet ; c'est, en quelque manière, comme si un laïque prononçait les paroles de la consécration ; ce sont des paroles sacramentelles ; mais elles ne produisent rien ; car elles ne sont pas dites sacramentellement. Si un homme du commun rapporte que le roi a commandé telle chose, il annonce le commandement du roi, et on n'en fait pourtant rien ; mais si un héraut, envoyé de sa part, publie un édit, chacun se met à son devoir.

Non-seulement nous ne profitons pas aux autres, mais nous leur nuisons beaucoup et à nous-mêmes ; car nous, étant ingérés et intrus en la maison de Dieu et dans des fonctions qu'il ne demande pas de nous, et lui étant à charge, il nous rejette comme il a dit : *Vos estis onus Domini; projiciam vos, dicit Dominus*.. Etant ainsi rejetés, nous tombons en de très grandes fautes, et, par notre exemple et par notre négligence, nous faisons tomber une infinité d'âmes. Quand Dieu ne nous appelle pas, il ne nous donne pas les talents nécessaires aux fonctions que nous exerçons, comme nous verrons plus tard ; et comment est-il possible de les bien exercer, n'en ayant pas les talents ? Comment est-il possible de nous sauver sans bien exercer toutes nos fonctions ? (1)

Qui non intrat per ostium, ille fur est et latro. Quand un voleur entre dans une maison, il n'y fait pas les affaires du père de famille, mais il y désole et renverse tout. Celui qui s'ingère dans une cure ou tout autre bénéfice sans vocation n'y entre pas par la porte ; il est donc voleur et larron, et il gâtera tout comme le Fils de Dieu l'assure.

E. — (4° *Exemplis.*) Si les exemples ont plus de force sur notre esprit que les paroles, nous en avons de très signalés et authentiques, qui nous font voir que personne ne

(1) Tota ratio damnationis est perversa administratio conditionis. (Tertull.

doit se permettre d'annoncer la parole de Dieu ou de conduire les âmes sans une vocation toute particulière, quelque saint et parfait qu'il puisse être.

S. Grégoire de Nazianze était d'une maison très sainte, nourri et élevé dans la vertu et dans les sciences dès son jeune âge, doué d'un esprit brillant, d'un jugement solide, d'une éloquence charmante et persuasive, et néanmoins il ne crut pas que tous ces avantages le rendissent digne du sacerdoce; mais il entra dans le désert où il passa plusieurs années en des exercices spirituels, en jeûnes, en prières, en méditations, dans la lecture de l'écriture sainte et des saints pères, et il n'en sortit que par nécessité, et n'entra dans le clergé et dans le sacerdoce que par contrainte et par commandement. S. Bazile et S. Chrysostôme en firent tout autant.

Quoique S. Jean-Baptiste eût été destiné à l'office de précurseur par la bouche d'un prophète (Lalach. 3. — Luc, 1. 76.) longtemps avant sa naissance; quoiqu'un ange eût assuré qu'il ne venait au monde que pour exercer cet office, et qu'il eût délié la langue de son père pour en recevoir une nouvelle confirmation : *Tu puer, præibis ad dandam scientiam;* il passe néanmoins presque toute sa vie dans le désert, dans le silence et dans la retraite, et il n'en sort, pour faire sa charge, que par un nouvel ordre et une mission particulière : *Factum est verbum Domini super Joannem in deserto*. (Luc. 3. 2.)

Mais ce qui est de plus admirable, c'est que le Fils de Dieu même, envoyé du ciel sur la terre pour être la lumière du monde, passe trente ans dans une vie de vertu et de sainteté, toute cachée et inconnue au commun des hommes, pour se préparer à la prédication de l'Evangile; après ces trente ans de retraite et de silence, il est approuvé et, si j'ose ainsi parler après Rupert, il est comme gradué et passé docteur par le témoignage de S. Jean, qui proteste qu'il est le Messie envoyé de Dieu; par la voix du Père éternel, qui déclare que c'est son Fils et l'objet de ses délices; par la descente du Saint-Esprit, qui paraît sur lui en

forme de colombe : il entre dans le désert pour y faire une pénitence extraordinaire. Et après tant de préparatifs, après tant de témoignages et d'approbations, il ne commence pas à prêcher en sa ville de Nazareth sans faire preuve de sa vocation, (Luc. 4.) et, si on le peut dire, sans produire les bulles de sa mission; car étant entré en la synagogue, il prit en main le vieux Testament, et l'ayant ouvert, il y lut ces paroles du prophète Isaïe : (Isa. 61. 1. vel Luc. 4. 18. 21.) *Spiritus Domini super me, ad evangelizandum pauperibus misit me;* puis il ajoute : *Hodie impleta est hæc scriptura in auribus vestris.*

Cet exemple admirable du Sauveur avait tant de crédit parmi les fidèles du temps des apôtres, que les prélats et les pasteurs de l'Eglise n'étaient ordinairement choisis que par désignation ou députation céleste, Dieu faisant savoir que c'était sa volonté qu'un tel en particulier fût choisi; le faisant, dis-je, savoir, ou par révélation à l'évêque, ou par quelque signe extérieur d'une colombe, ou d'une colonne de feu qui paraissait sur celui qui devait être ordonné, comme ont remarqué S. Chrysostôme, (In 1. ad Timoth. 18.) Théophilacte et quelques autres. Ainsi furent choisis et ordonnés S. Timothée, S. Alexandre de Comane, S. Ambroise, S. Athanase, S. Fabien, S. Grégoire et S. Nicolas. C'est en ce sens que S. Chrysostôme et que les autres expliquent ces paroles de S. Paul : (1. Tim. 4. 14.) *Noli negligere gratiam quæ est in te per prophetiam, cum impositione manuum presbyterii.* C'est encore à ce propos que le même apôtre a dit, écrivant aux Hébreux : (5. 4.) *Nec quisquam sumit sibi honorem, sed qui vocatur a Deo, tanquam Aaron ;* car comme Aaron fut choisi de Dieu et destiné à la prêtrise lorsqu'il y pensait le moins, par un signalé miracle, sa verge ayant fleuri et porté des amandes en une nuit ; ainsi, en la primitive Eglise, les prélats étaient ordinairement choisis par une particulière députation de Dieu.

SECUNDUM PUNCTUM. — *Quibus notis cognoscimus, etc.*

F. — (1. *Intentio terrena.*) Or, quoiqu'il soit difficile de connaître bien assurément ceux qui sont appelés de Dieu, il y a néanmoins des marques bien évidentes et presque infaillibles par lesquelles nous pouvons connaître que nous ne sommes pas appelés. Premièrement, quand nous désirons le sacerdoce ou la prélature par des intentions basses et terrestres. C'est une maxime de théologie qui est souvent répétée en la Somme de S. Thomas : *secundum ordinem agentium est, et ordo finium*, que le premier principe et la dernière fin d'une action sont toujours de même rang et de même ordre, qu'ils vont de pair et qu'ils se correspondent. Si le principe est surnaturel et divin, la fin est aussi divine et surnaturelle; si la fin est humaine et temporelle, le principe est temporel et humain : *Quæ a Deo sunt, ordinata sunt :* Ce qui est désordonné ne vient jamais de la part de Dieu. Or, n'est-ce pas un horrible désordre et un dérèglement effroyable que de rapporter à une fin basse et sordide la plus haute dignité qui soit au monde ; que d'embrasser le sacerdoce comme un métier pour gagner notre vie ; que d'avoir la même intention en célébrant le redoutable sacrifice qu'un artisan faisant une paire de souliers pour gagner quelques sous, et que de se servir du trône redoutable de la prêtrise, qui nous élève au-dessus des rois et nous fait les juges des monarques, comme d'un marchepied pour monter au zénith d'une fortune temporelle ? Quel désordre de préférer le ciel à la terre, le pain des anges au pain matériel, la parole de Dieu à la louange des hommes, et la charge des âmes au repos et bon traitement du corps ; c'est-à-dire de vouloir être prêtre, pasteur ou prédicateur, par intention ou secrète inclination d'être élevé dans le monde, d'éclater, d'avoir un bénéfice, de vivre à notre aise, d'acquérir des richesses, de contenter nos appétits, de prendre nos plaisirs et de satisfaire à nos passions.

S. Paul dit aux Thessaloniciens (1. Thessal. 4. 7.) *Non vocavit nos Deus in immunditiam, sed in sanctificatio-*

nem. Quand nous prétendons aux aises de la vie, aux biens de la terre et aux honneurs du monde, ce n'est pas Dieu qui est l'auteur de ce dessein, c'est l'amour-propre ou l'esprit malin qui nous veut perdre par ce moyen. *Vocavit nos Deus in sanctificationem*. Quand c'est le Saint-Esprit qui nous appelle à la prêtrise, il nous donne un ardent désir de nous sanctifier, de nous consacrer entièrement à la gloire de Dieu et à son service. Nous considérons que l'essence de Dieu est une majesté si haute, si noble, si excellente et si parfaite, qu'à proprement parler il n'y a que cet être divin qui mérite de subsister, que le ciel et la terre, que les hommes et les anges, et que toutes les créatures seraient très bien employées si elles étaient fondues et détruites pour sa gloire; que ce n'est pas assez de l'aimer et de le servir, si on ne perd l'être et la vie pour son amour. A cette vue, nous souhaitons d'être consumés, anéantis et immolés à sa souveraineté, à sa sainteté, à sa justice, à sa grandeur, à son immensité et à ses autres perfections divines; et d'autre part, nous voyons que nous sommes très insuffisants et incapables de l'honorer dignement, et que, comme dit le prophète Isaïe, quand tout le bois du Liban et celui de toutes les forêts du monde serait employé à faire du feu, et quand toutes les créatures y seraient brûlées en holocauste pour sa gloire, cet hommage ne serait rien en comparaison de ce qu'il mérite. Par ce sentiment et motif de religion, nous désirons d'être prêtres, afin de lui offrir une hostie qui soit digne de sa grandeur, le corps précieux de son fils qui correspond à la noblesse, à l'excellence, à la sainteté et à la dignité de sa majesté infinie.

Si ces inclinations ou d'autres semblables ne produisent en votre cœur le désir de la prêtrise, personne ne vous peut dire avec vérité : *Magister adest et vocat te*. Ce n'est pas Dieu qui vous y appelle, c'est l'ambition, ou l'avarice, ou la sensualité, ou l'amour de vos parents, ou quelqu'autre considération humaine, quoiqu'il ne vous le semble pas.

G. — (2° *Vita præcedens vitiosa.*) Comme aussi si

c'est depuis peu seulement que vous êtes converti et retir d'une vie déréglée, *qui vocatur a Deo, tanquam Aaron.* La vocation d'Aaron fut reconnue et avérée par le témoignage miraculeux de sa verge qui, étant mise dans le tabernacle en la présence de Dieu, poussa des fleurs et des fruits d'amandier (Num. 17. 7.). Si vous avez été adonné à quelque péché mortel de jurement, d'avarice, d'impureté ou d'ivrognerie, ce n'est pas assez que quelquefois en la présence de Dieu, en la sainte communion, votre cœur conçoive quelque bon propos de vous corriger; ce ne sont que des fleurs, et il faut des fruits d'amandier, des fruits d'amendement et de pénitence, dit S. Jean : *Fructus dignos pœnitentiæ; dignos*, dit S. Grégoire, c'est-à-dire qui correspondent à la grièveté, à la multitude et à la diversité des crimes de votre vie passée.

C'est en ce sens que le même S. Grégoire explique les paroles de S. Paul (1. Timoth. 3. 6.). Ce grand apôtre enseignant à son disciple les qualités que doit avoir celui qu'on doit choisir pour évêque ou pour prêtre, dit entre autres choses : *Non neophytum*, c'est-à-dire, dit S. Grégoire, que non-seulement il ne doit pas être néophyte en la foi, mais encore qu'il ne doit pas être nouvellement converti d'une vie déréglée : *Inter neophytos deputamus, qui in sancta conversatione adhuc est novus.* (S. Greg. lib. 4. regist. ep. 51. ad. Virgilium, episcopum arelatensem.) Ce qu'il explique par comparaison : On ne met pas la charpente d'un édifice sur des murailles fraîchement faites; on n'emploie pas à un bâtiment les arbres qui viennent d'être coupés; on ne donne pas le gouvernement d'un vaisseau à un homme qui n'a jamais été sur mer. Et le même saint, écrivant au roi Childebert : Voudriez-vous, dit-il, donner le commandement d'une armée à celui qui n'aurait jamais porté les armes? Et écrivant à l'évêque Januarius : *Qui post acceptum sacrum ordinem lapsus in peccatum fuerit, sacro ordine ita careat, ut ad altaris ministerium ulterius non accedat.* (S. Greg. lib. 4. reg. Epist. 39. lib. 3. Epist. 36.) Et cela, dit-il, par

ordonnance des saints canons. Il ajoute ensuite pour ce sujet : Afin que ceux qui sont ordonnés ne se perdent pas, il n'en faut point ordonner sans examiner leur vie précédente : *Si eorum vita continens in annis plurimis fuit, si studium lectionis, si eleemosinæ amorem habuerunt.*

Car, ou la vie dissolue et vicieuse que vous avez menée a été connue et publique, ou secrète et particulière ; si elle a été connue, il faut, premièrement, purger l'infamie qui est, en quelque façon, une irrégularité naturelle. En effet, quel scandale serait-ce si on voyait à l'autel ou à un confessionnal celui qu'on a vu naguère dans un lieu infâme, hanter les jeux et les cabarets. En la primitive Eglise, on ne vous eût pas sitôt donné l'absolution, on vous eût refusé le sacré corps de Jésus-Christ ; comment donc vous donnera-t-on le pouvoir d'absoudre les autres ? comment vous fera-t-on l'honneur de consacrer le corps précieux du Fils de Dieu ? Le concile de Trente (sess. 24. c. 8. de Reform.) commande d'imposer pénitence publique à celui qui a péché publiquement, et, au lieu d'obéir à ce commandement, et au lieu de faire pénitence après une vie scandaleuse, vous vous présentez aux ordres ! Quel désordre et quelle impudence ! quel mépris des choses saintes, et quel abandonnement de Dieu ! Si vos vices ont été secrets et cachés, vous les devez premièrement effacer par la pénitence secrète, et vous adonner à l'oraison et à la réforme de votre vie pendant quelques années ; car comment pourriez-vous enseigner aux autres la vertu, si vous ne l'avez jamais exercée ? comment pourriez-vous être maître, n'ayant jamais été apprenti ? comment pourriez-vous être précepteur des hommes, n'ayant jamais été disciple ? comment pourriez-vous être capitaine, n'ayant jamais été soldat ? comment enfin pouvez-vous savoir que vous avez le don de chasteté, de tempérance, d'humilité, de charité et des autres vertus, si vous ne les avez pas long temps pratiquées ?

II.—(3. *Non habere talenta.*) C'est la troisième marque que vous n'êtes pas appelé de Dieu à la prêtrise, quand vous n'avez pas les dons ni les talents nécessaires pour vous

en acquitter. En S. Matthieu, (25. 14.) le père de famille appelle ses serviteurs et leur donne des talents ; *Vocavit servos suos et tradidit eis bona sua.* Si Dieu ne vous a pas donné l'esprit, la science, le jugement, la continence et les autres dons qui sont nécessaires pour être bon prêtre et bon curé, c'est signe qu'il ne vous y appelle pas. C'est en ce sens qu'il faut entendre ce que Dieu disait à Moïse (Levit. 21. 17.) selon l'interprétation de S. Grégoire (Greg. 1. p. Pastor. c. 11.) : *Loquere ad Aaron, homo de semine tuo.* Par leur naissance ils avaient droit au sacerdoce, et néanmoins : *Qui habuerit maculam, non offeret panes Deo suo, non accedet ad ministerium ejus; si cæcus fuerit, si lippus, si claudus, si fracto pede vel manu, si gibbus. Cæcus*, dit le grand S. Grégoire, c'est-à-dire ignorant ; *lippus*, c'est-à-dire celui qui a la vue de l'esprit naturellement aiguë et perçante, mais émoussée et altérée par l'humeur des voluptés sensuelles ; *claudus*, c'est-à-dire celui qui, par faiblesse d'esprit ou par quelque mauvaise habitude, ne peut marcher bien droit ni à grands pas au chemin de la perfection ; *gibbus*, c'est-à-dire qui est courbé par son avarice aux bien terrestres et périssables.

Et, en effet, toutes les œuvres de Dieu sont faites avec grande sagesse : *Omnia in sapientia fecisti.* Un père de famille qui a tant soit peu de prudence ne destinera pas son fils à être avocat s'il est bègue ; il ne le destinera pas à être médecin s'il n'a point de jugement ; il ne le destinera pas à être soldat s'il est manchot. Jésus-Christ qui est la sagesse même ne vous destine pas à l'état ecclesiastique, encore moins à la prélature, si vous n'avez pas l'esprit, la science, la prudence, ni la vertu qu'un si excellent ministère demande ; si vous en êtes dépourvu, gardez-vous bien de vous y ingérer, quelque instance que vous en fassent vos parents et vos alliés.

TERTIUM PUNCTUM.—*Parentes qui filios intrudunt, etc.*

I.—(1. *In Deum.*) Voyez donc votre aveuglement et l'injustice de votre procédure ; voyez le grand tort que vous

faites à votre Dieu, à son Eglise, à votre famille et à vous-même, quand vous jetez votre enfant aux ordres sacrés et aux charges ecclésiastiques où il n'est pas appelé! Vous faites du service de Dieu un métier; de sa maison un égoût; de son trône, un marchepied; de sa majesté la personne du monde la plus vile.

Vous dites en vous-même : J'ai trois enfants; j'en veux faire l'un artisan, l'autre marchand, et le troisième je le veux faire prêtre; je veux faire un effort pour l'entretenir aux études. Et pourquoi le faire prêtre? Afin qu'étant de ce métier il puisse gagner sa vie, afin qu'il gagne quelques sous à dire la messe, comme son frère à faire une paire de souliers; car enfin il en faut venir jusque-là. Si votre voisin faisait une gouttière à son toit pour décharger ses eaux dans votre cour, vous ne l'endureriez pas, vous lui intenteriez un procès; vous ne voulez pas que votre basse-cour reçoive les eaux de la maison voisine, et vous voulez que la maison de Dieu soit un égoût où vous déchargez la vôtre? Si vous avez un enfant disgracié de la nature, grossier, pesant, niais, bossu ou boiteux, il ne vaut rien pour le monde; il le faut faire entrer dans l'Eglise. Si vous avez une fille laide, difforme, contrefaite et sans esprit, il faut la donner à Dieu, l'enfermer dans un monastère. L'Eglise est la maison de Dieu, l'autel son trône royal où il reçoit nos hommages, où il nous donne audience, où il accorde nos requêtes: et vous en faites un marchepied pour faire monter vos enfants plus haut que leur condition et leur esprit ne leur pourraient permettre! vous mettez le cadet à l'autel, afin qu'amassant des richesses et s'élevant, il épaule les autres. Il n'est point de paysan, point de si chétif artisan qui n'ait la liberté de recevoir ou de ne pas recevoir en sa maison un apprenti ou un valet qu'on lui veut donner; et il faut que ce grand Dieu, bon gré malgré, reçoive en sa cour, pour ministre de son état, ou pour officier de sa couronne, ou pour intendant de ses finances, celui de vos enfants qu'il vous plait de lui donner, parce qu'il n'est bon qu'à cela.

L'Evangile dit que les prêtres sont le sel de la terre, la lumière du monde, (1) des vases de choix et d'élite. Les grands ont du sel blanc sur leur table, des chandelles de cire sur leur buffet, des vases d'argent à leur service; les petits artisans ont du sel gris, de la chandelle de suif, de la vaisselle de terre; et vous donnez à la très haute et très-adorable majesté de Dieu comme si c'était un chétif roturier, du sel noir comme du charbon, de la chandelle de suif de pourceau, de la vaisselle de terre et boue! Car si vous voyiez l'âme de votre enfant qui n'est ecclésiastique que pour vous complaire, qui n'a quitté ses dissolutions que pour n'être pas refusé aux ordres, vous verriez qu'elle est noire comme du charbon, qu'elle est toute de suif et de graisse, qu'elle est toute de terre et de boue.

K. — (2° *In Ecclesiam.*) Il faut que je vous convainque pleinement. Dites-moi, monsieur, voudriez-vous donner à ce jeune homme que vous faites ecclésiastique la clef de votre trésor? Dites-moi, madame, voudriez-vous confier vos perles, vos diamants et vos bijoux? Non, très assurément. Et vous voulez qu'on lui donne les clefs du ciel en le faisant prêtre! vous voulez qu'on lui confie les pierreries du Fils de Dieu, les âmes, dont une seule lui est si chère et précieuse, qu'il en donnerait tout ce qu'il en possède! *Inventa una pretiosa, dedit omnia sua.* Un jeune homme de ving-cinq ans, qui a été jusqu'à présent un danseur, un joueur, un pilier de cabaret, un suborneur de filles et de femmes, sera bien propre pour entendre leurs confessions, pour les diriger dans la dévotion, pour leur apprendre l'oraison mentale, pour montrer aux vieillards leur devoir, pour enseigner et persuader au peuple la vertu qu'il n'a jamais pratiquée? Quand l'occasion se présente d'avoir pour votre fils une cure ou autre bénéfice, vous demandez seulement combien il y a de revenu; vous ne vous informez point combien il y a d'âmes à gagner ou à perdre. Quoi! faut-il que, pour le mettre à son aise, pour enrichir et avancer vos autres enfants, vous le mettiez en danger d'être cause de la dam-

(1) Vos estis sal terræ; vos estis lux mundi. (Matth. 5. 13. 14.)

nation d'une infinité de pauvres âmes rachetées par le précieux sang du Fils de Dieu ? Les commodités temporelles que vous pouvez tirer de ce bénéfice sont-elles dignes d'être comparées au salut d'une seule âme, qui criera éternellement que votre enfant l'a perdue par son ignorance, par sa négligence ou par ses mauvais exemples ?

I. — (3. *In familiam.* Et s'il perd les âmes des autres, il ne sauvera pas assurément la sienne ; on lui dira au jugement de Dieu : *Erit anima tua pro anima illius*, mais vous ne vous en souciez pas, vous fermez les yeux à toutes sortes de considérations, pourvu que vous contentiez votre avarice et votre ambition. On a beau vous remontrer que le patrimoine des pauvres, ou, pour mieux dire, de Jésus-Christ, mêlé avec celui de vos enfants, le fera fondre et réduire au néant ; que toutes les maisons de France, depuis la plus grande jusqu'à la plus petite, où le bien d'Eglise est entré, ont eu de très grandes traverses ; que l'avarice des enfants d'Héli attira la malédiction de Dieu sur toute sa famille et même sur sa parenté ; que, selon la parole du psalmiste, ceux qui veulent rendre héréditaire dans leur maison l'héritage de Jésus-Christ et le sanctuaire de Dieu deviennent comme un peu de paille qui est le jouet des vents, et leur famille comme une forêt que le feu ravage sans que personne l'éteigne. (1)

On a beau vous répéter ce qu'Alexandre disait à sa mère : Que la vie d'un homme ne se peut récompenser par aucun bienfait, encore moins le salut d'une âme ; et votre fils court risque de son salut s'il est fait prêtre, ou prieur, ou curé, sans vocation de Dieu ; car il dit par Osée : Ils se sont élevés sans mon aveu, je me suis mis en colère contre eux. (2) On a beau vous remontrer qu'en un seul chapitre de S. Matthieu, (23. 13.) le Fils de Dieu donne plus de malédictions aux scribes et aux pharisiens qu'à tout le reste du

(1) Qui dixerunt : Hæreditate possideamus sanctuarium Dei. Deus meus pone, illos ut rotam ; et sicut stipulam ante faciem venti ; sicut ignis qui comburit silvam. (Ps. 82. 13. 14. 15.)

(2) Regnaverunt, et non ex me. Iratus est furor meus in eos. (Ozée. 8. 4. 5.)

monde dans tout le reste de l'Evangile ; qu'un ange montra à S. François une fiole pleine d'eau cristalline, lui disant que l'âme d'un prêtre devait être aussi pure que cette eau; que, selon le sentiment de S. Chrysostôme, la main du prêtre qui a l'honneur de toucher si souvent la chair adorable de Jesus-Christ, que sa langue qui est teinte de son sang précieux, doivent être aussi pure que les rayons du soleil ; (1) que plusieurs grands saints, qui vivaient comme des anges, ont appréhendé cette dignité, et n'ont pas voulu être prêtres, comme S. Antoine, S. Benoit, S. Etienne de Grand-Mont, S. François d'Assise et S. François de Paule.

De plus, si votre fils est riche en bénéfices, il fera peut-être comme Oza ; s'il est pauvre, il fera peut-être comme Nadad et Abiud ; et, quel qu'il soit, il y a danger qu'il ne fasse comme Ophni et Phinées. Oza, voyant que l'arche d'alliance était en danger de tomber par le trépignement des des animaux qui la portaient, y porta les mains pour l'arrêter, et il tomba raide mort sur la place ; et cela, dit S. Chrysostôme, (tom. 2. lib quæst. in 1. Paralip.) en punition de ce qu'au lieu de la porter sur les épaules, comme il était obligé, il la mit sur des animaux. Ainsi, les prieurs et curés qui ont charge d'âmes, seront punis au jugement de Dieu s'ils s'en déchargent sur des aides mercenaires, ignorants et stupides. Nadad et Abiud manquent à une rubrique de cérémonial : au lieu de mettre du feu sacré dans l'encensoir, ils y mettent du feu profame ; et voilà que Dieu commande au feu de se lancer sur eux et de les étouffer : *Egressusque ignis a Domino devoravit eos*, (Levit. 10. 2.) sans avoir égard qu'ils étaient enfants d'Aaron qui apaisait sa colère par les sacrifices ; sans avoir égard qu'ils étaient neveux de Moïse qui parlait à Dieu bouche à bouche et lui liait les mains pour arrêter sa vengeance. Si votre enfant met en son cœur le feu profane de l'affection aux biens du

(1) Quanta ergo puritate oporteret eum esse qui hoc fruitur sacrificio ? Quanto radiis solaribus puriorem esse manum illam quæ hanc carnem secat, os quod spirituali repletur, linguam tremendo sanguine tinctam. (S. Chrysost. homil. 82. in Matth.)

monde au lieu du feu sacré de l'amour de Dieu et du zèle de sa gloire; s'il ne dit la messe que pour gagner quelques sous, s'il n'assiste à l'office que crainte de perdre les rétributions; s'il n'entend les confessions que par des intentions basses et terrestres, la vengeance du ciel ne l'épargnera pas en considération de ce que vous êtes dévot et homme de bien; encore moins, s'il fait comme Ophni et Phinées. L'écriture les appelle *filios Belial*, *sine jugo*, enfants rebelles, désobéissants et réfractaires.

Les saints canons défendent aux prêtres les cabarets, les académies et les autres lieux de débauche; la chasse et la charge des affaires temporelles dans les maisons des grands; ils leur commandent de porter un habit décent et modeste, la tonsure, les cheveux courts, la soutane longue. Le concile de Trente leur défend d'augmenter la condition et la fortune de leurs parents du revenu de leur bénéfice, de quelque état et condition qu'ils soient; (1) il commande à tout prêtre, ayant charge d'âmes, d'enseigner à leur peuple, les dimanches et fêtes solennelles, les mystères de la foi, les vertus chrétiennes qu'il doit pratiquer et les vices qu'il doit éviter. Si votre enfant n'obéit à ses commandements, il sera enfant de Bélial; il dégoûtera le peuple de la dévotion comme Ophni et comme Phinées; il sera, comme eux, l'objet de la colère de Dieu; il sera cause par sa négligence ou par ses mauvais exemples de la damnation d'une infinité d'âmes. Vos autres enfants qui auront mésusé des biens de son bénéfice crieront à jamais avec lui en enfer, comme dit S. Cyprien: *Non nos perdidimus, perdidi nos paterna perfidia, parentes habuimus peremptores.* Vous ne vous en souciez pas; pouvu qu'il soit agrandi et qu'il enrichisse ses frères, le reste ne vous met point en peine: qu'il vide son différend comme il pourra avec Dieu.

Vous lui faites comme l'esprit malin fit autrefois à notre Sauveur. Il le porta sur le pinacle du temple et lui dit: Jetez-vous en bas. Vous élevez votre fils à la sublimité d'une

(1) Omnino eis interdicit, ne ex reditibus Ecclesiæ consanguineos familiaresve suos augere studeant. (Trident. sess. 25. c. 1. de reform.)

abbaye, d'un prieuré ou d'une cure, sans vous informer s'il est appelé de Dieu, s'il a les vertus ou les talents nécessaires; si, étant ainsi haut monté, la tête ne lui tournera point; et étant là, vous lui dites: Jetez-vous en bas, adonnez-vous à l'avarice, faites votre maison, enrichissez vos parents. Quant au devoir de votre charge, à l'obligation que vous avez de vous donner tout entier à vos ouailles, de nourrir les pauvres, de visiter les malades, d'instruire les ignorants, et au compte que vous en devez rendre, faites comme vous pourrez; ce ne sont pas là mes affaires. Certes, s'il est sage, il ne vous croira pas; mais il vous répondra comme le Fils de Dieu à l'ennemi: *Scriptum est: Non tentabis Dominum Deum tuum.*

Tenter Dieu, c'est lui demander un miracle superflu, la fin sans les moyens, la récolte sans les semailles et le salaire sans le mérite. Si vous êtes déjà élevé aux dignités éclastastiques, ou pourvu d'un bénéfice ayant charge d'âmes, ne tentez pas Dieu; n'espérez pas être sauvé si vous ne vous acquittez de votre devoir, si vous n'y faites une résidence actuelle, si vous n'y travaillez vous-même en personne, si vous laissez perdre une seule âme par votre faute. Si vous n'êtes pas encore engagé dans les ordres sacrés, gardez-vous bien d'y entrer sans vocation: faites auparavant deux ou trois fois les exercices spirituels sous un directeur pieux, docte, prudent et désintéressé; déclarez-lui toute votre vi passée, découvrez-lui tous les plis et replis de votre âme, toutes vos inclinations, vos humeurs, vos habitudes et vo intentions; et s'il vous dit que vous n'avez pas vocation d Dieu à l'état ecclésiastique, n'y entrez pas, quelque profi temporel qu'il y ait à faire; autrement vous vous y perdrez. Mais s'il vous dit que vous y êtes appelé de Dieu, allez à l bonne heure; Dieu vous donnera les talents nécessaires à l charge qu'il vous impose: *Vocavit servos suos, et tradidit illis bona sua. Vocabis me, et ego respondeb tibi; operi manuum tuarum porriges dexteram.* Votr vocation étant une œuvre de Dieu, il vous prêtera son secour pour y faire votre devoir; vous y aurez bénédiction e ce monde et grande récompense dans le ciel. *Amen.*

SERMON LII.

DES DEVOIRS DES ENFANTS ENVERS LEURS PÈRES ET LEURS MÈRES.

Honora patrem tuum et matrem tuam, ut sis longævus super terram.
(Exod. 20. 2. 3.)

Le divin législateur nous montre que ce quatrième commandement est de grande importance, et qu'il souhaite qu'il soit exactement gardé, non-seulement en ce qu'il le met le premier sur la seconde table comme le principal et le plus important, mais encore en ce que c'est en ce seul commandement de la seconde table qu'il promet récompense à ceux qui l'observeront. Pour traiter méthodiquement ce sujet et le rendre utile à tous, premièrement, nous verrons les trois devoirs que les enfants sont obligés de rendre à leurs pères et mères; en second lieu, les trois motifs qui les y doivent porter; et, en troisième lieu, les trois avis que les pères et mères doivent garder.

Jamais personne n'a si bien accompli ce commandement que votre Fils, ô sainte Vierge! Quand il était sur la terre avec vous, il vous était entièrement sujet, souple et obéissant à toutes vos volontés; et maintenant qu'il est au ciel, il vous honore en vous accordant tout ce que vous lui demandez : *Nil negans te honorat.* Il ne vous rebutera donc pas si vous vous adressez à lui en faveur des pauvres pécheurs qui vous réclament et vous saluent. *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. *Concio complectitur tria debita filiorum, tria motiva ad hæc, et tria monita pro parentibus.*
Primum punctum. *Debita filiorum :* A 1° *Honor.* — B. 2° *Amor.* — C. 3° *Obedientia.*
Secundum punctum. *Motiva:* D. 1. *Ex parte Dei.*—E. 2.

Ex parte parentum ; nempe dolores matris , labores patris , et amores utriusque. — F. 3° *Ex parte filiorum.*

Tertium punctum. *Monita pro parentibus :* G. 1. *Erga Deum.* — H. 2. *Erga filios.* — I. *Erga se ipsos.*

EXORDIUM.

(*Concio complectitur , etc.*) Il est vrai que Justinien en ses Instituts , (Inst. quibus modis jus patriæ potestatis solvatur.) et après lui les autres jurisconsultes , ont enseigné diverses voies par lesquelles un fils de famille peut être émancipé de la puissance paternelle , et avoir la liberté d'acquérir pour lui-même ce qu'il gagne, mais il n'est point de loi civile ni de souveraineté humaine qui puisse dispenser un enfant de l'obligation naturelle qu'il a d'honorer son père et sa mère jusqu'au dernier moment de sa vie ; c'est ce premier devoir qui est expressément et formellement commandé aux paroles de la loi , et que le Saint-Esprit recommande le plus souvent en l'écriture : Honorez votre père et votre mère, dit le Décalogue en l'Exode; (20. 12.) et l'Ecclésiastique : (Eccli. 7. 29.) Honorez votre père de tout votre cœur ; et le vénérable Tobie , (4. 3.) pensant être au lit de la mort, entre les recommandations qu'il fit à son fils, lui dit avec grande affection : Honorez votre mère jusqu'au dernier soupir de sa vie.

PRIMUM PUNCTUM. — *Debita filiorum.*

A. — (1° *Honor.*) Le Saint-Esprit en rend la raison quand il dit : *Memento quoniam nisi per illos natus non fuisses , et retribue illis , quomodo et illi tibi.* (Eccli. 7. 30.) Nos pères et nos mères sont les images de Dieu , sources et principes de notre vie après lui , les organes et les instruments dont il s'est servi pour nous donner l'être et le conserver : leur autorité est un rayon de la paternité de Dieu ; et delà vient que nous les devons honorer, quels qu'ils soient. Encore que votre père soit vicieux , jureur , intempérant, indévot et débauché, c'est toujours votre père,

c'est toujours le principe de votre vie, l'instrument de Dieu, l'image de sa paternité. Le Sage a dit : Honorez-le de tout votre cœur, parce que le principal et l'essence de cet honneur consiste en l'intérieur. Vous devez estimer votre père en votre cœur, en avoir bonne opinion, le reconnaître pour votre supérieur, révérer et respecter son autorité comme une chose sainte et divine, avoir envers lui une crainte filiale ; et parce qu'il ne peut pas connaître ce qui est en votre intérieur, vous vous êtes obligé de lui témoigner, par des signes extérieurs, l'honneur que vous lui portez ; lui parler avec humilité, lui faire la révérence ou ôter le chapeau quand il passe; parler de lui honorablement en compagnie, ne rien faire qui ressente le mépris ou le peu de respect envers lui ; comme cet ancien chez Plutarque, à qui l'on disait que son père ne cessait de parler mal de lui, et qui répondit : Il n'en médirait pas s'il n'en fallait pas médire. Quoique la reine Bethsabée ne fût pas de sang royal, mais de basse extraction, néanmoins, le sage Salomon, son fils, très grand et très puissant monarque, étant assis sur son lit de justice, fit dresser un trône royal à la main droite de sa majesté, où il fit assoir sa mère, et il sortit même de son trône pour aller au-devant d'elle et se prosterner à ses pieds. (1) Ce sage roi était la figure de notre Sauveur qui, étant le Roi des rois et le Dieu de majesté infinie, ne dédaigna pas de se rendre sujet à sa sainte Mère sur la terre, et de l'élever et de la recevoir ensuite à sa droite dans le ciel : *Astitit regina a dextris tuis.*

Pour honorer vos pères et mères, il faut encore les consulter avant que de rien faire d'important ; quand vous voulez vous marier, aller à la guerre, commencer un procès, entreprendre un voyage et vous engager à quelque affaire grave, leur demander leur avis et le suivre ; c'est montrer que vous estimez leur prudence, et Dieu bénit ce procédé. Le jeune Tobie reçut de grandes bénédictions, fut assisté d'un

(1) Venit Bethsabee ad regem Salomonem, et surrexit rex in occursum ejus, adoravitque eam, et sedit super tronum suam : positusque est thronus matri Regis, quæ sedit ad dexteram ejus. (3. Reg. 2. 19.)

ange, délivré de tout danger, chargé de richesses et de prospérités en son voyage, parce qu'il l'entreprit par le commandement de son père. Et au contraire, l'enfant prodigue fut puni (Luc. 15.) de ce qu'il entreprit de faire voyage aux pays étrangers sans le bon plaisir de son père; il dissipa tout son bien et devint si pauvre et si misérable, qu'il désirait la nourriture des pourceaux et qu'il n'en n'avait pas pour rassasier sa faim. Et nous voyons par expérience que les hôpitaux de Paris, de Bordeaux et des autres villes de France sont peuplées de jeunes gens malades, qui ont entrepris de voir le pays ou d'aller à l'armée sans le consentement de leurs parents.

Contre ce premier devoir pèchent, premièrement, les enfants qui méprisent en leur âme leurs pères et leurs mères, qui ont confusion et honte d'avouer qu'il sont leurs enfants et de les reconnaître pour leurs pères et mères, parce qu'ils sont pauvres ou moindres que leurs enfants. En second lieu, ceux qui les injurient, qui les appellent méchant homme ou mauvaise femme, qui les maudissent, qui leur reprochent leurs défauts naturels ou les fautes de leur vie passée. En troisième lieu, ceux qui les battent ou qui les menacent, qui lèvent la main ou grincent des dents contre eux.

B. —(2° *Amor.*) Le second devoir qu'ils sont obligés de leur rendre, c'est l'amour; car si Platon dit que c'est une cruauté et une espèce d'homicide que de ne pas aimer son ami; si c'est une ingratitude dénaturée que de ne pas rendre le réciproque en amour à un étranger qui nous affectionne; si S. Paul dit que l'amour que nous devons à notre prochain est une dette qui ne se peut jamais suffisamment acquitter : *Nemini quidquam debeatis, nisi ut invicem diligatis;* si le Sage dit qu'il ne faut point changer un ancien ami, n'est-ce pas une injustice monstrueuse, une ingratitude plus que dénaturée, et une espèce d'homicide que de ne pas aimer son père et sa mère qui nous ont aimé si longtemps, si cordialement et si sincèrement : *Probatio dilectionis est exhibitio operis?* L'amour qu'il nous ont porté n'a pas été un amour de com-

pliment, de paroles et de contenance, mais un amour sincère et effectif: *Non diligamus lingua et sermone, sed opere et veritate.* Ne vous contentez donc pas de cérémonies, de leur faire des protestations de sincère amitié, de dire que vous avez de l'amour et de la bienvaillance pour eux; montrez-le leur par effet. Quand ils sont cassés de vieillesse et que leurs autres enfants ne les veulent pas ni loger ni entretenir, tenez à grande faveur d'avoir cette bénédiction; ne soyez pas plus dépourvus de raison que les animaux qui n'en ont point; vous qui êtes homme et qui, en cette qualité, devez avoir de l'humanité; vous qui êtes chrétiens et qui, en cette qualité, devez avoir de la charité, ne soyez pas moins charitable que les cigognes qui nourrissent leurs pères en l'arrière-saison de leur âge; n'ayez pas moins de piété qu'une fille païenne. L'histoire en est commune, mais elle n'en est pas moins belle; au contraire, c'est sa beauté qui l'a rendue si célèbre. Un père de famille, parmi les Romains, ayant commis un crime capital, fut condamné à mourir de faim en prison: sa fille, qui était mariée et qui avait un enfant, pria le geolier de lui permettre de rendre les derniers devoirs à son père, et de l'aller tous les jours consoler en cette extrémité; elle fut reçue à une si juste demande, à condition qu'elle serait soigneusement visitée de toutes parts, afin qu'elle ne lui portât aucuns vivres pour annuler la sentence du juge. Le dixième jour qui est mortel aux faméliques étant arrivé, comme on vit qu'il ne mourrait point, on épia ce que sa fille faisait avec lui, et on aperçut qu'elle lui donnait sa mamelle à sucer. On rapporta au juge cette ingénieuse piété et l'on donna à cette bonne fille la vie et la liberté de son père en récompense de sa charité. Notez qu'elle avait un enfant et qu'elle lui dérobait sa nourriture pour la donner à son père, ce qui me donne sujet d'aller au-devant d'une objection que vous avez accoutumé de faire, disant: J'ai des enfants, j'ai peur qu'ils ne soient dans le besoin; je ne saurais nourrir mon père et ma mère sans faire tort à ma famille. On demande, en théologie: Un homme qui voit son père et son enfant en extrême

nécessité de famine et quasi aux abois de la mort, et qui n'a qu'un morceau de pain pour sauver la vie à l'un ou à l'autre, à qui des deux le doit-il plutôt donner ? L'angélique docteur répond (D. Th. 2. 2. q. 26. art. 9. ad. 3.) que c'est à son père, à cause des bienfaits qu'il a reçus de lui : ainsi votre excuse est frivole.

C. — (3° *Obedientia.*) Enfants, dit S. Paul, (Colos. 3. 20.- Ephes. 6. 1.) obéissez en toutes choses à vos pères et mères ; mais il ajoute *in Domino*, en Notre-Seigneur ; car s'ils vous commandent quelque chose contre les commandements de Dieu ou s'ils veulent vous détourner de son service, S. Bernard vous dit que si c'est une impiété que de les mépriser, c'est néanmoins une grande piété de le faire pour l'amour de Jésus-Christ ; car celui qui a dit : Honorez vos pères et vos mères, vous dit aussi : Celui qui aime plus son père ou sa mère que moi n'est pas digne de moi. (1) Mais quand ils vous commandent des choses justes, il leur faut obéir; ils sont vos supérieurs et les principes de l'être que vous avez : or, c'est aux causes supérieures de donner l'impulsion et le mouvement aux inférieures, car l'opération est comme l'apanage et une suite de l'être; ainsi, celui qui est le principe de l'être doit être le premier principe de l'opération. Que si un serviteur est obligé d'obéir à son maître pour un peu de nourriture qu'il reçoit de lui et un modique salaire qu'il en attend, combien plus un enfant n'est-il pas obligé d'obéir à sa mère qui l'a nourri de sa substance, et à son père qui a tant travaillé pour l'élever et qui le veut faire son héritier. (2)

Ce qu'on nous commande n'est pas plus difficile que ce que Jonadab recommanda aux Réchabites, ses enfants. Le prophète Jérémie, par le commandement de Dieu, pour éprouver leur obéissance, leur présenta de très bon vin et les in-

(1) Si matrem diligis, desere ipsam, ne si Christum deseras ut maneas cum ipsa, propter te pereat et ipsa ; alioquin male meruit de te, quæ te peperit, si propter te perit ; quomodo enim non perit quæ ipsum quem peperit peperimit, etc. (S. Bern. ep. 104. ad Galt.)

(2) Qui timet Dominum honorat parentes, et quasi dominis serviet his qui se genuerunt. (Eccli. 3. 8.)

vita d'en goûter : Nous nous en garderons bien, dirent-ils, parce que notre père Jonadab nous a fait ce commandement avant que de mourir : Vous ne boirez jamais de vin, vous, ni vos enfants, et vous logerez, non pas en des maisons, mais en des tentes au milieu des champs, comme des ermites. Ils obéirent ponctuellement à cet ordre, et ils en sont loués et récompensés de Dieu dans le même chapitre du prophète. (Jérem. 35. 18.) Enfants, ces gens-là vous condamneront au jour du jugement ; ils n'étaient qu'en la loi mosaïque, loi grossière et fort imparfaite ; vous êtes en la loi de grâce qui demande plus de perfection. Votre mère ne vous défend pas de boire du vin, mais de vous enivrer ; non de loger en une maison, mais d'aller au cabaret ; votre père ne vous commande pas de vivre comme un ermite, mais de ne pas hanter les mauvaises compagnies. Cela n'est pas plus malaisé que ce que Jacob (Genes. 37. 14.) commanda à son fils : Joseph, lui dit-il, allez-vous-en au désert chercher vos frères et voir comme ils se portent. Il savait bien que ses frères enrageaient d'envie contre lui, qu'ils désiraient sa mort, et qu'ils auraient occasion de lui faire mal, le trouvant à l'écart dans la solitude d'un vaste désert ; cependant il ne laisse pas d'y aller sans savoir où ils sont ; il les cherche tout seul par le désert où il y avait des bêtes sauvages, se mettant en danger d'en être dévoré. Dieu se sert de son obéissance aveugle pour l'élever et le faire grand dans le monde. Il est vendu par ses frères ; et cette persécution qu'il souffre pour avoir obéi à son père le conduit à être vice-roi d'un grand royaume, gouverneur d'Egypte et surintendant des finances de Pharaon, le seigneur et le souverain de ses frères.

L'obéissance d'Isaac (Genes. 22.) fut encore plus héroïque. Son père Abraham l'éveille avant le jour : Isaac, levez-vous, lui dit-il, allons au champ sacrifier à Dieu. Pour vous, vous eussiez dit : Mon père a bonne grâce de me faire lever si matin, comme si le jour n'était pas assez long pour faire ses dévotions ; sa vieillesse l'empêche de dormir, il ne considère pas que les jeunes gens ont besoin de repos. Il

lui fait faire un voyage de trois jours ; au bout des trois jours étant arrivés au pied d'une montagne avec une bête de charge qu'il avait amenée pour porter le bois du sacrifice, il en décharge l'animal, il met le bois sur les épaules d'Isaac, il gravit la montagne avec lui ; et comme ils marchent ensemble : Mon père , dit-il , voici le bois et le feu , mais où est la victime pour le sacrifice ? Ne vous en mettez point en peine, lui répond Abraham , Dieu nous en saura bien pourvoir. Etant sur la cime de la montagne, il lève un autel, il dresse un bûcher, puis Abraham regardant son Isaac lui dit : Mon fils , c'est vous-même qui devez-être la victime du sacrifice ; il faut que je vous égorge et que je vous consomme en holocauste, sans délai; Dieu me l'a ainsi commandé. Qu'eussiez-vous fait , qu'eussiez-vous dit ? mais que n'eussiez-vous pas fait et que n'eussiez-vous pas dit en telle conjoncture? Vous me voulez égorger! vous , mon propre père ! vous qui m'avez tant aimé , auriez-vous bien le courage et la cruauté de tremper votre main dans le sang de votre fils ? Que vous m'égorgiez, moi votre unique , moi votre bien aimé et la ressource de votre postérité ! moi qui vous ai toujours obéi et qui n'ai jamais contrevenu à vos commandements ? Vous me prenez bien à l'improviste ; que ne m'en avez-vous averti plutôt , car je m'y serais disposé , j'aurais dit adieu à ma mère, j'aurais pri congé de mes parents. Vous me dites que Dieu vous l'a commandé, mon père ; mais ce sont des rêveries ; votre vieillesse vous fait radoter. Vous eussiez dit tout cela et mille autres choses semblables , et vous vous fussiez peut-être enfui; mais Isaac ne dit et ne fait rien de tout cela. Isaac en la fleur de son âge, car il avait vingt-cinq ans, en espérance d'une vie très longue , car son père en avait cent vingt-cinq ; en la puissance qu'il a de résister et de prendre la fuite sans être blâmé de personne , obéit sur-le-champ et dit : Puisque Dieu le commande et que vous le désirez , mon père , j'en suis très content; que je sois égorgé, brûlé, réduit en cendre et consumé, il ne m'importe , pourvu que j'obéisse. Et cela dit , il monte sur le bûcher , afin que son père qui est

vieux n'ait pas la peine de le jeter dessus après qu'il l'aura égorgé ; je dis égorgé, car il ne le voulait pas décapiter, comme on a accoutumé de le peindre, mais l'égorger comme un petit agneau : *Arripuit gladium ut immolaret.* En hébreu il y a *lisckot, ad jugulandum filium suum.* (Genes. 22. 10.)

SECUNDUM PUNCTUM. — *Motiva.*

D. — (1. *Ex parte Dei.*) Pour exciter les enfants à se bien acquitter de ces devoirs, S. Paul leur apporte trois motifs. Le premier est qu'en cela ils se rendent agréables à Dieu (1) ; ce qui est si évident, que les païens mêmes l'ont reconnu dans les ténèbres de la gentilité, car le poète tragique l'a enseigné en ces beaux vers :

Τοὺς γὰρ τεκόντας ὅστις ἐν βίῳ σέβει
Ὅδ' ἐστὶ ζῶν καὶ θανὼν θεῷ φίλος.

Qui honore ses parents pendant sa vie est ami de Dieu et en la vie et en la mort. On le connaît clairement par les grandes bénédictions et les singulières faveurs qu'il fait aux enfants respectueux et obéissants. Les exemples de Sem, Japhet et d'autres semblables sont communs et connus de tous. Mais croiriez-vous bien que, parmi les infidèles, Dieu a fait des miracles pour témoigner combien la piété des enfants envers les parents lui est chère et précieuse ? Aristote, au livre des Merveilles du monde et dans l'Abrégé de la philosophie qu'il a adressé à Alexandre-le-Grand en rapporte un très remarquable.

Il y a en plusieurs parties du monde, et principalement en Sicile, des montagnes qui vomissent continuellement des feux et des flammes ; quand elles débordent quelquefois, il en sort de si prodigieux torrents de feu, de soufre allumé et de charbons ardents, qu'ils désolent tous les villages circonvoisins et ravagent tout ce qu'ils rencontrent. Or, il arriva un jour que cette rivière de feu commençant à sortir de son lit et à descendre de la montagne, les peuples voisins prirent la fuite pour sauver leur vie. Il y avait, entre

(1) Hoc enim placitum est in Domino. (Coloss. 3. 20.)

les autres, un bon vieillard tout cassé qui, ne pouvant courir, appela son fils pour le venir aider en cette extrême nécessité. L'enfant, qui courait des premiers et qui était des plus avancés, n'eut point d'égard au péril de la mort où il se mettait; mais, retournant sur ses pas, il vint charger son père sur ses épaules, et, comme le fardeau était pesant, il ne put marcher si vite que le torrent de feu ne les attrapât, ce fut sans néanmoins les endommager; car, par permission de Dieu, le feu étant parvenu jusques à eux, se divisa et, portant respect à la piété de ce bon enfant, alla rejoindre ceux qui couraient devant eux.

Au contraire, l'impiété d'un enfant envers ses parents est en si grande abomination devant Dieu que, dans l'ancien Testament, il le condamnait à mort, non-seulemant s'il tuait ou battait, mais s'il maudissait ou son père ou sa mère: *Qui maledixerit patri vel matri, morte moriatur.* (Exod. 21. 16.) Que dis-je, s'il les maudissait, même s'il leur était notablement rebelle. Voici le texte: Si un homme a un fils rebelle et insolent, qui ne se rende au commandement ni de son père ni de sa mère, et qui, en ayant été repris, refuse de leur obéir, ils le prendront et le mèneront aux anciens de la ville et à la porte où se rendent les jugements, et ils leur diront: Voici notre fils qui est un rebelle et un insolent; il méprise et refuse d'écouter nos remontrances, et il passe sa vie dans les débauches, dans la dissolution et dans la bonne chère. Alors le peuple de cette ville le lapidera, et il sera puni de mort afin que vous ôtiez le mal du milieu de vous et que tout Israel, entendant cet exemple, soit saisi de crainte; et parce que cette rébellion est un péché de cruauté, et que la cruauté est si abominable devant Dieu que, pour la faire abhorrer à son peuple, il lui défendait d'être cruel, même envers les animaux.

E. — 2. *Ex parte parentum*, *etc.* Mon peuple, disait-il (Deut. 22. 7.), si, allant par les champs, vous trouvez sur un arbre ou à terre un nid d'oiseau où la mère soit avec ses petits, vous pourrez bien prendre les poussins, mais vous donnerez la clé des champs à la mère: *Ut bene*

sit tibi, et longo vivas tempore; l'amour qu'elle a eu pour ses petits l'ayant attachée à son nid, c'est comme une espèce de cruauté de faire que cet amour la rende captive et prisonnière. Que sera-ce donc si le poussin détient et tourmente sa mère? Que sera-ce si l'enfant afflige la vie et avance cruellement la mort de celle qui l'a mis au monde? Quelle cruauté et quelle barbarie, de faire que la peine que votre mère a eue de vous enfanter, l'amour et l'affection qu'elle a eus à vous nourrir et conserver, soient cause qu'elle ait en vous un bourreau qui la méprise, un tyran qui lui abrége ses jours, et une vipère qui lui déchire ses entrailles! Ah! ce n'est pas ce que le Saint-Esprit vous conseille; il vous avertit par l'Ecclésiastique de ne pas mettre en oubli les gémissements de votre mère et de vous souvenir de ce qu'elle a enduré pour vous (1); car c'est une chose plus que très juste et raisonnable de lui en être reconnaissant, dit S. Paul (2). Considérez, je vous prie, que de syncopes, que de défaillances, de dégoûts et d'incommodités votre mère a soufferts pour vous quand elle vous portait dans son sein! (3) ce qui fait que Platon l'appelle la ville métropolitaine des maux μητρόπολεν τῶν κακῶν. Que de douleurs, que de tranchées, que de dangers et que de craintes de la mort elle a eus pour vous mettre au monde! Quand le Saint-Esprit veut exprimer une extrême douleur, il la compare à la douleur que votre mère a eue à vous enfanter: *Dolores ut parturientis*. Que de mauvaises nuits, que de veilles, que de fatigues, que de mésaises, que d'ennuis et fâcheries elle a eus pour vous nourrir! Que de fois vous avez interrompu son sommeil! Que de fois elle a quitté son repos pour vous donner la mamelle! Que de fois elle s'est privée de son repos pour vous mettre au berceau! Que de fois elle a mangé ce qu'elle n'eût pas voulu! que de fois elle s'est privée de ce qu'elle eût voulu pour vous

(1) Gemitus matris tuæ ne obliviscaris. (Eccli. 7. 29.)
(2) Hoc enim justum est. (Eph. 6. 1.)
(3) Memor esse debes quæ et quanta pericula passa sit propter te utero suo. (Tob. 4. 4.)

faire une bonne nourriture! que de fois elle a retiré le morceau de sa bouche pour le mettre à la vôtre! Que de morsures, que d'égratignures, que d'ordures, que de crieries, que d'importunités elle a souffertes quand elle vous allaitait ou tenait sur ses genoux! (1)

Considérez que de soins, que d'ennuis, que de veilles, que de voyages, que de procès, que de travaux votre pauvre père a embrassés pour vous acquérir et conserver un peu de bien! Dieu, voulant affliger le fils de Pharaon, disait par Moïse à ce roi : Je déchargerai ma colère sur votre cœur (2). Parce qu'un père et une mère aiment leurs enfants comme leur cœur, vous ne pourriez jamais rendre le réciproque des tendresses que les vôtres ont eues pour vous; quand vous aviez la moindre incommodité, ils en étaient malades; quand vous étiez content, ils tressaillaient de joie; quand vous étiez mécontent, ils séchaient de tristesse; et après tant de témoignages d'affection qu'ils vous ont donnés, ne les pas aimer, ne les pas réjouir, ne les pas consoler et contenter de tout votre possible, leur être cause de tristesse et de fâcheries, n'est-ce pas être plus cruel que les tigres et plus monstreux que les monstres mêmes!

F. — (3. *Ex parte filiorum.*) Mais si votre devoir et les obligations que vous leur avez ne vous touchent point, qu'au moins l'amour de vous-mêmes et votre propre intérêt vous ébranlent par l'espérance des promesses que Dieu vous fait en son écriture. Il vous promet une longue et heureuse vie, si vous honorez votre père et votre mère (3) : Car, dit S. Thomas (2. 2. q. 122. art. 5. ad. 4.) celui qui est reconnaissant d'un bienfait mérite qu'on le lui continue et l'augmente. L'enfant qui est reconnaissant de la vie qu'il a reçue de ses père et mère mérite qu'elle lui soit conservée et prolongée. Si l'on voit des enfants de bon

(1) Tibi illa cibum quem voluit non accepit, tibi quem noluit cibum sumpsit, tibi vigilavit, tibi flevit, et tu illam egere pateris. (S. Ambr. exp. evan. secund. Luc. l. 8.)

(2) In hac vice mittam plagas meas in cor tuum. (Exod. 9. 14.)

(3) Mandatum primum in promissione. (Ephes. 6. 2.)

naturel et obéissants qui meurent en leur jeunesse, c'est que la providence de Dieu prévoit que la tentation les pourrait changer et mettre en danger de se perdre, et, en récompense de leur obéissance, au lieu d'une vie caduque, il leur donne la vie éternelle : *Raptus est ne malitia mutaret intellectum ejus,* ou Dieu les appelle à lui, afin qu'ils ne voient et ne ressentent pas les afflictions publiques qui doivent arriver de leur temps (1) ; comme S. Augustin pria Dieu d'être délivré de cette vie pour ne pas voir la désolation de son pays par les ravages des Vendales.

S. Paul écrivant à Timothée dit que cette vertu de piété ne sert pas seulement pour mériter une longue vie, mais pour obtenir toute autre grâce et faveur de Dieu ; le salut de l'âme, la santé du corps, une heureuse postérité, même avec abondance de biens temporels, s'ils sont utiles au spirituel (2). Le Sage l'avait avancé longtemps auparavant, assurant que celui qui honore sa mère se procure autant de biens que s'il amassait un trésor ; que celui qui honore son père recevra du contentement de ses enfants et sera exaucé dans ses prières. Honorez donc, honorez votre père par vos actions, par vos paroles et par votre patience, afin d'être béni de lui ; car la bénédiction d'un père établit, soutient et comble de prospérités la maison de ses enfants, et la malédiction d'une mère est cause de la ruine des familles (3). Celui-là est maudit de Dieu, non-seulement qui tue, qui frappe ou qui pousse rudement sa mère, mais celui qui la fâche notablement. Souvenez-vous de Cham, le fils dénaturé de Noé ; il se moqua de son père et ses enfants furent maudits, et sa postérité fut réprouvée de Dieu ; ses descendants devinrent idolâtres ; Josué les ruina et les anéantit

(1) A facie malitiæ collectus justus. (Isa 57. 1.)

(2) Pietas ad omnia utilis est. (1. Timoth. 4. 8.)

(3) Sicut qui thesaurizat, ita et qui honorificat et matrem suam. Qui honorat patrem suum, jucundabitur in filiis, et in die orationis suæ exaudietur. In opere et patientia honora patrem tuum ut superveniat tibi benedictio ab eo, et benedictio illius in novissimo maneat. Benedictio patris firmat domos filiorum : maledictio matris eradicat fundamenta. (Eccli. 3. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11.)

par le commandement de Dieu. On voit tous les jours que ceux qui ont été ingrats envers leurs pères et leurs mères sont malheureux en leur famille ; ils ont des enfants ingrats, ou débauchés et vicieux, comme ils l'ont été eux-mêmes.

Souvenez-vous d'Absalon ; il fit la guerre à son père, il fut pendu par les cheveux à un arbre, et y fut misérablement percé de trois coups de lance. On voit, par expérience que ceux que la justice envoie au gibet confessent presque tous que le commencement de leur désordre a été leur rébellion envers leur père et mère.

Souvenez-vous de ce qui arriva du temps de S. Augustin. Ce saint docteur le rapporte comme l'ayant vu de ses yeux et il le raconte dans un livre qu'il a fait, comme une apologie pour le christianisme contre les païens. Si la chose n'eût pas été vraie, il n'aurait pas été si téméraire que de la rapporter comme publique et connue de tout le monde. Il dit (S. Aug. lib. 2. de civit. caput. 1. prope finem.) qu'en Césarée de Capadoce, une femme étant devenue veuve depuis peu de temps, était chargée de dix enfants, sept garçons et trois filles. Ces jeunes gens, n'ayant point d'égard à l'affliction de leur mère, lui étaient importuns au dernier point. L'un lui demandait de l'argent pour paraître en compagnie ; l'autre des atours pour être vêtue, disait-elle, selon sa qualité. C'est grande pitié d'une mère ainsi tourmentée ; autant vaudrait-il pour elle d'être parmi des léopards. Un jour donc, étant plus ennuyée et aigrie que de coutume, il lui échappa de les maudire ; et voilà que tout aussitôt ils furent saisis de convulsions si étranges, qu'ils tremblaient continuellement de tous leurs membres, en quelque lieu qu'ils allassent : c'était une chose effroyable que de les voir. Comme ils étaient de bonne maison, ils furent l'objet de l'étonnement et de la compassion de toute la ville. Ces pauvres enfants ne pouvant porter cette confusion devant leurs concitoyens sortent de leur pays ; ils vont par tout l'empire romain, ils se font vagabonds comme des Caïns, Dieu le permettant ainsi, afin qu'ils servissent d'exemple à tous les enfants désobéissants. On demandait :

Pourquoi celui-là tremble-t-il ainsi? C'est par vengeance du ciel, disait-on, parce qu'il a fâché sa mère. D'où vient que celle-ci fait de si horribles contenances? c'est parce que sa mère l'a maudite. Enfin deux de ces infortunés enfants, l'un nommé Paul, et l'autre Paule ou Pauladie, vinrent en la ville de Bonne lorsque S. Augustin en était évêque, et ils furent un étrange spectacle à toute la ville; mais par la grâce de Dieu, ils furent délivrés auprès des reliques du bienheureux martyr S. Etienne.

Souvenez-vous encore de ce que rapporte S. Bonaventure (tom. 7. lib. de decem Præceptis, serm. 5. qui est de quarto præcepto.) que, de son temps, un bon homme, après avoir acquis quelques biens avec beaucoup de travail, s'en dépouilla volontairement pour marier à une demoiselle un fils unique qu'il avait. Ce fils au commencement honorait son père, sachant les obligations qu'il lui avait; mais sa femme affaiblit en son cœur petit à petit cet amour filial, et enfin l'éteignit entièrement; ce qui n'arrive que trop souvent. Vous avez en votre maison votre pauvre mère, vieille, sourde et infirme; il est vrai que vous avez quelque peu d'affection pour elle, vous ne lui voudriez pas faire tort, car le sang ne peut mentir; mais votre femme qui pense ne lui être rien, qui n'a pas vu la peine qu'elle a prise après vous, la rudoie, l'afflige et la persécute en votre absence; elle lui reproche sa vie, elle lui ferme le pain, elle lui compte ses morceaux, elle s'en sert comme d'une servante, elle voudrait qu'elle fût cent pieds sous terre, parce qu'elle ne peut plus travailler. Il est vrai qu'elle ne fait pas cela par votre commandement et qu'elle en portera la principale peine, et peut-être même dès cette vie; Dieu permettant, par sa juste providence, qu'elle aura quelque jour une belle-fille qui lui fera la même chose. Mais aussi, si vous n'y prenez garde, si vous ne la reprenez de sa cruauté, vous n'éviterez pas la punition des enfants ingrats. Ce fils donc dénaturé, se laissant conduire comme une bête par humeurs vicieuses de sa femme, quand son père le venait voir pour prendre chez lui quelques repas, il ne lui donnait

que des fèves et il faisait lui-même bonne chère. Un jour ce pauvre homme, pressé de la faim, vint demander à dîner; on lui donne des légumes à son ordinaire. Comme il est sorti du logis, la femme dit à son mari : Dînons maintenant à notre aise; ce vieux radoteur ne nous troublera plus. Le mari pense aller prendre un chapon tout rôti qu'il avait caché dans un coffre, et voilà qu'à l'ouverture du coffre, il voit que ce chapon est changé en un gros crapaud qui lui saute au visage, qui s'y agrafe et s'y colle tellement, qu'il ne fut jamais possible de l'en détacher, mais qui y demeura attaché jusqu'à la mort de cet infortuné qui mourut misérablement bientôt après : *Exempla sunt omnium, tormenta paucorum*. Dieu envoie ainsi de temps en temps des punitions exemplaires et publiques, pour apprendre à tous les enfants les supplices qui leur sont préparés s'ils méprisent leurs pères et leurs mères, s'ils leur parlent arrogamment, s'ils ne les consolent pas ou s'ils ne les assistent pas en leur vieillesse, s'ils attendent trop tard à leur faire donner les sacrements quand ils sont malades, s'ils les empêchent de faire leur testament, s'ils n'exécutent pas les legs pieux qu'ils ont faits ou s'ils les offensent en quelque autre manière.

TERTIUM PUNCTUM. — *Monita pro parentibus.*

G. — (I. *Erga Deum.*) Les commandements de Dieu étaient gravés sur deux tables comme vous savez. Sur la première étaient écrits les devoirs de l'homme envers Dieu; sur la seconde, ses devoirs envers son prochain. Les docteurs hébreux croient que ce quatrième commandement était écrit partie sur la première table et partie sur la seconde. Sur la première il y avait : *Honora patrem tuum;* sur la seconde, *Et matrem tuam, ut sis longævus super terram*, pour nous apprendre que si nous sommes obligés d'honorer notre père charnel, à plus forte raison notre Père céleste. Rendez donc à votre Dieu l'honneur, l'amour et l'obéissance que vous exigez de vos enfants, et ne lui donnez pas sujet de vous faire ces reproches : Si je suis votre père, où est

l'honneur que vous me rendez ? j'ai nourri et élevé des enfants et ils m'ont méprisé. Malheur à cette méchante race et à ces enfants scélérats ! ils ont abandonné et blasphémé le Seigneur (1). Si votre enfant vous maudissait ou vous injuriait, s'il vous appelait faux témoin, s'il vous disait : Mon père, je vous renie, qu'en dirait-on ? qu'en penserait-on ? Ne dirait-on pas qu'il mérite d'être déshérité ? Oui, et les lois civiles l'ordonnent ainsi :

Bis septem causis exhæres filius esto :
Si patrem feriat, vel maledicat ei.

Et vous blasphémez votre Dieu, vous le reniez, vous l'appelez faux témoin quand vous jurez pour un mensonge : *Nonne ipse est Pater tuus, qui fecit et creavit te?* Vous voulez que votre enfant vous honore, qu'il vous salue le matin et le soir, qu'il vous demande avis sur ses projets de mariage, quand il prend une profession ou entreprend quelqu'autre affaire d'importance ; vous voulez qu'il ait de l'amour pour vous, qu'il obéisse à mille commandements que vous lui faites, qu'il travaille pour votre service et pour l'avancement de vos desseins ; faites donc de même à votre Père céleste, adorez-le souvent en votre cœur, priez-le à genoux quand vous êtes levé et avant que de vous coucher, consultez-le en tous vos desseins, excitez-vous à son amour, ayez du zèle pour sa gloire, obéissez à ses commandements qui sont si justes, si raisonnables, si utiles aux hommes, si faciles et en si petit nombre ; rendez-lui tout le service que vous pouvez dans votre condition ; désirez qu'il soit connu, honoré, aimé et obéi de tout le monde, et particulièrement de vos enfants.

II. — (2. *Erga filios.*) Parlez-leur souvent de Dieu, de ses divines perfections et des grâces qu'il vous a faites ; entretenez-les de sa providence sur votre famille, des accidents dont il vous a préservé ou retiré par sa miséricorde,

(1) Si ego pater ubi honor meus ? (Malach. 1. 6.) Filios enutrivi et exaltavi ; ipsi vero spreverunt me. Væ genti peccatrici ! semini nequam, filiis sceleratis, dereliquerunt Dominum, blasphemaverunt sanctum Israel. (Isa. 1. 2. 4.)

des mystères de la vie et de la passion de notre Sauveur ; imprimez en leur esprit les maximes du Christianisme, un grand respect envers les choses saintes, envers les prêtres, les religieux, les croix, les images des saints, une grande modestie et un silence respectueux dans l'église, un grand amour pour Dieu, et pour ceux qui le servent bien, un esprit de pauvreté, d'humilité, de mortification et de patience.

Quand ils vous fâchent, au lieu de les maudire ou de les donner au démon, accoutumez-vous à leur dire : Je prie Dieu qu'il te bénisse ; va, je te donne à la bonne Vierge ; elle les rendrait sages et vertueux, au lieu que le démon à qui vous les donnez les rend méchants et vicieux ; mais surtout gardez-vous de leur donner du scandale par vos paroles ou par vos actions ; ne parlez jamais en leur présence avec estime, mais bien avec mépris, des grandeurs du monde, des biens de la terre et des choses caduques et périssables ; s'ils vous entendent maudire ou injurier votre femme, dire des paroles indiscrètes ou déshonnêtes, vous moquer ou médire du prochain ; s'ils vous voient adonnés aux plaisirs, à l'avarice, à l'ambition, ils prendront vos vices. L'Ecriture dit que ce fut un grand miracle de voir périr le rebelle Coré et ses enfants ne point périr avec lui (1). Quand un père de famille est blasphémateur, c'est grand miracle si ses enfants n'apprennent pas à jurer ; quand il est un pilier de cabaret, c'est grand hasard s'ils ne sont pas ivrognes ; quand une mère aime le jeu, c'est grand miracle si ses filles ne sont pas joueuses. Ainsi les péchés se propagent et passent de famille en famille ; et quand vos enfants offensent Dieu, vous avez sujet de craindre que vous n'en soyez la cause, ou par votre négligence, ou par vos mauvais exemples.

I. — (3. *Erga se ipsos.*) Vous devez faire comme Jacob, comme Job ou comme sainte Monique. Le saint patriarche Jacob persécuté par son frère Esaü, contraint de sortir de la maison de son père et de son pays, servit comme un esclave son oncle Laban plus de quatorze ans ; il sua ; il veilla

(1) Grande miraculum factum est, ut, Core pereunte non perirent filii ejus. (Num. 26. 10.)

et il travailla jour et nuit tout ce temps-là ; ces croix lui semblèrent douces et supportables : mais quand ses enfants commencèrent à offenser Dieu, ce fut le commencement de ses douleurs : *Ruben, primogenitus meus, principium doloris mei, ascendisti cubile patris tui.* (Gen. 49. 3.) Le saint homme Job, craignant que ses enfants n'eussent commis quelque péché au milieu des festins qu'ils se donnaient réciproquement, offrait des sacrifices à Dieu pour apaiser sa colère et satisfaire à sa justice. Sainte Monique, voyant les désordres de son fils, pleurait amèrement aux pieds du crucifix, demandait miséricorde et faisait pénitence pour lui. Faites comme ces saints, quand vos enfants sont vicieux ; soyez vivement touchés de l'offense de Dieu : que ce soit là votre affliction la plus sensible ; entendez des messes à leur intention ; offrez pour eux au Père éternel le corps adorable et le sang précieux de son Fils qui est immolé sur l'autel ; faites des aumônes, des jeûnes et d'autres bonnes œuvres pour l'expiation de leurs crimes. Si vous vous comportez ainsi envers vos enfants, vous en ferez des enfants de Dieu, des fruits de bénédiction, des cohéritiers de Jésus-Christ, vos consorts et vos associés à la possession du royaume des cieux. *Amen*

SERMON LIII.

DE L'HONNEUR QUI EST DU AUX PÈRES SPIRITUELS QUI SONT LES PRÊTRES.

Honora patrem tuum, et matrem tuam, ut sis longævus super terram. (Exod. 20. 12.)

Si nous sommes obligés d'honorer nos pères charnels, à plus forte raison les spirituels. Ceux-là nous ont donné l'être, et ceux-ci nous donnent le bon être; ceux-là nous ont donné une vie naturelle, et ceux-ci nous donnent une vie surnaturelle et divine: à ceux qui obéissent aux pères charnels, on promet une longue vie sur la terre; et à ceux qui obéissent aux pères spirituels, on promet une longue vie dans le ciel. Pour vous exhorter et pour vous enseigner à vous en rendre dignes, je diviserai ce discours en deux points. Au premier, je vous montrerai, contre les hérétiques de ce temps, que quand les prêtres seraient vicieux, leur ministère ne serait pas inefficace; d'où, au second point, nous conclurons qu'il les faut honorer quels qu'ils soient. Comme la sainte eucharistie est une extension du mystère de l'incarnation, ainsi le caractère de la prêtrise qui produit ce sacrement est une participation, une image et une imitation de votre divine maternité, ô Vierge sainte! Vous avez conçu le corps de Jésus-Christ par l'œuvre du Saint-Esprit en prononçant cinq paroles sacrées: *Fiat mihi, secundum verbum tuum*; et le prêtre le produit sur l'autel par l'opération de l'esprit divin, en proférant cinq autres paroles. Ainsi, c'est par votre moyen que doit descendre sur nous la grâce d'en parler pour la plus grande gloire de Dieu et pour l'utilité des âmes, nous vous la demandons humblement, en vous saluant avec l'ange et en vous disant: *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. A. *Argumenta hæreticorum dicentium ministerium mali sacerdotis esse infructuosum.*

Primum punctum. *Contrarium probatur.* — B. 1° *Scriptura.* — C. 2° *Rationibus.* — D. 3° *Patribus.* — E. 4° *Responsione ad argumenta.* F. 5° *Comparationibus.*

Secundum punctum. *Sacerdotes honorandi, qualescumque sint.* — G. 1° *Scriptura.* — H. 2° *Patribus.* — I. 3° *Ratione.* K. 4° *Exemplis.* 1. *Salomonis.* 2. *Constantini.* 3. *Roberti regis.* 4. *Henrici imperatoris.* 5. *Antonii.* 6. *Francisci.* 7. *Cathar. seuousis.* 8. *Alexandri Magni.* — L. *Dei morale pro sacerdotibus.*

EXORDIUM.

A. — (*Argumenta hæreticorum, etc.*) Si nous ne considérions que l'écorce extérieure de la parole de Dieu, et la première apparence de la raison humaine, nous trouverions jusqu'à un certain point fondée l'erreur des hérétiques de ce temps, qui disent que les prêtres vicieux perdent la grâce de leur ministère, que leurs prières sont inutiles, les sacrements qu'ils administrent inefficaces, leur enseignement vain et leurs fonctions de nulle valeur ; car Dieu parlant par Isaïe à de mauvais prêtres de l'ancienne loi, leur disait : Quand vous élèverez vos mains pour me prier, j'en détournerai ma vue, et, quelques longues que soient vos prières, je ne vous exaucerai pas ; qu'ai-je à faire de cette multitude de victimes que vous m'offrez ? vos encensements me sont en abomination. (1) Et le Sauveur, dans l'Evangile,

(1) Quo mihi multitudinem victimarum vestrarum ? incensum abominatio est mihi ; cum extenderitis manus vestras, avertam oculos meos a vobis : et cum multiplicaveritis orationem, non exaudiam ; manus enim vestræ sanguine plenæ sunt. (Isa 1. 11. 13. 15.) Ad quem respiciam, nisi ad pauperculum et contritum spiritu, et trementem sermones meos, qui immolat bovem, quasi qui interficiat virum : qui mactat pecus, quasi qui excerebret canem ; hæc omnia elegerunt in abominationibus suis ? (Isa. 66. 2. 3.)

ne dit pas (Matth. 7. 16.) qu'on ne peut cueillir des grappes de raisin des épines : *Nunquid colligunt de spinis uvas, aut de tribulis ficus?* De plus, n'est-ce pas un axiome en philosophie que personne ne donne ce qu'il n'a pas. Or, le prêtre qui est en péché mortel, a-t-il en lui le Saint-Esprit ? n'est-il pas privé de la grâce de Dieu ? n'est-il pas sous la puissance et la tyrannie de l'enfer ? Et comment peut-il donc donner le Saint-Esprit, la grâce de Dieu et les vertus infuses qu'il n'a pas ? Un mort peut-il ressusciter un autre mort ? Un captif qui est à la chaîne peut-il délivrer un autre captif ? Un homme qui est tout gelé peut-il échauffer celui qui meurt de froid ? Un pauvre peut-il enrichir un autre pauvre ? Un homme qui est au fond d'un abîme peut-il en retirer son compagnon ?

C'est le refrain ordinaire des hérétiques : Si les prêtres étaient vertueux et s'ils nous donnaient bon exemple, nous rentrerions dans l'Eglise ; mais ils sont ambitieux, avares, indévots, sensuels et scandaleux. C'est un jugement téméraire que vous faites, c'est ordinairement une calomnie et une imposture très-méchante. L'hérétique est semblable à Néron ; aussi tâche-il comme lui de faire mourir sa mère ; tout son dessein, c'est d'outrager et d'éteindre l'Eglise s'il pouvait. Ce malheureux empereur, voyant que les lions, les léopards et les autres bêtes farouches épargnaient les saints martyrs qui leur étaient exposés et les respectaient comme par un sentiment de piété, les faisait revêtir de peaux de loup, de renard ou de quelqu'autre animal sauvage, et les faisait jeter à ses chiens, afin que les chiens, s'imaginant que c'étaient des bêtes farouches, se jetassent plus hardiment sur eux et les déchirassent en pièces. L'hérétique voit bien que les chrétiens portent un certain respect à l'état ecclésiastique ; qu'ils ont comme une crainte naturelle de s'en prendre aux oints du Seigneur : que fait-il ? il couvre par ses artifices les prêtres de peaux de bêtes sauvages, il fait croire que ce sont des sangliers, des renards et des léopards voluptueux, rusés, cruels, inexorables, afin que le peuple chrétien mette sur eux plus hardiment la dent de la médisance.

Et puis qu'elle est cette conséquence? Il y a quelques prêtres vicieux; donc tous les prêtres sont vicieux : la prêtrise ne vaut rien, et leur Eglise n'est pas la vraie Eglise. C'est comme si je disais : Bèze a été un sodomite, et il en a laissé des monuments à la postérité dans ses poésies d'amour; donc tous les ministres sont des sodomites, et les psaumes qu'il a rimés ne valent rien. C'est comme si je disais : Entre les disciples du Fils de Dieu il y a eu un Judas, un traître, un larron et un sacrilége; donc tous les apôtres l'étaient, et l'apostolat ne valait rien. Hérodias, femme mariée, a été adultère; donc toutes les femmes mariées le sont, et le mariage ne vaut rien. En une grappe de raisin il y a quelque grain pourri; en un bercail il y a quelque brebis galeuse; donc tous les raisins sont pourris; donc toutes les brebis sont galeuses; donc il faut arracher la vigne; donc il faut exterminer la bergerie.

Mais n'y a-t-il point de ministres vicieux? Hélas! si vous saviez ce qu'ils font dans le secret, vous verriez que tout ce qui reluit n'est pas or, et que, quand la racine de la foi est gâtée, il peut bien avoir de belles feuilles à l'arbre, mais point de fruits salutaires. Je veux supposer qu'il n'y ait point de ministres vicieux, quelle merveille et quelle comparaison entre un si petit nombre de ministres avec tant d'ecclésiastiques! Vous regardez plus au vice d'un seul prêtre qu'à la sainte vie de tant de bons ecclésiastiques, de tant de bénédictins, de tant de carmes, de tant de dominicains, de tant de chartreux, de tant de capucins, de tant d'augustins, de tant de jésuites, de tant d'autres qui sont au monde. Comptez, si vous pouvez, les ministres et les ecclésiastiques de chaque diocèse, vous trouverez, pour un ministre, qu'il y a pour le moins cinq cents prêtres : or, il me semble qu'il est bien plus aisé de trouver quelques vicieux en si grand nombre, qu'en une petite poignée de ministres : en un boisseau ou en un muid de pommes, il y en peut avoir quelqu'une de gâtée plutôt qu'en un petit plat où il n'y en a que cinq ou six. Si une reine avait en sa bourse cinq ou six cents pistoles d'or, entre lesquelles il y en eut deux de mauvais

aloi ; une cuisinière qui aurait cinq ou six sous en sa bourse n'aurait-elle pas bonne grâce de braver cette princesse et lui dire : Je suis plus riche que vous, car je n'ai point de fausses pièces dans ma bourse. L'Eglise est comme une grande reine ; elle a plusieurs ecclésiastiques bons, vertueux et dévots ; s'il s'en trouve quelques mauvais, ce n'est pas étrange en un si grand nombre. La synagogue de Calvin est comme la cuisinière ; (aussi ils ne se font hérétiques que pour la chair et pour le ventre) elle a cinq ou six sous en sa bourse, c'est-à-dire cinq ou six ministres en chaque province ; quel miracle est-ce qu'ils se contiennent et s'empêchent d'être scandaleux, de peur de perdre leurs pensions !

PRIMUM PUNCTUM. — *Contrarium probatur*, *etc.*

B. — (1. *Scriptura.*) Mais supposons que tous les prêtres soient vicieux, ce qui n'a jamais été ; leur ministère ne laisse pas d'être digne d'honneur, leur sacrifice n'en est pas souillé pour cela, les sacrements qu'ils administrent ne laissent pas d'être valides, leurs prières acceptables, leur autorité juridique, leurs enseignements salutaires, leurs conseils et avertissements profitables.

Les scribes et les pharisiens (Matth. 2. 5.) qui étaient en Jérusalem du temps d'Hérode, étaient malins, flatteurs et vicieux ; cependant ils ne laissent pas de connaître et d'annoncer la vérité, enseignant le lieu et la naissance du Messie. Caïphe était un méchant, un ambitieux, un politique et, pour dire tout en un mot, c'était un Caïphe ; cependant il prophétise et prononce la vérité : *Quia erat pontifex anni illius.* (Joan. 11. 15.)

C. — (2° *Rationibus.*) Les scribes et les pharisiens, du temps de Notre-Seigneur, étaient des hypocrites, des avares, des races de vipère ; et toutefois le Sauveur nous dit par S. Matthieu : (23. 2.) Faites tout ce qu'ils vous diront en chaire. Le pouvoir d'administrer les sacrements et de faire les autres fonctions ecclésiastiques est une grâce gratuite qui ne se donne pas en faveur de celui qui la reçoit, non plus que le don de prophétie, mais en faveur du pu-

blic ; elle ne se doit donc pas perdre par le péché du prêtre. Et en effet, (Matth. 7. 21.) quand les prophètes vicieux diront à Notre-Seigneur au jour du jugement : N'avons-nous pas prophétisé et fait beaucoup de miracles en votre nom ? Le Fils de Dieu ne leur répondra pas : *Nescio prophetiam vestram, nescio virtutes vestras ;* je n'approuve point vos miracles ; je ne reçois point vos prophéties ; mais il leur dira : *Nescio vos*, je ne vous connais point. Un roi ne perd pas son autorité, ni un juge sa juridiction, ni un maître ou un père de famille, sa puissance pour avoir commis quelque péché. Les apôtres commandent d'honorer les rois de leur temps, qui étaient païens et tyrans ; ils commandent d'obéir aux maîtres quoiqu'ils soient vicieux : *Etiam discolis*, dit S. Pierre, et toutefois cette autorité se devrait plutôt perdre en punition du péché que la grâce du sacerdoce ; car les hommes sont plus amoureux de l'autorité royale que de la dignité sacerdotale.

D. — (3° *Patribus.*) En S. Jean, chapitre troisième, verset vingt-deuxième, il est dit que le Sauveur baptisait ; et au chapitre quatrième, verset second, il est dit que Jésus ne baptisait pas ; comment cela s'accorde-t-il ? S'il baptisait, comment ne baptisait-il pas ; et s'il ne baptisait pas, comment est-ce qu'il baptisait ? S. Augustin répond que Notre-Seigneur ne baptisait pas par lui-même immédiatement, mais par ses disciples : *Petrus baptiset, hic est qui baptisat ; Paulus baptiset, hic est qui baptisat ; Judas baptiset, hic est qui baptisat.* (tract. 6. in Joan. ante. medium.) Dans les actions hiérarchiques, dans l'administration des sacrements, Jésus-Christ est la cause principale ; le prê- n'est qu'un instrument : ils concourent tellement en unité de principe, que l'action du Sauveur et celle du prêtre ne sont qu'une même opération. Quand le Fils de Dieu lava les pieds à ses disciples, il leur dit : *Ita et vos faciatis*, faites ainsi ; mais quand il consacre et fait une action hiérarchique, il ne dit pas : *Ita faciatis*, mais *hoc facite ;* il ne dit pas : Faites ainsi ; mais faites cela ainsi à la sainte messe, c'est la même cause principale, la même victime, le

même sacrifice qu'à la dernière scène ; et quand le prêtre donne l'absolution et dit ces paroles : *Ego te absolvo*, il parle comme si c'était un autre Jésus-Christ, ou plutôt c'est Jésus-Christ même qui parle en la personne de son ministre, c'est le Sauveur qui parle par sa bouche ; et l'action hiérarchique et l'administration des sacrements est si noble, si excellente et si propre au Fils de Dieu, que si le Sauveur était encore en état de mériter, s'il était encore voyageur, cette action serait d'un mérite infini : et en effet elle est d'une dignité infinie, comme l'action d'un Homme-Dieu.

Saint Chrysostôme dit très-bien : (homil. 60. ad pop.) Quand on voit le prêtre à l'autel, on ne doit pas regarder seulement ce qui se fait extérieurement et à la vue du peuple, mais on doit jeter les yeux de la foi et de l'esprit sur la main invisible du souverain prêtre qui opère sur son organe tout ce qui se fait à la messe, c'est lui qui prie Dieu pour son Eglise, c'est lui qui consacre, c'est lui qui donne la bénédiction au peuple : pour ce sujet, nous devons assister à la messe, à l'administration du baptême, à la célébration du mariage et aux autres sacrements avec crainte, respect et révérence, avec piété et recueillement, puisque c'est Jésus-Christ qui en est l'administrateur. Si vous eussiez été au monde quand S. Charles y était, que vous eussiez été présent lorsqu'il disait la sainte messe ou qu'il baptisait, et que vous eussiez su qu'il vous regardait attentivement, y eussiez-vous voulu commettre des irrévérences ? Non, assurément. Vous devez croire que c'est Jésus-Christ qui marie ces personnes, qui baptise cet enfant et qui dit cette messe ; il vous voit, il vous regarde, il vous considère attentivement, distinctement et particulièrement, comme s'il n'y avait que vous : et vous commettez des irrévérences pour ne pas dire pis ! et vous vous comportez en ce mystère comme si c'était une action profane !

Si ce n'était pas le Sauveur qui administre les sacrements, dit S. Augustin, il y aurait divers baptêmes selon la diversité des mérites de ceux qui baptisent ; ainsi il faudrait dire : *Ego sum Pauli*, *ego vero Cephæ*, et recevoir dans

l'Église les schismes et les divisions que l'Apôtre reprend avec tant de zèle ; et S. Ambroise ajoute : Si le prêtre ne vous peut pas absoudre parce qu'il est pécheur, votre ministre ne pouvait donc pas vous baptiser, ou au moins vous devez donc douter si vous êtes baptisé, car vous ne savez pas s'il est pécheur ou non ; la valeur du baptême et des autres actions hiérarchiques ne dépend donc pas de l'instrument, mais de l'agent principal.

E. — (*4. Responsione ad argumenta.*) Et de là vient la différence de notre sacrifice et de ceux de l'ancienne loi. Dieu rejetait quelquefois les holocaustes anciens, les oblations et les victimes de la loi mosaïque, parce que le prêtre ne les offrait qu'en son nom propre et privé, ou tout au plus de la part de la synagogue qui le députait, et il arrivait souvent que le prêtre et toute la république, depuis le plus grand jusqu'au plus petit, étaient sous la malédiction du péché. *A planta pedis usque ad verticem, non est in eo sanitas.* (Is. 1. 6.) Mais maintenant, sous la loi de grâce, le prêtre s'adresse toujours au Père éternel de la part de son Fils, qui est très-innocent, très-saint et très-agréable à Dieu et digne d'être exaucé.

Il est vrai que, comme il dit, l'on ne peut pas recueillir des raisins, des épines ni des figues d'un buisson ; mais on peut bien cueillir des raisins sur des épines; et il arrive quelquefois, dit S. Augustin, que le cep de la vigne est si fécond, qu'il étend et pousse ses branches si loin et si haut, qu'il porte ses pampres jusque sur un buisson ou sur des épines qui sont sur la muraille ; le raisin est pour lors sur l'épine, mais il n'est pas produit de l'épine : si vous passez par là faisant voyage, pour vous désaltérer vous prenez le raisin, sans avoir égard qu'il est sur le buisson; vous cueillez la grappe et vous laissez l'épine ; le raisin vous désaltère et vous rafraîchit au milieu de la chaleur du jour, et l'épine sera bientôt après jetée dans un feu dévorant. Souvenez-vous que le Sauveur se compare au cep de la vigne : *Ego sum vitis vera*, et qu'il nous donne les fruits de sa passion et les mérites de son sang par l'entremise des sacrements :

si donc par malheur il arrive que le prêtre soit une épine, il ne laisse pas de vous donner le fruit ; ce n'est pas lui qui le produit comme cause principale, mais c'est lui qui le porte et le donne ; prenez le raisin et ne regardez pas l'épine, peut-être qu'on jettera au feu de l'enfer la ronce qui porte le fruit ; mais le fruit ne laissera pas de vous être profitable : *Cape spinam, cave uvam, non de spina, sed de vite nascentem ; tibi porrigitur uvæ alimentum, spinæ servatur flammæ tormentum.*

Comme cause principale, personne ne donne ce qu'il n'a pas, mais comme cause instrumentale, on donne souvent ce qu'on n'a pas ; ainsi la plume donne au papier des lettres, des périodes et des harangues entières qu'elle-même n'a pas ; le pinceau dont un peintre se sert pour faire une image donne à la table d'attente un visage, des pieds et des mains qu'il n'eut jamais ; un serviteur pauvre vous donne l'argent de son maître qui est fort riche : il est vrai que le méchant prêtre n'a pas la grâce de Dieu, mais il la peut donner comme un organe du Fils de Dieu ; il est très-pauvre en mérites, mais il a commission de distribuer les mérites du Sauveur ; il n'a pas le Saint-Esprit comme résidant en lui, mais comme opérant par son entremise.

F. — (5. *Comparationibus.*) Dieu ne parla à Moïse que par l'entremise d'un buisson ardent ; sa mission ne laissa pas d'être bonne et son envoi très-légitime. Quand le prêtre qui vous enseigne serait aussi rempli d'imperfections, embrasé de passions et enflammé de concupiscence qu'un buisson est hérissé d'épines, Dieu ne laisse pas de parler par sa bouche ; et si vous voulez l'écouter, sa parole vous sera profitable. Au troisième livre des Rois (17. 4.) il est dit qu'Elie étant au désert, Dieu lui envoya un pain par l'entremise d'un corbeau, une autre fois il lui en envoya un par l'entremise d'un ange ; cependant le prophète ne dit pas : Je ne veux pas de cet oiseau carnassier, n'y a-t-il point d'anges dans le ciel pour m'apporter ce pain ? il ne regardait ni le corbeau, ni l'ange, mais il regardait celui qui le lui envoyait. Quand vous voyez un homme de bien à l'autel, c'est

un ange ; un méchant prêtre est, si vous voulez, un corbeau, oiseau de voirie ; mais c'est toujours le même Dieu qui les envoie, le même sacrement qu'il donne et la même grâce qu'il communique. Le corps d'Elisée, (4. Reg. 13. 15.) tout mort qu'il était, ressuscita par son attouchement un autre mort, et il ne se ressuscita pas lui-même ; le Fils de Dieu rendit la vue à un aveugle avec de la salive et de la boue. Si vous étiez en prison pour un crime de lèse-majesté, et qu'on vous envoyât votre grâce par un messager tout déchiré, ou si le roi vous envoyait un emploi ou un bénéfice, et que le porteur des patentes fût mal fait, souillé ou crotté, refuseriez-vous la grâce ? Et vous voulez refuser le pardon de vos péchés et les bénédictions du ciel sous prétexte que le prêtre qui vous les apporte n'a pas son âme en bon état ? Le médecin qui est malade ne laisse pas de vous guérir ; il n'est malade qu'en son corps et il vous guérit par sa science ; le prêtre est pécheur par sa volonté et il vous absout par son caractère ; peu importe à une bonne terre que la semence lui soit jetée par une main bien blanche et bien nette ou par une main sale et galeuse ; peu importe à un jardin que l'eau qui arrose ses fleurs passe par un conduit d'argent ou par un canal de plomb ; peu importe à Ninive qu'elle soit prêchée par un Jonas désobéissant ou par un Daniel innocent, pourvu qu'elle se convertisse.

SECUNDUM PUNCTUM. — *Sacerdotes honorandi.*

G. — (1° *Scriptura.*) Au premier livre des Rois (6. 19.) il est dit que cinquante mille personnes du peuple des Bethsamites furent frappés d'un mal étrange, *eo quod vidissent arcam Domini*. Les interprètes s'étonnent de cette sévérité, et, en effet, il y a sujet de s'en étonner ; car quel grand péché était-ce que de regarder cette arche pour être punis si rigoureusement ? Une autre version éclaircit cette difficulté : *Eo quod despexissent arcam Domini.* L'arche était tombée sous la puissance des Philistins et placée sur l'autel des faux dieux, auprès de l'idole Dagon, et à cause de cela les Bethsamites la dédaignaient, n'y ajoutaient

plus tant de prix et la regardaient comme une chose profane. Quoiqu'un ecclésiastique ait été en la puissance de l'esprit malin et en état de péché mortel, il ne perd pas sa consécration ; si vous perdez le respect qui lui est dû, craignez d'en être puni.

H. — (2. *Patribus.*) Ne méprisez pas ceux qui vous ont fait chrétien, dit un texte du droit canon ; ne méprisez pas ceux qui ont l'honneur de produire par leur bouche sacrée le corps adorable du Fils de Dieu, ceux qui vous ouvrent les portes du ciel et qui vous affranchissent de la captivité du démon, ceux qui sont les juges des rois au procès de l'éternité (1), ceux que le prophète Malachie (2. 7.) dit être les anges du Seigneur, ceux que Dieu lui-même appelle des dieux, parce qu'ils sont ses vice-rois, les officiers de sa couronne, les ministres de son état, les surintendants de ses finances, les secrétaires de ses commandements, les ambassadeurs de sa majesté, les médiateurs entre Dieu et les hommes, qui annoncent les volontés de Dieu aux hommes et qui présentent les vœux des hommes à Dieu (2).

I. (5° *Ratione.*) On respecte les ambassadeurs même des rois barbares et infidèles, dit S. Chrysostôme, à plus forte raison doit-on respecter ceux que le Roi des rois nous envoie. Quand vous êtes dans quelque affliction, ou publique ou particulière, vous faites dire des messes, vous vous recommandez aux prières des prêtres, ils vont parler à Dieu de votre part ; s'il ne leur donne pas audience favorable, s'il rejette et n'exauce pas leurs prières, vous vous en étonnez, et c'est vous qui en êtes cause. Quand il vous les a envoyés pour vous annoncer sa volonté, pour vous

(1) Absit ut quicquam sinistrum de his arbitremur, qui corpus Christi sacro ore conficiunt, per quos nos christiani sumus, qui claves regni cœlorum habentes, ante judicii diem judicant, ait Antherius, Papa. (Canon : Absit 11. q. 3.)

(2) Quid mirum si illos vestra pietas dignetur honorare, quibus in suo eloquio honorem tribuens, eos aut angelos aut deos ipse etiam appellat Deus. (S. Greg. l. 4. ep. 31. ad Mauritium, imperat.) Applicabitur ad Deos. (Exod. 22. 8.) Deos non detrahes. (S. Greg. ibid. — Exod. 22. 28.) Id intelligit de sacerdotibus. Legatione pro Christo fungimur. (2. Cor. 5. 1.) Pro hominibus constituitur in his quæ sunt ut Deum. (Heb. 5. 1.)

faire sortir de vos débauches, de vos usures et de vos vanités, vous ne les avez pas écoutés, comme s'il n'avait pas dit au Deutéronome : (17. 12.) Celui qui ne voudra pas obéir au prêtre, qu'il soit condamné à la mort ; et que deviendra donc celui qui le méprise et qui s'en moque, celui qui en médit et qui le calomnie ?

K. — (4° *Exemplis.*) 1. 2. — Pour faire naître en nos cœurs le respect envers les prêtres, quelques-uns apportent l'exemple du sage Salomon, qui disait au prêtre Abiathar : Vous êtes coupable de mort ; mais je ne vous condamnerai pas, parce que vous avez autrefois porté l'arche d'alliance, (3. Reg. 2. 26.) ou l'exemple de Constantin qui, au concile de Nicée, ne voulut jamais s'asseoir que tous les évêques ne se fussent assis, et que l'un d'eux ne le lui eût commandé ; et il s'assit sur un petit siége au bas de tous les évêques. Et comme on lui présenta plusieurs papiers contenant des plaintes contre quelques ecclésiastiques, il les brûla sans les lire et se fâcha contre celui qui les lui avait donnés, en disant : C'est aux prêtres à juger les empereurs et non pas aux empereurs à condamner et à juger les prêtres ; et pour moi, dit-il, si je voyais un prêtre commettre quelque péché, je voudrais le couvrir de mon manteau royal de peur qu'on ne le vît.

3. — D'autres citent l'exemple de Robert, roi de France, (Baron. ann. 1004.) fils de Hugues Capet, qui, dans un synode d'évêques, voyant Lambert, évêque de Langres, péniblement assis à cause de sa petite taille, alla bien loin chercher un marchepied, et vint avec un grand respect le poser sous les pieds de l'évêque.

4. — Ou d'Henri, roi de Germanie, (Baron. ann. 1006.) qui, après une glorieuse victoire remportée sur le tyran des Lombards, assistant à un synode qui se tenait à Francfort, se prosternait en terre avant que de parler aux évêques, et ne se levait point que l'archevêque qui présidait au concile ne le lui eût commandé.

5. — Ou de S. Antoine qui, au rapport de S. Athanase, honorait extrêmement les prêtres ; oui, le grand S. An-

toine, ce patriarche d'un million de saints d'anachorètes, qui vivaient comme des anges ; ce grand Antoine, à l'amitié duquel les empereurs attachaient un si haut prix ; cet Antoine auquel les bêtes farouches obéissaient, au nom duquel les esprits malins frissonnaient, et dont la vie a converti S. Augustin et tant d'autres personnages ; ce grand Antoine, dis-je, honorait tant les prêtres que, quand il rencontrait un des moindres d'entre eux, il se mettait à genoux et ne se levait point qu'il n'eût reçu sa bénédiction.

6. — Ou du séraphique S. François, qui n'osa prendre la hardiesse d'être prêtre, et qui disait que s'il rencontrait un ange et un prêtre de compagnie, il baiserait la main du prêtre avant de baiser celle de l'ange.

7. — Ou de sainte Catherine de Sienne, qui baisait les traces par où les prêtres avaient passé.

8. — D'autres enfin, pour la plus grande confusion des chrétiens, leur proposent l'exemple et le fait admirable d'un roi païen. Josèphe rapporte (lib. 11. cap. 8. Antiquit. jud.) qu'Alexandre-le-Grand venant à Jérusalem rempli d'orgueil, enflé par le bon succès de ses armes, Jaddus, qui était le grand-prêtre, vint au-devant de lui revêtu des ornements pontificaux et accompagné des lévites ; Alexandre le voyant, dépose son orgueil, renonce à sa fierté, descend de cheval et se prosterne à terre devant lui ; fait arborer en blanc ses étendards qui étaient rouges, couleur de guerre et de sang, entre dans le temple, offre des sacrifices et accorde au prêtre tout ce qu'il désirait. Parménion, son favori, s'en étonnant et lui en demandant la raison, il fit une réponse digne de la grandeur de son nom et de son courage, digne d'être gravée avec la pointe du diamant dans le cœur de tous les chrétiens : Je ne l'ai pas adoré, mais bien le Dieu dont il est le prêtre. Non, je ne veux point apporter tous ces exemples, mais l'exemple de celui qui ne peut faillir, qui est la règle et l'exemplaire de toute sorte d'équité.

Quand Dieu est obligé de punir le péché de quelque prêtre, il ne le fait pas en public, mais en secret, en sorte

qu'on ne peut connaître si c'est lui qui les a punis, de peur que par le châtiment on ne conjecture qu'ils ont failli. Au chapitre douzième des Nombres, Aaron et sa sœur Marie commettent le même péché, murmurent contre leur frère Moïse ; ils ne sont pas néanmoins punis de même façon, Marie est punie exemplairement et à la vue de tout le peuple ; son visage devient couvert de lèpres : mais Aaron, parce qu'il est prêtre, est puni de Dieu en secret dans le tabernacle. Au Lévitique, chapitre dixième, Nadab et Abiu, lévites et neveux de Moïse, revêtus d'habits sacerdotaux et offrant un sacrifice, commirent une faute contre les rubriques du cérémonial ; le feu de l'autel se jette sur eux et les étouffe ; mais ce fut avec tant de circonspection, qu'il ne brûla pas même un fil de la robe de lin dont ils étaient revêtus ; on les trouva morts revêtus de leurs robes, afin qu'on pensât qu'ils étaient morts d'apoplexie ou de quelqu'autre accident, et non par un châtiment de Dieu ; tant il a peur de diffamer ses prêtres.

Au troisième livre des Rois, (3. Reg. 13.) un prophète désobéit à Dieu ; Dieu envoie un lion qui l'étouffe ; mais il commande au lion de ne point entamer le corps du prophète, de se tenir auprès et de le garder, afin qu'on vienne l'enterrer, et qu'on ne voie pas qu'il est mort par un coup du ciel.

Quand un gentilhomme avait commis quelque faute, Sabaque, roi de Perse, et Artaxercès, surnommé Longuemain, faisaient fouetter son habit et laissaient le criminel impuni. Mais Dieu fait tout le contraire ; quand un ecclésiastique a fait une faute, il punit la personne et sauve l'honneur de sa robe. Faites-en de même, imitez votre Créateur : quand vous racontez une histoire ou sur un moine ou sur un prêtre, respectez sa robe, honorez l'Eglise, contez le fait sans nommer la condition de la personne. N'est-ce pas une pitié de voir de nos jours que de petits artisans, de simples filles, de grossiers villageois, se croient permis de censurer les prêtres sous prétexte qu'il y en a de vicieux, et cependant combien les prêtres de la nouvelle loi ne sont-ils pas plus

dignes d'honneur que ceux de l'ancienne ? Quand bien même il y en aurait de vicieux, vous appartient-il d'en parler ? Etes-vous les juges de vos juges ? Etes-vous plus sage que Salomon, plus grand que Constantin et plus illustre que les rois ? Etes-vous plus dévot que S. Antoine, plus ardent que S. François et plus innocent que sainte Catherine ? Etes-vous plus glorieux qu'Alexandre, plus zélé pour l'honneur de Dieu que Dieu même ? Ne savez-vous pas que l'enfant dénaturé, Cham, reçut la malédiction pour s'être moqué de son père ; que des enfants, pour avoir dit une petite injure au prophète Elisée, furent dévorés par des ours ; que Coré, Dathan et Abiron, pour avoir murmuré contre leur pontife, furent engloutis dans la terre ; que Dieu a dit par son prophète : (Psal. 104. 15.) Gardez-vous de toucher mes prêtres ; que Jésus-Christ leur a dit en particulier : (Zachar. 2. 8.) Celui qui vous touche touche la prunelle de mes yeux ; et que l'Apôtre a dit : (Rom. 15. 2.) Celui qui résiste à la puissance supérieure résiste à Dieu et s'acquiert la damnation ?

L. — (*Dei morale pro sacerdotibus.*) Prenons garde, messieurs du vénérable clergé, que nous ne soyons cause ou au moins occasion de cette témérité ; que par nos indévotions et nos immodesties, par nos irrévérences dans les églises et nos conversations trop familières avec les femmes, nous ne soyons cause du peu de respect que l'on porte maintenant à notre vocation : *Quomodo obscuratum est aurum, mutatus est color optimus ?* (Threni, 4. 1.) Qu'est devenue cette splendeur, et cet éclat qui était autrefois attaché à l'état ecclésiastique ? l'honneur, le respect, la révérence et la crainte filiale qu'on portait aux prêtres dans la primitive Eglise ? d'où vient que tout cela est terni et obscurci ? C'est qu'alors on ne voyait les prêtres qu'à l'autel et en chaire, et que maintenant on les voit au cabaret, à la comédie, aux jeux et dans les compagnies mondaines : *Dispersi sunt omnes lapides sanctuarii in capite omnium platearum.*

Souvenons-nous qu'à la messe, quand nous disons *Do-*

minus vobiscum, on ne nous répond pas *et tecum*, mais *et cum spiritu tuo*, pour nous apprendre que nous devons être tout spirituels, et qu'il n'y doit rien avoir en nous de corporel, de matériel, ni de charnel ; que comme a remarqué S. Chrysostôme, on offrait autrefois pour le péché d'un prêtre le même sacrifice que pour les péchés de tout un peuple, pour montrer qu'assez souvent un seul péché d'un prêtre est aussi pesant devant Dieu que plusieurs péchés de tout un peuple ; que S. Bernard dit que les bagatelles dans la bouche des séculiers ne sont que des bagatelles, mais que dans la bouche des prêtres elles deviennent en quelque façon des blasphèmes.

Souvenons-nous qu'une âme dévote, au rapport de Denis le chartreux, voyant en extase les peines du purgatoire, y vit fort peu d'ecclésiastiques, parce que, lui dit-on, ils sont tous sauvés s'ils font bien leur devoir, ou damnés s'ils y manquent tant soit peu ; que leurs vertus et leurs vices ne peuvent être médiocres, et qu'ils sont, dit S. Augustin, semblables à ces figues que vit le prophète, (Jerem. 14. 3.) dont les unes étaient excellemment bonnes, et les autres mauvaises au dernier point.

Quand le premier homme eut péché, il couvrit sa nudité avec des feuilles de figuier ; et quand les séculiers offensent Dieu et veulent pallier leur faute, ils se couvrent des exemples de la mauvaise vie des prêtres. Jésus nous dit : *Vos estis lux mundi*. Une femme enceinte se blesse souvent par la puanteur d'une chandelle éteinte. Il n'est rien qui fasse plus tôt mourir les enfants de l'Eglise dans le sein de cette sainte Epouse, ni qui les fasse plus tôt sortir de ses entrailles par les apostasies, que la mauvaise odeur de quelque ecclésiastique vicieux. Nous sommes le sel de la terre, le sel est tiré de l'eau ; mais, s'il y est réuni et rejoint, il se dissout et perd la propriété qu'il avait d'empêcher la corruption : *Aquæ multæ populi multi*, *omnis pontifex ex hominibus assumptus*. Le prêtre est séparé du commun par la consécration ; quand il se mêle parmi les séculiers et converse trop avec eux, il perd l'autorité qu'il

avait de les préserver de la corruption du péché : *Ad nihilum valet ultra.*

Quand le paon se pare de ses atours, quand il étale les richesses de son plumage, les autres oiseaux le redoutent et ont pour lui un certain respect naturel ; mais quand il a replié ses ornements, s'il se mêle parmi les autres et se met à manger, il n'y a si petit poulet qui ne prenne la hardiesse de le picoter et de lui faire la guerre. Quand on ne voit le prêtre qu'à l'autel, au chœur ou au confessionnal, on le respecte, on le redoute; mais si, après le service de Dieu, il s'abaisse aux niaiseries des hommes, si dégénérant de sa noblesse, il se ravale à hanter les tavernes ou les passe-temps et récréations du monde, il n'y a si petit paysan qui ne perde le respect qu'il lui doit et qui ne se permette d'en médire. Si on nous appelle prêtres séculiers, ce n'est pas qu'il nous soit permis de mener une vie séculière, mais c'est que nous sommes les juges et les directeurs des séculiers, pour nous distinguer des abbés qui sont juges et supérieurs des réguliers ; comme on appelle un lieutenant criminel, non qu'il lui soit permis d'être criminel, mais parce qu'il est juge des criminels. Nous sommes les juges des autres, mais Dieu est notre juge ; il couvre, il cache et dissimule nos fautes ; mais il les examinera plus exactement, il les jugera plus sévèrement, et il les punira plus rigoureusement.

Seigneur Jésus, grand pontife de nos âmes, ne permettez pas que nous vous en donnions le sujet ; ne permettez pas qu'on puisse dire : *Ut populus, sic sacerdos.* Vous êtes notre héritage, notre sort et notre partage : nous l'avons dit quand on nous a faits clercs : *Dominus pars hæreditatis meæ.* Ne permettez pas que nous puissions dire : *Hæreditas nostra versa est ad alienos ;* que vous, qui êtes notre héritage, apparteniez à d'autres plus qu'à nous ; qu'il soit dit que de petites filles vous aiment, vous honorent et vous reçoivent dans la sainte communion plus souvent, plus dévotement et plus fructueusement que nous. Faites que votre bouche ne soit employée qu'à faire reten-

tir vos louanges ; que nos mœurs et nos actions expriment et représentent vos actions ; que nos cœurs ne soient enflammés et occupés que de votre amour !

Te nostra, Jesu, vox sonet,
Nostrique mores exprimant,
Te nostra corda diligant,
Nunc et per omne seculum. *Amen.*

SERMON LIV.

DU DEVOIR DES MAÎTRES ENVERS LEURS SERVITEURS.

Honora patrem tuum et matrem tuam, ut sis longævus super terram. (Exod. 20. 12.)

Il doit y avoir une si bonne intelligence et tant de charité entre les fidèles, que les supérieurs aient toujours des tendresses et des affections paternelles envers les inférieurs ; ainsi que les inférieurs des respects et des soumissions filiales envers leurs supérieurs. Pour ce sujet, quoique le quatrième commandement, selon le son des paroles, ne traite que du devoir réciproque des pères et des mères envers leurs enfants, et des enfants envers leurs pères et leurs mères, selon le sens et la signification, il doit s'étendre aux obligations des maîtres envers leurs serviteurs, et des serviteurs envers leurs maîtres et leurs maîtresses. Aujourd'hui nous traiterons des maîtres.

Mais comme il n'y eut jamais de souveraineté plus excellente, ni plus relevée que la vôtre, ô Vierge sainte ! votre autorité a été si noble, si éminente et si divine, que le Roi des rois a relevé de vous, il a été longtemps le Fils du Père éternel avant que d'être votre fils ; mais en même temps qu'il a commencé d'être son serviteur, en même temps il a commencé d'être votre sujet : *Erat subditus tibi.* Il s'est si fort accoutumé sur la terre à se rendre complaisant à toutes vos volontés, qu'il garde encore cette coutume dans le ciel, qu'il y exauce les prières que vous lui faites pour les pauvres pécheurs qui recourent à vous, comme nous faisons dévotement. *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. A. *An inter christianos debeant esse servi?*
Primum punctum. *Exhortatio ad dominos pro caritate in servos.* — B. 1° *Scriptura.* — C. 2° *Patribus.* —

D. 3° *Rationibus.* 1. *Ex parte Dei.* 2. *Ex parte servorum quia sunt homines sicut tu, fratres tui, fratres Christi, etc.* 3. *Ex parte tui.* 4. *Ex parte familiæ.* — E. 4° *Exemplis.* 1. *Raaman.* 2. *Petri a Luxembourgo.* 3. *Sancti Martini.* 4. *Sancti Pauli.* 5. *Angeli.* 6. *Christi.*

Secundum punctum. *Debita dominorum in servos.* — F. (1. *Corde.*) 2. *Ore.* 3. *Opere.* — G. *Crimen dominorum qui seducunt ancillas suas.* 1. *Ex parte ancillæ.* 2. *Ex parte domini.* 3. *Ex parte peccati.* — H. *Monita pro servis.*

Conclusio. I. *Recapitulatio argumentorum.*

EXORDIUM.

A. — (*An debeant esse servi.*) Le bien-aimé disciple de Jésus, S. Jean l'évangéliste, (1. Joan. 3. 1. 8.) parlant de l'incarnation et des motifs très-importants qui ont porté le Verbe divin à l'accomplissement de ce grand mystère, dit qu'il a daigné descendre ici-bas et épouser notre nature, afin de réparer les ouvrages de Dieu, de détruire les œuvres du diable, de ruiner les effets du péché et de nous faire rentrer heureusement dans les droits et priviléges que nous possédions au siècle d'or de l'innocence et de la justice originelle. Or, entre les incommodités temporelles que le péché a apportées au monde, une des plus onéreuses et des plus fâcheuses, et des plus contraires à notre inclination naturelle, c'est la servitude. Il est vrai, selon la doctrine de la théologie expliquée par S. Thomas, (1. p. q. 96. 4.) que, dans l'état d'innocence, il y eût eu des supérieurs, parce qu'il y eût eu diversité et inégalité d'âge, de sexe, d'esprit, de science et de vertu; mais leur supériorité eût été douce, paternelle, amoureuse et condescendante, et non austère, tyrannique, impérieuse et arrogante; supériorité de direction et non de domination, de conduite et non d'empire, politique et non despotique, utile et profitable et non onéreuse et pénible.

S. Augustin (lib. 19. de Civit. c. 15.) a très-bien re-

marqué dans la Genèse qu'avant le péché, Dieu donne seulement à l'homme l'empire sur les poissons de la mer, sur les oiseaux de l'air, et sur les bêtes de la terre, mais non sur d'autres hommes : *Præsit piscibus maris et volatilibus cœli*, non pas *hominibus ; hominem rationalem factum ad imaginem suam, noluit nisi irrationalibus dominari, non hominem homini, sed hominem pecori*. Et de là vient, comme le même saint ajoute, et comme S. Choysostôme (homil. 29. in Genes.) l'a aussi observé, qu'au commencement du monde, les premiers justes étaient pasteurs des troupeaux et non princes et souverains des hommes : *Primi justi pastores pecorum, magis quam reges hominum constituti sunt;* et qu'on ne trouve dans l'écriture ce mot d'esclave et de serviteur, qu'après le péché de Cham, lorsque le juste Noé (Genes. 9. 25.) condamna sa postérité à la servitude, en punition de ce qu'il s'était moqué de son père. Jésus étant donc venu ruiner les effets du péché et nous rélablir dans les prérogatives et les droits de l'état d'innocence, son intention est que les chrétiens n'aient point de serviteurs à proprement parler, ou, s'ils en ont, qu'ils ne les traitent point en esclaves, mais en frères ; qu'il y ait entre eux une mutuelle servitude ou, pour mieux dire, qu'il y ait entre eux service, assistance et office réciproque de charité.

PRIMUM PUNCTUM. — *Exhortatio ad dominos.*

B. —(1° *Scriptura.*) Il le dit en paroles expresses la veille de sa mort, quand il déclare sa dernière volonté ; *Reges gentium dominantur eorum, vos autem non sic.* (Luc. 22. 25. 26.) Il savait qu'il y aurait des rois et des princes en son église, et il dit ; Je ne veux pas que les rois chrétiens fassent comme les empereurs païens, que leur prétention soit de dominer et de gourmander leurs sujets, mais de les conduire et de les gouverner. S. Pierre, parlant aux supérieurs ecclésiastiques, dit : *Non dominantes gregi, sed forma facti gregis.* (Petr. 5. 3.) Il ne dit pas seulement qu'ils doivent être l'idée, le modèle et le pa-

tron, mais la forme de leur troupeau ; parce que la forme se donne, se répand et se communique libéralement à tout sujet dont elle est la forme. Et S. Paul (Ephes. 6. 9.) après avoir recommandé aux serviteurs de rendre service à leurs maîtres fidèlement, sincèrement et avec affection, ajoute que les maîtres leur en doivent faire de même : *Et vos, domini, eadem facite illis.*

C. — (2° *Patribus.*) S. Augustin a très-bien remarqué que, dans la maison des vrais chrétiens, il y a service réciproque entre les supérieurs et les inférieurs, parce que les supérieurs ne gouvernent pas par ambition ni par envie de commander, mais par charité, par providence, par devoir et désir de bien régler la famille (1). Et le même saint a aussi remarqué que, selon les maximes de l'humilité chrétienne, les maîtres doivent avoir plus de répugnance à commander que les serviteurs n'en doivent avoir à obéir; et que les justes, dont l'Ecriture fait mention, ont bien à la vérité favorisé leurs enfants sur leurs serviteurs en ce qui est des biens temporels ; mais, en ce qui est des biens spirituels et du salut de l'âme, ils ont eu autant de soin de leurs serviteurs que de leurs enfants mêmes (2) : et de là est venu, dit-il, le nom de père de famille, dont les plus injustes sont bien aises d'être honorés ; ils sont pères de famille, dit-il, et non maîtres de famille : or ce mot de famille vient de *famulus* qui signifie serviteur. Si vous êtes vrai père de famille, dit S. Augustin, vous aurez soin que vos valets servent Dieu et gagnent le paradis, comme s'ils étaient vos propres enfants. Et il est très-important de le leur faire savoir de bonne heure, dès le commencement, dès qu'ils entrent à votre service, et le leur répéter et inculquer

(1) In domo justi viventis ex fide, etiam qui imperant serviunt eis quibus videntur imperare ; nec enim dominandi cupiditate imperant, sed officio consulendi, nec principandi superbia, sed providendi misericordia. (S. Aug. l. 10. de Civit. c. 14.)

(2) Magis debent patres, quod dominantur, servi tolerare quod serviunt. (S. Aug. 19. de Civit. cap. 16.) Qui veri patres familias sunt, omnibus in familia sua tanquam filiis ad colendum et promerendum Deum consulunt. (S. Aug. ibid.)

sérieusement de temps en temps. Ecoutez, je vous déclare que je vous prends autant et plus pour servir Dieu que pour me servir ; que je n'excuserai point si tôt les offenses que vous ferez contre Dieu que celles que vous ferez contre moi ; que je veux que vous fassiez ici votre salut, que vous priiez Dieu à genoux le soir et le matin, que vous ne juriez point, que vous ne disiez point de paroles déshonnêtes et que vous vous confessiez tous les mois. Vous devez même garder quelquefois les enfants ou la boutique, et envoyer vos gens au sermon ; car vous en savez assez, et ils en savent trop peu : vous pouvez lire Grenade ou quelqu'autre bon livre au lieu du sermon, et ils ne savent pas lire.

D. — (3° *Rationibus : 1. Ex parte Dei.*) Ils sont plus à Dieu qu'à vous ; ils sont donc plus obligés de servir Dieu que de vous servir, et même ils ne doivent vous servir que pour l'amour de Dieu : *Mei enim servi sunt, ne affligas eos per potentiam.* (Levit. 25. 42. 43.) Si un de vos amis vous avait donné un serviteur, vous en auriez soin en considération de celui qui vous l'aurait donné.

2. *Ex parte servorum.* Votre serviteur appartient à Dieu et il est créature aussi bien que vous. C'est la considération que Job (31. 15.) faisait : *Nunquid non in utero fecit me, qui et illum operatus est ?* Vous êtes de même pâte que lui, tiré du néant comme lui : le même Créateur qui vous a formé l'a formé ; il est l'ouvrage du même Dieu que vous ; que dis-je l'ouvrage de Dieu, il est son fils par adoption. S. Cromace, martyr, préfet de Rome, ayant converti et fait baptiser tous ses esclaves, les affranchit en disant : Vous êtes maintenant les enfants de Dieu ; ce n'est pas raisonnable que vous soyez les esclaves d'un homme.

C'est une chose bien indécente que vous traitiez votre valet comme un esclave, comme un forçat ou comme une bête, lui qui est enfant de Dieu et par conséquent votre frère. S. Paul écrivant à un illustre gentilhomme de Colosse, nommé Philémon, en faveur de son esclave Onésime : Je vous renvoie votre serviteur que j'ai converti, lui dit-il ; ne le traitez plus comme votre esclave, mais comme votre frère.

Oui, vous gentilhomme, quelque noble et illustre que vous soyez; oui, votre esclave, vous devez le tenir pour être votre frère, régénéré du même baptême dans le sein de la même Église, racheté du même sang, participant aux mêmes sacrements, sanctifié par le même Saint-Esprit, nourri du même corps adorable. Que dis-je, votre frère, dit S. Chrysostôme, (homil. 22. ad Ephes.) il est frère de Jésus-Christ; enfant du même père, appelé à la même gloire et cohéritier d'un même royaume.

Il fait pénitence et souffre avec Jésus; il mérite donc de régner et d'être glorifié avec lui. Ne vous semble-t-il pas que c'est une pénitence bien rude et bien méritoire, s'ils le savent prendre comme il faut, que de voir tous les jours les autres assis à table, faire bonne chère, dire et faire tout ce qui leur plaît, dormir, jouer ou se promener tant qu'ils veulent; et eux n'avoir que les restes, être debout derrière leur maître, tête nue, n'oser dire leurs sentiments, se coucher bien tard, se lever bien matin, sans autre règle que la pure volonté d'autrui, faire mille choses contre leur inclination, dépendre du tiers et du quart, de monsieur, de madame sa mère, de sa femme et de ses enfants? S'ils savent porter ces mortifications vertueusement et pour l'amour de Dieu, il n'y a guère de religieux qui en souffrent de plus rigoureuses. Un religieux, quoique frère lai, est honoré partout, même dans la maison des grands; il a les heures de son repas et de son repos réglées, il n'a que son supérieur à contenter, il n'a pas les restes des autres; s'il les choisit par mortification, on le regarde comme un saint; s'il est malade, il est assisté comme un prince, tant on a de charité; on vendrait plutôt les calices que de le laisser dans le besoin; mais les pauvres serviteurs sont humiliés partout, rebutés et méprisés partout, bafoués et traités comme les balayures de la maison; faisant leur pénitence en cette vie et leur purgatoire en ce monde, il est probable qu'ils ne demeureront pas longtemps au purgatoire de l'autre.

3. *Ex parte tuî?* Ils iront en paradis avant vous, et, quand ils y seront, vous réclamerez leurs secours; mais si

vous les avez maltraités, Dieu ne permettra pas qu'ils vous assistent; comme il ne permit pas que Lasare favorisât d'une goutte d'eau le riche qui avait dédaigné de lui donner des miettes de pain. Ce n'est pas moi qui dis ceci pour flatter vos serviteurs, c'est Jésus-Christ même qui vous en avertit et qui vous donne cet avis salutaire : Gagnez les bonnes grâces de vos serviteurs et des pauvres, afin qu'après votre vie ils vous reçoivent aux tabernacles éternels (1).

Il y va même de votre intérêt temporel. Si vous avez soin de l'entretien de leur corps, vous gagnerez l'affection de leur cœur, et quand l'affection est gagnée, tout est gagné. Le cœur est le donjon et la citadelle dans l'homme; quand il est une fois emporté, on a aisément tout le reste. Quand votre serviteur a de l'amour et de l'affection pour vous, il fait plus d'ouvrage en un jour qu'il n'en ferait en une semaine; si vous avez soin de son salut, il aura l'amour et la crainte de Dieu, et s'il vous sert pour l'amour de Dieu, il le fera de bon cœur et de bonne grâce, comme S. Paul le lui recommande; s'il a la crainte de Dieu, il craindra de l'offenser en vous offensant; il aura peur de blesser sa conscience vous faisant tort en vos biens, ou en votre réputation, ou manquant à l'obéissance, à l'honneur et à la fidélité qu'il vous doit. S. Ephrem, diacre d'Edesse, rapporte qu'un bon bourgeois avait un serviteur qui était un second Joseph, si consciencieux et si fidèle, que son maître lui confiait tout. Ce serviteur, poussé par une dévotion déréglée, eut envie d'aller au désert et de se faire religieux; le maître, craignant de perdre un serviteur si adroit et si diligent, fit tout son possible pour le dissuader; mais il ne put. Quelques années après, ce pauvre religieux se dégoûtant de la solitude et de la vie monastique, revient trouver son maître lui découvre sa plaie, le prie de le recevoir en sa maison, au même rang et office qu'il avait; qu'il le servira encore mieux qu'il ne faisait auparavant : Je m'en donnerai bien garde, lui dit-il, car si vous n'avez pas gardé ce que vous

(1) Facite vobis amicos de mammona iniquitatis, ut cum defeceritis recipiant vos in æterna tabernacula. (Luc. 16. 9.)

aviez si saintement promis à Dieu tout-puissant et immortel, comment pourrais-je espérer que vous garderez ce que vous promettez maintenant à un homme mortel et chétif? Le religieux, recevant cette réprimande comme un petit coup de fouet, s'en retourna en sa cellule, tout honteux mais bien repentant. Cependant ce bon homme avait raison; car si vos serviteurs ne sont pas fidèles à Dieu, ils le seront encore moins à leur maître; et s'ils offensent Dieu pour rien en le blasphémant et le reniant, ils l'offenseront beaucoup plus pour de l'argent en vous dérobant ou trahissant.

4. *Ex parte familiæ.* Et puis s'ils sont vicieux, ils donneront à vos enfants la teinture de leurs vices; ils leur apprendront des saletés, des friponneries et des dissolutions; ils communiqueront par contagion leurs mauvaises inclinations à tous vos domestiques, et ils attireront sur votre famille la malédiction de Dieu; au lieu que s'ils sont vertueux, Dieu bénira votre maison à leur considération, comme il bénit la maison de Laban pour l'amour de Jacob, celle de Putiphar pour l'amour de Joseph, celle de Nabuchodonosor pour l'amour de Daniel, celle d'Assuérus pour l'amour de Mardochée, et celle d'un jeune prince des Vandales pour l'amour de S. Paulin. Il ne faut quelquefois qu'un bon serviteur ou qu'une servante dévote pour faire le bonheur et la bénédiction d'une maison.

E.—(4° *Exemplis.*) 1. Témoin Naaman, favori du roi de Syrie; il était infecté de la lèpre. Une petite servante qu'il avait en sa maison prit la hardiesse de dire à sa femme: Je voudrais qu'il m'eût coûté beaucoup et que monsieur eût été à notre pays, car il y a là un prophète nommé Elisée qui assurément le guérirait. Il y va sur cette parole. (4. Reg. 5. 10.) le Prophète lui commande de se baigner sept fois au fleuve du Jourdain, et comme il s'en retournait tout en colère, méprisant ce commandement, ses serviteurs lui dirent: Mon père, si le prophète vous avait commandé quelque chose bien difficile, il la faudrait faire pour votre santé; à plus forte raison ne devez-vous pas négliger une chose si facile. Il les croit, il va se baigner, il sort de l'eau

en parfaite santé. Voyez ! c'était un grand seigneur, prince d'un grand royaume, et néanmoins il donne la liberté à une petite esclave de lui dire ses pensées. Il est si bon à ses serviteurs qu'ils l'appellent leur père : *Pater, et si rem grandem dixisset tibi ;* il écoute leur conseil et le suit contre ses propres sentiments et il s'en trouve bien.

2. Le bienheureux Pierre de Luxembourg, évêque de Metz et cardinal si saint qu'il a fait plus de quatre mille miracles, était issu de sang royal. Etant au lit de la mort, à ce moment où les saints, plus proches de la lumière de la gloire, sont plus éclairés, il fit appeler tous ses serviteurs, et leur demanda s'ils étaient contents ; puis il leur demanda très humblement pardon de ce qu'il ne les avait pas appelés ses frères, et il en fit sur-le-champ en leur présence une fort rude pénitence, les obligeant de lui donner chacun un coup de discipline.

3. S. Martin chérissait tendrement ses serviteurs, non seulement depuis qu'il fut fait évêque ou depuis qu'il fut baptisé ; mais lorsqu'il n'était encore que catéchumène, et servait en l'armée de l'empereur, il agissait avec son valet comme s'il eût été son frère.

4. S. Paul, qui avait appris au troisième ciel comme il faut vivre pour être parfait, ne craint pas d'écrire à un gentilhomme une lettre de sa propre main, dans laquelle il déploie non-seulement les richesses de sa rhétorique, mais l'éloquence du Saint-Esprit qui le possédait ; il écrit, dis-je, cette lettre à Philémon, pour lui recommander un esclave et un esclave fugitif ; un esclave qui avait dérobé son maître ; il appelle cet esclave son très cher, son frère, son fils et ses entrailles, parce qu'il était chrétien ; et il dit à ce gentilhomme : Pardonnez-moi la faute qu'il a faite ; recevez-le comme vous me voudriez recevoir ; traitez-le comme votre frère : *In carne et in Domino ;* tant c'est chose digne d'un fidèle et conforme à la sainteté et à l'humanité chrétienne que d'avoir soin des serviteurs !

5. Au livre de la Genèse, (16. 7. 8. 9.) un ange descend du ciel tout exprès par deux fois pour consoler une

pauvre servante égarée, Agar, servante d'Abraham, pour lui remontrer son devoir, pour l'exhorter à retourner à la maison de son maître et être plus humble qu'elle n'était.

6. Mais quel exemple plus authentique et plus efficace que celui de Jésus ! Il disait à ses apôtres : Vous m'appelez votre maître et vous dites vrai, car je le suis; mais je ne vous appelle pas mes serviteurs, car je vous appelle mes amis et je vous traite comme tel : *Non dicam vos servos, sed amicos*, et le Fils de Dieu n'est pas venu pour être servi, mais pour servir : *Non venit ministrari, sed ministrare.* Comment est-ce que cela est vrai ? la sainte Vierge ne l'a-t-elle pas servi, sainte Marthe ne l'a-t-elle pas servi, les femmes dévotes qui le suivaient ne l'ont-elles pas servi ? C'est qu'il ne recevait pas leur dévotion comme des services et des devoirs, mais comme des œuvres de charité et de miséricorde, comme des aumônes qu'elles lui faisaient en sa nécessité. Si vous étiez en cette disposition envers vos serviteurs, vous ne les traiteriez pas comme vous faites, vous leur rendriez les offices de charité et de justice chrétienne que vous leur devez en trois manières, à savoir : de cœur, de parole et d'œuvre.

SECUNDUM PUNCTUM — *Debita dominorum in servos.*

F. — (*Corde.*) Premièrement de cœur et d'affection ; car, quoiqu'ils soient vos serviteurs, ils sont néanmoins votre prochain et la loi de nature vous oblige à aimer votre prochain comme vous-même ; ils sont chrétiens et vous aussi, et la loi du christianisme vous oblige d'aimer tous les chrétiens d'un amour de charité. Si vous n'avez la charité, vous n'êtes rien, dit S. Paul, et la charité n'est pas un amour d'intérêt ni de concupiscence ; si vous avez la charité, vous les aimerez, non-seulement quand ils seront adroits, forts, robustes et en bonne santé, mais aussi quand ils seront grossiers, faibles et incommodés. Comme le centenier de l'Evangile, qui aimait tendrement son serviteur, quoiqu'il fût malade et atteint de paralysie : *Erat illi pretiosus;* c'est pour cela qu'il employait ses amis pour lui

près du Sauveur, et qu'il prenait la peine d'y aller lui-même. Si vous avez ainsi de la charité pour eux, vous aurez soin de les instruire ou de les faire instruire dans la connaissance, dans l'amour et la crainte de Dieu, de les envoyer au sermon ; vous enverrez vos servantes aux Ursulines ou bien à votre confesseur pour leur apprendre les mystères de la trinité, de l'incarnation, de l'eucharistie et les commandements de Dieu, comme ils se doivent confesser et prier Dieu soir et matin : *Qui misericordiam habet, docet et erudit quasi pastor gregem suum.* (Eccli. 18. 13.)

On peut remarquer dans l'Ecriture que les Apôtres ont eu plus de soin d'instruire les serviteurs en leurs épîtres canoniques qu'aucune autre personne, de quelque condition que ce soit. S. Paul les instruit en la première épître aux Corinthiens, aux Ephésiens, aux Colossiens, aux Hébreux, aussi bien que dans la première à Timothée et à Tite. (1. Cor. 7. — Ephes. 6 : Colos. 3. — Hebr. 13. — 1. Timoth. 6. — Tit. 2.) Et S. Chrysostôme dit très-bien : Ce n'est pas étonnant si les serviteurs sont vicieux, parce que personne ne travaille à les former à la vertu, et que les maîtres ne pensent qu'à profiter de leur service ; vos enfants ont leur père et mère, leur régent et leur maître qui veillent sur eux, qui ne leur permettent pas d'aller partout où ils veulent, qui tâchent de les former à la piété et à l'honnêteté pendant plusieurs années ; la considération de leur naissance, de leur condition et de leurs parents, devrait être un frein pour eux, et néanmoins ils ont bien de la peine à se tenir dans leur devoir et à s'abstenir de débauches ; combien plus grande sera la peine de vos serviteurs sur qui personne ne veille, que personne n'instruit, que personne ne reprend, n'avertit et n'enseigne ?

(2° *Ore.*) Vous les reprenez bien quelquefois, mais c'est par intérêt, quand leurs fautes vous sont dommageables, et vous ne les reprenez qu'en colère, avec menaces, avec blasphèmes, avec imprécations, injures et malédictions : *Qui conturbat domum suam, possidebit ventos :* (Prov. 11. 29.) Celui qui est impatient, colérique et turbulent

dans sa maison ne possède que du vent ; ses serviteurs lui disent de belles paroles, ils font de beaux semblants en sa sa présence ; par derrière ils font des grimaces et se moquent de lui; ils font mal et il en est cause. Car la correction est une médecine : or, quand vous donnez si souvent une médecine à un malade, elle n'opère pas beaucoup parce que l'estomac s'y habitue; et quand vous reprenez si souvent vos serviteurs, vous les étourdissez de vos plaintes, ils disent que c'est votre coutume, et ainsi la correction n'a point d'effet sur eux : *Ab assuetis non sit passio.*

(3° *Opere.*) Quant aux œuvres, vous devez faire en votre famille, qui est un petit monde, comme Dieu fait en ce monde, qui est une grande famille : *Omnia in numero, pondere et mensura :* En nombre, en poids et en mesure.

En nombre, c'est-à-dire que le luxe et l'ambition ne soient pas cause que vous ayez plus de serviteurs qu'il ne convient à votre état, selon la modestie chrétienne. Que l'avarice ne soit pas cause que vous en ayez moins qu'il ne vous est nécessaire ; car quand il y en a trop, ils sont fainéants et ils s'embarrassent les uns et les autres; ils remettent les choses l'un sur l'autre et vous ne les payez pas bien; quand ils y en trop peu, ils sont accablés, ils ne font les choses qu'à demi et par manière d'acquit; vous vous en plaignez et eux aussi; ils n'ont pas le loisir de prier Dieu pour se rendre gens de bien : ce sont des instruments vivants, dit Aristote; (lib. 1. c. 8. Polit. et lib. 7. c. 1.) or, les instruments doivent être réglés, définis et proportionnés à l'ouvrage ; s'ils y en a trop, il empêchent et nuisent; s'il y en a trop peu, ils ne peuvent pas bien servir.

En poids, c'est-à-dire que vous donniez le rang en votre maison et la part à vos bonnes grâces, les charges et les offices à chacun d'eux selon leur mérite; comme nous voyons que le Créateur a placé les éléments selon l'exigence de leur nature, les plus nobles et subtils au plus haut lieu, les plus massifs et matériels au centre et au plus bas. Vous aimez et favorisez plus entre vos domestiques, non ceux qui le méritent mieux, mais ceux qui sont plus dissimulés, ceux

qui sont plus adroits à vous flatter, ceux qui vous font des rapports à perte de vue, ou ceux qui savent mieux s'ajuster à vos imperfections ; ce n'est pas tenir bien droit la balance de la justice et faire tout *in pondere*.

En mesure, c'est-à-dire que le travail ou l'emploi que vous leur donnez soit mesuré et proportioné aux forces, aux talents, à la portée et capacité de chacun ; que les gages que vous leur payez soient correspondants au travail, à la diligence et au temps qu'ils ont employés à votre service : ne pensez pas être excusé devant Dieu de leur payer le salaire convenable et proportionné à leur travail, sur ce qu'ils sont pauvres ou abondonnés, et qu'ils ne sauraient où aller si vous ne les recueillez. Si vous achetiez d'un pauvre homme du blé, du linge ou de l'étain la moitié moins que la chose ne vaut, sur ce que la nécessité l'obligerait de le vendre, seriez-vous excusé du péché et d'obligation à la restitution ? Vous achetez le travail de votre serviteur beaucoup moins qu'il ne vaut en effet et au jugement des gens de bien, pensez-vous être justifié devant Dieu ? Pensez-vous être impuni si vous le traitez comme un esclave, si vous le nourrissez comme un forçat, comme un chien, si vous ne lui tenez pas ce que vous lui avez promis, si vous l'empêchez par menaces ou par autre voie d'aller servir un autre maître où il trouverait mieux son compte, si vous retenez ses gages ou une partie, sur ce que vous avez perdu quelque chose qu'il n'avait pas en charge ? vous n'êtes pas assuré qu'il l'ait dérobé, et vous êtes assuré que vous lui devez ses gages : pourquoi retiendriez-vous une dette certaine pour la compensation d'un dommage incertain ? (Lev. 19. 13.) Quand un mercenaire a fait une journée pour vous, si vous attendez jusqu'au lendemain, contre sa volonté, à lui payer dix sous qu'il a gagnés, Dieu dit que c'est un péché qui crie vengeance contre vous et qu'il exaucera cette clameur. (1) Vous différez un, deux et trois ans de donner les gages à votre servante, et vous êtes cause que, pour s'entretenir elle prend à crédit

(1) Non morabitur apud te opus mercenarii tui usque mane ; eadem die reddes ei pretium laboris sui, ante solis occasum, quia pauper est, ne clamet contra te ad Dominum, et reputetur tibi in peccatum. (Deut. 24. 14.)

chez le marchand les denrées qui lui coûteront beaucoup plus cher qu'elles ne seraient argent comptant : et vous pensez être innocente ! c'est illusion que cela.

G. — (*Crimen dominorum qui seducunt ancillas suas.* — 1. *Ex parte ancillæ.*) Or, si c'est un grand mal de retenir à votre servante une petite pièce d'argent, quel crime horrible et exécrable est-ce de lui vouloir ravir ce qu'elle doit avoir de plus cher et de plus précieux en ce monde, son honneur et sa pudicité ? Pauvre fille, pauvre orpheline, pauvre désolée et pressée des misères du temps, de la faim, de la nécessité ou de la disette, comme un vaisseau battu de l'orage, elle s'est refugiée en votre maison, pensant y avoir un hâvre et un port assuré, et elle y trouve un écueil ! elle y fait naufrage de ce que la mauvaise fortune avait respecté et épargné en elle ; que fera-t-elle, la pauvre infortunée, après une telle perte ? Vous l'avez amorcée à la volupté, vous lui avez donné la pente du vice, elle s'y laissera aller, elle commettra les péchés mortels à douzaines, à centaines et à milliers, par pensées, par paroles, par actions, et ils vous seront tous imputés parce que vous en êtes cause, que vous en êtes le principe et le premier moteur. Quand elle entra en votre maison, il eût mieux valu pour elle qu'elle fût entré dans la caverne d'un lion, qu'elle eût rencontré un tigre ou un léopard qui l'eût déchirée et mise en pièces; car elle n'eût perdu qu'une vie caduque et périssable, et vous lui faites perdre son corps et son âme, son salut et sa réputation, la grâce de Dieu, le repos de sa conscience et le droit à la vie éternelle.

(2. *Domini.*) Vous son maître, qui devriez lui remontrer son devoir, qui devriez être jaloux de son honneur, qui devriez lui servir de père, puisque vous êtes père de famille; est-ce ainsi que vous abusez de l'autorité que Dieu vous a donnée ? La puissance que vous avez sur vos domestiques vient de Dieu, dit S. Paul : *Non est potestas nisi a Deo*, et, par conséquent, c'est une chose sainte, c'est une émanation et une participation de la souveraineté de Dieu; et, en cette qualité, vos serviteurs sont obligés de la révérer, de

l'honorer ; et vous la profanez ! et vous vous en servez pour commettre une des plus méchantes, des plus noires et des plus infâmes actions qui se puisse imaginer, pour corrompre la simplicité et la pureté d'une pauvre innocente !

3. *Peccati*. Et où est la loi publique, où est le droit des gens où est le respect que vous devez aux lois divines et humaines? Si votre servante vous avait dérobé une tasse d'argent pour en assister sa mère qui est pauvre, que diriez-vous, quelles tempêtes, quels reproches et quelles invectives ne feriez-vous pas? Vous la mettriez en cause, vous la feriez mettre en prison et punir exemplairement. Un larcin domestique! à qui se fiera-t-on dorénavant et de qui serons-nous plus assurés si nous ne le sommes de ceux de notre maison? Et vous lui voulez ravir, non pas par pauvreté et par nécessité, mais par une volupté brutale, ce qui est plus précieux que tout l'or et l'argent du monde ; ce que tant de sages filles ont préféré à leur propre vie, ce que la Vierge des vierges n'eût pas voulu perdre pour être mère de Dieu ! et vous pensez demeurer impuni! et le père des orphelins, le très juste et redoutable vengeur des oppressions tyranniques ne s'en ressentira pas ! Les lois humaines mettent une grande différence entre l'injure d'un serviteur envers son maître et l'injure d'un maître envers son serviteur; elles punissent bien plus rigoureusement l'un que l'autre ; mais les lois divines n'en font pas de même, dit S. Chrysostôme. (homil 22. in ep. ad Ephes.) Quand vous seriez prince, quand vous seriez roi, si vous usez d'oppression envers vos serviteurs, vous serez puni aussi rigoureusement et encore plus que le moindre de vos sujets : *Exiguo conceditur misericordia, potentes potenter tormenta patientur*. En la présence de Dieu et au parquet de sa justice, il n'y a point de maîtres, de princes ni de rois ; tous y sont roturiers, serviteurs et esclaves: *Non est personarum acceptio apud Deum* : Dieu n'a acception de personne. Si vous êtes puissant, il punira vos crimes puissamment ; si vous êtes serviteur, il ne recevra pas l'excuse que vous lui apportez.. J'ai commis tel péché, mais ç'a été malgré moi et par le commandement de mon mai-

tre; vous seiez damné malgré vous et par le commandement du souverain Maître.

II. — (*Monita pro servis.*) A votre avis, qui a plus de droit de vous commander, ou le Créateur ou la créature? Si votre maître vous commandait quelque chose contre le service du roi, seriez-vous tenu de lui obéir? et vous lui obéissez contre le service de Dieu! A qui avez-vous plus d'obligation, ou à votre Dieu ou à un homme mortel? Est-ce votre maître qui vous a créé, qui vous a racheté ou qui a donné son sang pour vous? Il vous donne l'entretien de la vie, il est vrai; mais Dieu a donné pour votre amour sa propre vie; votre maître vous donne du pain et quelque viande corruptible pour votre nourriture; mais Jésus-Christ vous nourrit du pain des anges, de sa chair précieuse et adorable. Votre maître s'est obligé à un petit salaire d'une pièce d'argent; mais Dieu vous réserve des récompenses et des couronnes éternelles.

Votre maître vous fait de belles promesses; il vous fait espérer des montagnes d'or en cas que vous consentiez à sa passion brutale. Pauvre infortunée, ne seriez-vous pas bien simple d'ajouter foi à ces duperies? N'en avez-vous pas vu tant d'autres qui ont été abusées par de semblables amusements et qui sont devenues malheureuses? Quand il vous aura déshonorée, il se moquera de vous et vous mettra hors de sa maison. Montrez-lui que vous êtes plus sage qu'il ne pense, renvoyez-le si brusquement à la première parole qu'il vous dit, qu'il n'ait pas sujet d'y retourner une seconde fois; s'il vous en parle derechef, dites-le à votre maîtresse et demandez votre congé.

Allez, quelque méchant et vicieux qu'il soit, il aura bonne opinion de vous et vous respectera; car enfin la vertu se fait honorer partout : on redoute toujours ceux qu'on sait être bien avec Dieu; on juge avec raison que ceux-là sont fidèles aux hommes qui se montrent fidèles à Dieu. David n'était qu'un petit berger et Saül était un grand roi; cependant Saül redoutait David, parce que David était homme de bien et que Saül était un méchant homme. Le patriarche

Joseph était étranger et esclave en la maison de Putiphar, et parce qu'il y fut reconnu craignant Dieu, il y avait autant de crédit et de puissance que le maître. Faites comme lui : il aima mieux être calomnié, jeté au fond d'un cachot et courir risque de sa vie, que d'obéir à sa maîtresse qui le sollicitait de commettre un adultère. Mais nous parlerons à fond aux serviteurs demain, Dieu aidant.

CONCLUSIO.

K. — (*Recapitulatio argumentorum.*) Concluons, instruisant les maîtres par un précis et une récapitulation de tout ce qui a été dit en ce discours. Si vous êtes vrais chrétiens, c'est-à-dire disciples de Jésus et attachés à ses maximes, vous devez chérir vos serviteurs, avoir de la tendresse pour eux et même des sentiments de respect ; car ils sont les images de Dieu, ses portraits et les extraits de sa divinité ; images faites, non par un peintre mortel, mais par la main toute-puissante du Créateur sur un fond très noble et très excellent ; ils sont les membres de Jésus-Christ, entés et insérés sur son corps, animés de son esprit, alimentés de sa chair, marqués de son caractère et sanctifiés par sa grâce ; ils sont les temples du Saint-Esprit. Oui, S. Paul le leur déclare, (1. Cor. 6. 19) que même leurs corps sont le domicile et le sanctuaire du Saint-Esprit : *Membra vestra templum sunt Spiritus Sancti,* et vous n'en faites pas plus de cas que si c'étaient des esclaves, des païens ou des bêtes brutes.

Videte ne contemnatis, angeli enim eorum semper vident faciem Patris. Ils ont des anges gardiens qui les estiment tant qu'ils portent avec ambition leurs prières et leurs bonnes œuvres au ciel, en la présence de Dieu : *Ambitioso famulatu*, dit S. Hilaire, et vous désobligez leurs anges si vous leur êtes rudes et inhumains.

Ils sont vos instruments vivants et animés en l'exécution de vos desseins. S'ils vous sont conjoints par affection, ils vous seront plus utiles ; s'ils vous aiment et s'ils sont vertueux, ils auront soin de vos enfants et leur donneront la trempe de la vertu ; vous aurez de l'honneur devant Dieu et devant les hommes ; on dira : Tel maître, tel valet.

Aimez-les afin qu'ils vous aiment ; un feu allume un autre feu, et l'amour produit un amour réciproque.

Hoc non fit verbis, Marce, ut ameris ama.

Si vous les aimez, montrez-le par l'effet ; ne leur commandez rien de mauvais ni de trop difficile ; ne leur parlez point fièrement et avec mépris ; on parle ainsi à des païens et non pas à des chrétiens. Reprenez-les charitablement et sans imprécation ; ayez en recommandation le salut de leur âme et la santé de leur corps. Quoiqu'ils soient vos inférieurs, vous êtes leurs conserviteurs, serviteurs de Dieu avec eux, d'un Dieu, dis-je, qui vous mesurera à la même mesure que vous les aurez mesurés. Si vous leur êtes rigoureux, il vous sera rude, sévère et inexorable en son jugement, comme il dit en S. Matthieu : (18. 35.) Vous espérez qu'il vous sauvera et qu'il vous fera miséricorde, il la fera à plus forte raison à vos serviteurs et à vos servantes ; leurs péchés sont plus excusables eu égard à leur grossièreté, à leur ignorance et à leur infirmité ; vu même qu'ils en font pénitence par leur vie humble et laborieuse, et qu'ils peuvent dire comme le prophète : *Vide humilitatem meam et laborem meum, et dimitte universa delicta mea.* Ils seront l'objet des faveurs et des bénédictions de Dieu qui leur dira : *Venite, benedicti.*

Si cela est, pourquoi en faites-vous l'objet de vos injures et de vos malédictions ? Ils seront des rois dans le ciel ; pourquoi les traitez-vous donc en esclaves sur la terre ? Ils seront au rang des anges, pourquoi les méprisez-vous comme des bêtes ? Ils seront assis avec vous au banquet des noces de l'Agneau, et pour cela vous devez les rendre capables de participer dignement au sacré festin des fiançailles, qui est la sainte eucharistie ; vous devez commencer ici-bas ensemble ce que vous ferez dans le ciel, une éternité tout entière, où vous vous entre-chérirez, où vous vous entre-bénirez et vous vous exciterez les uns les autres à aimer, à bénir, à louer et à glorifier le souverain Maître en tous les siècles des siècles. *Amen.*

SERMON LV.

DU DEVOIRS DES SERVITEURS ENVERS LEURS MAITRES.

Servi, obedite dominis carnalibus cum timore et tremore, in simplicitate cordis vestris, sicut Christo. (Ephes. 6. 5.)

Serviteurs, obeissez à vos maîtres selon la chair avec crainte et tremblement, dans la simplicité de votre cœur, comme à Jésus-Christ.

L'HISTOIRE grecque nous apprend qu'un étranger étant entré dans le ville de Sparte, et voyant la belle police qui la rendait si florissante, s'écria avec étonnement que cette ville était bien heureuse d'avoir des supérieurs qui savaient si bien commander. Non, répondit le prince Théopompus, mais plutôt elle est bien heureuse d'avoir des sujets qui y savent si bien obéir. Pour moi, si j'étais interrogé par quel moyen on peut bien policer et rendre heureuses les familles chrétiennes, je voudrais joindre et marier ensemble les opinions de ces deux anciens, et dire qu'il faut que les supérieurs y sachent bien commander, et que les inférieurs y sachent bien obéir.

Hier, je vous expliquais le devoir des maîtres envers leurs serviteurs, aujourd'hui j'ai à vous expliquer les devoirs des serviteurs envers leurs maîtres, et cela en trois points. Premièrement, je vous montrerai l'estime que les serviteurs doivent faire de leur vocation; secondement, comment ils s'y doivent comporter vertueusement; en troisième lieu, les motifs qui les y doivent exciter. La première qualité que vous avez prise en l'Evangile, ô sainte et bienheureuse Vierge ! c'est la qualité de servante : *Ecce ancilla Domini;* nous avons l'honneur de partager avec vous cette dignité quand nous obéissons aux hommes; car S. Paul nous apprend que nous les devons servir comme étant serviteurs de Dieu, *sicut servi Christi;* avec respect, humilité et cordialité, comme si nous servions le Fils de Dieu ; et cela

pour honorer et imiter la très admirable humilité, par laquelle il a daigné prendre la forme de serviteur en votre sein virginal, que nous bénissons en vous saluant : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Primum Punctum. *Excellentia conditionis servilis :* A. 1. *Quia Deus est auctor illius, et hoc probatur inductione in mundo naturali, ecclesiastico et civili, et rationibus ; nam sic Deus probat suam potentiam, sapientiam et bonitatem.* — B. 2. *Est ejus exemplar.* — C. 3. *Est merces.* — D. 4. *Nam servitus est via securior, rectior et facilior ad cœlum.*

Secundum punctum. *Debita servorum :* E. 1. *Servire fideliter* — F. 2. *Libenter.* — G. 3. *Humiliter.*

Tertium punctum. H. *Motiva :* 1. *Ex parte Dei.* I. 2. *Proximi* — K. 3. *Servi.*

Conclusio. *Monita pro dominis.*

PRIMUM PUNCTUM. — *Excellentia conditionis, etc,*

A. — (1. *Quia Deus est auctor, etc.*) Puisque les maîtres de la vie spirituelle disent ordinairement que, pour nous rendre parfaits en notre vocation, il importe beaucoup d'en concevoir une grande estime, afin d'exciter les serviteurs à se bien acquitter de leur devoir, je leur dois montrer, au premier point de mon discours, la noblesse et l'excellence de leur vocation; et cela, premièrement en ce qu'elle vient de Dieu ; secondement, en ce qu'elle regarde et imite Dieu ; en troisième lieu, en ce qu'elle nous conduit à Dieu, c'est-à-dire que Dieu en est l'auteur, la forme exemplaire et la dernière fin.

Dieu en est l'auteur ; et si nous nous appliquions à remarquer avec attention les traits admirables de la providence de Dieu, en la production et en la conduite de ses créatures, nous verrions que ses ouvrages ne sont pas faits de pièces détachées, mais de parties bien proportionnées qui s'entretiennent les unes aux autres et qui se correspon-

dent, qui sont enchâssées l'une dans l'autre, dépendantes l'une de l'autre et subordonnées l'une à l'autre : *Quæ a Deo sunt, ordinata sunt.*

Nous pourrions vérifier cette doctrine de S. Paul par une induction tirée de ce que nous voyons au monde naturel, au monde ecclésiastique et au monde civil et politique. Au monde naturel, nous savons que les globes célestes et que les astres qui y sont attachés ont un empire continuel sur les éléments, sur les corps mixtes et sur les plantes, sur les animaux et sur les autres créatures sublunaires; qu'ils rendent la terre féconde, qu'ils causent le flux et le reflux de la mer, qu'ils produisent les métaux, qu'ils forment les météores en l'air, qu'ils vivifient les plantes et qu'ils contribuent à la génération et à la conservation des animaux : *Sol et homo generant hominem.* Que si de la terre nous montons au-dessus du firmament, nous apprendrons de S. Denis que les plus hautes hiérarchies des anges purgent, éclairent et perfectionnent les plus basses; et qu'en l'ordre de la grâce et au monde ecclésiastique les paroissiens sont sous la conduite des curés, les curés sous les archiprêtres, les archiprêtres sous les évêques, les évêques sous les archevêques et les archevêques sous le pape. Qu'enfin, au monde de la république civile, les rois commandent aux gouverneurs des provinces, les gouverneurs au magistrats des villes, les magistrats aux bourgeois, les bourgeois à leurs serviteurs; c'est que, comme dit le prophète Isaïe, Dieu soutient avec trois doigts tout le contour de l'univers, c'est-à-dire qu'il emploie ses trois divines perfections, sa puissance infinie, sa sagesse incompréhensible et sa bonté ineffable, non-seulement à la création, mais aussi à la conservation et au gouvernement du monde.

Il montre sa puissance et la grandeur de sa majesté; car c'est la marque d'un grand roi d'avoir des princes pour ses sujets, et c'est la grandeur et l'honneur d'un monarque d'avoir des rois pour vassaux; or, comment Dieu pourrait-t-il s'appeler le Roi des rois s'il n'y avait point de rois ? Comment serait-il le Seigneur des seigneurs s'il n'y avait point de sei-

gneurs, et comment pourrait-on dire de lui : *Terribili et ei qui aufert spiritum principum, terribili apud reges terræ*, s'il n'y avait ni prince ni monarque sur la terre?

Il montre sa sagesse en ce qu'il sait accorder, par une admirable économie, ses créatures qui ont des qualités, des humeurs et des naturels, non-seulement disproportionnés, mais contraires et opposés; qu'il en sait composer une harmonie très agréable, qu'il les arrange en bon ordre, qu'il les assujettit et les rapporte l'une à l'autre, qu'il conduit les inférieures par les supérieures et les moins nobles par les plus excellentes, les plus grossières pas les plus adroites et les imparfaites par les parfaites.

Il montre sa bonté en ce qu'il communique aux supérieurs sa puissance et sa souveraineté, qui est un des plus riches fleurons de sa couronne et l'un des plus nobles apanages de son domaine; en ce qu'il daigne les associer à la conduite de leurs inférieurs qu'il pourrait aisément régir et gouverner par lui-même. Ce qui vous montre évidemment, mon frère, que votre qualité et condition de serviteur sont une œuvre de Dieu, un trait de sa providence, un effet de sa puissance, de sa sagesse et de sa bonté infinie : et un effet qui procède de trois causes si nobles, si dignes et si divines, ne peut être que très noble, très excellent et très digne en toutes ses circonstances.

B. — (2. *Est ejus exemplar.*) Il est si digne et si excellent que le Fils de Dieu, désirant être serviteur et ne le pouvant être en sa nature divine et increée, a daigné se faire homme et s'incarner au sein de la très sainte Vierge, afin qu'éprouvant notre nature, il épousât la qualité de serviteur, qui lui est essentiellement et inséparablement attachée. C'est son apôtre qui nous l'enseigne : Le Sauveur, dit-il, qui était Dieu, égal et consubstantiel à son père, a daigné s'anéantir soi-même et prendre la forme de serviteur; la forme, ce n'est pas à dire seulement l'apparence, mais l'état, la qualité et la condition de serviteur, comme disant : *Cùm in forma Dei esset*, c'est-à-dire

l'essence et la nature, et il l'a montré par effet; car c'est le propre d'un serviteur de ne pas faire sa volonté, mais celle d'autrui; de rendre service à ceux de la maison, de ne pas répondre quand on le réprimande. Et Jésus dit en l'écriture : Je suis descendu du ciel, non pour faire ma volonté, mais celle de mon Père; non pour être servi, mais pour servir; j'ai été comme un homme qui n'a rien à répliquer à ceux qui le calomnient (1).

C'est l'office d'un serviteur de se ceindre d'un tablier, de laver les pieds à ceux de la famille; et Jésus-Christ l'a fait en la dernière cène : c'est le devoir d'un serviteur de balayer la maison et de porter sur lui les ordures; et Jésus a balayé l'Eglise qui est la maison de Dieu : il a porté sur lui les ordures de nos péchés : *Posuit in eo iniquitates omnium nostrum;* il a donc honoré votre état, puisqu'il l'a daigné exercer; comme si le roi exerçait la médecine, la musique ou la peinture, on tiendrait à honneur d'être de même profession que lui; et comme le poète chrétien a dit que Jésus a sanctifié en lui nos souffrances et nos peines, ayant daigné s'y assujettir.

Pœnam vestivit honore,
Ipsaque sanctificans in se tormenta beavit.

Ainsi nous pouvons et nous devons dire qu'il a agrandi, ennobli, sanctifié et déifié en lui la condition servile; il en est l'honneur et la gloire, il en est l'idée et le patron.

C. — (3. *Est merces.*) Il en est la fin et la récompense : *Erit merces operi tuo.* Il n'y a genre de vie où l'on puisse faire son salut plus aisément qu'en celui-ci. Quand un jeune homme ou une fille se veulent donner à Dieu et prendre un genre de vie pour le servir, on fait tant de prières, tant de consultes et d'informations pour connaître à quel état

(1) Hoc enim sentite in vobis quod et in Christo Jesu, qui cum in forma Dei esset, non rapinam arbitratus est esse se æqualem Deo, sed semetipsum exinanivit formam servi accipiens. (Phil. 2. 5. 6.) Descendi de cœlo, non ut faciam voluntatem meam, sed voluntatem ejus qui misit me. (Joan. 6. 38.) Filius hominis non venit ministrari, sed ministrare. (Matth. 20. 28.) Factus sum sicut homo non audiens, et non habens in ore suo redargutiones. (Ps. 37. 15.)

Dieu les appelle. Vous n'avez pas besoin de tant d'enquêtes, si vous êtes serviteur ou servante; vous êtes certain que Dieu vous a mis en ce genre de vie et que sa volonté est que vous y demeuriez; car S. Paul (1. Corint. 7. 20.) exhortant les chrétiens à n'être pas toujours sujets à changer, mais à être constants en leur vocation, il ne le recommande à personne en particulier qu'à ceux qui sont en service, ayant dit que chacun demeure en la vocation à laquelle il a été appelé; il n'ajoute pas : Etes-vous roi, êtes-vous président ou bien êtes-vous conseiller? demeurez en cet office; mais il ajoute : Etes-vous appelé à la servitude? demeurez-y: *Servus vocatus es, non sit tibi curæ*, parce qu'il arrive souvent que ce n'est pas Dieu qui vous a appelé à la royauté, aux grandeurs, ni aux richesses et aux dignités ecclésiastiques ou séculières, mais que c'est votre présomption, votre avarice, ou l'ambition de vos parents ou de vos ancêtres; ou que, si Dieu vous y a appelé, c'est possible par réprobation, par jugement et pour punition de vos péchés ou des péchés de vos aïeux; mais à la servitude, à la bassesse et à l'humiliation, c'est ordinairement Dieu qui vous y appelle, et cela par providence, par prédestination, par désir et intention de vous sauver. Aussi trouvons-nous bien en l'écriture (1. Reg. 15. 11.) que Dieu s'est repenti d'avoir élevé quelqu'un à la royauté : d'où vient qu'il disait à Samuel : Je me repens d'avoir fait choisir Saül pour le roi de mon peuple; la grandeur l'a corrompu : il était innocent comme un enfant d'un an, et, depuis qu'il est sur le trône, il est devenu malicieux comme un renard. Mais nous ne lisons point dans les saintes lettres que Dieu se soit jamais repenti d'avoir mis quelqu'un en service; au contraire, S. Paul ajoute : Si vous pouvez sortir de servitude, n'en sortez pas (1); il n'y a point d'état dans le monde où vous puissiez vous rendre plus agréable à Dieu; c'est la voie la plus assurée, la plus droite et la plus aisée que vous puissiez tenir pour vous acheminer au ciel.

D. — (*Nam servitus est via, etc.*) C'est ce que Job

(1) Sed et si potest fieri liber magis utere. (1. Cor. 7. 20.)

enseigne en peu de paroles par trois belles comparaisons : *Homo natus ad laborem*, *sicut avis ad volatum*. C'est un chemin plus assuré et plus exempt de danger. L'oiseau qui vole et qui se promène en l'air ne tombe pas si aisément dans les piéges ou dans les filets des chasseurs que celui qui s'arrête amorcé par quelque grain ou acharné à une voirie. Les serviteurs et les gens de basse condition, qui sont toujours occupés à quelque exercice pour gagner leur vie, ne sont pas si exposés aux tentations du monde, du diable et de la chair que ces gens qui mènent une vie fainéante, toute pourrie de paresse et d'oisiveté. D'où vient que S. Jérôme, écrivant à son ami, dit : Faites que le diable vous trouve toujours occupé quand il viendra pour vous tenter : (1) en votre condition servile, étant obligés de travailler presque continuellement, vous n'avez pas le loisir d'écouter les tentations de Satan ; votre chair matée et mortifiée par le travail ne regimbe pas aisément, et vous allez plus droit au ciel.

Au lieu de ces paroles, *Sicut avis ad volatum*, une autre version porte : *Sicut aquila,* ou *sicut pulli aquilæ ad volandum*. Elien dit qu'il y a cette différence entre l'aigle et les autres oiseaux, que les autres volant vers le ciel y vont de biais et tournoyant, mais que l'aigle y monte tout droit et comme perpendiculairement. Les grands et les riches du monde vont en paradis s'ils sont gens de bien, mais, pour l'ordinaire, avec un peu de détour ; la plupart passent par le purgatoire pour les péchés qu'ils ont commis, ou en acquérant, ou en conservant, ou en possédant avec trop d'affection les biens de la terre ; mais les bons serviteurs font leur pénitence en ce monde : la vie humble et laborieuse qu'ils mènent est une pénitence continuelle qui satisfait à la justice de Dieu et qui acquitte la peine qu'ils ont méritée par leurs péchés. Enfin, il n'y a point de pénitence plus aisée ni plus salutaire tout ensemble qu'une grande ferveur dans l'amour de Dieu.

Au lieu de ces paroles; *sicut avis ad volatum*, quel-

(1) Facito semper aliquid ut inveniat te diabolus occupatum. (S. Hieron.)

ques-uns traduisent : *Sicut filii ignis*, c'est-à-dire que, comme les bluettes de feu montent en haut, les serviteurs qui travaillent avec les dispositions que S. Paul leur enseigne, et que nous leur dirons maintenant, ont plus de facilité d'être fervents en l'amour de Dieu et de faire toutes choses par ce salutaire motif; car si un père de famille n'est extrêmement détaché, il regarde et recherche en toutes ses actions l'avancement de sa fortune et l'intérêt de sa maison; et si c'est là son unique et principale intention, il n'a point d'amour de Dieu ni de mérite en ses actions. Mais un pauvre serviteur, qui ne gagne rien en ce monde que l'entretien de sa vie, bien simple et bien chétive, peut aisément faire ses actions pour la seule gloire de Dieu et par esprit d'obéissance à la volonté divine. Mais que doit-il faire pour cela ? S. Paul vous le dira au second point de ce discours.

SECUNDUM PUNCTUM. — *Debita servorum.*

S. Paul enseigne aux serviteurs en plusieurs lieux de ses épîtres, mais principalement en celle qu'il écrit aux Ephésiens et aux Colossiens (Ephes. 6. 5. Coloss. 3.), avec quelle disposition ils doivent rendre service à leurs maîtres. Voici comme il leur parle : Serviteurs, obéissez à vos maîtres charnels avec crainte et tremblement, en simplicité de cœur, comme à Jésus-Christ, non-seulement lorsqu'ils ont l'œil sur vous et pour leur plaire, mais comme serviteurs de Jésus-Christ, faisant la volonté de Dieu cordialement et de bonne volonté, et rendant service à vos maîtres comme à notre Seigneur. (1) Quand S. Paul dit par trois fois : *Sicut Christo, ut servi Christi, et sicut Domino*, il exprime trois qualités que doit avoir votre obéissance : premièrement, vous devez servir devant Jésus-Christ et en sa

(1) Servi, obedite dominis carnalibus cum timore et tremore, in simplicitate cordis vestri sicut Christo, non ad oculum servientes, quasi hominibus placentes, sed ut servi Christi facientes voluntatem Dei ex animo, cum bona voluntate, servientes sicut Domino non hominibus. Scientes quoniam unusquisque quodcumque fecerit bonum, hoc recipiet a Domino, sive servus, sive liber. (Eph. 6. v. 5. 6. 7. 8.)

présence, et pour cela avec fidélité : secondement, pour l'amour de Jésus-Christ et, pour ce sujet, avec cordialité : en troisième lieu, comme servant à Jésus-Christ même, et pour cela avec humilité.

E. — (1. *Servire fideliter.*) Avec fidélité, afin que vous puissiez dire comme cette femme de Sparte qui, étant demandée pour être servante et interrogée sur ce qu'elle savait faire, répondit hardiment : Je sais être fidèle. C'est la plus belle qualité que vous puissiez avoir; c'est le meilleur métier que vous puissiez faire que d'être fidèle ; être fidèle de cœur et d'esprit, avoir autant de soin de conserver et d'augmenter le bien de votre maître que si c'était le vôtre propre, être fidèle de la langue, ne conter jamais hors de la maison ce qu'on y fait, ce qu'on y dit ni ce qu'on y mange ; n'être pas cause de querelles par des rapports de flatterie, rapportant à monsieur ce que mademoiselle a dit, ni à mademoiselle ce que monsieur a fait; parlant à la belle-mère au désavantage de la bru, ou à la bru au désavantage de la belle-mère ; aigrissant votre maîtresse contre les serviteurs et les servantes contre votre maîtresse ; être fidèle de bouche, n'être point sujette à la gourmandise ni à la friandise; ne point tirer de vin, ne prendre point de viande pour contenter votre sensualité ou pour vous amuser avec vos compagnes; être fidèle de la main : *Non fraudantes*, dit S. Paul (Tit. 2. 10.), μὴ νοσφιζομένυς ; Vatable traduit : *Non suffurantes;* vous abstenir, non-seulement des grands larcins, mais aussi de cette liberté que plusieurs prennent de prendre tantôt deux liards et tantôt quatre deniers, sous prétexte que ce qu'ils prennent chaque fois est peu de chose : *Non fraudantes, sed in omnibus bonam fidem ostentendentes ;* ne pas permettre que les autres serviteurs, que les enfants de la maison ou autres fassent tort au blé, au vin, à la viande ni au linge que vous avez en charge ; être fidèle de tout le corps, vous employer tout de bon à tout ce que vous savez être pour le profit de votre maître, sans perdre le temps à des amusements, sans attendre qu'on vous commande, autant en l'absence qu'en la présence du

maître, avec simplicité et sincérité de cœur : *In simplicitate cordis vestri, non ad oculum servientes.* (Ephes. 6. 5. 6.)

Ne faites pas comme Giézy, (4. Reg. 5. 21.) serviteur du prophète Elisée. Le prophète avait guéri miraculeusement de la lèpre le favori du roi de Syrie, nommé Naaman. Ce seigneur lui offrit de grands présents en récompense d'un si grand bienfait ; mais le prophète les refusa, étant bien éloigné de commettre cette simonie. Mais sitôt que Naaman est hors de la ville, Giézy dit en lui-même : C'est grand dommage que mon maître ait refusé tant de présents d'un homme qui est si à son aise et qui les offrait d'un si bon cœur ; il court donc après le carrosse, et sitôt que Naaman l'aperçoit, il met pied à terre, lui vient au-devant : — Qu'y a-t-il et que désirez-vous de moi, dit-il à Giezy ? — Monsieur, répondit Giésy, mon maître m'a envoyé pour vous prier de lui faire la charité de quelque argent pour des hôtes qui lui sont arrivés : — Très volontiers, dit Naaman ; il lui en donne beaucoup plus qu'il n'en demandait et des hardes de grand prix. Mais quand il fut de retour le soir à la maison, faisant le bon valet, le prophète lui dit : — D'où venez-vous, Gièzy ? Mon maître, je ne suis point sorti de la maison. — Vous n'êtes pas sorti de la maison, dit le prophète ? pourquoi êtes-vous menteur, ajoutant péché sur péché ? Vous n'êtes pas seulement sorti de la maison, mais de la ville, et mon esprit était auprès de vous quand ce seigneur vous est venu au-devant : j'ai vu de point en point tout ce qui s'est passé en cette rencontre ; vous avez pris des présents de Naaman, et pour cela, vous et votre postérité vous serez infectés de la lèpre à perpétuité : *In sempiternum*. Cette parole eut son effet sur-le-champ ; il fut à ce même instant couvert d'une horrible lèpre.

La même chose vous arrive souvent et vous n'y pensez pas. Quand vous dérobez le bien de votre maître, quand vous le consumez en débauches et en friponneries, quand vous le laissez perdre par votre négligence, vous vous imaginez que personne n'en sait rien ; le grand Maître vous

voit, l'esprit de Dieu vous est présent, la ladrerie spirituelle du péché s'attache à votre âme; lèpre qui est une maladie incurable, dont il n'y a médecin spirituel qui vous puisse guérir si vous ne restituez ; et vous ne le ferez pas, et votre confesseur ne vous en délivrera pas par l'absolution. Remarquez-le bien : *Non remittitur peccatum nisi restituatur ablatum ;* ces larcins, ces friponneries et ces fourberies qui font tort au bien de votre maître vous obligent à restitution ; vous n'en faites point d'état, vous ne vous en confessez point ou, si vous vous en confessez, ce n'est qu'à demi et en déguisant l'affaire ; vous changez de confesseur à Pâques afin qu'on ne connaisse pas qu'il n'y a point d'amendement en vous ; vous mourrez en cet état, et la ladrerie du péché demeurera en vous à perpétuité. En vérité, quand l'occasion de faire ces friponneries se présente, si votre maître était présent, les commettriez-vous ? Et Dieu est toujours auprès de vous, il a les yeux collés sur vous, il vous regarde attentivement ; ne faites pas en sa présence ce que vous ne voudriez pas faire en présence d'un homme mortel ; craignez la damnation éternelle, du moins autant que vous craindriez des coups de bâton ou des soufflets ; servez fidèlement, puisque vous servez devant Dieu.

F. — (2. *Libenter.*) Mais servez cordialement, puisque vous servez ou que vous devez servir pour l'amour de Dieu ; si vous servez pour l'amour de Dieu, vous n'obéirez point à votre maître quand il vous commandera quelque chose contre la volonté de Dieu ; vous ne favoriserez pas ses intrigues amoureuses. Ne vous y trompez pas, vous n'êtes pas déchargé devant Dieu pour dire : J'ai fait une action noire, mais c'est mon maître qui me l'a commandée ; votre maître sera damné pour l'avoir commandée et vous pour lui avoir obéi ; comme si le maître d'hôtel du roi commandait à son valet de faire quelque chose contre la personne ou le service de sa majesté, ce valet ne serait pas justifié disant : Mon maître qui est serviteur du roi me l'a commandé ; il serait pendu ou brisé sur la roue avec toutes ses excuses. Sur quoi vous devez remarquer qu'il peut arriver que votre

maître vous commande quelque chose contre les commandements de l'Eglise ou contre les commandements de Dieu. Si c'est contre les commandements de l'Eglise, comme de travailler ou d'aller aux champs et de perdre la messe un jour de fête, encore qu'il ne le fasse pas par mépris de l'Eglise, mais par avarice ou quelqu'autre pareil motif, il fait mal ; mais l'Eglise ne vous oblige pas de rompre avec lui et de quitter son service pour la première ou la seconde fois, parce qu'il en peut avoir quelque sujet ou quelque nécessité que vous ne savez pas ; mais s'il en fait coutume, il faut choisir le temps quand il sera en bonne humeur et lui dire : Monsieur, mes confesseurs me reprennent quand je travaille les jours de fête et me menacent de me refuser l'absolution ; je vous prie de ne m'y plus obliger : et puis, s'il ne le fait, il faut quitter son service au plus tard à la fin de l'année ; que s'il vous commande quelque chose contre les commandements de Dieu, comme de vous parjurer, de dérober, de vous battre en duel, d'injurier et de quereller le prochain, ou bien de consentir à une impureté ; ho ! plutôt mourir que de lui obéir une seule fois ! Vous devez dire comme S. Pierre aux Actes des apôtres : (act. 5. 29.) Est-il juste d'obéir aux hommes plutôt qu'à Dieu ? Comme ce soldat israélite à qui son capitaine Joab disait : Tu devais passer ton épée au travers du corps d'Absalon et je t'eusse donné bonne récompense. Quand vous me mettriez dans la main mille sicles d'argent, répartit le soldat, je n'en ferais rien ; quoi ! ne savez-vous pas que le roi nous l'a défendu expressément ? Mais quand votre maître vous commande quelque chose qui n'est pas contre les commandements de Dieu ni de l'Eglise, vous y devez obéir non à regret, non à contre-cœur, ni en contredisant, grondant, ou murmurant et par dépit, mais de bon cœur, avec ardeur, amour et joie : *Ex animo, cum bona voluntate, non ex necessitate*, dit S. Paul ; il l'exprime en divers termes pour en inculquer l'importance.

Pour mériter en obéissant, il faut obéir pour l'amour de Dieu, et ce qu'on fait pour l'amour de Dieu, il le faut faire

de bon cœur : *Hilarem datorem diligit Deus*. Vous ôtez la moelle de votre sacrifice et tout le mérite de votre action quand vous la faites mal volontiers.

G. — (3. *Humiliter.*) Il faut obéir non-seulement pour l'amour de Jésus, mais comme à Jésus avec honneur et respect, avec crainte et révérence : *Cum timore et tremore*, dit S. Paul : *Servi dominos suos omni honore dignos arbitrentur*. (2. Thim. 6. 1.) Notez : *dignos*, l'honneur que vous leur rendez, n'est pas un honneur gratuit et de surérogation, mais de devoir et d'obligation ; vous le leur devez, ils en sont dignes et ils le méritent, non-seulement quand ils sont bons et débonnaires, mais aussi quoiqu'ils soient fâcheux et de mauvaise humeur, *etiam discolis*, dit S. Pierre ; parce que leur autorité est une émanation, une image et une expression de la souveraineté de Dieu et qu'il faut honorer la souveraineté de Dieu en quelque sujet qu'elle se rencontre ; comme on doit honorer un gouverneur pauvre ou riche, docte ou ignorant, bien ou mal vêtu, parce que son office est une participation, un rayon, un écoulement et une émanation de la royauté. Ainsi, que votre maître soit dévot ou indévot, vertueux ou vicieux, c'est toujours votre maître et votre supérieur ; la puissance qu'il a sur vous vient de Dieu, et tout ce qui vient de Dieu mérite d'être respecté, chéri et honoré, reçu et traité avec révérence : *Omni honore dignos*.

Honneur intérieur : vous devez considérer la personne de Jésus en celle de votre maître et de votre maîtresse, excuser en vous-même leurs fautes et supporter leurs imperfections. Honneur extérieur : ne leur répondre point arrogamment, ne vous pas moquer d'eux en leur absence, ne pas découvrir leurs vices, parler toujours d'eux honorablement et porter du respect à tout ce qui leur appartient. Saül persécutait injustement David, David était déjà désigné et consacré roi de la part de Dieu, et Saül était réprouvé ; et néanmoins, parce que Saül possédait encore actuellement le royaume, David se repentit d'un petit manquement de respect qu'il commit contre lui à bon dessein ; car David étant

caché dans une grotte, Saül qui le poursuivait à mort par envie vint à la même caverne sans savoir qu'il y fût. David, pour lui montrer qu'il ne lui voulait point de mal et qu'il lui en pouvait bien faire s'il l'eût voulu, lui coupa tout doucement par derrière un petit bout de sa tunique; (1. Reg. 24. 5.) c'était bien peu de chose, et néanmoins il s'en repentit et en fit pénitence : *Percussit cor suum David eo quod abscidisset oram chlamydis Saül.*

TERTIUM PUNCTUM. — *Motiva.*

H. — (1. *Ex parte Dei.*) *Ne blasphemetur nomen et doctrina Christi.* Vous devez faire tous vos efforts pour ne pas donner sujet de parler mal de Notre-Seigneur et de sa doctrine ; quand vous laissez perdre le bien de votre maître par votre négligence, quand vous ne faites pas ce qui est de votre charge, quand vous vous amusez une heure à un message que vous pourriez faire en un quart d'heure, vous êtes cause que votre maître blasphème, que votre maîtresse s'impatiente, que les domestiques vous maudissent et vous injurient, et même qu'ils médisent de la parole de Dieu et des sacrements, parce que vous les fréquentez et que vous n'en êtes pas meilleur; ils font très mal, mais vous en êtes responsable, parce que vous en êtes cause; au lieu que si vous faites bien votre devoir et si vous êtes vertueux, Dieu en reçoit beaucoup d'honneur et son saint nom en est beaucoup glorifié. Si ce n'est pas grande merveille que les grands aiment et servent Dieu, car ils lui ont beaucoup d'obligation; il les comble de prospérité, il leur donne beaucoup de lumières et de connaissances ; mais si vous êtes dévot et vertueux, si vous faites diligemment et paisiblement ce qui est de votre devoir, si vous avez soin d'instruire les enfants dans l'amour et la crainte de Dieu, si vous employez le temps qui vous reste à prier Dieu, vous qui êtes pauvre et humilié par la providence de Dieu, votre amour sera plus désintéressé, plus pur, plus héroïque et plus méritoire ; vous servirez d'ornement à la doctrine de Jésus-Christ : *Ut doctrinam Salvatoris Dei ornent in omnibus.*

I. —(2. *Proximi.*) Vous servirez d'exemple à toute la maison, de bonne odeur à toute la ville ; car, comme disait un saint prélat de notre temps, qui faisait des conférences spirituelles à ses serviteurs : les artisans et les serviteurs font la plus grande partie de la ville, et cette sorte de gens, pour l'ordinaire, ne prennent exemple que de leurs semblables ; s'ils voient un évêque, un chanoine ou un religieux modeste et retenu, ils disent : C'est son métier, c'est sa profession ; pour moi je ne suis pas évêque, ni chanoine, ni religieux : mais quand ils voient un serviteur ou une servante, un cuisinier ou un valet de chambre dévot, vertueux et consciencieux, ils en sont touchés, ils n'ont plus d'excuse, ils sont convaincus et ils font plus de profit de cet exemple que d'une prédication : *Verba movent, exempla trahunt.* Ainsi sainte Maxime, esclave d'un Vandale en Afrique, convertit à la foi S. Martinien et S. Saturnien qui étaient serviteurs avec elle, et fut cause qu'ils endurèrent le martyre. (Victor Utic. lib I. de Persec. Vandal.)

Dans le Pré spirituel, il est dit qu'un bon religieux, nommé Jean, qui fut depuis disciple de l'abbé Ammon, servit l'espace de douze ans avec grande charité et cordialité un malade qui, pendant tout ce temps-là, ne lui dit jamais une douce parole ; mais au contraire, il le traitait toujours fort rudement. Ce malade fâcheux étant sur le point de mourir, environné de plusieurs anachorètes, fit appeler son bon serviteur, et le prenant par la main il lui dit tendrement : Adieu, adieu, adieu ; puis se tournant vers les assistants, il le leur recommanda de grande affection, disant : Voilà un ange et non pas un homme puisque, pendant l'espace de douze ans, il m'a toujours servi dans mes maladies avec beaucoup de promptitude et d'allégresse, quoiqu'il n'ait jamais eu une bonne parole de moi.

K. —(3. *Servi.*) Vous serez dans le ciel en la compagnie de vos maîtres, et vous participerez à leur couronne si vous imitez leurs vertus. *A Domino recipietis retributionem hæreditatis.* Si vous travaillez en une mine de fer ou de plomb, et qu'un homme sage vous dise : Mon ami,

vous vous peinez beaucoup et vous gagnez peu : il y a là une mine d'or ; creusez-y, vous n'aurez pas plus de peine, et vous gagnerez beaucoup plus ; ne seriez-vous pas privé de jugement si vous ne suiviez cet avis ? S. Paul vous dit : Quand vous ne servez votre maître que par routine et pour un salaire temporel, votre métier est, si on le peut dire, un métier de gagne-petit ; faites mieux, changez de motif et de disposition, et vous gagnerez des trésors, des couronnes et des récompenses éternelles.

Car, ou votre maître et votre maîtresse sont gens de bien et pieux, ou non. S'ils sont dévots, vous devez souvent dire : Mon dieu, je ne suis pas digne de vous servir, je suis trop peu de chose, je veux servir mon maître pour l'amour de vous ; ce m'est encore trop d'honneur et de gloire de servir vos serviteurs ; je veux apprêter le dîné, je veux faire la chambre, je veux garder les enfants de mon maître et de ma maîtresse, afin qu'ils aient le loisir d'aller à l'église, de vous honorer ou de visiter les pauvres : si vous faisiez ainsi, toutes les bonnes œuvres vous seraient imputées. S. Augustin dit que S. Paul gardant les vêtements de ceux qui lapidaient S. Etienne le lapidait par la main de tous, et il était coupable des péchés de tous ; à plus forte raison, si vous faites les affaires de vos maîtres, afin qu'ils puissent vaquer aux bonnes œuvres : *Æqua pars erit descendentis ad prælium, et remanentis ad sarcinas.*

S'ils sont méchants et vicieux, il faut honorer en eux la souveraineté de Dieu ; il faut travailler de bon cœur pour obéir à ce commandement : Tu gagneras ton pain à la sueur de ton visage ; il les faut servir de bonne grâce pour les convertir et les gagner à Dieu par votre bon exemple. Car enfin la vertu se fait aimer et admirer même par ses ennemis ; elle a je ne sais quel empire et quel charme naturel sur les cœurs les plus durs et les plus rebelles ; tôt ou tard on reconnaîtra votre fidélité, votre diligence ou votre prudence, et on vous estimera, on vous chérira et on vous conservera précieusement ; vous serez regardé comme un demi-maître dans la maison, ainsi que nous avons vu Joseph,

Eliéser et plusieurs autres, selon la remarque de S. Chrysostôme. (hom. 4. sur l'épître à Tite.)

CONCLUSIO.

Monita pro Dominis. Concluons avec S. Paul, et cela pour l'instruction des maîtres, afin qu'il n'y ait personne qui n'ait à profiter de ce sermon. L'apôtre ayant recommandé aux serviteurs leurs devoirs envers leurs maîtres, comme nous l'avons vu, ajoute : *Et vos, domini, eadem facite illis, scientes quia et illorum, et vester Dominus est in cœlis : et personarum acceptio non est apud Deum* : (Ephes. 6. 9.) Et vous maîtres, faites comme des serviteurs; paroles d'autant plus graves dans la bouche de l'apôtre que les inférieurs envers lesquels il recommande des égards n'étaient point de simples serviteurs, mais bien des esclaves. Qu'il me soit permis de rapporter ici la leçon qui fut donnée autrefois à un supérieur. Carloman, fils aîné de Charles Martel et frère de Pepin, roi de France, (Baron. ann. 747.) va inconnu au Mont-Cassin avec un de ses plus fidèles serviteurs ; il demande à parler à l'abbé; il se prosterne devant lui en disant : Mon père, voici un pauvre homicide, tout chargé d'iniquités, qui vous demande miséricorde : D'où êtes-vous, lui dit l'abbé ? Je suis un misérable français, qui suis sorti de mon pays pour venir faire pénitence, expier mes crimes en ce monastère, s'il vous plaît de m'y recevoir. Il faut remarquer que ces homicides dont il parlait, c'est qu'il avait tué des barbares en des guerres très justes. Il est reçu au monastère avec son second. Après le noviciat et la profession, on le met à la cuisine pour servir le cuisinier; mais comme il n'avait jamais appris ce métier, sachant mieux se servir d'une épée que d'une broche, il y commettait plusieurs fautes ; si bien que le cuisinier qui n'était pas des plus patients lui disait : Qui m'a ici amené ce lourdaud ? quelle pécore m'a-t-on ici donnée ? et il lui donnait de grands soufflets. Le saint prince tout doucement lui répondait : Mon frère, Dieu vous le pardonne ! D'autres fois il lui donnait de grands coups de poing sur le

dos, et ce saint de nouveau lui disait : Mon frère, Dieu vous le pardonne ! mais comme il recommençait toujours à le frapper, le serviteur du saint perdant patience lui dit : Savez-vous bien qui est celui que vous maltraitez ? C'est Carloman, frère du roi de France. Hé bien ! maîtres injustes, votre serviteur doit apprendre de ce bon prince à souffrir patiemment les torts, les mépris, les injures que vous lui faites, à les recevoir et endurer pour pénitence de ses péchés ; mais quand vous serez au jugement de Dieu, et que vous le verrez parmi les saints, on vous dira : Savez-vous bien de qui vous vous êtes joué, qui est celui que vous avez méprisé ? C'est un prince, non de France, mais du ciel ; c'est un enfant de Dieu, c'est un frère de Jésus-Christ : et Dieu sait comme vous en serez puni ensuite.

Disons donc avec S. Chrysostôme : (hom. 16. in 1. ad Timoth.) Faites pour le moins pour Dieu, qui est votre souverain Maître, ce que vous voulez que vos serviteurs fassent pour vous ; votre serviteur est obligé d'honorer en vous l'autorité que vous avez sur lui, parce que c'est une expression et une émanation de la souveraineté de Dieu ; donc, à plus forte raison vous êtes obligé d'honorer la souveraineté de Dieu. Si l'image est digne d'honneur, l'original l'est beaucoup plus ; s'il faut honorer l'effigie du roi, à plus forte raison sa personne. Peut-être que vous n'avez d'ascendant sur votre serviteur que dans les biens de la fortune, et que dans ceux de la nature et de la grâce il vous est égal ou même supérieur ; il est homme comme vous, racheté comme vous ; il est chrétien comme vous, enfant de l'Eglise comme vous, participant aux sacrements, destiné à la gloire et peut-être à une gloire plus éminente ; mais Dieu est possédé d'une nature infiniment relevée et supérieure à la vôtre. Votre serviteur n'est pas votre ouvrage, car vous ne l'avez pas créé, et il était peut-être au monde avant vous ; vous êtes la créature de Dieu, il vous a donné l'âme, le corps et l'être avec tous ses apanages ; vous ne donnez à votre serviteur que le simple entretien de sa vie, lui laissant vos restes ou des viandes grossières ; mais Dieu vous fait bonne chère, il vous

nourrit délicatement, il vous donne en abondance des viandes, des vêtements, des logemenst, des meubles et des héritages; vous employez votre valet au service de vos enfants, et Dieu a livré pour vous son Fils unique bien-aimé, très parfait et l'objet de sa complaisance : *Ut servum redimeret, Filio suo non pepercit.* Vous ne promettez à votre valet que de petits gages d'une pièce d'argent, et Dieu vous promet et vous prépare pour récompense des biens infinis et incompréhensibles ; cependant vous voulez que votre valet vous serve fidèlement, cordialement et respectueusement, et vous ne voulez pas servir votre Dieu ! où est la justice, l'équité, la raison et le sens commun ?

Croyez-moi; dites comme David, et dites-le, non-seulement de bouche, mais de cœur, d'affection et d'effet : Seigneur, je suis votre serviteur et le fils de votre servante. (1) Je suis votre serviteur, en l'ordre de la nature, par la création, car je suis le fils de votre créature, et la créature est naturellement esclave du Créateur; je suis votre serviteur, en l'ordre de la grâce, par la rédemption, car vous m'avez racheté ; je suis votre serviteur par le choix libre et volontaire que je fais de cette noble qualité, que j'estime plus que tout ce que je puis acquérir et posséder en ce monde ; car être votre esclave c'est être libre, vous obéir c'est être grand, vous aimer c'est être heureux, et vous servir c'est régner. *Amen.*

(1) O Domine ! ego servus tuus, et filius ancillæ tuæ. (Ps. 115. 16.)

SERMON LVI.

DES INIMITIÉS.

Non occides. (Exod. 20. 12.)
Vous ne tuerez pas.

Homicide point ne seras, de fait ni volontairement. C'est avec beaucoup de raison qu'on ajoute ces paroles *de fait ni volontairement*, car les homicides actuels et de fait sont rares ; mais les homicides de volonté sont en grand nombre. Il n'est rien de si commun dans le monde que les inimitiés ; et S. Jean l'évangéliste dit : Celui qui hait son frère est homicide. (1) Pour traiter utilement ce sujet, je diviserai mon discours en deux points. Au premier, nous verrons les causes qui ont coutume d'engendrer et de fomenter les inimitiés. Au second, nous verrons les motifs qui les doivent étouffer dans nos cœurs. Un des principaux, c'est l'imitation de votre grande charité, ô sainte Vierge ! Vous êtes cette sacrée litière que le mystique Salomon s'est fabriqué d'étoffes incorruptibles pour lui servir de demeure : *Ferculum fecit sibi rex Salomon de lignis Libani.* Ce qui est de plus remarquable et de plus admirable en cette litière, c'est que *media ejus*, ou selon la version des Septante, ἐντὸς αὐτοῦ, *interiora ejus charitate constravit.* Votre âme sainte, qui est le dedans de cette litière, est toute ornée de charité : *Media ejus caritate constravit.* Le milieu de cette litière, c'est votre sein immaculé, et c'est la charité divine, le Saint-Esprit qui est l'amour personnel, qui a orné ce sein virginal ; c'est lui qui a formé la sacrée sainte humanité pour y asseoir le vrai Salomon, la sapience éternelle, ainsi que l'ange vous prédit quand il vous salua par ces paroles : *Ave, Maria.*

(1) Omnis qui odit fratrem suum homicida est. (1. Joan 3. 15.)

IDEA SERMONIS.

Exordium. A. *Vindicta fuit semper prohibita.*

Primum punctum *Causas.* B. *Quatuor matres quæ generant inimicitias :* 1° *Antipathia naturalis.—*2° *Suspicio temeraria.—*3° *Amicitia inordinata.—*4° *Avaritia.* C. *Quatuor nutrices quæ inimicitias alunt :* 1° *Superbia.—*2° *Conscientia erronea.—*3° *Negligentia confessarii.—*4° *Lingua adulatrix.*

Secundum punctum. *Remedia.* D. *Christi præceptum.—* E. *Nostrum bonum :* 1° *Honestum.—*2° *Jucundum.—*3° *Utile temporaliter.—*4° *Spiritualiter.*

EXORDIUM.

A. — (*Vindicta fuit, etc.*) Quoique le Fils de Dieu ait dit à ses disciples, au chap. 5. de S. Matthieu : Vous avez ouï qu'on a dit aux anciens : Tu aimeras ton prochain et tu haïras ton ennemi ; et en S. Jean, chap. treize : Je vous donne un nouveau commandement : Que vous vous entr'aimiez : il ne s'ensuit pas que le commandement du pardon des injures n'appartienne qu'à la loi évangélique, et qu'il n'ait jamais été en usage sous la loi de nature, sous la loi mosaïque et même parmi les païens les plus modérés et vertueux. Job était sous la loi de nature. Et le Créateur lui disait : *Cum lapidibus regionum, pactum tuum ;* (Job. 5. 23.) *lapis quia lædit pedem ; pactum, quasi pacis actus :* Je veux que vous ayez la paix et que vous soyez en bonne intelligence même avec ceux qui vous offensent actuellement. Il ne dit pas simplement : *Cum lapidibus*, mais, *cum lapidibus regionum ;* ce qui me découvre un beau secret.

Il fait allusion à une maudite coutume qui était autrefois au pays des Arabes parmi lesquels le saint homme Job vivait ; coutume arabesque et barbare dont Ulpien fait mention au Digeste. (L. sunt quædam ff. de extraordinariis criminibus.). Il dit que les Arabes commettaient encore de son temps un crime qu'ils appelaient en grec σκοπελισμὸν ἀπὸ

τοῦ σκοπεὐλίζειν, *quod est jaculari ;* c'est que quand quelqu'un avait un ennemi, il allait mettre plusieurs pierres en son champ ou héritage ; et ces pierres étaient comme un cartel de défi ou plutôt une déclaration de guerre et d'hostilité, par laquelle on faisait savoir au maître de ce champ que, s'il était si hardi que de cultiver son héritage, on l'assommerait à coups de pierre ; si bien que *cum lapidibus regionum pactum tuum*, c'est-à-dire, je veux que vous tâchiez d'avoir la paix et de vous réconcilier, non-seulement avec ceux qui vous ont autrefois désobligé, mais encore avec ceux qui vous offensent présentement, qui vous dressent des embûches et qui conspirent votre mort. Dans la loi mosaïque, il est dit en l'Exode : Si vous rencontrez le bœuf de votre ennemi qui se soit égaré, vous le ramènerez à son maître ; si vous voyez l'âne de celui qui vous veut du mal, qui soit tombé sous le faix, vous ne passerez pas outre, mais vous l'aiderez à le relever. Les amnisties d'Aristide et de Phocion, celles de Socrate, de Lycurgue et autres, avec les courtoisies qu'ils ont faites à leurs ennemis, sont trop communes et rebattues, je ne m'y arrête pas.

Si le Fils de Dieu a dit : Je vous donne un commandement nouveau, c'est qu'il parle à la façon des Hébreux qui appellent nouveau tout ce qui est excellent : *Cantate Domino canticum novum*, ou, en second lieu, parce que la charité rend l'homme tout nouveau, redresse et renouvelle son intérieur ; ou, en troisième lieu, parce que les chrétiens le doivent garder avec un esprit et par un motif tout nouveau, qu'ils doivent aimer leur prochain, non par inclination naturelle, mais par charité surnaturelle et pour l'amour de Dieu; ils le doivent aimer, non-seulement comme eux-mêmes, mais comme Jésus-Christ nous aime. Commandement nouveau, en quatrième lieu, parce que, quand le Fils de Dieu vint au monde, il était fort vieilli et presque mis en oubli, et le Sauveur l'a renouvelé ; aussi ne dit-il pas : Vous avez lu qu'il est écrit, mais vous avez entendu qu'on a dit : Dieu ne commande jamais la haine des ennemis, et ces paroles que Jésus-Christ rapporte sont tirées du chap. dix-neuf

du Lévitique, où il y a seulement : Tu aimeras ton ami comme toi-même ; et il n'est pas ajouté : Tu haïras ton ennemi ; mais les scribes et les pharisiens déduisant une conséquence défectueuse ont conclu : S'il nous est commandé d'aimer notre ami, donc, au contraire, nous devons haïr notre ennemi ; et c'est contre cette conséquence que Jésus-Christ fait ce commandement : *Ego autem dico vobis.* Et quant à moi, je vous dis : Aimez vos ennemis. Pour nous acquitter de ce devoir, il est à propos de considérer quelles sont les causes qui engendrent et nourrissent les inimitiés.

PRIMUM PUNCTUM. — *Causæ.*

B.—(*Quatuor matres quæ etc. 1° Antipathia naturalis.*) Premièrement, c'est quelquefois l'antiphatie des naturels. Il y a des personnes qui ont des génies si contraires, tant de disproportion et de disconvenance dans leur complexion ; ils ont des humeurs et des inclinations si différentes qu'il est presque impossible, naturellement parlant, de les réunir et de les accorder ; l'un est gai, jovial, prompt, actif et grand parleur ; l'autre triste, mélancolique, froid, pesant et silencieux ; en ce cas, le plus expédient serait la séparation : mais quand elle est impossible, parce que c'est un mari et une femme, deux frères de même famille ou deux bourgeois de même ville et de même rue, alors il faut que la grâce prédomine et corrige la nature ; il est vrai qu'on ne peut pas tout à fait arracher cette antipathie naturelle, éteindre et étouffer cette répugnance et cette contrariété d'humeurs ; mais c'est autre chose de sentir la tentation et autre chose d'y consentir ; quand vous pouvez gagner sur vous de passer par-dessus cette aversion et de vivre en bonne intelligence avec le prochain pour l'amour de Dieu qui le commande, vous méritez beaucoup et vous avez tous les jours des occasions de former de riches couronnes que vous trouverez dans le ciel.

2° *Suspicio temeraria.* En second lieu, les jugements téméraires sont souvent cause des inimitiés. Il y a des esprits qui sont si délicats et si sensibles aux moindres mépris

qu'ils s'ombragent de tout ; une parole qu'on aura dite un peu légèrement, une contenance mal interprétée, un manquement que l'on aura fait de les convier à quelque assemblée par oubli les touche vivement et ils s'imaginent qu'on l'a fait à dessein. Le remède en est facile si on veut se faire tant soit peu de violence. Végèce traitant de l'art militaire donne à tous les capitaines et généraux d'armée cet avis très important : quand vous rangez vos escadrons en bataille, il faut donner à vos soldats une position telle que vous laissiez le soleil devant les yeux de votre ennemi ; car par ce moyen vous l'éblouissez et le surmontez plus aisément. C'est ce que fit le roi de France, Philippe-Auguste, en cette célèbre bataille qu'il eut contre l'empereur, près de Bouvines. Il faut faire de même à celui qui vous veut du mal ; pour vaincre sa volonté il faut convaincre son esprit, parler ensemble, lui ouvrir votre cœur, l'éclaircir sur ce qu'il soupçonne, le rendre capable de la vérité, et vous-même vous en éclairrir. Et parce qu'il y a des gens qui, par superbe ou timidité, ne veulent pas ou n'osent pas s'adresser les premiers à leur prochain, se découvrir à lui et lui parler franchement, pour lui jeter le soleil de la vérité dans les yeux, il faut au moins, en ce cas, se servir de médiateur, entremettre un ami commun, un homme prudent et charitable, le curé, le prédicateur ou le confesseur, qui prennent la peine de parler à tous deux, de les faire embrasser et de leur ménager une bonne paix : *Legationem mittens, roga ea quæ pacis sunt.*

3° *Amicitia inordinata.* Mais qui le croirait que le feu engendrât quelquefois la glace, que la paix apportât la guerre et que l'amitié produisît des inimitiés ? Vous avez un ami que vous aimez trop, vous épousez ses querelles, vous vous rendez partisan de ses passions, vous vous déclarez ennemi d'un tiers qui était votre ami ou qui ne vous a jamais désobligé, parce que votre ami lui veut du mal ; ce n'est pas ce que le Saint-Esprit vous conseille : *Noli pro amico fieri inimicus proximo* (Eccli. 6. 1.). Tite-Live rapporte un beau trait qui vient ici fort à propos ; il dit que

les habitants de Capoue étant en guerre contre les Samnites envoyèrent des ambassadeurs aux Romains, pour faire alliance avec eux et leur demander secours contre ceux qui les attaquaient. La chose étant proposée au sénat, on fut en peine de ce qu'on devait faire : car, d'un côté, l'amitié des habitants de Capoue était importante pour la république romaine, et on la jugeait nécessaire pour les affaires de la ville; d'un autre côté les Samnites étaient confédérés avec les Romains, et on ne pouvait donner secours aux habitants de Capoue sans violer les articles de l'alliance des Samnites. En cette perplexité, voici l'arrêt du sénat et la réponse qui fut donnée de sa part par la bouche des consuls aux ambassadeurs de Capoue : *Auxilio vos, Campani, dignos censet senatus : sed ita vobiscum amicitiam institui par est, ne qua vetustior amicitia ac societas violetur. Samnites nobiscum fœdere juncti sunt. Itaque arma, deos prius, quam homines violatura, adversus Samnites vobis negamus. Legatos, sicut fas jusque est, ad socios atque amicos precatum mittemus, ne qua vobis vis fiat.* (C. T. Liv. l. 7. c. 31.) Messieurs de Capoue, le sénat avoue que vous méritez qu'on vous donne secours et nous le désirons bien fort; mais nous devons tellement faire alliance avec vous, que nous ne rompions pas une autre amitié plus ancienne; les Samnites sont nos alliés, nous ne pouvons les offenser sans offenser Dieu : ce que nous pouvons faire pour vous sans blesser notre conscience, c'est d'envoyer des ambassadeurs aux Samnites, nos alliés, pour les inviter à se départir de cette guerre et ne vous point faire de tort. Voilà qui nous apprend notre leçon, voilà comme il faut faire quand vous avez un ami; il ne faut pas que l'amitié que vous lui portez engendre deux inimitiés; si vous épousez sa passion, si vous vous déclarez le partisan de sa rancune, pour conserver un ami vous vous faites deux ennemis; vous vous rendez ennemi de celui que votre ami persécute, et offensant Dieu par ce moyen, vous encourez son inimitié : il vaut mieux faire comme les Romains, étouffer la passion de votre ami et renouer une bonne paix.

4° *Avaritia*. Mais la plus ordinaire cause des dissensions, c'est l'affection désordonnée qu'on a pour les biens de la terre. Un ancien, nommé Héraclite, étant prié de ses concitoyens de leur faire un discours pour les exhorter à la paix et leur enseigner le moyen de la bien établir et cimenter parmi eux, prit un verre d'eau, y mêla un peu de farine et l'avala, pour leur donner à entendre que s'ils se contentaient de peu, et s'ils retranchaient toute superfluité, ils n'auraient point de guerre. (Plutar. au traité du trop parler.) Les poëtes disaient que c'est une mégère et une furie infernale qui sème la zizanie dans les familles et jette la pomme de discorde entre les royaumes :

> Tu potes unanimos armare in prælia fratres,
> Atque odiis versare domos. (Virg. Æn. 7.)

Non, dit S. Chrysostome, il n'est point d'autre mégère, qui allume le flambeau de la dissension que ces deux furies, *meum ac tuum*, le mien et le tien ; et celui-là, à mon avis, a bien rencontré qui a comparé l'amour des gens du monde à celui des chiens de boucherie. Vous voyez quelquefois à la boucherie deux ou trois chiens ensemble ; qui ne saurait que ce sont des bêtes penserait qu'ils sont les plus grands amis du monde. Ils se jouent ensemble, ils se couchent l'un auprès de l'autre ; si on frappe l'un, tous les autres aboient. Voulez-vous voir rompre toute cette amitié apparente, que le boucher leur jette un os à ronger, ils ne se connaissent plus, ils grondent l'un contre l'autre, ils s'entrebattent et se mordent comme s'ils ne s'étaient jamais vus ; c'est que chacun d'eux veut avoir toute la pièce. Telle est pour l'ordinaire l'amitié mondaine ; tant qu'il n'y a rien à partager entre deux parents ou voisins, ils sont en bonne intelligence, ce ne sont que visites réciproques, que compliments et qu'offres de service : Je suis votre serviteur, disposez-moi, je vous suis tout dévoué. Mais qu'il faille diviser la succession du père ou de l'oncle entre deux frères ; que l'un des voisins empiète tant soit peu sur l'héritage de l'autre, il n'y a plus alors d'amitié ni de parenté ; ce ne

sont que plaintes, qu'injures, que malédictions et médisances : *Meum*, *tuum*, *frigidum illud verbum*.

G. — (*Quatuor nutrices : 1ª superbia.*) Après ces quatre mères qui engendrent les inimitiés, viennent quatre nourrices qui les fomentent et les entretiennent. La première, c'est la superbe : Pour moi, dit cet orgueilleux, je ne lui veux point de mal, mais je ne lui veux pas parler le premier ; je ne le veux pas saluer, je ne lui veux pas témoigner la bonne volonté que j'ai pour lui ; cela l'élèverait trop, il s'en tiendrait fier et arrogant ; il dirait que j'ai été trop heureux de revenir et de le rechercher ; c'est lui qui m'a offensé, il est le plus jeune, je pense bien le valoir, c'est à lui à me rechercher le premier. Orgueilleux ! ne savez-vous pas que Dieu résiste aux superbes ? Dieu vous a-t-il traité de la sorte ? N'est-ce pas vous qui l'aviez offensé ? N'êtes-vous pas le plus jeune et le plus petit ? vous n'êtes qu'un néant au regard de lui, et cependant il vous a si souvent recherché par ses inspirations ! Il vous a offert son amitié ; il savait bien que la trop grande facilité avec laquelle il vous avait autrefois pardonné vous avait donné occasion de l'offenser plus librement, et il n'a pas laissé de vous rechercher, et vous ne voulez pas pour l'amour de lui rechercher votre semblable !

2ª *Conscientia erronea.* En second lieu, on se flatte, on se trompe soi-même et on se forme une conscience erronée. Je suis de la confrérie du rosaire, je communie tous les premiers dimanches du mois, je dis mon chapelet ; et ce qui est essentiel au christianisme, le point fondamental de la religion catholique, qui est la charité, on la néglige, on la laisse en arrière ! Qui en sera responsable devant Dieu ? N'en demandera-t-on point compte au confesseur timide et muet ? N'aide-t-il point par sa lâcheté à fomenter cet abus ?

3ª *Negligentia confessarii.* On s'accuse à lui d'avoir eu des disputes avec le prochain; il ne demande point si cela est bien raccommodé ; il condescend par ignorance, par complaisance ou par timidité à la première excuse que le pénitent

apporte pour ne pas se réconcilier ; il donne l'absolution à celui qui en est incapable ; il ne regarde pas le commandement de Jésus-Christ qui dit dans l'Evangile : Si, présentant votre offrande à l'autel, vous vous ressouvenez que votre frère a quelque chose contre vous, laissez-là votre offrande avant que de la présenter à Dieu ; allez vous réconcilier avec votre prochain : à plus forte raison vous ne devez pas être reçu à confesse et à la participation des saints sacrements, tant qu'il y a en votre cœur quelque amertume volontaire contre un seul de vos frères.

4ª *Lingua adulatrix.* A fomenter les inimitiés contribuent beaucoup les flatteurs et les rapporteurs, ces pestes de la république, ces boute-feux de discorde, ces incendiaires des âmes, ces hommes à double langue, ces langues de serpent, ces langues fourchues et à double pointe, ces cerbères infernaux qui, pour avoir à manger et à boire, pour s'entretenir dans les bonnes grâces de tout le monde, rapportent de côté et d'autre tout ce qui se dit et tout ce qui se fait ; ils médisent de la belle-fille en présence de la belle-mère, ils parlent mal de la belle-mère en présence de la belle-fille. Il vaudrait mieux que la ville fût peuplée de léopards, de lions et de loups que de telles gens ; on se tiendrait en garde, on se retirerait, on leur fermerait la porte, on les tirerait à coups de fusil ; mais ces loups sont les bien-venus partout, ils marchent la tête levée, on les regarde comme la crème des compagnies ; ce lion est le galant homme, mais homme détestable et en abomination devant Dieu : *Susurrones Deo odibiles* (Rom. 1. 30.) Il est appelé pécheur par excellence : *Vir peccator turbabit amicos, et in medio pacem habentium immittet inimicitiam ;* (Eccli. 28. 11.) parce qu'il est responsable et punissable d'une infinité de péchés. Ce mari et cette femme, ce cousin et cette cousine, ce voisin et cette voisine, qui vivaient en bonne intelligence, vous y avez mis la division par vos murmures et vos paroles de flatterie ; quand ils se haïssent, ils pèchent pour eux et pour vous ; quand ils se maudissent et disent des injures, quand ils se nuisent l'un à l'autre, ils pèchent pour

eux et pour vous. Vous avez les mains sanglantes et criminelles devant Dieu de tous les péchés qu'ils commettent par suite de la discorde que vous avez allumée.

SECUNDUM PUNTUM. — *Remedia.*

D. (*Christi præceptum.*) Le Fils de Dieu arrête tous ces désordres par ce célèbre commandement qu'il nous fait : *Ego autem dico vobis : Diligite inimicos vestros. Orate pro persequentibus et calumniantibus vos. Benefacite his qui oderunt vos.* (Matth. 5. 44.) Pour moi, je vous dis : Aimez vos ennemis ; priez pour ceux qui vous persécutent et qui vous calomnient ; faites du bien à ceux qui vous haïssent. Pesons toutes ces paroles. Il demande de nous, pour nos ennemis, le cœur, la bouche et la main. Aimez vos ennemis ; il ne dit pas : Laissez-les pour tels qu'ils sont, tenez-les pour indifférents, ne leur faites ni bien ni mal ; mais aimez-les, souhaitez-leur du bien, soyez bien aise quand il leur en arrive. Priez, non-seulement pour ceux qui vous ont autrefois persécuté, mais pour ceux qui le font encore maintenant, et qui vous ruinent de réputation. Cela serait beau et bien chrétien si vous entendiez quelquefois la messe, si vous disiez votre rosaire, ou si vous faisiez une neuvaine pour celui qui plaide contre vous injustement, comme le B. César de Bus. On lui dit un jour qu'un méchant homme médisait de son saint ordre : Il a gagné cela sur moi, dit-il, qu'au lieu que je ne priais Dieu pour lui qu'en général, je prierai pour lui tous les jours en particulier.

Orate. Il ne dit pas priez Dieu, mais priez pour comprendre Dieu et les hommes, comme fit ce dévot de notre temps à Paris, nommé frère Antoine. Un impudent lui donna un soufflet en pleine rue parce qu'il lui remontrait son devoir ; ce bon homme s'informe quel est cet étranger, et pour quelle affaire il est à Paris ; et comme il avait entrée dans les maisons des grands à cause de sa piété, il va de porte en porte recommander avec grande affection l'affaire de cet étranger qui eut fort bon succès. Un des officiers témoin de

cet acte de générosité dit à l'étranger : Vous devez bien remercier frère Antoine, car sans lui vous étiez en danger de ne pas réussir en vos desseins. Il s'informe quel est ce frère Antoine ; il apprend que c'est celui à qui il avait donné un soufflet : il va le trouver, il se jette à ses pieds, lui demande pardon, se convertit et change de vie. Il faut faire ainsi : si votre mari, votre père ou quelqu'autre parent sont en crédit et peuvent aider votre ennemi, il faut les en prier avec instance. *Orate.*

Benefacite. Faites du bien à ceux qui vous haïssent. Et quel bien leur ferez-vous quand vous refuserez de les saluer, quand vous ne voulez pas leur dire une bonne parole ? Ne vous trompez point, ce n'est pas assez de dire : Je ne lui veux point de mal, je prie Dieu que le mal que je lui souhaite m'arrive ; vous êtes obligé de lui rendre les mêmes offices de charité et de civilité que vous rendez aux autres de même condition, aux autres qui vous sont parents au même degré que lui.

E. — (2° *Nostrum bonum.* 1. *Honestum.*) *Ego autem dico vobis. Vobis,* pour vous, pour votre bien et dans votre intérêt, je vous le dis. Je ne sais quelle erreur a gagné l'esprit d'un grand nombre, qui s'imaginent que c'est une lâcheté et un défaut de courage que de souffrir et de pardonner une injure, tandis qu'au contraire nous voyons par l'expérience que c'est le partage des esprits faibles et lâches, comme le sont les femmes et les enfants, d'être sensibles aux injures, impatients à les recevoir et endurcis à les pardonner.

Un docte et dévot religieux de l'ordre de S. François (Stella), qui a écrit des commentaires sur S. Luc, dit qu'il a souvent vu des femmes qui disaient bien leur chapelet, faisaient volontiers des aumônes et fréquentaient les sacrements, mais qu'il en a vu fort peu qui pardonnassent généreusement les offenses, comme on est obligé de le faire selon les lois du christianisme, et qui ne gardassent toujours en leur cœur quelque levain de rancune contre ceux qui les avaient désobligées.

S. Augustin, avec un esprit plein de feu, argumentait puissamment et avec vivacité contre les païens qui appelaient le pardon des injures une lâcheté dommageable à la république et indigne d'un cœur généreux. *Quomodo ergo Cæsari, administratori reipublicæ, mores ejus extollens, ait Cicero, quod nihil oblivisci soleret nisi injurias; dicebat enim hoc tam magnus laudator, aut tam magnus adulator; sed si laudator, ergo talem cæsarem noverat; si vero adulator, ergo talem esse debere ostendebat principem civitatis, qualem illum faliciter prædicabat.* (ep. ad Marcel. 138.) Si c'est une lâcheté et un tort fait à la république de pardonner les injures et de faire du bien à ses ennemis, d'où vient que César l'a fait? Oui, ce César qui a fondé le premier empire du monde, ce César qui a lutté à force de bras contre un torrent d'armes et d'opinions qui lui en fermaient le chemin, ce César qui a contraint tout le monde de plier sous sa valeur, pardonnait les injures et faisait du bien à ses ennemis; car Cicéron (orat. pro Ligario.) le louant de ce qu'il avait fait redresser les statues de Pompée lui dit qu'en relevant celles de son ennemi il avait affermi les siennes. Et dans un autre lieu, il le loue de ce qu'il savait fort bien, non pas l'art de se rappeller, mais l'art de savoir oublier, et que par cet art il n'oubliait rien que les injures qu'on lui avait faites. Ou Cicéron parlant ainsi disait la vérité ou non: ou il le disait louant véritablement César, ou en le flattant mensongèrement. S'il lui disait la vérité, donc César, ce fils aîné de Mars, oubliait les injures; s'il lui disait cela en le flattant trompeusement, donc l'orateur romain montrait qu'un cœur généreux, un administrateur de la république, devait avoir ce pardon et cet oubli des injures.

Mais parce que l'exemple des chrétiens a plus d'ascendant sur notre esprit que celui des infidèles, écoutez une ordonnance des trois plus célèbres empereurs qui aient fleuri en l'Eglise: Théodose-le-Grand, Arcade et Honoré; elle est insérée dans le droit civil, elle y brille avec plus d'éclat qu'une étoile dans le firmament, et elle mériterait d'être

gravée avec la pointe du diamant dans le cœur de toutes les belles âmes. Voici comme parlent ces grands hommes : Si quelqu'un a prononcé quelque parole injurieuse contre nos majestés impériales, nous ne voulons pas qu'il en subisse aucune peine ; car, ou il l'a fait par légèreté, ou par folie, ou mauvaise volonté. Si c'est par légèreté, il le faut mépriser ; si c'est par folie, il faut en avoir pitié : il est assez puni par sa folie ; il est plus digne de commisération que de punition : s'il l'a fait par mauvaise volonté, il lui faut pardonner, puisque nous sommes chrétiens et que la loi du christianisme nous y oblige. (1) Ces grands monarques savaient bien que c'est le propre du lion d'entendre sans s'émouvoir les cris des chiens qui aboient, (2) qu'il n'appartient qu'aux rois entre les abeilles de n'avoir point d'aiguillon, et que les âmes généreuses se tiennent assez vengées de montrer qu'elles se peuvent venger.

2. *Jucundum*. Le peuple ne s'émeut point par ces motifs d'honneur et de gloire. Le but de tous ses desseins et la pierre d'aimant de ses affections, c'est la volupté et l'utilité, le plaisir et le profit :

Vulgus amicitias utilitate probat. (Ovid. de Ponto, l. 2.)

Mais il doit se persuader que le pardon des injures est une action très douce et agréable. Je n'en veux point d'autre preuve que votre propre expérience. N'est-il pas vrai que quand vous vous êtes surmonté généreusement vous-même, que vous avez pardonné entièrement à quelqu'un, et que vous avez renoué avec lui une parfaite amitié, vous vous sentez grandement allégé, et qu'il vous semble qu'on vous a déchargé d'un fardeau insupportable ; que votre cœur est vidé de beaucoup de fiel qui vous remplissait d'amertume ;

(1) Si quis modestiæ nescius, aut pudoris ignarus, improbo petulantique maledicto nomina nostra crediderit lacessenda, eum pœnæ nolumus subjacere ; id enim, si ex levitate processerit, contemnendum ; si ex insania, miseratione dignissimum ; si ex injuria, remittendum. (l. unica Cod. si quis imperatori maledixerit.)

(2) Magnus est animus, qui more magnæ feræ, latratus minotorum canum securus exaudit. (Seneca.)

au lieu que, quand vous avez un ennemi, vous êtes continuellement tourmenté, vous avez au dedans une vipère qui vous ronge le cœur incessamment; toutes les prospérités qui lui arrivent vous sont autant d'afflictions d'esprit, tout ce que vous voyez qui lui appartient vous met à la gêne et à la torture ; que la seule pensée de lui vous est un tourment insupportable ; et quand vous avez obéi à votre passion et exercé quelque vengeance, que de regrets après ! que de terreurs !

La belle Abigaïl disait prudemment à David : *Non erit tibi in hoc singultum, et in scrupulum cordis.* Si vous contentez votre colère, et si vous exercez la vengeance que vous avez projetée, vous en aurez des scrupules et des remords de conscience ; elle vous reprochera que vous avez passé les bornes de la justice vindicative, que, sous prétexte de zèle, vous avez satisfait à votre passion : *Ne sit tibi in singultum.* Ce petit plaisir que vous avez à contenter votre colère et à vous venger de votre ennemi vous causera mille sanglots; vous vous en repentirez plus de deux fois : *Omne agens patitur.* Celui que vous pensez être plus faible a peut-être plus de pouvoir que personne pour vous nuire et pour vous ruiner.

3. *Utile temporaliter.* Quel profit de s'entre-manger par procès, de s'entre-ronger par médisance, de s'entre-déchirer par calomnie, de se brûler pour échauffer les autres (1)? ne vaudrait-il pas mieux gagner votre prochain par prévenance et vous le rendre ami et favorable ? *Concordiâ minimæ res crescunt ; discordiâ maximæ dilabuntur.*

Vous savez le beau trait de cet ancien roi, nommé Scilurus. Il avait un grand nombre d'enfants : étant au lit de la mort, il voulut leur laisser par testament la paix et l'union fraternelle comme le plus précieux gage qu'il pouvait leur léguer. Il les fait tous assembler autour de son lit, il se fait apporter un faisceau de flèches liées ensemble, les donne à son aîné et lui commande de les rompre, il n'en

(1) Si invicem mordetis, videte ne ab invicem consumamini. (Galat 5. 15).

peut venir à bout ; il les donne au second et lui fait le même commandement, et il ne les peut rompre non plus que son frère ; il les donne au troisième, au quatrième, puis au cinquième, et ainsi consécutivement à tous les autres ; enfin il les prit lui-même et, les ayant déliées, il les rompit fort aisément l'une après l'autre, puis leur fit cette leçon : Vous avez vu, mes enfants, que tant que ces flèches ont été liées, vous qui êtes plusieurs, jeunes, robustes et en bonne santé, ne les avez pu rompre ; mais quand elles ont été séparées, moi seul qui suis vieux, faible et malade, je les ai rompues sans difficulté. Il en sera de même de vous : tant que vous serez bien unis ensemble et en bonne intelligence, ni les guerres, ni les procès, ni les maladies, ni autres accidents de la fortune ne ruineront votre maison ; mais si une fois vous vous divisez, si la pomme de discorde se jette parmi vous, le moindre désastre désolera et ruinera cette famille.

4. *Spiritualiter.* Mais quand tous ces motifs d'honneur, de plaisir et de profit temporel ne vous toucheraient pas, au moins l'utilité spirituelle et le salut de votre âme vous doit-il émouvoir et convaincre. Le meilleur moyen d'effacer toutes vos dettes envers la justice de Dieu, c'est d'acquitter les dettes de ceux qui vous ont offensé ; les plus amples indulgences que vous puissiez gagner, c'est de pardonner les injures qu'on vous a faites ; le plus court et le plus infaillible chemin du ciel, c'est d'avoir beaucoup de gens qui vous veuillent et qui vous fassent du mal et de les aimer de tout votre cœur. Il ne faut qu'ouvrir le nouveau Testament pour trouver des passages dans lesquels Jésus nous promet de nous acquitter toutes nos dettes, pouvu que nous pardonnions à notre prochain : *Dimittite et dimittemini, date et dabitur vobis.*

Ceux qui ont tant soit peu lu les œuvres de S. Augustin savent que sa mère, sainte Monique, était douée de toutes les vertus qu'on peut souhaiter à une sainte ; qu'elle était dévote, qu'elle ne manquait point d'assister tous les jours à la messe, qu'elle était si sage et adroite qu'elle gagna par

sa prudence son mari Patrice et le convertit à la foi ; qu'elle était si chaste, que les langues les plus médisantes et vipérines ne trouvèrent jamais rien en elle, non-seulement à reprendre, mais pas même à calomnier ; qu'elle était si ardente et si zélée à la gloire de Dieu et au salut des âmes, qu'elle suivit son fils par mer et par terre, à Rome, à Ostie, à Milan, pour le retirer de l'erreur des manichéens où il était abîmé. Chacun sait que l'eau du baptême de S. Augustin a pris sa source en la fontaine des larmes que sa mère répandit en la présence de Dieu pour sa conversion ; et néanmoins quand S. Augustin, cet aigle des docteurs, ce si excellent orateur, prie pour l'âme de sa mère ; quand il plaide devant le trône de Dieu, afin d'obtenir grâce pour elle et de la retirer du purgatoire en cas qu'elle y fût, il n'allègue pas sa dévotion, il ne dit pas qu'elle a entendu tant de messes, il ne propose pas sa chasteté, sa prudence, son zèle de la gloire de Dieu, la conversion de son mari et de son fils, il passe sous silence toutes les autres vertus pour alléguer seulement qu'elle pardonnait volontiers : Hélas ! dit-il, mon Seigneur, je sais bien que ma pauvre mère a vécu fort chrétiennement et suivant la direction de vos divines lois ; mais je sais bien aussi qu'elle a besoin de votre miséricorde ; car malheur à la vie la plus louable si vous l'examinez sans miséricorde ! *Vœ etiam laudabili vitœ, si eam absque misericordia discusseris !* Et pour vous exciter à lui faire grâce, je ne vous allègue point d'autre motif, sinon que vous savez bien qu'elle a été miséricordieuse et qu'elle a toujours pardonné volontiers ; vous êtes donc obligé par votre parole, ô parole éternelle ! de lui pardonner. Grand Dieu, que voulez-vous faire à ma mère ; miséricorde ou justice ? Miséricorde, hé ! je vous le demande, je vous en prie de tous les efforts de mon cœur. Justice, oui j'en suis content ; mais n'est-ce pas justice de garder ses promesses ? or, vous avez promis que vous ferez miséricorde à quiconque fera miséricorde ; ma mère l'a toujours exercée ; vous êtes donc obligé par votre justice à lui faire miséricorde. Vous pourrez en dire de même, mon cher

auditeur, si vous remportez sur vous cette glorieuse victoire de pardonner de bon cœur à tous ceux qui vous ont offensé.

Car supposons qu'au sortir de cette prédication vous alliez trouver vos ennemis et vous réconcilier avec eux pour l'amour de Dieu, et que vous mourriez d'ici à huit ou quinze jours; après une action si héroïque, que craindrez-vous au jugement de Dieu? vos péchés qui sont grands et en grand nombre? Certes, ils vous doivent donner de la crainte; mais si le Fils de Dieu prononçait contre vous cette sentence effroyable: Va-t-en, maudit, au feu de l'enfer, n'auriez-vous pas sujet de lui dire: J'en appelle, mon Sauveur; il n'y a point de feu de l'enfer pour ceux qui ont allumé en leur cœur le feu de l'amour de Dieu et éteint le feu des inimitiés; j'en appelle de votre parole à votre écriture, de votre sentence à votre promesse, de votre justice à votre vérité, et de vous à vous-même? N'avez-vous pas promis si souvent en l'Evangile que vous nous mesureriez à la même mesure dont nous aurions mesuré les autres et que vous nous pardonneriez si nous pardonnions; on nous l'a prêché, on nous l'a assuré de votre part un tel jour: vous savez qu'après la prédication je me repentis de mes péchés, que j'allai à confesse, que je recherchai d'amitié tous mes ennemis, que je mis au pied de votre croix toutes les injures qu'ils m'avaient faites, que je vous ai prié pous eux, que je leur ai voulu du bien et que je leur en ai fait pour l'amour de vous? Sans doute que le Sauveur vous tiendrait sa parole, qu'il accomplirait ses promesses, qu'il se sentirait obligé de vous pardonner et vous donner son paradis. Comme au contraire, quand vous auriez gagné tous les pardons de la mission, toutes les indulgences du rosaire, du scapulaire, de Notre-Dame-des-Anges et tous les jubilés que le pape donne en l'année sainte; quand le Fils de Dieu même vous aurait donné de sa propre bouche un pardon aussi général et une indulgence aussi plénière qu'il donna à Ste Madeleine; si vous mourrez avec quelque rancune ou quelque aversion volontaire contre qui que ce soit, vous serez damné votre grâce au cou; Dieu vous en garde et vous donne sa paix! *Amen.*

SERMON LVII.

DE LA COLÈRE.

Nòn occides.
Tu ne tucras point. (Exod. 20. 12.)

C'est le cinquième commandement qui fut donné aux Juifs en la loi mosaïque, auquel le Fils de Dieu en l'Evangile a ajouté pour les Chrétiens : Mais pour moi je vous dis que celui qui se fâche contre son frère sera coupable. Cependant comme le Sauveur est le parfait modèle et l'idée des âmes choisies, et que nous voyons en l'Ecriture qu'il s'est quelquefois mis en colère, il semble que l'imiter en ce point, c'est une action non-seulement permise, mais vertueuse, louable et méritoire. Pour éclaircir cette difficulté et vous la rendre profitable, je diviserai mon discours en trois points. Au premier, nous rechercherons s'il y avait de la colère en Jésus-Christ; au second, nous verrons les différences de la sienne et de la nôtre; et au troisième, les remèdes de la nôtre. Un des plus doux et salutaires, c'est votre imitation, ô sainte Vierge! car c'est de vous que l'Epoux disait au Cantique : *Una est columba mea. Columba fel non habet, rostro non lædit, alis se defendit*, dit S. Augustin : La colombe n'a point de fiel, elle ne blesse jamais avec le bec ; sa défense, quand on l'irrite, c'est d'étendre ses ailes. Il n'est jamais entré en votre cœur une goutte de fiel contre personne, il n'est jamais sorti de votre bouche une parole d'aigreur contre qui que ce soit ; toute votre vengeance, c'est d'étendre les ailes de votre protection pour y mettre à couvert ceux qui s'y veulent réfugier, comme nous faisons dévotement en vous saluant avec l'ange et vous disant : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Primum punctum. A. *In Deo non est proprie ira.* — B. *Christus homo habuit iram, et quomodo.*

Secundum punctum. *Differentiæ inter iram Christi et nostram :* C. 1° *Quod ea nos prævenit, non ipsum.* — D. 2° *Quod ira Christi est sine felle amaritudinis; nostra autem non sic.*

Tertium punctum. *Remedia nostræ iræ :* E. 1° *Præservaticum.* — F. 2° *Curativum.* G. — 3° *Complectens utrumque.*

Conclusio. H. *Paraphrasis illorum verborum :* Patientia vobis necessaria est.

PRIMUM PUNCTUM.

A. — (*In Deo non est proprie ira.*) *Domine, ne in furore tuo arguas me, neque in ira tua corripias me :* Mon Dieu, ne me reprenez pas en votre fureur, ne me corrigez pas en votre colère. Nous disons souvent ces paroles sans application d'esprit ; car si nous y faisions tant soit peu de réflexion, elles nous rempliraient d'étonnement et nous toucheraient d'une sainte curiosité d'en avoir l'intelligence, pour ne pas reconnaître en Dieu ce qui est répréhensible et vicieux en la créature. Notre Seigneur Jésus-Christ est-il transporté de fureur, est-il sujet à quelque passion, à faire bouillonner le sang dans ses veines, étinceler des yeux, écumer de la bouche, enflammer son visage, puis le rendre tout pâle, altérer l'âme en ses fonctions ? car ce sont là les propres effets et vrais symptômes de la colère. Ce qui a fait dire aux stoïciens, après plusieurs disputes agitées sur ce sujet, que l'homme qui est vraiment sage n'est point sujet à ses passions : *In virum sapientem non cadunt passiones animi ;* et toutefois je ne trouve rien de plus fréquent en l'écriture que le récit ou les menaces de la colère, de l'indignation et de la fureur du Seigneur : *Iratus est furore Dominus. Ira Dei as-*

cendit super illos. Indignatio tua ebibit spiritum meum.

Il faut soigneusement distinguer en notre Sauveur deux natures ; l'une increéée, éternelle et divine, qu'il reçoit de son Père avant tous les siècles ; l'autre créée, temporelle et humaine, qu'il a empruntée de la Vierge en la plénitude des temps. Pour ce qui est de la nature divine, il n'a rien de particulier qui ne lui soit commun avec le Père et le Saint-Esprit ; ainsi demander si en Jésus, en tant que Dieu, il peut y avoir de la colère, c'est de même que de demander s'il y en peut avoir dans le Père, le Fils et le Saint-Esprit. La théologie répond négativement ; car cette majesté divine étant un être très pur, très simple et très invariable, ne peut être sujette à ces transports et à ces altérations. Homère et les autres poètes disaient que les dieux faisaient leur demeure sur le sommet du mont Olympe : ὀλύμπια δῶ κατ' ἔχοντες, pour signifier que, comme la cime de cette montagne est si haute et si élevée, même par dessus la moyenne région de l'air ; qu'elle est à l'abri de tous les orages ; que les vents, les tonnerres et les pluies n'y portent point d'atteinte ; qu'on y voit un calme et un serein perpétuel : ainsi cette majesté divine est tellement séparée de la vie et de la contagion des choses corporelles, qu'elle est toujours tranquille et en repos.

Mais il est à propos de vous souvenir que le Saint-Esprit dans l'écriture, pour condescendre à notre infirmité, pour bégayer avec nous et s'accommoder à notre petite façon de parler et d'entendre, attribue à Dieu plusieurs choses qui ne lui conviennent pas proprement, mais seulement par analogie, par rapport et par ressemblance à ce qui se voit en ses créatures ; ἀνθρωποπάδως, dit la théologie positive ; c'est *effectu non effectu*, dit la scholastique ; qu'il en produit les effets, mais qu'il n'en a pas les passions ; il en a le formel et non le matériel ; il en a la vertu et la perfection, mais non le vide et l'imperfection. S. Augustin le dit fort bien ; car, traitant de la patience qui est la vertu contraire à la colère, et qui suppose quelque passion, puisque pa-

tience vient de pâtir, montre que cette passion ni les autres ne sont en Dieu que selon ce qu'il y a de parfait, d'excellent et de louable en elles : *Sed Dei patientia qualis et quanta sit, quem nihil patientem, nec tamen impatientem, imo patientissimum dicimus, verbis explicare quis possit? Ineffabilis ergo est illa patientia, sicut zelus ejus, sicut ira ejus, et si quid ejusmodi est; nam si tanquam nostra illa cogitemus, in illo nulla sunt, nihil enim horum nos sine molestia sentimus; absit autem ut impassibilem Dei naturam, perpeti ullam molestiam suspicimur. Sicut ergo zelat sine aliquo livore, irascitur sine perturbatione, miseretur sine dolore, pœnitet eum sine alicujus pravitatis correptione; ita est patiens sine ulla passione.* (S. August. tom. 4. lib. de Patientia. c. 1.) Sa colère n'est donc autre chose que sa justice très adorable, qui est appelée colère, parce qu'elle a le même effet que la colère, mais non pas la faiblesse et l'imperfection de la colère. Celui qui est en colère venge l'injure reçue, mais avec transport et émotion ; Dieu par sa justice punit le péché, mais avec tranquillité et sans passion : *Tu autem cum tranquillitate judicas.* (Sap. 12. 18.)

Et parce qu'il punit le péché en deux manières quand il n'a pas été expié en ce monde ; ou éternellement dans les enfers, ou temporellement dans le purgatoire, l'écriture lui attribue la fureur et la colère. Il y a cette différence entre ces deux dispositions, que la fureur est longue, de durée et permanente, et la colère courte, passagère et momentanée :

Ira, furor brevis est. (Horat. l. 1. epist. 2.)

Ainsi quand David dit : *Domine, ne in furore, quoniam sagittæ tuæ infixæ sunt,* c'est-à-dire, dit S. Augustin, (in Psal. 37.) puisqu'il vous plaît de me punir en ce monde par les afflictions que vous m'envoyez, ne me châtiez pas en enfer où vous exercez votre fureur, votre vengeance, qui est longue et éternelle ; ne me corrigez pas en purgatoire, où vous exercez votre colère et votre vengeance

qui est courte et temporelle. Mais soit que Dieu punisse éternellement ou temporellement en ce monde ou en l'autre, c'est toujours sans émotion, sans transport et sans saillie; c'est avec paix, avec calme et repos intérieur; c'est même avec amour et avec une douceur incroyable, si bien qu'en Jésus, en tant que Dieu, à proprement il n'y a point de colère, point de fureur ni d'autre passion.

B. — (*Christus homo habuit iram.*) Que si nous le considérons en tant qu'homme, je dirais avec la thélogie : *Homo est, humani a se nil alienum putat;* les passions de notre âme, l'amour, la haine, la colère et la joie, la tristesse, le désir et la crainte étant un des apanages de la nature humaine, il n'y a point de doute qu'elles étaient en Jésus-Christ en tant qu'homme, mais sans les imperfections dont le péché originel les a souillées : *Etiam ipse Dominus in forma servi, agere vitam dignatus humanam, sed nullum habens omnino peccatum, adhibuit eas ubi adhibendas esse judicavit. Neque enim in quo verum erat hominis corpus, et verus hominis animus, falsus erat humanus affectus*, dit S. Augustin. (lib. 14. de Civ. c. 9.) Et un peu plus bas : *Hos motus certæ dispensationis gratia, ita cum voluit suscepit animo humano, sicut cum voluit factus est homo.* Et plus bas : *Habemus eas ex humanæ conditionis infirmitate, non sic Dominus Jesu, et cujus infirmitas fuit ex potestate.* Ces passions considérées en elles-mêmes, en leur essence et dans leur première origine, ne sont pas des vices, mais des dons de nature que le Créateur nous a donnés comme des organes et des instruments pour acquérir le bien et éviter le mal. Il faut que je vous explique cette belle doctrine de théologie par une comparaison familière, mais naïve et lumineuse.

L'homme doué de ces passions est comme un carrosse attelé de six ou huit chevaux; car les passions sont à l'homme ce que les chevaux sont au carrosse pour avancer ou reculer, pour se porter au bien ou pour se détourner du mal. Comment nous porterions-nous au bien si nous ne le désirions, et comment le conserverions-nous si nous n'en avions de la

joie et du plaisir quand il est présent ? Comment éviterions-nous le mal si nous ne le craignions quand il est absent, et si nous ne le haïssions quand il est présent ? D'où en passant, quelques-uns doivent apprendre à s'humilier et non à s'élever. Il y a des individus qui, de leur naturel, n'ont presque point de passions; ils ont un génie insensible, froid et presque immobile ; quand ils voient quelqu'un transporté de passion, ils s'enorgueillissent, ils s'en font accroire, ils pensent être bien parfaits, n'étant pas sujets à de telles altérations. Il est vrai que vous ne faites pas grand mal, mais aussi ne faites-vous pas grand bien ; ce n'est pas vertu de n'avoir pas de passions, mais la vertu consiste à les modérer et à les conduire. (1) *Non est pondus veræ virtutis, insensibilitas cordis, et valde insana per stuporem membra sunt, quæ sentire dolorem incisa non possunt*, dit S. Ambroise. Vous êtes comme un carrosse qui n'est jamais attelé ; il ne se brise pas, il ne s'use pas, il ne verse pas, mais il n'avance ni ne recule ; il demeure inutile en une basse-cour. Ces passions de notre âme sont très bien comparées aux chevaux, car elles sont brutales ; elles résident seulement en la partie animale et inférieure de l'homme, et elles nous sont communes avec les bêtes. Ne voyons-nous pas que les chiens et les autres animaux sont sujets à l'amour, à la haine, à l'envie et à la colère ? Elles sont brutales, elles ont besoin de conducteur. Dans un carrosse à six chevaux il y a deux cochers, l'un qui est le postillon et l'autre le conducteur, le cocher ; le postillon va devant, et on le prend pour voir de loin les fossés, les haies et les autres mauvais passages, afin de s'en détourner ; le conducteur tient les rênes et le fouet en main pour conduire ses chevaux comme bon lui semble. Ainsi dans l'homme, le postillon c'est l'entendement qui a pour office de découvrir les chemins, de prévoir les accidents, les difficultés et les inconvénients que nous

(1) Si talis est ἀπάθεια ut animum contingere omnino non possit ullus affectus, quis hunc stuporem non omnibus vitiis, judicet esse pejorem. (S. Aug. ubi supra.) Incompositos sine affectione, sine fœdere, sine misericordia. (Rom. 1. 31.)

pouvons rencontrer, si nous allons par tel ou tel chemin, si nous faisons une telle entreprise. La volonté est comme le conducteur qui a la bride en main, qui conduit et qui tourne de quel côté elle veut, qui commande même au postillon : tant qu'il font tous deux leur devoir, tant que l'entendement juge sagement et que la volonté gouverne avec droiture et équité, ces chevaux nous sont utiles, nos passions sont bonnes et louables. Mais un grand malheur a été causé par le péché originel ; je suppose qu'en faisant un long voyage un jour de fête, votre cocher et votre postillon aient trouvé quelqu'un de leur connaissance qui les a fait boire en l'hôtellerie plus que de coutume ; après le dîner, vous n'avez pas fait demi-lieue que les vapeurs du vin leur montent à la tête; le postillon s'endort, le cocher est ivre et joyeux, mais affaibli par le vin ; les chevaux eux-mêmes bien nourris sont fringants et éveillés : le postillon ne regarde point les chemins, le cocher fouette sans reprise ses chevaux et ne leur tient point la bride, les chevaux courent le grand galop, vous êtes en des lieux scabreux, sur des rochers et au bord des précipices ; je vous laisse à penser qu'est-ce qu'on doit attendre de ce pauvre carrosse et de ceux qui sont dedans, des chevaux et des cochers, et si tout cela ne va pas se précipiter dans des abîmes ? Tel est l'homme sans la grâce de Dieu; l'entendement est obscurci et aveuglé, sa volonté enivrée par l'amour des biens charnels et corruptibles, les passions vives et vigoureuses qui regimbent incessamment. Voyez un homme du monde destitué de la grâce de Dieu, qui est en proie à ses passions, dans quels précipices et abîmes ne se plonge-t-il pas ? Vous diriez que son entendement dort ; où est son jugement, sa raison et son sens commun, puisqu'il ne regarde jamais les obstacles ni les mauvaises rencontres qu'il trouvera dans l'exécution de ses desseins, ni à quoi aboutira son entreprise ? Il faut enlever cette fille, il faut déshonorer cette femme ou il faut se battre en duel ; mais enfin qu'en sera-t-il ? Il dort, sa volonté est enivrée ; il ne se soucie de rien, pourvu qu'il avance, qu'il pique et qu'il excite incessamment ses passions.

Je vous laisse à penser ce qu'on en doit attendre, et s'il ne pourrait pas dire comme un homme qui, étant monté sur un cheval fougueux, courait le grand galop par les champs sans lui tenir la bride. Interrogé : Où vas-tu si vite ? Je vais, répondit-il, où celui-ci m'emporte.

Les passions de Jésus n'étaient pas de la sorte; il les avait sans imperfection, car il ne leur était point sujet, mais elles lui étaient asservies ; il en tenait le frein pour s'en servir comme bon lui semblait, pour les éveiller, modérer et apaiser quand et en quel lieu il lui plaisait. Pour ce sujet, les saints n'ont pas osé les appeler simplement passions, πάθηματα, parce que ce mot exprime que l'âme qui en est atteinte pâtit, et que l'âme sainte de Jésus, quand elle avait ces dispositions, ne pâtissait pas, mais agissait. Il faudrait quelque mot nouveau pour exprimer ces passions, en tant qu'elles sont en l'âme de Jésus ; les pères n'en ayant point trouvé les ont appelées propassions, pour dire qu'en cette sainte âme il y avait quelques dispositions qui tenaient la place des passions, et qui pour cela s'appellent propassions ou vice-passions, comme le pronom s'appelle ainsi parce qu'il tient la place du nom. Il avait donc le même empire sur les passions, et beaucoup plus absolu sans comparaison que le premier homme dans l'état d'innnocence ; c'était des perfections en lui, des organes et instruments naturels dont il se servait saintement pour procurer quelque bien ou pour éloigner quelque mal. Ainsi les historiens sacrés nous racontent que Jésus entrant au temple et trouvant qu'on y trafiquait se met en colère, qu'il renverse les bancs de ces marchands et qu'il les chasse comme des chiens. Le pouvons-nous imiter en cela, est-ce bien fait de se mettre en colère, ne s'en faudrait-il pas confesser? Non pas, parlant absolument ; ce n'est ni vice ni imperfection, mais une vertu et une bonne action que de se mettre en colère, (1) pourvu qu'elle soit assaisonnée de toutes les circonstances nécessaires et semblable à celle de Jésus ; mais parce que nous sommes si fragiles et si imparfaits, que

(1) Irascimini et nolite peccare. (Ps. 4. 5.)

nous ne saurions nous servir de ce couteau sans nous couper, tout bien considéré, il vaut mieux nous en priver et ne pas nous mettre en colère.

SECUNDUM PUNCTUM. — *Differentiæ inter iram, etc.*

C. — (1° *Quod ea nos prævenit, etc.*) La colère de Jésus était accompagnée de deux conditions dont la nôtre est ordinairement dépourvue. La sienne était très vertueuse et louable, la notre vicieuse et criminelle; celle de Jésus ne le prévenait jamais, il ne l'avait que quand, en quelle façon et autant qu'il voulait, ainsi que les autres passions. En effet, il est dit dans l'Evangile qu'il se troubla lui-même, et non pas qu'il fut troublé : *Turbavit semetipsum.* Et ailleurs au jardin des olives, le veille de sa passion, qu'il commença à craindre : *Cœpit pavere tædere,* non pas auparavant, quoiqu'il eût dès longtemps l'objet de la crainte en son esprit. La colère ne lui ôtait pas l'usage de la raison, elle ne jetait point de ténèbres ni d'obscurité dans son entendement, elle ne l'empêchait point de procéder sagement et avec une entière circonspection dans ses actions. En l'Apocalypse, chapitre quatrième, S. Jean vit le Sauveur assis sur le trône, et de ce trône sortaient des éclairs, des tonnerres et des foudres, qui représentent les châtiments que Dieu envoie aux âmes pécheresses; mais il vit aussi sept lampes ardentes devant ce trône, pour montrer que Dieu ne châtie pas ses ennemis comme les Endabates; qu'il ne procède pas à la vengeance inconsidérément, que sa colère ne lui interdit pas ni n'altère pas les fonctions de sa raison; sa justice n'est pas comme celle des hommes, aveugle ou avec des yeux bandés. C'est comme le sceptre, portant un œil ouvert en sa cime, qui exprimait la royauté parmi les Egyptiens. Sa verge, dit Jérémie, c'est une verge veillante qui a les yeux ouverts pour voir où elle frappe; sa colère est un zèle et non une passion, zèle de l'honneur de son père, zèle très juste, très raisonnable et très adorable. La nôtre, au contraire, est ordinairement aveugle, inconsidérée et étourdie; elle éblouit l'esprit, elle pervertit le juge-

ment, elle offusque la raison : *Turbatus est a furore oculus meus* ; et comme elle jette des ténèbres dans l'âme, elle est cause que nous ne savons ce que nous faisons, et que nous ne faisons rien qui vaille : *Qui ambulat in tenebris, nescit quo vadit.*

Aristote a raison quand il compare notre colère à un chien qui garde la maison; car il arrive souvent que ce chien, dès qu'il entend le moindre bruit à la porte, se met à japper et à vouloir mordre celui qui frappe sans savoir qui il est, et il arrive souvent qu'il aboie même contre son maître ; et quand il le voit entrer et qu'il le reconnaît, il est tout honteux d'avoir crié contre lui. Ainsi notre colère mal dirigée s'irrite souvent par précipitation contre ceux qui ne sont pas coupables ou contre ceux que nous ne voudrions pas avoir désobligés. Vous vous blessez en vous heurtant contre un morceau de bois : vous donnez une malédiction à celui qui l'avait laissé-là, et c'est peut-être votre mère que vous ne voudriez pas avoir maudite pour toutes les richesses du monde. Vous cassez un verre par mégarde, et vous donnez au démon celui qui l'avait ôté de sa place, et c'est peut-être vous; votre colère n'est pas bonne, elle ne ressemble pas à celle de Jésus; elle prévient et trouble le jugement, elle fait ses actions avec précipitation, vous lui êtes sujet, et non pas elle à vous ; et pourtant, si vous êtes sage et si vous ne voulez faire mille choses qui vous nuiront, vous ne lui obéirez jamais, vous ne ferez et ne direz jamais rien quand elle est en vous :

.... Qui non moderabitur iræ,
Infectum volet esse, dolor quod suaserit et mens. (Hor. l. 1. ep. 2.)

Tout ce que vous dites et tout ce que vous faites en la fougue de la colère n'est jamais ni bien dit ni bien fait ; et quand vous feriez des miracles, on n'en fait point de cas, on attribue le tout à votre passion et non à vous ; on sait que comme celui qui est ivre n'est pas capable de faire ou de dire rien qui vaille, et qu'on attribue au vin tout ce qu'il fait et ce qu'il dit ; ainsi les lois civiles déclarent qu'on ne doit

avoir aucun égard à ce que vous faites ou dites en la chaleur de la passion, si vos sentiments ne sont les mêmes quand votre colère est refroidie. Et, en effet, ne vous êtes-vous pas souvent repenti de ce que vous aviez dit et fait en colère ? Ne la croyez donc plus, puisqu'elle vous a trompé si souvent. (1) Je sais bien que cela est fort difficile et que S. Augustin a dit : *Nulli irascenti ira sua videtur injusta.* Tous ceux qui sont en colère pensent toujours avoir grand droit de s'y mettre, quoiqu'ils aient le plus grand tort du monde ; mais je vous dirai comme Phocion à ses compatriotes : On apporta à Athènes les nouvelles de la mort du grand Alexandre ; les Athéniens qui étaient chauds et bouillants voulaient se soulever et prendre les armes contre les Macédoniens : attendons leur dit Phocion, attendons ; que savons-nous si ce ne sont point de faux bruits ; et si Alexandre n'était pas mort, n'en porterions-nous pas la peine, ne nous en repentirions-nous pas ? S'il est mort aujourd'hui, il le sera encore demain et après-demain, et d'ici à huit jours, il n'y a point d'inconvénient de beaucoup différer, et il y a bien du danger à se précipiter tant soit peu. Je vous en dis de même. Ou celui contre qui vous vous fâchez est en faute ou non : s'il n'a point fait de faute, pourquoi vous fâchez-vous ? et s'il en a fait, attendez un peu : la vérité est fille du temps, elle vous fera tout connaître ; la faute qui est faite aujourd'hui le sera aussi demain, et pourra se corriger plus fructueusement demain qu'aujourd'hui : *Potest ira dilata exerceri, non potest exercitare vocari*

Et ne me dites pas que le tort qu'on vous a fait est trop grand, que l'offense en est trop sensible et que vous ne sauriez vous empêcher de vous mettre en colère, ni même de maudir et de blasphémer ? Sénèque tout païen qu'il est vous dément : (lib. 3. de Ira. c. 14.) Il est très bon, dit-il, de prévoir l'arrivée des vices auxquels nous nous connaissons enclins, et d'y mettre empêchement de bonne heure, et d'a-

(1) Quidquid calore iracundiæ aut fit aut dicitur, non prius ratum est, quam perseverantia apparuerit judicium animi adfuisse ; itaque brevi reversa mulier, nec divertisse videtur. (L. Quidquid ff. de regul.)

juster tellement notre âme que, dans une occasion pressante, et en la secousse d'une injure inopinée et bien extraordinaire, le cœur ne la sente pas ; ou s'il en est ébranlé, qu'il la retienne au fond de l'âme et ne témoigne point de colère à l'extérieur. Cet effort n'est pas impossible, dit-il, et je le pourrai prouver par plusieurs exemples mémorables. En voici un qui en vaut cinquante. Le roi Cambyse était sujet à l'ivrognerie : Prexaspes, un de ses familiers, prit la confiance de lui montrer admirablement que ce vice est bien indécent en un prince sur lequel tout le peuple a les yeux fixés. Ce tyran lui répond : Je vous montrerai bien que quelque abondance de vin que j'aie dans le corps, les fumées ne m'ôtent pas l'usage de la raison, et que je suis aussi assuré de la vue et de la main quand je suis bien ivre que lorsque je suis à jeun. Quelques jours après il but beaucoup plus qu'il n'avait jamais fait, et appelant à lui ce malheureux favori accompagné de son fils, il commande au fils de sortir de la chambre et de se tenir tout droit à deux ou trois pas de la porte ouverte ; il lui ordonne de tenir sa main gauche sur sa tête pour découvrir le cœur, et lui recommande de ne pas bouger ; puis prenant un arc et une flèche, il la décocha droit au cœur de ce jeune homme qui tomba ; et comme il palpitait étendu sur la terre, il y accourt avec Prexaspes, et ayant fait une ouverture plus grande et plus large à la plaie, il lui montra la flèche qui était fichée dans le cœur, disant : Qu'en dites-vous, n'ai-je pas la main bien assurée tout ivre que je suis ? Certes, dit cet infortuné, quand ce serait Apollon, il ne serait pas plus adroit à tirer.

Mais qu'en dites-vous, qu'en pensez-vous vous même ? Ce pauvre père était païen, il ne connaissait pas le vrai Dieu, il n'avait pas les grâces que vous avez. Si jamais il eut sujet de se mettre en colère, c'était en cette rencontre. Cambyse n'était qu'un roi temporel ou, pour mieux dire, un tyran, ce n'était qu'un ver de terre ; l'injure qui devait fâcher ce favori était plus que très griève et au delà de toute exagération ; c'était le tyran qui l'avait faite par un motif très injuste : et ce pauvre homme a tant de respect

pour ce prince, qu'il ne le maudit pas, qu'il ne le blâme pas, qu'il ne le reprend pas, qu'il ne se fâche point devant lui ni devant ses gens, qu'il ne témoigne aucune émotion ou ressentiment de cette injure ; mais au contraire, il le flatte, il le loue et il dit qu'il a fait merveille. Et vous, chrétien, vous qui avez le bonheur de connaître le vrai Dieu, qui êtes secouru de sa grâce, qui ne recevez que de petites injures, vous vous mettez en colère cent et cent fois par an contre la très haute et très adorable majesté de Dieu, contre le roi du ciel, très bon, très débonnaire et très obligeant ; vous vous en prenez à lui quoiqu'il ne soit pas cause de votre fâcherie, vous l'injuriez, vous le blasphémez et vous le reniez. Ne voyez-vous pas que ce païen fera votre procès au jour du jugement. Quand même il serait cause de votre colère, ce ne serait que très justement, et vous n'auriez pas droit de faire autre chose que ce que fit David : Je me suis tenu dans le silence, je n'ai pas eu la témérité d'ouvrir seulement la bouche pour former la moindre plainte, quand il vous a plu de m'affliger : *Obmutui et non aperui os meum, quoniam tu fecisti.* (Psal. 38. 13.) Et si vous êtes sage, quand vous êtes en colère, non-seulement vous vous abstiendrez de mauvaises paroles, mais encore de celles qui seraient bonnes ou indifférentes, si elles ne sont absolument nécessaires. Vous ferez comme Elisée.

Joram, roi d'Israel, Josaphat, roi de Judée, et le roi d'Idumée, font une ligue ensemble (4. Reg. 3. 9.), et déclarent la guerre à Mesa, roi des Moabites, parce qu'il refusait de payer un tribut qu'il devait payer tous les ans au roi d'Israel. Ces trois rois se trouvant au désert dans une extrême nécessité d'eau pour les soldats et pour abreuver le bétail, Joram, qui était le principal auteur de cette guerre, s'écria en pleurant : Hélas, mon Dieu ! hélas, mon Seigneur ! avez-vous assemblé trois rois pour les donner en proie aux Moabites ? Josaphat qui était un roi dévot et vertueux, s'écria : N'y a-t-il point ici auprès quelque prophète du vrai Dieu, qui puisse nous assister en l'extrémité où nous sommes ? Quelqu'un lui dit : Il y a ici auprès, Elisée qui servait le pro-

phète Elie. Ils y vont sans retard tous trois ensemble ; Joram était un prince vicieux, impie, fils d'un père et d'une mère qui lui ressemblaient. Elisée le voyant en la compagnie de Josaphat, pieux et dévot, fut ému de colère et piqué du zèle de la justice contre lui, disant : Qu'ai-je à faire de vous, roi d'Israel, qu'avons-nous à démêler ensemble ? Adressez-vous aux faux prophètes de vos pères ; je vous déclare que si je n'avais égard à la piété du pieux Josaphat, je ne daignerais pas seulement vous regarder. Et puis il leur enseigna ce qu'ils doivent faire pour avoir de l'eau ; mais sentant qu'il s'était ému et troublé par cette juste colère, il ne voulut pas prononcer ses oracles et instruire ces rois tant qu'il se sentit ému, et dit aux assistants : Amenez-moi un musicien qui apaise mon émotion par la gravité de son chant. Il savait bien ce qu'a dit le chantre royal, que l'âme troublée de quelque passion n'est pas capable des lumières du ciel. (1) Il n'ignorait pas ce que l'apôtre a dit depuis : La colère de l'homme ne le sanctifie pas. (2) Il n'appartient qu'à Jésus et à sa sainte Mère de bien faire quelque chose dans la chaleur de la colère, parce qu'il n'en est pas dominé ; il en a les rênes et l'empire, il sait bien qui a tort et qui a droit ; et en ce qu'il fait, il ne passe jamais d'un seul point la régle de la justice ; il y a encore une seconde différence entre sa colère et la nôtre.

D. — (2° *Quod ira Christi, etc.*) La sienne n'est jamais mêlée d'amertume ni exercée par un sentiment de vengeance, quand il est en colère contre nous et qu'il nous punit ; ce n'est pas par haine ni par mauvaise volonté, c'est par amour ou par zèle de justice.

Le Saint-Esprit dit plus en un mot que je ne saurais dire dans une prédication ; il exprime en une parole les deux différences qui sont entre la colère de Jésus et la nôtre; il compare celle de Jésus à la défense de la licorne : *Cornua monocerotis, cornua ejus.* (Deut. 33.) La notre est comme

(1) Turbati sunt, et moti sunt, omnis sapientia eorum devorata est. (Ps. 106. 27.)

(2) Ira viri justitiam Dei non operatur. (Jacob. 1. 20.)

la corne du bœuf: il y a deux différences. Premièrement, quand la licorne blesse, elle voit où elle frappe, parce quelle a les yeux sur la corne; mais le bœuf ne sait où il frappe, car il a les yeux sous les cornes. En second lieu, quand la licorne frappe elle guérit en blessant; car, comme savent les naturalistes, sa défense porte médecine; elle sert d'antidote contre le venin ; mais celle du bœuf est venimeuse, elle est difficile à guérir. Le Fils de Dieu est comme la licorne ; il voit clairement comme il frappe, il ne punit point sans bien considérer le temps, la manière et les personnes qu'il faut châtier : *Virgam vigilantem ego video.* Il frappe, non pas pour nous perdre, mais pour nous guérir; non par mauvaise volonté, mais par amour : *Ego occidam, et ego vivere faciam ; percutiam et ego sanabo. Tu laborem et dolorem consideras, ut tradas eos in manus tuas.*

Grand Dieu, quand vous envoyez aux hommes des travaux et des afflictions, vous les considérez et les examinez de près, vous les pesez diligemment pour n'en pas donner plus qu'il ne faut : *In lacrymis, in mensura.*

Et si, quand vous leur en envoyez, ce n'est pas pour les perdre ou les endommager, mais *ut tradas eos in manus tuas*, pour les faire retourner à vous, pour les ranger à leur devoir et rentrer en vos bonnes grâces. Vous frappez comme la licorne ; vos coups sont des faveurs et vos blessures des antidotes. Vous vous fâchez comme la colombe, sans fiel, sans rancune et sans amertume : *Amor sævit, Christus sævit, sed sine felle sævit, more columbino, non corvino.* Notre courroux est tout au contraire ; c'est une colère de vipère avec un venin intérieur et une bile noire; quand nous nous fâchons, nous sommes pleins d'aversion et d'amertume contre le prochain ; et même la malignité de cette vipère est si grande, qu'elle vomit son venin contre la bonté infinie de la majesté divine. N'est-ce pas votre excuse ordinaire ? si jamais on ne me fâchait, je ne blasphémerais jamais ? C'est vous laver avec de l'encre. Quelle excuse ! vous blasphémez en colère ; vous êtes doublement criminel, de la colère et du blasphème. Si quand

deux laquais se querellent ensemble, l'un s'adressait à son maître et lui disait des injures; s'il se justifiait après sur ce qu'il était en colère, qu'elle excuse serait-ce ? Qui est-ce qui ne le condamnerait pas ? c'est néanmoins ce que vous faites.

TERTIUM PUNCTUM. — *Remedia nostræ iræ.*

E. — (1° *Præservativum.*) Quel remède à une passion si déraisonnable, si maligne et si pernicieuse ? j'en trouve trois principaux dans les saints pères. Premièrement, il faut ôter la cause, il faut arracher la racine qui est l'affection déréglée aux biens temporels, ou à quelqu'autre créature. Il faut ici raisonner sur cette maladie d'esprit tout autrement que pour les maladies du corps. Les bons médecins disent, et le docte Fernel l'a écrit, (lib. 2. Méthodi. medendi, cap. 6.) que dans les fièvres intermittentes, comme la tierce, la quarte ou autres qui ont quelque intervalle entre leur accès, il n'est pas toujours à propos d'user de la saignée; qu'elle y est même dangereuse. Premièrement, dit Fernel, la cause de ces fièvres intermittentes, qui est l'humeur bilieuse, n'est pas pour l'ordinaire dans les grands vaisseaux ni dans les grandes veines, mais au mésentère. Et quand vous tirez du sang, vous ne tirez pas cette humeur, puisqu'elle n'est pas dans ces veines; au contraire, vous vous mettez en danger de changer la tierce ou quarte en continue; l'humeur bilieuse, qui est hors des veines, y pouvant entrer par l'évacuation pour ne pas laisser de vide. Secondement, disent d'autres médecins, comme au grand monde l'air est entre nous et l'élément du feu pour tempérer sa chaleur, ainsi, au petit monde, le sang qui est comme l'air, chaud et humide, sert de frein à la bile, *sanguis est frenum bili*, qui est du naturel du feu, et rabat son activité, et l'empêche de faire du ravage; ainsi, quand vous usez de beaucoup de saignées dans ces fièvres vous affaiblissez la nature, vous diminuez le frein de la bile, et par conséquent vous lui ouvrez la porte. Je laisse cela à disputer aux médecins; mais je sais qu'il faut faire tout le

contraire en cette maladie de l'âme dont je traite aujourd'hui : *Febris nostra iracundia est*, dit S. Ambroise; la colère n'est pas une fièvre continue comme la rancune, mais intermittente, qui a quelque trève et relâche entre ses accès. On ne se met pas continuellement en colère, mais de temps en temps; la cause de cette fièvre est dans l'intérieur: tout au contraire de celle du corps, elle est au dedans et au cœur. Et c'est en quoi vous vous trompez : vous attribuez la cause de votre passion aux autres et non à vous ; si j'étais comme une telle, que j'eusse un mari sobre et modéré, je ne me fâcherais point; mais tant qu'il sera ce qu'il est ou que je serai avec lui, je ne m'en saurais empêcher. Si je n'avais cette fourmilière d'enfants, dites-vous ; mais il faut être Job et quelque chose davantage pour ne pas perdre patience avec eux. Si je n'avais ce procès, ma bile ne s'enflerait jamais ; mais quand je rencontre mon adverse partie, malgré moi je m'échappe. Vous vous trompez, ce n'est ni le mari, ni les enfants, ni le procès, qui en sont cause, mais vous-même; sondez bien votre intérieur, et vous trouverez que c'est votre impatience, votre amour-propre et votre mauvaise habitude.

En second lieu, le sang n'est pas le frein de cette bile, il en est au contraire l'aiguillon et l'amorce.

Αργύριον ἐστίν, αἷμα καὶ ψυχὴ βροτοῖς ;

L'affection à l'argent, c'est le tison de la colère. S. Ambroise expliquant ces paroles que le Fils de Dieu dit à ses disciples : Vous ne porterez ni argent ni bâton ; il en donne la raison et dit que c'était pour leur ôter les sujets de dissension et les instruments de vengeance (1), afin qu'ils fussent comme les brebis au milieu des loups. Un ancien, nommé Cottis, brisa plusieurs vaisseaux d'argile et de cristal dont son ami lui avait fait présent : Je suis enclin à la colère, dit-il; mes serviteurs en casseraient quelqu'un, je ne pourrais m'empêcher de me fâcher, et ainsi j'aime mieux

(1) Ut incentiva litis, et instrumenta eriperet ultionis (S. Ambr. apud Gratian. cap. ira causa 11, quæst. 3.)

n'en point avoir du tout. Je ne voudrais pas vous conseiller de perdre ou de quitter tout à fait ce qui est le sujet de votre colère, mais d'en détacher votre cœur et de vous en priver de temps en temps. Comme cet ancien, pour s'accoutumer à souffrir sans répugnance le refus qu'on lui ferait quand il demanderait l'aumône, avant que de commencer ce métier, la demandait souvent à des statues; ainsi, pour vous habituer à souffrir avec patience les pertes qui vous arriveront contre votre volonté, il est bon d'en faire quelquefois de volontaires, de payer vos dettes de cet argent qui est en réserve dans vos coffres, de donner à votre sœur ce point d'ouvrage dont vous êtes si curieuse, de faire passer devant vous celle qui est moins que vous; autrement si vous ne mortifiez jamais vos inclinations, si vous donnez carrière à toutes vos passions, vous trouverez à l'heure de votre mort un amas effroyable de péchés que vous aurez commis, un trésor de fureur et de colère que vous aurez mérité, et vous direz avec étonnement : *Quis novit potestatem iræ tuæ, et præ timore tuo iram tuam dinumerare?*

F. — (2. *Curativum.*) Voilà comme il faut prévenir votre colère avant qu'elle vienne; mais pour l'éteindre ou pour la modérer quand elle est allumée, vos gens y peuvent beaucoup avec la grâce de Dieu : *Fulgura in pluviam fecit educi ventos de thesauris suis.* Belle comparaison! Vous voyez quelquefois en été une grosse nuée qui couvre le ciel, qui vous dérobe le soleil et qui cause la nuit en plein midi; vous entendez la foudre qui se promène, qui gronde, qui tonne, qui éclate et qui fait trembler tout le monde; les éclairs brillent coup sur coup, vous diriez que la terre va s'abîmer et qu'on est à la fin du monde. Que fait Dieu pour dissiper cet orage? *Educit ventos de thesauris suis :* Il tire de ses trésors un doux zéphyr, un petit vent qui écarte ces nuées, qui calme cet orage et qui découvre le soleil au milieu du ciel; cette tempête se résout en une douce pluie qui arrose la terre, qui rend les champs fertiles, qui réjouit les prairies, fait refleurir les arbres, qui

soulage les animaux et qui apporte mille commodités. Quand votre voisin est en colère contre vous, il est comme cette nuée, il est dans l'orage, le soleil de sa raison est éclipsé ; il gronde, il tempête, il fait un tintamarre comme fait l'éclat du tonnerre, il jette des regards qui semblent des éclairs, il menace, il dit qu'il fera ou qu'il dira, qu'il ne dira plus ou qu'il ne fera plus ; il semble qu'il doit tout renverser. Si vous avez une âme qui soit assise en bon lieu, vous dissiperez cela fort aisément, et même vous le ferez réussir avantageusement et pour lui et pour vous ; c'est qu'il faut que de votre cœur, qui doit être le trésor de Dieu, vous laissiez échapper une douce parole comme un doux zéphyr : *Responsio mollis frangit iram ;* (Proverb. 15. 1.) il ne faut rien désavouer pour ce temps-là de ce qu'il dit, ne lui pas résister, ne pas récriminer : *Non reddentes malum pro malo, nec maledictum pro maledicto,* dit saint Pierre ; il faut vous excuser, lui demander pardon de la faute que vous n'avez pas commise ; mais le lendemain, quand sa boutade sera passée et son esprit reposé, il rentrera en lui-même, il admirera votre patience, il reconnaîtra sa faute, il se repentira de sa folie, il sera honteux et humilié et vous aimera plus qu'auparavant.

G. — (3. *Complectens utrumque.*) Mais le souverain remède contre la colère et toutes les autres passions, c'est la grâce de Dieu ; nous faisons une grande faute de n'y pas recourir assez souvent ni avec ferveur. Notre Sauveur n'avait pas besoin de prier, puisqu'il était Dieu ; et néanmoins pour nous donner exemple, étant proche de sa passion, il disait : Mon âme est à présent troublée, mon Père ; sauvez-moi de cette heure (1). Faites comme lui ; quand vous sentez quelque émotion en votre cœur, jetez-vous aux pieds du Fils de Dieu, demandez-lui secours contre la tentation, lumière et conduite en l'action que vous allez faire, donnez-vous à lui pour apaiser cet orage, reconnaissez que vous ne le pouvez de vous-même : *Domine, vim patior ; Do-*

(1) Nunc anima mea turbata est, et quid dicam, Pater salvifica me ex hac hora. (Joan. 12. 27.)

mine salva nos, perimus : Mon Dieu, tendez-moi la main, car autrement je suis perdu. Et quand vous n'êtes pas en la tentation, courtisez-le, priez-le, pratiquez les vertus qui lui sont agréables, afin qu'il vous assiste quand vous serez attaqué, et ruminez quelquefois ces belles paroles de S. Paul : *Patientia vobis necessaria est, ut facientes Dei voluntatem, reportetis promissiones.* (Hebr. 10. 36.)

CONCLUSIO.

II. — (*Paraphrasis.*) *Necessaria est.* La virginité est belle et agréable à Dieu, mais elle n'est pas nécessaire ; vous pouvez vous sauver dans le mariage; peut-être qu'il ne vous est pas nécessaire de pratiquer l'aumône, car vous êtes pauvre, ni le jeûne, car vous êtes valétudinaire ; mais la patience vous est absolument nécessaire, en quelque état et condition que vous soyez, vierge ou mariée, pauvre ou riche, malade ou en santé.

Vobis. La dévotion est nécessaire aux prêtres, la pauvreté aux capucins et la solitude aux chartreux, comme l'abstinence aux minimes et le zèle aux prédicateurs ; mais à vous, messieurs, la patience vous est principalement nécessaire. Les religieux ne sont employés qu'à une chose, ils n'ont qu'un souci et qu'une obligation, qui est de plaire à Dieu et d'obéir au supérieur ; mais vous qui êtes dans le monde, conversant avec tant de sortes de personnes d'humeur contraire et d'inclination différente, divisés en tant d'occupations; si vous n'êtes bien armés de la patience par la grâce de Dieu, vous pécherez mille fois chaque jour. *Vobis.* Pour vous, l'obéissance vous est nécessaire pour vos supérieurs, la piété pour vos parents, la miséricorde pour les pauvres; mais la patience vous est nécessaire pour vous.

Ut facientes Dei voluntatem. La volonté de Dieu, c'est que vous portiez les charges les uns des autres : *Alter alterius onera portate.* Si vous n'avez la patience, vous ne voudrez endurer de personne et personne ne voudra

endurer de vous ; vous ne voudrez pas supporter les imperfections des autres, ni les autres les vôtres ; vous n'aurez point de sympathie avec personne, ni personne avec vous ; vous serez insupportable à chacun, et chacun à vous ; vous serez toujours chagrin, mélancolique et malheureux : *Hæc est voluntas Dei, sanctificatio vestra.* (1. Thes. 4. 3.) En quoi consiste la sainteté et la solide vertu ? A communier souvent ? Non, car l'amour-propre n'y est pas mortifié. En quoi consiste la sainteté et la solide vertu ? A dire des chapelets ? Non, car vous trouverez des femmelettes qui en diront trente par jour pour un peu d'argent ; mais à être semblable à Jésus, qui vous dit avec tant de tendresse : Apprenez de moi que je suis débonnaire et humble de cœur.

Reportetis promissiones. Si vous êtes patient, les promesses de Dieu s'accompliront en vous, premièrement en ce monde. Il a dit que les débonnaires posséderont la terre : les esprits modérés, patients, expédient les affaires avec plus de sagesse et de succès que les fougueux et que les violents. Fabius Maximus fit plus par sa patience contre les Carthaginois que Scipion avec ses armées.

Repromissiones pour l'autre vie. *In patientia vestra possidebitis animas vestras.* Vous éviterez une infinité de blasphèmes, d'injures et de malédictions qui vous mettraient en danger de perdre votre âme ; vous diminuerez la peine due à vos péchés : autant d'affronts, autant d'injures et de torts que vous endurez pour l'amour de Dieu, sont autant de pénitences et de satisfactions pour vos crimes. Par la patience, vous pratiquez l'humilité, la charité envers le prochain, la résignation à la volonté de Dieu, et grand nombre d'autres vertus qui accroîtront en vous la grâce de Dieu et vous feront mériter en sa gloire. *Amen.*

SERMON LVIII.

DE L'HOMICIDE SPIRITUEL, QUI EST LE SCANDALE.

Non occides.
Homicide point ne seras, de fait, ni volontairement. (Exod. 20. 12.)

Comme l'âme raisonnable est incomparablement plus excellente et plus noble que le corps, ainsi l'homicide spirituel est beaucoup plus pernicieux et damnable que le corporel. J'appelle homicide spirituel le scandale; car S. Paul (1. Cor. 3. 11.) parlant à un Corinthien qui scandalisait son prochain lui disait : Vous êtes cause que votre frère, pour qui le Fils de Dieu est mort, se damne. J'ai trois points à vous traiter sur ce péché : premièrement, ce que c'est que le scandale. En second lieu, quelles personnes le commettent plus communément. En troisième lieu, les inconvénients qui en naissent. *Emissiones tuæ, paradisus malorum punicorum cum pomorum fructibus, Cypri cum nardo.* (Cant. 4. 13.) Ces paroles sacrées du cantique s'adressent à vous, ô sainte Vierge ! car vous n'avez jamais scandalisé personne, mais vous avez au contraire toujours édifié ceux qui ont eu le bonheur d'approcher de vous; toutes vos affections et vos gestes, vos mouvements et vos contenances extérieures, ne produisaient pas seulement des fruits de bonnes œuvres très agréables à Dieu, *cum pomorum fructibus ;* mais aussi, elles répandaient partout des parfums de bons exemples très salutaires aux hommes, *Cypri cum nardo ;* car un vaisseau ne peut répandre que ce dont il est rempli; et vous étiez toujours pleine de grâces. C'est la qualité que l'ange vous donna quand il vous salua par ces paroles : *Ave, Maria*.

IDEA SERMONIS.

Exordium. A. *Multum cavere debemus ne scandalizemus proximum.*

Primum punctum. *Quid sit scandalum.* B. *Explicatur ejus definitio ex D. Thoma.*

Secundum punctum. *Periculosius scandalizant proximum* : C. 1° *Superiores.* — D. 2° *Seniores.* — E. 3° *Mulieres.*

Tertium punctum. *Argumenta ad dissuadendum scandalum* : F. 1° *Ex parte Dei.* — G. 2° *Proximi.* — H. 3° *Nostri.*

EXORDIUM.

A. — (*Multum cavere debemus, etc.*) Pour connaître évidemment combien nous sommes obligés d'éviter, non-seulement toutes sortes de péchés, mais encore, comme dit l'apôtre, toute apparence de mal, il faut supposer trois principes, qu'un esprit tant soit peu raisonnable avouera sans difficulté, s'il ne veut démentir l'expérience que nous voyons tous les jours à nos portes et devant nos yeux. Le premier est que, comme nous avons dit ailleurs, le Créateur qui a montré sa toute-puissance en la création du monde, en ce qu'il l'a tiré du néant et fait paraître sa sagesse en l'économie de ce même ouvrage; en ce qu'il ne l'a pas fait de pièces détachées et disproportionnées, mais de parties harmoniques, disposées en bel ordre, qui s'entretiennent, se rapportent, se correspondent et se regardent l'une l'autre. Le ciel regarde la terre pour la rendre féconde par ses aspects bénins et favorables; la terre regarde le ciel pour recevoir de lui les influences nécessaires à ses productions; la substance regarde ses accidents comme les organes et les instruments de ses opérations; les accidents regardent leur substance comme la matrice qui leur a donné l'être, comme le magasin d'où ils empruntent les semences de tout ce qu'ils produisent. Les éléments se correspondent nonobstant leur antipathie naturelle; ils s'accordent, ils se liguent

et ils s'ajustent les uns dans les autres; ils oublient leur intérêt particulier pour conspirer au bien de l'univers par la composition des corps mixtes. Or, ce que nous voyons en ce monde naturel et physique, nous le pouvons aussi remarquer dans le monde civil et politique, c'est-à-dire dans les monarchies, les républiques, les familles, les religions et les autres communautés de la société humaine; car, excepté quelques Sauvages qui sont en fort petit nombre en comparaison du reste, il n'y a personne qui ne soit partie de quelque tout et membre de quelque corps; car on est roi ou sujet, ou de la noblesse ou du peuple, maître ou valet, et supérieur ou inférieur; ils sont donc tous rapporté l'un à l'autre, ils exercent un commerce mutuel d'action et de réaction, ils se regardent tous l'un l'autre, comme donnant ou recevant quelque chose l'un de l'autre.

L'expérience nous montre, en second lieu, que les hommes ne se contentant jamais de ce qu'ils sont, mais aspirant toujours à être davantage, nous regardons plutôt ceux qui sont au-dessus de nous; nous nous piquons d'ambition et de jalousie à la vue de leur excellence, nous désirons leur être semblables; et, comme l'action est le plus noble apanage de l'être, ne pouvant être ce qu'ils sont, nous tâchons de faire ce qu'ils font : *Imitari insitum est hominibus a pueris, et in hoc differunt a cæteris animalibus*, dit Aristote. (Lib. de Poetica, c. 4.) C'est un métier que les hommes apprennent de bonne heure que de contrefaire et d'imiter ce qu'ils voient pratiquer aux autres; et en cela ils diffèrent des autres animaux, le singe tout seul excepté. Comme il y a fort peu de personnes, quelque nobles et illustres qu'elles soient, qui n'aient quelqu'un au-dessus d'elles, il y a aussi fort peu de personnes, quelque basses et chétives qu'elles soient, qui n'aient quelqu'un au-dessous. Nous sommes tous exposés à la vue de plusieurs sujets, à être regardés, considérés et imités, et comme, en troisième lieu, les hommes par la faiblesse de leur nature corrompue sont plus enclins au vice qu'à la vertu, de là vient qu'ordinairement ils imitent plus volontiers les mauvaises

actions que les bonnes, parce qu'il faut se faire violence pour monter à la vertu, et qu'on se laisse plus aisément aller à la pente du vice. Ces considérations nous obligent à proférer toutes nos paroles et faire toutes nos actions avec grande circonspection, pour ne donner jamais mauvais exemple et ne pas servir de scandale à tant de gens qui ont la vue sur nous et qui nous prennent pour modèle.

PRIMUM PUNCTUM. — *Quid sit scandalum.*

B. — (*Explicatur ex D. Thoma.*) Découvrir le vice de quelqu'un, le publier et le faire savoir au monde, à proprement parler, ce n'est pas le scandaliser, c'est le diffamer et le déshonorer. Le scandale est une parole ou une action vicieuse, qui donne occasion à notre prochain de commettre quelque péché. C'est ainsi qu'en parle S. Thomas, et après lui toute l'école : *Dictum vel factum, minus rectum, præbens alicui occasionem ruinæ.* (D. Tho. 22. c. 43. art. 1.) Pour avoir une parfaite connaissance de cette définition, il en faut faire la dissection et en considérer toutes les pièces.

Le scandale est quelquefois une parole; car le corps s'empoisonne par la bouche et l'âme par les oreilles, disait Platon, et S. Paul qui ne cite guère les profanes, allègue à ce propos le dire du poëte grec : *Corrumpunt bonos mores colloquia prava.*

Les mauvais chrétiens corrompent les bonnes mœurs. David en redoutait les atteintes, non pas en son honneur, de peur de perdre sa réputation, mais en son âme, de peur de perdre la grâce de Dieu : *Domine, libera animam meam a labiis iniquis, et a lingua dolosa sagittæ potentis acutæ, cum carbonibus desolatoriis :* (Psal. 119. 2. 4.) Mon Dieu ! délivrez mon âme des lèvres injustes et de la langue des trompeurs.

Vous ne parlez pas ouvertement contre la foi de peur d'être estimé un athée ou un impie; mais vous dites : On pourrait objecter telle et telle chose contre notre foi, ou bien les infidèles nous proposent cet argument : *Lingua dolosa.*

Vous ne portez pas manifestement votre voisine à la dissension, mais finement et à la sourdine. Je m'étonne comme vous endurez cela, lui dites-vous, vous êtes trop patiente, on vous mettra le pied sur la gorge, on a dit telle chose de vous : *Lingua dolosa*. Vous ne dites pas des paroles évidemment déshonnêtes, mais couvertes, équivoques et à double entente. *Lingua dolosa*. Telles paroles sont ordinairement plus dommageables que les autres; ce sont des flèches acérées : *Sagitteæ potentis acutæ ;* plus une flèche est aiguë, plus elle entre aisément et avant dans le blanc. Et la pointe d'esprit et la subtilité qui est en ces paroles couvertes fait qu'elles entrent plus facilement en l'imagination et y demeurent plus longtemps. Ce sont des charbons ardents qui désolent et ruinent la pureté, ou la charité et la simplicité des âmes chrétiennes : *Cum carbonibus desolatoriis.*

Dictum vel factum. Le scandale est une parole ou une œuvre qui peut être cause de quelque péché.

Il ne dit pas seulement l'action et l'opération, mais l'œuvre, *factum*. Ce qui a été fait, ce qui peut servir de piége et de pierre d'achoppement, si vous le gardez en votre maison, vous êtes scandaleux; ces tableaux ou statues où il y a des nudités, ces livres d'amourettes, ces romans et ces comédies. *Vel factum*. En ce mot est encore comprise l'omission, quand vous pouviez faire une action qui eût empêché l'offense de Dieu et que vous ne la faites pas. Ainsi Jésus étant requis de payer le tribut déclare qu'il n'y est pas obligé, et néanmoins il le paie de peur de scandaliser les fermiers. Ainsi la sainte Vierge circoncit son fils, le présenta au temple, se soumit à la loi de la purification qui ne l'obligeait pas, pour ne pas donner mauvais exemple. Ainsi S. Paul dit que les anciens philosophes ayant connu le vrai Dieu par la lumière de la nature, et n'ayant pas communiqué cette connaissance au reste des hommes pour les retirer de l'idolâtrie, ont encouru la colère de Dieu et ont été coupables de tous les péchés que le peuple a commis, faute de cette connaissance. Vous êtes donc coupable si, sachant que votre

pénitente fréquente le bal et la comédie, ou si, voyant qu'elle est chargée d'affiquets et de vanité, vous ne l'en reprenez pas, vous la scandalisez ; car elle dit : Il n'y a point de mal, mon confesseur ne m'en dit rien.

Vous êtes coupable si, étant officier du roi dans un village, vous permettez que les paysans fréquentent le cabaret ou le jeu les jours de fête pendant le service divin, vous ne les faites point assigner, vous ne les faites point condamner à l'amende ; si, étant magistrat, vous permettez les comédiens ou les boutiques ouvertes les fêtes ou à demi-ouvertes les dimanches.

Minus rectum. Ce mot vous apprend que si l'action est bonne et louable, commandée de Dieu ou de l'Eglise, vous ne la devez point omettre, quoique votre prochain s'en scandalise ; c'est un scandale pharisaïque, scandale passif et non actif ; scandale usurpé, non donné ; il n'y a que les mauvais esprits qui se scandalisent des bonnes œuvres ; ceux qui le font doivent reconnaître leur faiblesse, leur misère et s'en humilier, dit Tertullien ; et S. Grégoire : Si on se scandalise quand vous dites la vérité, il vaut mieux permettre le scandale que de combattre la vérité. (1)

Et si l'action est bonne et louable, mais non d'obligation, la faut-il omettre quand on s'en scandalise? S. Thomas (2. secundæ q. 43. art. 7.) répond doctement avec distinction : Ou le prochain se scandalise de votre bonne œuvre et malicieusement par un esprit de contradiction, ou il s'en scandalise par ignorance ou par infirmité. S'il le fait malicieusement, vous ne devez pas laisser votre bonne œuvre, car c'est sa pure faute et non la vôtre ; il fait comme les pharisiens qui se scandalisaient malicieusement des prédications de Jésus, et qui en faisaient du vacarme ; mais Jésus méprisait cela et ne laissait pas de prêcher. S'il se scandalise par ignorance ou par faiblesse d'esprit, il vaut mieux faire votre bonne œuvre en

(1) Bonæ res neminem scandalizant nisi malam mentem ; agnoscant malum suum qui de tali bono scandalizantur. (Tert. de velandis virgin.) Si de veritate scandalum sumitur, utilius nasci permittitur scandalum quam veritas deseratur. (S. Greg. homil. 7. in Ezech.)

secret, ou même l'omettre pour un temps, que de donner sujet à votre prochain de tomber en quelque péché. Et à plus forte raison si l'action est de soi indifférente, ni bonne ni mauvaise, la charité nous oblige de l'omettre, quand elle peut servir au prochain de sujet de tentation ou d'accasion de péché. Les anciens condamnèrent à l'amende un sénateur romain parce qu'il avait fait quelque petite immodestie avec sa femme en la présence de sa fille. Quant vous offensez votre prochain, lui donnant occasion de péché par sa faiblesse d'esprit, vous offensez notre Seigneur, et partant si je sais que mon frère se scandalise de me voir manger de la chair, je n'en mangerai de ma vie, de peur de lui donner mauvaise édification, dit S. Paul. Et ailleurs : Gardez-vous de ruiner l'œuvre de Dieu pour un peu de viande; lors même qu'une action est permise, si elle n'est pas commandée, vous devez vous en abstenir si elle sert de piége à votre prochain. (1)

Supposez que de découvrir votre sein soit une chose indifférente, du moins cette action n'est pas bien droite : *Factum minus rectum ;* cela ne va pas droit à Dieu, vous ne le faites pas pour l'amour de lui, vous êtes assurée que cela sert d'amorces à plusieurs mauvaises pensées, de pierre d'achoppement aux âmes faibles et infirmes. Où est donc votre charité et où est l'amour de Dieu et du prochain ? *Noli propter carnem destruere opus Dei ; noli sinu tuo illum perdere, pro quo Chsistus mortuus est.*

S. Thomas (2. 2. q. 43. art. 1. ad 4.) vous dit qu'une action peut être scandaleuse en deux manières : ou par l'intention de l'agent, ou par la qualité de l'action. Si vous avez intention de porter quelqu'un à pécher, quoique cela n'arrive pas ou parce que le prochain résiste à la tentation, ou bien par quelqu'autre bonheur, vous ne laissez pas d'être scanda-

(1) Peccantes in fratres et percutientes conscientiam eorum infirmam in Christum peccatis : quapropter si esca scandalizat fratrem meum, non manducabo carnem in æternum, ne fratrem meum scandalizem. (1. Cor. 8. 12. 13.) Noli propter escam destruere opus Dei, omnia quidem sunt munda : sed malum est homini qui per offendiculum manducat. (Rom. 14. 20.)

leux; au contraire, quoique vous n'ayez point de mauvaise intention, si vous faites une action qui, par la qualité de sa nature, induit et porte au péché, vous êtes coupable de tous les péchés qui en résultent. Et, en effet, si vous portiez volontairement en public des hardes infectées de la peste, qui donnassent la contagion à ceux qui s'en approcheraient, ne seriez-vous pas coupable de leur mort? seriez-vous excusé pour dire que ce n'est pas votre intention ? vous avez acheté ces hardes parce que vous les avez eues à bon marché. Et ainsi vous avez beau dire que ce n'est pas à mauvais dessein que vous dites ces paroles déshonnêtes, que ce n'est que par récréation, que ce n'est que par vanité que vous découvrez votre sein, mais cependant cela est contagieux, cela répand la peste spirituelle du péché dans le cœur; quand vous ne la donneriez qu'à une seule âme, vous êtes coupable de mort.

Vous vous imaginez que ce n'est pas être scandaleux, si on ne fait une action publique qui soit manifeste à toute une rue; et le Sauveur dit en S. Matthieu : *Qui scandalizaverit unum.* (Matth. 18. 6.) Quand vous ne porteriez au péché qu'une seule âme, vous êtes scandaleux. Vous dites : Ce ne sont que les esprits faibles qui sont tentés par telle action ou par telle parole; les esprits forts et bien fondés dans la vertu ne s'en ébranlent pas. Jésus dit : *Unum de pusillis*, qu'il ne faut pas scandaliser un seul des plus petits. Et S. Paul nous a dit qu'en scandalisant les esprits faibles nous prêchons contre Jésus-Christ, (1) et le fils de Dieu ajoute : *Væ mundo a scandalis!* Malheur au monde à cause des scandales! Il parle ainsi parce que le monde en est tout plein, et qu'il y a fort peu de gens qui ne donnent à leur prochain sujet de quelque péché mortel ou véniel.

SECUNDUM PUNCTUM. — *Periculosius scandalizant.*

C. — (1° *Superiores.*) Mais trois sortes de personnes le donnent plus dangereusement que les autres; ce sont les grands, les vieillards et les femmes. Les grands sont la lu-

(1) Percutientes conscientiam eorum infirmam in Christum peccatis. (1. Cor. 8. 12.)

mière du monde, comme le Sauveur les appelle; le peuple marche à la clarté et à la suite de leur exemple; leurs actions sont visibles, évidentes et publiques comme la lumière : *Si lumen quod in te est tenebræ sunt, ipsæ tenebræ quantæ erunt!* (Matt. 6. 23.) Si ceux qui doivent servir de lumière deviennent des ténèbres, combien grandes et épaisses seront les ténèbres? si grandes et si horribles qu'il semble ne les pouvoir exprimer avec toute son éloquence divine. Si les prêtres, les supérieurs et les pères de famille, qui ne peuvent rien faire qu'à la vue et à la connaissance de tout le monde, pèchent hardiment et impudemment, quelles abominations ne commettront pas les particuliers qui peuvent faire plusieurs actions sans être remarqués par personne?

S. Grégoire de Nazianze, (orat. 39.) et avant lui S. Cyprien, ont déploré avec grand sujet la misère des anciens idolâtres qui faisaient l'apothéose des vices, en mettant au nombre des Dieux des hommes qui avaient été très vicieux et abominables. Ils ne pouvaient pas mieux les autoriser et les mettre en crédit; car c'était non-seulement les excuser, mais les conseiller et les persuader : *Ut peccatum non solum crimine careat, sed etiam divinum censeatur*, dit S. Grégoire.

Satan continue cette ruse, mais un peu diversifiée; car il tâche de tout son pouvoir de faire que les ecclésiastiques, les prélats et les magistrats soient vicieux et scandaleux, d'autant que par ce moyen le menu peuple ne tient pas à déshonneur d'imiter ceux qui sont beaucoup élevés au-dessus du commun, et qui sont appelés en l'écriture les dieux puissants de la terre; (1) il dit comme cet ancien :

Quod divos decuit, cur mihi turpe putem?

Pour ce sujet, quand le peuple d'Israel offensa Dieu, commettant le péché de la chair avec les Moabites et adorant l'idole de Belphégor, Dieu dit à Moïse : Prenez tous les princes du peuple et qu'on les attache à des gibets au

(1) Dii fortes terræ vehementer elevati sunt. (Ps. 46. 10.)

soleil, si vous voulez arrêter ma vengeance. (1) Il dit *cunctos;* tout le peuple n'avait pas péché, et il veut qu'on punisse tous les principaux, parce que tous ont péché, ou par leur mauvais exemple, on en n'empêchant pas les autres de pécher lorsqu'ils le pouvaient faire. Il dit qu'on les pende au soleil, afin que leur supplice et leur honte soient aussi publics que leur crime. Il dit : *Ut avertatur*, comme en la Genèse, après le sacrifice de Noé : *Odoratusque est Dominus odorem suavitatis, nequaquam maledicam terræ.* (Gen. 8. 21.) La punition des grands lui est un sacrifice de bonne odeur; il prend un singulier plaisir à les châtier exemplairement, parce que son honneur est réparé par ce moyen. Il y a cette différence entre les supérieurs et les inférieurs, que ceux-ci pour l'ordinaire ne scandalisent le prochain que par des péchés de commission, et que les supérieurs scandalisent encore et bien souvent par omission; leur silence et leur tolérance est cause que les inférieurs pèchent plus hardiment et persévèrent plus longtemps en leurs crimes sans scrupule. Ils disent en eux-mêmes : S'il y avait du mal en telle action, mon maître, mon curé et mon confesseur m'en reprendraient.

D. — (2° *Seniores.*) Les vieillards aussi, dans une famille, dans une communauté, doivent soigneusement veiller sur leur conduite; car les jeunes gens les regardent comme les modèles de leur vie et croient qu'il leur est permis de faire ce qui est pratiqué par des personnes si sérieuses : on pense qu'ayant plus de science, de prudence et d'expérience que les autres, ils connaissent mieux le bien et le mal, et qu'étant plus proches de leur fin, ils doivent avoir plus d'intérêt à pratiquer la vertu et à éviter le péché. C'est cette considération, entre plusieurs autres, qui empêcha S. Eléazar de faire semblant de pécher pour se délivrer de la mort. Ce vénérable vieillard, (2. Machab. 6. 24.) qui avait blanchi au service de Dieu, était condamné à la mort s'il ne se résolvait de manger des viandes défendues par la

(1) Telle cunctos principes populi, et suspende eos contra solem in patibulis, ut avertatur furor meus ab Israel. (Num. 25. 4.)

loi de Dieu. Ses plus intimes amis, touchés d'une fausse compassion, lui disaient secrètement : Si vous n'en voulez manger, faites-en au moins le semblant; pensez-vous que Dieu soit si rigoureux et qu'il veuille qu'on soit si austère ? quel grand péché serait-ce de mettre un morceau de viande en votre bouche et de l'en retirer tout aussitôt? Vous êtes de mauvais conseillers, leur dit-il, votre avis est très pernicieux. Et quel exemple serait-ce aux jeunes gens de la ville, quand on dirait qu'Eléazar, âgé de quatre-vingt-dix ans, a préféré une vie infâme à une mort glorieuse ; qu'il a transgressé les commandements de Dieu pour conserver un petit reste de vie corruptible qu'il devait perdre incontinent? j'aimerais mieux être damné que de donner un si mauvais exemple.

E. — (3° *Mulieres.*) Les supérieurs et les vieillards ne peuvent être scandaleux que par leurs paroles ou leurs actions ; mais les femmes le sont ordinairement par tout ce qu'elles ont sur elles, par tout ce qu'elles font et par tout ce qu'elles sont. C'est le Saint-Esprit qui le dit : *Virginem ne conspicias; ne forte scandalizeris in decore illius.* (Eccli. 9. 5.) Ne recevons pas ces paroles avec risée ou raillerie comme on fait quelquefois, mais avec respect et vénération ; toutes les fois que Dieu parle, nous devrions nous abaisser jusqu'au centre de la terre pour adorer ses paroles : *Inveni mulierem morte amariorem :* (Ecle. 7. 27.) J'ai trouvé que la femme était plus amère que la mort. Il ne dit pas la femme fardée, éveillée, éventée ou impudique, mais absolument toute femme. Il ne dit pas : Elle est amère aux hommes volages ou folâtres et aux jeunes hommes; mais généralement et indifféremment, sans restriction, elle est amère et plus amère que la mort. Sainte Irène était chaste et modeste, et elle fut plus amère que la mort à son directeur spirituel. David était un grand prophète, un homme selon le cœur de Dieu, et une femme lui fut plus amère que la mort. Salomon était un modèle de sagesse, et une femme lui fut plus amère qua la mort. S. Martinien, S. Jacques l'hermite et frère Jean Guérin étaient des hommes aus-

tères et pénitents, et une femme leur fut plus amère que la mort; et, pour montrer qu'il parle même des sages et des dévotes, il dit ailleurs que la sottise d'un méchant homme, que la conversation d'un homme débauché et vicieux n'est point si périlleuse à un autre homme comme est la société et la conversation d'une femme même vertueuse : *Melior est iniquitas viri quam mulier benefaciens.* (Eccli. 42. 14.) C'est le vrai sens de ces paroles; car il a dit auparavant : Ne vous tenez pas en la compagnie des femmes; car comme le drap engendre la teigne, ainsi la femme est cause et occasion de péché à l'homme. S. Basile en donne la raison.

Tout ce qui est en la femme est efféminé, c'est-à-dire mou, charmant et attrayant : *Mulier a molliendo;* ses cheveux, ses habits, son port, sa démarche, sa contenance et sa seule présence; quand elle rit, quand elle chante, quand elle parle, quand elle se montre, elle amollit, elle attendrit, elle est suspecte et dangereuse. Et une femme qui aime bien notre Seigneur, et qui a l'honneur et la gloire de Dieu en recommandation, paraît le moins qu'elle peut en public; elle se tient close et retirée en sa maison le plus qu'elle peut, elle n'en sort qu'à son corps défendant et pour des nécessités urgentes. Tertullien passe bien plus loin, et il serait encore bien plus éloigné de vous permettre d'approcher si près de l'autel quand on dit la messe, de vous laisser entrer au chœur des religieux ou des prêtres quand on fait l'office; bien loin de vous permettre de venir à l'église la gorge ou la face découverte, que même, en votre maison, il vous prie de ne vous pas montrer sans nécessité à vos domestiques, ni même à vos parents : *Omnes in te ætates periclitantur,* dit-il : Vous êtes dangereuse à toutes sortes de personnes, vous leur pouvez servir de tentation de quelque âge, sexe et condition qu'elles soient. Sainte Aglaé fut un objet de tentation à Boniface, son maître d'hôtel; Thamar à son beau-père Judas; (Genes. 38. 6.) Hérodias à Hérode, son beau-frère; (Marc. 5. 17.) une autre Thamar, fille de David, à son frère Amnon; (2. Reg. 13. 1.) Sainte Digne ou Dipne à son propre père, aussi bien que ces femmes dont S. Paul

(Rom. 1. 26.) parle à leurs compagnes. Il est vrai que cela se fait quelquefois sans votre faute et innocemment de votre part; mais S. Chrysostôme (ad neophytos) vous dit que comme un père de famille, grièvement irrité de ce qu'on a assassiné son fils, ne punit pas seulement le meurtrier, mais met encore en pièces l'épée dont il s'est servi, quoiqu'il n'y ait point de sa faute; ainsi quand Satan se sert de vous pour tuer les enfants de Dieu, quand il vous présente comme une amorce pour les faire consentir à quelques mauvais désirs, encore que ce ne soit pas votre dessein, il arrive quelquefois que Dieu, dans l'ardeur de sa colère et dans la fureur de son indignation, vous châtie temporellement, parce que vous avez été l'organe dont son ennemi s'est servi pour lui faire un si grand dommage.

TERTIUM PUNCTUM. — *Argumenta ad dissuadendum.*

F. —(1° *Ex parte Dei.*) Les saints canons ont ordonné une très longue et très rude pénitence à un prêtre qui, en célébrant les redoutables mystères de la messe, laisserait tomber par négligence quelque goutte du précieux sang du Sauveur. Personne ne le fait à dessein ; si cela arrivait, ce serait assurément à votre grand regret ; et néanmoins s'il y avait de votre côté la moindre négligence, vous seriez sujet à la peine ordonnée. Il semble que les âmes chrétiennes sont beaucoup plus chères et plus précieuses à Jésus-Christ que n'est son sang immaculé ; car il a donné ce sang, il a bien voulu qu'il fût répandu, profané et foulé aux pieds par les rues de Jérusalem pour la rançon de ces âmes bien-aimées. Je vous laisse à penser quelle pénitence, quelle punition et quels reproches vous recevrez de lui si, par votre mauvais exemple, ou même par votre négligence, vous laissez tomber quelqu'une de ces âmes dans le péché, et de là dans la damnation éternelle. Il aura sujet de vous dire comme Albert-le-Grand dit à son disciple. Ce grand naturaliste avait fait une statue de bois qui, par des ressorts secrets, prononçait de temps en temps quelque parole articulée. Son disciple, S. Thomas, qui n'en savait rien,

se trouvant un jour en la chambre où était cette statue et l'entendant parler, en cette subite frayeur d'un premier mouvement lui donna un grand coup de pied et la mit en pièces. Le maître étant de retour et voyant ce fracas : Hélas! mon fils, lui dit-il, qu'avez-vous fait ? vous avez rompu en un jour l'ouvrage de trente années. Jésus a travaillé trente-trois ans pour le salut de cette âme que vous sollicitez au mal ; il s'est incarné pour elle, il a voyagé sur terre, prêché, jeûné, sué et enduré la mort pour elle : il y a peut-être dix ans, vingt ans et trente ans qu'il travaille à amasser en son cœur des trésors de grâces et de mérites par ses inspirations, par la fréquentation des sacrements, par des prières, des aumônes, des méditations et d'autres bonnes œuvres ; vous la faites consentir à un péché, elle perd toutes ces richesses, elle devient pauvre au dernier point. Quelle tempête a jamais fait faire un tel naufrage sur mer! Quelle grêle a jamais fait un tel dégât aux champs et à la ville ! Quel incendie a jamais fait un tel ravage en aucune province!

G.—(2. *Proximi.*) Quand vous ne ruineriez en elle qu'un seul degré de grâce, vous lui feriez un plus grand dommage que si vous brûliez sa maison, que si vous voliez ses biens, que si vous flétrissiez sa réputation, que si vous lui ôtiez la vie : car vous lui faites perdre une chose qui est sans comparaison plus noble, plus excellente, plus précieuse et plus souhaitable que tout cela. Quelque disgrâce qui arrive à une âme, si elle est bien avec Dieu, il est sa consolation, son asile et son espérance. Si son père vient à mourir, Dieu est le père des orphelins ; si la mort lui enlève son mari, Dieu est le protecteur des veuves ; si on lui vole ses biens, Dieu est le trésor des pauvres ; si elle tombe en quelque infirmité, Dieu est le médecin des malades : mais si vous lui faites perdre Dieu par le consentement à un péché, vous lui faites perdre en un moment son père, son protecteur, son médecin et son trésor; son refuge dans les persécutions, son remède dans les adversités, son conseil dans les perplexités, son secours dans les infirmités, le sucre et l'assaisonnement de toutes ses amertumes. Celui qui ôte la haie

d'un héritage, la porte d'une maison, les remparts ou les bastions d'une ville, n'est-il pas cause de tous les larcins, dégâts et ravages qu'on y exerce? Quand vous ôtez Dieu à une âme, vous lui ôtez son bouclier, vous lui ôtez sa haie, son rempart et toutes ses défenses; les ennemis y viennent à la foule :

Qua data porta ruunt. (Virg. Æn. l. 1. v. 82.)

Dicentes, Deus dereliquit eum, persequimini et comprehendite. N'êtes-vous pas responsable de tous ces dommages et intérêts? ne serez-vous pas puni de tous les péchés que cette âme commet par la pente et inclination que vous lui avez donné? Le péché que cette âme commet par votre sollicitation ou par votre mauvais exemple sera infailliblement puni en enfer ou en purgatoire. Si c'est en enfer, vous serez cause que cette âme souffrira quelque douleur particulière des millions d'années et sans aucune fin; si c'est en purgatoire, vous serez cause qu'une âme chérie de Dieu et épouse de Jésus, que la fille de la sainte Vierge et la sœur des anges, sera dans un feu plusieurs jours. Le Sauveur apparut un jour à sainte Thérèse (Ribera, in vita sanctæ Theresiæ, lib. 2. c. 12.) et se fâcha contre elle de ce qu'elle différait d'exécuter la volonté d'un cavalier qui avait fait un legs pieux, et qui ne devait point sortir du purgatoire que son legs ne fût exécuté : Jésus lui dit : Quoi! vous ne considérez pas qu'une âme rachetée de mon sang demeure en peine par votre négligence?

H. — (3° *Nostri.*) Si vous m'en croyez, vous direz comme Berengarius. Il avait perverti plusieurs âmes par la contagion de son hérésie, mais depuis il s'était reconnu et converti; il avait abjuré son erreur et il avait fait pénitence; mais comme il fut sur le point de mourir, l'an 1088, le jour des Rois que l'Eglise nomme Epiphanie, c'est-à-dire apparition, il s'écria, jetant un grand soupir : Aujourd'hui le Sauveur s'apparaîtra à moi pour me juger en ce jour de son apparition; j'ai quelque espérance qu'il me fera miséricorde, parce que j'ai fait pénitence; mais, d'ailleurs, je crains

fort qu'il ne me punisse à cause des âmes que j'ai perdues. (1) Croyez assurément qu'à l'heure de votre mort il n'y aura rien qui vous donne plus de regret, ni qui vous mette en plus grande peine que la vue des âmes qui se seront perdues par votre faute : vous connaîtrez la vérité et sentirez la pesanteur de ces redoutables paroles : *Væ homini illi per quem scandalum venit!* Malheur à celui par qui le scandale arrive !

Vous verrez toutes les grâces que Dieu avait faites aux âmes que vous avez perdues, tous les mérites qu'elles avaient acquis, tout ce que notre Sauveur a fait et enduré pour leur salut ; vous verrez , dis-je , que vous avez ruiné tous ces grands biens pour des bagatelles, et vous direz, soupirant en vous-mêmes : *Heu! periit frater pro quo Christus mortuus est; quis ei refundet innocentem sanguinem, quis restituet pretium quo nos emit* ? J'ai perdu les âmes pour lesquelles Jésus-Christ était mort, comment pourrai-je lui restituer le sang adorable qu'il a répandu ? comment pourrai-je lui rembouser le prix inestimable qu'il a donné : *Væ, væ homini illi* ; il vaudrait mieux pour vous qu'on vous eût jeté dans la mer avec une pierre au cou?

Vous verrez la noblesse , l'excellence , le prix et la valeur des âmes que vous avez perdues ; et cela vous accablera de tristesse comme si vous étiez chargé d'une meule de moulin sur le cœur ; vous verrez l'énormité et le grand nombre des péchés dont vous aurez été cause ; vous verrez que cette fille, que vous avez invitée à dérober à son père, pour vous donner ses larcins, par cette mauvaise coutume a depuis dérobé à ses voisins, et n'en a point fait de restitution ; vous verrez que cette servante que vous avez portée au péché , après vous s'est abandonnée à d'autres ; qu'elle a étouffé son enfant, qu'elle n'a osé s'en confesser et qu'elle a commis mille sacriléges ; vous verrez que vos enfants ayant appris de vous les jurements, les vanités et les mon-

(1) Hodie in die apparitionis suæ apparebit mihi Dominus meus , Jesus Christus , propter pœnitentiam , ut spero ad gloriam , vel propter alios ut timeo ad pœnam. (Chron. S. Mart. Thuro.)

danités, les enseigneront à leurs enfants, leurs enfants à leurs descendants jusqu'à la troisième et quatrième génération, ce qui vous sera imputé. Cette vue vous mettra quasi au désespoir : *Demergatur in profundum maris.*

Un fort homme de bien et, de notre temps, mort à Paris en odeur de sainteté, après avoir passé sa vie en des actions très héroïques de charité, nommé M. Bertaut, (P. Amelote in vita patris Condren.) fut en grande peine à l'heure de sa mort de ce qu'autrefois il avait donné en aumône un faux écu d'or à un pauvre, encore qu'il s'en fût confessé et en eût fait une forte rude pénitence. Je vous laisse à penser en quelle frayeur vous serez, quand on vous remettra devant les yeux tant de paroles à double entente, tant de contenances affectées et tant de promesses trompeuses par lesquelles vous avez perdu les âmes ! Hélas ! direz-vous, si la loi de Dieu obligeait celui qui a offensé son prochain à donner un œil pour un œil et une dent pour une dent, ne faut-il pas que mon âme réponde pour l'âme d'un tel et d'une telle que j'ai malheureusement perdue? *Væ homini illi, væ homini illi per quem scandalum venit!* Si vous aviez fait mourir cinq ou six chevaux ou cinq ou six moutons de votre prochain, ne seriez-vous pas obligé de lui en rendre cinq ou six autres ? Vous avez été cause par vos mauvais exemples, par vos paroles indiscrètes, par votre négligence, que plusieurs âmes qui appartenaient à Jésus se sont perdues ; n'est-ce pas la raison que vous tâchiez de lui en gagner d'autres en instruisant vos domestiques, vos fermiers et les ouvriers qui travaillent pour vous ; en remontrant à cette fille le danger où elle se met de fréquenter ce jeune homme ; contribuant de vos biens pour l'entretien des filles pénitentes dans la maison du Refuge et de la Madeleine, et dans mille autres manières que le Saint-Esprit suggère à ceux qui l'en prient et qui lui sont fidèles ?

Sauveur Jésus zélateur de nos âmes, votre bonté est plus grande que notre malice; vous êtes plus puissant à redresser que nous à détruire et à renverser ; toutes choses

ont été faites par vous ; elles peuvent aussi être refaites et réparées par vous, vous êtes le vrai Zorobabel qui réédifiez le temple de Dieu ; vous êtes le pieux Samaritain qui pansez les plaies du pauvre blessé ; vous êtes le Fils de la Vierge qui êtes venu chercher et sauver ce qui était perdu ; vous vous êtes ressuscité vous-même, vous pouvez bien ressusciter les autres. Refaites, s'il vous plaît, par votre miséricorde, ce que nous avons défait; relevez ceux que nous avons fait tomber, réparez ce que nous avons ruiné, guérissez ceux que nous avons blessés, cherchez ce que nous avons égaré, sauvez ce que nous avons perdu ; enfin ressuscitez les âmes que nous avons fait mourir, afin que nous puissions dire comme ces bonnes gens de l'Evangile : *Hic est vere Salvator mundi*, et que nous ayons sujet de vous en remercier, louer, bénir et glorifier à jamais. *Amen.*

SERMON LIX.

DE LA LUXURE.

Non mœchaberis.
Luxurieux point ne seras, de corps ni de consentement. (Exod. 20. 14.)

C'EST une merveille de voir que l'apôtre S. Paul écrivant aux Ephésiens, (6. 14.) et armant de pied en cap un soldat chrétien, parle premièrement de la ceinture ou du baudrier : Mes frères, dit-il, prenez en tête le casque de l'espérance du salut : *Galeam salutis assumite ;* endossez la cuirasse de justice : *Induite loricam justitiæ ;* armez votre main gauche du bouclier de la foi et la droite du glaive de la parole de Dieu : *In omnibus sumentes scutum fidei et gladium spiritus*, *quod est verbum Dei ;* mais surtout n'oubliez pas de prendre une ceinture sur vos reins : *State succincti in lumbos vestros.* Celui-là serait bien nouveau en l'intelligence de la Bible, qui ne saurait pas que la ceinture est le symbole de la chasteté : *Lumbos præcingimus*, *cum carnis luxuriam per continentiam coarctamus*, dit S. Grégoire. Quand donc l'apôtre nous commande de prendre la ceinture avant toutes choses, c'est nous recommander d'obéir au sixième commandement et d'aimer la pureté, contraire au vice qui y est défendu, duquel j'ai trois choses à vous dire : premièrement les causes, la nature et les effets de ce péché ; en second lieu, combien il est abominable ; en troisième lieu, les remèdes qu'il y faut apporter. Un des plus efficaces, c'est votre assistance et votre intercession, ô sainte et bienheureuse Mère ! l'Eglise ne vous surnomme pas seulement la Vierge des vierges, mais la virginité même : *Sancta et immaculata virginitas.* Pour nous apprendre que, comme une personne ne saurait être blanche sans la blancheur, douce sans la douceur, ni sainte sans la sainteté, ainsi les âmes chrétiennes

ne peuvent être chastes et pures sans vos influences virginales ; donnez-nous donc, s'il vous plaît, cette vertu angélique, et agréez à cet effet ces paroles angéliques : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. A. *Concio explicat de luxuria visionem Apocal.* (17.)

Primum punctum. *Causæ, natura et effectus luxuriæ.* B. *Causæ, feminæ, otium, Dæmon.* — C. *Natura. Habet septem capita, id est septem species hujus vitii.* — D. *Effectus. Habet decem cornua quia offendit decem Dei præcepta.* 1° *Primum et sextum.* 2° *Secundum et octavum.* 3° *Tertium.* 4° *Quartum.* 5° *quintum.* 6° *Septimum et decimum.*

Secundum punctum. *Abominatio luxuriæ.* E. *Abominabile est Deo Patri.* — F. *Christo.* — G. *Spiritui sancto.* — H. *Angelis.* — I. *Sanctis.* — K. *Hominibus.* — L. *Ipsi etiam luxurioso.*

Tertium punctum. *Remedia luxuriæ.* M. 1° *Consideratio malorum.* — N. 2° *Fuga abusus sensuum.* — O. 3° *Fuga conversationum.* — P. 4° *Fuga dispositionum.* — Q. 5° *Fuga affectionum.* — R. 6° *Fuga occasionum.* — S. 7. *Oratio.*

EXORDIUM.

A. — (*Concio explicat, etc.*) Le bien-aimé disciple du Fils de Dieu, chap. dix-sept de l'Apocalypse, raconte une vision qu'il eut dans l'île de Pathmos durant son exil pour la foi ; vision énigmatique et mystérieuse, dans laquelle il dépeint au vif tout ce qu'on peut dire des causes et de la nature, des espèces, des circonstances et des effets du vice abominable que j'ai aujourd'hui à reprendre. Il vit une femme assise sur une bête monstrueuse, qui avait sept têtes et dix cornes ; cette femme était magnifiquement parée, vêtue de pourpre comme une reine, toute couverte de rubis et de diamants ; elle portait dans sa main une coupe d'or pleine

d'abomination, et elle avait pour devise cette parole écrite en gros caractères sur son front *Mysterium*, mystère. Cette femme n'est autre que le péché d'impureté, puisque le S. apôtre, au même lieu, dit qu'elle s'appelle la mère des fornications.

PRIMUM PUNCTUM. — *Causæ, natura et effectus.*

B. — (*Causæ, feminæ, otium et dæmon.*) Le Saint-Esprit représente ce vice en forme de femme, parce que les femmes en sont ordinairement la cause, l'occasion ou l'amorce. Elle est assise, parce qu'il n'est rien qui engendre plus communément ce péché que la paresse, l'oisiveté ou l'inutilité d'esprit et de corps :

Otia si tollas, periere Cupidinis arcus.
Quæritur Ægistus quare sit factus adulter.
In promptu causa est, desidiosus erat. (Ovid. de rem. amo. l. 1.)

En effet, Epictète, interrogé ce que c'était que l'amour, répondit : C'est l'occupation des personnes oisives. Et le sage Salomon, décrivant une courtisane, dit que c'est une femme sans esprit, une causeuse, qui ne sait point de métier, pleine d'attraits et de charmes, toujours assise à la porte de sa maison pour attirer les passants. (1) En second lieu, elle est assise pour nous apprendre encore qu'il n'est rien qui nourrisse plus cette tentation, et nous mette plus tôt en danger d'y consentir, que quand on s'assied et qu'on s'amuse à écouter les propositions et suggestions du tentateur. Ville qui parlemente est à demi-gagnée ; ce distique le dit ingénieusement.

Quid facies, facies Veneris cum veneris ante ?
Ne sedeas sed eas, ne pereas per eas.

C'est ce qu'a dit le Saint-Esprit : *Cum muliere aliena ne sedeas omnino; colloquium enim illius quasi ignis exardescit.* (Eccli. 9. 11. 12.) En troisième lieu, elle est assise, parce qu'il n'y a guère de vice auquel l'on s'habitue

(1) Mulier stulta et clamosa, plena illecebris, nihil omnino sciens, sedet in foribus domus suæ, ut vocaret transeuntes. (Prov. 9. 13. 14. 15.)

plus aisément qu'en celui-ci ; on y prend promptement racine, tant ses charmes sont séduisants. Ils n'appliqueront pas leur pensée à se convertir et retourner à Dieu, parce que l'esprit de fornication est au milieu d'eux, dit le prophète. (1) Cette femme est assise sur la bête, c'est-à-dire sur le diable ; le démon Asmodée lui sert de monture pour la porter à la perdition ; il est en forme de bête, parce que ce vice est tout brutal, terrestre et indigne de l'homme. Dans la colère, dans l'envie et dans l'ambition, il y a quelque sorte d'esprit ; mais la luxure est une action de bête qui abrutit l'homme et qui le met au rang des animaux.

C. — (*Natura. Habet septem capita.*) Ce monstre a sept têtes ; ce sont les sept chefs par lesquels on peut pécher en ce genre de vice ; sept circonstances qui n'augmentent pas seulement, mais qui changent l'espèce de ce péché et qui lui donnent divers noms. On y peut offenser Dieu en sept manières, ou d'effet ou de volonté, et on est obligé de les expliquer dans la confession : 1° Simple fornication, quand c'est avec une personne qui n'a aucun lien de mariage ni de vœu ; 2° Adultère, quand on commet ce péché, ou qu'on a volonté de le commettre avec une personne mariée; 3° Viol avec une vierge ; 4° Inceste avec une parente ; 5° Rapt, quand on prend par force ou qu'on arrache le consentement par des tromperies, des mensonges des promesses ou des persuasions si puissantes qu'elles valent une contrainte ; 6° Sacrilége se fait quand c'est avec une personne consacrée à Dieu par vœu solennel ou particulier ; 7° Enfin, le péché contre nature, qui est si abominable qu'on ne le nomme point, et qui se commet néanmoins entre personnes mariées. Souvenez-vous que Ste Brigitte, un jour en extase, vit plusieurs ecclésiastiques dans les enfers pour n'avoir pas bien dit leur bréviaire, et plusieurs gens mariés pour avoir abusé du mariage. Souvenez-vous de ce que dit S. Augustin, (serm. 14. de diversis Genes. 33.) que vous pouvez vous enivrer du vin de votre cave aussi

(1) Non dabunt cogitationes suas ut revertantur ad Deum suum, quia spiritus fornicationum in medio eorum. (Osc. 5; 4.)

bien que du vin d'autrui. Souvenez-vous qu'en la Genèse, Onan fut grièvement puni de Dieu, parce qu'il l'offensait en son mariage : *Eo quod rem detestabilem faceret.* Les confesseurs sont fort retenus et le doivent être en ceci ; les prédicateurs n'osent parler sur ce sujet : *Eloquia Domini, eloquia casta.* Si vous ne vous aidez de vous-même, et si vous ne vous en confessez sans que l'on vous en interroge, vous êtes en danger de pourrir en vos ordures jusqu'à l'heure de votre mort.

D. — (*Effectus. Decem cornua, etc.* 1° *Primum et sextum.*) Les dix cornes de ce monstre sont les dix atteintes que ce vice a coutume de porter aux commandements de Dieu. Le luxurieux, pour assouvir sa passion, foule aux pieds les dix préceptes. D'abord l'on commet une espèce d'idolâtrie contre le premier commandement : Il est vrai, dit Tertullien, que vous n'adorez pas une statue de pierre ou de bois, mais une idole de chair ; vous ne lui offrez pas l'encens ou la fumée des parfums d'Arabie, mais vos pensées, vos paroles, votre affection et vos services ; vous ne lui égorgez pas un bouc, un agneau ou une génisse, mais vous lui sacrifiez votre âme qui est mille fois plus précieuse que toutes les victimes du monde. Platon, parlant de ce vice, dit une parole digne d'un chrétien ; il l'appelle ἀντίθεον ; on ne saurait bien exprimer ce mot en français que par ces paroles : antechrist, ennemi de Dieu ; parce que, dit-il, ce péché se tourne incessamment contre Dieu, qu'il occupe continuellement le cœur de l'homme, qui devrait être la demeure de Dieu, où Dieu habiterait plus volontiers que dans le firmament ; et ainsi il déplace Dieu de son palais, il le jette hors de son trône, il se met à sa place. C'est justement ce qu'a dit S. Pierre : *Oculos habentes plenos adulterii et incessabilis delicti :* (2. Petri. 2. 14.) Ils ont les yeux pleins d'adultère et d'un péché qui n'a point de bornes ; il est vrai, et je ne sais s'il y a quelque pécheur qui offense Dieu actuellement, si souvent et si assidûment que celui qui s'est prostitué à cette maudite passion, car il pèche de jour et de nuit, à la ville et aux champs,

en travaillant et en se reposant ; il commet peut-être en un jour plus de vingt péchés mortels, s'il s'arrête volontairement, et de propos délibéré, à vingt pensées déshonnêtes ; et si ce sont des femmes mariées qu'il convoite vingt fois, ce sont vingt adultères dont il est coupable devant Dieu ; si ce sont ses parentes, ce sont autant d'incestes ; et même en dormant, il offense Dieu s'il a des songes et des illusions déshonnêtes, et s'il en est cause par les pensées du jour précédent, ou si elles lui agréent à son réveil, elles lui sont imputées ; il offense Dieu sans cesse, sans relâche et sans intermission.

— 2° *Secundum et octavum.* Quant aux mensonges et aux parjures contre le second et le huitième commandement, ce ne sont que ses jeux ordinaires ; ils ont pour maxime d'état qu'il faut séduire les pauvres filles avec de fausses promesses et des parjures, comme les enfants avec les noisettes. La plus authentique loi des extravagances d'amour, c'est cette parole de Tibulle :

Ne jurare time Veneris perjuria venti
Irrita per terras et freta longa ferent. (**Tibu. l. 1. eleg. 4.**)

Ce jeune homme vous jure par les plus grands serments ; il se donne à tous les démons et vous promet sur sa part de paradis qu'il ne vous quittera jamais, qu'il n'en aimera jamais d'autre, qu'il vous servira au péril de sa vie. Quand son désir sera assouvi, il se moquera de Dieu et de vous ; et après le péché commis, quand on en est soupçonné et repris du monde, que de parjures fait-on, que d'exécrations, que d'imprécations, que de fois se donne-t-on au démon pour assurer qu'il n'en est rien !

— 3° *Tertium.* Contre le troisième commandement ils profanent les fêtes et dimanches ; ils les emploient en conversations lascives, cajoleries, danses et folies, ils ne viennent à la messe que pour voir ou pour être vus : c'est pendant la messe de paroisse, pendant les vêpres et le sermon, en l'absence du père ou du mari, qu'ils choisissent l'occasion de se voir et de s'exciter au péché.

— 4° *Quartum.* S'ils méprisent le service et l'honneur de Dieu, pensez-vous qu'ils tiennent compte des hommes ? pensez-vous qu'ils se soucient du respect et de l'obéissance qu'ils doivent à leurs pères et mères ? Entendez les propos insensés de cette pauvre perdue qui est éprise d'amour, dans le livre de Jérémie : *Desperavi, nequaquam faciam, adamavi quippe alienos et ambulabo post eos.* (Jerem. 2. 25.) C'est folie de m'en parler, je ne m'en empêcherai pas, je le veux voir, je lui veux parler, je le veux fréquenter. Oui, mais votre honneur est compromis, on vous montre au doigt par la ville, vous êtes la fable du peuple, on ne parle que de votre légèreté; si vous vous faites si brave par affection à l'honneur, il faut avoir soin du véritable honneur : *Nequaquam faciam*, je n'en ferai rien. Mais il y va de votre salut, vous êtes en danger de damnation éternelle ; si vous mourrez en cet état, vous êtes perdue pour jamais sans autre forme de procès, craignez l'éternité : *Nequaquam faciam*, je n'en ferai rien. Mais votre confesseur vous refusera l'absolution, et s'il ne le fait, il se damnera et vous aussi, parce que toutes les fois que vous fréquentez ce jeune homme, vous êtes en occasion prochaine de péché ; il faut redouter ce refus : *Nequaquam faciam*, je n'en ferai rien.

Mais celui qui fâche sa mère encourt la malédiction de Dieu, et votre mère sèche de douleur en voyant votre mauvaise conduite ; votre pauvre mère en meurt de regret, il en faut avoir pitié : *Nequaquam faciam.* Vous déshonorez tous vos gens, vous souillez votre parenté d'un opprobre éternel, vous attirez sur vous le mépris et la malveillance de tous vos alliés, il faut avoir égard à cela : *Nequaquam faciam.* Mais si les parents de ce jeune homme vous trouvent avec lui, ils vous feront affront ou bien peut-être un mauvais coup ; ils ne veulent pas qu'il vous épouse, vous n'êtes pas de sa qualité. Ne vaut-il pas mieux se retirer du rivage que du fond ? *Nequaquam faciam.* Mais la beauté, sans autre qualité, est une amorce sans hameçon, qui est prise et qui ne prend rien ; quand il vous aura ravi ce que

vous ne sauriez racheter par tous les trésors du monde, quelque nouvelle affection portera son cœur autre part. Ces belles paroles ornées de tant de promesses, ces promesses scellées par tant de jurements, ces jurements qui sont de vrais parjures, s'évanouiront et viendront à néant ; il s'en faut défier : *Nequaquam faciam*. Mais quand bien il vous épouserait, il se défiera de vous ; votre trop grande facilité lui donnera des ombrages ; il lui faut montrer, par expérience que vous êtes plus sage qu'il ne pense : *Desperavi*, *nequaquam faciam*. Hé ! pauvre infortunée, vous vous désespérez !

Oui, oui, on se désespère par l'oubli que vous faites de Dieu, par le mépris du conseil et de l'autorité de vos pères et mères : vous vous portez à des résolutions noires et étrangères, à des excès horribles et dénaturés, par l'abandon à cette passion ; vous passez au meurtre, aux maléfices et aux cruautés exécrables, vous convolez aux secondes noces, par l'assassinat du parti que Dieu et que l'Eglise vous ont donné ; vous avalez les breuvages pour procurer l'avortement et pour éviter l'infamie ; vous tuez les corps et les âmes des pauvres enfants qui ne sont pas encore formés ; vous détrempez même les poisons pour faire mourir les parents qui pourraient mettre empêchement à l'accomplissement de cette frénésie ! Cicéron (ad Herennium) a dit que, parmi les anciens, une femme qui était convaincue d'adultère était aussi estimée convaincue d'homicide, et à contre-change, parce qu'il n'y a point de cause si violente qui nous puisse jeter dans ces révolutions extrêmes qu'une concupiscence effrénée.

— 5° *Quintum*. Si on ne se porte pas à ces excès contre le cinquième commandement, au moins se porte-t-on aux dissensions, à l'envie et à la jalousie ; car dès que cet homme est une fois coiffé de cette passion, adieu le trafic, adieu la boutique, les affaires et le soin du ménage. Dès que Didon est affolée d'affection envers Enée, on ne parle plus de bâtir Carthage ni de continuer les fortifications de la ville :

Semiputata tibi frondosa vitis in ulmo est. (Virg. Eccl. 2.)
Non cœptæ assurgunt turres , non arma juventus
Tuta parant pendent opera interrupta , minæque
Murorum ingentes , æquataque machina cœlo. (Æneid. 4.)

La femme ne peut souffrir la fainéantise de son mari, on ne gagne plus rien et on dépense beaucoup ; elle s'aigrit et se désespère : *Virum non habeo*. Ce n'est pas un mari que j'ai, c'est un infâme, c'est un arabe, c'est un lion ; le mari ne peut endurer les plaintes de celle qu'il n'aime qu'à demi, puisqu'il partage son amour ; ils sont tous les jours aux injures, aux malédictions, aux imprécations ; et puis que de soupçons et que d'ombrages, que de jalousies et que de terreurs paniques de ce mari contre sa femme, qui est trop éveillée, éventée et volage, ou, au moins, trop complaisante et indiscrète ! Que d'envie, que de rancune, que de médisance de cette fille contre sa compagne qu'elle se figure être plus aimée, visitée et courtisée de son amant !

—6° *Septimum et decimum*. Après cela viennent les larcins et les injustices que vous commettez par les adultères, quand vous êtes cause qu'une partie du bien qui est dû tout entier aux enfants légitimes est donné aux enfants supposés et adultérins ; les larcins que vous commettez pour avoir de quoi cultiver l'amitié qu'on vous a fait paraître. Les dons brisent les monts, les présents prennent ceux qui les reçoivent. Le feu, l'enfer et la femme, dit le Saint-Esprit, sont trois choses insatiables ; ils ne disent jamais c'est assez : *Puteus altus est*. C'est un puits profond qu'on ne saurait combler ; il faut dérober aux parents et aux voisins pour entretenir cette maîtresse dans les délices et dans le faste. Et c'est ce que signifie la devise de cette femme de l'Apocalypse ; elle est revêtue d'écarlate, chargée de pierreries, et elle porte écrit sur son front *mysterium*. Quand on voit une fille ou une femme qui n'est pas des plus riches du monde, dont le père ou le mari ne vivent pas de leurs rentes, et que néanmoins elle porte le collier de perles, les habits précieux et de hautes couleurs : *Mysterium !* il y a du mystère : ou l'on dérobe, ou l'on fait encore pis.

SECUNDUM PUNCTUM. — *Abominatio luxuriæ.*

Cette femme porte une coupe d'or remplie d'abominations. Au commencement tout est d'or, tant de beaux compliments, tant de paroles affectées, tant de promesses spécieuses et d'offres de service : Ce n'est, dit-il, que pure bienveillance et qu'amitié sincère ; il vous aime comme sa sœur, il n'y pense point de mal, il vous porte compassion, il est fâché de l'humeur maussade de votre mari qui vous est un tyran. Ne vous y fiez pas, ces belles paroles sont comme la trace du limaçon ; elles brillent comme de l'argent et ce n'est que de la bave. Il veut vous servir de père, de frère, de tuteur, de mari et de tout ; il veut solliciter vos affaires, il veut poursuivre vos débiteurs, satisfaire vos créanciers, faire vider vos procès, épouser vos querelles, ou venger le tort qu'on vous fait ; il ne vous quittera jamais : paroles d'or, mais en cette coupe dorée il vous fait avaler des abominations.

E. — (*Abominabile est hoc vitium Deo Patri.*) Ce péché est en abomination au Père éternel qui a envoyé le déluge, s'est repenti d'avoir fait l'homme, a noyé l'univers, s'est résolu de défaire son ouvrage, a consumé par le feu du ciel quatre villes des plus belles et des plus florissantes qui aient jamais été, et qui a fait tailler en pièces vingt-quatre mille personnes de son peuple en punition de ce péché.

F. — (*Christo.*) Ce péché est en abomination devant notre Sauveur ; il en a si grande horreur que même il ne l'a pas voulu combattre ; il est vrai que, pour nous donner courage et pour émousser en lui-même la pointe de nos tentations, il a daigné éprouver en ce monde tous les assauts qui nous sont livrés ; il a permis à Satan de le tenter de gourmandise, de vaine gloire, d'ambition et d'avarice ; mais d'impureté, point du tout ; il n'en a jamais ressenti la moindre étincelle. L'apôtre dit : *Tentatum per omnia*, mais il ajoute *absque peccato*, c'est-à-dire excepté la concupiscence, qui est appelée péché, dit le concile de Trente, parce qu'elle est un effet du péché originel et une disposition au péché actuel. Je lis bien dans l'Evangile qu'avant que les

apôtres eussent reçu le Saint-Esprit, ils étaient sujets à quelques vices, et que le Sauveur les a dissimulés patiemment; qu'il a enduré l'ambition des enfants de Zébédée, l'avarice du traître Judas, la colère de ceux qui voulaient qu'on fît descendre le feu sur les Samaritains, la paresse de S. Pierre qui dormait au jardin et l'incrédulité de S. Thomas; mais les historiens sacrés ne disent pas qu'il ait eu à reprocher le péché de luxure à aucun d'eux: le soupçon même de ce péché n'a jamais flétri tant soit peu sa gloire. On l'accusait bien d'être ami de la bonne chère, ivrogne, séducteur du peuple et transgresseur de la loi de Moïse; mais il s'éloignait tant de toutes les occasions du péché de luxure, lui et les siens se comportaient si modestement, qu'aucun d'eux n'a jamais été calomnié d'impureté : tant ce vice est abominable aux yeux du Sauveur!

G. —(*Spiritui Sancto.*) Abomination devant le Saint-Esprit, car il est la pureté même; il est l'amour céleste et divin, il est esprit par essence, et ainsi il abhorre toute charnalité comme une chose qui lui est diamétralement opposée : *Non permanebit spiritus meus in homine*, *quia caro est !*

H. —(*Angelis.*) Abomination devant les anges. Ce vice ne se commet presque jamais sans la perte de deux âmes qui sont si chères aux anges; ils se réjouissent à la conversion d'un pécheur, ils s'attristent donc à la perte d'une âme. Vous attristez, vous désobligez, vous irritez contre vous votre ange gardien et l'ange de la personne que vous portez au mal.

I. —(*Sanctis.*) Abomination devant les saints: il n'est rien qu'ils n'aient fait, enduré, entrepris ou quitté pour s'éloigner de ce vice et conserver la pureté. La Sainte des saints refusait les offres de la dignité de Mère de Dieu, en cas qu'elle ne la pût avoir sans intérêt de sa virginité.

S. Martinien aima mieux se jeter dans la mer, et s'abandonner à la providence de Dieu, que de demeurer tout seul avec une fille qui s'était réfugiée dans une île où il vivait en solitude. S. Benoît se sentant assailli d'une vive tentation

de la chair se roula tout nu dans les épines. L'époux divin pouvait dire de cette sainte âme : *Sicut lilium inter spinas, clavus clavum pellit.* Les piqûres de ces buissons émoussèrent les pointes et aiguillons de la concupiscence. S. Bernard, pour avoir jeté inconsidérément et en passant un regard sur une femme, se plongea dans un étang glacé et y demeura si longtemps que la chaleur naturelle en fut presqu'éteinte. S François se roulant tout nu dans la neige éteignit les flammes de la sensualité que Satan allumait en son corps. S. Ignace se plongea dans l'eau froide pour retirer un homme du gouffre d'impudicité où il s'allait misérablement perdre. Le cardinal Baronius, agité d'une horrible tentation, mit une punaise en sa bouche et l'écrasa avec les dents pour dissiper par cette puanteur les tentations du démon Asmodée, ainsi que l'ange Raphael le chassa par une autre odeur. Autant en fit de nos jours ce célèbre carme déchaux, le père Dominique-de-Jésus-Maria.

L'an six cent, Caïan, roi des Avares, étant entré en Italie et ayant pris la ville de Fréjus, les filles de la duchesse Romilde, pour n'être point déshonorées par les soldats, tuèrent des poulets, dont elles appliquèrent la chair sur leur sein : cette chair s'étant pourrie et exhalant une très mauvaise odeur, rebutait les soldats qui s'approchaient de ces demoiselles, pensant que cette puanteur leur était naturelle et ordinaire. Après avoir été vendues captives, l'une fut mariée au roi des Allemands, et l'autre au prince de Bavière, par un effet admirable de la providence qui récompensa ainsi leur chasteté. L'an 870, la sainte abbesse Elba, supérieure du monastère de Collingham en Ecosse, craignant d'être violée par les Danois qui ravageaient l'Ecosse, fit un acte généreux et digne d'être gravé avec la pointe du diamant dans le temple de l'éternité. Elle se coupa le nez et la lèvre supérieure, et fut si saintement éloquente, qu'elle persuada à toutes ses religieuses d'en faire de même pour dégoûter les soldats par cette difformité. (On dit que l'abbessedes religieuses qui étaient autrefois à Fécamp, fit de même.) Oh!

qu'elles étaient belles ! oh ! qu'elles étaient belles ces saintes vierges ainsi mutilées! oh! que cette laideur les rendait agréables à la vue de leur divin Epoux et des anges !

Marie Coronnel, comtesse d'Espagne, femme digne véritablement de ce beau nom de Marie et d'une couronne immortelle, éprouva à la fleur de son âge de rudes tentations de la chair qui étaient occasionnées par l'absence de son époux; pleine de courage pour dompter les furieux assauts que lui livrait la volupté, elle saisit un tison ardent et l'appliqua à sa chair; ce remède violent mais généreux lui procura une maladie mortelle. La B. Angelle, de Foligny, en Italie, et de notre temps en France, madame de Chantal, en faisaient autant; (M. l'évêque du Puy en sa vie, c. 24.) et pensez-vous avoir le même paradis que ces âmes courageuses, vous qui succombez à la première secousse de la moindre tentation ? et pensez-vous être reçu avec honneur dans le ciel, en la compagnie des saints, ayant l'âme toute infectée des ordures de ce péché qu'ils ont en si grande abomination ?

K. — (*Hominibus hujus mundi.*) Abomination devant les hommes de ce monde; car on ne fait point d'état de ceux qui sont esclaves de cette passion : ils ont beau chercher le secret et les ténèbres, tôt ou tard on les découvre. Comme il n'y a point de fumée sans feu, il n'y a point de feu sans fumée ; point de feu d'amour illicite sans fumée de déshonneur ou de blâme. Le feu, la toux et l'amour sont trois choses qui ne se peuvent pas céler : *Quis enim celaverit ignem, lumine qui semper proditur ipse suo ?* La gloire du sexe, c'est la vertu de chasteté; si vous êtes si avide d'honneur, il faut avoir cette vertu, quoique vous soyez superbe, avaricieuse, ennuyeuse, colère ou paresseuse; si vous êtes chaste, vous êtes femme d'honneur dans l'estime du monde, vous marchez la tête levée. Mais quand vous auriez toutes les autres vertus au souverain degré, si vous êtes seulement soupçonnée de ce vice, vous n'êtes plus femme de bien, vous êtes en abomination à tout le monde.

L. — (*Ipsi luxurioso.*) En un mot, l'impudique est en

abomination à lui-même. Après qu'il a contenté sa passion, il a horreur de lui ; il voit que pour un petit plaisir passager il s'est rendu tributaire de mille remords de sa conscience, de mille tentations et de mille aiguillons d'impudicité qui lui occupent l'esprit et déchirent son pauvre cœur ; il s'est exposé à des restitutions qu'il ne pourra jamais faire, à un blâme éternel dont il a souillé son honneur, à des maladies infâmes ; et, ce qui est plus considérable, il se voit obligé à de très âpres tourments et cuisants supplices qu'il faudra supporter en l'autre vie.

TERTIUM PUNCTUM. — *Remedia luxurio.*

M. — 1° (*Consideratio malorum.*) Pour ce sujet, je voudrais conseiller à celui qui est esclave de cette passion de se faire la même répartie que fit autrefois le bouffon de François I. Un fou conseille bien quelquefois un sage. Le roi avait assemblé son conseil d'état pour délibérer par quel chemin il serait plus à propos d'aller à Pavie ; les uns disaient par les Grisons, les autres par le Piémont et d'autres par Marseille : le bouffon qui entendait le tout derrière une tapisserie, quand ils furent sortis la chambre s'écria : Ils ont tous consulté par où on ira, mais ils n'ont point avisé par où on en reviendra. L'événement montra que c'était un conseil salutaire; car le roi y fut fait prisonnier et n'en retourna qu'à bonnes enseignes. Quand la tentation chatouille votre cœur, vous ne consultez et ne songez qu'au moyen de la contenter: comment vous surprendrez cette femme, comment vous pourrez gagner son cœur, comment vous la pourrez trouver seule, comment vous pourrez avoir l'occasion d'assouvir votre passion; mais vous ne songez point en vous-même comment vous pourrez sortir des inconvenients qui en arriveront, du danger d'être surpris de son mari ou de son père, de la restitution à laquelle vous êtes obligé, de la puissance de l'esprit malin et du règne du péché qui vous tyrannisera, et de la damnation éternelle à laquelle vous vous engagez. C'est pourquoi, écoutez la parole de celui qui ne peut mentir : Sachez, mes frères, dit S. Paul, et entendez-le bien pour ne pas vous flatter ;

je vous déclare que tout fornicateur, tout impudique ou avaricieux, n'a point de part au royaume de Jésus-Christ et de Dieu. (1)

N. — (2° *Fuga abusus sensuum.*) Le même apôtre donne un second remède et très efficace pour éviter ce péché: Fuyez, dit-il, la fornication. (2) Il ne dit pas : combattez cette tentation, mais fuyez-la, il faut combattre en cette guerre à la façon des Parthes, en fuyant :

Si fugias Veneris prælia, tutus eris.

Fuyez les regards, les curiosités de la vue et les œillades inconsidérées ; David se perdit par une œillade téméraire ; (3) ne vous mettez pas dans l'Eglise en un lieu où vous puissiez voir ceux qui entrent et qui sortent. Otez de vos maisons ces peintures déshonnêtes, ces tableaux qui ont des nudités ; et si ce sont des tableaux sacrés, faites couvrir les nudités :

Si nescis, oculi sunt in amore duces.

Quoique cela ne vous blesse pas, cela peut blesser quelqu'un de vos domestiques, ou ceux qui vous viennent voir. Otez les romans, les comédies, les Amadis, et jetez-les au feu ; autrement, quoique vous ne les lisiez pas, vous serez coupable des péchés de vos domestiques qui les liront.

Fuyez les cajoleries, les vaines louanges, les flatteries et les discours d'amourettes de ces faux amis, fuyez-les comme le chant de la syrène ; ils ne chantent que pour vous enchanter, ils ne vous enchantent que pour vous perdre ; répondez-leur avec horreur et avec abomination. Fuyez les paroles déshonnêtes et les chansons d'amour, ce sont des vents de midi qui embrasent ce feu infernal.

Fuyez les privautés sensuelles, les folâtreries et les liber-

(1) Hoc scitote intelligentes, quòd omnis fornicator, aut immundus, aut avarus,... non habet hæreditatem in regno Christi et Dei. (Eph. 5. 5.)

(2) Fugite fornicationem. (1. Cor. 6. 18.)

(3) Ascendit mors per fenestras. (Jer. 9. 21.) Oculus meus deprædatus est animam meam. (Thren. 3. 51. Pepigi fœdus cum oculis meis, ut ne cogitarem quidem de virgine. (Job. 31. 1.)

tés immodestes. Souvenez-vous de S. Louis, archevêque de Toulouse, neveu du grand S. Louis, et fils aîné de Charles II, roi de Naples : étant encore dans le monde et ayant demeuré sept ans en otage à Barcelone, la première fois qu'il vit sa mère après une si longue absence, elle voulut l'embrasser, mais ce vertueux prince se refusa à cette carresse : Ne savez-vous pas, lui dit-elle, que je suis votre mère ? Oui, madame, répondit-il, mais je sais que vous êtes femme.

Souvenez-vous de ce qui est écrit dans les Chroniques des ordres religieux, qu'un religieux (d'un ordre que je pourrais nommer) prenant une fille par la main, un séculier qui le vit le rapporta à son prieur ; le supérieur reprenant son religieux de cette immodestie : Hé, mon père ! dit-il, pour son excuse, je n'y pense point de mal, ni elle aussi; elle est si chaste, si dévote et si sage ! Le prieur répartit : Il n'est rien de si pur que l'eau qui nettoie tout ni rien de plus sec que la terre; cependant quand ces deux éléments se touchent, ils font de la boue. Ces baisers folâtres et ces privautés sensuelles ternissent la blancheur de la pureté, vous souillent de mille pensées mauvaises, amollissent petit à petit votre cœur, vous disposent à d'autres actions, et font quelquefois perdre la chasteté plus indignement et criminellement que quand elle se perd par l'adultère, et cela devant Dieu ; non pas devant les hommes. Sachez que depuis le péché d'Adam, notre chair est corrompue ; que si deux pommes un peu gâtées se touchent tant soit peu, elles se pourrissent l'une l'autre.

Fuyez les présents, car ils prennent ceux qui les prennent; les dons brisent les monts : *Munera, crede mihi, capiunt hominesque deosque.* Tant qu'Atalante courut, elle fut chaste et victorieuse ; mais quand elle s'amusa à recueillir les pommes d'or qu'on lui semait par les chemins, elle perdit la victoire et la chasteté.

O. — (3° *Conversationum.*) Fuyez les conversations suspectes, les colloques de seul à seule. Souvenez-vous que les apôtres s'étonnèrent de voir Jésus-Christ parler seul à

la Samaritaine au milieu des champs, parce que c'était contre sa coutume; souvenez-voous que S. Augustin ne voulait pas demeurer avec ses nièces; que S. Charles ne voulait pas parler seul à seule avec sa propre sœur; qu'il recommandait à ceux de son diocèse de ne point faire coucher les petits garçons avec leurs sœurs depuis l'âge de sept ans, tant que faire se pouvait. Si vous saviez les incestes, les scandales et les accidents qui en sont arrivés, les cheveux vous en dresseraient à la tête.

P. — (4° *Dispositionum.*) Fuyez l'ivrognerie et même le vin tant que vous pourrez; (1) n'en donnez point à vos enfants, c'est le poison de la jeunesse, le tison de l'impureté: ils ne laisseront pas de se bien porter, il n'y a que la coutume en toutes choses; la nature se fait à tout ce qu'on lui donne. S'ils sont nourris à l'eau dès leur enfance, elle leur sera aussi bonne que le vin, et puis il vaut mieux qu'ils aient mal à l'estomac qu'à l'âme, dit S. Jérôme. Vous vous moquerez de cet avis; moquez-vous donc du Saint-Esprit qui le donne et avec instance: *Noli regibus, ó Samuel! noli regibus dare vinum.*

Q. — (*Affectionum.*) Fuyez les affections particulières: toute inclination à une personne qui n'est pas de votre sexe vous doit être suspecte et à qui que ce soit; l'amour est premièrement spirituel, puis sensuel ou charnel, et enfin brutal. Sainte Thérèse raconte d'elle-même qu'étant à l'âge de dix ou douze ans, elle avait des inclinations pour certaines personnes, non par impureté ni par sensualité, mais par complexion de nature. Les naturels de bonne trempe ont ordinairement cette disposition; ils sont enclins à la complaisance et à la tendresse. Il ne s'y passait rien de sensuel; point de baisers, de privautés, d'impuretés ou d'immodesties; ce n'était que certaine inclination et affection particulière, et toutefois elle dit que Dieu lui montra un jour la place qui lui était préparée en enfer, si Dieu par sa miséricorde ne l'eût retirée des dangers où cette disposition la conduisait; elle dit (cap. 32. vitæ suæ) qu'ayant vu

(1) Luxuriosa res, vinum. (Prov. 20. 1.)

ces peines, il n'y a tourment qu'elle n'endurât volontiers pour retirer une âme du danger ; et elle prie ceux qui y sont, surtout d'éviter l'occasion.

R. — (6° *Occasionum.*) C'est le grand secret en cette affaire de gagner aux pieds, quoi qu'il en coûte; sortir de la maison, de la rue, de la ville et de la province, s'il est nécessaire, ou du monde même, pour se retrancher entre quatre murailles dans un monastère.

S. — (7° *Oratio.*) Mais en fuyant il faut aller en quelque lieu : vous ne sauriez aller mieux qu'aux pieds sacrés de Jésus-Christ, comme sainte Madeleine. Si vous êtes esclave de ce vice, humiliez-vous beaucoup devant Jésus, reconnaissez votre misère et le pouvoir qu'il a de vous en relever, pleurez, gémissez et soupirez en sa présence ; remontrez-lui que tout ce que vous avez à vous n'est qu'ordure, péché, misère, faiblesse et néant ; que lui seul est saint, pur et innocent, la sainteté, la pureté et l'innocence même, que son prophète a dit : *De stercore elevat pauperem.* Honorez la pureté de la conception immaculée de la sainte Vierge, la pureté en laquelle elle a été conçue, la pureté en laquelle elle a conçu et enfanté le Sauveur ; priez-la de vous en faire part et de purifier votre conscience par la grâce de son Fils, afin qu'étant pur et net de cœur, vous le puissiez voir au ciel : *Beati mundo corde, quoniam ipsi Deum videbunt.* Amen.

SERMON LX.

DES EXCELLENCES DE LA VIRGINITÉ CONTRAIRE A LA LUXURE.

Non mœchaberis.
Luxurieux point ne seras. (Exod. 20. 14.)

Ce que le livre de l'Apocalypse nous disait hier des abominations du péché déshonnête est, à mon avis, plus que suffisant pour le faire avoir en horreur même aux âmes les plus déréglées ; mais celles qui sont en état de grâce doivent connaître la laideur et difformité de ce vice par la beauté et par l'excellence de la virginité qui lui est contraire, puisqu'on dit en philosophie que les contraires étant mis l'un auprès de l'autre et confrontés ensemble, se reconnaissent mieux. Comme missionnaire, je suis redevable à tout le monde, et je ne dois pas seulement tâcher de convertir les pécheurs, mais encore de sanctifier et perfectionner les âmes choisies, et particulièrement les vierges chrétiennes, qui, comme dit S. Cyprien, sont la plus illustre portion du troupeau de Jésus-Christ. Les récompenses qu'elles méritent par cette excellente vertu sont des fruits de vos travaux, ô sainte et bienheureuse Vierge ! des effets de vos bons exemples, des productions qui naissent de vos influences. Le prophète royal a dit que toutes les âmes qui consacrent à Dieu leur virginité se mettent à votre suite et sont vos filles d'honneur : *Adducentur regi virgines post eam ;* et ce n'est pas étonnant que les vierges qui sont les anges de la terre désirent de vous rendre hommage, puisqu'un ange du ciel, et des plus relevés, a tenu à grand honneur de se prosterner à vos pieds et de vous dire : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. *Virginatas comparatur lilio; et quatuor punctis consideramus ejus plantationem, irrigationem, culturam, fecunditatem.*

Primum punctum. *Pensat.* — A. 1° *Quis plantaverit hoc lilium? Beata Maria.* — B. 2° *Ubi? In eodem fundo quo Christus.* — C. 3° *Quando? In instanti incarnationis.* — D. 4° *Quomodo? Præferendo hunc florem maternitati divinæ.*

Secundum punctum.—E. *Irrigatum est sanguine sanctorum, patriarcharum, prophetarum et aliorum ordinum.*

Tertium punctum. — F. *Cultura per studia doctorum.* —G. *Monita sanctorum patrum pro cultura et conservatione virginitatis: 1° Ex S. August. ut fugiant superbiam.* — 2° *Ex S. Ambros. aspectus virorum.*—3° *Ex S. Chrysost. avaritiam.*

Quartum punctum. *Fecunditas producit:* — H. 1° *Martyres.* — I. 2° *Ordines religiosos.* — K. 3° *Christum.*

Conclusio. — L. 1° *Ad impudicos.*—M. 2° *Ad virgines.*

EXORDIUM.

(*Virginitas comparatur lilio, etc.*) En ce beau livre de l'écriture qui, par l'excellence de son style, s'intitule le Cantique des cantiques, le sage Salomon, décrivant d'un air saintement délicat les chastes et divines amours de Jésus-Christ pour son épouse, pour montrer que l'affection qu'il porte à sa bien-aimée n'est pas seulement un amour de bienveillance, mais un amour de complaisance, compare l'Eglise à un jardin fertile et agréable, et Jésus-Christ à un jeune prince qui se promène en son jardin pour s'y divertir et se récréer par la vue et par la bonne odeur des fleurs : *Hortus conclusus, soror mea sponsa.* En ce parterre spirituel, les tulipes sont les patriarches, les héliotropes sont

les apôtres, les roses sont les martyrs, les œillets sont les prélats et les confesseurs, mais les fleurs de lis sont les vierges. Or, comme un grand seigneur se promène en son jardin, il regarde bien en passant toutes les fleurs, et se plaît à la bigarrure, à l'émail et à la belle variété de leurs couleurs; mais il s'arrête ordinairement auprès de celle qu'il agrée davantage; il la cueille pour la regarder de plus près, pour en contempler le teint, en admirer l'excellente beauté, en respirer la suave odeur et la porter en la main par plaisir ou par ornement.

Ainsi, quoique Jésus aime d'un amour infini toutes les vertus des âmes choisies qui sont fidèles à son service dans la vocation où il les a appelées, cependant il faut avouer qu'il a des regards plus fixes, des affections plus ardentes, et des complaisances toutes particulières pour la fleur de lis, c'est-à-dire pour la pureté et la vie angélique des vierges chrétiennes. Car l'épouse, parlant des autres fleurs, dit que son Epoux est venu en son jardin seulement pour les voir : *Et inspicerem si floruissent ;* (Cant. 6. 10.) mais parlant des fleurs de lis elle dit qu'il se plaît en elles, qu'il se repaît parmi elles, qu'il descend en son jardin pour les cueillir, les prendre en sa main, y arrêter sa complaisance, les mettre dans son sein et au milieu de son cœur: *Descendit in hortum suum ad areolam aromatum, ut pascatur in ortis, et lilia colligat.* (Cant. 6. 1.) Le savant et dévot Esdras, faisant oraison à Dieu, lui disait : *Dominator Domine, ex omnibus floribus orbis, elegisti tibi lilium unum.* (4. Esdræ, 5. 24.) Vous avouerez que Jésus a grand sujet de chérir ainsi particulièrement cette belle fleur, et vous en admirerez l'excellence si vous pesez avec moi quatre circonstances : comme elle a été plantée, arrosée, cultivée et rendue féconde.

PRIMUM PUNCTUM — *Pensat.*

A. — (1° *Quis plantaverit ?*) Celle qui a planté cette fleur au parterre de l'Eglise, c'est la mère de Dieu : c'est elle qui la première a déployé au monde l'étendard de la

virginité, elle qui l'a consacrée à Dieu et qui s'est obligée de la garder par un vœu perpétuel. Le premier aiguillon qui nous incite à bien apprendre une leçon, c'est la qualité du maître qui l'enseigne, quand c'est une personne excellente et relevée, dit S. Ambroise. (1) Philippe de Macédoine remerciait Dieu de ce qu'il lui avait donné pour fils Alexandre-le-Grand; mais il le remerciait encore et d'aussi bon cœur de ce que son fils avait eu Aristote pour maître. En l'école de la pureté nous sommes sous la conduite, non plus d'Aristote, de Platon, de Socrate ou de S. Thomas, mais de la mère de Dieu même.

Si la reine par le consentement du roi, et même par son commandement, devenait maîtresse d'école et prenait la peine de faire la leçon à quelques filles, ne tiendrait-on pas à grand honneur d'être reçue en cette classe, d'être au nombre de ces écolières? il n'y aurait que les plus grandes dames, que les comtesses, les marquises, les duchesses et les princesses qui auraient cette faveur; il est croyable que la doctrine ou le métier qu'elle enseignerait serait de grande importance. La sérénissime reine des anges, l'impératrice du ciel et de la terre; celle qui est l'épouse du Père, la mère du Fils, le temple et le sanctuaire du Saint-Esprit, qui a répandu au monde la lumière éternelle, qui a eu la conduite, la tutelle et la direction de Jésus-Christ, tient école par le consentement et l'inspiration de Dieu; elle fait leçon de virginité, elle enseigne une doctrine inconnue au monde jusqu'alors; n'est-ce pas un grand honneur que d'être reçue en cette école? n'est-il pas croyable que les filles qui apprennent cette leçon sont bien particulièrement chéries et favorisées de Dieu? et ne devons-nous pas conclure que la vertu de pureté est de très haute estime, que cette belle fleur de lis est très excellente et précieuse, puisqu'elle a été plantée par la main de la mère de Dieu?

B. — (2. *Ubi?*) Qu'elle est plantée au même fond, au même terroir, au même corps, en la même âme, au même cœur et au même sein où est entré le Fils de Dieu,

(1) Primus discendi ardor, nobilitas est magistri. (S. Ambr.)

la fleur et le germe du Père éternel; au même lieu où est conçu Jésus-Christ, au même trône où il est assis, et qu'ainsi cette vertu est son avant-courrière qui lui marque et lui prépare le logis ; c'est la dernière disposition qui tapisse, qui orne et qui embellit le sein et le cœur de Marie où Jésus doit être reçu et logé.

C. — (3. *Quando ?*) La première parole que Marie dit en tout l'Evangile, la première et la dernière parole qu'elle dit en ce sacré colloque, en ce colloque de l'ange avec elle, en ce colloque où il s'agit d'une affaire si sérieuse, où on traite de l'incarnation du Verbe, du salut des hommes, de la rédemption du monde et de la faire mère de Dieu ; en ce colloque, dis-je, la première et dernière parole qu'elle profère, et presque tout ce qu'elle dit, n'est que de la virginité : en une rencontre si importante, en une occasion si avantageuse, en une ambassade si célèbre, quelles seront les pensées de cet esprit virginal, de cet esprit brillant, éclatant et angélique ? que répondra cette Vierge si judicieuse, si sage, si adroite et si éclairée de Dieu, à un ambassadeur du Père éternel, qui vient du ciel tout exprès pour négocier avec elle la plus grande affaire qui ait jamais été ? Ce nonce céleste est en suspens et attaché à sa bouche, les anges sont en silence et en attente, Dieu même est aux écoutes pour ouïr sa réponse. De quoi parlera-t-elle ? de la conservation de sa virginité : *Quomodo fiet istud* ? Et cette précieuse fleur est en si grande recommandation en l'esprit de Dieu et en l'estime de Marie que, pour la planter au monde, on retarde de quelques moments l'incarnation du Fils de Dieu. Oh ! Dieu ! que si cette vérité était bien connue et pénétrée des chrétiens, oh! qu'elle peuplerait de cloîtres ! qu'elle remplirait de monastères en ce monde et de places d'anges dans l'autre ! Si on avait la lumière pour bien pénétrer cette vérité, serait-il possible qu'une âme voulût perdre sa virginité, je ne dirai pas pour quelque plaisir ou quelque intérêt temporel, mais pour toutes les délices, les richesses et les félicités du ciel!

L'incarnation du Fils de Dieu est un mystère si grand.

si auguste et si souhaitable, la vie de Jésus-Homme-Dieu est une vie si chère, si précieuse, si noble et si divine, qu'un seul moment de cette vie vaut mieux, sans comparaison, que la vie de tous les hommes et de tous les anges, et que toute leur éternité; et toutefois, par la providence de Dieu, le mystère de l'incarnation a été retardé pour planter la pureté au monde : le soin que Marie a eu de garder sa virginité a été cause que plusieurs moments de la vie que Jésus eût eus ont été perdus; que la sainte humanité de Jésus n'a pas été sitôt créée, béatifiée et déifiée qu'elle eût été. L'ange n'est envoyé à la sainte Vierge que pour obtenir son consentement; si elle eût consenti à la première parole de cet ambassadeur céleste, l'incarnation eût été promptement opérée et Jésus eût commencé à vivre. Pourquoi diffère-t-elle d'acquiescer, et pourquoi retarde-t-elle une affaire de telle importance? Dès la première fois que l'ange lui parle, il lui déclare assez que c'est la volonté de Dieu, que c'est de l'incarnation qu'il traite, qu'il s'agit de la rédemption et du salut des hommes, que ce Fils qu'elle enfantera sera le Fils du Très-Haut, qu'il s'appellera Jésus, et qu'il règnera dans les siècles des siècles. Il y a si longtemps que le monde soupire après ce mystère, que les patriarches et les prophètes crient et gémissent pour l'obtenir, que les hommes se plaignent du retardement de cet œuvre, qu'elle même le désire avec ardeur et passion : *Veni, Domine, et noli tardare; utinam dirumperes cœlos et descenderes!* Pourquoi tarde-t-elle elle-même de consentir à cette œuvre qui ne dépend plus que de sa parole?

S. Bernard lui dit que le ciel et la terre, les hommes et les anges, les vivants et les morts attendent sa réponse avec impatience; que Dieu même n'attend que son consentement pour opérer ce grand mystère. (1) Pourquoi le fait-elle tant attendre? pourquoi nous fait-elle tant languir? pourquoi

(1) Ecce offertur tibi pretium redemptionis nostræ, statim liberabimus si consentis, responde verbum quod terra, quod inferi, quod expectant et superi; ipse quoque omnium Rex et Dominus; quantum concupivit decorem tuum, tantum desiderat et responsionis assensum. (S. Bern. hom. 4 super Missus.)

arrête-t-elle le cours d'une communication si souhaitée? C'est qu'elle est en souci de sa virginité, c'est qu'elle tremble au moindre soupçon de la perte de cette belle fleur. Oui, mais l'ange connaissait son humeur; il savait son inclination, il ne pouvait pas ignorer l'affection qu'elle avait pour sa pureté; il pouvait bien prévoir qu'elle en serait en peine: d'où vient qu'il ne l'éclaircit pas sur ce sujet dès la première fois qu'il lui parle? Dieu qui sait tout prévoyait bien qu'elle ne consentirait pas d'abord, qu'elle serait en peine pour sa virginité, qu'elle s'informerait de la manière, et que cela retarderait le mystère; c'est lui qui donne l'ordre à son ambassadeur; que ne commande-t-il à cet ange de résoudre la sainte Vierge sur ce point dès la première fois qu'il lui parle; de lui dire dès la première fois: Vous concevrez et enfanterez un fils, mais ce sera sans préjudice de votre virginité? C'est que Dieu veut que la sainte Vierge plante la fleur de lis au monde en ce moment précieux de l'incarnation; que la virginité de Marie soit annoncée à l'univers au même moment que le sera la venue du Messie. Si l'ange lui eût dit dès le commencement: Vous enfanterez Jésus sans préjudice de votre pureté, elle eût consenti aussitôt; mais elle n'eût pas répondu: Comment cela se fera-t-il, vu que je suis obligée de garder ma virginité? Ainsi nous eussions bien su qu'elle eût été toujours vierge, mais nous n'eussions pas su qu'elle avait fait vœu de virginité; son humilité eût caché ce secret au monde. Non, non, Dieu ne veut pas cela; il aime mieux retarder le mystère de l'incarnation et la vie de l'Homme-Dieu, il ne veut pas que son ange déclare à la Vierge, dès le commencement, par quelle voie cela se pourrait faire, afin que l'amour qu'elle porte à sa pureté lui fasse découvrir ce qu'elle eût caché par humilité, afin que l'amour qu'elle porte à sa pureté l'oblige à répondre: Comment est-ce que cela se fera? afin que le monde apprenne de sa bouche virginale que celle qui est choisie pour être mère de Dieu avait fait vœu de virginité; afin que les hommes apprennent que ce vœu est très agréable à Dieu, que cette virginité a été si précieuse et si chère à la sainte Vierge qu'elle l'a plus estimée que la maternité divine.

D. — (4° *Quomodo.*) Elle a eu tant d'inclination, tant d'amour et de zèle pour cette fleur de lis, qu'elle n'a accepté le Fils de Dieu, pour être le fruit béni de son sein, qu'à condition de n'être pas privée de cette excellente vertu. Voyez de grâce votre peu de jugement, admirez votre imprudence, et votre manquement ou d'esprit ou de foi ; vous perdez ce précieux joyaux, vous faites naufrage de votre pureté pour un petit plaisir, pour une pièce d'argent, ou pour ne pas déplaire à un libertin ; et la Vierge ne la voulait pas perdre pour être mère de Dieu, reine des hommes et des anges, et souveraine du ciel et de la terre. Car après que l'ange l'a assurée qu'elle serait mère de Dieu, mais que ce serait par l'opération du Saint-Esprit et sans perdre sa pureté, elle répond : Je le veux bien, je consens que cela se fasse, mais selon la clause et condition portée en votre promesse, et non pas autrement : *Fiat mihi,* mais *secundùm verbum tuum;* remarquez bien cette parole.

SECUNDUM PUNCTUM. — *Irrigatio lilii*, *etc.*

E. — (*Irrigatum est sanguine Sanctorum*, *etc.*) Cette belle fleur de lis étant apportée et semée sur la terre par une main si noble et si digne, qui est-ce qui refusera de l'arroser ou de la cultiver? Quand je me suis amusé à feuilleter l'histoire ecclésiastique, j'ai trouvé que cette noble plante a été arrosée par le sang des plus illustres personnes qui aient jamais fleuri au monde ; que dans tous les états de l'Eglise militante, les saints ont répandu leur sang pour la conserver dans sa beauté et dans sa fraîcheur ; qu'en tous les ordres des saints, quelques-uns, et des plus signalés, ont souffert le martyre et enduré volontiers la mort pour garder la pureté ou pour l'avoir conseillée et persuadée aux autres, pour avoir voulu arracher du monde les orties de l'impureté qui étouffaient cette sacrée fleur.

En l'ordre des patriarches, S. Zacharie, père de S. Jean-Baptiste, pour avoir rendu témoignage de la pureté de Marie, et assuré qu'elle était vierge nonobstant son enfantement, fut assassiné par les Juifs.

En l'ordre des prophètes, S. Jean-Baptiste, le plus grand de tous, fut décapité par Hérode pour l'avoir voulu retirer de l'adultère qu'il commettait avec sa belle-sœur.

En l'ordre des apôtres, S. Pierre et S. Paul furent mis en prison et enfin martyrisés pour avoir persuadé la chasteté à deux courtisanes de l'empereur Néron.

En l'ordre des évangélistes, S. Matthieu, pendant qu'il offrait à Dieu le sacrifice de la messe, fut lui-même sacrifié comme une victime de la virginité par le commandement d'Hirtace, roi d'Ethiopie, pour avoir loué la pureté en sa présence, et persuadé à Iphigénie, nièce d'Hirtace, de consacrer à Dieu sa virginité.

En l'ordre des papes, S. Caïus fut martyrisé par Dioclétien pour avoir encouragé sa nièce, sainte Susanne, à garder fidèlement le vœu qu'elle avait fait à Dieu de demeurer vierge toute sa vie.

En l'ordre des évêques, S. Stanislas, évêque de Cracovie, fut aussi immolé à l'autel par la main sacrilége et impie du roi Boleslas, parce qu'il le reprenait de son impudicité qui scandalisait tout le royaume.

S. Lambert, évêque de Liége, est massacré par le commandement d'Alpaïde, parce qu'il la reprenait aigrement de l'adultère qu'elle commettait avec le roi Pepin.

Autant en fit à S. Fréderic l'impudique et cruelle Judith, parce que le saint la reprenait de son mariage incestueux avec l'empereur Louis.

En l'ordre des prêtres, S. Gerbert est taillé en pièces en un village près d'Anvers, par les gens du roi d'Irlande, parce qu'il dissuada sainte Digne de consentir à la passion dénaturée de son propre père, qui la voulait épouser.

En l'ordre des clercs, S. Ariol prêchant à Milan l'obligation des ecclésiastiques à garder le célibat contre l'hérésie des Nicolaïtes, fut cruellement martyrisé par les gens de Guy, archevêque schismatique ; on lui coupa les oreilles, le nez, la lèvre d'en haut et la main droite ; on lui pocha les yeux, on lui arracha la langue par le gosier, et enfin on le décapita.

En l'état des courtisans, les SS. Nérée et Achilée sont bannis et puis massacrés par le commandement de Domitien pour avoir persuadé la virginité à leur maîtresse, Flavie Domitille.

Quant aux saintes vierges qui ont arrosé de leur sang cette fleur, et qui ont préféré la mort à des mariages très avantageux, elles sont sans nombre ; sainte Agnès, sainte Agathe, sainte Suzanne, sainte Reine et sainte Marguerite, sont les plus illustres.

TERTIUM PUNCTUM. — *Cultura lilii, etc.*

F. — (*Cultura per studia doctorum.*) Comme les martyrs n'ont pas épargné leur sang pour arroser cette fleur, les saints docteurs et prélats de l'Eglise n'ont pas épargné leurs sueurs, leurs travaux, leurs veilles et leurs fatigues pour la cultiver et la conserver. Si vous prenez la peine de feuilleter leurs livres, vous verrez que ce sont comme divers jardiniers qui ont partagé entre eux le parterre de l'Eglise; qu'ils ont tâché de labourer chacun son carré, et qu'ils se sont affectionnés à cultiver quelque fleur en particulier; les uns celle-ci et les autres celle-là; mais pour la pureté, tous conspirent à qui mieux mieux pour la cultiver; tous s'étudient avec passion à la conserver et multiplier; tous contribuent par leur esprit et leur science, leur plume et leur langue à louer et instruire les vierges. S. Cyprien a fait un livre pour leur apprendre comme elles doivent vivre et se vêtir; S. Ambroise a fait des livres à la louange des patriarches; Tertullien en a fait pour encourager les martyrs; S. Chrysostôme a composé des livres du sacerdoce pour l'instruction des prêtres; S. Augustin en a fait pour les gens mariés.

Mais tous les docteurs unanimement ont composé des homélies ou des épîtres, des livres ou des volumes entiers à la louange de la virginité et pour l'instruction des vierges; S. Ambroise a fait trois livres des vierges; S. Augustin un livre de la sainte virginité; S. Basile un livre de la virginité; S. Grégoire de Nysse, de la vraie et incorruptible vir-

ginité; S. Chrysostôme, un livre de la virginité; Tertullien, un livre pour montrer aux vierges qu'elles doivent être voilées, et un autre de la virginité.

G. — (*Monita sanctorum patrum : 1° Ex S. August.*) Faisons, s'il vous plaît, une maison rustique toute spirituelle, et faisons un petit abrégé des principaux avis que ces jardiniers sacrés ont donnés pour cultiver, pour conserver et pour multiplier cette fleur. S. Augustin dit que la fleur de lis étant une des plus hautes fleurs des parterres est plus exposée au vent, et par conséquent qu'elle doit jeter de plus profondes racines, autrement elle tombera et se pourrira. La virginité étant une des plus éminentes grâces de l'Eglise est plus sujette à être agitée par le vent de la vanité; et si elle n'est bien enracinée et fondée dans l'humilité, tôt ou tard elle sera renversée. Si toutes celles qui ont perdu l'honneur examinent de près leur conscience, elles trouveront que la principale cause de leur chute, ç'a été le manquement d'humilité, ç'a été la présomption, l'ambition ou la vaine gloire. Quand l'écriture veut dire qu'une fille a perdu sa virginité, elle dit qu'elle a été humiliée, parce que Dieu permet que cet accident lui arrive pour l'humilier et la tenir bas.

S. Augustin (c. 31. de sancta Virginitate) cite à ce propos cette parole du Saint-Esprit : *Quanto magnus es humilia te in omnibus, et coram Deo invenies gratiam. Mensura humilitatis unicuique data est ex mensura magnitudinis :* Plus vous êtes éminente en la virginité du corps, plus vous devez être abaissée en l'humilité d'esprit. Et ce grand saint dit que vous pouvez et devez préférer l'état de la virginité à celui du mariage; mais que vous ne devez jamais vous préférer à aucune femme mariée, parce qu'elle a peut-être quelqu'autre don qui la rend plus recommandable que vous; peut-être qu'elle est disposée au martyre et que vous ne l'êtes pas; elle est peut-être ornée de plusieurs vertus qui, étant moins précieuses en leur qualité, sont plus chères et estimées à cause de leur quantité. Entre les âmes chrétiennes, dit S. Augustin, les unes ont

fort peu de grâces ; mais elles sont excellentes et héroïques ; d'autres ont des vertus moins excellentes, mais elles sont en grand nombre ; l'argent n'est pas si précieux que l'or, mais grande quantité de pièces d'argent valent bien une pièce d'or. Et quand cette femme mariée ne serait éminente en aucune autre vertu, si elle est bien humble, elle est au-dessus de vous ; son humilité est plus agréable à Dieu sans virginité, que votre virginité sans humilité, dit S. Bernard.

Quoique vous soyez vierge, non-seulement vous ne devez pas vous préférer en votre cœur à aucune femme mariée, ni même à aucune des filles qui ont perdu leur honneur par un consentement exprès au péché, parce qu'outre que peut-être elles sont déjà relevées et plus agréables à Dieu dans cette humiliation où le péché les a plongées que vous dans la présomption et dans l'esprit de vanité où votre pureté vous a mise. Outre cela, dis-je, il vous faut considérer, avec S. Augustin, que si vous n'êtes pas tombée comme les autres, ce n'est pas que vous soyez plus forte ou plus généreuse que les autres ; mais c'est que, par la pure miséricorde de Dieu, vous n'avez pas été tentée si fortement que les autres, ou vous avez été assistée d'une grâce plus efficace et plus puissante que les autres : *Quidquid mali, ipso custodiente, non committitis, tanquam remissum ab illo deputate*, etc. ; *de viribus vestris expertis cavete ne inflemini*, *de inexpertis orate ne supra quam potestis ferre tentemini. Existimate aliquos in occulto superiores quibus estis in manifesto meliores ; cogitate sponsum vestrum æqualem Patri, subditum et Matri, in cœlis dominantem, in terris servientem, creantem omnia, creatum inter omnia :* Pensez que Dieu vous a pardonné tous les péchés que vous n'avez pas commis, car vous les eussiez commis s'il ne vous eût tenue par la main. Ne vous enflez pas du passé et craignez l'avenir ; car si vous avez été éprouvée et que vous n'ayez pas succombé, c'est un effet de la miséricorde de Dieu dont vous n'avez pas sujet de vous élever ; et si vous n'avez pas encore été éprouvée, vous avez sujet de vous défier de vous et de prier Dieu qu'il vous fasse

la grâce de n'être pas tentée au delà de vos forces. Pensez que plusieurs sont meilleures que vous en l'intérieur et devant Dieu qui sont moins que vous en l'extérieur et devant le monde. Souvenez-vous de l'humilité de votre époux ; il était égal à son Père et se rendait sujet à sa mère ; il régnait au ciel, et il était humble sur la terre ; il commandait aux anges, et il servait aux hommes ; il était créateur du monde, et il a voulu être créé dans le monde. Souvenez-vous que le Sage a dit que personne ne saurait être continent si Dieu n'en donne la grâce, et que le prince des apôtres a dit que ce n'était qu'aux humbles que Dieu communique sa grâce : *Superbis resistit, humilibus dat gratiam;* que ce n'est pas assez de vouer votre corps à Jésus, mais que vous devez aussi livrer votre esprit à son esprit. Or, l'esprit de Dieu ne se repose point sur un esprit superbe et arrogant, il ne peut habiter dans un corps impur et sensuel ; car le même Dieu qui a dit en la Genèse : Mon esprit ne demeurera pas en l'homme, parce qu'il est charnel, le même Dieu a dit par Isaïe : Sur qui reposera mon esprit, sinon sur une âme humble et craintive ?

Enfin l'humilité est une vertu si nécessaire à la conservation de la virginité que S. Augustin, ayant entrepris de composer un livre entier en faveur de la virginité, de cinquante-six chapitres qui sont en ce livre, il n'en emploie que vingt-six à louer la virginité, et aux autres trente chapitres il ne parle que de l'humilité.

2° *Ex S. Ambros.* S. Ambroise, père spirituel de S. Augustin, nous donne un autre avertissement de très grande importance pour la conservation de cette fleur. Il dit qu'il la faut enfermer d'une haie, l'entourer d'une forte clôture pour en empêcher les approches. Le lis de nos jardins est une fleur si frêle et si tendre que si elle est tant soit peu maniée, elle se flétrit incontinent. La chasteté est encore plus tendre ; elle se ternit et perd son lustre, non-seulement par la moindre touche, mais par la moindre affection ; avec un peu d'attache, par de petites privautés, par de simples baisers de qui que ce soit, de qui que ce soit ; je dis deux fois de qui que ce soit, et je le voudrais dire cent

fois, afin que vous ne me disiez pas : C'est un homme de bien, il est si dévot et si spirituel, il n'y pense point de mal et n'a pas mauvaise intention ; c'est mon cousin germain, mon beau-frère ; c'est, dites-vous ma compagne de même sexe que moi. N'importe qui que ce soit, votre cœur n'en est pas moins souillé.

La pureté de votre âme est comme une glace de Venise, c'est comme ce beau miroir ou vous vous regardez si souvent ; Dieu veuille qu'en le regardant vous vous souveniez toujours de cet avis que je vous donne ! Si on le touche tant soit peu, si on le baise, si quelqu'un en approche son haleine, qui que ce soit, soit homme, soit femme, soit fille, soit petit garçon, cela ternit son éclat. La chasteté est encore plus délicate que ce miroir et que la fleur de lis ; elle se ternit encore par la seule conversation et même par la simple parole des hommes. Une vierge qui veut être bien pure en doit éviter la rencontre, et encore plus les cajoleries, les flatteries, les discours de railleries et les conversations particulières : *Sicut lilium inter spinas.* Elle ne doit pas se laisser approcher d'eux plus qu'une fleur au milieu des épines ; elle leur doit être extrêmement sauvage. C'est une sainte et louable civilité en ce point ; c'est le propre des vierges de trembler et de s'effrayer aussitôt qu'un homme leur parle, dit S. Ambroise. (1) Notez *omnes ;* il ne dit pas de trembler seulement à la parole d'un folâtre, d'un fripon, d'un éventé ou d'un impudique, mais *omnes ;* à la parole d'un homme sage, modeste, vertueux, spirituel et descendu du ciel, si elle est seule à seul avec lui.

S. Bernard dit que les filles qui sont véritablement vierges sont craintives comme des colombes, qu'elles tremblent incessamment comme la feuille fait sur l'arbre ; et pour éviter ce qui est à craindre, elles craignent même ce qui n'est pas à redouter. (2) Cette fille dont Sévère Sul-

(1) Trepidare virginum est et ad omnes viri ingressus pavere, omnes viri affatus vereri. (S. Ambr. l. 2. in Luc.)

(2) Solent virgines quæ vere sunt virgines, semper esse pavidæ et ut

pice fait mention en la vie de S. Martin était une vraie vierge, une vraie fleur de lis entre les épines, qui, pour conserver en son entier la belle blancheur de sa pureté, s'était faite une haie de sa propre cellule. S. Martin, de qui les visites étaient recherchées par les empereurs, la voulut visiter; elle le pria de l'en dispenser, de peur que d'autres ne voulussent faire de même après lui; il prit ce refus de très bonne part et loua fort sa modestie.

3° *Ex S. Chrysostomo.* S. Chrysostôme, de son côté, donne un troisième avis fort utile et nécessaire. Il dit qu'il faut avoir grand soin de préserver la fleur de lis de la morsure et du ravages des taupes; si cet animal ronge une fois la racine de notre fleur, elle sèche sur le pied et perd toute sa vigueur. La taupe est le symbole de l'avarice, parce qu'elle est toute ensevelie dans la terre, elle est toute entourée de terre, elle ne touche, elle ne sent et elle ne goûte que la terre ou les choses terrestres. La racine des fleurs spirituelles, c'est l'intention; si l'avarice corrompt l'intention de votre pureté, elle perd son lustre et son mérite. Si vous ne gardez la virginité que pour des intérêts temporels, que par des prétentions basses et terrestres, que pour être plus riche ou pour n'avoir personne qui vous commande, pour être votre maîtresse toute votre vie, pour éviter les incommodités du mariage, ou pour ne pas trouver un parti si bon et si avantageux que vous désireriez, cette virginité n'est pas de grande valeur devant Dieu; il la faut garder par des intentions chrétiennes, parce qu'elle est agréable à Dieu, parce que Jésus a été vierge, parce qu'elle vous rend plus conforme à sa mère; afin de ne pas diviser votre cœur entre Dieu et un mari temporel, afin que Jésus seul le possède tout entier, pour avoir le loisir de servir Dieu, étant exempte des embarras et des tracas du mariage; ou, enfin, pour avoir plus de moyens d'employer à la nourriture des pauvres ce qu'il faudrait employer à vos enfants, si vous étiez mariée.

cavenda fugiant, etiam tuta pertimescere. (D. Bern. in illud: Quæ cum audisset turbata est.)

Les cinq vierges folles dont Jésus-Christ parle en l'Evangile ne suivirent pas cet avis ; elles gardèrent bien la virginité mais elles laissèrent ronger leur cœur à la taupe de l'avarice. Les lampes de leur virginité étaient bien nettes et reluisantes, mais elles n'étaient par ardentes : il n'y avait pas de feu d'amour de Dieu ni d'huile de miséricorde envers le prochain.

S'il était permis à un valet de parler après ses maîtres et de proposer son sentiment, je dirais que les fleurs de lis de nos jardins se flétrissent un peu par le tonnerre, et que celles de l'Eglise sont encore plus délicates, puisque le chant peut quelquefois ternir leur éclat; et je conseillerais à ceux qui ont du pouvoir dans les monastères de filles de n'y pas permettre la musique. En voici les raisons. Premièrement, les deux plus célèbres fondatrices d'ordre, Ste Claire et Ste Thérèse, ne l'ont pas introduite en leurs maisons. En second lieu, tout ce que nous faisons doit servir à la gloire de Dieu, et sa gloire extérieure consistant à ce qu'il soit connu, aimé et obéi, je ne vois pas en quoi il est mieux connu, aimé et obéi par cette musique que sans elle. Vous direz qu'elle attire le peuple à leur église; il est vrai, mais c'est-à-dire qu'elle fait que plusieurs qui, un jour de Pâques ou d'autre fête, iraient à la cathédrale ou à la paroisse ouïr le chant grégorien, qui ne ressent point les airs profanes, vont prendre plaisir d'entendre les fredons de quelques filles. Vous me direz peut-être que ce chant élève le cœur à Dieu; oui le cœur de quelques-uns : mais pour un qu'il élève et qu'il attendrit d'une dévotion sensible qui n'est pas la plus solide, il en abaisse et attache plus de dix à la créature, et nous savons, par l'aveu de plusieurs, que ces voix mignardes les amollissent, les charment et leur donnent des pensées impudiques. En troisième lieu, il peut y avoir du danger de quelque secrète vanité en celles qui ont belle voix, de murmure et de jalousie en celles qu'on ne fait pas chanter si souvent ni à des jours si solennels que les autres. En quatrième lieu, on est obligé de flatter celles qui chantent bien et les dis-

penser de matines et d'autres régularités, de peur qu'elles ne soient enrhumées pour les ténèbres ou pour le jour de Pâques. Enfin tandis que les autres religieuses, pendant le canon de la messe, s'appliquent à faire des actes d'adoration, d'amour, d'oblation ou de remercîment, celles-ci sont occupées à prendre leur ton, à accorder leurs instruments, à concerter leur voix, ou à regarder par quelle clef l'on doit chanter; et le Sauveur a dit (Joan. 4. 24.) que Dieu est un esprit et qu'il veut être adoré principalement en Esprit; et S. Augustin a dit : (lib. 10. Confess. cap. 33. sub finem.) Quand il m'arrive d'être plus ému et touché par le chant que par la chose que l'on chante, je reconnais qu'il y a du péché et que je mérite d'en être puni. Et S. Thomas a dit (2. 2. q. 92. art. 2. in quarto argumento et in responsione ad illud.) que les instruments de musique sont plus propres à nous émouvoir à délectation qu'à former en nous une bonne disposition.

QUARTUM PUNCTUM. — *Fecunditas producit.*

H. — (1° *Martyres.*) Si vous avez grand soin de suivre cet avis et de cultiver ainsi la pureté, elle rapportera beaucoup de fruits; car bien qu'il y ait tant de convenances, de rapport et de ressemblances entre les fleurs de lis et les vierges, il y a aussi une grande différence. Les fleurs de lis ont de belles feuilles, mais elle n'ont point de fruits; elles sont les ornements d'un jardin, mais elles n'en sont pas les richesses; les fleurs de lis spirituelles ont des feuilles et des fruits tout ensemble; elle sont des ornements et les trésors de l'Eglise; elles ont une beauté et une fécondité nompareilles. Je vous pourrais dire avec S. Ambroise que cette vertu engendre les martyrs : *Non ideo laudabilis virginitas, quia in martyribus invenitur, sed quia ipsa martyres facit.* Non-seulement en ce que la virginité perpétuelle est un martyre non sanglant, moins horrible et moins affreux que le sanglant, mais plus long et plus ennuyeux : *Illo nimirum quo membra cæduntur horrore, quidem mitius, sed diuturnitate molestius;*

mais en ce que presque toutes les vierges, qui ont été fermes et inébranlables en leur sainte résolution dans les assauts des tentations, ont converti à la foi et au désir du martyre ceux qui les sollicitaient à mal faire ou ceux qui se moquaient d'elles, ceux qui les tourmentaient ou ceux qui les regardaient. Ainsi S. Cyprien, non celui de Carthage, mais de Nicodémie, étant païen et magicien, fut converti par Ste Justine; l'avocat Théophile par Ste Dorothée; les cinquante philosophes par Ste Catherine, et S. Valérien par Ste Cécile.

I. — (2° *Ordines religiosos.*) Je pourrais encore dire que la virginité est la mère des ordres religieux; car les saints patriarches qui ont été fondateurs ou réformateurs des religions et des communautés religieuses ont été presque tous vierges; comme S. Benoît, S. Bruno et S. Bernard; S. Romualde, S. Norbert et S. Etienne de Grandmont; S. Dominique, S. François d'Assise et de Paule; S. Philippe de Néri et le cardinal de Bérulle; Ste Claire, Ste Catherine de Sienne et Ste Thérèse.

K. — (3° *Jesum Christum.*) Mais pour abréger tout en un mot, il faut seulement dire que la virginité a été si féconde qu'elle a produit le Saint des saints, car elle a enfanté Jésus; elle a été aussi si heureuse en sa fécondité que le Père éternel, puisqu'elle a conçu et donné au monde le même Fils, le même Verbe et le même Dieu que le Père éternel conçoit en son sein infini et divin. C'est S. Chrysostôme qui fait cette remarque; car répliquant à la Vierge sur ce qu'elle disait à l'ange : Comment est-ce que je concevrai, puisque j'ai fait vœu de virginité? il lui dit : Et c'est pour cela que vous concevrez, parce que vous avez fait vœu de virginité; et en une autre homélie rapportée par Métaphraste : *Cum enim beata Maria supra omnem naturam humanam castitatem servaret, propterea Christum Dominum in ventre concepit.* Elle était ornée de toutes les plus excellentes vertus en un très éminent degré; mais toutes les autres n'eussent pas eu assez d'amorce pour attirer en son sein le Fils de Dieu, si elle n'eût été vierge.

Il y a eu avant elle plusieurs grandes saintes qui se sont rendues recommandables en la pratique des vertus les plus héroïques et signalées qu'on saurait désirer ; car qu'y a-t-il eu de plus charitable que Rebecca ? (Genes. 24. 14.) Elle vient à un puits tirer de l'eau pour le service de son père ; elle y trouve un étranger, un homme inconnu, qui mène avec lui plusieurs chameaux et lui dit : Permettez-moi que je boive un peu en votre cruche. Tenez, buvez à votre aise, lui répond-elle, je puiserai encore de l'eau pour abreuver tous vos chameaux : n'était-ce pas être bien charitable ? Qu'y a-t-il eu de plus austère que Judith ? (8. 5.) C'était une jeune veuve extrêmement riche en argent, en troupeaux et en héritages, l'écriture le dit ; et toutefois tous les jours de sa vie elle portait le cilice sur sa chair et jeûnait, excepté les grandes fêtes ; elle vivait retirée en un petit oratoire au haut de sa maison ; n'est-ce pas bien être mortifiée ? Qu'y a-t-il eu de plus patient que Sara, femme du jeune Tobie ? Une de ses servantes lui dit des injures, la calomnie et la maudit en sa présence, l'appelant meurtrière de ses maris ; et cette pauvre femme, sans récriminer, sans injurier et sans repartir un seul mot, sans même se plaindre tant soit peu, sans reprendre de mensonge cette insolente et sans lui souhaiter de mal, endure patiemment, se retire en son oratoire, ouvre son pauvre cœur à Dieu et lui remontre sa disgrâce : n'est-ce pas être bien patiente ? Qu'y a-t-il eu de plus humble que la sage Esther ? (14. 16.) Elle commandait à un des plus puissants empires qui aient jamais été au monde ; je ne sais si jamais prince a été si puissant comme Artaxerce, son mari. Il avait cent vingt-sept provinces ; jamais reine n'a possédé si entièrement le cœur de son mari, comme Esther celui de ce prince : cependant elle foulait aux pieds toutes ses grandeurs, elle n'en faisait pas plus d'état que de la poussière et des cendres, elle les avait en horreur comme des ordures. Qu'y a-t-il eu de plus dévot que Ste Anne la prophétesse ? Elle demeurait dans le temple si assidument qu'il est dit en l'Evangile (Luc. 2. 37.) qu'elle n'en sortait point, ser-

vant Dieu jour et nuit depuis sa jeunesse jusqu'à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

Et néanmoins toutes ces âmes si dévotes, si humbles et si patientes, si austères et si charitables, n'ont point attiré le Fils de Dieu en leur sein, parce qu'elles ne lui avaient pas consacré leur virginité, et Marie seule lui a gagné le cœur, elle l'a charmé par les doux attraits de sa pureté virginale. Et, après tout cela, vous n'estimerez pas cette vertu! vous ne porterez pas un très grand respect aux âmes qui en sont douées! vous aurez la hardiesse et la témérité de les souiller par vos folâtreries, vos paroles lascives, vos regards impudiques ou par vos désirs sensuels et dissolus! Et après cela vous espèrerez être assisté de la Vierge! vous ne craindrez point d'encourir sa malédiction, ayant empêché une fille d'entrer en religion pour conserver sa virginité, ayant induit au péché une fille ou une femme chrétienne!

CONCLUSIO.

L. — 1° (*Ad impudicos.*) Supposons que vous ayez commis un crime qui soit punissable de mort, et que vous ayez quelque espérance que la reine obtiendra du roi votre grâce; et qu'étant à Paris pour cet effet, vous alliez vous promener dans le jardin de la reine. Si son jardinier vous disait : La reine est fort curieuse de fleurs; elle les aime passionnément, mais entre autres les fleurs de lis; elle les chérit avec autant d'excès qu'elle les a voulu planter elle-même; elle-même les arrose tous les jours, elle-même les cultive, et elle en est si jalouse, qu'aussitôt que quelqu'un en approche, elle tremble et crie de ses fenêtres qu'on se retire d'auprès de ses fleurs. Si sachant très assurément qu'on vous dit vrai, vous alliez en son parterre arracher ses fleurs de lis ou les flétrir et les gâter à sa vue et en sa présence, que dirait-on de vous? Où serait votre jugement? Y aurait-il apparence qu'elle voulut s'employer vers le roi pour obtenir votre grâce? C'est ce que vous faites, mais en un sujet bien plus sérieux et important;

vous êtes criminel de lèse-majesté divine, vous avez commis tant de blasphèmes, de débauches et d'ivrogneries, vous avez besoin de la faveur de la Reine des cieux, vous êtes perdu si elle n'a pitié de vous et si elle n'obtient votre grâce; mais lui en donnez-vous le sujet? vous savez qu'elle aime uniquement toutes les âmes vertueuses et principalement les vierges qui sont les fleurs de lis de l'Eglise :

Qui pascit inter lilia,
Septus choreis virginum.

Vous savez qu'elle a tant d'affection pour la vertu de pureté, que c'est elle qui l'a plantée dans le parterre de l'Eglise; qu'elle l'arrose incessamment de ses influences virginales; qu'elle en est si envieuse et si jalouse, qu'aussitôt qu'un jeune homme folâtre approche d'une de ses vierges, la mère de Dieu tremble pour elle; elle a peur qu'on ne lui dérobe cette fleur ou qu'on flétrisse sa pureté par quelques paroles déshonnêtes; et vous tâchez d'en dérober quelqu'une à la sainte Vierge, vous leur dissuadez le dessein d'épouser le Fils de Dieu dans un monastère.

O. (2° *Ad virgines.*) C'est donc à vous, vierges chrétiennes, que le Saint-Esprit adresse cette parole : *Florete, flores, quasi lilium; date odorem, frondete in gratiam benedicite Dominum in operibus suis.* (Eccli. 39. 19.)

Flores. Vous êtes les fleurs de l'Eglise, les parures et les ornements du parterre de Jésus, notre Seigneur : *Florete*, fleurissez en bonnes œuvres, en actions de piété, en humilité, en charité et en miséricorde : *Sicut lilium*; il parle à vous toutes et il ne dit pas *sicut lilia*, mais *lilium*; vous devez être en si bonne intelligence, unies si étroitement, si saintement et si inséparablement par le lien de la charité que vous ne sembliez être qu'une seule : *Date odorem*; ne vous contentez pas d'être chastes en votre cœur et au-dedans; ne dites pas : Il est vrai que je suis un peu libre en compagnie, que j'aime à dire le petit mot, que je ne veux pas être prise pour une religieuse; je

veux être dévote sans en avoir le renom ; mais souvenez-vous que S. Paul dit : *Providentes bona non solum coram Deo, sed etiam coram hominibus;* que le Sauveur dit : *Sic luceat lux vestra coram hominibus;* que le Saint-Esprit dit : *Date odorem*, et que la bonne odeur de votre modestie, retenue, sagesse et taciturnité, se répande par toute la ville.

Frondete in gratiam. La chasteté, sans la grâce de Dieu, est une fleur sans verdure, sans fraîcheur et sans vigueur, qui n'a point de grâce, qui est toute flétrie et à demi-fanée ; c'est une vertu morale et humaine, non surnaturelle et méritoire : *Benedicite Dominum in operibus suis :* Bénissez Dieu et le remerciez de ce que vous avez encore ce trésor qui étant une fois perdu ne se recouvre jamais. Oh ! qu'il y a de grands saints au ciel, de bonnes âmes sur la terre, qui le voudraient avoir comme vous, pour en faire un très agréable présent à Dieu ! Si vous lui consacrez cette fleur, si vous la conservez pure et entière jusqu'au dernier soupir de la vie, vous aurez une couronne toute particulière ; vous serez en la compagnie de la très sainte Vierge, entre les fleurs de lis des archanges, au nombre de celles qui suivent l'Agneau partout où il va. *Amen.*

SERMON LXI.

CONTRE LES VAINS ORNEMENTS DES FEMMES QUI SONT DES AMORCES DE LUBRICITÉS.

Non mœchaberis.
Luxurieux point ne seras, de corps ni de consentement. (Exod. 20. 14.)

Ce mot de *consentement* n'exprime pas seulement le crime de ceux qui convoitent volontairement le plaisir sensuel sans en venir à l'exécution, mais encore le péché de ceux qui consentent et qui contribuent à faire naître de mauvais désirs ou des pensées impures et lascives aux autres; telles sont les femmes et les filles qui, par leurs ajustements vains et mondains, et par des contenances étudiées, sont des amorces de convoitise. Pour vous détourner de cet abus, je vous apporterai des raisons tirées, premièrement de la part de Dieu; en second lieu de la part du prochain; en troisième lieu de nos intérêts propres. Quand le Sauveur parlant des vierges sous la métaphore des fleurs de lis disait que le roi Salomon, dans la magnificence de sa gloire, n'était pas si bien vêtu que l'une de ces fleurs, il parlait principalement de vous, ô sainte Vierge! car vous êtes ailleurs comparée à la fleur de lis entre des épines : *Sicut lilium inter spinas.* Il dit que la fleur de lis ne travaille point pour se parer, mais que le Père céleste la revêt; c'est-à-dire que vous négligiez les ornements mondains et superflus : et néanmoins vous étiez douée, même au corps, d'une beauté très parfaite, beauté qui ne donnait point de mauvais désirs comme celle des autres filles, qui pour cela sont comparées aux épines : *Inter spinas, sic amica mea inter filias*, mais qui inspirait la pureté à ceux qui vous regardaient, et qui leur faisait avouer que, même au corps et à l'extérieur, vous étiez pleine de grâce. C'est la qualité que l'ange vous donna quand il vous salua par ces paroles : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. A. *Deus diligenter observat vana ornamenta mulierum.*

Primum punctum. *Ea improbantur argumentis ex parte Dei :* B. 1° *Quia sic corripiunt Deum.* — C. 2° *Mendacii arguunt.* — D. 3° *De throno dejiciunt.* — E. 4° *Et fiunt ei inimicæ*

Secundum punctum. *Argumenta ex parte proximi :* F. 1° *Scriptura.* — G. 2° *Patribus.* — H. 3° *Ratione.*

Tertium punctum. I. *Argumenta ex parte feminarum, quia ex hac superbia oriuntur multa vitia ; nempe indevotio, avaritia, prodigalitas, luxuria, invidia, ira, otiositas, scandalum.*

Conclusio. *Ex. D. Bern. considera :* K. 1° *Unde venis.* — L. 2° *Ubi sis.* — M. 3° *Quo vadis.* — N. *Disce a Tertulliano quæ ornamenta tibi conveniant.*

EXORDIUM.

A. — *Deus diligenter observat, etc.*) Les vanités des âmes mondaines sont si décriées auprès de Dieu que, selon le prophète royal, il a en horreur et en abomination, non-seulement ceux qui les portent ou qui les affectent, mais encore ceux qui les considèrent et qui les remarquent inutilement : *Odisti observantes vanitates supervacue.* (Ps. 30. 7.)

Il dit exprès ceux qui les remarquent inutilement, *supervacue*, parce qu'il n'est pas défendu de les considérer pour en admirer la folie, pour les mépriser, pour les reprendre, pour les condamner et corriger. Et de fait, lui-même prend un grand soin de les remarquer très particulièrement pour en condamner et châtier l'excès. On dit d'un prince de notre temps, qu'il n'y avait homme si hardi qui ne tremblât quand il le fallait aborder, parce que quand on lui parlait il regardait son homme si fixement, il le mesurait si attentivement depuis la tête jusqu'aux pieds, que s'il y avait la moindre chose à redire en ses cheveux, en ses habits, en son port ou en son geste, il ne manquait point de le remar-

quer. Tel est Dieu envers vous, Mesdames; quand vous venez à l'église ou ailleurs, vous désirez passionnément d'être vues et vous vous ajustez à cette intention ; vous êtes vues infailliblement, vous êtes regardées, n'en doutez point, mais vous êtes regardées par des yeux que vous ne soupçonnez pas : Dieu vous regarde si fixement, si attentivement et si distinctement depuis la tête jusqu'aux pieds, qu'il n'y a cheveu en votre tête, ni épingle à votre collet, qu'il n'y a pli en votre robe, ni petit mouvement en votre contenance qu'il ne voie, qu'il n'examine et qu'il ne remarque pour vous en punir s'il y a de la vanité.

David, considérant la grandeur de la justice de Dieu, et frémissant d'horreur à la vue de ces jugements effroyables, s'écriait hors de lui : *Si iniquitates observaveris, Domine, Domine, quis sustinebit?* Si vous remarquez de près nos imperfections, ô mon Dieu, hélas! qui pourra subsister ? Si vous entendez la propriété de ce mot, *observare*, c'est-a-dire regarder de près, guetter ou épier, vous ne trouverez point en toute la Bible que Dieu fasse cela à d'autre péché qu'à la vanité. Le saint homme Job lui disait : *Scribis contra me amaritudines, et consumere me vis peccatis adolescentiæ meæ. Posuisti in nervo pedem meum, et observasti omnes semitas meas, et vestigia pedum meorum considerasti.* (Job. 13. 26. 27.) Les péchés de son adolescence n'étaient pas des impuretés, car il dit lui-même : *Pepigi fœdus cum oculis meis, ut non cogitarem de virgine;* ni d'avarice, car il ajoute : *Si comedi buccellam meam solus*; ni d'autres semblables, comme il se voit au narré qu'il fait de sa vie ; ce ne pouvait être que de petites vanités.

Ecoutez donc les menaces de Dieu, et vous verrez comme il épie et remarque distinctement jusqu'aux petites vanités des femmes, et qu'il ne les châtie pas petitement : *Pro eo quod elevatæ sunt filiæ Sion, et ambulaverunt extento collo, et nutibus oculorum ibant, et plaudebant, et composito gradu incedebant; decalvabit Dominus verticem filiarum Sion, et Dominus crinem earum nu-*

dabit. In die illa auferet Dominus ornamentum calceamentorum, et lunulas, et torques, et monilia, et armillas, et mitras, et discriminalia, et periscelidas, et murænulas, et olfactoriola, et annulos, et gemmas in fronte pendentes, et mutatoria, et palliola, et linteamina, et acus, et specula, et sindones, et vittas, et theristra. Et erit pro suavi odore fetor, et pro zona funiculus, et pro crispanti crine calvitium, et pro fascia pectorali cilicium. (Is. 3. v. 16. et seq.) « Le Seigneur a dit : Parce que les filles de Sion se sont élevées, qu'elles ont marché la tête haute en faisant des signes des yeux et des gestes des mains, qu'elles ont mesuré tous leurs pas et étudié toutes leurs démarches, le Seigneur rendra chauve la tête des filles de Sion et il fera tomber tous leurs cheveux. En ce jour-là le Seigneur leur ôtera leurs chaussures magnifiques, leurs croissants d'or, leurs colliers, leurs filets de perles, leurs bracelets, leurs coiffes, leurs rubans de cheveux, leurs jarretières, leurs chaînes d'or, leurs boîtes de parfums, leurs pendants d'oreille, leurs bagues, leurs pierreries qui pendent sur le front, leurs robes magnifiques, leurs écharpes, leur beau linge, leurs poinçons de diamant, leurs miroirs, leurs chemises de grand prix, leurs bandeaux et leurs habillements légers qu'elles portent en été ; et leur parfum sera changé en puanteur, leur ceinture d'or en une corde, leurs cheveux frisés en une tête nue et sans cheveux et leur riche corps de jupe en un cilice.

PRIMUM PUNCTUM. — *Ea improbantur, etc.*

B. — (1° *Quia sic corripiunt Deum.*) S'il dit cela à des femmes israélites, auxquelles il avait coutume de promettre des grandeurs et des félicités temporelles pour récompense de leur vertu, à combien plus forte raison ne le dit-il pas aux femmes chrétiennes qui sont obligées par leur profession de mépriser la gloire du monde et d'honorer les opprobres de Jésus-Christ ; aux femmes chrétiennes auxquelles S. Paul dit de la part de Dieu : *Glorificate et portate Deum in corpore vestro,* (1. Cor. 6. 20.) Voyez

comme parle l'apôtre, *in corpore*, et non pas seulement, *in anima*. Au lieu de porter Dieu en votre corps, vous y portez la pompe du diable : c'est S. Chrysostôme qui le dit : *Circa margaritarum cultum insania est, et pompa satanica. Glorificate Deum.* (S. Chrysost. in homil.) Vous le déshonorez, car friser vos cheveux, farder votre visage et monter sur vos patins, c'est vouloir corriger l'ouvrage de Dieu, c'est le reprendre, c'est lui dire : Vous ne m'avez pas bien faite, il faut que je me réforme; vous ne m'avez pas faite assez grande, assez vermeille, ni assez agréable aux hommes, et je veux faire mieux que vous. Tous les pères de l'Eglise conspirent unanimement à exagérer l'attentat que vous commettez, voulant ainsi taxer l'auteur de la nature; tous s'en plaignent presqu'en mêmes termes ; ce qui montre que c'est le même esprit qui parle par divers organes. S. Cyprien (de Habitu virginum), Tertullien (de Cultu femin. cap. 5.), S. Chrysostôme (homil. 4. in 1. Timoth.) et S. Augustin (ser. 247. de Tempore.)

S. Cyprien dit : Si un excellent peintre avait fait un tableau, s'il y avait appliqué la dernière main, et qu'un autre ouvrier moindre que lui vint y appliquer de nouvelles couleurs et y faire d'autres linéaments, n'offenserait-il pas le premier peintre ? ne le mettrait-il pas en colère? ne serait-ce pas le censurer d'avoir mal fait ce tableau ? Vous savez qu'Appelle étant mort avant qu'il eût achevé un tableau qui devait être le chef-d'œuvre de son art, vous savez, dis-je, qu'il n'y eut pas un seul peintre en tout le monde si hardi que d'entreprendre ou de continuer cet ouvrage, quelque récompense qu'on lui promît; et vous êtes si téméraire que de vouloir réformer en vous l'ouvrage que Dieu a achevé, comme s'il n'avait pas su l'accomplir! *Opus Dei est omne quod nascitur, diaboli vero quodcumque mutatur.* Et Tertullien dit au Traité qu'il a fait de l'ornement des femmes : Qui est-ce qui a pu enseigner aux hommes à altérer leurs corps que celui même qui les a portés à défigurer leurs âmes ? Satan désire en cela faire violence à Dieu, le braver et gâter tout son ouvrage; il ne se contente pas de souiller

votre âme par l'iniquité, il veut encore changer votre corps par ces déguisements (1).

Ce visage de chair est la créature de Dieu ; ce visage de fard et de plâtre est l'ouvrage du diable. N'est-ce pas bien offenser Dieu que d'ajouter à son ouvrage les traits de son ennemi ? Vous ne changez pas seulement l'œuvre de Dieu, dit le même Tertullien, mais vous le gâtez et corrompez.

C. — (2° *Mendacii arguunt.*) Le vif argent et les autres essences qui entrent en la composition du fard minent petit à petit le cerveau et offensent les organes de l'esprit. (2) Notre Sauveur dit en l'Evangile : Vous ne sauriez faire changer de couleur à un seul de vos cheveux (3) : personne ne se peut faire plus grand qu'il est de la moindre coudée. Cependant, comme si vous vouliez démentir celui qui est la vérité même ; vous dites : Je ferai, j'ajouterai à ma grandeur, je me rendrai de plus haute taille avec des patins, je ferai que ma chevelure change de couleur, de noire je la rendrai blonde par invention de poudre ; et tout cela, en quelle intention ? Ce n'est que par vanité, dites-vous, pour être agréable au monde; c'est-à-dire, en bon français que vous voulez occuper le trône de Dieu, le bannir de son siége et vous loger en sa place.

D. — (3° *De throno dejiciunt.*) Le plus auguste trône, le séjour le plus délicieux que Dieu puisse avoir sur la terre, c'est le cœur humain ; l'unique tribut qu'il reçoive des hommes pour tant de biens qu'il leur fait, c'est que nous pensions à lui, que nous admirions ses perfections, que nous remplissions notre cœur de son amour ; et vous lui voulez ravir cette gloire, le priver de ce contentement ; vous

(1) Quis corpus monstraret mutare, nisi qui et hominis spiritum malitia transfiguravit ? ille indubitate ejusmodi ingenia concinnavit, ut in nobis quodam modo manus Deo inferret. Quod nascitur opus Dei est, ergo quod fingitur diaboli negotium est ; divino operi Satanæ ingenia superducere quam scelestum est ! (Tert. de Cultu femin. c. 5. vel secundum aliam edition. c. 3.)

(2) Detrimentum crinibus medicaminum vis inurit, et cerebro perniciem cujuslibet, etiam sinceri humoris assiduitas referat. (Tert. de Cultu femin. c. 6. vel secundum alios. c. 4.)

(3) Non potes unum capillum album facere aut nigrum. (Matth. 5. 36.)

prétendez qu'on s'occupe de vous, qu'on pense à vous et qu'on vous admire; vous voulez qu'on vous aime et qu'on vous loue, au lieu de penser à Dieu, de l'admirer, de l'aimer ou de le louer; et cela lors même qu'on est plus obligé et porté à le faire. Tous les péchés mortels font la guerre au Tout-Puissant; mais tous les autres lui donnent quelque trève, font quelque suspension à leur hostilité, en certains lieux, en certains temps et en certaines occasions: s'ils sont toujours en habitude, ils ne sont pas toujours en action. Aux bonnes fêtes dans les églises, pendant l'office, quel est l'avare si insatiable qui commette quelque usure ou exerce un trafic injuste au jour de Pâques? Quel est le meurtrier désespéré qui voulût tuer dans l'église? La seule vanité déclare guerre ouverte à Dieu, le combat et le persécute enseignes déployées, aux lieux, aux jours et aux actions les plus saintes. Un jour de Pâques et de Noël, dans l'église, lors même que vous êtes à la sainte table, votre vanité l'offense actuellement, expressément et plus outrageusement qu'en autre temps. La pompe de vos habits et votre sein découvert distraient les assistants, ceux qui prient Dieu, ceux qui vont communier; elle les sépare de Dieu pour les appliquer à un corps de péché.

Voilà un pauvre artisan qui peut-être n'a pensé à Dieu de huit jours, qui a passé toute la semaine sans le prier; il ne garde que le dimanche pour le faire: il vient à la messe à cette intention, avec bonne volonté de prier Dieu attentivement; il vous rencontre à l'église; l'éclat de vos habits lui donne dans les yeux, lui remplit le cœur, lui dérobe sa dévotion et, au lieu de s'occuper de Dieu, il s'occupe de la créature. Voilà un pauvre pécheur qui offense Dieu toute l'année; Jésus-Christ le supporte avec une patience incroyable, espérant sa conversion; il l'attend ici au Saint-Sacrement toute l'année, jour et nuit, avec une miséricorde ineffable; s'il le doit jamais gagner à lui et posséder son cœur, c'est un jour de Pâques ou à la sainte communion. Ce pécheur s'est disposé à cela, il s'est préparé et confessé à cette intention; il vient à la messe un jour de Pâques pour com-

munier, il vous rencontre dans la rue ou à l'église, il voit votre sein découvert; sa bonne résolution, qui est nouvellement éclose et tendre comme une fleur délicate, se flétrit au premier rayon de ce soleil ou, pour mieux dire, de cette lune funeste. Je ne parle pas de votre esprit, mais de vos vêtements dont la mode change presque aussi souvent que la lune ; il vous regarde, il vous convoite, il commet un adultère en son cœur ; il va communier indignement et recevoir son Créateur et sa damnation. Voilà un homme dévot et spirituel qui, un jour de Notre-Dame, a beaucoup travaillé pour se recueillir ; il a jeûné la veille, il s'est levé matin, il a fait oraison mentale, il a lu quelque livre spirituel; il vous trouve au confessionnal, à la sainte table ou au sermon; votre beauté et vos atours lui donnent dans les yeux; il a l'imagination vive et délicate, il faut que toute la matinée, au lieu de penser à Dieu, il s'emploie à combattre et à rejeter les mauvaises pensées qui lui viennent, car enfin les hommes sont des hommes et non pas des anges ; quelque chastes, spirituels, intérieurs, mortifiés et parfaits qu'ils soient, ils sont composés de chair et de sang; ils ont la sensualité; ils sont exposés aux tentations, et quand ce seraient des anges, je ne sais si, en vous voyant, vous parlant et conversant avec vous, ils pourraient s'exempter de quelque passion ; car Tertullien (de Habitu mulier. cap. 2.) et d'autres grands docteurs, expliquant ces paroles de la Genèse (6, 2.), où il est dit que les enfants de Dieu, voyant la beauté des filles du monde, furent transportés d'amour pour elles, disent que ces paroles s'entendent des vrais anges du ciel qui se sont damnés par une affection déréglée pour les femmes. Tant y a qu'au moins c'étaient des hommes angéliques, si chastes, si sages, si modestes et si parfaits, qu'ils méritaient d'être appelés enfants de Dieu par excellence.

E. — (4° *Et fiunt ei inimicæ.*) Mais c'est pour plaire au monde, être estimée, louée et aimée, dites-vous, et S. Paul dit : (Galat. 6. 6.) Si je me rendais agréable aux hommes, je ne serais pas serviteur de Jésus-Christ, et S. Jacques dit : (4. 4.) Celui qui veut être ami du monde

se rend ennemi de Dieu; et Jésus-Christ dit: (Luc 6. 26.) Malheur quand les hommes vous loueront! Il faut que je confesse que ces passages me mettent en peine de mon salut quand je les médite attentivement; je trouve que cet office de prédicateur est une des plus dangereuses fonctions qui soit en l'Eglise de Dieu, car je dois tâcher de vous faire profiter par mes prédications, et à peine ces prédications vous profiteront-elles si vous les entendez à regret: or, vous les entendrez à regret si je ne gagne votre bienveillance; je ne suis pas en votre bienveillance si je ne vous suis pas agréable; et S. Paul dit que si je suis agréable aux hommes, je ne suis pas serviteur de Dieu. Jésus dit que c'est un malheur à moi si les hommes me louent; S. Jacques dit que si je veux être en la bienveillance du monde, je me rends ennemi de Dieu. Quelle pitié, mes pères, quelle déplorable misère pour nous si, pour agréer au monde et pour être loués des hommes, nous sommes aussi curieux, si nous avons autant d'attache, et si nous perdons autant de temps à polir et orner nos discours que les femmes à arranger et à ajuster leurs atours! Mon Dieu, vous me défendez de me rendre agréable au monde, c'est-à-dire aux vicieux, aux réprouvés et à vos ennemis, non pas aux gens de bien, non à vos serviteurs, non aux prédestinés; faites-moi la grâce de reprendre les vices avec tant de zèle que je déplaise aux gens du monde; d'enseigner la vertu si chrétiennement et si apostoliquement que je plaise à vos serviteurs.

Mais retournant à mon discours, à qui prétendez-vous plaire en vous ornant avec tant de soin? Aux serviteurs de Dieu ou bien aux gens du monde? De qui désirez-vous être estimée et louée? Tant s'en faut qu'un serviteur de Dieu vous prise et vous aime pour cela, qu'au contraire il ne daigne pas vous regarder; il vous méprise, il vous blâme, il vous a en horreur, il prie Dieu tous les matins de lui faire la grâce de ne vous point regarder:

Visum fovendo contegat,
Ne vanitates hauriat.

Averte oculos meos ne videant vanitatem. Et s'il vous regarde, s'il vous estime ou s'il vous aime, parce que vous êtes brave, dès qu'il fait cela, il n'est plus serviteur de Dieu. S. Bernard ne voulut pas parler à sa propre sœur qui était venue de fort loin pour le voir, et dédaigna même de la regarder parce qu'elle était trop mondainement vêtue. Vous ne pouvez donc prétendre être admirée, louée ou aimée que des gens du monde ; vous n'êtes donc pas servante de Jésus-Christ? vous êtes donc frappée de la malédiction qu'il donne en l'Evangile en ces paroles : Malheur à vous quand les hommes vous loueront ! Vous vous déclarez donc son ennemie ; et comment ne seriez-vous pas son ennemie, lui causant un si grand dommage et en perdant tant d'âmes qui lui sont si chères et si précieuses ? Vous n'avez pas mauvais dessein, dites-vous, pas la moindre tentation ; vous aimeriez mieux mourir que de recevoir la moindre pensée impure. Oui, mais cependant par les attraits de votre luxe plusieurs en reçoivent, y consentent, y croupissent et se damnent.

SECUNDUM PUNCTUM. — *Argumenta ex parte proximi.*

F. — (1° *Scriptura.*) Et où est donc l'obéissance que vous devez à ce commandement : Tu aimeras ton prochain comme toi-même ? Où est la haine que nous devons porter au péché en tant que c'est l'offense de Dieu ; et le péché qu'un autre commet n'est-il pas offense de Dieu aussi bien que celui que nous commettons ? S. Dominique et les autres grands saints ne pleuraient-ils pas sur les péchés d'autrui aussi amèrement que sur les leurs ? et si vous ne craignez le péché qu'en vous, n'est-il pas vrai que vous ne le craignez que pour l'amour de vous ? Voyez, dit S. Augustin, que celui que vous perdez si aisément coûte cher au Fils de Dieu, puisqu'il a donné sa vie précieuse pour le racheter, et que cette vie adorable vaut mieux que cent mille mondes. (1)

Ce n'est pas votre intention que les âmes se perdent, dites-vous, il est vrai ; mais tant il y a qu'elles se perdent à votre occasion et par votre faute. Pensez-vous être déchargée pour dire que ce n'est pas votre intention ? Celui qui porterait du feu sans nécessité dans une grange pleine de paille ou dans un arsenal plein de poudre à canon, et qui serait cause d'un grand incendie par sa négligence, serait-il excusé pour dire que ce n'était pas son intention ? Le juge ne peut-il pas condamner à la peine du fouet ou autre semblable ceux qui, par leur négligence, s'exposent au danger de mettre le feu au voisinage ? (2)

G. — (2° *Patribus.*) La paille et le souffre ne sont pas si susceptibles du feu naturel que le cœur humain l'est du feu infernal de la concupiscence ; et vous portez en public, sans nécessité ni utilité, mais par pure vanité, ce feu infernal, ce luxe mondain qui est, dit Tertullien, un tison naturel : *Naturalis invitator libidinis.* Qui ne voit que vous ne sauriez vous exempter de reproche et de punition pour tous les dommages et les péchés qui en arrivent ? S. Ambroise serait bien éloigné de permettre à une femme de se farder, de se parer et d'aller en quelque lieu que ce soit exprès pour être convoitée, qu'au contraire il dit ces paroles très remarquables, parlant d'une femme ou d'une fille chrétienne : Qu'elle ne se mette point en danger d'être vue, qu'elle soit toujours bien couverte, de peur que, rencontrant par hasard quelque homme, elle ne soit cause de quelque blessure en lui ou en elle. (3) Notez, rencontrant par hasard : *Fortuitis occursibus.*

Vous allez tout exprès dans la rue, au bal ou à l'église,

(1) Quem vis contemnere pretium ejus attende, et cum morte Christi totum mundum appende. (S. Aug. de verbis Domini.)

(2) Eos qui negligenter ignem habuerint, potest fustibus cædi vel flagellis jubere. (l. nam salutem et l. imperatores ff. de officio præfecti vigilum.)

(3) Non facile vultus ejus in adolescentis oculos incurrat, nuptiali velamine tecta sit, ne vel fortuitis occursibus pateat ad vulnus vel alienum, vel suum, sed utrumque suum vulnus est. (S. Ambr. l. 1, de Pœnit. c. 13.)

pour les rencontrer, et il ne veut pas que, les rencontrant même par hasard, vous leur donniez sujet de tentation. Une femme bien chaste et chrétienne ne sortira jamais de sa chambre et n'y laissera entrer personne qu'elle ne soit tout à fait habillée. Cela n'est ni beau ni honnête de se montrer à un laquais, à un homme de chambre ou aux autres domestiques ayant le sein, le cou ou les bras découverts; non plus que de se baigner en quelque lieu où vous puissiez être aperçue ou entendue de quelque homme; ou même de donner, à la vue des hommes, la mamelle à un enfant, si elle n'est convenablement couverte; car soit que vous soyez blessée de mauvaises pensées, soit qu'un autre en soit blessé à votre occasion, c'est toujours votre blessure; vous l'avez faite par votre négligence et vous en êtes responsable, criminelle et punissable.

S. Chrysostôme passe bien plus outre: il dit que si vous vous parez mondainement pour attirer les yeux des hommes, encore que personne n'en soit touché, ne vous convoite et n'offense Dieu, vous ne laisserez pas d'être damnée, parce-qu'il n'a pas tenu à vous, ce n'a pas été faute de bonne volonté ou pour mieux dire de mauvaise volonté: *Et si nullum pulchritudine sua potuerit vulnerare, dabit tamen extrema supplicia, paravit quippe virus, temperavit venenum.* (S. Chrysost. homil. 17. in Matth.)

II. — (3° *Ratione.*) Sa comparaison est une raison qui convainc. Voilà un méchant homme qui détrempe du poison, il le met en votre bouillon ou en votre verre; il arrive par hasard que vous ne le prenez pas ou que, le prenant, vous n'en êtes pas empoisonnée, parce que vous avez un naturel fort et vigoureux, ou que vous avez pris du contre-poison le matin; il n'est pas moins homicide, empoisonneur et coupable devant Dieu que si vous étiez morte. Vous détrempez du vermillon ou de la céruse pour vous farder, vous vous frisez ou découvrez pour amorcer le cœur des hommes, vous allez à l'église ou ailleurs à cette intention, personne ne vous y voit, personne ne hume de ce poison; ceux qui vous voient n'en sont point blessés, parce

qu'ils sont d'un naturel froid ou qu'ils ont pris de bonnes résolutions le matin en la prière ; vous ne laissez pas d'être aussi criminelle, que si vous les aviez vivement blessés. Il faut en dire autant des paroles déshonnêtes et des chansons d'amour, puisque Platon disait que le corps s'empoisonne par la bouche et l'âme par les oreilles : on ne saurait croire le grand mal que ces paroles impures font au salut des hommes ; et néanmoins fort peu de gens s'en confessent comme il faut, fort peu en font conscience : il semble que ce n'est qu'un jeu d'enfant. Si nous faisions bien notre devoir, nous devrions refuser la communion à ces bouches infâmes ; car quelle apparence de mettre le corps immaculé, le sang précieux de Jésus-Christ en ces sépulcres d'enfer, et en ces bouches puantes, qui ne passent pas un seul jour sans se souiller de quelque impureté ? Jésus-Christ dit en se plaignant ; *Quæ utilitas in sanguine meo dum descendo in corruptionem ?* Il arrive souvent qu'une parole déshonnête dite inconsidérément, reçue en une âme qui est tendre à telles impressions, qui a l'imagination vive, qui a été immaculée jusqu'à présent, lui demeure au cœur et opère de mauvais effets durant toute sa vie, et ils vous seront imputés ; et s'il y a dix personnes en la compagnie, vous pouvez être cause de la perte de dix âmes. Et quoique cela n'arrive pas, vous ne laisserez pas d'en être coupable, parce que, comme dit S. Chrysostôme, vous avez détrempé le poison, lancé la flèche et tendu le piége où plusieurs personnes se pouvaient perdre. Il en est de même des tableaux où il y a des nudités, des romans, des comédies et des autres occasions de lubricité : *Væ qui trahitis iniquitatem in vinculis vanitatis !* Malheur à vous qui trainez après vous un attirail de péché par des liens de vanité ! dit le prophète Isaïe. (5. 18.)

TERTIUM PUNCTUM. —*Argumenta ex parte feminarum.*

I. —(*Ex hac superbia, oriuntur multa vitia*, Belle comparaison, quoiqu'un peu familière ! Que dites-vous, mesdames, d'un homme qui s'allait confesser à Pâques,

et qui disait : Mon père, je m'accuse d'avoir dérobé un licou. Le confesseur ne jugeant que sur ce qu'on lui disait, car il n'a droit de juger d'autre chose, ne l'en reprit pas amèrement : Et bien! mon ami, lui dit-il, il le faut rendre et ne plus faire ainsi ; ce n'est pas bien fait de dérober : poursuivez votre confession. Oui, mais il ne disait pas qu'au bout du licou il y avait un cheval attaché et qu'il l'avait dérobé. Sa confession était-elle bonne ? ne se moquait-il pas de Dieu, de son confesseur et de lui-même ? Vous riez de son impertinence ; mais ne faites-vous pas de même ? Vous dites à votre confesseur : Mon père, je m'accuse d'avoir été trop parée. Le confesseur qui interprète tout le mieux qu'il peut pense qu'au plus c'est un peu de vanité ; il ne vous en dit rien, il vous fait passer outre. Vous dites ensuite de cela : Ce n'est pas mal fait d'être si parée ; si c'était mal fait, mon confesseur m'en aurait réprimandée. Vous confessez le licou, mais non ce qui suit ; cette chaîne d'or, ce collet à tant de dentelle, c'est le licou ; oui, le licou qui vous garrotte et qui peut-être vous étranglera quelque jour : mais vous ne dites pas la suite ; vous ne dites pas que vous perdez des deux et trois heures entières à vous habiller et à vous parer ; que cela vous empêche de prier Dieu et de vous préparer à la commuuion, vous remplit de distractions et de pensées volages en vos oraisons ; que votre cœur est tout en vous et en votre beauté prétendue, et fort peu en votre Dieu et en sa bonté infinie ; vous ne dites pas que si vous êtes fille, pour entretenir cette vanité, il faut dérober au père et à la mère, être cause qu'on en accuse les servantes : ou si vous êtes mariée, il faut que votre mari suce le sang des pauvres gens pour vous faire porter la soie ; qu'il paie de refus et de menaces les tailleurs et autres créanciers.

Que si vous êtes pauvre, vous vendez le vrai honneur pour le faux; vous vous abandonnez à ce libertin pour avoir de quoi entretenir votre faste. Si vous êtes riche, vous faites tant de dépenses par ces vanités que vous n'avez pas le moyen de faire une bonne aumône, que vous laissez mou-

rir le Fils de Dieu pour orner et pour nourrir un corps de péché.

Que vous accompagnez cette vanité d'œillades attrayantes, de souris mignards, de contenances étudiées et de paroles libres ; que par ces afféteries vous donnez espérance à de jeunes folâtres de pouvoir obtenir de vous ce que vous n'accordez à pas un, et que vous êtes cause des mauvais desseins qu'ils couvent longtemps en leur cœur.

Que de jalousie quand vous regardez à l'église un tel ou une telle qui vous semblent porter trop d'état et que, ne pouvant déchirer leurs habits, vous déchirez d'une dent canine leur réputation par envie !

Que si on gâte tant soit peu ce collet, si une petite épingle y manque, que de malédictions, que d'injures au prochain ! N'est-il pas vrai de plus que cet ajustement vous est une tentation de vous présenter cinquante fois au miroir, de courir çà et là, aller aux églises en apparence pour prier Dieu, mais en effet pour faire parade de votre beauté prétendue ; que vous allez à votre confesseur, en apparence pour recevoir de bons avis de lui, mais en effet pour vous faire voir ?

CONCLUSIO.

K. — (*Ex. D. Bern.*) Pour renoncer à toutes ces folies, servez-vous de trois considérations que S. Bernard vous donne : *Considera unde venis et erubesces, ubi sis et ingemisces, quo vadis et contremisces* : Considérez d'où vous venez, où vous êtes et où vous allez. Si vous considérez où vous êtes, vous gémirez, et si vous considérez où vous allez, vous tremblerez.

Unde venis. Encore une fois, vous descendez de cette première Eve, vous avez hérité d'elle son sexe, sa faute et ses peines. La femme a été la porte par où le diable est entré au monde ; elle a donné le fruit défendu, elle a été la première prévaricatrice de la loi de Dieu. (1) La femme a

(1) Vivit sententia Dei super sexum istum, in hoc seculo vivat et reatus necesse est. (Tert. de Habitu mulierum, c. 1.)

porté au péché celui que Satan n'osait seulement approcher, elle a ruiné l'homme qui était l'image de Dieu, elle a obligé le Fils de Dieu à mourir honteusement en croix ; et après ces fautes elle lèvera la tête ! Pensez-vous n'avoir point de part aux attentats de cette première femme ? Hélas ! vous n'en sentez que trop les funestes effets, les incommodités de la grossesse, les douleurs de l'enfantement, l'assujettissement à un mari : sans doute que vous en avez encouru la faute puisque vous en portez la peine.

Mais si le péché d'autrui qui vous incommode tant ne vous humilie pas, souffrez au moins que vos propres péchés vous tiennent abaissée ; si vous dites que vous n'avez point de péché, vous ne dites pas la vérité, dit S. Jean ; (1) et si ayant commis des péchés vous n'en faites point pénitence, infailliblement vous périrez, dit Jésus. (2) Et la pénitence pour n'être rejetée de Dieu doit être accompagnée d'humilité, comme dit David. (3)

Et comment est-ce que le cœur contrit et humilié se peut former ou conserver dans ces habits fastueux ? *An illa ingemiscit et plangit, cui vacat cultum pretiosæ vestis assumere, nec indumentum Christi quod perdidit cogitare ? tu licet vestes sericas et indumenta peregrina induas, nuda es auro, te licet et margaritis condecores, sine Christi decore deformis es*, dit S. Cyprien. (de Lapsis.)

Si votre mari ou autre parent était mort, vous quitteriez les habits de couleur, vous prendriez le deuil : vous avez perdu votre âme, elle est morte par le péché; vous en faites les funérailles par la pénitence et vous êtes aussi parée que jamais. Cette mondanité de vêtements somptueux est si contraire à la disposition que doit avoir une âme vraiment pénitente, que S. Charles Borromée défendait aux confesseurs de son diocèse de donner l'absolution à de telle gens.

(1) Si dixerimus quoniam peccatum non habemus, veritas in nobis non est. (1. Joan. 1. 8.)

(2) Nisi pœnitentiam egeritis, peribitis. (Luc. 13. 3.)

(3) Cor contritum et humiliatum, Deus, non despicis. (Ps. 50. 19.)

Voici ses propres paroles : Qu'on n'entende point les confessions des femmes qui se servent de céruse ou de fard, qui ont des pendants d'oreilles, qui ont des ornements vains et mondains, et, pour dire tout en un mot, quand elles n'ont pas des vêtements modestes; attendu qu'elle doivent se souvenir qu'elle se vont présenter au tribunal et jugement du Fils de Dieu comme des criminelles qui demandent humblement miséricorde et pardon de leurs péchés. (1)

Est-ce là la contenance et l'habillement d'un criminel ? Si vous pensez pleurer vos péchés, ne se moquera-t-on pas de vous en voyant sortir d'un même cœur les larmes et l'ambition des habits, dit S. Chrysostôme. (homil. 8. in 1. ad Timoth.)

L. — (2° *Ubi sis.*) Et quand bien vous n'auriez jamais commis de péchés, vous êtes en danger d'en commettre; vous êtes en un lieu plein de piéges et d'embûches, en une vallée de larmes, en une terre de misères. Quelle apparence d'en échapper sans le secours de ciel ? quel moyen d'obtenir ce secours sans l'oraison ? et à qui adresser votre oraison ainsi superbement parée ? au Fils de Dieu ! si vous êtes du monde, tant s'en faut qu'il reçoive votre prière, qu'il la présente à Dieu son père, qu'il joigne sa requête à la vôtre, qu'au contraire, en la plus longue, affectueuse et fervente oraison qu'il fait en la veille de sa mort, au *memento* de son sacrifice non sanglant, à l'entrée du sacrifice sanglant, il dit expressément : Je ne prie pas pour tout le monde : *Non pro mundo rogo.* D'après cela êtes-vous du monde? Regardez bien, examinez-vous, ne vous flattez pas. Il dit : Si vous étiez du monde, le monde aimerait ce qui est à lui : *Si de mundo essetis, mundus quod suum est diligeret.* Le

(1) Mulierum confessiones non audiantur, quæ cerussatæ veniunt, quæ fucis utuntur, quæ ex auribus gestant monilia, quæ levibus et vanis ornamentis aliis, sive similibus lascivis comptæ accedunt, et, ut semel omnia dicam, quæ vestes modestas non habent; cum cogitare debeant quod ante tribunal et judicium Domini Dei sui resistant, ac quasi peccatrices misericordiam et veniam suppliciter de eisdem imploraturæ veniunt. (Tract. de ratione admin. sacr. confess. apud Possevinum, l. 3. biblioth. select. c. 25.)

monde vous aime avec vos parures, et même c'est tout exprès pour cela que vous vous ajustez pour être aimée du monde; le monde aime ce qui est à lui, et il vous aime. Si vous êtes du monde, le Sauveur dit : Je ne prie pas pour le monde : *Non pro mundo rogo, sed pro iis, quos dedisti mihi; de mundo non sunt sicut et ego non sum de mundo.* (Joan. 17. 9. 16.)

M. —(3° *Quo vadis.*) Si vous êtes traitée si dédaigneusement en cette vie qui est le temps de miséricorde, pensez ce que vous serez en l'autre, qui est le temps de sévérité et de justice? Considérez où vous allez et vous tremblerez. Quelle crainte, quelle frayeur et quelles convulsions aurez-vous, quand il faudra être présentée au tribunal épouvantable de Jésus-Christ ? Oserez-vous bien paraître devant lui avec ce plâtre, ces cheveux étrangers, ces atours empruntés ? Il ne vous reconnaîtra pas pour sienne, dit S. Augustin; il ne vous a pas faite comme cela. Que lui répondrez-vous quand il vous fera voir qu'alors même, oui, en ce même temps et en cette même heure que vous serez devant lui, beaucoup d'âmes l'offensent par des pensées ou des actions impures dont votre luxe a jeté la semence? Au grand Miroir des exemples, il est dit qu'une dévote femme priait souvent Dieu de lui donner la lumière pour connaître ce qu'il y avait en son sexe qui déplût davantage à sa divine majesté pour se tenir en garde. Elle vit l'âme d'une comtesse qui avait été son amie entre les griffes des démons qui la tourmentaient horriblement, et comme cette pauvre âme fut traînée devant sa compagne vivante, elle s'écria effroyablement : Hé! misérable que je suis! j'ai été chaste, sobre, aumônière ; je ne suis damnée que pour mes vains ornements par lesquels j'ai été pire que le feu d'enfer ; ce feu ne brûle que les pécheurs et ceux qui lui sont proches ; mes vanités ont allumé le feu de concupiscence au cœur des âmes saintes et même de ceux qui me voyaient de loin !

N. —(*Disce a Tertulliano, etc.*) Pour éviter tous ces désordres, suivez les conseils que Tertullien (de Cultu fem. c. ultimo) vous donne. Prenez les ornements que les apô-

tres vous fournissent, ou, pour mieux dire, priez Jésus-Christ de vous les donner; c'est lui qui vous a faite et qui vous a donné l'être, c'est à lui de vous parfaire, achever et accomplir. Priez-le de vous donner l'écarlate de la charité, le lin de la pureté, le blanc d'une candeur et sincérité chrétienne, le vermillon d'une sainte pudeur, les pendants d'oreilles de la foi et la docilité à la parole de Dieu, les perles et les unions d'une parfaite union avec tous vos prochains, les diamants d'une généreuse constance contre les cajoleries des libertins impudents, les chaînes d'or et les colliers de l'obéissance à vos supérieurs, les bracelets des aumônes et œuvres de miséricorde : *Taliter pigmentatæ, Deum habebitis amatorem.* Ainsi embellies, vous serez l'objet, non de l'amour folâtre de quelque homme écervelé qui n'a intention que de vous perdre, mais de la complaisance, de la bienveillance et libéralité de Dieu tout-puissant qui vous rendra bienheureuse à jamais. *Amen.*

FIN DU TOME SECOND.

TABLE

DES MATIÈRES DU SECOND VOLUME.

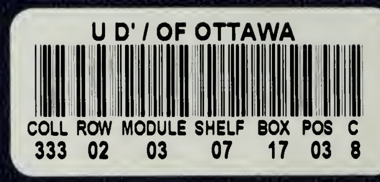
SUR LE CINQUIÈME COMMANDEMENT.

SUR LES SIXIÈME ET NEUVIÈME COMMANDEMENTS.

FIN DE LA TABLE DU SECOND






U D' / OF OTTAWA
COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 02 03 07 17 03 8